

René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye, Vincent Kaufmann

Tous égaux?

De la stratification aux représentations

Table des matières

	En guise de mode d'emploi.....	11
1	Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse.....	15
	1.1 Orientation générale.....	15
	1.2 Paramètres fondamentaux des sociétés contemporaines	16
	1.3 Recherches suisses	27
	1.4 Un cadre théorique	39
	1.5 Notre démarche.....	50
2	Inégalités et hiérarchies	55
	2.1 Introduction: quelles inégalités ?.....	55
	2.2 Tour d'horizon des inégalités.....	60
	2.3 Les rapports entre les inégalités.....	82
	2.4 Opérationnaliser la stratification	107
	2.5 Les unités pertinentes de la stratification sociale : individus ou ménages, personnes professionnellement actives et inactives.....	119
	2.6 Synthèse	129
3	Contextes.....	131
	3.1 Introduction : l'ordre social spatialisé	131
	3.2 Contextes social et spatial : théorie et opérationnalisation	132

3.3	L'importance du contexte spatial : validations empiriques	148
3.4	Synthèse	165

4	Changements structurels	169
4.1	Introduction : quels domaines ? – quels changements ?.....	169
4.2	Les éléments stables du cadre sociétal.....	172
4.3	Evolution du système scolaire.....	175
4.4	Dynamique économique et transformation du monde professionnel	182
4.5	Changement des structures de la vie familiale.....	215
4.6	Evolution des différences contextuelles	219
4.7	Synthèse	226
5	Mobilités : origines et destinations.....	235
5.1	Introduction : mobilité intergénérationnelle	235
5.2	Entrées et sorties de la vie active : logique d'analyse et sous-échantillons.....	237
5.3	Mobilités intergénérationnelles : questions de méthode pour une approche globale.....	240
5.4	Mobilité pure et mobilité structurelle	242
5.5	Barrières et ressources.....	257
5.6	Genre et migration : deux axes cachés de la mobilité	266
5.7	Synthèse	277

6	Mobilités : montées et descentes.....	281
6.1	Introduction : de l'enfance à la position actuelle	281
6.2	Opérationnalisation	282
6.3	La formation continue, rattrapage ou accumulation de capital culturel ?	283
6.4	Les parcours professionnels	287
6.5	Genre et parcours professionnels.....	300
6.6	Contexte spatial et parcours professionnels	306
6.7	Migration et parcours professionnels	311
6.8	Synthèse.....	313
7	Participations : l'éventail des champs.....	317
7.1	Introduction : une participation multiple	317
7.2	Profils d'insertion	321
7.3	Profils d'insertion et position sociale	328
7.4	Synthèse	332
8	Participations : l'insertion familiale.....	335
8.1	Introduction : la famille comme champ social	335
8.2	Variations de la composition des familles	338
8.3	Répartition des rôles dans le couple : ségrégation ou partage ?	343
8.4	Synthèse	355
9	Participations : l'insertion professionnelle	357
9.1	Introduction : structures du champ professionnel.....	357
9.2	Segmentation du marché de l'emploi	359

9.3	Insertion professionnelle : participation et position	389
9.4	Synthèse	399
10	Participations : séquences d'insertion.....	405
10.1	Introduction : parcours biographiques entre famille et profession.....	405
10.2	Parcours professionnel.....	407
10.3	Parcours familial	415
10.4	Synthèse : parcours combinés – parcours sexués.....	440
11	Pratiques familiales, culturelles et politiques	447
11.1	Introduction : des positions à l'action.....	447
11.2	Pratiques de reproduction I : homogamie	450
11.3	Pratiques de reproduction II : homosocialité	456
11.4	Les participations associatives	461
11.5	Pratiques syndicales	469
11.6	Pratiques politiques	470
11.7	Les comportements écologistes.....	478
11.8	Pratiques culturelles	480
11.9	Appartenances culturelles : langue et religion	488
11.10	Synthèse	490
12	Représentations.....	495
12.1	Introduction : valeurs, images et orientations	495
12.2	Valeurs sociales	496
12.3	Soi dans la société.....	506

12.4	Clivages et inégalités	517
12.5	Les enjeux socio-politiques.....	521
12.6	Et les non-réponses ?.....	528
12.7	Des cohérences dans l'espace social ?	529
12.8	Et la dynamique ?	534
12.9	Synthèse.....	536
13	Conclusion : quelle stratification en Suisse ?	539
13.1	Les inégalités et leur système.....	539
13.2	Genre et stratification	542
13.3	Nationalité et stratification	547
13.4	Contextes et stratification	550
13.5	Pratiques, représentations, valeurs.....	551
13.6	Quelle stratification en Suisse ?	555
	Bibliographie	569
	Annexe I : Rapport technique	601
I.1	Réalisation.....	601
I.2	Echantillonnage	603
I.3	Réalisation pratique	607
I.4	Instituts et représentativité de l'échantillon.....	608
	Annexe II : Questionnaire	611
	Annexe III : Tableaux des moyennes.....	653
	Table des matières détaillée.....	659

En guise de mode d'emploi

Ce livre présente une étude sociologique de la stratification sociale en Suisse sur la base d'une enquête nationale. Ses objectifs sont à la fois ambitieux et modestes. Ambitieux, car c'est l'un des thèmes les plus débattus, analysés, réinterprétés, idéologiquement contestés de la sociologie, aux impacts multiples ; il est simplement impossible d'en traiter tous les aspects importants à la fois, impossible aussi d'examiner la pertinence de toutes les approches théoriques proposées dans la littérature. Ce n'est pas ce terrain-là qu'il faut choisir si l'on souhaite innover avec facilité. Modestes, car l'état de la recherche suisse en la matière est encore lacunaire, si bien que nous nous sommes fixé comme priorité de brosser un panorama descriptif et analytique qui donne une vue d'ensemble et peut servir de base à des études supplémentaires qui approfondiront les différents aspects touchés.

De là découlent aussi nos choix principaux. D'abord, nous avons cherché à éviter au mieux les écueils opposés de l'empirisme purement descriptif et du débat théorique abstrait. Nous situons notre démarche dans le cadre des principales traditions théoriques et des débats actuels de la recherche qui nous semblent avoir le plus grand intérêt pour le contexte suisse ; étant donné l'étendue des thématiques abordées, il est impossible de rendre compte systématiquement de l'état de la recherche internationale. Nous ne traitons pas les théories de la stratification comme un sujet en soi, mais comme un outil d'analyse et de compréhension des données suisses. Nous privilégions l'analyse empirique en s'assurant qu'elle s'intègre dans le contexte de la recherche existante. Ce chapitre d'introduction vise à situer notre travail dans ce cadre et à expliciter nos références théoriques principales ; dans chaque chapitre analytique (chapitres 2 à 12), des éléments théoriques supplémentaires s'ajouteront selon les besoins de l'analyse.

Tenant compte de l'état souvent lacunaire de la recherche en Suisse, l'attitude heuristique sous-jacente à nos analyses est avant tout exploratoire ; les sujets qui nous paraissent particulièrement centraux seront approfondis sélectivement dans une perspective explicative. Le choix des stratégies et des outils d'analyse en découle.

Nos données proviennent d'une vaste enquête dont un tableau sommaire est donné en introduction, une présentation plus détaillée dans l'Annexe. Malgré le caractère synchronique de la démarche principale, la dimension temporelle n'est pas absente de notre travail. D'une part, nous esquissons les traits les plus généraux du changement structurel en Suisse à l'aide de statistiques longitudinales (chapitre 4); d'autre part nous tenterons d'introduire une perspective temporelle dans l'analyse de nos données, soit par un design de cohortes quand nos informations le permettent, soit par l'interprétation prudente de situations définies structurellement, mais qui forment des séquences. Il nous arrivera souvent d'indiquer des pistes d'approfondissement intéressantes que nous devons cependant laisser à des analyses ultérieures. Les lecteurs jugeront du caractère judicieux ou non de notre choix de mettre en évidence, dans l'analyse empirique de la majorité de nos thèmes, un ensemble de relations plutôt que de procéder à une analyse détaillée qui aurait forcé à en faire une sélection très restrictive.

Le plan du livre suit un cheminement qui va des structures macrosociales vers les acteurs et leur vie quotidienne en décrivant dans un premier temps les structures principales et leur changement, puis le placement des individus dans cette structure et leurs mouvements, pour aborder enfin quelques pratiques susceptibles de varier selon la place qu'occupent les personnes interrogées dans la structure sociale. La table des matières relativement détaillée permettra une lecture ciblée et sélective, la structure analogue des chapitres analytiques un repérage rapide, les résumés systématiques à la fin de chaque chapitre et dans le chapitre de conclusion une orientation simple sur les principaux résultats; l'annexe technique ouvre la porte de notre « cuisine méthodologique ».

Ce livre est le fruit d'une coopération intensive dans la durée. Issu d'un projet élaboré par René Levy, François Hainard, Michel Bassand et Dominique Joye, la recherche, financée par le Fonds national de la recherche scientifique (No 12-27852.89 et No 12-33750.92, a duré de l'automne 1989 à l'automne 1995. L'équipe de recherche a été constituée de René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann. Les analyses et l'écriture des différents chapitres ont été principalement réalisées par un ou deux membres de l'équipe, mais leur conception est le fruit d'échanges si intenses dans le cadre d'un véritable travail d'équipe qu'il serait inadéquat de les attribuer individuellement. Michel Bassand, corequérant, a accompagné et soutenu

le projet avec un enthousiasme constant, encourageant, et avec moult conseils fort utiles ; François Hainard, appelé à des tâches importantes, l'a suivi avec amitié et sympathie. Quelques travaux de défrichage ont pu être délégués à deux licenciés dans le cadre d'un programme d'occupation, Kathrin Schaerer et Mathias Rossi, un travail d'appoint plus conséquent a été fourni par Anne Papilloud. Finalement, le manuscrit doit beaucoup à une relecture attentive et critique de Valérie Perrin et à une aide technique pour sa présentation de Natalia Hasler. Que tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage soient ici très chaleureusement remerciés – et sans oublier en premier chef les personnes interrogées, qui nous ont consacré du temps et nous ont confié les informations précieuses sans lesquelles ce travail n'existerait pas.

1 Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse

1.1 Orientation générale

Notre recherche vise à éclairer la stratification sociale en Suisse ; cet objectif apparemment simple est en réalité multiple. Nous mettons au centre de nos intérêts le repérage d'un profil général de la structure des inégalités sociales en Suisse et de son évolution, de l'existence de groupes spécifiques et de leurs orientations. Il s'agit aussi de créer les bases d'un retour vers la réflexion théorique et politique sur les inégalités. Nous étudions la stratification sociale en la considérant comme un élément central de l'ordre social global, notamment de la structure institutionnelle de la société suisse. Rien d'original à cela ; il n'y a en effet guère d'analyse sociologique qui ignore complètement le système des inégalités du cadre social qu'elle considère. Mais ce cadre a rarement fait l'objet d'une étude aussi «générique» en Suisse. Tout en s'inscrivant dans l'ordre de la recherche fondamentale, notre étude ne pourra que toucher – sans les traiter à fond – aux grandes questions de la régulation sociétale, notamment en ce qui concerne les mécanismes de production, de reproduction et de transformation des inégalités.

Si la stratification se trouve au centre de ce travail, nous ne posons cependant pas sa centralité sociale comme a priori, elle sera au contraire examinée empiriquement par l'analyse des liens pouvant exister entre certaines inégalités, voire leur ensemble, et d'autres aspects de la vie en société. Sans évidemment pouvoir tout englober, nous chercherons à dépasser les limites traditionnelles des recherches sur la stratification en incluant d'autres axes d'appréhension de l'ordre social et des thèmes habituellement peu intégrés à l'analyse de la stratification, même s'ils lui sont étroitement liés : a) les contextes subnationaux, b) la mobilité sociale, c) l'insertion des individus dans des champs sociaux «parallèles», d) certaines pratiques et représentations sociales. Cet élargissement de la problématique est indispensable pour disposer d'un cadre cohérent permettant, par exemple, l'analyse

de la situation des femmes mariées non pas comme un complément quelque peu extérieur à la problématique de la stratification, mais comme un phénomène entièrement «solidaire» de celle-ci. Elle permettra également de fournir des indications, comparables à d'autres pays, concernant le débat sur la pertinence même de la stratification comme repère sociologique.

Notre problématique se trouve à l'intersection d'approches théoriques diverses et à la jonction de plusieurs champs d'études des sciences sociales dans le contexte suisse. Dans une telle situation, il est indispensable d'opérer des choix théoriques et thématiques. Ce chapitre vise à les situer dans leur contexte et à les expliquer. Après un bref passage en revue des approches sociologiques classiques de la stratification, il présente l'état de la recherche empirique sur les inégalités et leur perception en Suisse et développe le cadre de référence conceptuel sous-jacent à nos analyses. Celui-ci se veut relativement ouvert par rapport aux théories classiques de la stratification tout en permettant une articulation cohérente entre les différents aspects qui seront abordés.

1.2 Paramètres fondamentaux des sociétés contemporaines

1.2.1 Axes de différenciation sociale

Commençons notre bref survol des approches théoriques de l'analyse des structures des sociétés contemporaines par les travaux de Blau (1974, 1977). Cet auteur a proposé ce que l'on pourrait appeler un cadre théorique minimaliste pour conceptualiser la structure sociale. Quel que soit le succès de cette proposition, elle exprime bien l'objectif de toute réflexion théorique dans ce domaine : identifier les dimensions du fonctionnement des sociétés qui permettent le mieux de saisir leur ordre social, leur dynamique et les conséquences de celle-ci pour diverses institutions.

Selon Blau, la différenciation de la structure sociale se fait selon un nombre variable de dimensions qui sont de deux types, graduées et catégorielles. Les dimensions graduées définissent des inégalités, concrétisées sous forme de positions hiérarchiques ou de ressources

socialement valorisées ; les distinctions catégorielles font apparaître des hétérogénéités sociales, liées, par exemple, à l'appartenance à une catégorie ethnique.¹ Ainsi pensée, la structure sociale se réduit à un espace multidimensionnel dont la théorisation se fonde sur l'idée d'une représentation géométrique du lieu qu'occupent des individus ou des groupes dans un tel espace, lieu qui serait indiqué par les coordonnées concernant des paramètres pertinents, tout en incluant les différentes possibilités de recoupement entre les dimensions des deux types.

L'approche proposée par Blau, qui a donné lieu à des recherches intéressantes (par exemple Blau et Schwartz 1984), n'est pas très éloignée de la masse des recherches sur les relations entre différentes positions occupées par les individus, notamment dans le cadre de la problématique de la mobilité, plus précisément celle de l'aboutissement statutaire (status attainment) qui est devenue le «mainstream» dans ce domaine. Blau lui-même se réclame volontiers d'une filiation weberienne. Il considère son approche macrosociologique comme un complément à cette tradition paradigmatique, fortement marquée par la publication de Blau et Duncan (1967) et par celle plus récente et plus «technique» de Featherman et Hauser (1978). Celle-ci tend à déthématiser les structures sociales et leur changement au profit d'une vision individualiste et méritocratique. C'est un fonctionnalisme dépouillé non seulement de ses suppositions théoriques, mais aussi de l'effort de théoriser la structure sociale en tant que telle. La tentative de rééquilibrage de Blau nous apparaît trop minimaliste pour convaincre ; on voit en effet mal comment un simple jeu de coordonnées peut permettre de saisir l'épaisseur institutionnelle de la structure sociale (Kerckhoff 1995). Nous en retenons cependant l'incorporation de la vision multidimensionnelle de la stratification dans un sens délibérément large.

¹ Rappelons pour l'intérêt historique que ce type de catégorisation se trouvait déjà chez Goblot (1925, réédité en 1967).

1.2.2 Trois traditions théoriques – exclusives ou complémentaires ?

Pour situer notre démarche, nous partons d'un regroupement paradigmatique des conceptualisations de la stratification en trois catégories.

1. Les théories de classes, partant à la fois du principe de la prépondérance de l'économique (mode de production) quant à la structuration des rapports sociaux, et du principe que les relations induites par les positions relatives des classes sont fondamentales pour comprendre le comportement de leurs membres, et que leurs intérêts ainsi constitués sont nécessairement conflictuels.
2. Les théories de pouvoir, qui supposent, explicitement ou implicitement, également une tendance aux conflits dans les rapports entre les puissants et les non puissants, mais sans forcément donner la priorité à l'économie ou aux rapports de production.
3. Les théories des «inégalités méritées», partant du constat qu'un certain nombre de hiérarchies offrent des positions plus ou moins privilégiées et donnent lieu à une sélection parmi les individus selon des exigences plus ou moins bien fondées.

Cette classification est à la fois classique et simplificatrice. Son seul objectif est de nous situer dans le domaine. On reconnaît l'analyse marxienne dans la «*théorie des classes*», mais on peut lui assimiler aussi la reformulation proposée par Dahrendorf (1972), bien qu'à certains égards cet auteur intègre une vision weberienne en s'appuyant sur l'aspect du pouvoir dans les relations de production. Parmi les sociologues français, outre ceux qui s'inscrivent d'emblée dans la tradition marxiste, on peut notamment mentionner Bourdieu (1966). Mais c'est dans la sociologie américaine que certains courants néo-marxistes ont connu un essor remarquable ; les travaux de Wright (1982, 1985) ont suscité beaucoup d'intérêt par leur rigueur empirique, ses modèles sont en voie d'être vérifiés dans un nombre croissant de pays.²

² Wright a mis sur pied un réseau international de recherche, le Comparative Project on Class and Class Consciousness, qui a réalisé des enquêtes largement comparables dans une douzaine de pays. Ses écrits ont stimulé un large débat théorique, notam-

Les *théories de pouvoir* ont probablement connu un intérêt moindre que les deux autres types retenus ici. Il convient de reconnaître la réduction qu'opère l'opposition masse/élite, trop souvent associée à cette approche, dont deux protagonistes bien connus sont Kornhauser (1959) et Riesman (1964). Une variante mieux élaborée met l'accent sur les inégalités et les rapports de pouvoir qui peuvent se concrétiser dans différents domaines de la société, par exemple la notion de l'élite du pouvoir développée par Mills (1956). Cette conception ne donne pas d'emblée la priorité à un seul parmi ces domaines sans nier la possibilité d'une telle priorité. Il s'agit de la tradition weberienne en sociologie, reprise explicitement ou implicitement par différents auteurs (Lenski 1966 ; Parkin 1972, 1974 ; Collins 1975 ; Rüschemeyer 1986). Certains d'entre eux s'inspirent aussi de la notion de cloisonnement social, postulé par Weber en tant que mécanisme de consolidation ou d'affaiblissement des inégalités.

Les *théories «méritocratiques»*, dont il ne s'agit pas plus de faire ici la critique générale que des deux autres tendances, sont directement liées au fonctionnalisme américain (Davis et Moore 1945, Tumin 1970). Tout en maintenant l'idée d'inégalités, elles se désintéressent des hypothèses dites relationnelles des deux autres approches (rapports sociaux et structurels entre propriétaires et non-propriétaires des moyens de production, voire dominants et dominés) et considèrent la stratification comme un système de distribution de biens sociaux qui sont surtout analysés sous leurs aspects «marchands» (par exemple le statut scolaire comme certificat qui légitime des attentes concernant un statut professionnel correspondant). La théorie fonctionnaliste de la stratification est vite devenue «multidimensionnelle» et se réclame de ce fait, pas forcément avec raison, de Weber, notamment de son chapitre inachevé sur les trois types de groupes hiérarchiques (classes, corporations et partis).³ L'approche de Blau par la-

ment dans la sociologie anglo-saxonne et scandinave («Symposium on Wright's Classes» in *Critical Sociology* 1988, Wright 1989a, Sørensen 1991, 1996).

³ L'approche multidimensionnelle de la stratification part du principe que plusieurs critères d'inégalité sociale peuvent être pertinents et que ces différentes inégalités ne coïncident pas automatiquement. Ce principe a pour conséquence logique que la localisation des personnes dans la structure sociale peut se présenter différemment selon la position considérée et peut de ce fait ne pas être cohérente. Dans les recherches sur la stratification, cette implication théorique n'est pas toujours pleinement prise en considération. En termes concrets, cela revient à considérer ensemble des critères comme le revenu, la position professionnelle, la formation, mais aussi le sexe et la na-

quelle nous avons commencé place cette multidimensionalité au cœur de sa conception.

Ces trois traditions théoriques ont inégalement inspiré la recherche en Suisse. La théorie des classes est souvent citée comme référence (par exemple chez Lalive d'Épinay et al. 1982 : 51) ; plus rarement, elle devient un véritable outil d'analyse ou une base de construction d'indices empiriques. La théorie du pouvoir paraît, quant à elle, plutôt inspirer des problématiques de recherche que des cadres de référence conceptuels (Bassand et Fragnière 1976, 1978 ; Bornschier 1984 fait exception à cette règle). Une des rares études qui permettent d'apprécier empiriquement le degré de recoupement ou de différenciation entre différentes sphères institutionnelles a été entreprise par Kriesi (1980) ; elle est cependant consacrée spécifiquement à l'élite du pouvoir dont elle montre de très fortes interconnexions. La plupart des autres travaux suisses qui s'intéressent à un aspect de la stratification font directement ou – plus souvent – indirectement appel à la théorie fonctionnaliste des inégalités, considérées sous l'aspect de la répartition de biens sociaux dont les individus essaieraient de s'approprier une part aussi grande que possible et dont la distribution obéirait à des règles que le sociologue peut inférer de ses résultats de recherche. Les travaux de Heintz ou ceux inspirés par son approche (Heintz 1968, 1972a, Blancpain et Häuselmann 1974, Held et Levy 1975, Hoffmann-Nowotny 1973) peuvent apparaître à certains égards comme fonctionnalistes mais s'inscrivent dans une filiation weberienne par leur référence fondamentale à la dialectique entre pouvoir et légitimité.

Les trois «familles de théories» entretiennent de multiples relations. Nous l'avons déjà souligné, l'approche marxiste est pendant longtemps restée à l'écart des recherches empiriques quantitatives, notamment de celles basées sur des enquêtes. Elle a donc largement échappé à cette mise à l'épreuve des faits. Depuis quelques années, on assiste à l'apparition d'analyses quantitatives qui, tout en se plaçant dans la perspective d'une théorie de classes (sans nécessairement être d'orientation marxiste dans le sens politique du terme), dépassent le simple exercice de comptage des effectifs d'une «classe» à la base de

tionalité.

La prétendue filiation weberienne est assez superficielle car dans la pratique, elle se limite (quant au choix des domaines considérés) au seul champ économique; de plus, la position structurelle est souvent confondue avec le prestige social qui lui est lié.

statistiques officielles qui le plus souvent se prêtent fort peu à un tel reclassement. En France, Bertaux (1977) a présenté une analyse de la mobilité intergénérationnelle dans cette perspective (voir également Briand et Chapoulie 1985).

Notre propre approche s'inscrit essentiellement dans la tradition weberienne en insistant sur la multidimensionalité constituée par un nombre restreint d'inégalités particulièrement centrales, en s'inspirant des efforts de synthèse fournis par Heintz notamment. Nous incluons cependant partiellement les propositions de Wright (Wright et Perrone 1977, Wright et al. 1982, Wright 1985). Cet auteur entreprend de classer les enquêtés en considérant simultanément les *critères classiques, graduels*, de l'analyse multidimensionnelle et selon les *critères catégoriels, «économistes»*, de la théorie des classes. Cette méthode est la seule qui permette d'arriver à des estimations empiriques de la pertinence des différents paradigmes de la stratification. Leur juxtaposition empirique permet d'obtenir des informations qui indiquent si l'approche positionnelle et multidimensionnelle explique mieux certains phénomènes (orientations ou représentations culturelles ou comportements), ou si au contraire ce sont des appartenances «catégorielles» telles que postulées par les théories des classes.

Notre recherche n'exclut pas la possibilité de découvrir que l'une de ces approches est parfaitement contenue dans l'autre ou n'a pas la moindre efficacité explicative supplémentaire comparativement à l'autre. Toutefois, nous faisons l'hypothèse que ces théories sont complémentaires, qu'entre les dimensions fondamentales qu'elles mettent en avant il n'y a pas a priori de prééminence (comme le postule la théorie marxiste), et qu'elles expliquent chacune une part, plus ou moins importante, des variations observées. Les indications présentées dans la littérature internationale attestent de leur complémentarité (Vannemann et Pampel 1977, Wright et Perrone 1977, Robinson et Kelley 1979). Dans une analyse secondaire, Bornschier (1984) a entrepris une première tentative d'appliquer l'approche de Wright à la Suisse en réanalysant les données de l'enquête «Attitudes politiques en Suisse – 1975» (SIDOS 1996 : 41-43), déjà réexploitée par Meyer (1985) et Zwicky (1987). Son analyse montre également que l'hypothèse de la complémentarité est la plus plausible.

Nous constatons finalement que des variables qui ne font partie d'aucune des trois traditions théoriques, notamment le genre et l'appartenance ethnique, religieuse ou à d'autres groupes ascriptifs, semblent

être d'une importance égale à celle des facteurs classiquement mis en avant. Les théories classiques de la stratification s'avèrent donc incomplètes à plusieurs égards.

1.2.3 Multidimensionalité des inégalités

Il est intéressant de constater que la multidimensionalité de la stratification, traditionnellement reconnue (mais peu conceptualisée) par l'approche fonctionnaliste, constitue un défi récemment relevé par les théoriciens marxistes. Il est évident depuis longtemps qu'une conception purement dichotomique de la stratification, même agrémentée de quelques classes ou non-classes résiduelles, est peu adéquate car trop éloignée de la réalité. Deux moyens ont été envisagés pour en tenir compte sans rompre avec les principes de l'analyse marxiste. L'un consiste à postuler que différents modes de production, chacun définissant deux classes principales et peut-être des classes interstitielles supplémentaires, peuvent coexister et se superposer les uns aux autres, avec en règle générale un mode dominant (Poulantzas 1974). L'autre consiste à ajouter au clivage principal, propre à un mode de production donné et prédominant (dans le mode capitaliste, ce serait la propriété ou le contrôle des moyens de production), des clivages secondaires, tels que le pouvoir organisationnel ou la détention d'un savoir faire important. Ces clivages pouvant se croiser, ils définissent, en plus des «classes cohérentes», également des situations de classe contradictoires (Wright 1982, 1985). Une tentative d'esquisser la «composition de classe» de la société suisse actuelle suivant cette piste est donnée par Beer et al. (1986). Sans être d'emblée convaincus de cette approche, il s'agira néanmoins d'en tenir compte dans notre démarche.

La conception multidimensionnelle est par contre, nous l'avons dit, conventionnelle dans l'approche fonctionnaliste. Dans ce domaine, on constate également des développements récents intéressants, notamment à partir de la théorie de l'incohérence de statut. L'espace nous manque pour retracer l'évolution détaillée des points de vue théoriques, méthodologiques et empiriques (Bornschier et Heintz 1977, Bénétou 1978, Landecker 1981, Slomczynski 1989). Nous reprendrons ce sujet par rapport à la localisation structurelle des individus (partie 1.2.6).

Dans cette perspective, le degré de *cristallisation structurelle*,⁴ c'est-à-dire la concordance ou la non-concordance des dimensions de la stratification devient une caractéristique cruciale de la structure sociale. On peut formuler avec Hondrich (1984) et Beck (1986), l'hypothèse que l'individualisation des comportements et des mentalités constatée par bon nombre d'observateurs des sociétés contemporaines (Huissoud et al. 1987), n'est pas seulement le fait d'un changement de valeurs, mais également d'une diminution de la cristallisation structurelle. Il s'agit d'une hypothèse importante pour notre recherche : c'est un point d'articulation entre structures sociales, modes de vie et valeurs.

Cette perspective se prête à une démarche analytique inverse à celle développée par Wright et consorts. La notion de classe suppose une certaine homogénéité, structurelle ou culturelle. La conception multidimensionnelle de la stratification permet de vérifier dans quelle mesure une telle homogénéité existe – elle correspondrait alors de toute évidence à un degré de cristallisation élevé.

Une des rares contributions suisses à une construction théorique que l'on pourrait qualifier d'ambitieuse porte précisément sur la reconceptualisation des problèmes repris par les théories mentionnées. Heintz (1968, 1972a, avec Bornschier 1977) a élaboré un cadre d'analyse qui tente de combiner les éléments des approches esquissées. Il le fait en reprenant le principe de la multidimensionalité pouvant engendrer des types de tension «non-verticale» (Lanski 1954), le principe du décalage entre différentes hiérarchies en termes de pouvoir, et celui de la dynamique entre le pouvoir et sa légitimité.

Dans cette perspective, notre recherche vise à trouver des réponses à la question de la valeur empirique de différents modèles de la stratification, de sa transformation actuelle, et de ses dimensions objectivement pertinentes. Une conséquence pratique est la nécessité de recourir à la fois à des critères de stratification conventionnels et à des critères correspondant à la théorie des classes.

⁴ Le terme de cristallisation est aussi utilisé par Landecker (1981), mais surtout comme une caractéristique de la configuration individuelle; dans ce cas, une configuration cristallisée est une configuration en équilibre. Nous préférons réserver ce terme au système macrosocial de la stratification, où il désigne le degré de concordance entre les différentes dimensions d'inégalité sociale. Nous reprendrons cette discussion conceptuelle dans le chapitre 2.3.1.

1.2.4 Contextes – systèmes sociaux spatialisés

En regard de la stratification sociale, quelle place faut-il donner à la deuxième trame de la structure sociale qui nous intéresse, les différences entre unités subnationales ? Les analyses du contexte suisse nous montrent la coexistence de dimensions structurelles et culturelles d'une pertinence variable, au niveau des cantons, des régions et des communes. L'hypothèse de la différenciation des unités spatiales selon un axe centre-périphérie occupe ici une place importante. Proposé notamment par Rokkan (1973) et Galtung (1964), le concept a aussi été utilisé par Braudel (1979), repris par Wallerstein (1974) et plus généralement par les adeptes de la théorie de la dépendance. Un des objectifs de notre projet consiste à évaluer sa pertinence dans le contexte suisse en fonction d'une tentative plus analytique qui considère les entités territoriales comme constituant des systèmes sociaux relativement autonomes, possédant leur structure et culture interne, et insérés dans une structure et culture externe, propre au contexte qui les englobe.

Dans notre perspective, la différenciation contextuelle peut être examinée en recourant aux outils d'analyse développés dans le domaine de la stratification. Les politiques régionales apparaissent alors comme des tentatives visant à influencer la structure d'un système interrégional, naissant ou déjà constitué, ainsi que la place qu'y occupent les différentes régions.

1.2.5 L'importance des valeurs

Parmi les paramètres culturels de l'ordre social figurent les valeurs et les représentations collectives (Stoetzel 1983). Notre tentative d'examiner l'articulation avec les aspects structurels sera orientée par des considérations visant à combiner l'aspect indépendant, « autonome » des phénomènes culturels et leur articulation, souvent complexe, avec les aspects structurels de l'organisation sociale. Nous ne nous proposons pas de dresser un panorama des valeurs auxquelles tiennent les habitants de la Suisse aujourd'hui. Plutôt que de prendre à notre compte des tentatives de classification non validées en Suisse (Rokeach 1973), nous préférons opérer une sélection par contenus en privilégiant quelques-uns des aspects que nous analyserons aussi sur le plan structurel.

Une série de problèmes se pose à l'analyse empirique de valeurs. En-deçà des définitions plus ou moins générales du concept de valeur,⁵ celui-ci désigne une entité qui n'est pas directement observable, ce qui constitue un premier problème inhérent à l'interrogation sur les valeurs. Se pose ensuite la question de l'organisation interne d'un tel ensemble, dont le caractère holiste doit être démontré plutôt que postulé. Il existe peu d'analyses empiriques permettant de dégager une structure d'un ensemble de représentations culturelles. On trouve chez Boltanski, 1964, une tentative allant dans ce sens, partant du critère de la cohérence empirique, qui n'exclut pas la possibilité de contradictions internes ; un exemple plus élaboré est proposé par Neumann (1981 ; voir aussi Tetlock 1983). On peut ici s'inspirer d'une idée de Shils (1975) qui emploie l'image de centre/périphérie (sans faire le moindre rapprochement avec les théories de la dépendance) pour rendre compte de la manière dont se situent différents ensembles culturels ou idéologiques les uns par rapport aux autres.

L'articulation entre valeurs et structure sociale, changement de valeurs et changement structurel est également peu explicite dans la littérature récente et très peu abordée dans la littérature empirique suisse. Nous ne pouvons ici que recenser les hypothèses de différents auteurs qui se jouxtent sans se recouper : la littérature propose des interprétations

1. en termes presque biologisants, notamment chez Inglehart (1971, 1977) qui recourt sur le plan théorique au principe – très contesté – de la hiérarchie innée des besoins, anciennement proposé par Maslow (1954) ;
2. en termes existentiels de quête de sens, parfois formulés de manière plus sobre comme chez Simon et Gagnon (1976) qui parlent d'anomie par rapport aux buts, ou ;
3. en termes de dynamique structurelle de la stratification (Beck 1986) qui fait appel à la saturation réelle ou virtuelle de la distribution de biens matériels ou statutaires.

⁵ Deux exemples : «Une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaît comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée» (Rocher 1968 : 72), «A value is a conception, explicit or implicit, distinctive of an individual or characteristic of a group, of the desirable which influences the selection from available modes, means and ends of actions» (Kluckhohn 1951).

Le problème le plus important paraît pourtant être celui du statut théorique attribué aux valeurs par rapport aux pratiques sociales. Notre propos est d'élaborer des hypothèses concernant la fonction sociale des valeurs, notamment concernant leur capacité à motiver des comportements, en plus d'autres facteurs comme la contrainte ou le calcul utilitaire. Ainsi nous postulons que des valeurs intégrées à une idéologie partagée au sein d'un groupe, chargées de ce fait d'un poids identitaire et émotionnel important, ont un impact plus notable sur le comportement des membres que dans le cas de personnes attachées aux mêmes valeurs, mais à titre purement individuel. Autre hypothèse, les valeurs influencent plus facilement le comportement dans des situations peu structurées (par des normes, par des formes d'organisation ou de répartition de rôles préexistants) que dans des situations ou des champs fortement structurés, pour autant qu'il n'y ait pas cohérence entre structures et valeurs.

Dans la partie 1.4.2 nous reprendrons ce genre de réflexion qui permet de structurer théoriquement une question encore peu résolue : le rapport entre valeurs et comportements. Comme l'a démontré le long débat dans la sociologie anglo-saxonne sur ce qu'on a appelé la «attitude-behavior consistency» (Liska 1974, Petersen et Dutton 1975, Andrews et Kandel 1979), ce rapport, au lieu d'être un donné fixe, est très variable et complexe. Notre hypothèse la plus générale postule que la capacité d'une valeur de motiver les conduites augmente avec le degré d'institutionnalisation de celle-ci ; cette hypothèse sera reprise dans la partie 1.4.2.

1.2.6 Le système et l'expérience quotidienne

Le thème des relations entre les acteurs, individuels et collectifs, et la société, notamment en termes de déterminisme et de liberté, a toujours été central en sociologie. Cependant, l'intérêt qu'on lui a porté a connu des variations considérables. Cette question est au cœur de notre problématique.

Après une période pendant laquelle les analyses microsociologiques et macrosociologiques se sont développées quasiment sans communication entre elles, on assiste depuis quelques années à un renouveau des tentatives visant à théoriser l'articulation entre ces deux domaines. Le problème est fondamental, du fait surtout que sa discussion se place sur trois plans à la fois : théorique, méthodologique et épistémologique. Le renouveau de ces efforts (Alexander 1987) signale la

désuétude des débats fondamentalistes entre les positions radicalement individualiste et radicalement holiste ainsi que la stérilité de la simple négligence de la complémentarité des perspectives micro- et macrosociologique ou des approches «explicative» et «interprétative». Si quelques propositions récentes sont apparues peu convaincantes (Collins 1981), d'autres efforts sont plus intéressants, notamment ceux de Habermas (1981) et de Giddens (1984). Pourtant, ils restent si abstraits qu'il n'est pas aisé de les traduire en démarche empirique. Notre recherche s'oriente dans le sens de cette complémentarité entre le système et le vécu ; elle nous fera d'ailleurs découvrir que des niveaux intermédiaires, «mésosociaux», de l'ordre social interviennent de manière non négligeable dans la médiation entre le micro- et le macroscopique.

La nécessité de l'hypothèse de la complémentarité entre différents niveaux de l'ordre social ressort notamment d'un bilan tiré récemment par un des promoteurs de l'analyse biographique en Allemagne, Kohli (1985). Après avoir passé en revue un éventail très large de recherches menées notamment en République fédérale allemande et aux Etats-Unis, cet auteur propose un modèle postulant une relation dialectique entre les deux niveaux couramment distingués, le «système» posant des contraintes et des incitations au comportement individuel ou collectif, et les acteurs dans leur vie quotidienne, loin de se conformer tels des automates aux incitations du système, cherchent à effectuer des choix et les réalisent dans une mesure variable.⁶ C'est toute la problématique de l'acteur et du système (Crozier et Friedberg 1977, Touraine 1987, Habermas 1981).

1.3 Recherches suisses

Les paragraphes qui suivent présentent sous forme volontairement succincte un aperçu de l'état de la recherche en Suisse. Nous nous limitons dans chaque domaine aux contributions qui nous paraissent essentielles pour notre démarche.

⁶ Lequel système, soit dit en passant, doit lui-même être conçu comme un ensemble dynamique de processus, en partie reproducteurs, en partie transformateurs – voir à ce propos déjà Lewin (1931).

1.3.1 La stratification sociale

En dépit d'un essor certain depuis les années 1960, l'étude de la structure sociale de la Suisse demeure lacunaire. Faire un tel constat aujourd'hui peut surprendre. En effet, un grand nombre de recherches sociologiques ont été menées depuis que Heintz (1972b) a pu affirmer que la société suisse ressemblait, d'un point de vue sociologique, à une boîte noire. Par la force des règles de la démarche sociologique, pratiquement toutes ces recherches touchent d'une manière ou d'une autre à un aspect de la structure sociale. L'inventaire systématique des travaux qui la visent directement s'avère pourtant limité. Force est de constater qu'à peu près les seules tentatives de présenter globalement la structure sociale de la Suisse sont des essais de vulgarisation et non pas des recherches primaires, leurs auteurs affirmant d'emblée le caractère provisoire et sommaire de leur présentation (Burckhardt 1975, Levy 1983b, Meyer 1985).

En simplifiant quelque peu, on peut distinguer deux axes de différenciation sociale ayant reçu l'attention des chercheurs suisses : la stratification, c'est-à-dire le système des inégalités sociales, et la structure contextuelle, c'est-à-dire le système des collectivités locales et régionales et leurs disparités.

a) Inégalités factuelles

Nous l'avons dit, il n'est guère d'étude empirique en Suisse qui soit directement et principalement centrée sur la stratification sociale. Pourtant, la position sociale de l'individu apparaît significative dans la quasi-totalité des analyses basées sur des enquêtes et dans un certain nombre d'autres recherches portant sur un des éléments hiérarchiques de l'ordre social. Sans vouloir procéder ici à l'examen détaillé des corrélations obtenues, on peut constater deux régularités récurrentes : a) rares sont les comportements ou les attitudes non corrélés avec l'un ou l'autre indice de la position sociale, b) ces corrélations sont en règle générale plutôt modestes.

Ce double constat suggère que la notion de stratification est pertinente, mais que sa force explicative s'exerce d'une manière complexe. Mentionnons à ce titre les recherches sur les comportements et les attitudes politiques entreprises entre autres par Sidjanski et al. (1975), sur les comportements et attitudes liés à la famille et à la procréation (Held et Levy 1975, Bassand et Kellerhals 1975, Hoffmann-Nowotny

et al. 1982), sur les habitudes de loisirs (Lalivé d'Épinay et al. 1982, Lamprecht et Stamm 1994), sur l'éducation (Perrenoud 1984, Weiss 1986) et dans bien d'autres domaines. En ce qui concerne nos deux constats, les études suisses confirment les résultats obtenus dans d'autres pays comparables.

Les indices les plus souvent utilisés dans ces études sont ceux qui sont devenus conventionnels : la position ou le prestige professionnels, le revenu, le niveau scolaire. Ce sont d'ailleurs aussi ces critères de stratification qui ont été le plus souvent étudiés du point de vue de la répartition sociale des positions, celle des revenus posant des problèmes particuliers, même si l'on analyse les données de la statistique fiscale. Un effort important a été fourni par Zwicky (1984), mais à un niveau d'analyse qui ne permet pas de dépasser l'examen des seules inégalités de revenus, indépendamment d'autres dimensions de la stratification. D'autres recherches concernant cet aspect se sont limitées à des catégories sociales particulières, par exemple à la population âgée (Schweizer 1980, Gilliland 1983).

D'autres indices posent également des problèmes méthodologiques, tout particulièrement les informations concernant la position professionnelle, qu'elles soient recueillies directement auprès des intéressés ou secondairement par reclassement des données du recensement fédéral. Joye et Schuler (1995) ont construit un classement comparable à celui utilisé en France par l'INSEE ; Beer et al. (1986) l'ont fait par rapport aux statistiques de la mortalité en Angleterre. Ces travaux, d'orientation méthodologique, montrent qu'une clarification théorique est indispensable avant même la construction de mesures empiriques (Briand et Chapoulié 1985, Desrosières, Goye et Thévenot 1983, Gollac et Seys 1984).

Dans le domaine qui nous intéresse, il faut encore mentionner les études sur la mobilité sociale. Il en existe pour la population de Genève (Girod 1977), pour les enfants d'immigrés en ville de Zurich (Gurny et al. 1984) et en Suisse romande (de Rham et al. 1986), comme il existe une analyse des flux d'étudiants concernant différents niveaux du système scolaire et universitaire (Ries et Kriesi 1974). Dans chacun de ces cas, la perspective est trop restreinte pour permettre une appréhension englobante du système de la stratification sociale.

Un des aspects souvent abordés, ne serait-ce qu'implicitement, est celui des rapports entre différents critères de stratification, question

soulevée surtout dans une perspective de mobilité sociale, intergénérationnelle (positions professionnelles entre pères et fils) ou intragénérationnelle (transformation du statut scolaire en statut professionnel et de ce dernier en revenu ; OFS 1981, Meyer 1985).

Il ressort de ce bref tour de la littérature empirique que les chercheurs suisses font preuve d'un consensus tacite, qui semble par ailleurs se justifier par leurs résultats empiriques, sur la pertinence de la stratification sociale et des positions qu'y détiennent les individus, même si, là encore, le sujet n'est que rarement abordé en tant que tel, les recherches en question visant des problématiques plus «pratiques» dans la grande majorité des cas.

b) Inégalités perçues

Un tout autre aspect de la stratification concerne sa perception subjective par les acteurs sociaux. De nouveau, des éléments particuliers qui y sont relatifs se trouvent dans bon nombre d'études suisses, que ce soit sous l'angle de l'auto-placement dans un schéma de stratification sociale, de l'appréciation de la justice distributive ou d'autres manières de percevoir la structure sociale. Dans une analyse secondaire des données de Sidjanski et al. (1975), Meyer (1985) trouve par exemple des corrélations positives substantielles entre l'auto-positionnement dans la stratification (au-delà d'une tendance marquée à se placer «au milieu») et le revenu, le niveau scolaire ou la position professionnelle, et également une corrélation positive entre le revenu et l'opinion que les inégalités des revenus en Suisse sont justifiées. La seule étude entièrement destinée à la perception globale de leur société par les Suisses, à notre connaissance, est celle de Meier et Rosenmund (1982). De par le style d'interrogation choisi, elle ne se prête pas facilement à la comparaison, mais elle a le mérite d'aborder le sujet de front et de produire des résultats stimulants et souvent intrigants. Un des constats de cette recherche est celui d'une perception très biaisée de certaines réalités inhérentes au système des inégalités sociales : la majeure partie de la population sous-estime les inégalités, les perçoit mais les comprend peu (p. 91). Tout ceci est pourtant d'une interprétation peu aisée en raison de la stratégie d'interrogation, fortement métaphorique, choisie par les auteurs. Zwicky (1987, Zwicky et al. 1989) analyse de manière systématique les données d'une enquête sur les représentations des inégalités sociales réalisée en 1987. Les tendances générales qui se dégagent confirment ce qui précède : des proportions variables selon les questions mais toujours

substantielles des enquêtés ne s'aperçoivent guère des inégalités existantes, et parmi ceux qui s'en rendent compte, la majorité les estime justifiées ou en tous cas peu problématiques.

Quelques rares travaux s'intéressent à des aspects plus précis de ce problème. Ainsi Lorenzi-Cioldi et Joye (1986), dans un esprit semblable aux travaux de Coxon et Davies (1986) en Grande-Bretagne, analysent avec soin les dimensions sous-tendant les classements des professions opérés par les sujets, pour aboutir à quatre dimensions, en ordre d'importance décroissant : 1) le statut social au sens classique, 2) l'indépendance ou la dépendance professionnelle, 3) la formation ou le lieu d'exercice de la profession, et 4) le genre. Le statut semble être très intimement lié au salaire et la profession souhaitée à l'indépendance.

Une autre contribution à l'étude de la perception (et de l'évaluation) de certains aspects de la stratification sociale se trouve dans le travail de Blancpain et Häuselmann (1974) qui concerne en premier lieu le canton de Zurich, où il s'avère que les membres des deux générations interrogées concordent à se rendre compte de la priorité factuelle des critères de prestige : dans la liste des critères qu'ils jugent particulièrement importants figurent en premier lieu la position professionnelle, le type d'école fréquenté, le revenu et la fortune – d'autres critères comme celui de l'apparence vestimentaire ou de l'âge interviennent dans une moindre mesure. C'est la seule étude en Suisse qui, à notre connaissance, ait abordé la question de l'acceptation sociale des différents critères d'évaluation.

1.3.2 La différenciation contextuelle

Un nombre assez important d'études portent sur la question de savoir quelles sont les dimensions fondamentales des différences et des inégalités entre les contextes territoriaux qui constituent le pays dans son ensemble. La méthode privilégiée en a été l'analyse secondaire de statistiques officielles, et le niveau le plus souvent choisi est celui des cantons. Une partie de ces analyses est directement axée sur l'analyse structurelle (Hoby et Schindler 1972, Nef 1977, Schuler et Nef 1983) ; une autre a cherché à mettre en lumière les incidences de cette structure intercontextuelle sur certains types de comportement, notamment la participation et la prise de position lors des votations fédérales (Nef 1979, Joye 1987, Schuler et al. 1985) et la mobilité spatiale

(Bassand et al. 1985). Les résultats des analyses concernant la structure contextuelle en tant que telle sont nuancés, mettant l'accent entre autres sur l'indépendance des divers clivages culturels et socio-économiques. Ce dernier semble l'emporter quant à sa «puissance structurante» par rapport à un éventail assez large de comportements, politiques, mais aussi, pour ne citer qu'un seul exemple supplémentaire, celui des comportements familiaux (Held et Levy 1975, Levy 1984). Les multiples analyses menées à l'IREC, notamment l'atlas structurel de Schuler et al. (1985), font clairement ressortir un double constat : la dimension centre-périphérie, qui est largement celle des disparités régionales en termes socio-économiques, est centrale et elle est de pertinence comparable aux niveaux cantonal, méso-régional (12 types de structures socio-économiques) et microrégional (106 régions dites MS). Ces typologies ont été élaborées notamment pour l'analyse affinée des processus de mobilité spatiale, d'où le sigle MS (Bassand et al. 1985). Une analyse portant sur les communes suisses a fait ressortir le même type de structure (Joye et al. 1988). Certaines de ces analyses mettent en lumière l'existence de deux dynamiques structurantes de la dimension centre-périphérie, l'une étant en voie de se substituer à l'autre (Levy 1990, suite à Heintz 1978, 1980) ; la plus ancienne correspond à la dynamique industrielle, la plus récente à l'essor des activités industrielles et de service à haute valeur ajoutée, concentrées en milieu métropolitain (Ascher 1995, Leresche et al. 1995).

Une autre catégorie de recherches analyse plus en profondeur certaines régions et leur évaluation subjective par les habitants (Bassand et Hainard 1985, Meier-Dallach et al. 1982, Walter-Busch 1980). Si leurs résultats apportent des nuances supplémentaires à l'image des différences structurelles selon le contexte, elles confirment en règle générale la grande importance de la dynamique centre-périphérie pour la différenciation spatiale. Notre recherche, qui place la stratification dans le cadre plus global de la structure sociale suisse, ne saurait ignorer cette différenciation intercontextuelle.

Nous l'avons dit, la présence généralisée d'un minimum d'indices «positionnels» dans les analyses sociologiques témoigne d'un large consensus – d'ailleurs justifié par les résultats empiriques – quand à la pertinence de la stratification pour la compréhension de la vie sociale en Suisse. Une égale pertinence des différences entre contextes territoriaux ne bénéficie pas du même support, bien que les indices empiriques montrent qu'elle n'est pas négligeable.

Différentes observations laissent penser qu'entre les dimensions structurelles et culturelles il y a souvent interaction et non seulement superposition d'effets. Partant de l'hypothèse traditionnelle des clivages qui s'entrecroisent pour diminuer les conflits qu'ils génèrent, Kerr (1974) constate que non seulement le paysage social de la Suisse est caractérisé par un degré très élevé de «cross-cutting», mais que l'effet désamorçeur de ces «entrecroisements» est augmenté par le fédéralisme et les différences intercantionales qui l'accompagnent. C'est notamment ce double effet de parcellisation de l'intensité conflictuelle qui peut expliquer que d'après ses résultats, et contrairement à une dizaine d'autres pays européens, les sympathies partisans des Suisses ne sont pas moins conditionnées par leur appartenance linguistique et leur pratique religieuse que par leur position de classe.

Une typologie structurelle des contextes spatiaux a été employée avec un succès empirique certain (Meier-Dallach et al. 1982, et plus tard, Schuler et Nef 1983, Schuler et al. 1985). Leurs données ne semblent cependant pas avoir été exploitées d'une manière qui permettrait d'en dire plus sur les effets d'interaction postulés ci-dessus, les auteurs s'intéressant surtout aux questions d'évaluation et d'identité. Une mise en rapport systématique des jugements subjectifs des régions obtenus par Walter-Busch (1980) selon ces typologies contextuelles, si prometteuse qu'elle paraisse dans notre perspective, n'a pas encore été entreprise. La corrélation simple telle qu'elle apparaît indirectement chez Schuler et al. (1985) ne fournit pas de résultats suffisamment clairs.

1.3.3 Valeurs et modes de vie

La perception de la société et l'interprétation des conduites sociales qui ont cours dans l'opinion helvétique, comme dans le monde occidental, sont de prépondérance normative et font couramment appel aux valeurs en guise de facteurs explicatifs. Plusieurs ouvrages abordent les valeurs, le plus souvent des valeurs particulières dont la sélection est dictée par l'objectif spécifique de la recherche. L'essai de Willy (1966) est resté sans lendemain, et les rares études s'intéressant directement aux valeurs restent limitées aux jeunes en général (Blancpain et Häuselmann 1974, Blancpain et al. 1983, Sigg 1970) ou aux recrues (Frei et Kerr 1974, Girod 1977, Meyer 1982). A l'exception des études de Melich (1991) et de Sacchi (1991), les études qui concernent

une partie plus importante de la population traitent les valeurs plutôt accessoirement (Fischer et Trier 1962, Held et Levy 1975, Hoffmann-Nowotny et al. 1982, Lalive d'Épinay et al. 1982, Mouvement populaire des familles 1979, Schmid 1981) ou se limitent à des domaines spécifiques (Lalive d'Épinay et Garcia 1988).

Avant de résumer quelques résultats de ces recherches, il convient de rappeler les critiques théoriques et méthodologiques formulées à l'égard de la vague récente d'études qui ont fait suite aux travaux de Inglehart (1971, 1977) sur l'affaiblissement des valeurs «matérielles» au profit de valeurs «immatérielles». Ces critiques s'appliquent, à quelques nuances près, aux études suisses ; afin de permettre une certaine continuité, nous incluons cependant également un indice de post-matérialisme.

La première étude rigoureuse qui aborde les valeurs en Suisse est celle de Boltanski (1964), basée sur une enquête de dimension nationale effectuée en 1962 dans le cadre des préparatifs de l'exposition nationale de 1964 (voir aussi Levy 1986). Il fait ressortir un consensus idéologique assez prononcé : interrogés sur les «qualités du Suisse», les sujets mentionnent assez régulièrement un ensemble de caractéristiques parmi lesquelles figurent principalement l'acharnement au travail, l'endurance, le sérieux, l'ordre, l'économie, la prudence en affaires, la propreté dans la tenue du ménage, et l'esprit de famille (p. 22). Les éléments cités forment un ensemble cohérent dans le sens qu'ils sont le plus souvent cités en bloc. La prépondérance de cet ensemble apparaît aussi négativement : «Pour la plupart (52%), exprimer les défauts des Suisses ne peut être qu'énoncer les excès de la vertu suisse» (p. 23).

D'aucuns qualifient, rétrospectivement, cet ensemble de valeurs de «traditionnel». La question de sa particularité suisse mise à part, il paraît assez proche des valeurs élaborées par les «industrialistes» du 19^e siècle et par les catégories sociales qui se sentaient particulièrement proche d'eux. Ceci vaut pour la centralité du travail dont la valorisation apparaît détachée de son résultat (qu'il soit spirituel, culturel ou matériel), mais aussi pour les stéréotypes sexuels (Hausen 1976, Stalder 1984).

D'après les analyses de Boltanski – toujours au début des années 60 – cet ensemble de valeurs est propre à une position sociale intermédiaire ou supérieure (cadres supérieurs et moyens, professions libérales, patrons). La culture scolaire le reproduit – c'est pour le moins ce

que suggère sa corrélation étroite avec le niveau scolaire atteint. De surcroît, il semble faire partie d'une orientation traditionnelle plus globale, renforcée notamment par la pratique religieuse (sans égard à la confession) et par la situation rurale. Tenant compte des processus de sécularisation, de migration vers les villes et de modernisation structurelle intervenus depuis le moment de cette étude, il serait cependant étonnant que le constat de Boltanski concernant le début des années soixante puisse être fait sans autre aujourd'hui.

Fischer et Trier (1962) ont effectué une étude de stéréotypes à l'aide de différenciateurs sémantiques peu avant Boltanski, mais sur une population plus restreinte (élèves d'écoles normales et étudiants). Leurs résultats apportent quelques éléments permettant de comprendre la dimension affective de la notion du travail, si fortement intégrée à l'image que les Suisses avaient d'eux-mêmes à cette époque selon Boltanski. Si on se limite aux relations de ressemblance ou de dissemblance entre les notions que les auteurs ont fait évaluer, on constate une ambivalence intéressante. Le profil sémantique du travail est, en effet, très proche de notions que l'on pourrait qualifier de patriarcales, comme «masculin», «autorité» ou «père», mais aussi de «ami» et «amour». Dans une mesure moindre, mais clairement présente, il ressemble également aux profils de notions comme «mère» et «loisir». Cette ambivalence n'a rien de négatif. Elle permet au contraire d'affirmer qu'au début des années soixante, du moins dans la population de futurs instituteurs et d'étudiants interrogée par ces auteurs, le travail évoque des sentiments de familiarité, globalement positifs.

Une autre étude (Sigg 1970), réalisée en 1966 auprès de trois échantillons de 50 jeunes ouvriers citadins, 50 étudiants et 50 jeunes paysans en Suisse alémanique, découvre des images du Suisse qui ont, là encore, les mêmes caractéristiques. Ces trois groupes indiquent comme «typiquement suisses» les attributs suivants : assidu au travail, ayant le sens du devoir, fiable, travailleur, efficace, propre, faisant individuellement son succès. Les trois catégories interrogées ne se distinguent ni par leur image du Suisse, ni par celle qu'elles ont d'elles-mêmes (relevées d'ailleurs à l'aide du même outil qu'emploient Fischer et Trier) ; elles ne distinguent guère leur autostéréotype (image de soi-même) de celui du «Suisse idéal». Par contre, Sigg constate auprès des étudiants un faible décalage entre l'image idéale et celle du «Suisse tel qu'il est vraiment» (corrélation $r = -.20$), une ressemblance affirmée auprès des jeunes ouvriers ($r = .72$) et presque une identité auprès des jeunes paysans ($r = .91$; pp. 291-297). Ici apparaît donc

une première faille, encore très circonscrite et située en milieu universitaire, dans l'image de «soi-en-tant-que-Suisse» intacte dont font état les études antérieures.

Sigg a réalisé son enquête pendant la période qu'on pourrait qualifier d'«incubation» du mouvement étudiant (Duvanel et Levy 1984, p. 22/23). Cinq ans plus tard, dans une enquête effectuée en 1971 dans le canton de Zurich, Blancpain et Häuselmann (1974) produisent des résultats qui permettent de conclure à une évolution dans le prolongement de ce qui vient d'être constaté. En réponse à une de leurs questions concernant l'importance réelle et celle idéale de différents critères d'évaluation sociale, les membres de la génération des parents (45 à 60 ans) et ceux de la jeune génération (15 à 30 ans) s'accordent pour dire que le revenu et la position professionnelle ont une importance prééminente, et que cette importance est exagérée. Cette exagération paraît pourtant plus prononcée aux yeux des jeunes qui, à l'encontre de leurs aînés, semblent considérer ces critères comme n'étant pas fondamentalement générateurs de légitimité sociale (notamment pp. 191-197).

La conception originale de cette étude permet de vérifier sous un angle peu habituel mais fort pertinent la distinction entre orientations matérialistes et non matérialistes ou plus précisément entre l'orientation vers le succès social (intégration et mobilité) et celle vers la sociabilité et la qualité de la vie. Les critères d'évaluation que l'on peut rattacher à ces deux orientations apparaissent déjà dans l'étude de Boltanski. Etant donné le caractère ouvert de la question concernant les vertus suisses chez Boltanski, on peut néanmoins penser que le changement d'orientation se présente plutôt sous forme d'un ré-équilibre, d'une repondération, que sous la forme d'une innovation fondamentale.

En réunissant des indications éparses plus récentes, Heintz (1976) essaie d'examiner le destin de ce changement après la récession de 1973/75. Il conclut que, d'une part, les valeurs matérielles sont loin d'avoir disparu – ce qui serait d'ailleurs fort surprenant étant donné le fait qu'elles restent au centre de l'organisation sociale factuelle. Mais, d'autre part, il constate que les attitudes alternatives, critiques, à l'égard du fonctionnement dominant de la société, ne paraissent guère perdre du terrain – et il se demande si ces deux attitudes (ou plutôt les groupes qui les affichent) ne risquent pas de s'éloigner pro-

gressivement les uns des autres, clivage intergénérationnel qui pourrait revêtir une portée politique plus conséquente.

Couvrant toute la période de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 70, les données de Kriesi et al. (1981, voir aussi Duvanel et Levy 1984) montrent qu'au niveau de la mobilisation politique des citoyens, une transition s'est opérée autour de 1971.⁷ Alors qu'on se trouve au milieu de la période où se manifeste avec vigueur la nouvelle gauche (1968-75), les mobilisations écologiques commencent à se développer en s'accélégrant (Levy 1981, Bassand et al. 1986, Giugni et Kriesi 1990). Cette transition concerne également le recrutement des personnes mobilisées : après la gauche classique, dont les revendications furent portées par les ouvriers et leurs organisations, ce sont surtout les jeunes et, parmi eux, les étudiants en particulier qui constituent la nouvelle gauche. Dès 1971, et surtout s'agissant des revendications écologiques, ce sont des personnes directement concernées par un problème (p.ex. l'implantation prévue d'une installation nucléaire, la construction d'une autoroute, la destruction d'un quartier, etc.) qui se mobilisent. Alors que dans cette période, les problèmes que continuent de soulever le travail et son organisation sont avant tout traités dans le cadre de négociations plus ou moins institutionnalisées, voire même ritualisées, et qu'ils ne mobilisent plus guère les intéressés directs, de nouveaux problèmes émergent, davantage liés à la qualité de la vie dans les domaines autres que le travail. Ils activent d'autres segments de la population, souvent peu politisés initialement et appartenant à la catégorie peu étudiée et difficilement identifiable des «nouvelles classes moyennes» : les résultats des enquêtes comparées chez Kriesi (1985) confirment pour la Suisse des résultats analogues à ceux obtenus dans la plupart des autres pays hautement industrialisés (Barnes et Kaase 1979, Brand 1985). Si nous attribuons ici une importance particulière aux «nouveaux mouvements sociaux» et aux manifestations qui leur sont apparentées, c'est en raison de leur qualité de révélateur et d'acteur du changement, notamment sur le plan des valeurs (Bassand et al. 1986). C'est dans ce sens très vaste qu'il convient ici d'entendre l'appellation «politique».

⁷ Cette transition intervient à la fin (provisoire ?) d'un autre changement important des comportements politiques : le déclin de la participation moyenne aux votations (notamment fédérales). Riklin et Kley (1981) ont fourni une analyse quantitative panoramique de ces questions. Joye, Bassand et Schuler (1988) ont montré les liens entre le changement de la participation électorale et la structure spatiale.

Meyer et al. (1982) rapportent les résultats d'une enquête auprès des recrues de 1979 montrant que le travail professionnel, du point de vue de l'importance qu'on lui attribue subjectivement, est proche de la famille, alors que les amis sont davantage associés au temps libre – ce qui pourrait indiquer qu'au niveau des représentations, le travail s'éloigne des domaines de la convivialité, cela par rapport aux résultats du début des années soixante. Les données de Meyer sont limitées aux jeunes citoyens suisses de 19-20 ans, mais des données de sondages concernant la période immédiatement suivante (les années 1983/84 ; Lötscher 1984) donnent à penser que pour l'ensemble de la population également, les liens entre le travail et les objectifs considérés comme importants dans la vie sont désormais peu serrés. Pour n'en citer qu'un exemple : parmi les huit objectifs désignés comme tels, un seul (pouvoir mettre à profit ses capacités) trouve, selon les enquêtés, un terrain de réalisation meilleur dans le domaine du travail que dans celui des loisirs.

Ces indications, certes peu nombreuses et disparates, permettent de considérer comme assez plausibles quelques tendances majeures. L'évolution qu'on observe en Suisse rejoint celle d'autres sociétés du même type :

- les idéaux traditionnels perdent de leur consensualité ;
- l'importance subjective du travail dans le domaine des objectifs personnels diminue sans pour autant perdre sa place centrale ;
- cette relativisation s'opère dans deux sens : d'une part, le travail se détache d'un ensemble d'orientations traditionnelles, et d'autre part, la cohésion de l'ensemble de ces orientations s'affaiblit ;
- des orientations non-matérialistes gagnent du terrain, notamment auprès des jeunes générations, jusque dans les années quatre-vingt, et le rapport au travail se modifie dans le même sens.

Ajoutons qu'il y a des raisons de penser que la crise de l'emploi du début des années 1990 a fait largement régresser cette évolution «post-matérialiste» des valeurs. Au moment de la rédaction de ce travail, nous ne disposons pas d'études empiriques pour le vérifier.

Nous avons indiqué qu'une certaine critique des approches classiques de la stratification suggère de leur substituer une analyse en termes de styles ou de modes de vie (Kreckel 1985, Juan 1991). A défaut de recherches directement orientées sur ce sujet en Suisse, il existe un certain nombre d'études dont on peut rattacher l'objet à cette notion. Citons à titre d'exemple les études de marché destinées à repérer les habitudes de consommation (Beobachter 1960), les recherches sur la vie familiale (Kellerhals et al. 1982, Held et Levy 1975), sur les comportements de mobilité spatiale (Bassand et al 1985), sur les conditions de vie (Mouvement populaire des familles 1979), sur les activités de loisir (Lalive d'Épinay et al. 1982), sur la vie associative (Kellerhals 1974), les comportements de consommation d'énergie (Bovay et al. 1987) ou encore sur les budgets-temps (Schiffer 1981). Il est peu aisé d'entreprendre une tentative de reconstruction semblable à celle effectuée à l'égard des valeurs en raison du caractère ponctuel et éparpillé des objets étudiés par ces recherches, tout valables qu'elles soient quand il s'agit de détenir des informations précises sur un sujet circonscrit. Deux constats globaux sont toutefois possibles : 1. le bien-être matériel s'est amélioré dans la population suisse sur une large échelle depuis les années cinquante, 2. les modes de vie connaissent, comme ailleurs en Europe, à la fois une individualisation et une pluralisation qui ne remplace pourtant pas, et de loin, les modèles culturels prédominants (par exemple en ce qui concerne la cohabitation familiale).

Au delà de ces travaux relativement ponctuels qui peuvent tout au plus servir à reconstruire une espèce de patchwork, nous ne connaissons aucune étude suisse qui aurait «l'épaisseur sociologique», par exemple, de celle de Bourdieu (1979) ou de Vester et al. (1993), ni l'ampleur descriptive de celle de Cathelat (1986). Etant donné le manque de recherches fondamentales sur la stratification dans une optique relativement classique, le statut contesté des études sur les modes de vie en tant qu'alternatives à celles-là, et la difficulté de combiner dans un seul questionnaire toutes les informations exigées par une comparaison systématique, nous optons pour une démarche plus classique.

1.4 Un cadre théorique

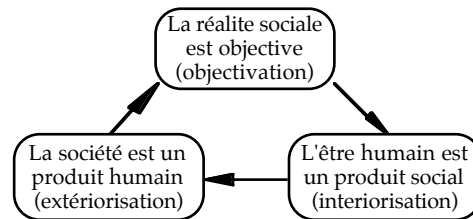
1.4.1 La structure sociale : un modèle ouvert

Pour notre recherche, nous n'avons pas voulu nous enfermer dans un modèle théorique «fort», c'est à dire fortement élaboré et enrichi d'hypothèses déductives, de la structure sociale ou de la stratification. Un cadre conceptuel nous est néanmoins indispensable. Nous le maintenons aussi ouvert que possible, en adoptant quelques grandes distinctions telles qu'on les trouve dans la quasi-totalité des théories sociologiques. Dans cette présentation initiale de notre cadre de référence, nous nous limitons au strict minimum. Nous enrichirons ces éléments au fur et à mesure que nous aborderons des sujets et des littératures spécifiques dans les chapitres successifs.

La grande problématique des rapports entre les structures sociales et l'action humaine est au cœur de notre thème. Afin de préciser nos présupposés sur la nature du social qui est ici en jeu, nous nous inspirons du modèle de Berger et Luckmann (1966, voir aussi Giddens 1984, Archer 1988). Ce modèle intègre trois visions fort différentes, qui sont souvent – et, à notre avis, faussement – juxtaposées ; le modèle les traite comme strictement complémentaires (graphique 1.1). Nous considérons ce schéma comme une base heuristique qui fixe les termes de toute théorie de l'institutionnalisation ou, en d'autres mots, de la production, de la reproduction et de la transformation de l'ordre social.

Dans le cadre de nos analyses, les trois moments et les rapports entre eux ne seront pas traités à égalité. Notre objet d'analyse principal, la stratification sociale, nous amène à focaliser notre attention en premier lieu sur les objectivations puis sur le lien entre objectivation, intériorisation et extériorisation par l'étude des rapports entre les positions structurelles, les pratiques et les représentations. Nous resterons cependant pleinement conscients de la coexistence de ces trois modes de production/reproduction du social.

Graphique 1.1 : Trois moments de la nature du social (selon Berger et Luckmann)



Dans cette optique, nous traitons la stratification en tant que système institutionnalisé d'inégalités dans un système social global. Avec Turner (1984), nous distinguons trois processus fondamentaux qui constituent, dans des combinaisons historiquement variables, la stratification à l'échelle sociétale : 1. la distribution de ressources socialement valorisées, 2. la différenciation de catégories sociales, 3. le classement hiérarchique de ces catégories. C'est à ces trois aspects que nous nous intéresserons avant tout en considérant parmi les catégories dont nous examinerons le classement non seulement des « couches » ou « classes » sociales, mais aussi des catégories non prévues par les théories classiques de la stratification, celles définies par le genre et la nationalité. Notre hypothèse de travail la plus fondamentale postule que l'ordre institutionnel dynamique de la société, lié au jeu combiné des actions individuelles et collectives s'exprime, dans ces inégalités en les reproduisant ou en les transformant.⁸

Sans aller très loin dans l'élaboration théorique, nous adoptons la distinction entre les éléments culturels et structurels de l'organisation sociale en mettant l'accent avant tout, mais non exclusivement sur la deuxième catégorie. Il est donc important de préciser surtout les éléments structurels ; nous distinguons trois axes principaux de différenciation structurelle :

- a) horizontale entre champs ou secteurs de la vie sociale ;
- b) hiérarchique à l'intérieur de ces champs ;

⁸ L'insertion de la Suisse dans l'espace international fait également partie du contexte structurel qui concerne notre recherche, mais il ne nous sera pas possible d'en tenir compte sur le plan empirique.

c) systémique entre niveaux de l'organisation sociale.

Commentons brièvement ces trois dimensions en soulignant que leur expression varie historiquement et que si les processus de différenciation semblent en général l'emporter sur les autres, il serait sans doute trop simple de postuler que la différenciation sociale augmente fatalement et de manière linéaire.

a) *Différenciation horizontale et champs sociaux*

La différenciation horizontale désigne en général la distinction de domaines ou secteurs institutionnels plus ou moins spécialisés dans une société tels que le système scolaire, l'économie, le système politique, celui des églises, l'armée, mais aussi celui de la justice ou de la santé. Le critère est clairement institutionnel, même si chacun de ces domaines peut être caractérisé par une certaine spécialisation sur une ou plusieurs fonctions sociales. La cohérence de ces secteurs n'est pas toujours très prononcée au point qu'il n'est parfois pas aisé de déterminer l'existence d'un tel secteur (exemple : existe-t-il un secteur institutionnel des loisirs ?). Elle se situe, elle aussi, davantage sur le plan organisationnel que sur le plan de la nature intrinsèque des activités qu'un secteur organise, voire même monopolise.⁹

b) *Hiérarchies*

La différenciation verticale concerne le degré de hiérarchisation ou d'inégalité qui existe au sein d'un champ social, avec les questions plus spécifiques liées au double visage de l'inégalité en tant que distribution inégalitaire de ressources et en tant que situation plus ou moins privilégiée de groupes bien identifiables par rapport à ces res-

⁹ Un exemple parlant est le travail. D'une part, c'est sans doute le secteur économique qui est le site organisationnel privilégié de cette activité; il l'organise de manière relativement exclusive, contraignante et efficace. Dans ce sens institutionnel, le «monde du travail» est largement identique à l'économie et identifiable par ce fait. D'autre part, sur le plan du travail en tant qu'activité humaine «productive» dans un sens général, il est évident que la limitation du secteur économique aux échanges marchands, donc au travail rémunéré, en exclut de larges composantes, notamment le travail ménager. D'un point de vue sociologique, il est essentiel de ne pas confondre les aspects institutionnel et intrinsèque. Le premier peut constituer une cohérence sociale organisationnelle, le deuxième une cohérence existentielle, de sens culturel. L'exemple du travail montre bien que ces deux aspects peuvent diverger considérablement.

sources. Ces groupes peuvent être caractérisés par rien d'autre que la relative stabilité de leur situation par rapport aux ressources en question – la notion de classe, de strate ou de couche sociale se réfère à cet aspect (quand il est considéré dans le cadre d'une société). Ils peuvent cependant aussi être identifiés socialement par une appartenance catégorielle (une dimension d'hétérogénéité selon Blau), et ce n'est sans doute pas un hasard si les appartenances qui sont particulièrement liées aux inégalités sociales centrales (le genre, l'appartenance ethnique ou nationale, l'âge) tendent à avoir un caractère attribué plutôt qu'acquis et correspondent assez bien à certains des critères qui soutiennent également les préjugés et la discrimination (surtout la visibilité de l'appartenance). L'attribution au «ascription» apparaît ainsi comme un stabilisateur des inégalités.

C'est ici que se situe la problématique de la stratification en premier lieu, mais elle est si étroitement liée aux deux autres axes de différenciation qu'elle ne saurait être clairement appréhendée sans en tenir compte. Comme les autres axes de différenciation, la hiérarchisation n'échappe pas aux processus d'institutionnalisation et de désinstitutionnalisation. Elle apparaît souvent comme l'axe potentiellement le plus conflictuel de l'ordre social ; son acceptation (légitimité) est donc un des enjeux idéologiques majeurs dans les champs sociaux connaissant un minimum de différenciation.

Les organisations sont sans doute les formes (structurelles) d'institutionnalisation d'inégalités les plus efficaces ; c'est à ce titre qu'elle contribuent de manière essentielle à la dynamique inégalitaire dans la société toute entière.

c) Systèmes emboîtés, niveaux systémiques et contextes spatialisés

La différenciation systémique est la dimension la moins systématiquement prise en compte dans les travaux sur la stratification. Elle concerne le fait que par l'existence de sous-systèmes plus ou moins vastes ou englobants par rapport à leurs propres sous-systèmes, l'ordre social est aussi organisé en niveaux. Les systèmes de niveaux différents peuvent être emboîtés,¹⁰ mais ils peuvent aussi constituer les sous-unités de systèmes englobants parallèles. C'est l'aspect «poupée russe» de la structure sociale. Les sous-systèmes d'un niveau

¹⁰ Heintz (1968) parle de systèmes concentriques, utilisant une métaphore quelque peu réductrice quant aux structures effectivement existantes.

donné tendent à former à leur tour, dans le cadre d'un système qui les englobe, une structure différenciée verticalement et horizontalement (Barel 1973, Heintz 1972a). Par rapport à cet axe, le système le plus englobant est la société mondiale ; elle constitue le niveau systémique le plus élevé, le plus macroscopique. A l'opposé, les systèmes du niveau le plus microscopique sont les groupes de face-à-face.¹¹ En dernière analyse, les individus apparaissent ainsi structurellement et culturellement comme citoyens du monde, tout en ayant des appartenances plus «proches», sans doute plus structurantes dans leur vie quotidienne aux niveaux local ou régional (soit, d'un niveau systémique moins élevé). Les systèmes sociaux sont liés quasi obligatoirement à un territoire ; c'est notamment le cas des systèmes sociétaux ou politico-administratifs comme les communes, les cantons, les nations. D'autres peuvent être plus ou moins mobiles par rapport à leur insertion territoriale ; cette mobilité est surtout exemplifiée actuellement par la délocalisation d'entreprises.

La plupart des recherches sur la stratification ont pour cadre une société dans ses limites nationales ; d'ailleurs, en règle générale, sans vouer des réflexions théoriques particulières à cette délimitation.¹² Par cette pratique, on «contrôle» l'axe de la différenciation systémique sans l'explicitier. Ainsi, la recherche est organisée de manière à éviter la nécessité d'intégrer la différenciation systémique à sa théorisation.

Comparée à la distinction simplifiée entre les niveaux micro- et macrosociaux, souvent présente dans la littérature, l'idée d'un axe de différenciation systémique dont le nombre de niveaux n'est pas limité a priori nous paraît préférable ; elle sensibilise à la possibilité que des niveaux intermédiaires aient leur importance. Dans cet esprit, nous vouerons un intérêt particulier au niveau mésosocial dans le monde du travail dont l'organisation en différents marchés de l'emploi segmentés est un sujet devenu classique (Baron et Bielby 1980, Baron

¹¹ On pourrait sans doute pousser l'analyse plus loin et considérer les individus eux-mêmes comme systèmes. Le transfert de certaines notions sociologiques à ce niveau pourrait être stimulant, mais on sortirait alors du cadre de l'analyse sociologique à proprement parler.

¹² Le terme même de stratification est si rarement utilisé en rapport avec d'autres cadres systémiques (inégalités internationales, disparités régionales, hiérarchie au sein d'une organisation) que son utilisation suffit à véhiculer cette délimitation tacite.

1984 en ont fait un état des lieux particulièrement stimulant), mais peu intégré aux analyses de la stratification. La différenciation contextuelle aux niveaux communal et régional est un autre aspect mésostructurel que nous examinerons systématiquement.

On doit supposer que dans les sociétés contemporaines, la rencontre est rarement immédiate entre les individus et «le système» avec ses structures macrosociales ; les individus sont plus directement confrontés à des structures mésosociales. Cette réflexion doit aussi être considérée dans l'étude des liens entre l'insertion structurelle des individus et les représentations du monde social qu'ils développent.

d) Relations entre les trois dimensions fondamentales

Conceptuellement, les trois dimensions sont indépendantes les unes des autres. Théoriquement, on peut postuler que les processus de différenciation ou d'homogénéisation les concernent de manière plus ou moins coordonnée tout en rendant possible des décalages. Empiriquement, elles se recoupent : la différenciation horizontale peut exister à plusieurs niveaux systémiques, par exemple au sein d'une organisation (divisions d'un hôpital ou d'une entreprise), la différenciation verticale également («stratification» d'entreprises dans une branche selon des critères économiques, stratification de régions ou de pays selon des critères centre / périphérie) ; inversement, la différenciation systémique peut exister au sein d'une organisation (système de paroisses locales, chapitres et regroupements régionaux au sein d'une église organisée à l'échelle nationale, voire internationale).

Si l'on considère l'articulation entre les différenciations systémique et horizontale, il peut être utile de distinguer deux types de systèmes ou de champs : des champs globaux et des champs partiels. Les premiers englobent les fonctions qui sont différenciées en secteurs institutionnels et sont dans ce sens «complets» ; en règle générale, ce sont les contextes territoriaux, donc les systèmes sociaux spatialisés qui ont ce caractère de systèmes globaux (ou «sociétaux»). Les seconds correspondent à des secteurs qui ne forment pas un tout social en eux-mêmes, mais font partie au contraire de la spécialisation fonctionnelle au sein d'un système sociétal ; ils se trouvent de ce fait insérés dans une relation de complémentarité avec les autres secteurs au sein du même système. Cette distinction n'exclut pas qu'entre des systèmes sociétaux, des relations de spécialisation, d'interdépendance, voire de dépendance peuvent se développer, par exemple dans le sens de la

«division internationale du travail» ou d'une analogue complémentarité asymétrique entre provinces, cantons ou régions.

Un autre type de relation entre ces axes de différenciation est lié au fait que de manière certes variable et non exclusive, les secteurs institutionnels sont des formes d'institutionnalisation structurelle de certaines valeurs qui ont le caractère de biens sociaux dans la mesure où leur production et leur distribution se trouvent organisées en leur sein.¹³ Il existe un lien intime entre la différenciation horizontale et verticale dont la causalité peut sans doute aller dans les deux sens : la différenciation horizontale peut engendrer une augmentation de la hiérarchisation par l'introduction de fonctions de coordination et de contrôle, la différenciation hiérarchique peut motiver une augmentation de la spécialisation institutionnelle visant à consolider les décalages de pouvoir.

1.4.2 Culture, idéologie, représentations

Nous reprenons ici l'aspect du degré d'institutionnalisation des valeurs auquel nous attachons une importance particulière. L'univers culturel d'une société peut englober des valeurs non seulement très diverses, mais également très différemment insérées et concrétisées dans des institutions (Heintz 1981). Il convient de distinguer à ce propos deux types d'institutionnalisation, l'un culturel, l'autre structurel. Nous considérons une valeur comme institutionnalisée culturellement si elle est élaborée, reproduite, transmise, plus ou moins informellement dans le cadre d'une tradition culturelle. Elle contribue ainsi à l'identité sociale des acteurs socialisés dans cette culture ; il peut s'agir d'un groupe dominant ou dominé. Elle est institutionnalisée structurellement si sa réalisation est organisée et contrôlée dans le cadre de systèmes sociaux constitués tels que l'économie ou le sys-

¹³ Il n'est pas toujours aisé d'attribuer sans ambiguïté une, voire des valeurs sociales aux secteurs institutionnels, et parfois l'exercice prend une allure idéologique dans la mesure où ces valeurs sont utilisées pour légitimer des aspects organisationnels dont l'acceptation pose problème. Il y a cependant des apparentements évidents entre le système scolaire et le bien social de la formation, l'économie et les biens du bien-être matériel médiatisés par le salaire et la fortune, mais aussi la position professionnelle et ses corollaires (prestige, autonomie, pouvoir), l'armée et la sécurité collective – et ce dernier exemple illustre aussi l'ambiguïté signalée concernant l'utilisation idéologique du lien entre valeur sociale et «son» secteur institutionnel. Nous laissons aux lecteurs le soin de compléter la liste par rapport aux sociétés actuelles.

tème scolaire. Les deux types d'institutionnalisation peuvent se combiner, ce qui nuance le tableau théorique. Par hypothèse, la force sociale d'une valeur varie selon

1. qu'elle est partagée par quelques personnes (valeur personnelle ou faisant partie de la sous-culture «informelle» d'un groupe, sans institutionnalisation particulière en dehors des us et coutumes du groupe ; exemple : l'excellence dans les formes de convivialité propres à un groupe ou à une famille) ;
2. qu'elle est institutionnalisée culturellement mais non structurellement, que ce soit auprès d'une minorité ou d'un mouvement social (valeur sous-culturelle ou contre-culturelle ; exemple : la virtuosité religieuse dans le cadre d'une secte, le talent d'organisation dans le cadre d'un mouvement politique), que ce soit auprès d'une majorité (exemple : l'amour, l'honnêteté, la chaleur humaine), ou ;
3. qu'elle est institutionnalisée à la fois structurellement et culturellement (exemple : la richesse matérielle, la justice, la santé).¹⁴

Ces réflexions concernent l'influence motivante des valeurs sur les comportements. Ce n'est pas le seul rôle des valeurs, et probablement n'est-il pas aussi important que le sens commun tend à le supposer. Il convient d'en mentionner un deuxième, peut-être plus important : celui de la légitimation culturelle, voire idéologique. Son principe général est simple : pour faire apparaître une action ou un état de fait (par exemple l'inaccessibilité d'échelons supérieurs aux femmes ou l'inégalité des richesses) comme légitime, il s'agit d'en montrer ou évoquer la correspondance avec une valeur ou des valeurs communément acceptées. L'action en question apparaîtra légitime dans la mesure où elle peut être présentée comme réalisation d'une valeur

¹⁴ La quatrième possibilité logique, institutionnalisation structurelle, mais non culturelle, nous paraît si particulière et probablement passagère que nous la négligeons ici. On pourrait par exemple considérer que dans la mesure où le travail perdait complètement son sens culturel en tant que valeur, mais restait incontournable pour assurer la survie personnelle, la situation correspondrait à cette possibilité. L'exemple montre qu'il s'agit d'une constellation très théorique dont l'existence sociale n'est certes pas exclue, mais ne paraît pas pouvoir s'inscrire dans la durée – soit elle trouve sa légitimité sociale par une élaboration culturelle, soit elle disparaît à la longue par manque de légitimité.

acceptée et que cette présentation se transforme en perception courante (par exemple : préserver l'identité différente des genres ou les bonnes conditions d'éducation des enfants ; rémunérer suffisamment bien les responsabilités attribuées aux détenteurs du pouvoir économique ou politique pour garantir qu'ils assument leur fonction pour le bien de toute la société). La légitimité peut découler de convictions idéologiques profondes ou d'autres types de représentations culturelles, incluant le simple fait d'ignorer ou de ne pas pouvoir prévoir des alternatives à une situation considérée comme immuable.

1.4.3 Acteurs et structure : localisation structurelle et parcours, valeurs et comportement

Fidèles à notre référence au modèle de Berger et Luckmann (1969) sur le caractère tantôt donné, tantôt modelable de l'ordre social, nous nous intéresserons non seulement à la structure des inégalités en tant que telle, mais également aux effets que la position des individus dans le système des inégalités peut avoir sur leur manière de se situer par rapport à la société. Dans cette optique, il s'agit de trouver des articulations entre les perspectives macro- et microsociologiques, entre les structures institutionnelles «larges» et la vie pratique, quotidienne, en tenant compte du fait que les individus ne sont qu'exceptionnellement confrontés à la société dans son ensemble, comme nous l'avons déjà signalé.

Il s'agira aussi de combiner la perspective statique de leur localisation dans la structure et la perspective dynamique de leur parcours de vie. Les individus font l'expérience des secteurs et domaines de la vie en société en raison de leur insertion successive dans différents champs et en raison de leur mobilité à l'intérieur de ces champs. Dès lors, leur parcours de vie se définit sociologiquement en fonction des trois axes de différenciation :

- les mouvements par rapport à la différenciation horizontale s'analysent comme des séquences d'insertions et de désinsertions, séquences qui sont elles-mêmes plus ou moins institutionnalisées, ordonnées socialement ;
- les mouvements par rapport à la différenciation verticale s'analysent comme des itinéraires de mobilité ascendante ou descendante ;

- les mouvements par rapport à la différenciation systémique s'analysent comme des migrations, c'est à dire comme un déplacement entre systèmes sociétaux de niveau national ou subnational.

La variable «indépendante» la plus souvent utilisée dans ce genre d'études est sans doute la position globale de l'individu ou de la famille dans la stratification. Une large gamme d'attitudes et de comportements ont été mis en rapport avec elle, et ce n'est que rarement qu'aucune association n'est obtenue (Zwicky 1985). Ces associations ne sont pas toujours très étroites, laissant une marge d'influence considérable à d'autres facteurs, mais elles se maintiennent systématiquement. Dans cette recherche, nous opérons un choix de quelques attitudes, perceptions et comportements dont la fonction principale est de permettre la pondération des différents modèles de la structure sociale quant à leur capacité explicative (par exemple concernant la perception de soi-même, les inégalités, les priorités de valeurs ou des enjeux socio-politiques).

Un aspect plus controversé et comportant des problèmes méthodologiques est celui des «aspects horizontaux de la stratification», c'est à dire de l'incohérence de la configuration de positions (Bornschier et Heintz 1977, Slomczynski 1989). Ici, différentes interprétations entrent en concurrence et engendrent des hypothèses divergentes : 1) en termes d'attentes sociales globales – dans cette perspective, c'est l'incohérence en tant que telle qui est considérée comme problématique, indépendamment de sa nature particulière (Lanski 1954) ; 2) en termes de relation entre statuts d'investissement et statuts de récompense (Geschwender 1967, Alschuler 1973) ; et 3) en termes de relation entre positions de pouvoir et positions de prestige (Heintz 1968).¹⁵ Les deux dernières conceptions paraissent plus intéressantes, parce qu'elles distinguent selon des types d'incohérence. La gamme des variables «dépendantes» mises en relation avec ces aspects de la localisation structurelle est de nouveau très large, elle s'étend d'attitudes et de comportements politiques (notamment pro- ou anti-statu quo) jusqu'à certains traits du fonctionnement psychique. D'un point de vue théorique, la problématique de l'incohérence statutaire découle de la conception multidimensionnelle de la stratification.

¹⁵ Un quatrième cas, peu conceptualisé en tant que tel, juxtapose statuts acquis et statuts attribués (Form et Rytina 1969).

Toutefois, son statut empirique est controversé et nous ne lui accorderons pas ici une attention privilégiée.

Un autre élément de l'insertion sociale des individus est rarement mis en relation avec les deux autres : l'intégration dans des réseaux informels (Bott 1957, Burt 1982, Fischer 1982). Les recherches montrent que bon nombre d'attitudes et de comportements sont fortement influencés par l'entourage immédiat et personnel, et que les problèmes précités du manque de correspondance entre attitudes et comportements s'expliquent en partie par la non prise en considération du renforcement de certaines attitudes par le réseau informel (Andrews et Kandel 1979).

Théoriquement, ces constats correspondent à une hypothèse assez plausible selon laquelle, du point de vue subjectif d'un individu, la structure sociale n'est pas homogène ; l'environnement structurel immédiat d'une personne – son «voisinage structurel» – est plus pertinent pour elle que des régions plus éloignées de la structure. On serait par conséquent davantage influencé par les caractéristiques de son voisinage structurel et culturel que par la structure sociale toute entière.¹⁶ Il n'est pas simple de transformer la notion de voisinage structurel en opération empirique ; l'organisation par niveaux systémiques n'en est qu'une forme de concrétisation parmi plusieurs (Levy 1991). Une autre hypothèse dans ce domaine, reprenant l'argumentation des différents degrés d'institutionnalisation des valeurs, postule que les comportements sont davantage influencés par les aspects structurels que par les aspects culturels de l'ordre social (Levy 1986).

En résumé, nous chercherons à étudier l'articulation entre personnes et société en Suisse sur trois plans :

1. macrostructurel, avec l'insertion des personnes dans la structure sociale et notamment la stratification et le changement de ces insertions au gré du parcours de vie ;

¹⁶ Une implication de ce principe, placé dans le contexte d'un système dont la stratification connaît des décalages plus importants entre les rangs supérieurs qu'entre les rangs inférieurs et moyens où se situent la plupart de ses membres, serait l'existence d'une «illusion d'égalité» auprès de cette majorité. Dans la mesure où ils projettent sur l'ensemble de la société l'image des décalages d'inégalité perçus dans leur environnement immédiat, celle-là leur apparaît comme moins inégalitaire qu'elle ne l'est réellement.

2. microsocial, avec l'insertion dans des réseaux de sociabilité informels, les participations et les pratiques personnelles dans quelques domaines choisis de la vie quotidienne ;
3. culturel, avec la perception et l'évaluation de certains éléments de la société.

Comme le signale l'analyse conceptuelle de Turner (1984), on peut analyser la stratification sous l'aspect des inégalités ou sous l'aspect de la constitution de groupes hiérarchiques spécifiques. C'est le premier point de vue qui primera dans ce travail sans pour autant éclipser le second. En cela, notre étude se distingue du nombre croissant de recherches sur des groupes qui se trouvent en général en bas de l'échelle sociale : pauvres, chômeurs de courte ou longue durée, personnes sans abri, personnes âgées esseulées et marginalisées, toxicomanes et autres exclus – ou à l'opposé (mais étudiés bien plus rarement) les catégories sociales fortunées, dirigeantes, rentiers vivant du revenu de leur capital etc. Notre approche se veut complémentaire à ces études en brossant un tableau d'ensemble, car il importe de ne pas oublier que les pauvres, pour ne reprendre que cette catégorie scandaleuse, ne se trouvent par hors stratification, voire même hors société. Ils représentent une situation extrême dans le système global des inégalités. Il serait de toute évidence erroné de les considérer comme un groupe social à part, en quelque sorte pathologique ; leur situation fait partie des fonctionnements qui maintiennent ou font évoluer le système des inégalités dans son ensemble.

1.5 Notre démarche

Précisons enfin notre méthode de travail ; sur ce plan, notre démarche se résume rapidement. Nos analyses se fondent sur une enquête réalisée en été 1991 à l'échelle nationale auprès de 2030 personnes. Ces personnes appartiennent à trois échantillons : un échantillon principal de 1829 personnes, censé représenter la population résidente de la Suisse dans sa globalité, et deux échantillons supplémentaires, censés représenter les situations extrêmes de la stratification : 101 membres de «l'élite» des décideurs, détenteurs de grandes fortunes ou titulaires de revenus importants, et, à l'opposé, 100 saisonniers. L'échantillon principal a été constitué par une procédure de quotas, stratifiée à trois niveaux. Le premier niveau est une stratification par types de

contextes, un deuxième le choix des communes à l'intérieur de chaque type, un troisième le choix des personnes par commune selon des quotas combinant l'âge, le genre, la nationalité et l'activité professionnelle. Les quotas ont été déterminés sur la base du microrecensement réalisé par l'Office fédéral de la statistique en 1989. L'échantillon «élite» a été constitué selon des critères de revenu, de formation et de position professionnelle à partir d'enquêtes plus générales par l'un des deux instituts de sondage qui ont organisé les interviews. L'échantillon «saisonniers» a posé des problèmes particuliers résultant du fait qu'il s'agit d'une population peu stable, peu recensée et interviewée et peu accessible par les voies utilisées d'ordinaire. Pour cette raison, nous avons choisi les deux secteurs au nombre de saisonniers le plus élevé, la construction et l'hôtellerie/restauration, et les deux nationalités les plus représentées au moment de l'enquête, les ex-Yougoslaves (à ce moment, la guerre sécessionniste en ex-Yougoslavie n'avait pas encore commencée) et les Portugais, interviewés en Suisse alémanique et en Suisse romande dans leurs langues respectives, le serbo-croate et le portugais. Pour l'analyse, ces trois échantillons ont été réunis et pondérés sans modification du nombre total de cas.

Pour des raisons d'égale accessibilité de toutes les parties de l'échantillon et de longueur de l'interrogation, les interviews ont été conduits en face à face. Leur réalisation a été confiée à deux instituts de sondage, MIS et IPSO. L'échantillon principal a été divisé à parts égales entre les deux instituts pour les régions alémanique et romande ; l'un des deux a en outre effectué les interviews du sous-échantillon «élite», l'autre la partie tessinoise de l'échantillon principal et l'échantillon «saisonniers».

Le questionnaire se trouve en annexe. Sa version complète comporte 200 questions dont la grande majorité a été fermée après pré-test. Pour abrégé quelque peu l'interview, quatre blocs de questions ont été ôtés à tour de rôle, réduisant la taille de l'échantillon analysable pour ces questions à 1500. A partir de l'original français, le questionnaire a été traduit par des traducteurs «natifs» en allemand, italien, serbo-croate et portugais. Des renseignements plus détaillés sur les choix méthodologiques, sur la construction et la réalisation de l'échantillonnage ainsi que sur la réalisation des interviews sont con-

consignés dans un rapport technique déposé et accessible chez SIDOS (Levy et al. 1996).¹⁷

L'utilisation d'autres sources d'information se limite essentiellement au chapitre 3 qui retrace les changements structurels les plus importants à l'aide de statistiques de différentes origines.

Au-delà d'informations descriptives qui correspondent à de simples distributions de fréquence, le «matériau» principal que nous examinons est fait d'associations entre les aspects des problèmes qui nous intéressent. Nous mesurons ces associations à l'aide de divers coefficients selon les caractéristiques des informations disponibles. Comme nous travaillons souvent avec des typologies ou classifications complexes, nous avons choisi comme mesure d'association principale le coefficient de contingence standardisé pour permettre la comparaison entre tableaux aux dimensions différentes (CCC).¹⁸ Des méthodes de présentation et d'analyse plus complexes seront utilisées ponctuellement, soit pour synthétiser des informations particulièrement nombreuses (analyses factorielle conventionnelle et de correspondances), soit pour estimer des modèles de détermination (analyses de régression multiple, path, log-linéaire).

Il convient finalement de mentionner aussi les pistes d'analyse peu ou pas développées dans cet ouvrage. Nous pensons notamment aux suivantes :

- les processus de régulation sociétale qui influencent la stratification dans le sens de sa reproduction ou de sa transformation ;
- les situations de groupes spécifiques, qu'ils soient particulièrement défavorisés ou particulièrement privilégiés ;

¹⁷ Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales, Ruelle Vaucher 13, CH-2000 Neuchâtel, adresse internet : www-sidos.unine.ch/.

¹⁸ Le coefficient de contingence, basé sur la logique des chi carrés, prend des valeurs qui varient entre zéro et un maximum qui n'est pas toujours de 1.00, mais qui dépend du nombre de lignes ou de colonnes des tableaux d'origine s'il est utilisé sous sa forme habituelle. Ceci rend impossible de comparer des coefficients concernant des tableaux qui n'ont pas les mêmes dimensions. La standardisation consiste à diviser le coefficient par la valeur maximale possible selon les dimensions du tableau. Cette valeur maximale est donnée par la racine carrée du quotient $(r-1)/r$, où r est le nombre de lignes ou de colonnes (on choisira le plus petit des deux si le tableau n'est pas carré).

- l'analyse des parcours de vie et les aspects biographiques ;
- les modes de vie et d'autres formes de différenciation culturelle ;
- la construction symbolique des représentations et ses effets sur la stratification ;
- la comparaison internationale.

Ajoutons que nous avons cherché à assurer des possibilités concrètes de comparaison avec des études récentes dans d'autres pays. Un échange privilégié a eu lieu avec le réseau du «Comparative Project on Class and Class Consciousness» de Wright, échange qui nous a notamment permis de reprendre des questions qui figurent aussi dans les questionnaires des autres études entreprises dans ce cadre.¹⁹

¹⁹ Les travaux comparatifs issus de cet effort sont encore en train d'être publiés; les jeux de données sont disponibles chez SIDOS.

2 Inégalités et hiérarchies

2.1 Introduction: quelles inégalités ?

2.1.1 Stratification sociale – une définition de travail

Nous nous appuyons sur une définition de travail fort simple du terme de stratification : la forme institutionnalisée, donc historiquement située, que prennent les inégalités centrales dans une société. Dans le cadre d'une société moderne et complexe, cette expression recouvre une réalité multiple. Pour rendre compte de cette forme, nous entendons moins les représentations imagées à l'aide desquelles on peut chercher à vaincre la relative invisibilité de l'objet de connaissance qu'est la stratification sociale (par exemple les pyramides, fusées ou oignons proposés par des auteurs comme Bolte 1990) que l'ensemble des éléments analytiques qui peuvent la décrire. Tous les paramètres de cette «forme» peuvent évoluer : la centralité relative des biens sociaux qui sont les principaux critères d'inégalité, la répartition de la population par rapport à ces critères, notamment en termes de clivages potentiels et de groupes spécifiques (autochtones/étrangers, hommes/femmes, protestants/catholiques, etc.), l'existence de distances et de barrières hiérarchiques, le degré d'homogénéité géographique, le degré d'institutionnalisation, le degré de cristallisation des inégalités.

Nous nous intéresserons à tour de rôle aux aspects que nous venons d'énumérer, en commençant par la description concrète que permettent les informations retenues dans notre questionnaire (partie 2.2). Après avoir décrit et examiné un choix restreint d'inégalités, nous étudierons les rapports qui existent entre elles, abordant ainsi la question de leur cristallisation (partie 2.3), puis nous aborderons la question de la «mesure» de la stratification susceptible de situer les personnes (partie 2.4) en comparant plusieurs modèles. Nous finirons le chapitre par une interrogation à la fois théorique et empirique sur la manière la plus adéquate d'identifier la place qu'occupent les personnes non professionnellement actives dans la stratification

(partie 2.5), alors que la position professionnelle joue un rôle central dans pratiquement toutes les solutions proposées dans la littérature.

Il nous importe de souligner dès le début que ces informations, au moment même de leur récolte, constituaient déjà et inéluctablement des schématisations d'une réalité qui restera toujours plus complexe que les images que nous pouvons en construire. Notre démarche sera également limitée par un manque d'informations longitudinales. Nous ne pourrions inclure que partiellement la dimension diachronique dans nos analyses, ce qui ne nous empêchera pas de commenter quelques évolutions majeures en complétant, dans la mesure du possible, les informations de notre enquête par d'autres sources (chapitre 4). Nous essaierons de pondérer les dimensions d'inégalité les unes par rapport aux autres, et au lieu de nous fier d'emblée à une manière précise d'opérationnaliser la stratification, nous comparerons empiriquement plusieurs possibilités.

2.1.2 Quelles inégalités ?

Avant de nous lancer dans les analyses, explicitons les questions de principe que ce genre de recherche soulève et les réponses que nous avons choisi de donner. S'intéresser à la stratification sociale, c'est, encore une fois, chercher à savoir comment elle se présente. La stratification sera sans doute marquée par le fait qu'elle est multidimensionnelle. Pour connaître la forme particulière qu'elle revêt à un moment donné, on est par conséquent obligé de se poser au moins trois questions :

1. Quelles sont les inégalités les plus pertinentes dans la société étudiée ? Plus explicitement : quels sont les biens sociaux (d'ordre matériel, positionnel ou symboliques) qui sont à la fois les plus importants dans la société en question et inégalement accessibles à ses membres ?
2. Comment ces biens sont-ils répartis dans la population ?
3. Peut-on observer dans cette répartition des regroupements significatifs qui ressemblent à des strates ou à des classes ?

La *première question* est à la fois la plus délicate et la plus rarement abordée. Il est évident que la réponse doit varier selon le contexte : entre différentes sociétés, entre différentes périodes historiques d'une même société, mais également entre différents secteurs à l'intérieur

d'une même société. Il s'agit d'identifier le bien social ou les biens sociaux qui constituent les enjeux principaux dans le contexte considéré. On peut en effet formuler l'hypothèse que les biens les plus importants, ceux qui structurent le plus les conditions de vie, sont ceux auxquels l'accès est le plus fortement contrôlé, ou alors ceux qui contribuent le plus efficacement à la légitimité sociale des positions privilégiées par rapport à la première catégorie de biens. Dans le premier cas, on peut parler de biens de pouvoir, dans le second de biens de légitimation. A contrario, cette réflexion suppose que des «biens sociaux» qui seraient universellement accessibles ne donneraient pas lieu à une stratification, car dans la mesure où ils seraient véritablement des biens, c'est à dire des valeurs que chacun cherche à s'approprier, aucune inégalité n'apparaîtrait. L'accessibilité différentielle, que ce soit pour des raisons «naturelles» ou sociales (la raréfaction administrée), est la condition nécessaire à l'émergence d'inégalités sociales ; la stratification résulte de leur stabilisation (institutionnalisation).

2.1.3 La centralité du travail

Cette réflexion théorique¹ donne quelques indications, mais reste relativement imprécise quand il s'agit de procéder à une évaluation exacte de l'importance sociale des dimensions d'inégalité dans une société. Si les études de la stratification doivent nécessairement donner une réponse à la question de la pertinence de la centralité du travail, la majorité d'entre elles se contente de le faire implicitement, en inscrivant le choix des variables dans une convention de recherche plus ou moins bien établie qui semble effectivement exister, pour le moins implicitement, puisque les choix varient peu. Au cœur de la majorité des recherches on trouve les trois dimensions devenues classiques : formation scolaire, position professionnelle, revenu. Ainsi lorsqu'une personne n'a pas d'activité professionnelle au moment de l'enquête, on se réfère à sa position passée dans le cas des retraités ou à celle de la personne dont est censé dépendre son statut social (le père ou les parents pour des enfants, le mari pour des épouses sans activité lucrative). Lorsqu'on s'intéresse aux origines sociales, on

¹ Nos emprunts théoriques doivent le plus à la tradition weberienne. Parmi les auteurs récents sur lesquels nous nous appuyons particulièrement, citons Heintz (1968, 1972), Collins (1975), Parkin (1979), Bourdieu (1979), Lenski (1966) et Turner (1984).

s'appuie sur les mêmes critères, cette fois en se référant aux parents de la personne considérée. Ce choix reflète une situation macro-sociale où le monde du travail et le domaine économique qui l'organise se trouvent au centre des inégalités et se positionnent en situation de relative force par rapport aux autres secteurs institutionnels de la société. La formation scolaire reçoit son importance de sa fonction de placement initial dans le monde du travail, le revenu la sienne du double fait qu'il rémunère l'activité professionnelle et qu'il est indispensable, dans une société marchande, à la survie et au maintien du statut social. Cette image de l'ordre social centrée sur la situation professionnelle permet de saisir la situation d'un grand nombre de personnes vivant dans la société suisse actuelle. Nous nous y tiendrons également de manière générale, sans oublier toutefois que la gamme des inégalités est plus large, et que la centralité du travail n'est pas homogène.

D'abord, l'on pourrait inclure nombre d'autres critères d'inégalité objective comme les conditions de travail, la situation face au marché du travail, les conditions d'habitat et le degré d'urbanité,² la santé, l'intégration ou l'exclusion sociale, la fortune, le grade militaire ; nous le ferons ponctuellement pour la fortune, mais non pour d'autres aspects. De plus, ces critères n'incluent pas ce que d'aucuns appellent les «nouvelles» inégalités : selon le genre, l'âge ou le parcours de vie, la nationalité, le style de vie. Nous avons retenu trop peu d'informations concernant le style de vie pour en faire un indice de positionnement en soi, mais nous les analyserons sous l'aspect des préférences culturelles dans le chapitre 11. Les autres critères (genre, nationalité, parcours de vie) figureront en bonne place dans nos analyses, mais nous ne les considérons pas comme critères d'inégalité de leur propre droit dans la mesure où ils représentent non pas des biens sociaux convoités, mais des appartenances largement ascriptives qui entrent dans les processus régulant l'accès aux biens en question. Garder à l'esprit la sélectivité du choix de trois critères principaux permet au moins d'envisager la possibilité que des catégories sociales

² Le statut théorique de la dimension urbain-rural est rarement thématiqué, encore plus rarement clarifié. Nous considérons qu'il s'agit là d'un phénomène assez complexe, relevant d'un aspect positionnel - avec ses composantes structurelles et culturelles - qui caractérise des individus ou des groupes à l'image de la position professionnelle, mais également d'une caractéristique contextuelle. Nous y reviendrons au chapitre 3.

qui partagent des situations semblables par rapport aux inégalités étudiées peuvent parfaitement se distinguer, même fortement, par rapport aux inégalités non étudiées (Hradil 1993 : 677 ss.).

Ensuite, il est important de souligner deux éléments qui relativisent la pertinence d'une analyse de la stratification où la position professionnelle occupe une place prédominante.

1. La *centralité du monde du travail* – donc de l'économie – est sujette à des variations importantes, non seulement dans une perspective comparative entre types de société, mais également dans une perspective historique. Des débats se sont développés en sociologie, depuis les années 1980, qui remettent en doute la primauté extrême attribuée au monde du travail, voire même l'importance sociale du phénomène de la stratification (Matthes 1983, Beck 1983, Berger et Hradil 1990a, Bornschier 1991, Clark et Lipset 1991). Nos données nous permettront d'apprécier dans quelle mesure la situation qui a pu justifier ces interrogations existe également en Suisse au début des années 1990.³

2. Les sociétés modernes sont caractérisées par leur *hétérogénéité prononcée*. Cette hétérogénéité s'exprime, entre autres, par le fait que les profils de participation aux champs sociaux ne sont pas les mêmes pour tous les membres de la société. Même si nos résultats devaient nous autoriser à maintenir l'affirmation que le monde du travail reste la partie structurante centrale de notre ordre social, nous devons partir de l'idée que cette centralité demeure très variable entre les différentes composantes de la population. Il est évident que toutes les personnes ne participent pas au monde du travail, parce qu'elles n'y sont pas encore entrées (enfants et adolescents), qu'elles l'ont définitivement quitté (retraités), qu'elles en sont éloignées contre leur gré (chômeurs, personnes hospitalisées, handicapés à long terme, prisonniers, clochards), qu'elles l'ont quitté par choix d'une phase alternative dans leur parcours de vie (femmes ou hommes au foyer) ou encore qu'elles n'ont pas besoin d'y entrer (rentiers vivant du revenu

³ Notons d'ores et déjà que dans une Europe qui connaît depuis bientôt 20 ans un chômage et une «nouvelle pauvreté» endémiques, dans une Suisse qui depuis peu lui emboîte le pas, dans des sociétés (post-) industrielles où le processus de marchandisation continue de progresser jusque dans les rapports humains, cette question, quand elle est posée de manière générale et fondamentale, ne manque pas de cynisme.

de leur fortune). Cela fait une longue liste, socialement bigarrée et hétéroclite, mais numériquement non négligeable. Ces personnes font partie de la société au même titre que les autres car elles se trouvent toutes insérées dans ses structures ; leur nombre cumulé frôle la moitié de la population. Si l'analyse de la stratification vise réellement à saisir l'ordre social dans son ensemble, elle doit pouvoir identifier la place non seulement des personnes professionnellement actives, mais également celle des autres. A cet égard, il importe de distinguer clairement les deux aspects de l'insertion structurelle que sont la *participation* à différents champs sociaux et la *position* occupée dans leurs hiérarchies internes. Ces deux aspects ne sont pas indépendants l'un de l'autre ; il faut participer à un champ pour y occuper une position. On peut cependant considérer la stratification sociale comme un phénomène qui ne se réduit pas à des positions dans des champs spécifiques. La position dans la stratification est sans doute liée aux ressources qu'une personne peut mobiliser, mais elle peut être relativement disjointe de participations institutionnelles concrètes. La perspective de la stratification induit d'ailleurs souvent à privilégier l'aspect positionnel au point de négliger l'aspect de la participation. Nous y reviendrons surtout dans les chapitres 7 à 10. Il ne nous sera pas possible de traiter le positionnement social de toutes les catégories de personnes sans activité professionnelle ; nous nous limiterons à celles des femmes mariées sans emploi au moment de l'enquête et des retraités (partie 2.5).

La *deuxième question*, celle de la répartition des biens, est de nature empirique ; c'est par elle que débutent les analyses empiriques de ce chapitre. Cependant, les distributions statistiques qui caractérisent les inégalités, considérées chacune individuellement, ne nous permettront pas encore de juger de l'existence de strates sociales cohérentes, voire même de véritables classes.

C'est la réponse à la *dernière des trois questions*, celle qui concerne l'existence de regroupements de positions, qui nous rapprochera enfin d'une configuration en strates, voire même d'une structure de classes. Nous développerons ce sujet dans la partie 2.3 de ce chapitre.

2.2 Tour d'horizon des inégalités

2.2.1 Formation scolaire et professionnelle

La formation occupe une place importante dans la plupart des études sur la stratification. Pour les théories fonctionnalistes elle est la source primordiale de prestige dans les sociétés modernes et le principal canal invoqué dans la course au *status attainment*, soit à l'acquisition du statut (Blau et Duncan 1967). Bien que leur point de vue ne soit pas resté sans contestation, les sociologues qui s'intéressent davantage aux structures ont interprété l'institution scolaire en tant que système de sélection et de reproduction sociale (Bourdieu et Passeron 1964, 1970 ; Boudon 1974 ; Collins 1979 ; pour la Suisse, voir Petitat 1981, Perrenoud 1984). Le diplôme scolaire est alors considéré surtout en termes de légitimité de positions de pouvoir.

Pour notre part nous la considérerons d'abord comme un bien social, au même titre que le revenu et la position professionnelle. Ensuite, en rapport avec la cristallisation des inégalités et dans le contexte de la mobilité (chapitres 5 et 6), nous nous demanderons si ce bien social représente un *capital*, au sens de Bourdieu, c'est à dire transmissible, susceptible d'être accumulé et convertible en d'autres capitaux, ou une source de prestige et une voie de mobilité.

Après un tour d'horizon descriptif du niveau de formation atteint par nos répondants, nous considérerons les différences par genre avant de nous pencher très rapidement sur une comparaison internationale.

1. Définition des niveaux de formation : Contrairement à une tendance simplificatrice dans la recherche internationale, nous retenons comme critère les niveaux définis par l'institution scolaire et non les années passées à l'école. Les premiers tiennent mieux compte des réalités institutionnelles (Braun et Müller 1996), notamment en raison de l'ambivalence de ce genre d'indice entre l'aspect des capacités mentales et celui de la valeur des certificats ; les deux entrent dans la notion de ressource qui nous intéresse ici. Nos répondants devaient situer leur formation selon les catégories suivantes : *école primaire, école secondaire, apprentissage, gymnase, école professionnelle supérieure,*

technicum et université.⁴ L'énumération pouvait présenter une ambiguïté entre les catégories *gymnase* et *école professionnelle supérieure*, la question laissant à penser que le diplôme d'enseignement secondaire supérieur est plus élevé que celui décerné par une école professionnelle supérieure. Nous avons choisi de mettre dans la seconde catégorie tous ceux dont la profession nécessite un diplôme secondaire supérieur ; non que nous estimions qu'une formation professionnelle soit supérieure à une formation généraliste, mais pour conserver la compatibilité avec les degrés primaire, secondaire et tertiaire de l'UNESCO et de l'Office fédéral de la statistique.⁵ Il fallait également décider soit de ne considérer que les formations terminées soit également les formations en cours (169 cas, il s'agit essentiellement d'étudiants universitaires). Nous avons tranché pour la seconde solution dans la mesure où nous postulons un effet d'anticipation pour les hypothèses mettant en relation la formation et des représentations ou des attitudes sociales.⁶

2. *Distribution du niveau de formation atteint le plus élevé* : D'une manière globale, nous constatons (tableau 2.1) une distribution relativement inégale si l'on tient compte de la valeur hiérarchique des catégories retenues ; de plus, les hommes et les femmes accèdent aussi inégalement aux différents niveaux. Nos résultats coïncident à cet égard avec ceux de Lamprecht et Stamm (1996). Une part prépondérante de nos répondants a suivi une formation professionnelle (60.8 %), que ce soit un apprentissage, une école professionnelle supérieure, un technicum ou une formation universitaire, même s'il est

⁴ Dans le système dual suisse, l'apprentissage est une formation mixte (entreprise et cours) de trois à quatre ans, aussi bien dans l'industrie que dans les services; il est certifié par un *Certificat fédéral de capacité*. Le gymnase correspond au lycée et est sanctionné par un *Certificat cantonal ou fédéral de maturité* qui correspond au baccalauréat français et à l'Abitur allemand. Le technicum (ou ETS pour Ecole Technique Supérieure) est une formation qui succède en général à l'apprentissage; elle est sanctionnée par un titre d'ingénieur ETS (Amacher 1991 donne un utile aperçu du système de formation en Suisse; voir aussi OFS 1995c).

⁵ Le degré primaire recouvre la formation obligatoire, le secondaire les formations secondaires à l'école et les formations professionnelles en entreprises, le degré tertiaire les formations supérieures et universitaires.

⁶ Nous nous intéressons dans un premier temps à la seule formation initiale qui constitue le processus principal de distribution de «capital scolaire». Nous reviendrons au chapitre 6 sur la formation continue que nous analyserons comme un exemple de mobilité intragénérationnelle.

vrai que selon les disciplines, cette dernière catégorie est à cheval entre une formation généraliste – que l'on pense aux lettres ou aux sciences sociales par exemple – et professionnelle (comme dans le cas des écoles polytechniques, des hautes études commerciales ou de la médecine). Les 39% restants ont mis un terme à leur cursus scolaire à un stade de formation générale, soit au degré primaire (16.0%), secondaire (15.8%) ou secondaire supérieur (7.4%). Le développement des formations professionnelles s'est d'ailleurs renforcé au cours des 30 dernières années. En effet, si 56.4% des interrogés ayant plus de 65 ans indiquent une formation générale, ils ne sont plus que 33.8% parmi les 20-30 ans.

Tableau 2.1 : Niveaux de formation par genre.

	hommes	femmes	ensemble
école primaire	11.3	20.7	16.0
école secondaire	11.2	20.3	15.8
apprentissage	31.2	26.4	28.8
gymnase, secondaire supérieur	5.4	9.3	7.4
école professionnelle supérieure	16.6	15.1	15.8
technicum	7.7	0.3	3.9
université	16.7	8.0	12.3
total	100.0	100.0	100.0
(N)	(990)	(1026)	(2016)

Le *genre* est fortement discriminant puisque seuls 27.8% des hommes n'ont suivi qu'une formation générale, pour 50.2% des femmes. On retrouve là, même s'il est en perte de vitesse, l'anticipation du modèle traditionnel de la division sexuelle du travail tant dans sa version populaire (20.7% de femmes au niveau primaire contre 11.3% d'hommes) où le travail féminin est un travail d'appoint non-qualifié, en plus du travail domestique, que dans sa version bourgeoise (29.6% de formation secondaire et secondaire supérieure pour les femmes contre 16.6% pour les hommes) où les femmes doivent acquérir une bonne formation générale essentiellement à des fins de soutien du statut social de leur époux.⁷

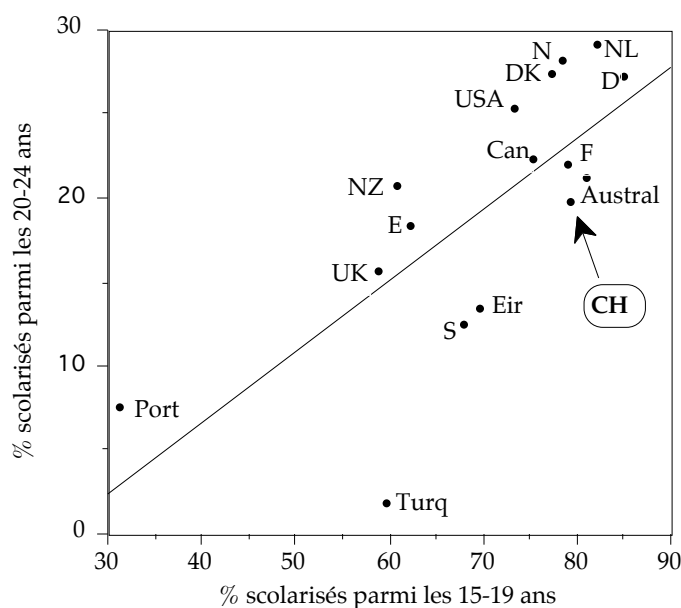
⁷ Dans le même ordre d'idées, on peut noter que selon l'Office fédéral de la statistique, les femmes sont surreprésentées dans les formations professionnelles

Ce taux de formation professionnelle élevé est sans doute l'une des spécificités du système scolaire suisse ; qui privilégie plus l'apprentissage et les formations techniques qu'une hausse globale du niveau de formation générale, comme nous le verrons plus loin avec l'exemple de l'université. On peut s'interroger sur l'adéquation de ce modèle, visant à une spécialisation professionnelle dans la formation initiale, compte tenu des changements de la structure mondiale de l'emploi, de l'obsolescence de plus en plus rapide des savoirs professionnels et de la flexibilité imposée par le marché du travail (Sheldon 1995).

3. *Comparaison internationale* : Après avoir considéré le système de formation suisse *per se*, il est intéressant de le confronter à d'autres systèmes. Pour ce faire, nous avons choisi de considérer les taux de scolarisation post-obligatoire des pays de l'OCDE en 1991. On évite ainsi le problème posé par les différents systèmes scolaires qui sont rarement compatibles entre eux (par exemple, des formations qui en Suisse sont fournies par des écoles professionnelles supérieures appartiennent, dans d'autres pays, au système universitaire).

courtes (1-3 ans) et sous-représentées dans les formations plus longues (plus de trois ans - OFS 1991).

Graphique 2.1 : Comparaison des taux de scolarisation post-obligatoire



On note, en examinant le graphique 2.1, que si la Suisse occupe la 4e position pour la classe d'âge de 15-19 ans, elle n'occupe que la 10e pour celle de 20-24 ans.⁸ C'est moins le retard de la Suisse pour les formations supérieures longues qui est intrigant que le décalage entre ces dernières et les formations professionnelles plus courtes. Il s'explique sans doute en partie par la grande fragmentation du système scolaire suisse où l'ensemble de la scolarité est directement régi par les cantons dont seule une minorité dispose d'une université. On retrouve également ici la question qui ouvrait ce sous-chapitre : le degré tertiaire doit-il offrir une formation généraliste supérieure ou une formation professionnelle supérieure dont l'offre devrait-être en adéquation avec les besoins de l'économie ? La Suisse a choisi

⁸ Source: OECD 1993. La régression linéaire ($y = -10.331 + 0.424X$; $R^2 = .54$) n'est pas inscrite à titre d'analyse, mais simplement comme repère descriptif pour situer la Suisse par rapport à la relation moyenne dans des pays comparables. Des régressions d'ordre plus élevé n'améliorent d'ailleurs pas considérablement l'adéquation du modèle.

principalement cette deuxième solution, au risque de se trouver en situation de pénurie de main d'œuvre hautement qualifiée.

La persistance de ce retard et l'importance du décalage laissent à penser qu'il y a là une forme de cloisonnement social, au sens de Weber, ce que confirmera en partie le chapitre 5 consacré à la mobilité intergénérationnelle, où nous verrons l'importance du niveau de formation atteint comme «barrière» à la mobilité.

2.2.2 Position professionnelle

Dans la mesure où nous visons ici la description des structures institutionnalisées qui organisent les inégalités macro-sociales, nous mettons l'accent sur la répartition des situations parmi les personnes qui participent effectivement au monde du travail ; elles constituent 69.5 % de l'ensemble des adultes. Nous examinerons plus à fond la participation et la non participation au monde du travail dans les chapitres 7 et 9.

1. *Les indépendants* : Le monde du travail est tout sauf homogène ; les situations individuelles se distinguent selon nombre d'aspects. Une catégorie qu'il importe d'aborder spécifiquement est celle des indépendants.

La proportion d'indépendants en Suisse, à l'instar de tous les pays industrialisés, a diminué tout au long du 20^e siècle : de plus d'un quart (27.4% en 1900) à un dixième (10.5% en 1990 – voir graphique 4.4 dans le chapitre consacré aux changements structurels). Ce taux était de 9.7% en 1980, alors que l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) indique 13.0% pour 1992, ce qui semble signaler qu'un plancher a été atteint. Dans notre échantillon, la proportion entre salariés et indépendants est de 5 à 1.⁹ Un tiers des indépendants sont des femmes, deux tiers des hommes, leur âge est légèrement supé-

⁹ Cette proportion correspond assez bien aux résultats de l'ESPA qui donne une proportion de 6:1 (13.0% d'indépendants contre 16.1% dans notre échantillon). Notons que nos chiffres sont sujets à caution puisqu'il s'agit d'une auto-déclaration peu contrôlée. Par exemple, le propriétaire directeur d'une société anonyme pourrait se déclarer son propre salarié. De plus, l'éventualité de la combinaison des deux statuts n'a pas été prévue, alors qu'il n'est en principe pas exclu qu'un indépendant travaille parallèlement à temps partiel comme salarié - cas typique: paysan et ouvrier industriel.

rieur à la moyenne des personnes économiquement actives, et ils sont mariés dans une proportion plus importante que les salariés (70.7% contre 56.1%). Leurs secteurs d'activité sont moins concentrés que l'on ne pourrait l'imaginer. On les trouve particulièrement dans l'hôtellerie et la restauration, les métiers liés à la construction, le commerce et la santé. Ces quatre domaines réunissent 38.7% des indépendants, contre 26.6% des salariés. La majorité des indépendants travaille dans des conditions de petite entreprise : environ 30% travaillent seuls, environ 40% emploient 1 à 4 personnes, un peu moins de 30% emploient 5 personnes ou plus (mais seuls 2% 50 ou plus). Aussi petite soit-elle en termes de proportions statistiques, la catégorie des indépendants est très hétérogène. On trouve toute une gamme de situations entre une personne travaillant seule dans un petit commerce, des artisans et commerçants ayant quelques ouvriers ou employés, les professions libérales (avocats, médecins, architectes, etc.) jusqu'à l'industriel qui dirige lui-même l'entreprise qu'il possède. Nous y trouvons également une très petite proportion d'agriculteurs (4% des indépendants, moins de 1% de l'ensemble des personnes professionnellement actives). Il ne nous sera pas possible d'analyser en profondeur la situation particulière des indépendants, mais nous y reviendrons ponctuellement dans les chapitres suivants.¹⁰

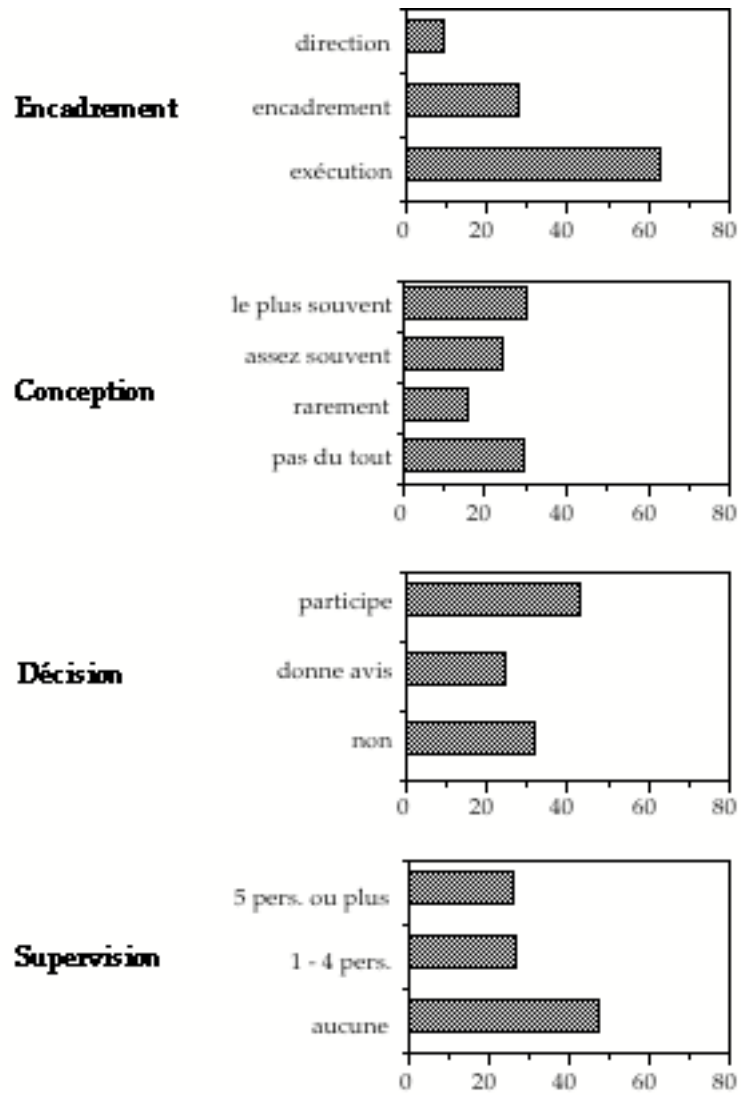
2. La position hiérarchique : Considérons maintenant les *positionnements hiérarchiques* à proprement parler, en incluant toutes les personnes ayant un travail rémunéré. La position professionnelle, tout en occupant une place centrale dans la plupart des analyses de la stratification, n'est pas simple à «mesurer». Nous écartons d'emblée la possibilité de remplacer cette notion, théoriquement définie comme position structurelle, par le prestige professionnel. Souvent, celui-ci est simplement substitué à la position comme s'il s'agissait de deux mesures du même phénomène. Dans une perspective technique, on pourrait considérer le prestige professionnel comme une projection linéarisée des différentes composantes de l'activité professionnelle qui sont socialement valorisées. Une telle substitution ne permettrait pas de distinguer entre les aspects de la position structurelle et son évaluation sociale, aussi nous l'interdisons-nous.

¹⁰ Zwicky (1992, 1993) a récemment présenté les résultats d'une analyse exploratoire de la situation et des perspectives des indépendants en Suisse, résultats qui soulignent également l'énorme hétérogénéité de cette catégorie.

Vu la diversité des situations professionnelles, on ne dispose pas d'une manière d'appréhender la position professionnelle qui reste fidèle à la conception positionnelle et serait devenue un standard consensuel dans la recherche ; quant aux doctrines de gestion d'entreprises, elles évoluent si rapidement qu'il paraît vain d'y puiser des concepts offrant une prise privilégiée sur les réalités du monde du travail.

En l'absence d'une procédure validée, nous avons posé une série de questions sur des aspects différents du fonctionnement hiérarchique dans une entreprise. Les quatre suivantes concernent le plus directement la structure des positions. *Encadrement* : effectue-t-on des tâches de direction, d'encadrement ou d'exécution (question 151a), *Supervision* : supervise-t-on des collaborateurs (question 168), *Décision* : participe-t-on aux décisions importantes (question 170), *Conception* : a-t-on des tâches de conception (question 151b) ? La première de ces questions concerne directement le placement dans la hiérarchie du pouvoir (la « ligne » dans un langage encore en usage dans les entreprises), alors que la dernière traite des fonctions qui peuvent en principe être associées à plusieurs niveaux de la première question, mais qui relèvent plutôt de tâches de « staff » ou « d'état major » ; les deux autres sont intermédiaires, dans la mesure où donner un avis ou superviser peuvent être assimilés à une fonction de conseil aussi bien qu'à une participation aux décisions. Dans les quatre cas, une relation avec la hiérarchie au travail est pour le moins implicite.

Graphique 2.2 : Quatre aspects du positionnement hiérarchique



Ces quatre questions distribuent les personnes de manière significative et différente (graphique 2.2). La dimension de décision, qui concerne probablement le plus directement le niveau hiérarchique et

qui correspond mieux que les autres à la terminologie courante dans les entreprises, crée la distribution qui ressemble le plus à une pyramide. Les autres différencient les réponses de manière plus égale. L'on peut s'étonner des proportions relativement importantes de personnes qui disent participer aux décisions, superviser d'autres ou accomplir souvent des tâches de conception. Nous n'avons pas les moyens de décider, à ce stade, si les critères de différenciation dans les entreprises donnent effectivement lieu à des distributions si différentes ou si les termes utilisés dans certaines de nos questions sont simplement plus vagues que l'on pouvait penser, permettant aux enquêtés des interprétations plus ou moins larges.

Tableau 2.2 : *Présence de femmes et d'étrangers par «encadrement»*

	dirigeant	encadrement	exécution	N	gamma
% de femmes	17.5	33.2	58.1	1496	.54
% d'étrangers	9.6	8.8	23.3	1451	.48

Tableau 2.3 : *Présence de femmes et d'étrangers par «conception»*

	le plus souvent	assez souvent	rarement	pas du tout	N	gamma
% de femmes	26.8	46.4	52.9	68.5	799	.48
% d'étrangers	7.9	10.1	22.5	33.1	780	.52

Tableau 2.4 : *Présence de femmes et d'étrangers par «décision»*

	participe aux décisions	donne son avis	extérieur aux décisions	N	gamma
% de femmes	34.8	49.8	60.8	1785	.36
% d'étrangers	7.3	15.3	28.0	1738	.51

Tableau 2.5 : *Présence de femmes et d'étrangers par «supervision»*

	oui	non	N	gamma
% de femmes	37.5	60.4	1797	.43
% d'étrangers	11.7	23.8	1751	.40

Prises au pied de la lettre, les réponses à ces questions font penser qu'entre les quatre critères, les niveaux moyens et élevés sont d'accessibilité très variable : les fonctions de conception et de décision (la

question n'indique pas assez explicitement qu'on veut parler de questions stratégiques pour l'entreprise) apparaissent plus accessibles que celles de supervision ou de direction. Nous n'avons pas la possibilité de vérifier dans quelle mesure ces résultats reflètent des structures effectivement participatives qui ne correspondraient pas aux clichés. On peut imaginer que le cloisonnement est plus strict dans les entreprises plus grandes, et que l'image d'un cloisonnement moyen qui se dégage de nos données est due à l'importance de petites et moyennes entreprises dans le tissu économique suisse dans lesquelles les distances sociales sont plus courtes (voir graphique 4.4 dans le chapitre consacré aux changements structurels). Cependant, l'analyse en fonction de la taille de l'entreprise raconte une autre histoire. Plus l'entreprise est grande, plus les niveaux intermédiaires et élevés sont accessibles : on y trouve une proportion plus élevée de collaborateurs que dans les entreprises plus petites.

Une analyse plus fine fait ressortir une nuance intéressante. Dans les entreprises les plus petites (1 à 4 collaborateurs) – qui constituent le lieu de travail d'un quart de nos interviewés – on est plus souvent exécutant, sans fonction de conception ni de supervision. Néanmoins, on y participe plus souvent aux décisions et jouit d'une plus grande autonomie.

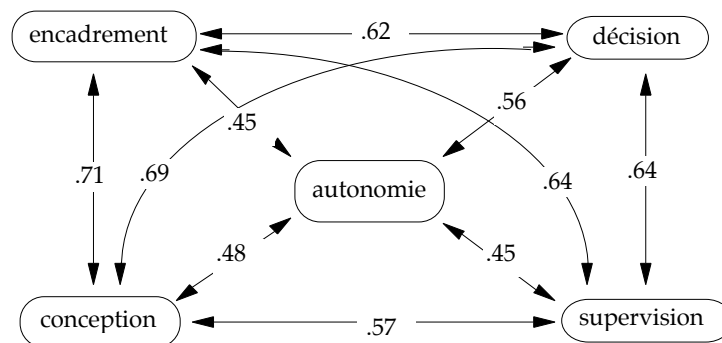
Ayant fixé des critères pour décrire le positionnement hiérarchique, il s'agit maintenant de déterminer si d'autres clivages sociaux leur sont associés. Nous nous limitons au genre et à la nationalité.

Entre le genre et les quatre critères hiérarchiques retenus existe une relation prononcée et régulière : la proportion de femmes diminue régulièrement, par rapport à chacun des critères, au fur et à mesure que l'on passe des échelons inférieurs aux échelons supérieurs. Il en va de même pour les étrangers, les associations les concernant tendant à être un peu plus fortes que celles concernant les femmes (tableaux 2.2 à 2.5). Si l'on tient compte des statuts juridiques des étrangers, les tableaux se précisent dans un sens analogue : les saisonniers se concentrent presque exclusivement dans les situations les moins privilégiées alors que les détenteurs du permis B (annuels) ou C (établis) se trouvent plus facilement dans des situations intermédiaires ; par rapport à la participation aux décisions, les bénéficiaires du permis C sont quasiment les seuls étrangers qui ont trouvé un certain accès à des situations décisionnelles. Les trois statuts principaux réservés aux non-nationaux en Suisse apparaissent ainsi com-

me un système de contrôle de leur mobilité professionnelle ascendante.

Ayant mis en évidence l'influence du genre et de la nationalité sur le placement structurel, retournons à notre question principale : appréhender les structures hiérarchiques. Pour mieux connaître celle qui est propre au monde du travail, il nous faut savoir dans quelle mesure les critères de différenciation y coïncident. S'ils coïncident, ils placent les individus sur le même plan, alors que s'ils divergent les uns des autres, ils créent une diversité de situations. Si l'on compare les réponses aux quatre questions que nous avons utilisées, on constate une cohérence marquée, exprimée par les corrélations du graphique 2.3 (coefficients gamma) ; nous y avons ajouté, comme élément de validation supplémentaire, un indice d'autonomie au travail.¹¹

Graphique 2.3 : Relations entre quatre aspects du positionnement hiérarchique et l'autonomie dans le travail (coefficients gamma)



Les coefficients nous permettent de conclure à une coïncidence moyenne à élevée : les personnes placées en haut, au milieu ou en bas de la hiérarchie selon l'un des critères se trouvent le plus souvent placées aux échelons analogues selon les autres critères. Une analyse plus fine des combinaisons de réponses montre que si ces relations

¹¹ La question concernant la conception n'ayant, par erreur, pas été posée aux indépendants, nous excluons ces derniers du graphique pour maintenir l'homogénéité de l'analyse; nos données montrent que leur inclusion, là où nous disposons de l'information, n'aurait pas modifié les coefficients de manière significative. La construction de l'indice d'autonomie est expliquée au chapitre 9, partie 9.2.3.

laissent subsister en principe une marge de variation considérable, la répartition de nos interviewés se concentre de manière assez sélective. Sur les 108 combinaisons logiquement possibles, seules 76 existent effectivement. Les quatre combinaisons les plus fréquentes regroupent à elles seules un tiers (32.6%) des cas. Un exemple partiel : les combinaisons des questions encadrement et «décision» montrent que conformément au sens visé, une très petite fraction seulement des personnes qui se classent comme dirigeantes ou encadrantes se disent complètement extérieures aux décisions (4.7%) ; inversement et contrairement aux attentes, une proportion importante (34.2%) déclare participer ou donner un avis, mais se classe parmi les exécutants. Cela n'empêche pas une corrélation relativement élevée entre ces deux questions ($\text{gamma} = .71$). Le fait que les quatre questions concernent des aspects de l'organisation hiérarchique du travail est davantage confirmé par leurs corrélations avec l'indice d'autonomie (indice cumulatif sur la base de la question 165 concernant le début du travail, les jours de congés, le rythme de travail et l'incorporation de tâches nouvelles). Le graphique 2.3 montre un niveau d'association assez important et peu variable entre les indicateurs de placement hiérarchique et cet indice ; l'autonomie dans le travail fait ainsi clairement partie de l'organisation verticale des entreprises.

En résumé, nous pouvons affirmer que les critères de différenciation dans l'organisation du travail que nous avons considérés expriment effectivement tous une dimension hiérarchique, marquée par des degrés différents de pouvoir et d'autonomie. Au sein même du monde des entreprises, nous constatons donc des inégalités distinctes et clairement identifiables qui sont cependant loin d'être indépendantes les uns des autres. Une analyse factorielle (tableau 2.6) permet de faire ressortir la dimension commune et fournit un indice synthétique de la position hiérarchique au travail, que nous utiliserons pour certaines analyses. Elle confirme la nette prédominance de la dimension hiérarchique commune à ces cinq critères de positionnement (facteur 1 : 58% de variance expliquée). Un deuxième facteur montre la légère spécificité de l'autonomie, le troisième celle des tâches de conception. La faiblesse de ces deux dernières dimensions¹² ne nous autorise ce-

¹² La valeur propre de ces deux facteurs est inférieure à un, ce qui veut dire que leur apport est inférieur à celui d'une seule variable de l'analyse.

pendant pas à accréditer l'hypothèse d'une segmentation prononcée entre hiérarchie et expertise.

Cette structure factorielle relativement claire nous permettra d'utiliser par la suite le premier facteur comme indicateur synthétique de la position professionnelle.¹³

Tableau 2.6 : *Analyse factorielle entre cinq aspects de positionnement professionnel*

	facteur 1	facteur 2	facteur 3
autonomie	.68	.67	.14
supervision	.78	-.31	-.35
encadrement	.80	-.34	-.10
conception	.74	-.06	.64
décision	.80	.13	-.04
valeur propre	2.90	.68	.57
variance expliquée	58.0 %	13.6 %	11.3 %

3. *Position hiérarchique et évaluation sociale* : Jusque là, nous avons limité notre analyse à des éléments factuels de la structure du monde du travail, même si des appréciations subjectives ont pu quelque peu influencer les réponses sur lesquelles nous nous appuyons. La comparaison des quatre questions «hiérarchiques» nous a suggéré que nos interlocuteurs peuvent avoir une tendance à exagérer l'importance de leur fonction, du moins ceux qui occupent des positions modestes. Il est toutefois évident que les réponses ne sont ni arbitraires ni aléatoires ; le placement hiérarchique est perçu comme tel ; outre qu'il confère des privilèges ou impose des restrictions pratiques, il fait également l'objet d'une évaluation sociale (tableau 2.7).

Nous avons retenu deux informations qui relèvent de l'évaluation de la situation au travail. D'une part, nous avons demandé à nos interlocuteurs de donner à leur travail une «note» allant de 0 à 100 (question 174), d'autre part, en nous appuyant sur des travaux effectués dans différents pays de situation économique comparable à la Suisse, nous avons classé les activités professionnelles selon leur

¹³ D'un point de vue technique, il s'agit des scores factoriels sur quatre aspects du positionnement professionnel, la question concernant la conception, qui n'a pas été posée aux indépendants, ayant été écartée pour pouvoir les intégrer aux analyses.

prestige (Treiman 1977).¹⁴ Soulignons la différence conceptuelle entre ces deux informations. La note donnée au travail constitue une évaluation personnelle et globale de son propre travail, le score de prestige traduit l'évaluation sociale générale de la profession exercée, indépendamment des particularités spécifiques de l'individu concerné et de sa situation concrète. Cette indépendance conceptuelle se confirme d'ailleurs sur le plan empirique : la corrélation entre les deux séries de valeurs est seulement de $r = .14$. Par contre, si nous calculons les valeurs moyennes selon les niveaux de nos critères hiérarchiques, nous obtenons des gradations régulières : plus on est haut placé par l'un de ces critères, mieux on évalue son travail, et plus haut se place-t-il également en termes de prestige professionnel (le tableau 2.7 illustre ce constat à l'aide du critère de la participation aux décisions). Il n'est pas inintéressant de constater qu'un dénivellement parallèle s'observe quant aux heures travaillées – ceci étant probablement justifié par cela, comme le prétend le principe méritocratique.

Tableau 2.7 : *Évaluation personnelle, sociale, et heures de travail, selon la participation aux décisions (moyennes par niveau)*

	participe aux décisions	donne son avis	extérieur aux décisions	eta
note personnelle	83.4	79.0	70.9	.29
prestige professionnel	51.9	45.5	39.7	.38
heures travaillées	44.3	40.5	38.4	.21

Cette brève incursion dans le domaine de la perception et de l'évaluation des inégalités nous montre d'ores et déjà que les critères d'inégalité factuelle que nous avons examinés jusqu'ici sont perçus socia-

¹⁴ Treiman propose des scores spécifiques à la Suisse (1977, pp. 456-459), mais ceux-ci sont issus d'une étude obscure qui n'inspire pas confiance. Sa source est Tofigh (1964) dont les résultats sont d'une représentativité plus que douteuse et les bases mal identifiées. Cette étude genevoise, effectuée en 1961, a fait évaluer le prestige de 110 occupations par un échantillon de 21 adultes francophones sans doute recrutés à Genève, mais l'information manque (Tofigh 1964, pp. 52-55); Treiman (1977, p. 40) lui attribue le meilleur jugement de qualité de données. A l'instar de Lüscher et Engstler (1991), nous avons préféré utiliser les scores standards de Treiman, validés sur la base de 55 études nationales, valables pour les pays industrialisés occidentaux et utilisés dans un grand nombre de recherches (ce qui ne les exempte pas de divers problèmes pratiques, p.ex. concernant le classement de techniciens).

lement en tant que tels, ce qui peut, entre autres, expliquer la tendance de nos interlocuteurs, suggérée par l'analyse qui précède, de se placer dans une catégorie hiérarchique non extrême. Nous réservons au chapitre 12 une analyse plus systématique de la perception des inégalités.

2.2.3 Revenu

Lorsqu'il est question d'inégalités sociales, on pense immédiatement au revenu, puisque celui-ci conditionne, le plus directement, les conditions de vie des acteurs sociaux dans les sociétés actuelles. Nous avons déjà insisté sur la centralité structurelle de l'argent disponible pour la vie pratique dans tous ses aspects. C'est ce qui justifie la définition, certes insuffisante mais non moins pertinente, de la pauvreté en termes de ressources financières. Après avoir décrit la distribution de ce bien social, nous le contextualiserons par une brève comparaison internationale.

Pour commencer, précisons le type d'information dont nous disposons. Connaissant la sensibilité du sujet et prévoyant des analyses essentiellement comparatives entre individus et catégories sociales, nous avons voulu éviter une trop grande précision. Ce qui nous intéresse, plus qu'une connaissance des salaires précisément chiffrée, ce sont les différences sociales entre les habitants de ce pays, selon les catégories de revenu entre autres. Aussi, le questionnaire ne faisait-il pas la distinction entre revenu brut ou net, par exemple, et ne sollicitait pas de fiche de paie ou de déclaration d'impôts ; il s'agit donc d'une estimation donnée par les répondants. De plus, par discrétion, on a demandé aux personnes interrogées de se situer dans des *catégories* de revenu et non de donner un chiffre précis. Nous parlerons donc de *classes de revenu* plutôt que de revenus individuels précis. Nos données ne se prêtent ni à un calcul de moyennes ou de seuils de revenus exacts ni à la détermination précise de leurs écarts.¹⁵

En dépit de cette relative discrétion, un quart des personnes interrogées a refusé ou omis de répondre à ces questions d'ordre financier ; on peut se demander combien de réponses nous aurions obtenues si

¹⁵ Cette précision est davantage recherchée dans les études sur la pauvreté comme celles réalisées dans le cadre du Programme national de recherche 29.

nous avons été plus précis ou plus inquisiteurs. Il est intéressant de nous arrêter d'abord brièvement sur les refus de répondre.

1. *Discretion financière : les non-répondants* : Quand les refus de répondre à une question sont nombreux, il vaut la peine de ne pas les considérer seulement comme des données manquantes mais comme l'expression d'une attitude sociale significative.¹⁶

On peut faire au moins deux hypothèses pour expliquer les refus de dévoiler son revenu ou sa fortune. La première serait que ce refus exprime la perception d'un déficit de légitimité de son propre revenu ; on peut imaginer que c'est alors aux extrêmes de la distribution du revenu que l'on observerait le plus de refus, les bas salaires induisant le sentiment de gagner moins que ce qu'on mérite (que ce soit en fonction de l'effort fourni ou en fonction d'une norme d'équité générale), les hauts revenus pouvant être ressentis comme dépassant la proportion généralement acceptée. La seconde serait que cette gêne à parler de son argent ferait partie du «caractère national» suisse, c'est à dire de la culture helvétique prédominante et que, dès lors, les classes moyennes, généralement les plus sensibles à ce type d'idéologie (Boltanski 1966), refuseraient le plus de répondre. Nous pouvons vérifier ces hypothèses partiellement par le biais des catégories socio-professionnelles.¹⁷

Si l'on excepte les *indépendants*, qui sont les plus réticents (31%) à parler de leur revenu, sans doute pour des raisons qui leur sont propres et qui ne sont pas forcément de nature idéologique (difficulté à estimer un revenu mensuel, raisons fiscales, etc.), on constate que ce sont les catégories basses (*employés qualifiés*, *ouvriers qualifiés* et *travailleurs non-qualifiés*) qui refusent le plus souvent de répondre (21 à 22%) alors que la catégorie des *dirigeants* (10%) et celle des *professions libérales* (11%) opposent une moindre résistance. Les *cadres*, les

¹⁶ Dans son étude sur la perception des inégalités sociales en Suisse, Zwicky (1989) a pu confirmer l'existence d'un véritable tabou à cet égard, trois quarts des personnes interviewées affirmant ne pas souhaiter aborder le sujet de leur propre revenu en parlant avec des collègues de travail ou des connaissances. Il semble bien s'agir là essentiellement d'une norme sociale intériorisée, car seuls quelque 18% disent avoir reçu des consignes allant dans ce sens. L'attitude critique envers les inégalités, c'est à dire la perception d'un manque de légitimité dans ce domaine, affaiblit cette réserve et «permet» d'en parler plus aisément.

¹⁷ Nous utilisons ici les CSP suisses. Pour une description voir la partie 2.4.3.

professions intellectuelles (16%) et les *intermédiaires* (19%) se situent au milieu de notre tableau. Nous constatons donc globalement une relation négative entre le niveau professionnel et le taux de refus.

Notre première hypothèse n'est donc que partiellement confirmée. Les personnes appartenant aux catégories ayant les revenus les plus bas parlent effectivement moins volontiers de leur revenu que celles appartenant aux catégories moyennes, mais la relation ne s'inverse pas au milieu.

Notons que les «refusants» sont aussi nombreux à estimer que leur revenu est «juste» (44%) quand on leur demande de comparer leur revenu à celui des autres qu'à le trouver «injuste» (42%), soit une proportion semblable à celle des «acceptants» (juste 45% – injuste 46%). Le tabou ne semble donc pas être directement lié au sentiment de justice face au revenu qu'on touche personnellement.

La seconde hypothèse semble moins pertinente encore dans la mesure où les catégories moyennes ne refusent pas plus massivement que les autres de répondre ; de plus, les citoyens suisses ne refusent guère plus (22%) que les personnes d'origine étrangère (20%).

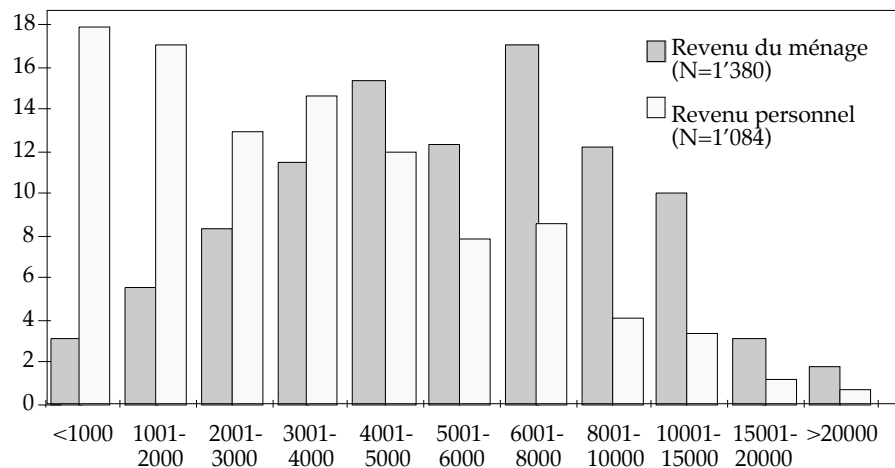
A titre de troisième hypothèse, on peut penser que plus le niveau de formation atteint est élevé, moins on aura de refus. Le niveau de formation est alors considéré comme l'indicateur d'une compétence propre à donner confiance dans la situation d'entretien. Cette hypothèse n'est cependant guère mieux corroborée par nos données que les autres, tout au plus peut on dire que les universitaires refusent moins souvent d'indiquer leur revenu.

Reste une interprétation partant de l'idée d'une acceptation généralisée de l'idéologie méritocratique, avec son corollaire d'auto-attribution du succès autant que de l'insuccès. Elle pourrait expliquer le fait que ceux qui gagnent le moins sont les plus d'afficher leur salaire dans la mesure où c'est moins leur rétribution qui leur paraît illégitime, que leur propre réussite qui leur paraît insuffisante.

Dans une perspective plus technique, nous pouvons constater que la faible association négative que nous trouvons entre le statut professionnel et la rétention d'informations sur le revenu biaisera légèrement l'analyse de la distribution en surreprésentant quelque peu les catégories aux salaires moyens et élevés.

2. *Distribution du revenu* : Pour commencer, si l'on s'intéresse aux *revenus personnels* (graphique 2.4, deuxième colonne de chaque catégorie), on constate qu'ils sont plutôt bas puisque plus de 29% des personnes interrogées affirment avoir un revenu inférieur à 3'000 Frs. Si on calculait une moyenne, elle se situerait dans la catégorie 4001 à 5000 Frs. dans laquelle ne se trouvent que 14% de nos répondants. On peut ensuite constater que le revenu est distribué de manière inégale ; ainsi, 16% des personnes interrogées, les plus «pauvres», reçoivent plus de quatre fois moins que cette catégorie moyenne alors que 4.4%, les plus riches, reçoivent plus (ou beaucoup plus) du double. Intéressons-nous un instant aux répondants dont le revenu personnel se situe dans la catégorie la plus basse. Trois quarts sont des femmes, 64% ont plus de 30 ans, et seuls 35% disent travailler moins de 40 heures. Ces revenus extrêmement bas ne peuvent donc pas simplement être attribués à des travaux d'appoint à temps très partiel, mais pour une part importante à des rémunérations extrêmement faibles. On peut voir là une indication de l'existence d'une catégorie de «working poors» qui ne figure encore guère dans les représentations collectives de notre pays.

Graphique 2.4 : Revenu personnel et du ménage en pour cent)



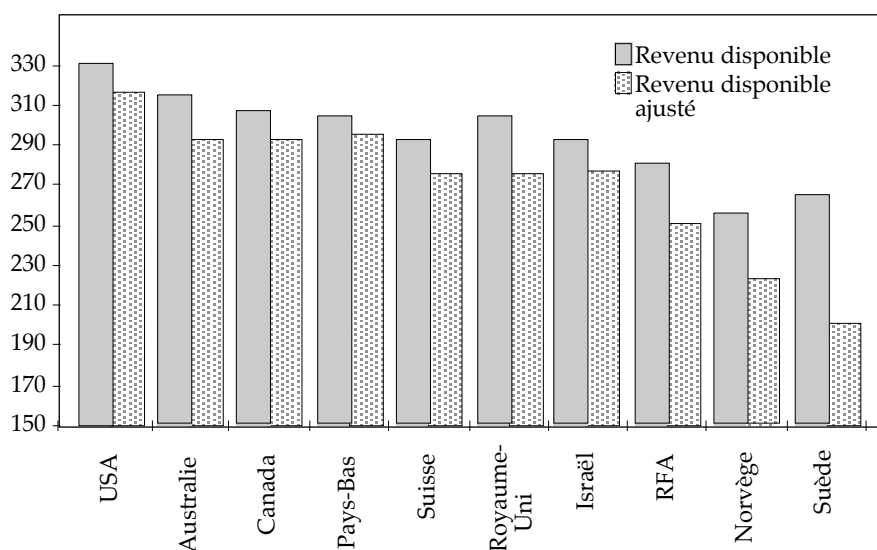
Lorsqu'on examine le revenu des *ménages*, on constate bien entendu qu'il est plus élevé (la catégorie moyenne est celle qui va de 5'001 à 6'000 francs) mais aussi qu'il est réparti d'une manière un peu plus égale : près de 50% de la population indiquent un revenu du ménage

compris entre 4'000 et 8'000 Frs. Ce résultat n'est guère étonnant quand on sait que, sur les 68% d'enquêtés vivant en couple, les deux conjoints sont professionnellement actifs dans 53% des cas, ce qui implique une différence un peu moins grande entre les revenus par un effet de moyennisation.

Nous analyserons plus en détail le revenu des salariés dans la partie 2.3.2 en reprenant la *path analysis* de Blau et Duncan (1967), où nous verrons que celui-ci est déterminé, dans l'ordre, par le *niveau de formation atteint*, le *taux d'activité*, le *genre*, la *fonction dans l'entreprise* et l'*âge*.

3. *Comparaison internationale* : Pour contextualiser la situation helvétique, nous avons emprunté à Smeeding (1991) les données de la Luxembourg Income Study, permettant de comparer les distributions de revenus entre 10 pays occidentaux (graphique 2.5).

Graphique 2.5 : Inégalités de revenu dans 10 pays de la Luxembourg Income Study (début des années 80), coefficient de Gini x 1000



Les revenus s'entendent par ménage et Smeeding distingue entre le revenu disponible (RD) et le revenu disponible ajusté (RDA) qui est calculé de manière à tenir compte de la composition des ménages en termes de nombre et d'âge de ses membres : on divise le revenu

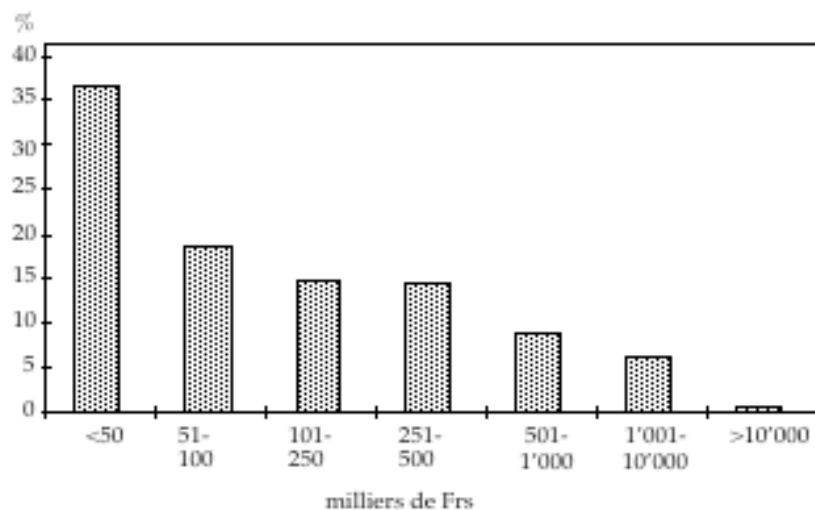
«brut» par le nombre de personnes dans le ménage, élevé à la puissance d'un coefficient d'élasticité des besoins matériels qui est calculé sur la base des «lignes de pauvreté» officiellement acceptées dans les pays comparés. Enfin, le coefficient de Gini mesure la concentration de la distribution, il varie entre 0, qui indique une distribution parfaitement égalitaire, et 1 (ici, les valeurs sont multipliées par 1000).

On constate que la Suisse est dans la moyenne des 10 pays considérés. Autrement dit, le revenu y est distribué de manière plus égalitaire qu'aux Etats-Unis, mais bien moins qu'en Norvège ou en Suède.

2.2.4 Fortune

A priori, on peut penser que la fortune est un des «placeurs» les plus effectifs dans la stratification d'une société moderne, étant donnée l'importance des ressources financières non seulement pour la survie matérielle et les possibilités de consommation, mais aussi comme base de pouvoir, économique et autre. Nous l'incluons donc dans ce premier panorama des inégalités et nous verrons rapidement qu'il ne se prête guère, dans le cadre de notre étude, à des analyses fines.

Graphique 2.6 : Distribution de la fortune du ménage (N=1240)



Nous avons demandé à nos répondants d'indiquer la fortune de leur ménage (question 187). Le taux de non-réponses (38.9%) est supérieur à celui du revenu, peut-être – en plus du tabou qui entoure les questions financières personnelles – parce qu'il est moins facile d'estimer la valeur d'un patrimoine que le montant du revenu et que celui-ci peut apparaître comme moins légitime, parce que moins méritocratique, que le revenu. Le graphique 2.8 montre une distribution fortement unilatérale : plus d'un tiers des répondants déclarent posséder moins de 50'000 francs de fortune, chaque tranche supérieure étant moins occupée que la précédente ; environ la moitié des répondants indiquent une fortune entre 50'000 et 500'000 francs.

Comme il s'agit ici de la fortune du ménage, il nous est plus difficile que pour les autres biens sociaux d'établir des liens avec des caractéristiques individuelles puisque nous ne savons pas si cette fortune provient principalement du répondant ou de son conjoint. C'est pourquoi distinguer entre les hommes et les femmes de l'ensemble de notre échantillon par rapport à cette ressource n'aurait guère de sens. Nous l'avons cependant fait en ne considérant que les personnes vivant seules : si les femmes sont légèrement plus nombreuses (63%) à n'indiquer qu'une fortune minimum que les hommes (55%), elles sont également plus nombreuses à indiquer une fortune supérieure à 250'000 francs (19% contre 10%), si bien que le genre ne semble pas être ici un facteur d'explication pertinent. Sans doute parce que l'héritage ne privilégie que peu un genre, mais plus encore en raison des différences de longévité entre hommes et femmes : dans cette sous-population, il y a un quart de personnes veuves dont 77% sont des femmes.

La relation est plus forte avec la nationalité, et à plus forte raison ce que nous avons appelé la citoyenneté (distinguant non seulement les Suisses et les étrangers, mais ces derniers selon leur statut juridique) : ainsi, plus de la moitié des Suisses indiquent une fortune supérieure à 100'000 francs contre moins d'un quart de travailleurs saisonniers.

Partant de l'idée de la constitution de la fortune par un processus d'accumulation qui s'inscrit dans la durée, on pourrait faire l'hypothèse qu'elle est fortement liée à l'âge. Le résultat ne va pas dans ce sens ($r=.19$) ce qui laisse à penser que ce processus ne concerne qu'une petite minorité ou alors, hypothèse plus plausible, que l'héritage est plus important pour la constitution des fortunes que l'accumulation individuelle.

Nous reprendrons cette question de l'héritage au chapitre 11 quand nous parlerons des pratiques de reproduction sociale. Dans l'optique de la constitution des inégalités sociales dans leur intégralité, il serait important de disséquer davantage les fortunes (quand à leur composition, quand à leur «histoire», quand à leur taux d'auto-reproduction). Anticipant le faible taux de gens moyennement ou fortement fortunés, nous n'avons pas voulu charger notre questionnaire d'éléments allant plus loin qui n'auraient concerné qu'une petite partie de notre échantillon. Pour les raisons déjà mentionnées (caractéristiques du ménage et fort taux de non-réponses), mais aussi en raison de sa distribution très unilatérale, nous ne lui donnerons pas la même place dans nos analyses qu'aux autres biens sociaux.

2.3 Les rapports entre les inégalités

2.3.1 Cristallisation structurelle – une notion sous-exploitée

Nous venons de passer en revue quatre types d'inégalités dont la pertinence factuelle pour la vie en société aujourd'hui paraît indubitable (ce qui n'exclut pas la possibilité de mettre en question le bien-fondé humain ou moral de leur priorité). Nous avons vu comment les biens en question sont distribués, tout en constatant qu'il n'était pas facile, dans tous les cas, d'aboutir à une représentation fiable, car on peut concevoir plusieurs indicateurs parallèles qui ne produisent pas, sur un plan strictement descriptif, les mêmes distributions. Nous avons ainsi commencé à répondre aux deux premières questions posées au début de ce chapitre. Dans cette partie, nous nous attaquons à la troisième, celle des rapports entre les inégalités. L'étude de ces rapports devrait fournir des premiers éléments permettant de discerner l'existence de classes ou d'une autre forme de positionnement consistant dans le système de stratification suisse.

Dans la littérature sociologique, la question des rapports entre les inégalités dans une société est discutée sous le titre de la *cristallisation* (Landecker 1963, 1981). Dans une perspective systématique, elle se pose sur deux plans au moins :

- le *plan individuel*, celui de l'appropriation – inégale – par les individus de différents biens sociaux, et de la configuration spécifique de leurs positionnements par rapport à ces biens ;
- le *plan institutionnel*, celui des rapports entre les secteurs institutionnels qui produisent et distribuent ces biens et qui interagissent entre eux selon des échanges de pouvoir propres à l'état historique de la société.

a) *Cristallisation des configurations individuelles*

Sur le *plan individuel*, la cristallisation des positions est très proche, sinon identique, de la question de la cohérence ou de l'incohérence de statut, concept introduit par Benoît-Smullian (1944) et effectivement utilisé par Lenski (1954), qui en fait une «dimension non verticale» de la stratification. On parle d'incohérence de statut lorsqu'un individu occupe des positions non équivalentes (le fameux chauffeur de taxi docteur en philosophie ou au contraire le caricatural chef d'une multinationale qui n'a jamais dépassé la scolarité obligatoire). Les présupposés de cette conception théorique sont rarement explicités (exemple parmi d'autres : Lemel 1991, 113-121), les opérationnalisations sont le plus souvent immédiates et peu construites. Le plus important des présupposés de cette notion d'incohérence est sans doute le postulat qu'il existe dans la société une évaluation comparative des positionnements par rapport aux échelles hiérarchiques qui font partie de la stratification. Cette évaluation peut ne pas être formalisée, mais elle doit avoir une existence réelle dans les représentations courantes et dans les pratiques institutionnalisées, par exemple dans les pratiques d'embauche, faute de quoi la notion de (in-) cohérence n'a pas de référent.¹⁸

Une telle évaluation sociale définit des *équivalences* entre positions ou statuts différents, équivalences qui peuvent faire l'objet de normes et d'attentes poussant les individus à «équilibrer» leur configurations

¹⁸ D'autres présupposés de la pratique de recherche dans ce domaine, pour ainsi dire jamais explicités, concernent le rapport entre les configurations factuelles et les normes d'équivalence, ainsi que le rapport entre les indicateurs utilisés et les niveaux hiérarchiques effectivement institutionnalisés dans la société en question. Finalement, le sens des configurations non cohérentes est souvent réduit à la seule notion de leur non conformité sans tenir compte des types spécifiques de déviation.

(le chauffeur de taxi précité cherchera une occupation plus «digne» de sa formation, le PDG tentera de légitimer son pouvoir économique – probablement moins en poussant plus loin sa formation personnelle que par exemple en se profilant comme mécène d’art, en insistant sur son flair commerçant, en démontrant son attachement aux valeurs écologiques). Parler d’incohérence n’a un sens que si de telles équivalences sont dotées d’une quelconque réalité sociale, si une incohérence est effectivement éprouvée comme une tension qui motive des conduites tendant à y répondre. Le concept d’incohérence de statut a souvent été critiqué, tant sur le plan logique (Blalock 1966, 1967) que sur le plan des résultats empiriques. Ainsi, Bornschier et Heintz (1977) constatent qu’un tiers des études menées sur cette question entre 1953 et 1975 n’apportent aucune confirmation. Le concept a sans doute souvent été utilisé de manière trop mécanique. En raison de ces difficultés, beaucoup de chercheurs tendent à le négliger malgré sa plausibilité intuitive. Nous n’entendons pas nous engager dans ce débat car ce ne sont pas tant les conséquences sur le plan personnel qui nous intéressent ici que le lien entre les plans individuel et institutionnel. Il nous semble cependant que tout le débat sur l’incohérence de statut n’a guère de sens si un degré plutôt élevé de cristallisation institutionnelle ne peut être supposée ; celle-ci apparaît donc comme condition marginale de la pertinence du concept d’incohérence et de la validité des hypothèses concernant ses éventuelles conséquences.

Selon Bornschier et Heintz (1977), dans ce domaine, on n’a pas suffisamment bien distingué les questions théoriques (par exemple : est-ce qu’il y a différence ou identité de signification entre les deux constellations citées plus haut, celle comprenant une formation «trop élevée» par rapport à l’activité professionnelle et celle, inverse, d’un statut professionnel bien plus élevé que le niveau de formation) des problèmes méthodologiques (sous-identification de la différence entre les positions comparées). Ils montrent une piste d’explicitation et de différenciation théorique intéressante qui a été peu suivie par la recherche empirique ; nous nous en inspirons en partie. Il apparaît cependant que ni l’utilisation avertie du concept de cohérence de statut ni son refus en raison de son statut empirique controversé ne devraient faire l’impasse sur une réflexion concernant la cristallisation de niveau macrosocial ou institutionnel.

Nous proposons de distinguer la cristallisation sur le plan individuel, c’est à dire la correspondance entre les différentes positions d’un in-

dividu, de leur cohérence ou incohérence. On part normalement de l'idée que la correspondance factuelle (cristallisation sur le plan individuel) est identique à la cohérence : configuration cristallisée = cohérente, configuration peu cristallisée = incohérente.¹⁹ Si l'on admet la possibilité qu'une configuration peu cristallisée peut ne pas revêtir de caractère d'incohérence, par exemple parce que la définition sociale d'équivalences n'est pas suffisamment institutionnalisée pour conférer un caractère de tension au manque d'équivalence au sein d'une configuration, cette distinction fait sens. Aussi, nous nous intéresserons d'abord à l'aspect descriptif de la cristallisation telle qu'elle s'observe directement dans les coïncidences factuelles entre positions ou sous forme de coefficients d'association. Une analyse plus poussée en vue de dégager des effets de cohérence et d'incohérence sur les pratiques et les représentations reste réservée aux chapitres 11 et 12.

b) *Cristallisation sociétale des inégalités*

La cristallisation sur le *plan institutionnel* est rarement thématifiée ; parmi les sociologues qui s'y sont intéressés, il faut surtout mentionner Landecker (1981). La question est ici de savoir quelle est la nature et l'étroitesse des liens entre les différents domaines institutionnels qui produisent et distribuent les biens sociaux constituant les enjeux de l'inégalité. Entre la cristallisation individuelle et la cristallisation sociétale existe un rapport certain. D'abord, il est assez évident que la prépondérance de configurations cohérentes dans une société est liée à un degré de cristallisation institutionnelle élevé. Dans un système totalement cristallisé, il n'y a guère de place pour des configurations individuelles qui ne seraient pas elles-mêmes cristallisées. Au contraire, dans un système absolument décristallisé (aucune corrélation empirique n'existerait entre les dimensions d'inégalité), il y aurait prédominance de configurations individuelles non cristallisées puisque toutes les configurations logiquement possibles existeraient à fréquence comparable.²⁰ En ce qui concerne les incohé-

¹⁹ Buchmann (1991) cherche à tenir compte du présupposé de la norme d'équivalence en considérant les configurations produites par l'analyse de clusters comme normes de références («Schichtnormen»), mais cette interprétation (norme statistique = norme sociale) nous paraît conceptuellement peu convainquante.

²⁰ En reprenant une distinction quelque peu datée et à consonnance idéologique, on pourrait dire qu'une société complètement cristallisée serait aussi complètement fermée et ne laisserait guère de place à la mobilité; une société complètement non

rences de statut, elles n'existeraient par définition pas dans un système complètement cristallisé alors que dans un système non cristallisé, elles n'auraient guère le caractère de tension qu'implique la notion théorique. C'est donc uniquement dans des systèmes moyennement cristallisés, où existent des normes d'équivalence socialement crédibles, qu'elles peuvent enrichir la compréhension. Ces conditions marginales sont généralement ignorées dans les débats sur la pertinence de la notion d'incohérence de statut.

La perspective de la cristallisation sociétale amène nécessairement à s'interroger sur les rapports entre les domaines institutionnels centraux, question à laquelle l'analyse marxiste avait apporté une réponse a priori en postulant la prédominance générale du domaine de la production, alors que les autres approches classiques de la stratification tendent à l'esquiver. Le postulat d'une certaine prédominance de l'économique nous paraît pour le moins très plausible, mais cette prédominance est sans doute relative, les autres domaines institutionnels conservant un certain degré d'autonomie. De plus, il serait faux de postuler une asymétrie invariable des rapports de pouvoir entre les domaines institutionnels au sein d'une société ; au contraire, ces rapports peuvent évoluer, et ce en partie en raison de processus qui dépassent le cadre de la société concrète (il suffit, pour illustrer ce propos, de penser à la perte de pouvoir du secteur politique face au secteur économique à l'échelle nationale en raison de la mondialisation des échanges économiques et l'essor des sociétés multinationales). L'évolution des rapports entre les domaines institutionnels influera sur l'évolution de la cristallisation institutionnelle, mais aussi individuelle.

A partir de cette réflexion, on peut *articuler le concept de classe* («en soi», défini sur un plan uniquement structurel sans tenir compte du degré de sa perception sociale) *avec celui de cristallisation*, à condition d'élargir la portée du premier à d'autres critères que celui de la propriété de moyens de production. Une société où prédomine un modèle de classes clairement délimitées serait sans doute une société où les inégalités pertinentes sont hautement cristallisées. Les classes

cristallisée serait totalement «ouverte» pour les individus (Bornschiefer 1991) - ce qui ne veut pas dire qu'elle serait agréable à vivre ! Elle n'aurait guère de cohérence structurelle et se désintégrerait probablement en peu de temps - éventuellement pour retourner à une autre forme de structure intégrée par de nouvelles interdépendances.

correspondraient à des situations hiérarchiques précises, c'est à dire à des configurations spécifiques et prédominantes qui formeraient des profils cohérents. Elles seraient identifiables sous forme de concentrations par rapport à plusieurs dimensions.²¹ Certaines de ces configurations pourraient correspondre à des classes au sens le plus strict, marxiste, du terme, d'autres pourraient représenter des catégories sociales relativement consistantes en dehors de cette conception théorique, d'autres encore pourraient être des catégories émergentes, voire passagères qui ne sont ni vécues ni perçues socialement comme entités réelles. Dans la mesure où des configurations se stabilisent à moyen ou long terme, la genèse de cultures spécifiques reste plausible car ces configurations constitueraient des milieux socioculturels relativement homogènes quant aux intérêts de promotion ou de défense de statut, aux stratégies de légitimation et de distanciation par rapport à d'autres milieux, aux valeurs «sous-culturelles», aux habitus et aussi en ce qui concerne les chances que les réseaux de sociabilité se constituent en leur sein plutôt qu'à travers leurs «frontières».

Dans cette perspective plus générale, une analyse de la cristallisation, sans même considérer la question d'éventuelles incohérences, paraît prometteuse même si elle reste par définition purement positionnelle. Dans la suite de notre démarche nous procéderons à des analyses complémentaires pour examiner les liens entre de tels regroupements «objectifs» et les représentations et pratiques sociales. Nous allons donc d'abord examiner, dans la mesure où nos informations le permettent, le degré de cristallisation du système des inégalités en Suisse, ensuite l'existence de regroupements au sein de ce système, et plus loin (chapitres 11 et 12) la mesure de correspondance entre ces regroupements et certains éléments de perception sociale ou de mode de vie.

²¹ Dans le contenu plus informel de la notion de classe, il y a également une idée de distance entre les classes. Nous pensons qu'il faut considérer cette distance moins en termes de l'importance «métrique» des écarts hiérarchiques entre les catégories qu'en termes de distanciation culturelle et pratique, c'est à dire de distance sociale. Nous attribuons cet aspect de la distinction entre «classes» au domaine des pratiques d'exclusion et de cloisonnement qui sous-tendent la cohérence des classes et non à celui de leur séparation structurelle.

2.3.2 Cristallisation structurelle : analyse des rapports entre inégalités

Dans cette perspective positionnelle, nous retenons d'abord quatre inégalités classiques pour étudier empiriquement la cristallisation sociale : le revenu, le niveau scolaire atteint, la position professionnelle et la fortune.²² Dans un premier temps nous nous intéresserons au rapport qu'entretiennent ces variables entre elles, puis nous verrons comment les acteurs sociaux se répartissent dans ce cadre institutionnel. Toute cette analyse de la cristallisation est confrontée à un dilemme, lié à l'intégration de la position professionnelle et le fait que les informations la concernant n'ont pas exactement la même valeur pour décrire la structure actuelle des inégalités pour les personnes professionnellement actives et les autres ; il faut considérer que la structure professionnelle actuelle est reflétée par les informations fournies par les premières et non les secondes. Privilégier la perspective de l'analyse des structures sociales actuelles conduit donc à considérer seulement les informations concernant les «actifs», option qui entre en conflit avec une autre qui viserait à inclure tout l'échantillon dans l'analyse. La question n'est pas seulement technique, bien que dans notre cas, les informations fines qui ont permis la construction d'une variable de la position professionnelle ne soient pas disponibles pour les personnes sans activité professionnelle. Dans la partie consacrée à l'analyse de la cristallisation sociale, nous optons pour la première démarche, plus restrictive en termes de population considérée, dans la partie suivante, consacrée au positionnement des individus, nous opterons pour la seconde.

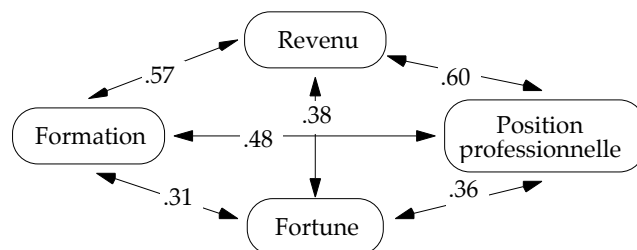
²² Le nombre de modalités que l'on distingue en analysant les relations entre variables influence les corrélations que l'on trouve: plus grossière est la catégorisation, plus élevés seront les coefficients. Pour minimiser cet effet, nous avons retenu le plus grand nombre de modalités possible. Le *revenu* est catégorisé en 11 classes (elles correspondent à celles indiquées dans le graphique 2.6), la *formation* en 7 catégories (tableau 2.1). La *fortune* est décomposée en 7 classes: jusqu'à 50'000 / 50'001 à 100'000 / 100'001 à 250'000 / 250'001 à 500'000 / 500'001 à 1'000'000 / 1'000'001 à 10'000'000 / plus de 10'000'000. La *position professionnelle* est constituée des scores factoriels issus de l'analyse décrite à la fin de la partie 2.2.2.

a) *Cristallisation sociétale*

Commençons par un examen des rapports entre les dimensions qui entrent dans notre analyse de la cristallisation. Pour l'analyse des corrélations, nous utilisons les versions finement catégorisées des variables (note 22) ; pour l'illustration chiffrée des relations, des versions plus fortement regroupées seront choisies et la variable «décision» sera substituée aux scores de position professionnelle.

Les corrélations (graphique 2.8) entre ces variables rendent compte de liens suffisamment importants pour appuyer l'affirmation qu'il y a bien cristallisation entre ces dimensions en Suisse. Il faut cependant qualifier cette cristallisation, qui, pour l'instant, apparaît comme «moyenne». Bornschier (1984) propose de considérer la cristallisation comme «forte» pour des coefficients supérieurs à .70, «modérée» autour de .50 et «rudimentaire» de .25 à .45. Nous retenons ce critère, faute de mieux, pour examiner plus en détail ces relations.

Graphique 2.7 : *Corrélations entre quatre dimensions structurelles (r de Pearson)*



La *formation* est associée de manière «modérée» à la position professionnelle ($r=.48$). On constate cependant une différence marquée entre le niveau de formation qui va jusqu'à l'apprentissage et les autres types de formation qui ont une structure de répartition entre les niveaux professionnels plus fluides.

En ce sens, un niveau de formation bas apparaît comme une barrière à une carrière professionnelle ; nous reprendrons ce point plus systématiquement au chapitre 5. Le diplôme universitaire ne semble pas garantir l'accès à une position élevée, mais il limite nettement la probabilité d'occuper une position basse.

La *taille des entreprises* n'influence pas significativement l'association de ces deux dimensions. Ainsi, tant l'hypothèse selon laquelle le grand nombre de positions intermédiaires dans les grandes entreprises permettrait une mobilité non liée au diplôme scolaire, que celle, inverse, qui verrait ces mêmes entreprises, en raison de leur institutionnalisation, accorder une importance plus grande au diplôme, ne peuvent être confirmées ou infirmées.

Par contre le degré de cristallisation varie fortement selon le *genre* ; il est plus élevé pour les hommes ($r=.55$) que pour les femmes ($r=.26$), ce qui suggère un décalage de genre en ce qui concerne la convertibilité du capital scolaire sur le marché de l'emploi.

Tableau 2.8 : *Position hiérarchique et formation*²³

Position hiérarchique	école obligatoire, apprentissage	maturité, école prof. sup., technicum	université
exécution	77.7	39.2	22.0
encadrement	18.5	51.1	54.7
direction	3.9	9.7	23.3
total (N)	100 (626)	100 (330)	100 (150)

Tableau 2.9 : *Revenu personnel selon le niveau de formation atteint*

Revenu (Fr.)	école obligatoire, apprentissage	maturité, école prof. sup., technicum	université
- 3'000	43.9	23.8	7.3
3'000-6'000	48.7	39.2	23.7
6'000 +	7.5	36.9	69.0
total (N)	100 (456)	100 (267)	100 (125)

Avec un coefficient de corrélation de .57, la formation est associée au revenu dans la même mesure que la position professionnelle ; cependant, comme le lien entre niveau de formation et position professionnelle est légèrement plus faible, on peut penser qu'un diplôme scolaire élevé apporte une prime de revenu indépendamment de la médiation de la position professionnelle. Il est à noter que cette

²³ Pour rendre plus « palpables » ces tableaux, qui nous permettent d'étudier les relations plus en détail, nous reprenons ici une de nos questions simples concernant la position hiérarchique (« encadrement »).

corrélation est bien plus décisive pour les formations supérieures que pour les autres : un haut niveau scolaire constitue l'assurance d'un revenu au minimum moyen (pour plus de 92%), alors qu'une formation initiale modeste limite fortement l'accès au niveau supérieur de revenu. Si ici encore le niveau de formation semble avoir un effet de barrière, il semble se situer au niveau universitaire.

Là aussi, la taille de l'entreprise ne semble pas déterminante. On retrouve le fort décalage de cristallisation par *genre* (hommes $r=.63$, femmes $r=.37$) qui est associée à la différence de revenu entre hommes et femmes.

L'association entre *revenu* et position hiérarchique est du même ordre de grandeur que pour la formation ($r=.60$) alors qu'elle est légèrement inférieure entre formation et position hiérarchique ; cette dernière est donc plus qu'une simple médiation entre formation et revenu.

La différence entre hommes et femmes est ici plus marquée encore ($r=.21/.67$).

Tableau 2.10 : Revenu personnel et position hiérarchique

Revenu (Fr.)	exécution	encadrement	direction
- 3'000	45.2	16.1	6.3
3'000-6'000	46.9	38.3	16.1
6'000 +	7.9	45.6	77.6
total (N)	100 (480)	100 (268)	100 (66)

La *fortune* est, sans surprise, la plus indépendante des autres dimensions ce qui reflète sans doute le fait qu'elle peut être acquise par héritage, c'est-à-dire sans dépendre des investissements scolaires et professionnels personnels des acteurs.

C'est avec le revenu que son association est la plus forte sans que l'on puisse dire, sur la base de cette analyse, si c'est parce qu'elle nourrit le revenu ou qu'elle est le fruit de l'épargne de ce dernier. On notera également qu'il s'agit, selon le graphique 2.8, du lien le plus faible avec la formation, ce qui peut faire penser que l'effet «méritocratique» de la formation est étranger à l'effet de reproduction sociale «directe» lié à la fortune ; ce que semble confirmer l'analyse particulière de la situation des indépendants. On constate en effet

chez ces derniers que le lien entre formation et fortune est nul, alors qu'il existe entre revenu et fortune ($r=.36$).

Nous écarterons la fortune de la suite de notre analyse tant parce qu'elle apparaît moins reliée aux autres dimensions que parce que son utilisation exclurait les presque 40% d'interviewés qui n'ont pas répondu à cette question.

Pour résumer cette brève analyse des associations entre les variables «statutaires», nous pouvons retenir les points suivants :

- Il y a, en Suisse, une cristallisation moyenne entre le niveau de formation atteint, la position professionnelle, le revenu et dans une moindre mesure, la fortune du ménage ;
- Cette cristallisation est plus forte aux extrêmes de ces différentes variables ; à savoir que les positions basses, et plus encore les positions hautes, sont fortement associées entre elles. L'association est évidemment plus faible lorsque l'on considère les positions moyennes ;
- La cristallisation ne varie guère selon la taille des entreprises ; ou du moins, il ne nous a pas été possible de le vérifier ;
- La cristallisation est nettement plus faible si l'on ne considère que les femmes et l'on peut penser que cette cristallisation faible explique la persistance du décalage entre le revenu masculin et le revenu féminin alors que l'écart en terme de formation par exemple s'est amoindri.

Nous retenons également que l'indépendance économique et la fortune apparaissent comme des ressources alternatives à la formation quant au positionnement professionnel des individus, thème à reprendre dans les chapitres sur la mobilité.

b) Un modèle selon Blau et Duncan

Nous allons maintenant reprendre ces dimensions dans une analyse inspirée des «path analysis» de Blau et Duncan (1967), c'est à dire en considérant le revenu comme une variable dépendante et en essayant de l'expliquer par un modèle causal de régressions multiples. Cette méthode offre l'avantage de pouvoir contrôler les variables les unes par rapport aux autres, c'est à dire de pouvoir décomposer, dans la corrélation entre l'âge et le revenu par exemple, l'effet de l'ancienneté et l'effet de carrière.

Nous considérons trois types de variables indépendantes :

- Premièrement des attributs de la personne considérée, à savoir le genre, l'âge, la nationalité (tenant compte de la nationalité et des trois types principaux de permis pour étrangers) et la formation ;
- Deuxièmement des attributs liés au poste de travail que l'on occupe, à savoir le taux d'activité²⁴ et la position professionnelle, issue de notre analyse factorielle ;
- Troisièmement la taille de l'entreprise (nombre d'employés) ; le type d'activité de l'entreprise (distinction de 6 branches, voir les détails dans le tableau 4.2) ne s'est pas révélé pertinente dans cette analyse.

Le tableau 2.11 résume les quatre régressions multiples que nous avons retenues, à savoir :

- La formation, dont les 23% de variance expliquée sont attribuables dans des proportions semblables au genre et à la citoyenneté²⁵ d'une part, et aux variables de l'origine sociale que sont la position professionnelle et la formation du responsable du ménage parental d'autre part ;
- La position professionnelle, dont un tiers de la variance (33%) est expliqué en ordre décroissant par le niveau de formation, la nationalité, le genre et l'âge ;
- Le taux d'activité qui permet d'identifier un effet important du genre (18% de la variance), le travail à temps partiel étant largement réservé aux femmes ;
- Le revenu, dont la variance est expliquée à hauteur de 66% par six variables dont aucune ne ressort de manière nettement plus profilée que les autres.

Le graphique 2.8 rend compte du modèle partiel d'explication du revenu des salariés que nous avons retenu. Ce modèle est partiel en ce qu'il n'indique que quelques éléments d'un modèle d'explication causal complet du revenu (comme le signale son taux d'explication

²⁴ *Taux d'activité* est une variable trichotomisée (1: -19 h, 2: 20-39 h, 3: 40 h +).

²⁵ Nous utilisons ici ce terme dans un sens très étroit, à savoir les droits formels liés à au statut de résidence.

statistique de deux tiers). Les traits pleins montrent le lien entre les variables indépendantes et les variables dépendantes. Les flèches en pointillé indiquent les coefficients Beta des équations de régression secondaires résumées dans le tableau 2.11.

On peut décomposer l'influence totale d'une variable entre son influence directe dans le modèle et son influence médiatisée par d'autres variables ; par exemple, le genre a un effet total de .45 sur le revenu qui se décompose entre un effet direct de .23 et un effet indirect de .21.

Tableau 2.11 : Analyse des déterminants directs et indirects du revenu : coefficients de régression standardisés (Beta, E_{di}), coefficients de détermination (R^2) et coefficient de corrélation selon Pearson (r) pour les combinaisons de variables spécifiées

variables indépendantes	variables dépendantes (Beta)				sur le revenu (E_{di})	Effet direct + indirect	Effet total
	revenu	pos. prof	formation	taux d'act.		(r)	
position professionnelle	.27	-	-	-	.27	.60	
formation	.30	.36	-	-	.40	.57	
taux d'activité	.23	-	-	-	.23	.33	
âge	.17	.10	-	-	.20	.31	
citoyenneté	.21	.25	.26	-	.36	.36	
genre	.23	.20	.20	.43	.44	.45	
formation parents	-	-	.22	-	.07	.20	
position hiérarchique parents	-	-	.20	-	.06	.25	
taille entreprise	.11	-	-	-	.11	.22	
R^2	.66	.33	.23	.18	-	-	

Légende : formule pour l'effet du genre sur le revenu

$E_{di}(\text{genre-revenu}) =$

$$\begin{aligned} & \text{Beta}_{\text{genre-revenu}} + (\text{Beta}_{\text{genre-formation}} * \text{Beta}_{\text{formation-revenu}}) + \\ & (\text{Beta}_{\text{genre-pos.prof}} * \text{pos.prof-revenu}) + \\ & (\text{Beta}_{\text{genre-taux act.}} * \text{Beta}_{\text{taux act.-revenu}}) \end{aligned}$$

E_{di} signifie effet direct + indirect ; si toutes les variables explicatives de la variable dépendante étaient incluses, E_{di} équivaldrait au coefficient de corrélation r .

Le revenu apparaît ici déterminé essentiellement par deux types de variables : des variables que l'on peut qualifier de «méritocratiques» – la position professionnelle et la formation – et d'ascriptives – le genre et la citoyenneté.

Le niveau de formation a une influence totale importante sur le revenu ($r=.57$) ainsi que dans l'analyse de régression (Beta=.30). Cette différence indique qu'il y a, dans la structure des salaires, une prime au diplôme qui, si elle passe en partie par l'accession à des postes de di-

blement à la division sexuelle des professions et à une discrimination au sens fort.

L'influence de la *nationalité* est du même ordre. Ce que l'on constate ici n'est que le résultat du principe institutionnalisé par la définition des permis de travail, qui conduit à ce que la nationalité soit discriminante au bas de la hiérarchie sociale. Le permis de saisonnier «produit» les bas salaires d'une part en fragilisant la situation du travailleur qui dépend de son employeur pour son droit de travailler en Suisse et d'autre part en étant pratiquement réservé²⁶ aux secteurs économiques qui utilisent une nombreuse main-d'œuvre non qualifiée et mal payée, principalement l'hôtellerie et la restauration, la construction et l'agriculture.

L'effet de *l'âge* peut être décomposé en deux facteurs : l'ancienneté, qui est souvent fortement institutionnalisée au travers des conventions collectives, des grilles de salaires de la fonction publique ou des règles formelles ou informelles de promotion, et la carrière professionnelle qui s'inscrit aussi dans la durée mais qui est médiatisée par la position professionnelle. Si l'âge renfermait uniquement l'aspect de l'ancienneté, son effet direct serait maximal, c'est-à-dire que la corrélation serait équivalente au Beta. Si l'âge exprimait au contraire uniquement la carrière, c'est à dire la mobilité hiérarchique, la valeur de Beta serait égale à zéro. Le résultat de notre analyse ($r=.31$, $Beta=.17$) montre que ses deux types de fonctionnement sont à l'œuvre. Toutefois, l'effet de carrière paraît peu important, l'effet de l'âge sur la position professionnelle étant très faible ($Beta=.10$). Ceci semble indiquer, d'une part, qu'une grande partie des actifs, typiquement les femmes et les saisonniers, ne sont insérés ni dans des filières de promotion ni dans des secteurs fortement conventionnés ou à mobilité ascendante importante, et d'autre part, que des effets de générations interviennent dans le sens que le niveau de qualification des générations plus anciennes, surtout d'avant-guerre, est inférieur à celui des plus jeunes.

Enfin *la taille de l'entreprise* a une importance qui n'est pas négligeable ($r=.22$). On peut faire l'hypothèse que d'une part, dans les grandes entreprises les niveaux hiérarchiques moyens sont plus importants (plus de niveaux intermédiaires et plus de personnes qui les occu-

²⁶ Les permis de saisonniers sont attribués par branche.

pent) que dans les petites et que d'autre part, le travail y est plus conventionné et les plans de promotion y jouent un rôle plus grand.

Le contrôle des variables entre elles montre la grande importance dans la distribution du revenu des critères attribués que sont le genre et la citoyenneté. Leur poids dans la régression multiple est légèrement supérieur à celui des critères «méritocratiques» que sont le niveau de formation et la position professionnelle.

c) *Comparaison 1975 – 1987 – 1991*

Bornschiefer (1984) a proposé, sur des données de 1975, un modèle semblable, modèle qui a été repris par Lamprecht et Graf (1991) sur des données de 1987. A titre de comparaison dans la durée, nous l'avons également repris. La construction des variables y diffère sensiblement de ce que nous avons fait jusqu'ici et nécessite une brève explication²⁷ :

- la variable formation mesure le nombre d'années passées dans le système scolaire. Elle est expliquée dans le modèle par le niveau de formation, l'autorité formelle du père et le prestige du père, ainsi que par l'âge et le genre ;
- le prestige professionnel est codifié selon Treiman (1977). Il est expliqué par le niveau de formation, le prestige professionnel du père, l'âge et le genre ;
- l'autorité formelle sur la place de travail indique le nombre de niveaux hiérarchiques inférieurs à celui du répondant. Il est expliqué par le niveau de formation, le prestige, la formation et l'autorité formelle du père, l'expérience et l'âge ;
- le revenu est transformé en unités monétaires puis logarithmé. Il est expliqué par l'ensemble des variables précitées.

²⁷ Pour une description plus détaillée de ces constructions, voir Bornschiefer (1986). Nous avons transformé les niveaux de formation en années selon la règle suivante: primaire=14, secondaire = 15, apprentissage = 17, gymnase, école professionnelle supérieure, école technique supérieure = 19, université = 24. Pour estimer le «span of control» que l'autorité formelle est censée représenter, le nombre de personnes supervisées est transformé, toujours en suivant les travaux antérieurs de Bornschiefer et ses collaborateurs afin d'obtenir des mesures comparables, selon la formule $FA = \log_5(P(4+1)-1)$.

Pour les besoins de cette comparaison, nous avons recodé nos variables et limité l'analyse, à l'image des deux autres études, aux personnes occupées à plein temps. Les résultats (tableau 2.12) de ce «modèle de Blau et Duncan élargi», comme le qualifie Bornschier, montrent d'abord que le niveau d'explication du revenu par les variables considérées augmente dans le temps alors que les autres coefficients ont plutôt tendance à diminuer, du moins par rapport aux valeurs de 1975. C'est particulièrement le cas du prestige professionnel, à tel point que l'on peut se demander si l'évaluation du prestige des professions n'a pas évolué depuis les années 60-70, lorsque Treiman a construit son échelle.

Tableau 2.12 : *Variance expliquée ($R^2 \times 100$), comparaison temporelle en Suisse : 1975, 1987 et 1991*

année	auteurs	forma- tion	prestige prof.	autorité formelle	revenu	N	% femmes
1975	Bornschier	28.9	35.1	18.7	37.2	331	16
1987	Lamprecht et Graf	22.0	29.9	17.6	40.9	365	18
1991	Levy et al.	23.2	20.2	15.7	54.3	399	26

L'étude des coefficients de corrélation (tableau 2.13) dresse cependant un tableau plus contrasté : si le lien entre la formation et le prestige diminue effectivement, il reste relativement stable avec le revenu et l'autorité formelle dans l'entreprise.

On notera encore le renforcement du lien entre la formation et le revenu et surtout la permanence, voire le renforcement, de l'effet de genre.

Tableau 2.13 : *Coefficients de corrélation (r de Pearson), comparaison temporelle en Suisse : 1975, 1987 et 1991*

année	formation père formation	formation prestige	prestige autorité	formation revenu	prestige revenu	autorité revenu	genre revenu
1975	.53	.55	.30	.39	.39	.44	.36
1987	.40	.53	.31	.41	.45	.38	.38
1991	.41	.44	.26	.52	.44	.42	.42

Globalement, les tableaux 2.12 et 2.13 montrent plutôt une stabilité qu'une évolution importante du niveau de cristallisation généralisée,

ce qui contredit toute hypothèse de décristallisation. On observe plutôt un resserrement autour de la dimension du revenu dont les corrélations avec les autres variables augmentent partiellement, alors que la corrélation entre la formation et le revenu et entre la formation de l'interviewé et celle de son parent, diminue (Sheldon 1995 et Buchmann et al. 1996 constatent également une diminution dans les données des recensements de 1970, 1980 et 1990).

2.3.3 Cristallisation de configurations individuelles : regroupements empiriques

L'analyse de la cristallisation sur le plan de l'association entre différentes dimensions institutionnalisées éclaire le niveau sociétal ; nous poursuivons notre analyse dans cette optique. Nous passons d'abord par l'étude des regroupements d'acteurs ayant des positions semblables par rapport à ces dimensions, étude qui permettra d'appréhender les positionnements individuels dans une perspective multidimensionnelle et leur degré de cristallisation.

Tableau 2.14 : Recodification des niveaux de formation pour l'analyse de clusters

niveau	code	distribution en %	% cumulés	opération de recodification*
école primaire	1	11.3	11.3	$(11.3/2) + 0.0 = 5.7$
école secondaire	2	14.3	25.6	$(14.3/2) + 11.3 = 18.5$
apprentissage	3	30.7	56.3	$(30.7/2) + 25.6 = 41.0$
gymnase	4	7.5	63.8	$(7.5/2) + 56.3 = 60.1$
école prof. sup.	5	17.7	81.5	$(17.7/2) + 63.8 = 72.7$
technicum	6	5.1	86.6	$(5.1/2) + 81.5 = 84.1$
université	7	13.4	100	$(13.4/2) + 86.6 = 93.3$

* (% de la catégorie/2) + % cumulés jusqu'à cette catégorie

Pour ce faire, nous nous servons d'une analyse en clusters²⁸ concernant les trois dimensions classiques de la stratification, formation, position professionnelle et revenu ; ce choix implique

²⁸ Nous avons utilisé la procédure Quick Cluster de SPSS; à défaut d'équivalent français convenu pour «cluster», nous utiliserons le terme anglais.

encore une fois de nous limiter aux 811 personnes ayant une activité professionnelle (nous reviendrons dans la partie 2.5 sur la question du placement dans la stratification des personnes n'ayant pas d'activité professionnelle). Ce type d'analyse se prête bien à l'exploration qui nous intéresse ici car il reste relativement descriptif tout en maintenant le minimum de complexité nécessaire ; il a été utilisé plutôt rarement pour étudier la stratification (voir cependant Machonin 1970, 1994 ; Hradil 1993, et Buchmann et Sacchi 1991 pour la Suisse).

Comme l'analyse en clusters repose sur un calcul de distances métriques, cette méthode requiert des variables de même échelle. Nous avons donc recodé les variables *formation*, *revenu* et *position professionnelle* décrites précédemment sur la base de la distribution des fréquences exprimées en pour cent, chaque échelon hiérarchique se voyant attribué un score égal à la moitié de l'intervalle additionné aux pour cent cumulés des positions inférieures. L'échelle de ces nouvelles variables s'étend donc, théoriquement, de 0 à 100. Cette recodification est empruntée à Lenski (1954) ; à titre d'exemple, le tableau 2.14 la présente pour la variable formation.

Tableau 2.15 : Regroupement empirique (clusters) selon le niveau de formation, le revenu et la position professionnelle (moyennes)

	fréquences %	revenu personnel	formation	position professionnelle	moyenne	rangs	diff. max.	diff. max. entre
1	11.5	26.6	14.9	13.7	18.4	1-1-1	12.9	rev ≈ prof
2	22.6	57.2	33.5	27.7	39.5	5-3-3	29.5	rev > prof
3	9.8	35.0	24.6	60.1	39.9	3-2-5	35.6	prof > édu
4	4.1	30.2	72.1	27.5	43.3	2-6-2	44.6	édu > prof
5	9.3	77.8	34.8	73.4	62.0	7-4-6	43.1	prof > édu
6	15.9	73.0	76.1	42.8	64.0	6-7-4	33.3	édu > prof
7	5.5	47.3	71.4	78.5	65.8	4-5-7	31.2	prof > rev
8	21.2	88.6	82.8	84.3	85.3	8-8-8	5.9	rev ≈ édu

Le choix du nombre de clusters pose un problème fréquemment décrit dans la littérature.²⁹ L'objectif de ce choix est de maximiser la variance entre les clusters et de la minimiser à l'intérieur de chaque cluster, tout en obtenant une variable qui reste interprétable. Sur la base d'une analyse de variance des solutions à 5–15 clusters, nous retenons celle en huit clusters ; elle se situe à un point où l'ajout d'une nouvelle catégorie n'apporte plus d'amélioration significative en termes d'Eta² moyen. De plus, cette solution donne un résultat relativement semblable sur les trois variables de la construction (tableau 2.15) et des mesures d'association satisfaisantes avec quelques variables de contrôle.³⁰

Pour décrire ces huit clusters (tableau 2.16), nous ne cherchons pas à être exhaustifs, mais mettons l'accent sur les composantes qui caractérisent le plus nettement chacun des clusters (nous nous inspirons ici de Machonin 1994). A partir des particularités constatées, nous nous permettons une appréciation quelque peu spéculative et nécessairement caricaturale afin de rendre nos interprétations «tangibles» sans pour autant dépasser ce qui est sociologiquement plausible.

²⁹ Pour un recensement partiel, voir par exemple Ruschetti et Stamm (1991).

³⁰ La comparaison entre les clusters et d'autres constructions de la position sociale se trouve dans la partie 2.4.4.

Tableau 2.16 : Composition des clusters (% par cluster)³¹

	% femmes	% étran- gers	% travail d'exécution	% indépen- dants	% temps partiel	% cons- truction	% services aux particuliers	âge moyen
1	44.5	77.7	98.2	0.0	12.6	27.5	41.2	35.6
2	36.3	18.9	98.6	0.3	19.5	13.7	31.2	36.4
3	62.1	28.3	71.3	16.4	30.1	2.9	32.5	37.1
4	61.5	43.2	93.3	1.9	39.4	7.0	56.9	33.5
5	17.1	11.6	33.8	13.3	12.6	7.6	30.6	42.3
6	43.3	14.5	65.7	0.7	30.3	4.6	61.4	40.0
7	44.5	12.3	12.5	28.5	22.9	2.8	55.6	38.4
8	9.5	9.0	6.3	17.4	10.4	11.7	39.7	44.4
ens.	34.9	23.8	60.1	8.4	19.8	10.9	41.5	39.2

Le **cluster 1** représente le dixième inférieur de la main-d'œuvre. C'est une catégorie fortement cristallisée au niveau le plus bas. C'est là que l'on trouve une majorité de travailleurs non-qualifiés (87%) et d'étrangers (78%) qui sont principalement des saisonniers (49% du cluster) ; la proportion de femmes est également importante ; il s'agit très majoritairement de mères. Enfin, c'est une population sensiblement plus jeune que la moyenne.

Le **cluster 2**, représentant un quart de la main-d'œuvre, se démarque du précédent par un saut de revenu important. Ce saut peut s'expliquer par le passage du travail non-qualifié au travail qualifié ; on trouve ici en effet majoritairement des personnes qui ont suivi un apprentissage (72%), les qualifications des autres étant vraisemblablement acquises «sur le tas». C'est dans cette catégorie que l'on trouve les ouvriers et employés qualifiés qui obtiennent un revenu important alors qu'ils occupent des positions hiérarchiques basses. On notera que la proportion de Suisses et d'étrangers s'inverse par rapport au groupe précédent et que les femmes y sont moins nombreuses. Cette catégorie, qui est la plus importante par son effectif, correspond bien au stéréotype de l'ouvrier et de l'employé

³¹ Les catégories «construction» et «services aux particuliers» se réfèrent à une différenciation en branches que nous introduirons explicitement au chapitre 4 (tableau 4.3).

qualifiés qui auraient fait la richesse du pays et recevraient, en juste retour, un accès important à la consommation de masse.

Les clusters 1 et 2, qui ne comptent pas d'indépendants et regroupent à eux seuls un tiers de la main-d'œuvre, semblent former la «classe» salariée inférieure. On n'y constate pas de véritable spécificité de genre (les femmes sont légèrement surreprésentées par rapport à leur proportion de la main d'œuvre totale dans le premier cluster, non dans le deuxième). Une fraction, le cluster 2, pourrait être appelée «classe ouvrière» dans un sens assez traditionnel, dans la mesure où elle est stabilisée et autochtone ; l'autre, le cluster 1, composé à trois quarts d'étrangers (qui sont surtout saisonniers) est particulièrement mal située socialement ; on est ici tenté de parler à son égard de prolétariat étranger. Cette fraction inférieure pourrait faire penser à ce que certains auteurs, surtout britanniques et américains, ont appelé «l'underclass» (Wilson 1987, Morris 1994). Elle est à trois quarts constituée d'étrangers, notamment de saisonniers qui vivent partiellement dans des situations de ségrégation sociale et de dépendance vis-à-vis de l'employeur, allant de pair avec des équipements précaires, des conditions de travail difficiles et des bas salaires, conditions de vie largement inconnues du reste de la population. Il faut cependant rappeler que l'on ne trouve pas, en Suisse, l'équivalent des banlieues déclassées, socialement et politiquement abandonnées, formant de véritables îlots d'exclus, qui affectent des pays comme l'Angleterre, la France ou les Etats Unis. Le terme d'underclass, appliqué à notre cluster 1, ne recouvre pas les mêmes réalités que là où il a été développé. Il faut cependant ajouter qu'il existe sans doute en Suisse une frange sociale inférieure qui demeure inatteignable par une enquête comme la nôtre, où l'on trouverait par exemple les travailleurs clandestins ou en situation irrégulière pour d'autres raisons, à la majorité de laquelle le terme d'underclass s'appliquerait à plus juste titre.³²

Si le **cluster 3**, représentant un autre dixième de la main-d'œuvre, est très proche du précédent par le jeu des moyennes, il est en fait marqué par une inversion entre position professionnelle et revenu. Nous sommes face à un regroupement assez hétérogène, marqué cependant par un important travail féminin (62%) et la présence de 16%

³² Nous ne connaissons aucune estimation sérieuse du nombre de clandestins; les praticiens de terrain parlent d'un ordre de grandeur de 100'000 à 200'000 personnes.

d'indépendants. Il s'agit d'un ensemble de postes de travail peu qualifiés, marqués cependant par une assez grande autonomie, dont le modèle pourrait être celui des petits indépendants ou semi-indépendants dans l'artisanat et le commerce (par exemple gérante de kiosque). Dans le même ordre d'idées, on note que 58% n'ont qu'une formation élémentaire, les autres ayant fait un apprentissage ; de plus, on trouve ici 30% d'employés à temps partiel.

Le **cluster 4** – le plus petit en nombre avec à peine un vingtième de la main-d'œuvre – est caractérisé par un important «excédent» de capital scolaire. Comme il s'agit de la catégorie la plus jeune (53% de moins de trente ans), on peut penser qu'il s'agit là d'une catégorie de passage, comme pour ces saisonniers (21%) ou les détenteurs d'un permis de travail de courte durée qui ne passent que quelque temps en Suisse, ou un universitaire qui continuerait un travail d'étudiant non-qualifié pendant un temps après ses études. Mais c'est probablement aussi là que l'on trouve ceux pour qui le capital scolaire a perdu toute valeur économique ou qu'il est difficilement transformable, comme pour les formations très généralistes (gymnase : 37%) ou peut-être trop spécialisées (école professionnelle supérieure : 59%). La forte proportion de femmes peut aussi faire penser à une formation qui aurait perdu sa valeur marchande après une interruption du parcours professionnel. La proportion de services aux personnes (57%) est ici particulièrement forte.

Les clusters 3 et 4 représentent en partie importante le segment féminin, avec une fraction inférieure (cluster 3) située plutôt dans la production et une fraction «supérieure» (cluster 4) située davantage dans les services – la distinction verticale se référant ici au seul niveau scolaire, mais non au niveau professionnel qui est largement celui d'exécutants qui accomplissent un travail de routine.

Les clusters 1 à 4 comptent clairement plus d'étrangers que les autres, à l'exception partielle du cluster 2 qui regroupe principalement les ouvriers autochtones. Dans un sens élargi, surtout en se basant sur la nature du travail effectué, on peut considérer que ces quatre clusters représentent la partie inférieure de la hiérarchie sociale suisse, avec une fraction inférieure fortement constituée d'étrangers.

Le **cluster 5**, qui rassemble un autre dixième de la main-d'œuvre, est marqué par un «déficit» du niveau de formation relativement à la position professionnelle et le revenu. Il peut faire penser (sans doute de manière caricaturale) au «principe de Peter» (selon lequel toute

carrière s'achève une fois le niveau d'incompétence atteint) en ce qu'il semble largement être constitué d'hommes suisses relativement avancés en âge qui ont pu progresser dans leur carrière professionnelle, du moins en partie, au delà de ce qui semblerait correspondre à leur formation de départ – grâce à des atouts autres : expérience professionnelle, règles d'ancienneté, d'autres mécanismes de promotion interne à l'entreprise. L'âge moyen relativement élevé, la faible proportion d'activités d'exécution, l'absence d'indépendants et la forte prédominance masculine appuient cette interprétation.

Le **cluster 6**, un sixième de la main-d'œuvre, est caractérisé par un «déficit» de position professionnelle par rapport à des niveaux salariaux et de formation relativement élevés. Il semble correspondre à des fonctions d'expertise, voir d'intermédiaire à un bon niveau moyen. On notera aussi qu'il s'agit là de la dernière catégorie où les femmes (43%) sont encore en proportion avec les hommes, peut-être parce qu'il s'agit d'une catégorie qui échappe à la mobilité hiérarchique. Les services aux particuliers jouent ici un rôle prépondérant (61%), nous nous trouvons en bonne partie dans un monde de professions relationnelles.

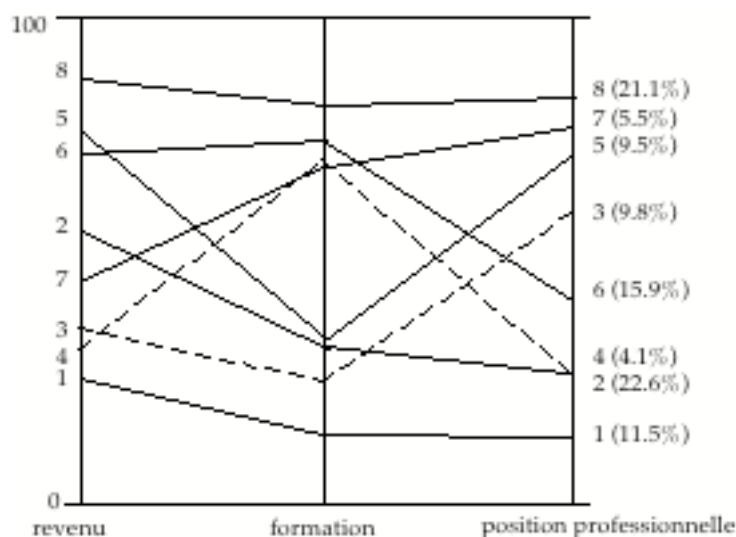
Le **cluster 7**, lui aussi très petit puisqu'il ne regroupe qu'un autre vingtième de la main-d'œuvre, est marqué par un «déficit» en terme de salaire. Ce déficit peut s'expliquer en partie par la présence importante d'indépendants (29%) – la plus importante de tous les clusters – et une population légèrement plus jeune que dans le cluster précédent. Là aussi, les services aux particuliers sont importants (56%).

Les clusters 6 et 7 regroupent largement des professions relationnelles qui supposent la maîtrise d'un niveau de complexité assez élevé sans systématiquement jouir d'une position hiérarchique ou d'un prestige élevés. On peut penser ici aux classes moyennes supérieures, basées sur des activités de services relativement hétérogènes (par exemple professions de la santé, services psychosociaux).

Finalement le **cluster 8**, regroupe le cinquième des professionnellement actifs et se situe au haut de la hiérarchie sociale ; il est constitué des positions supérieures tant sur le plan professionnel que sur celui de la formation et du revenu. C'est un regroupement d'hommes (90%) qui sont ici plus âgés que dans tous les autres clusters (62% ont plus de 40 ans).

Ce dernier cluster fourni par l'analyse statistique regroupe, probablement de manière trop peu nuancée, la catégorie des supérieurs et dirigeants, catégorie dont les femmes, les étrangers et les travaux de simple exécution sont pratiquement absents et où l'âge moyen est le plus élevé. C'est sans doute ici que l'on trouve les milieux aisés et puissants, les hommes au faîte de leur carrière, en un mot, la classe supérieure.

Graphique 2.9 : Représentation graphique des huit clusters (N=811, personnes avec emploi)



En admettant que la moyenne (tableau 2.15) sur les trois dimensions hiérarchiques fait sens,³³ on peut considérer de manière exploratoire ces clusters du point de vue d'une stratification globale, comme nous l'avons déjà fait par allusion. On trouve alors 11.5% de notre population professionnellement active tout au bas de l'échelle (cluster 1) – un prolétariat partiellement précaire, composé principalement d'étrangers. A une distance raisonnable, on peut regrouper les clusters 2,3 et 4, qui représentent ensemble 36.5% et constitueraient la classe inférieure, largement composée d'autochtones. On trouve ensuite les

³³ C'est à dire que ces dimensions sont équivalentes entre elles dans la stratification, ce qui reste à prouver.

clusters 5,6 et 7 (30.7%), formant la classe moyenne, enfin le cluster 8 (21.2%) qui englobe, sans se limiter à elle, la classe supérieure. Ces quatre groupes hiérarchiques sont séparés entre eux par environ 20 points sur notre échelle fictive de stratification globale, ce qui pourrait laisser à penser que nous avons effectivement affaire à un système fortement stratifié. Selon ces chiffres, la «pyramide» sociale de la Suisse se présenterait plutôt comme un «diamant», avec des strates intermédiaires fortement occupées, juxtées par une base et un sommet relativement restreints.

Cependant, si l'on considère les contributions individuelles des trois dimensions hiérarchiques, c'est à dire que l'on revient à la cristallisation, ce schéma doit être nuancé. Les écarts maximum entre les trois dimensions peuvent nous servir d'indices du degré de cristallisation. On peut dès lors considérer que les extrêmes (clusters 1 et 8) sont fortement cristallisés, que le cluster 2 l'est moins³⁴, que les clusters 7, 6 et 3 le sont peu et que 5 et 4 ne le sont pas. En termes d'effectifs, et en rangeant le cluster 2 avec les extrêmes, on obtient 55.3% de positions relativement cristallisées et donc 44.7% de positions peu cristallisées selon les trois dimensions qui entrent dans cette analyse.

L'analyse de la cristallisation nous donne ainsi des renseignements supplémentaires sur la structure des inégalités macrosociales en Suisse, mais elle ne permet pas de répondre très clairement à la question de savoir de quel type de structure il s'agit. Si elle nous donne une image plus nuancée du caractère multidimensionnel de la stratification, ces nuances mêmes nous empêchent de conclure à l'existence de classes ou de strates clairement délimitées et nous interdisent de développer un indice simple et descriptif de la position de nos répondants. Comment alors les positionner dans la stratification si celle-ci se soustrait à des mesures simples ?

³⁴ Ce cluster éclaire bien la discussion sur les incohérences de statut. S'il apparaît empiriquement comme relativement peu cristallisé, il n'en apparaît pas moins, au sens de la réalité suisse et de ses représentations, comme extrêmement cohérent.

2.4 Opérationnaliser la stratification

2.4.1 Classifications sur la base de la situation professionnelle

Pour la suite de notre analyse, nous utiliserons tantôt les dimensions concrètes qui ont fait l'objet de ce chapitre, tantôt des regroupements plus complexes qui représentent des tentatives de saisir le positionnement des personnes dans le système de la stratification en tenant compte de son caractère multidimensionnel. Dans cette deuxième catégorie d'indicateurs, nous nous servons des outils suivants.

1. Le regroupement en 8 configurations (clusters) qui ressort de l'analyse que nous venons de présenter et qui constitue un reflet descriptif intéressant de la situation actuelle en Suisse. Pour faciliter la comparaison internationale, nous aurons recours à deux autres classifications.
2. Celle de Wright (1985) qui résulte d'un effort de renouveler l'analyse marxiste en termes de classes en élargissant l'éventail des «capitaux» ou ressources considérés.
3. Les catégories socioprofessionnelles suisses (CSP), développées à l'intention de l'Office fédéral de la statistique en analogie à des classifications internationales (Joye et Schuler 1995).

Contrairement à la plupart des autres typologies de «classes», la typologie analytique de Wright est construite rigoureusement à partir d'une vision théorique explicite (Joye et Levy 1994). Les CSP suisses sont également le produit d'une construction analytique très explicite, mais à partir d'une réflexion plus pragmatique. Nous présentons brièvement ces deux classifications.

Disons d'emblée qu'il est fort intéressant de constater que les tentatives récentes d'affiner les opérationnalisations de la stratification dans la recherche internationale, tout en affichant des références théoriques explicitement différentes, font preuve, dans leurs choix de dimensions et le traitement concret des informations, d'une convergence considérable.

2.4.2 La typologie des classes de Wright

Partant de postulats propres à la tradition marxiste (rôle primordial des moyens de production et de leur appropriation, les relations d'exploitation et de domination) et se basant sur la notion de situations de classe contradictoires, Wright (1978, 1985) a développé deux typologies de classes, la première fondée essentiellement sur la notion de domination (en mettant l'accent principalement sur le pouvoir organisationnel), l'autre davantage sur celle d'exploitation, prenant en compte plus pleinement la multi-dimensionnalité des décalages au sein même du monde du travail. Cette deuxième typologie (nous l'appellerons Wright 2) combine la propriété des moyens de production avec l'axe organisationnel et l'axe du capital symbolique. L'axe organisationnel est conçu, en bonne logique, différemment pour les propriétaires et les non-propriétaires, dichotomie marxiste fondamentale si l'en est : selon la taille de l'entreprise pour les uns, selon leur degré de contrôle organisationnel pour les autres. Chacune des deux dimensions (donc de leurs trois opérationnalisations) est trichotomisée. Notre objectif étant avant tout de comparer la fertilité empirique de conceptions concurrentes de la stratification, nous n'entendons pas reconstruire ici tout le cheminement, bien documenté dans la littérature, qui a mené à la construction des deux typologies de Wright, et appliquons directement la deuxième à nos données (tableau 2.17) en gardant les appellations originales.

On voit aisément qu'il y a un certain décalage entre les choix théoriques, relativement bien fondés, qui sont constitutifs de cette classification, et la distribution des personnes interrogées : la typologie différencie très finement là où il y a peu de cas et demeure relativement grossière là où ils sont nombreux. Selon les analyses de Wright aux États-Unis, la catégorie 12 – «prolétaires» – compte à elle seule plus de la moitié des personnes professionnellement actives ; en raison de la qualification professionnelle plus élevée en Suisse, même aux échelons inférieurs, ce chiffre n'est que de 43.0% dans nos données. Du point de vue conceptuel, on peut arguer du fait que la grande partie des salariés, même dans des sociétés dont les économies sont en voie de «post-fordisation», reste aux échelons inférieurs des hiérarchies. Néanmoins, du point de vue technique, une classification qui produit pareille distribution est pour le moins mal pratique. Nos analyses n'ont pourtant pas montré que sa pertinence empirique

serait systématiquement moindre que celle d'autres classifications qui présentent des distributions moins unilatérales.

Tableau 2.17 : Deuxième typologie des classes de Wright (Wright 2), distribution en % (N=1639)

owners of means of production owns sufficient capital to...		assets in the means of production				
		non-owners (wage earners) skill/credential assets				
		+	=	-		
... hire workers and not work	1) bour-geoisie 0.8 %	4) expert managers 1.9 %	7) Semi-credentialled managers 1.6 %	10) uncredentialled managers 1.5 %	large	
... hire workers but must work	2) small employers 5.1 %	5) expert supervisors 3.6 %	8) semi-credentialled supervisors 8.7 %	11) uncredentialled supervisors 21.3 %	some	
... work for self but not to hire workers	3) petty bour-geoisie 2.9 %	6) expert non-managers 2.3 %	9) semi-credentialled workers 7.1 %	12) proletarians 43.0 %	none	

Pour cette raison technique, dans certaines analyses récentes qui nous intéressent au titre de la comparaison internationale, Wright (Western et Wright 1994) a préféré utiliser une version réduite de cette classification que nous appellerons Wright 3.³⁵ La simplification est motivée par le souci de disposer d'une typologie numériquement plus «équilibrée». Wright 3 réduit deux des trois dimensions trichotomiques à des dichotomies en abolissant la distinction entre managers ou bourgeois et superviseurs ou petits employeurs ; de plus, elle réunit les experts et les semi-experts, mais seulement pour ces deux catégories (tableau 2.18).³⁶ Nous nous servirons de cette troisième typologie en dépit de son renoncement au croisement systématique

³⁵ A ne pas confondre avec sa première typologie (Wright 1978).

³⁶ Techniquement parlant, elle regroupe les 12 types de Wright 2 en 7 selon le schéma de «recodage» suivant: 1, 2=1 / 3=2 / 4, 5, 7, 8=3 / 6=4 / 9=5 / 10, 11=6 / 12=7.

des dimensions pour nous donner la possibilité de quelques comparaisons internationales et pour éviter de changer de typologie en cours de route.

Tableau 2.18 : La troisième typologie de Wright (Wright 3), distribution en % (N=1639)

propriétaires		non-propriétaires			
ressources d'organisation		ressources de compétence			
		experts	semi-experts	non experts	ressources d'organisa-tion
≥ 10 emplois et 2-9 emplois	1 employeurs 5.9 %	3 managers experts 15.9 %		6 managers 22.8 %	managers et superviseurs
0-1 emploi	2 petits bourgeois 2.5 %	4 professionnels 2.3 %	5 semi-prof. 7.1 %	7 ouvriers 43.0 %	travailleurs

On constate que les catégories à faible fréquence sont effectivement regroupées de manière à réduire les problèmes d'analyse dus aux effectifs faibles.

2.4.3 Les catégories socioprofessionnelles suisses (CSP)

Les CSP suisses ont été élaborées par Joye et Schuler (1995) à la demande de l'Office fédéral de la statistique pour le dépouillement du recensement de 1990 ; elles seront également utilisées par l'ESPA. Leur construction repose sur le concept de ressources sociales. Deux questions servent de point de départ : dans quelle mesure une personne est-elle en mesure d'organiser elle-même son travail ou celui des autres, et dans quelle mesure ce travail implique-t-il le traitement qualifié d'information ? En d'autres termes, on s'appuie, assez classiquement, sur les compétences liées à l'organisation et celles liées à la formation, aux connaissances. On reconnaît, comme dans d'autres typologies, les dimensions abstraites des capitaux organisationnel et culturel, plus concrètement du positionnement hiérarchique et de la formation. Les différences par rapport à d'autres classifications (Desrosières et Thévenot 1988) se situent surtout dans la manière précise de catégoriser et de combiner les indices de ces deux dimensions.

La combinaison complète de ces deux critères, l'un divisé en quatre catégories, l'autre en trois, créerait 12 types. Joye et Schuler n'en retiennent que 8 (tableau 2.19) estimant que pour les dirigeants, la caractéristique prépondérante est leur fonction et non le capital scolaire qu'ils ont pu accumuler. Pour les indépendants, la situation est plus complexe, une nuance est introduite entre les professions libérales universitaires, et les autres indépendants, davantage définis par leur entreprise.

Tableau 2.19 : CSP-CH : Position organisationnelle et formation, fréquences en % (N=1649).

	formation			
position	universitaire	technique et professionnelle	apprentissage	sans qualification
professions dirigeantes	1) professions dirigeantes 1.2 %			
indépendants	2) professions libérales 0.7 %	3) indépendants 8.1 %		
salariés	4) intellectuelles et encadrement 7.2 %	5) intermédiaires 18.4 %	qualifiés : 6) non manuels 24.8 % 7) manuels 12.2 %	8) non qualifiés 27.2 %

C'est pour les salariés que la formation est censée jouer le plus systématiquement le rôle de critère de définition (en analogie d'ailleurs à la typologie de Wright). Un titre scolaire justifie le plus souvent la position dans une catégorie socioprofessionnelle. Mais ce n'est pas le seul critère envisagé, une compétence d'organisation, acquise durant la carrière professionnelle, peut être tout aussi importante qu'une compétence de formation : une promotion interne peut correspondre à une qualification nouvelle et donc à une formation ad hoc. Ainsi, une personne qui exerce une fonction de contremaître a, quelle que soit sa formation, des compétences d'organisation et elle sera considérée comme appartenant à la catégorie des «intermédiaires» ; une formation universitaire qui ne peut être directement utilisée dans la profession exercée ne justifie pas le classement parmi les professions intellectuelles et d'encadrement. Pour plus de détails concernant la construction de cette classification, nous renvoyons le

lecteur à Joye et Schuler (1995). La formation personnelle entrant partiellement dans la construction des CSP (ce qui est davantage dû au manque d'informations nuancées et fiables sur les exigences en qualification des professions en Suisse, pour lesquelles elle sert d'indicateur, qu'en raison d'un choix conceptuel), nous pouvons les considérer, pour l'interprétation des résultats, comme une classification non pas purement de situations professionnelles, mais de la position sociale plus générale, même si celle-ci privilégie le niveau professionnel.

La distribution selon les CSP présente la même caractéristique globale que celle selon Wright : la majorité de la main d'œuvre est concentrée sur les échelons professionnels inférieurs. Les CSP différencient cependant un peu plus finement en bas et moins finement en haut de l'échelle, ce qui leur donne un avantage technique. Afin d'obtenir des effectifs analysables partout, nous regrouperons dans nos analyses les catégories 1 (dirigeants) et 2 (professions libérales). Avant de décider de l'utilisation des différentes classifications dans nos analyses suivantes, nous allons les comparer brièvement les unes aux autres.

2.4.4 Comparaison des classifications

Le tableau 2.20 permet une comparaison systématique de neuf classifications de la position professionnelle ou de la position de classe, y compris les trois que nous retenons pour nos analyses ultérieures (lignes hachurées), en examinant leur capacité de discrimination par rapport à six variables directement liées à l'organisation hiérarchique de la société et à deux autres (genre et nationalité) qui ne sont pas «en soi» hiérarchiques, mais qui interviennent fortement dans le placement hiérarchique des individus. Ce tableau est repris de Joye et Levy (1994) en remplaçant une typologie d'acquisition de statut par les clusters. Les moyennes et les différences maximales par classification et par variable test permettent une comparaison plus aisée.

Nous ne commenterons pas tout ce que le tableau 2.20 contient, mais retenons ce qui nous intéresse ici au premier chef. Il fait ressortir 1. des liens assez élevés entre les classifications et les variables test, 2. des différences notables entre les classifications, mais non suffisantes pour considérer que l'une d'entre elles serait clairement plus ou

moins pertinente que les autres.³⁷ Les différences d'association entre les variables test indiquent que ces classifications expriment toutes de manière assez affirmée la dimension hiérarchique, mais les aspects liés directement à l'exercice de pouvoir (superviser ou être supervisé) sont un peu plus faiblement associés que ceux qui concernent soit la nature du travail (travail manuel), soit son évaluation sociale (revenu, prestige). En général, c'est le prestige de la profession qui est le plus fortement associé aux classifications, y compris par les trois que nous retenons pour nos analyses ; parmi ces trois classifications, les clusters accordent le moins de « priorité » au prestige et montrent plus généralement les variations d'association les plus modestes entre les variables test. Notons encore que le genre et la nationalité ont des coefficients situés dans la moyenne des autres variables, ce qui confirme l'importance de ces deux éléments ascriptifs dans les processus de stratification.

Etant donné ces résultats, le choix entre ces classifications³⁸ ne peut se faire sans une part d'arbitraire, à moins qu'un objectif d'analyse bien précis ne justifie un choix en fonction des particularités qui ressortent de notre tableau – ce qui ne sera pas notre cas. Nous ne reprenons pas ici la discussion du tableau 2.20 in extenso mais portons notre attention sur les clusters empiriques et les classifications que nous allons utiliser dans les analyses suivantes. Les coefficients exprimant leur association s'avèrent relativement élevés (graphique 2.11), avec un certain décalage entre les deux classifications « aprioristes » et le regroupement empirique en clusters. Plus généralement, les associations entre ces clusters et les huit autres classifications suivent le même principe : elles sont élevées, mais restent

³⁷ Une lecture purement formelle fait ressortir que globalement, Born totalise les associations les plus modestes, SRS les plus fortes.

³⁸ Explication des variables non encore introduites: *Born* est la typologie des classes d'autorité proposée par Bornschier (1984), *Gold* la version en sept catégories de la typologie de classes professionnelles de Goldthorpe (Goldthorpe et Hope 1974), *SRS* typologie développée par le Service de la recherche sociologie à Genève, *BIT* classification professionnelle en neuf catégories (sans les forces armées, non professionnelles en Suisse) du BIT (aussi connue sous son sigle anglais, ISCO), *ONU* classification socio-économique en 11 catégories principales proposée par l'ONU pour les recensements nationaux; *travail manuel* est l'estimation, par nos répondants, de la proportion en pour cent de travail manuel dans leur pratique professionnelle quotidienne; la *nationalité* distingue simplement entre Suisses et étrangers. Pour plus de détails, nous renvoyons à Joye et Levy (1994.)

systématiquement inférieures à la plupart des associations entre les autres classifications. Les diverses classifications semblent donc en général avoir plus d'éléments en commun entre elles qu'avec les clusters. Il sera intéressant de les comparer aux deux classifications que nous avons choisies quant à leurs associations avec d'autres informations.

Tableau 2.20 : Associations entre neuf classifications et d'autres indicateurs de la position sociale (CCC)

	être su- pervisé	super viser	trav. man.	form.	re- nu	prestige prof.	moy.	diff. max.	genre	natio- nalité
cluster	.49	(.69)	.58	(.87)	(.86)	.62	.56	.13	.48	.62
Born	.36	(.73)	.45	.56	.58	.53	.49	.22	.27	.40
Wright 1	.42	(.80)	.49	.47	.59	.54	.50	.17	.31	.45
Wright 2	.40	(.85)	.49	(.88)	.64	.71	.56	.31	.34	.38
CSP	.40	.39	.56	(.89)	.64	.80	.56	.40	.38	.55
Gold	.45	.45	.62	.65	.62	.80	.60	.34	.52	.54
SRS	.43	.42	.62	.66	.61	.89	.61	.48	.49	.57
BIT	.43	.42	.61	.65	.62	.86	.60	.44	.52	.52
ONU	.39	.51	.55	.60	.60	.73	.57	.34	.51	.47
moyenne	.42	.43	.56	.60	.61	.72			.41	.49
diff.max.	.13	.13	.17	.10	.04	.37			.28	.24

* Les coefficients concernant des associations avec des variables entrant dans la construction d'une classification sont mis entre parenthèses ; en raison de codifications différentes, ils ne sont cependant pas strictement tautologiques. Ils n'entrent pas dans le calcul des moyennes et différences.

Les relations entre ces trois types de regroupement et quelques informations test qui concernent, directement ou indirectement, la position sociale (tableau 2.20) sont généralement caractérisées par des coefficients assez élevés, les plus élevés étant toutefois ceux qui comportent un élément tautologique. Les trois classifications montrent une capacité de discrimination forte par rapport à notre sélection de caractéristiques de la hiérarchie au travail et plus généralement dans la société, capacité de discrimination qui est passablement la même pour les trois (voir les moyennes). On note cependant qu'elles ont des affinités légèrement différentes avec ces traits, les coefficients entre une classification et les autres dimensions étant assez variables pour les CSP, mais peu différents pour les clusters.

Ces différences concernent pour les trois classifications le fait d'être supervisé (association la plus faible) et le prestige professionnel (association la plus forte). Parmi les classifications comparées, les clusters rendent compte de la manière la plus régulière des variables de validation, les CSP de la manière la plus variable (peu de la supervision, beaucoup du prestige, affinité qui n'est au fond pas directement visée par la construction de cette typologie). Il est également à noter que les clusters, moins liés aux deux autres classifications que celles-ci entre elles, produisent des associations non moins fortes avec les variables test que celles-là. Cela semble confirmer que les clusters expriment la stratification d'une manière qui diffère des autres classifications sans être moins pertinente ; au contraire, ils traduisent sa multidimensionnalité en tenant plus fidèlement compte des configurations positionnelles.

Graphique 2.10 : Interrelations entre les trois classifications (CCC)



Nous retenons à nouveau, comme dans notre analyse de régression, qu'en plus des éléments qui expriment des aspects spécifiques de la hiérarchie au travail, la présence de femmes et d'étrangers s'avère systématiquement associée aux classifications, et ce de manière plus affirmée pour les étrangers. Il saute aux yeux que le genre et la nationalité président de manière particulièrement efficace, directement et indirectement, au placement hiérarchique des personnes dans le système des inégalités en privilégiant les uns par rapport aux autres. Nous les rencontrerons tout au long de nos analyses.

Afin de mieux connaître les différences et les analogies entre les trois typologies que nous retenons pour nos analyses, nous devons étudier plus en détail leur fonctionnement comparé. Ce faisant, il ne faut pas oublier qu'elles ne sont pas construites sur les mêmes dimensions : si la position professionnelle et la formation interviennent dans les trois constructions (sans être opérationnalisés de manière identique dans les trois cas), la propriété des moyens de production n'intervient que dans les CSP et la deuxième typologie de Wright, et le revenu ainsi

que la relation entre critères uniquement dans les clusters. De plus, si les clusters et Wright 2 classent les cas individuels directement à partir de leurs positions sur les différentes dimensions hiérarchiques, les CSP sont une construction mixte entre classement de cas individuels et de professions ; ce qui permet par exemple la distinction cols blancs – cols bleus.

Tableau 2.21 : Croisement entre les CSP et la deuxième typologie de Wright

Wright 2	CSP								ensemble
	dir.	prof. lib.	ind.	cadres, intell.	inter méd.	empl. qual.	ouvr. qual.	non qual.	
bourgeoisie	13.4	4.4	7.3	-	-	-	-	-	0.9
small employers	-	73.0	56.5	-	-	-	-	-	5.7
petty bourgeois	-	18.0	36.2	-	-	-	-	-	3.4
expert managers	27.3	-	-	20.5	-	-	-	-	2.2
expert supervisors	15.6	4.6	-	49.2	-	-	-	-	4.6
expert non-manag	5.2	-	-	29.3	-	-	-	-	2.7
semi-cred. managers	-	-	-	-	6.5	0.7	1.7	-	1.6
semi-cred. superv.	26.7	-	-	0.9	39.7	7.2	5.7	-	10.7
semi-cred. workers	11.7	-	-	-	28.5	8.0	3.2	-	8.1
uncred. managers	-	-	-	-	0.7	2.4	1.7	2.8	1.6
uncred supervisors	-	-	-	-	10.9	36.7	33.2	23.7	20.8
proletari-ans	-	-	-	-	13.8	45.0	54.5	73.5	37.5
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	19	11	103	100	223	286	143	262	1146

Cette analyse permet d'éclairer en partie l'effet de certaines de ces dimensions : le contrôle des moyens de production (en comparant les clusters avec les deux autres constructions) ; l'effet du classement des professions versus le classement de cas individuels ; la répartition du

degré de cristallisation par catégorie socioprofessionnelle. Il permet de plus de vérifier la pertinence de certains choix théoriques ou techniques sur la distribution des cas et les dimensions prises en compte. La composante technique de l'exercice justifie la prise en compte d'effectifs très limités dans plusieurs cellules.

Au bas de l'échelle sociale, le croisement entre les CSP et la deuxième typologie de Wright (tableau 2.21) détaille le regroupement des catégories inférieures (non-qualifiés, ouvriers et employés) que produit la grande classe «proletarians» de Wright ; cette dernière est en effet composée des catégories CSP suivantes : 45% de travailleurs non-qualifiés, 18% d'ouvriers, 30% d'employés et 7% d'intermédiaires. On peut noter également la plus forte concentration des travailleurs non-qualifiés dans la catégorie «proletarians» (73%) que celle des ouvriers (54%) et des employés (45%). Le croisement avec les clusters confirme plus encore cette importante différence (tableau 2.22). La plus grande précision des CSP par rapport à Wright 2 dans la distinction entre qualifiés et non-qualifiés semble donc efficace. Le constat est plus contrasté quant à la distinction traditionnelle entre cols blancs et cols bleus que reprennent les CSP. On remarque certes que les ouvriers selon les CSP sont plus nombreux (55%) que les employés (45%) à se retrouver dans la catégorie «proletarians» de Wright. Cependant, les clusters semblent indiquer une plus grande égalité de conditions structurelles entre ces deux catégories. Sans préjuger de la pertinence de cette distinction en matière de représentations et de pratiques sociales on peut penser qu'employés et ouvriers sont plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le sont des non-qualifiés.

Au niveau moyen et supérieur, la distinction qu'opèrent les CSP, sur la dimension de formation, entre intermédiaires et cadres-professions intellectuelles semble pertinente. Elles recourent la distinction entre les experts et les semi- et uncredentialed de Wright 2 (sans surprise, puisqu'elles sont distinguées sur la même dimension). Sur les clusters, les cadres et intellectuels se trouvent en proportion beaucoup plus grande dans le cluster fortement cristallisé du sommet, alors que les intermédiaires sont plus nombreux dans le cluster 6, moins cristallisé et moins élevé en position professionnelle. L'intérêt de la multiplicité des catégories moyennes et supérieures chez Wright ne peut être confirmé ou infirmé ici ; tout au plus peut-on dire que l'on ne retrouve pas ici la distinction entre les «expert managers» et les «semi-credentialed managers» dans les clusters, mais cela peut provenir de la faiblesse des clusters à différencier la

catégorie supérieure (cluster 8, 21% de l'échantillon). Les propriétaires des moyens de production sont répartis entre deux catégories de CSP (indépendants et professions libérales) et entre trois catégories dans Wright 2 («bourgeoisie-small employers-petty bourgeois»).

Tableau 2.22 : Croisement entre les CSP et les clusters

clusters	CSP								ensemble
	dir.	prof. lib.	ind.	cadres, intell.	inter-méd.	empl. qual.	ouvr. qual.	non qual.	
8. R+F+P+	40.7	85.4	39.5	64.3	38.2	2.3	2.6	-	20.0
7. R=F+P+	21.1	11.9	21.7	4.1	9.8	1.3	4.0	-	5.5
6. R+F+P=	13.8	2.8	1.3	29.0	40.3	15.1	9.9	-	16.9
5. R+F-P+	13.0	-	16.4	1.3	1.0	15.7	10.6	6.4	8.4
4. R-F-P-	-	-	1.2	1.3	10.3	4.1	6.1	-	4.2
3. R-F-P=	-	-	19.9	-	-	8.8	15.7	20.1	9.8
2. R=F-P-	11.5	-	-	-	0.5	48.7	46.8	24.6	23.6
1. R-F-P-	-	-	-	-	-	4.1	4.1	48.9	11.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	15	8	54	73	158	191	91	153	744

Dans les clusters, les professions libérales sont fortement concentrées au sommet (dans le cluster 8, 85%), alors que les indépendants sont répartis de manière importante entre pas moins de quatre clusters. Ceci ne fait que démontrer une fois de plus l'hétérogénéité de cette catégorie, dont les trois catégories de Wright ne rendent compte que très partiellement. Les professions libérales (CSP) apparaissent au contraire comme très homogènes, elles se concentrent dans la catégorie «small employers» de Wright (73%) et dans le cluster supérieur (85%); l'on peut penser que cette homogénéité est due à la construction plutôt qu'à un effet du petit effectif (8 cas valides dans le croisement avec les clusters). La catégorie des dirigeants (CSP) semble moins satisfaisante. Ils ne sont que 13% à recouper la catégorie «bourgeoisie» de Wright – il faut dix employés à un indépendant pour être dans «bourgeoisie», alors que dans CSP il en faut 25 pour accéder à la catégorie dirigeant -, mais surtout les dirigeants salariés ne sont que 27% dans la catégorie «expert managers». De la même manière la proportion de dirigeants dans le cluster supérieur (41%) est plus faible que celle des cadres et intellectuels et celle des professions libérales. C'est là l'un des

problèmes liés à la classification de codes de professions (Joye 1995 : 69).

Globalement la répartition tant de CSP (tableau 2.22) que de Wright 2 sur les clusters montre, par la dispersion sur de nombreux clusters, qu'il n'y a guère de catégorie qui soit nettement plus cristallisée, à l'exception des «expert et semi-credentialled managers» de Wright et des professions libérales de CSP. Ne serait-ce que pour cette raison, les clusters méritent l'attention. Les CSP semblent bien rendre compte de la structure sociale suisse, à l'exception peut-être de la catégorie des dirigeants ; pour corriger en partie ce problème, et surtout pour des raisons d'effectifs, cette catégorie sera le plus souvent regroupée avec celle des professions libérales dans la suite de l'ouvrage. Enfin, la deuxième catégorisation de Wright, bien que très élaborée théoriquement, conduit à une différenciation qui semble trop faible au niveau inférieur, alors qu'elle multiplie les catégories moyennes et supérieures. Au-delà du problème technique des effectifs, la différenciation apportée par ces catégories ne semble pas toujours pertinente dans nos données, ou du moins s'agit-il d'une différenciation dont ne rendent compte ni les CSP ni les clusters, ce qui justifie, comme déjà annoncé, le recours à Wright 3 dans des analyses plus poussées.

2.5 Les unités pertinentes de la stratification sociale : individus ou ménages, personnes professionnellement actives et inactives

Jusqu'ici, dans nos différentes classifications, nous n'avons considéré que les personnes ayant une activité professionnelle, conformément à la pratique dominante dans ce domaine de la sociologie. Nous avons déjà signalé que cette pratique est problématique ; elle a été l'objet d'un débat soutenu depuis les années 1970, lorsque les sociologues féministes ont commencé à interroger radicalement les pratiques de recherche conventionnelles (voir par exemple Acker 1973).

Le concept même de stratification ne prend son sens complet qu'à l'échelle d'une société, c'est-à-dire en considérant tous ses membres. Se pose alors une question tant théorique qu'empirique : comment classer les «inactifs», autrement dit, comment classer les actifs

intermittents, les femmes dont l'activité prend place principalement dans la sphère domestique et les retraités ?

En ce qui concerne les retraités, on se base couramment et sans débat fondamental sur leurs positions professionnelles passées et sur leur revenu actuel, pratique que nous adoptons également. En ce qui concerne celle des femmes mariées dont l'activité se place principalement dans la sphère domestique, les problèmes sont plus importants.

De fait, dans la littérature, deux positions théoriques s'affrontent sur cette question, et quelques solutions empiriques intermédiaires sont proposées. Nous allons très brièvement résumer les arguments théoriques avant de proposer une solution pragmatique.

Au début des années 1980, ce débat a été relancé par une prise de position de Goldthorpe (1983), tenant de la position «orthodoxe» qui classe les femmes selon la position de leur mari. Une série d'articles dans la revue anglaise *Sociology* s'en est suivie qui a bien illustré l'enjeu.³⁹ Goldthorpe estime que l'unité de la stratification est le ménage et non l'individu et que l'on peut classer celui-ci d'après la position du «chef de famille» (c'est à dire le plus souvent par le mari ou le partenaire masculin) pour les trois principales raisons suivantes :

1. les hommes ont une insertion prépondérante dans le marché du travail ;
2. l'emploi des femmes est conditionné par la position de classe des maris ;
3. les couples sont aujourd'hui majoritairement homogames si l'on considère la position de classe.

Trois arguments principaux s'opposent à cette position conventionnelle, comme on les trouve par exemple chez Delphy (1977) ou Stanworth (1984) :

1. évacuer les femmes (du moins celles qui ne vivent pas seules) de la recherche sur la stratification, c'est s'interdire de comprendre leur position de classe particulière, marquée par la discrimination

³⁹ Ce débat est commenté dans Marshall et al. (1989) dont s'inspire notre rappel des arguments; une documentation plus large de la problématique est donnée par Crompton et Mann (1986).

du marché du travail ou la prise en compte du travail domestique par exemple ;

2. il faut tenir compte du poids relativement important et grandissant des femmes ayant une activité professionnelle salariée, ou n'interrompant celle-ci que de façon temporaire ;
3. tous les couples ne sont pas forcément homogames.

Contrairement aux arguments avancés par Goldthorpe (et ceux dont il se fait le porte-parole), ces contre-arguments conduisent notamment à considérer l'individu, et non le ménage, comme unité de la stratification.

Mentionnons encore un argument plus fondamental : ne faudrait-il pas considérer que toute la stratification est un phénomène masculin qui n'aurait guère de pertinence, ou seulement secondairement, pour les femmes ? C'est à cette idée que revient par exemple le postulat que le patriarcat, ordre sexuel global qui privilégie les hommes et défavorise les femmes, doit être considéré comme une structure sociale aussi fondamentale que la stratification, non subordonnée, mais parallèle et coexistante avec elle (Walby 1990). Dans une perspective analogue à l'analyse marxiste, on serait alors amené à considérer les hommes et les femmes comme formant des «classes» distinctes et potentiellement opposées dans l'ordre sexuel de la société. Dans une optique semblable, mais sans emprunt marxiste, on pourrait postuler avec Bernard (1981) que d'autres critères de stratification seraient pertinents pour les hommes et les femmes qui, tout en cohabitant dans une même société, habiteraient deux mondes largement différents. Nous n'entendons pas adopter une position aussi différentialiste car elle reviendrait à «noyer le poisson» en reformulant, à l'image de certaines idéologies naturalisantes, des problèmes d'inégalité d'accès en différences catégorielles.

Il ne peut évidemment être question de nous situer par rapport à l'énorme littérature sur les manières adéquates de tenir compte, en sociologie, des différences entre les genres ; nous devons nous contenter d'expliquer la position que nous adoptons dans ce travail. Notre propos est d'analyser la stratification en tant que structure macrosociale. Cet objectif implique que dans notre perspective, cette structure doit être considérée comme une propriété de l'organisation sociale et non comme dépendant d'un attribut individuel (par exemple la position professionnelle, la situation de femme au foyer)

ou d'un critère d'évaluation sociale (comme pourrait l'être une activité socialement appréciée ou dévalorisée : éducation des enfants = positif, ou le genre).

Ceci exclut ou met du moins fondamentalement en question l'argument selon lequel les femmes devraient être «classées» selon d'autres critères que les hommes, par exemple selon leurs prestations maternelles, leurs qualités pour accomplir leur rôle d'épouse ou d'autres «valeurs féminines» – ce serait prendre à notre compte (en le poussant à l'extrême) un discours basé sur le postulat de la différence fondamentale des genres qui risque en règle générale d'escamoter les discriminations structurelles. Une autre manière de faire supposerait qu'on puisse identifier non seulement des valeurs propres aux femmes, mais également un système de stratification différent qui leur serait propre, voire de déclarer d'emblée le genre comme une dimension de stratification séparée de celle organisée autour de l'activité économique et sa rémunération, stratification qui devrait alors être organisée autour d'un bien qui lui serait spécifique (pour une tentative allant précisément dans ce sens, voir Collins 1971). Ce serait également, à notre avis, une fausse solution, car cela reviendrait tendanciellement à réifier les inégalités entre les genres en court-circuitant l'interrogation sur leur construction et institutionnalisation sociales.⁴⁰

Si nous ne voulons pas purement et simplement omettre les femmes de nos analyses et ignorer leur situation, nous ne voyons pas la possibilité de contourner la tâche d'identifier leur place dans la stratification même lorsqu'elles n'ont pas d'activité professionnelle, en nous servant des mêmes critères que pour les hommes dans la mesure où il s'agit de les situer dans les mêmes structures (extrafamiliales) – c'est cela qui peut faire apparaître (une partie de) leur discrimination.

⁴⁰ Cette option théorique n'implique cependant pas de considérer les conséquences de l'appartenance sexuelle comme résultant simplement d'une ascription de caractéristiques qui frapperait les individus par pure projection culturelle. Bien au contraire, nous partons de l'idée que l'institutionnalisation des différences de genre a une composante structurelle importante dans le sens du «doing gender» (West et Zimmermann 1987), et que ce sont surtout des structures meso-sociales qui déploient ici tout leur poids. Il ne nous sera pas possible d'analyser la composante formative (écoles professionnelles ségréguées), mais nous ferons une tentative en direction de la segmentation sexuelle du marché de l'emploi au chapitre 9.

La question de l'importance relative des positions des conjoints peut aussi être posée comme un problème empirique : on cherche alors à vérifier quelle appartenance de classe, celle de la femme ou celle de son conjoint, explique le mieux des pratiques ou des représentations telles que le vote à la gauche à la droite ou la conscience de classe (dans l'opérationnalisation qu'en propose Wright, 1985, par exemple). C'est ce qu'ont fait Marshall et al. (1989) en utilisant le schéma en 7 classes de Goldthorpe dans une version «ménage» et dans une version «individu» pour conclure que la version individuelle est plus explicative de variables dépendantes relevant essentiellement du domaine des attitudes. Il est vrai cependant qu'ils n'ont considéré que des actifs ou des inactifs de fraîche date. Dans le même sens, et sur le vote en l'occurrence, De Graaf et Heath (1995) montrent, à l'aide de procédures statistiques sophistiquées appliquées à des données anglaises, que la position de la femme doit être prise en compte, qu'elle soit sans occupation professionnelle, à temps plein ou à temps partiel. La position du mari reste généralement plus importante que celle de sa femme, mais cette prédominance connaît de nombreuses variations.⁴¹

Une approche qui se sert d'attitudes comme variables test (au lieu de variables plus proches des pratiques de classe ou des conditions de vie) est problématique dans le sens que la corrélation entre des positions et des attitudes ne peut être postulée a priori dans la mesure où l'on maintient la distinction fondamentale entre structure et représentations. Ce n'est donc pas le niveau de la corrélation empirique en général qui renseigne sur l'adéquation plus ou moins grande du choix entre «ménage» et «individu», ce sont les différences de corrélation entre des personnes et des couples qui représentent diverses situations. L'avantage de cette approche quelque peu molle est qu'elle ne force pas, dans l'absence d'informations plus étendues

⁴¹ Variations qui sont plus fortes pour le poids relatif de la position du mari pour expliquer les attitudes de la femme que pour le poids relatif de la position de la femme pour expliquer les attitudes du mari. En d'autres termes, les attitudes des hommes dépendent de manière assez faible de la position professionnelle de leur femme, quelle que soit cette situation (en termes de position au sein de l'espace social aussi bien qu'en termes d'importance «quantitative» de cette activité professionnelle), alors que celles des femmes dépendent en général plus fortement de la position du mari, mais avec des différences plus importantes. Des résultats analogues sont rapportés par Nock et Rossi (1978) concernant le prestige social (et non seulement professionnel).

sur les conditions de vie, à exclure de la comparaison les personnes sans activité lucrative.

Pour explorer cette problématique avec nos propres données (en anticipant sur les analyses du chapitre 12), nous reprenons l'opérationnalisation de Wright qui mesure l'attitude en faveur de la direction ou des ouvriers au sein de l'entreprise⁴² et une mesure d'attitudes féministes.⁴³ Nous introduisons cette dimension supplémentaire pour suivre l'interrogation soulevée par Walby (1989) sur le fait que la «conscience de classe» se mesure toujours par rapport au monde du travail, qui est dans la plupart des sociétés, un domaine plus masculin que féminin. Elle laisse entendre que des questions portant plus directement sur des conflits ayant pour enjeu des revendications féministes donneraient des résultats différents. Afin d'explorer la question, nous étudions les associations entre la position professionnelle et les deux types d'attitudes en comparant les répondants des deux genres vivant en couple, leur compagnon ou conjoint et les répondants vivant seuls, et en distinguant de plus d'après le taux d'activité professionnelle des femmes vivant en couple (tableau 2.23).

Dans le cas des répondants (CSP rép.), la catégorie socioprofessionnelle concerne l'activité professionnelle actuelle ou, le cas échéant, leur dernier emploi, dans le cas des conjoints (CSP conj.) seulement l'activité actuelle (en cas d'absence d'activité professionnelle du conjoint, la question sur la profession n'a pas été posée). Comme indiqué plus haut, ce n'est ici pas tant l'ampleur des coefficients qui nous intéresse – nous en reparlerons au chapitre 12 – mais leurs différences.

⁴² Il s'agit d'un score factoriel sur les questions 103a à 103f et 105a à 105d qui rend compte de 23% de la variance totale. Pour plus de détails sur cette construction voir chapitre 12.

⁴³ Cette mesure est un score factoriel sur les questions 57a (acceptation ou rejet de l'affirmation que les femmes ne sont pas douées pour la politique), 57b (affirmation que les tâches entre hommes et femmes doivent être partagées) et 103g (affirmation qu'il n'y a pas assez de femmes dans les postes à responsabilité). Le facteur rend compte de 50% de la variance totale. La question concernant le partage des tâches au sein du couple est sensiblement plus indépendante que les items sur la place des femmes dans les sphères économique et politique. Les trois éléments n'expriment pas un féminisme très prononcé, il s'agit plutôt d'une attitude égalitaire concernant les options sociales offertes aux hommes et aux femmes.

D'abord, on peut constater que la situation se présente différemment selon que les répondants vivent seuls ou en couple. Chez les personnes vivant seules, l'attitude envers les travailleurs ou la direction de l'entreprise est clairement associée à la catégorie socioprofessionnelle sans différence de genre, alors que dans le cas de l'attitude féministe, cette association est clairement plus importante pour les femmes et plus faible pour les hommes. Nous trouvons là une confirmation partielle de l'hypothèse de Walby : elle correspond au résultat concernant l'attitude féministe, mais non concernant l'attitude gauche/droite.

Tableau 2.23 : Corrélations (Eta) entre deux indicateurs d'attitudes et la position sociale (CSP) des répondants et de leurs conjoints

genre	taux d'activité professionnelle		attitude trav / dir.			attitude féministe	fréquence
	répondant	conjoint	CSP rép.	CSP conj.	CSP rép.	CSP conj.	
						% (N*)	
femme	plein	plein	.33	.41	.41	.32	10.1 (115)
femme	partiel	plein	.26	.28	.30	.39	11.1 (126)
femme	aucune	plein	.22	.35	.33	.30	19.2 (219)
homme	plein	plein	.42	.26	.29	.30	8.6 (98)
homme	plein	partiel	.48	.22	.36	.31	13.4 (152)
homme	plein	aucune	.33	-	.27	-	20.2 (230)
femme	plein	vit seule	.45	-	.79	-	6.2 (71)
homme	plein	vit seul	.43	-	.24	-	11.2 (127)

* Les N qui correspondent aux coefficients varient selon le nombre d'informations manquantes des variables croisées. Nous indiquons les fréquences des combinaisons des taux d'activité ; elles constituent le plafond.

Dans les couples, on constate une tendance à la prépondérance de la catégorie professionnelle de l'homme en ce qui concerne l'attitude gauche/droite. Les attitudes des femmes varient (légèrement) davantage avec la CSP de leur conjoint qu'avec la leur, sauf si elles travaillent à mi-temps (coefficients pratiquement identiques) ; l'association avec leur CSP augmente avec le taux d'activité professionnelle. Les attitudes des hommes varient plus directement avec leur CSP qu'avec celles de leur conjoint, avec un poids très légèrement supérieur pour les épouses ou partenaires travaillant à plein temps et un poids très légèrement supérieur pour les hommes dont les épouses ou partenaires travaillent à temps partiel. La situation est moins

claire dans le domaine des attitudes féministes. Chez les femmes (toujours vivant en couple), la tendance va à la prépondérance de leur CSP personnelle (de nouveau à l'exception de celles travaillant à temps partiel), mais celles de leur conjoint ont une importance non négligeable ; chez les hommes, ce sont les leurs qui sont légèrement plus associées à l'attitude féministe. Les niveaux d'association sont tendanciellement plus élevés entre les positions et les attitudes des hommes quant il s'agit de la dimension gauche/droite, et au contraire plus élevés entre les positions et les attitudes des femmes quand il s'agit de revendications féministes.

En résumé, dans les couples, l'attitude gauche/droite des hommes et des femmes est davantage associée au positionnement de l'homme, alors que l'attitude féministe est davantage associée au positionnement personnel. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que l'attitude favorisant les travailleurs ou les entrepreneurs fait surtout partie des cultures liées à la position globale dans la stratification, l'attitude féministe relève de l'expérience personnelle du positionnement. La signification de ces différences n'est pas facile à dégager complètement, mais comparées aux niveaux des coefficients, elles sont suffisamment modestes pour attester autant l'importance du positionnement des deux conjoints que l'existence d'un poids un peu plus important du positionnement de l'homme dans le couple. On peut en conclure que s'agissant des représentations générales, davantage liées à des idéologies ou des cultures «de classe», la classification des individus selon la position du ménage sera moins problématique que si ce qui est en jeu relève davantage de l'expérience ou de convictions personnelles.

Si cette très brève analyse ne nous permet pas de trancher clairement et globalement entre la position conventionnelle (classement des ménages via les positions du mari) et la position alternative (classement des individus), elle indique qu'une solution mécanique risque pour le moins d'impliquer des pertes d'information. Elle repose la question du classement des personnes vivant en couple ; nous estimons qu'elle ne saurait être tranchée sur un plan purement théorique. Une solution devrait tenir compte de deux réflexions. Premièrement, les raisons pour privilégier a priori les caractéristiques statutaires du mari ne nous paraissent pas convaincantes d'un point de vue fondamental, d'autant plus qu'on peut penser que le degré moyen de cristallisation que nous avons trouvé se retrouve aussi dans la composition des couples (voir l'analyse de l'homogamie dans le

chapitre 11). Deuxièmement, il paraîtrait incongru de postuler que les membres de couples non homogames vivent des réalités structurelles différentes dans la mesure de leur hétérogamie – et ce, à la limite, même si cette dernière existe seulement par rapport à des positions qui ne relèvent plus d’une insertion structurelle actuelle (comme c’est le cas de la formation pour tous les adultes et de la position professionnelle pour les retraités et les femmes mariées non employées). Au vu des résultats de notre exploration empirique, il nous paraît plus approprié de partir de l’idée que d’une part, l’insertion du couple dans la structure sociale est largement partagée entre ses membres, et que d’autre part, celle-ci n’est pas automatiquement indiquée par les caractéristiques positionnelles de l’un ou de l’autre des conjoints. Selon le problème analysé, ce sera plutôt cette insertion sociale partagée qui comptera ou au contraire l’insertion personnelle. Ce postulat de base ouvre la voie à un traitement plus différencié.

Dans cet esprit, nous avons construit une catégorisation socioprofessionnelle des ménages sans privilégier a priori la position de l’homme, en nous référant aux travaux résumés par Sørensen (1994) et à nos propres résultats. Cette catégorisation (CSP du ménage) est construite en tenant compte des règles suivantes :

- S’il n’y a pas de couple, la position du ménage est celle du répondant (36.2% de l’échantillon) ;
- Les couples homogames occupent par définition la même catégorie (12.7%) ;
- Si un seul conjoint est professionnellement actif, sa position est déterminante (29.0%) ;
- Si les deux conjoints sont employés à plus de 50%, la position hiérarchiquement la plus élevée est attribuée au ménage (14.3%) ;
- Si le taux d’activité d’un seul des conjoints dépasse 50%, c’est la position de celui-ci qui est déterminante (7.9%) ;
- Si les deux membres du couple sont actifs à moins de 50%, c’est la position la plus élevée qui est attribuée (0.1%).

Cette construction tend à maximiser la position des couples non homogames (voir les distributions dans le tableau 2.24). Il est à ce propos intéressant de constater que la démarcation entre les positions qui «profitent» de la construction des ménages et celles qui en «pâtis-

sent» se situe en dessous du niveau des «intermédiaires», où nous constatons deux inversions de fréquences ; les différences restent cependant assez modestes.

Par hypothèse nous supposons que cette tendance n'est pas un défaut, mais une approximation adéquate à la réalité que vivent les couples selon leurs configurations d'activité professionnelle. Cela revient à supposer que s'agissant d'un couple dans lequel l'un des conjoints est le principal pourvoyeur des ressources financières, le statut social et l'insertion dans la stratification avec ses corollaires en termes de réseaux informels, d'habitudes culturelles etc. dépendra largement des positions extrafamiliales de ce conjoint qui est dans la majorité des cas un homme. C'est une situation qui devient moins dominante que dans le passé mais continue néanmoins d'exister en nombre. Il paraît réaliste de la décrire à l'aide du concept de la dépendance de statut par association personnelle (Eichler 1973, Wright 1989b parle de statut médiatisé) auquel notre construction correspond.

Tableau 2.24 : CSP des individus avec activité professionnelle présente ou passée et CSP des ménages

	individus avec activité prof. présente	individus avec activité prof. présente ou passée	ménages
dirigeants	1.4	1.2	1.6
prof. libérales	0.9	0.7	1.4
indépendants	9.7	8.1	11.1
cadres et intellectuels	8.7	7.2	11.2
intermédiaires	19.6	18.4	20.3
employés qualifiés	24.7	24.8	19.5
ouvriers qualifiés	12.3	12.2	14.5
travailleurs non qualifiés	22.8	27.2	20.5
total	100.0	100.0	100.0
N	1160	1649	1511

Si 6% de femmes obtiennent une catégorie socioprofessionnelle moins «élevée» par la CSP du ménage que par leur CSP propre, l'inverse est vrai pour 15% d'entre-elles ; cette proportion monte même à 24% si l'on considère aussi les femmes sans activité

professionnelle. A l'inverse, et conformément à la prépondérance de l'hypergamie et celle de l'activité professionnelle à plein temps chez les hommes, moins de 6 % de ces derniers voient leur position s'élever alors que moins de 1% subissent une «perte». Nous reviendrons plus en détail sur cette question quand nous parlerons d'homogamie au chapitre 11.

Nous utiliserons ces deux constructions selon ce que nous recherchons. Nous ne tiendrons compte que des personnes ayant une activité professionnelle et de leur propre position quand il s'agira de décrire des structures telles que le marché du travail par exemple, alors que pour analyser les pratiques et les représentations sociales, nous nous servirons en parallèle des catégories des ménages et des individus en intégrant tous les répondants.

2.6 Synthèse

Dans ce premier chapitre, notre analyse demeure entièrement structurelle ou, plus précisément, positionnelle. Elle nous a permis de fonder empiriquement les affirmations suivantes :

- les inégalités en matière de formation, position professionnelle, revenu et fortune demeurent importantes en Suisse ; par rapport au revenu, elles se situent entre les pays industriels les plus inégalitaires comme les Etats-Unis et les pays dans lesquels les mécanismes de redistribution des richesses sont plus développés ;
- les femmes et les étrangers se trouvent systématiquement désavantagés par rapport aux hommes, voire aux autochtones ;
- la multidimensionnalité de la stratification s'affirme clairement, le positionnement hiérarchique des personnes ne peut pas être adéquatement identifié en se référant à un seul critère d'inégalité ;
- il n'existe pas non plus de catégorisation multidimensionnelle particulière du positionnement hiérarchique qui serait nettement supérieure aux autres en termes de capacité structurante par rapport à des variables test ;
- le degré de cristallisation entre les inégalités est moyen ;

- il n'a guère diminué depuis la fin des «30 glorieuses» ;
- la cristallisation s'affirme surtout aux niveaux supérieurs et inférieurs des hiérarchies ;
- elle laisse de l'espace à une variété considérable de configurations peu ou pas cristallisées ;
- certaines configurations (clusters) prédominent, mais leur nombre est plutôt élevé et la répartition de la population entre elles est peu concentrée ;
- les combinaisons ne font pas apparaître de «vides» systématiques entre des positions hiérarchiques : on n'observe pas, à certains niveaux, une absence systématique de «croisements» qui constituerait une indication de l'existence structurelle de véritables classes.

Si, au-delà de la description des inégalités, on se pose la question de la forme particulière de la stratification sociale, les deux dernières constatations ne cautionnent pas l'affirmation selon laquelle le système des inégalités sociales en Suisse serait globalement organisé sous forme de classes, ni même de strates stables et nettement délimitées. Cependant, afin de pouvoir répondre clairement à cette question, deux autres critères structurels de l'existence de classes, celui de la répartition hiérarchique des interactions sociales et celui de l'hérédité des positions, restent à être introduits. L'analyse de la mobilité sociale (chapitres 5 et 6) et celle des liens de sociabilité (chapitre 11) nous renseigneront sur ces aspects.

En première conclusion, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les dimensions classiques d'inégalité demeurent importantes, non seulement parce qu'elles définissent toujours des inégalités de conditions sociales bien réelles, mais aussi par le fait qu'elles forment un système relativement cohérent, entre elles et par rapport à un éventail plus large d'indicateurs de placement social, bien que cette relativité laisse une marge importante à des situations non cristallisées. Nous avons la confirmation que des catégories sociales notoirement discriminées (les femmes, les étrangers) sont clairement moins bien placées par rapport à ces critères. Tout cela permet de confirmer l'existence d'une stratification factuelle dans le sens de notre définition – un ensemble d'inégalités qui font système ; la position professionnelle semble toujours occuper une place centrale dans ce système, qui n'est pas que le reflet de nos choix techniques. Il

nous restera alors à examiner si, et dans quelle mesure le positionnement dans la stratification influence d'autres aspects de la vie sociale, notamment les pratiques et les attitudes.

Pour analyser ces questions par la suite, nous nous appuierons principalement sur les CSP, sans exclure, dans la mesure où les associations que nous analysons divergent significativement, la typologie de Wright ou les clusters.

3 Contextes

3.1 Introduction : l'ordre social spatialisé

La localité où l'on vit représente, pour la grande majorité des habitants, le cadre de vie global le plus immédiat. Elle forme un tout dans la mesure où l'essentiel des activités collectives peuvent trouver place à l'intérieur de ses limites. Ceci s'applique également à la région avoisinante, au canton, au pays dans son ensemble, voire à des espaces plus vastes encore. Cependant, pour la plupart des gens, le périmètre de leur expérience directe reste limité aux espaces les plus proches même si l'augmentation des possibilités – et aussi des nécessités – de mobilité quotidienne opère une extension de ces espaces.¹

Thématique trop souvent oubliée ou abandonnée aux seuls géographes, le contexte spatial fait partie intégrante de la structure sociale. Pour nous il constitue même une de ses dimensions centrales, indispensable à la compréhension de nombreux processus sociaux. La structure sociale est toujours «spatialisée» et de ce fait, l'organisation sociale du territoire est partie intégrante de la structure sociale. Les différences entre les contextes auxquels appartiennent les individus et les familles ont des conséquences multiples pour ceux-ci. Ils constituent non seulement pour eux un cadre qui structure la vie quotidienne, les options et les contraintes qu'elle rencontre, ils influencent également l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, image qui est liée aux particularités du lieu où ils vivent et de la région qui l'entoure.²

La question suivante va guider notre analyse : les structures sociales sont-elles différentes ou similaires suivant le contexte spatial, que ce

¹ Les questions d'appartenance sont bien évidemment reliées aux espaces pratiques. Or ces derniers sont de plus en plus indépendants des définitions des unités institutionnelles. Cette multiplication des espaces de référence constitue précisément une difficulté, aussi bien pour l'analyse scientifique que pour la vie quotidienne (Leresche et al. 1995).

² Inversement, le contexte territorial, qu'il soit bâti ou «naturel», est le produit de l'action humaine. Il suffit de penser aux notions de paysage et de topographie.

soit en termes de fréquences ou en termes de relations entre leurs composantes ? Nous postulons qu'il est insuffisant de placer la structure sociale dans un espace théorique abstrait qui coïncide implicitement avec les limites de la société nationale, tel que le font les théories classiques de la stratification.³ Il importe au contraire de tenir compte du fait que les délimitations territoriales, l'organisation sociale de l'espace, font partie intégrante de la structure qu'il s'agit d'étudier, ne serait-ce qu'en raison des conflits fréquents que ces délimitations provoquent.⁴ Dès lors, comment relier la dimension contextuelle à la structure sociale ? Quelles sont les entités territoriales socialement pertinentes ?

Après une définition des éléments contextuels, et leur opérationnalisation, ce chapitre se concentrera sur les différences inter-contextuelles que l'on peut observer en parcourant les dimensions constitutives de la structure sociale.

3.2 Contextes social et spatial : théorie et opérationnalisation

Réfléchir sur les contextes suppose bien sûr que l'on travaille sur les relations entre territoire et société. On peut aborder ces notions en termes de clivages, définis comme des barrières, souvent marquées territorialement, susceptibles de séparer des groupes sociaux. Mais on peut aussi réfléchir aux barrières constituées par le territoire en terme d'accessibilité, qu'elle soit réelle ou supposée. Enfin, cette réflexion doit être située dans la structure générale des inégalités spatiales. C'est à partir de là qu'une opérationnalisation peut être envisagée.

³ En fait, en considérant le contexte sous trois angles, institutionnel, culturel et en termes de centralité, seul le premier suit systématiquement les frontières nationales ou régionales.

⁴ Le lien plus particulier entre Etat et territoire est plus souvent thématiqué que celui entre territoire et ordre social dans son ensemble (voir, par exemple, les théories géopolitiques, Collins 1978).

3.2.1 Clivages sociaux et implications spatiales

Nous avons déjà évoqué dans l'introduction à ce chapitre le fait que toute société s'inscrit sur une base territoriale. Selon Mauss (1947), c'est à partir de cette référence territoriale qu'il y a notamment affirmation d'appartenances.⁵ Dans la suite de ce chapitre, trois perspectives situent les interactions entre le contexte spatial et la structure sociale.

a) *Clivages sociaux, clivages territoriaux*

Les clivages sociaux constituent une des dimensions spatialisées de la structure sociale. L'histoire suisse fournit d'ailleurs une trame riche pour l'étude des oppositions entre groupes sociaux territorialisés (Joye et al. 1992). Rappelons rapidement quelques clivages centraux.

1. Le clivage religieux a longtemps dominé la scène politique. Il suffit de penser aux travaux de Rokkan (1973) pour se rendre compte de l'importance de cette dimension dans la construction des États-nations. Dans la mesure où l'homogénéité territoriale avait été créée par le principe «*cuius regio, eius religio*», la plupart des cantons se sont trouvés appartenir à l'un ou l'autre camp, avec des frontières bien définies. Cette ancienne cartographie a été entretenue par des développements économiques différenciés, les terres catholiques, souvent conservatrices, servant de réservoir à l'émigration nationale et internationale tandis que les cantons protestants s'ouvraient davantage à une industrialisation précoce. Notons d'emblée que nous n'allons pas reprendre ici l'examen de ce clivage en tant que matrice territoriale, mais, plutôt, le reprendre sous deux angles : d'une part celui des participations religieuses des répondants ; d'autre part sous l'angle des inégalités économiques qui y sont lié, objet du présent chapitre.
2. Le clivage linguistique est revenu à l'ordre du jour ces dernières années avec une vigueur singulière. Pour certains, il resurgit dans l'exacte mesure où les autres clivages se sont effacés. Pour d'autres, il ne s'agit que d'une mise en scène soigneusement or-

⁵ Alors que les commentaires sur l'évolution actuelle insistent sur la globalisation et la mondialisation, certains auteurs soulignent que le territoire constitue un fondement de l'activité étatique et une référence sociale incontournable (Ruegg et al. 1996).

chestrée par des acteurs sociaux qui ont intérêt à se recréer des marchés obéissant à des règles linguistiques.⁶

3. Les clivages centre-périphérie ou ville-campagne ont aussi contribué à forger l'histoire et la répartition actuelle des ressources en Suisse (Joye et al. 1988). Ces questions sont d'ailleurs toujours d'actualité et la récente revendication d'une meilleure représentation politique des villes va bien dans ce sens. La littérature citée plus haut montre clairement l'importance particulière des disparités régionales à partir de recherches très fines sur des contextes particuliers (Bassand et al. 1985) des dimensions spécifiques (Nef 1980) ou d'analyses plus globales (Schuler et al. 1985).
4. Un dernier clivage, classique de la sociologie urbaine depuis l'école de Chicago, est celui de la ségrégation sociale dans les agglomérations urbaines. Actuellement très discuté en France et aux Etats-Unis où il est au centre de la question de l'exclusion sociale, il n'occupe, quel que soit son importance réelle d'ailleurs, que rarement le devant de la scène médiatique en Suisse (Brun et Rhein 1994, Paugam 1996).

C'est à ces deux derniers types de clivages que nous nous intéresserons en priorité dans ce chapitre. Mais avant d'en examiner les propriétés formelles, essayons de reconsidérer les échelles pertinentes à partir du niveau individuel.

b) Espaces représentés, espaces pratiqués

Un territoire ne se définit pas seulement par des appartenances mais aussi par un potentiel d'opportunités ou de contraintes : occasions de travail et contacts proposés, aspirations qui y sont liées, etc. (Reichman 1983 ; Chombart de Lauwe 1982). En outre, un territoire se définit également à partir de pratiques de mobilités géographiques. Cette dernière considération renvoie directement à la structure socio-spatiale des contextes dans lesquels se déroulent les activités de la vie quotidienne, qui se caractérisent par une forte dissociation spatiale.

⁶ Sans être définitives, les quelques études menées sur la question vont dans le sens d'une attention nouvelle apportée à un clivage ancien plutôt que celui d'une redistribution des rapports de force en Suisse (Joye, Busset, Schuler 1992 ; cf. également Knuesel 1994).

Prendre en compte les espaces qui interviennent dans la définition des territoires implique donc trois aspects : les espaces d'appartenance qui renvoient à l'identité ; les espaces d'opportunités qui définissent des potentiels en fonction des équipements et des positions, et les espaces effectivement pratiqués.

Dans la construction de ces références spatiales, la notion d'échelle, entendue au sens des géographes, joue un rôle central. On peut ainsi se demander si un habitant est aujourd'hui attaché à son quartier, sa commune, sa région, son pays, voire un continent tout entier ? A un niveau ou à plusieurs ? La majorité des analyses montrent aujourd'hui une multiplication des *espaces de référence*, du plus petit au plus grand : on peut défendre son quartier tout en se définissant comme européen (Joye et al. 1995) ! En outre, ces mêmes analyses montrent une importance de plus en plus grande accordée aux nouveaux espaces, mêmes s'ils restent peu institutionnalisés (Dupoirier 1994, Meyer et al. 1992). D'une part, ce constat empirique rejoint des réflexions théoriques récentes sur les processus de mondialisation et de métropolisation (Ascher 1995), d'autre part, il explique également l'importance croissante accordée au cadre de vie immédiat par bon nombre d'habitants, quelle que soit l'importance de la mobilité géographique.⁷

Le contexte spatial comme espace d'opportunité renvoie lui aussi à des échelles. Celles-ci sont fortement associées à des processus sociaux : l'action, et ses ressources, est-elle ordonnée par un espace très local, quartier ou commune, ou, au contraire, par de vastes régions ou des bassins d'emploi ? Des recherches récentes montrent que les *espaces d'opportunité* se caractérisent par la multiplicité des découpages, tant fonctionnels qu'institutionnels (Leresche et al. 1995).⁸

Le contexte spatial considéré sous l'angle de *l'espace vécu* ou pratique introduit la double problématique, classique de la sociologie urbaine, de la spécialisation fonctionnelle du sol et de la ségrégation sociale.

⁷ Donner de l'importance au cadre de vie plutôt qu'à des clivages globaux est souvent vu comme concomitant à une transformation des valeurs qui aurait abouti à la notion de post-matérialisme (Inglehart 1977). Cette dernière conception sera discutée en détail dans le chapitre 12.

⁸ Cette multiplication des découpages, voire une conception en termes de «géométrie variable» pose d'ailleurs la question de la condition d'existence et du rapport au territoire des actions collectives dans le système socio-politique.

Ces deux facteurs sont à l'origine d'une partie de la mobilité quotidienne, la qualité des équipements en matière d'infrastructures de transport définissant assez largement son étendue par la contrainte espace-temps-activité (Kaufmann et Bassand 1994). Ainsi l'espace pratiqué dans le cadre de la vie quotidienne se trouve régulé par une contrainte de budget-temps faisant varier la mobilité quotidienne en fonction de la localisation du logement et du travail, en ville-centre, en agglomération ou hors agglomération (Ascher 1995). Plus concrètement il implique souvent un arbitrage entre l'aspiration d'un habitat situé en zone périurbaine ou «verte» (Bassand et al. 1985 ; Compagnon et al. 1995), la pendularité qui en découle et son impact sur le temps libre.

La multiplicité des références spatiales rend cornélien le choix de niveaux contextuels, a fortiori dans la mesure où leurs imbrications et leurs superpositions sont à prendre en compte. Suivant l'angle d'analyse retenu, ce peut être aussi bien un contexte extrêmement local, comme l'environnement immédiat du domicile, qu'une structure d'emploi de niveau régional,⁹ voire une référence internationale ou culturelle qui s'avère pertinente.

La question est d'autant plus complexe que certaines échelles de contexte ne sont pas facilement identifiables, alors même qu'elles jouent un rôle clé par rapport à la position des acteurs en termes d'appartenance ou d'opportunité aussi bien que de pratiques. C'est par exemple le cas du quartier ou des espaces bornés par la pendularité. La notion de position spatiale est éclairante sur ces questions et permettra de préciser les enjeux d'une analyse contextuelle de la stratification et les échelles d'analyse à retenir.

c) Accessibilité sociale, accessibilité géographique

Dans un ouvrage récent, Pierre Bourdieu (1994) compare la position sociale à un «point de vue» dans l'espace social. Cette conception peut s'appliquer également à la position spatiale, que nous pouvons considérer comme l'expression des trois dimensions que nous venons de développer : l'espace d'appartenance, l'espace d'opportunité et l'espace pratiqué.

⁹ Sans oublier l'aspect transfrontalier propre à de nombreux mécanismes régionaux aujourd'hui (Leresche et Levy 1995).

Le domicile, pris comme centre de gravité de la vie quotidienne, permet de prendre en compte le mouvement et la territorialité avec la référence aux trois espaces que nous venons d'esquisser. Cette appréhension de la dimension géographique intègre donc à la fois la sédentarité du logement et la mobilité géographique impliquée par les trois espaces. Cette dernière suppose en effet une accessibilité physique et sociale qui reste à démontrer ou à préciser.

Au niveau physique chaque position dans un contexte suppose en effet une distance mesurable avec d'autres points (des personnes, des services, des équipements, etc.). Cette première dimension de proximité ou de non-proximité géographique du logement aux lieux centraux définit largement le champ du possible pour l'espace d'opportunité et de l'espace pratiqué, avec des conséquences sur l'espace d'appartenance.

L'accessibilité sociale des contextes est, par hypothèse, largement fonction de la position sociale, de même d'ailleurs que les références spatiales. La position sociale définit ainsi non seulement la micro-localisation du logement, par le jeu de la ségrégation spatiale, mais aussi l'étendue des trois espaces en tant que tels par des phénomènes de distinction.

Les échelles retenues doivent permettre de déterminer s'il existe des structures sociales spécifiques en fonction du contexte régional, à savoir si l'accessibilité physique est de nature à induire des «règles» spécifiques, soit par la survivance de normes sociales soit par des spécificités proprement structurelles, ou si nous ne sommes en présence que de processus de ségrégation spatiale intra-régionaux jouant essentiellement au niveau de l'accessibilité sociale. Nous avons donc retenu deux échelles spatiales, la région et la commune. Finalement ce choix se fonde sur les deux éléments suivants :

- Au niveau le plus global, la *région* recoupe largement l'espace potentiellement parcouru par des mouvements pendulaires. Elle permet d'inscrire la réflexion sur le degré de spécificité des structures sociales dans une perspective centre-périphérie. La structure sociale elle-même, ainsi que les représentations de l'organisation de la société, varient potentiellement en fonction d'un tel niveau de contexte.
- Au niveau micro-local la *commune* constitue une échelle intéressante car elle correspond à la question d'un espace vu aussi bien

en termes d'opportunité que d'appartenance. Si la pendularité, qui touche aujourd'hui plus d'un actif sur deux en Suisse, tend à vider de sa substance l'idée de la commune comme «plus petit espace de vie politique», elle renforce néanmoins souvent des représentations qui affirment le «chez-soi» comme espace privé, à protéger sous toute ses formes. Cette évolution, qui peut paraître paradoxale, doit être inscrite dans le processus d'urbanisation et va en fait dans le sens d'un renforcement du contexte communal en termes d'espace défini quant à la qualité de vie plutôt qu'en termes d'intégration locale.

Cette division en deux échelles d'analyse est aussi justifiée par rapport à deux modèles de structuration spatiale, qui ont dominé le débat scientifique ces dernières décennies.

3.2.2 Structuration spatiale : deux modèles théoriques

Deux systèmes de repérage, largement complémentaires d'ailleurs, se sont développés : un modèle centre-périphérie et un modèle désigné par le terme de métropolisation. L'opposition de deux modèles exclusifs a le mérite de mettre en lumière les caractéristiques des deux niveaux de référence retenus pour décrire le système spatial suisse.

a) Centres et périphéries

Très en vogue dans les années 70, la conceptualisation en termes de centres et périphéries¹⁰ a mis l'accent sur un système hiérarchique qui mettait en scène une série de relations entre des lieux dominants et dominés. Ainsi, au niveau international, les pays du centre utilisaient les ressources des pays périphériques, tandis qu'au niveau national une semblable relation pouvait unir les régions les plus prospères à leurs arrière-pays et, enfin, les petites villes ayant des fonctions centrales aux campagnes qui les environnaient.¹¹

¹⁰ Notons que les modèles développés à cette époque insistaient sur une seule dimension centre-périphérie, qui constituait le clivage fondamental à un niveau donné. Assez rapidement, une telle conception est apparue limitative et bon nombre de chercheurs ont préféré utiliser une perspective plurielle quant aux échelles concernées.

¹¹ C'est aussi ce type de conceptualisation qui permet à certains auteurs de parler de semi-périphéries.

Deux points méritent d'être soulignés. D'une part, l'idée de hiérarchie est dominante dans une telle conceptualisation. D'autre part, dans la plupart des travaux des années septante, les relations s'établissent d'une unité à son centre immédiatement supérieur. D'après certains auteurs (Veltz 1996), un tel système de relations aurait tendu à renforcer la spécialisation de chaque unité spatiale selon une structure de branche. En effet, dans un territoire spécialisé, avec des contacts faisant référence au centre le plus proche, la tendance à utiliser les compétences déjà développées auraient favorisé ce type de spécialisation.

La mobilité, entendue comme possibilité de migration, est essentielle pour permettre l'adaptation des structures régionales, et la métaphore de flux aspirés (vers les centres) et refoulés (vers les périphéries) est souvent retenue pour décrire ce système (Bassand et al. 1985). Il faut cependant souligner que, si chaque région constitue un système productif particulier, des différences importantes, en termes de structures, vont jouer à ce niveau systémique. La question du développement régional était ainsi au premier plan des débats politiques, contrairement aux thèmes des inégalités intra-régionales.

b) Centralités et métropolisation

Depuis une vingtaine d'années les paradigmes utilisés pour décrire les inégalités régionales tendent à changer. D'un point de vue économique, on a parlé d'abord d'internationalisation avant d'utiliser le concept de globalisation. Il est bien clair que de tels processus, s'ils existent, vont influencer la répartition des équilibres régionaux. Qu'est-ce qui a changé par rapport au modèle précédent ? Ce n'est certainement pas la domination des centres en tant que tels mais sans doute la définition même de la centralité. Au modèle centre-périphérie hiérarchique s'est substitué un système où seul l'accès direct aux valeurs et aux ressources les plus centrales est important. Ces valeurs centrales émergent bien davantage à l'information plutôt qu'à d'autres systèmes de ressources, sans bien sûr que les questions d'énergie ou d'organisation soient exclues.¹² En conséquence, les questions d'accessibilité se posent en des termes nouveaux et l'accès

¹² Notons que ce type de conceptualisation ne représente sans doute pas une révolution. Ainsi Rokkan par exemple insistait déjà sur l'accès à l'information comme critère de centralité. Néanmoins, ces modèles se sont largement développés ces dernières années, notamment à travers la notion de «métapolis» fondée sur les flux de personnes et d'information (Ascher 1995).

aux équipements les plus centraux, notamment en matière de communication, devient essentiel. Par exemple, la spécialisation régionale par branche, constatée par les modèles centre-périphérie, peut s'affaiblir, souvent substituée par une différenciation en termes de systèmes éducatifs et de qualification dans le travail (Veltz 1996).

Dans ce nouveau paradigme, la mobilité géographique, entendue cette fois-ci essentiellement sous la forme de mobilité quotidienne, devient prépondérante. La différenciation régionale ne s'organise plus sous la forme d'un système hiérarchique mais l'on assiste à un double processus d'exclusion : d'une part, les régions périphériques les plus lointaines sont fortement laissées de côté par un tel «système monde» mais, d'autre part, des zones d'exclusion peuvent se former à l'intérieur même des régions métropolitaines par le jeu des «effets de tunnel» induits par les grandes infrastructures de transport. Par hypothèse, on peut supposer que dans un tel contexte l'accessibilité sociale, mesurée par rapport aux territoires que l'on se sent subjectivement autorisé à fréquenter, acquiert plus d'importance que l'accessibilité géographique stricto sensu. A l'organisation hiérarchique régionale se substitue un camaïeu de différenciations jouant à des échelles plus fines.

Actuellement, les modèles centre-périphérie et de métropolisation se superposent dans l'organisation de l'espace. Dans les deux cas, des zones plus centrales et d'autres plus périphériques se côtoient, même si leurs formes et leurs ressources diffèrent selon le modèle. Dans les deux cas, les régions les plus périphériques ont des difficultés à se faire reconnaître un plein droit de participation à l'ensemble national. La différence essentielle se joue à deux niveaux. D'une part, le modèle métropolitain, contrairement au modèle centre-périphérie, laisse la possibilité aux zones intermédiaires de se connecter aux lieux les plus centraux. L'extension des zones urbaines vers la majorité du «moyen-pays», liée à l'amélioration du système de transport notamment (autoroute, RER, accès aux aéroports, etc.) en est bien un indice. Plus généralement, on peut alors postuler une uniformisation des modes de vie et des valeurs sur de larges zones du pays. D'autre part, dans le modèle de métropolisation, des mécanismes de dualisation et d'exclusion sont de plus en plus probables à l'intérieur des zones urbaines proprement dites.

3.2.3 Opérationnalisation : deux typologies

Ces quelques développements sur le contexte spatial pris à une échelle méso-sociale posent la question de l'opérationnalisation des niveaux retenus : la région et la commune. Ces deux unités peuvent être classées dans un type bien précis, ne serait-ce que par souci de réduction de la complexité et pour tenir compte de la taille de notre échantillon. Dans l'analyse, les regroupements doivent respectivement rendre compte de plusieurs aspects.

- L'échelle régionale doit nous permettre d'opérationnaliser le modèle centre-périphérie. À ce titre le degré de centralité est le critère qui doit être mis en exergue. Par rapport à ce critère, l'homogénéité de la région considérée est également importante : par hypothèse, les pressions à la conformité seront plus fortes dans des régions périphériques, sur l'ensemble de leur territoire, alors que les mouvements de migration et les mouvements pendulaires permettent une variété plus grande dans les centres.
- L'échelle communale doit permettre de mettre en évidence les éventuels processus de dualisation impliqués par le modèle de métropolisation. Le regroupement doit donc permettre d'analyser en premier lieu la pendularité et la ségrégation sociale. Par ailleurs, le changement subi par le contexte communal durant les dernières décennies joue un rôle essentiel dans la mesure où il peut bouleverser les appartenances fondées sur l'histoire personnelle. Dans le même ordre d'idée, au plan individuel, la mobilité géographique et le système d'appartenances géographiques, local ou cosmopolite, interviennent comme facteurs explicatifs.

Dans cette perspective, nous construisons deux échelles de contexte à partir de la typologie des communes suisses élaborée à l'IREC (Joye et al. 1988) et des régions de mobilité spatiale (Schuler et al. 1985). Concrètement, il s'avère nécessaire de recodifier ces deux typologies en quelques grandes catégories pour garder des effectifs ayant une réelle pertinence statistique et mettre en évidence de grandes tendances d'une manière synthétique.

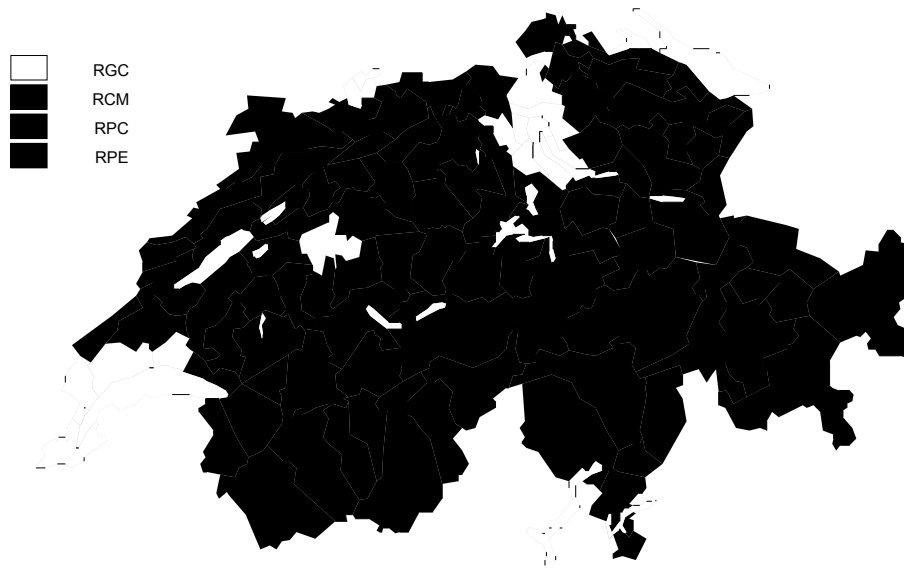
Pourquoi ne pas avoir retenu les cantons suisses comme unité d'analyse ? À ce niveau le modèle fédéraliste de la Suisse renvoie naturellement à l'unité institutionnalisée du canton. Un certain nombre de travaux (Hoby et Schindler 1972, Nef 1980, Schuler et al. 1985, Joye 1987, Joye et al. 1988), montrent que cette dernière peut être considé-

rée comme une unité d'analyse contextuelle pertinente. Pour plusieurs raisons, nous ne retiendrons cependant pas ce niveau dans ce chapitre. Les inégalités de taille entre cantons pourraient être une raison pour retenir un découpage plus homogène du territoire. Mais l'argument principal qui a nous poussé à abandonner le niveau cantonal réside dans les pratiques des habitants, aujourd'hui souvent déconnectées des définitions institutionnelles. En outre, l'émergence de nouveaux regroupements territoriaux non-institutionnalisés, les agglomération par exemple, sont également de nature à éroder l'importance de ce niveau. Si, en fin de compte, le canton apparaît certainement commode pour une analyse contextuelle de la structure sociale, nous avons privilégié ici les définitions fonctionnelles du contexte, plus proches des pratiques des gens au détriment des définitions institutionnelles, aussi prégnantes que soient ces dernières.

a) La typologie régionale

Une définition et une classification de régions géographiquement homogènes a été acceptée par l'Office fédéral de la statistique à partir des travaux de l'IREC : il s'agit de régions de mobilité spatiale (MS) fondées sur des zones de mobilité quotidienne, découpées de manière à éviter les déséquilibres induits par des constructions administratives tout en s'efforçant de reprendre l'essentiel des frontières recon-

Graphique 3.1 : Typologie régionale recodée en quatre types



Ainsi, basées sur les districts, les régions LIM (loi sur l'aide aux investissements en région de montagne) ou les régions d'aménagement du territoire, sans parler de la prise en compte des barrières les plus sensibles, ces régions MS constituent des espaces fonctionnels micro-régionaux d'environ 30 km de diamètre.

La typologie proposée, dans une version simplifiée, regroupe la classification MS en quatre catégories, que l'on repérera plus loin en fonction de leurs abréviations, faisant référence à une grande dimension centre-périphérie :

1. (RGC) les régions de Grand Centre et de couronne, qui sont les mieux connectées aux réseaux internationaux (35 % de l'échantillon) ;
2. (RCM) les régions de Centres Moyens (industriels et tertiaires) qui possèdent des ressources spécifiques (31 % de l'échantillon) ;
3. (RPC) les régions de Petits Centres (y compris périphéries industrielles, soit 29 % de l'échantillon) ;

4. (RPE) les régions Périphériques, encore fortement agricoles, qui ne représentent que 5 % de l'échantillon.

Un tel découpage permet de prendre en compte dans l'analyse la dimension socio-économique du contexte régional, tout en conservant des effectifs qui permettent encore un examen détaillé. Mais, comme le souligne le graphique 3.1, cette classification, pas plus que la suivante d'ailleurs, ne regroupe pas des unités contiguës pour former un contexte homogène mais définit des groupes à partir d'unités spatiales disjointes, mais possédant des caractéristiques semblables.

b) Typologie communale

La typologie communale définit 22 types, construits à partir de la centralité de la commune, de sa pendularité, de sa fonction dominante et/ou des secteurs d'activités qui y sont représentés. Sa structure est décrite par le graphique 3.2. Par hypothèse, on s'attend à ce que la ségrégation sociale, entendue comme différenciation dans la composition sociale des communes, se marque fortement, en particulier s'il s'agit de communes situées dans les régions urbaines. En d'autres termes, cette construction permet de subdiviser les zones urbaines en fonction de leur caractéristiques contextuelles, tandis que les communes périphériques ne seront pas caractérisées avec la même finesse.

La complexité de ces 22 types est considérable et, par rapport à l'exploitation de données d'enquête, un certain nombre de regroupements sont indispensables : d'une part, en gardant la distinction entre les communes les plus périphériques et les plus centrales du pays et, d'autre part, en tenant compte pour ces dernières de leur fonction dans le système urbain et des populations qui y habitent. Ceci nous amène à retenir finalement cinq types.

1. (CCM) Les *centres métropolitains* ou les milieux les plus centraux et les plus urbains : grands centres, centres moyens, communes d'emploi et suburbaines de régions métropolitaines (42 % de l'échantillon). Les fortes densités de la population, du bâti et des emplois sont les critères sous-jacents à ce regroupement. Ce type représente des communes très centrales, morphologiquement denses et largement interconnectées à l'instar de Genève ou Zurich par exemple, et de leurs proches banlieues.

2. (CCN) Les *centres non métropolitains* qui forment des milieux urbains mais moins centraux : petits centres, centres de périphérie, communes d'emploi et suburbaines de régions non métropolitaines (19 %). Ce regroupement se base également sur la densité des emplois et de l'habitat mais en insistant sur une fonction locale. Mentionnons des villes comme Bulle ou Sion comme exemples.
3. (CPM) Les communes *pendulaires métropolitaines*, c'est-à-dire des communes à forte pendularité et très centrales : riches et périurbaines de régions métropolitaines (6 %). Ces types représentent des communes d'habitat mais dont les populations sont fortement dotées en termes de ressources sociales. En Suisse romande, on peut penser à Saint-Sulpice près de Lausanne ou à Cologny ou Founex dans la région genevoise, où résident une bonne part des élites urbaines de ces villes.
4. (CPN) Les communes *pendulaires non métropolitaines* : à forte pendularité mais peu centrales : périurbaines de zones non-métropolitaines, à pendularité moyenne ou à pendularité d'autochtones (11 %). Là aussi, le critère de regroupement s'appuie sur la fonction d'habitat de ces communes mais les ressources sociales des habitants sont moins extrêmes que dans le cas précédent. Mentionnons par exemple Belfaux ou Grolley dans l'agglomération de Fribourg.
5. (CS) Les communes *sectorielles*, définies par le secteur économique de la population active, qui sont peu centrales et à faible pendularité : touristiques et sectorielles (22 %). Le critère essentiel est ici la faible pendularité. Ces communes sont donc caractérisées par l'adéquation entre habitat et emploi, mais dans des contextes de faible centralité.

Graphique 3.2 : La structure de la typologie communale

niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	type regroupé attribué
centres	grands centres			CCM
	centres moyens			CCM
	petits centres			CCN
	centres de région périphérique			CCN
communes tertiaires	communes riches			CPM
	communes touristiques			CS
	communes semi-			CS

	touristiques communes de homes et d'asiles			CS
communes à pendularité im- portante	de région métropolitaine	communes d'emploi		CCM
		communes d'habitations	suburbaines	CCM
	de région non métropolitaine	communes d'emploi	périurbaines	CPM CCN
		communes d'habitations	suburbaines	CCN
			périurbaines communes d'alloctones communes d'autochtones	CPN CPN CPN
communes à pendularité faible	définies par leur secteur écono- miques		à population industrielle et tertiaire	CS
			à population industrielle	CS
			à population agricole et industrielle	CS
			à population agricole et tertiaire	CS
			à population agricole	CS
communes en forte régression démographique				CS

Ces cinq regroupements décrivent un panorama assez complet des situations communales telles qu'elles nous intéressent dans le cadre de notre recherche. En fait, on peut les interpréter comme décrivant des situations différentes de ségrégation sociale : d'une part la ségrégation, que l'on peut supposer forte, entre les villes-centre et les couronnes des grandes agglomérations, et, d'autre part, la différenciation entre les villes-centre et les couronnes des petites agglomérations, sans doute plus modeste. Enfin, les communes les moins centrales forment un groupe spécifique.

Cette manière de regrouper la typologie reprend la dimension urbain-rural mais en utilisant des critères larges de l'urbain. En effet, si le dernier type correspond sans doute à des communes rurales, les types urbains se retrouvent subdivisés suivant la densité (CCM et CCN versus CPM et CPN) mais aussi suivant la centralité dans un

système globalisé (CCM et CPM versus CCM et CCN). En bref, ce regroupement, même simple, permet de tenir compte des diverses facettes de l'urbanisation, voire de la métropolisation.

c) Deux typologies : points communs et différences

Ces deux typologies permettront, dans une certaine mesure tout au moins, de mettre en évidence l'échelle géographique la plus discriminante pour chaque analyse. Dans une certaine mesure seulement car, suivant les cas, ou les individus, il ne faut pas oublier que ce sera un contexte très local, ou au contraire, très international, qui pourra jouer le rôle déterminant.

Dans les faits, ces 2 typologies sont fortement corrélées ($CCC=0.78$). Par exemple, plus de 90 % des répondants des régions périphériques habitent dans des communes sectorielles ; plus de 80 % des habitants des régions de grands centres sont domiciliés dans les centres métropolitains eux-mêmes. Mais en même temps, les habitants des communes sectorielles sont loin de se situer tous dans les régions périphériques. Et, les régions de petits centres peuvent aussi bien être connectées aux zones métropolitaines que relativement isolées.

Présentées de cette manière les deux typologies offrent un intérêt analytique certain même si leurs ressemblances empiriques peuvent paraître troublantes. En fait, se sont aussi leurs références théoriques qui vont servir à les différencier, la typologie régionale faisant explicitement référence à une conceptualisation centre-périphérie tandis que la typologie communale est plus proche d'un modèle métropolitain. De même la dimension régionale renvoie à ce qui peut être pratiqué tandis que le poids des représentations est sans doute plus fort au niveau communal.

3.2.4 Hypothèses

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux relations entre la position sociale, mesurée par les catégories socioprofessionnelles notamment, les autres indicateurs décrivant la situation objective et le contexte spatial. En d'autres termes, cet ensemble nous permettra d'étudier les relations entre des indicateurs relativement indépendants qui décrivent la position sociale et le contexte, pris aux échelles méso-sociales que représentent la commune et la région. Dans cette perspective, l'hypothèse de base est que le degré de cristallisation est

différent suivant les contextes, qu'il s'agisse d'une échelle régionale ou plus locale. Cette hypothèse générale peut être concrétisée par des propositions précises, même si certaines renvoient aux chapitres suivants. Trois concernent l'influence du contexte en général et trois autres relèvent des différenciations méso-sociales elles-mêmes.

1. Les pratiques sociales seront davantage marquées par la référence à une ancienne division des rôles dans les régions les plus périphériques. De plus on peut partir de l'hypothèse que les modèles traditionnels de partage des tâches familiales se trouvent répartis de façon différente selon le contexte considéré. Ce point sera traité plus directement au chapitre 8 mais pourra se retrouver dans les répartitions observées. En particulier, la décomposition des zones urbaines qu'opère la typologie communale en fonction des habitants devrait permettre une meilleure explication, entendue au sens statistique du terme.
2. L'insertion sociale dépend du contexte régional, que se soit au niveau des champs institutionnalisés tels que la participation associative ou politique, ou informels, comme l'homogamie et l'homosocialité (chapitre 11). De manière caricaturale, on pourrait supposer que les contextes les plus périphériques renvoient le plus à la notion de communauté, dans la mesure où la mobilité géographique des personnes qui y sont présentes est moins forte, tandis que les contextes centraux favorisent davantage l'individualisation. Ce point sera développé dans les chapitres 11 et 12.
3. La cristallisation peut être supposée plus forte dans les contextes qui ont connu l'immigration la plus faible, à commencer par les régions périphériques. Les éléments qui justifient cette hypothèse seront développés à la fin du chapitre 4. Cependant des résultats soutenant cette hypothèse devraient être sensibles aussi bien à partir de l'analyse des contextes communaux que régionaux.
4. La typologie communale est plus discriminante que la typologie régionale, pour les indicateurs de position sociale objective, dans la mesure où elle relève d'un découpage plus fin qui vise à mettre à jour la ségrégation sociale que l'on peut observer autour des grandes villes du pays.
5. La perspective localiste versus cosmopolitaine dépend de la typologie communale. Les personnes habitant dans les communes les plus centrales, donc les plus en prise avec l'internationalité, se si-

tuent davantage par référence à des échelles supranationales. Ce point sera repris dans le chapitre 12.

6. La position sociale sera appréciée différemment suivant le contexte régional. Par exemple, le rôle des indépendants sera plus important dans les régions périphériques où les notables jouent encore un rôle central. Autre exemple, la distance sociale qui sépare les indépendants des dirigeants dans les grands centres sera plus grande que dans les contextes les plus périphériques.

Pour mener les analyses correspondant à ces hypothèses, il sera nécessaire de décrire la position sociale suivant les contextes. Comme indicateurs de la position sociale, nous avons retenu le revenu (personnel et du ménage), le niveau de formation atteint et la position hiérarchique dans la profession, c'est-à-dire les indicateurs de la position objective que nous avons utilisés dans la partie précédente et qui constituent notre «fil rouge» analytique. Quant aux indicateurs décrivant la position subjective, la mobilité sociale et les pratiques sociales, ils seront repris dans le chapitre 11.

3.3 L'importance du contexte spatial : validations empiriques

L'impact du contexte spatial sur la structure sociale peut se situer à deux niveaux. Premièrement on peut observer simplement des répartitions différentes dans les fréquences des variables décrivant la stratification. Par exemple, on pourrait constater une plus forte proportion de personnes ayant achevé l'université en Suisse occidentale et plus de travailleurs ayant passé par l'apprentissage en Suisse orientale. Autre exemple, on pourrait supposer une plus forte proportion de professions intellectuelles et d'encadrement dans les communes les plus centrales et d'ouvriers dans les régions périphériques. Deuxièmement, on peut également supposer que chaque contexte détermine un système différent de relations, d'autres règles du jeu social. Par exemple, il est possible d'imaginer que la cristallisation est plus forte dans les régions périphériques que dans les régions centrales. Ce sont ces deux aspects que nous allons successivement reprendre dans ce sous-chapitre.

3.3.1 Position structurelle et contexte spatial

Dans un premier temps, une analyse purement descriptive vise à mettre en relief les différenciations contextuelles selon les indicateurs de position sociale retenus. Cette première étape va permettre de brosser à grands traits un premier portrait. Les variables retenues sont alors celles dont l'importance a été mise en exergue dans le chapitre 2 : formation, position socioprofessionnelle, rapport au travail.

a) Les catégories socioprofessionnelles

Certaines catégories sociales sont-elles plus fortement présentes suivant les contextes ? Globalement, la réponse est simple et la plupart des travaux sur les inégalités structurelles l'ont déjà montré : la distribution des catégories socioprofessionnelles est loin d'être homogène.

Les différences apparaissent nettement et montrent bien ce qui différencie les typologies communale et régionale : la typologie régionale met en évidence comment les régions les plus périphériques se démarquent par une proportion nettement plus élevée de travailleurs non-qualifiés, constat classique de la dimension centre-périphérie.

La typologie communale met à jour une tendance assez différente. Elle montre certes une plus forte proportion de travailleurs non-qualifiés dans les communes sectorielles mais également dans les communes de grands centres (24.6 % alors que cette proportion n'est que de 10.9 % dans les communes pendulaires métropolitaines). Il n'y a donc pas que des emplois privilégiés dans les communes centrales. Ce résultat est un exemple de la ségrégation socio-spatiale que l'on peut retrouver dans les grands centres et que seule une analyse au niveau de la commune permet de saisir.

Tableau 3.1 : CSP, types régionaux et types communaux

	régions				communes				
	RGC	RCM	RP C	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
professions libérales	2.2	2.9	1.6	3.4	2.0	3.3	4.1	3.1	1.2
indépendants	9.2	8.2	11.5	11.8	6.9	8.3	14.7	11.3	13.9
prof. intellectuelles	13.3	8.5	4.7	0	13.0	5.7	16.6	5.0	2.6
intermédiaires	19.8	21.7	18.6	11.5	17.9	20.4	26.9	26.3	17.1
employés qualifiés	26.3	23.0	25.8	17.8	26.5	29.1	14.2	20.6	22.4
ouvriers qualifiés	9.2	13.0	16.6	6.0	9.2	14.8	12.6	13.4	15.5
travailleurs non qualif.	19.9	22.8	21.4	49.5	24.6	18.4	10.9	20.3	27.4
total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	420	367	336	62	502	122	72	122	267

La typologie communale met aussi en évidence la position des employés dans les centres, métropolitains ou non et l'importance des professions intellectuelles d'encadrement dans les zones métropolitaines (grands centres et communes riches ou périurbaines). Outre une démonstration de la pertinence des deux échelles de contexte spatial retenues, ce constat corrobore une hypothèse que nous venons de formuler : la ségrégation socio-spatiale est effectivement plus forte dans les grandes agglomérations que dans les plus petites. L'observation qui vient d'être relevée à propos des non-qualifiés pourrait être étendue aux intermédiaires et aux professions intellectuelles et d'encadrement qui dominent relativement dans les communes périurbaines des grandes agglomérations. L'utilisation des deux typologies montre ainsi clairement qu'à la grande dimension centre-périphérie se superpose des éléments de métropolisation.

Notons aussi, mais cela renvoie à une autre problématique, que les indépendants sont un peu plus fortement représentés dans les régions périphériques, tendance qui ne ressort pas si nettement de la typologie communale. Il est fort probable que ceci s'explique par des structures sociales spécifiques suivant le contexte régional. Cette explication consiste à admettre la survivance d'une structure plus tradi-

tionnelle de l'emploi en région périphérique. L'analyse par branche montre qu'effectivement ce tissu de petites entreprises est davantage orienté vers la production, et moins vers le traitement de l'information, que l'on trouve surtout dans les grands centres. Notons que la construction même de la classification socioprofessionnelle utilisée, qui tient compte de la formation et invite à classer les individus indépendants, avec une formation longue, parmi les professions libérales et non les «autres indépendants», permet de mettre en évidence cette caractéristique. Ceci est un indice du rôle de plus en plus important que l'on peut attribuer à la formation et à la maîtrise de l'information dans les zones centrales.

Tableau 3.2 : Contexte et CSP (CCC)

classification	typologie régionale	typologie communale
CSP2	0.26	0.29
Wright 1	0.15	0.24
Wright 2	0.23	0.33
cluster	0.27	0.31
Goldthorpe	0.25	0.25
Treiman	0.13	0.18

Dans le chapitre précédent, nous avons discuté et comparé plusieurs conceptualisations de la structure sociale. Pour affiner notre analyse, on peut se demander si ces différentes classifications sociales correspondent de la même manière aux typologies régionales et communales. Ces typologies ne mettant pas l'accent exactement sur les mêmes dimensions des phénomènes, leur confrontation en termes d'impact discriminant est de nature à nous renseigner sur les différences contextuelles. Le tableau 3.2 offre un récapitulatif des corrélations entre ces différentes typifications et les deux échelles de contexte spatial que nous avons retenues. Il nous permet d'observer de manière générale des associations assez modestes avec le contexte spatial et surtout des différences peu importantes entre ces différentes conceptualisations de la position sociale objective. Relevons néanmoins que la typologie communale présente des coefficients un peu plus élevés que la typologie régionale dans la plupart des cas. Cette tendance est même particulièrement nette pour la typologie de Wright 2, dont la construction met explicitement en exergue trois dimensions centrales de la position sociale : le niveau de qualification, le statut hiérarchique et la propriété des moyens de production. Ceci tend à démontrer

que la ségrégation socio-spatiale dans les agglomérations de Suisse est aussi importante que les différenciations centre-périphérie.

D'un point de vue purement descriptif nous voyons à travers ce résultat l'expression d'un contexte spatial certes significatif mais pas déterminant à lui seul. Ceci ne dit encore rien d'éventuelles différences structurelles. En effet, ne pas constater de différences fondamentales dans les distributions n'exclut pas, par exemple, que les règles de mobilité sociale soient fortement différenciées. A ce niveau, nous posons même l'hypothèse que les faibles corrélations constatées entre le contexte spatial et les typologies de position sociale s'expliquent par le fait qu'une position égale en zone métropolitaine ou en périphérie ne prend pas le même sens en termes de mobilité, de pratiques et de représentations. Cette hypothèse, centrale quant à l'analyse de la mobilité, sera reprise dans le chapitre 5.

b) Le revenu

Dans quelle mesure le revenu est-il fonction du contexte spatial ? Sans être nulles, les corrélations (CCC) sont assez faibles, de l'ordre de 0.2 à 0.3, c'est à dire du même ordre que les typifications de la position socio-professionnelle. Ces coefficients montrent en outre que le revenu du ménage est mieux prédit par la typologie communale que le revenu personnel (0.30 plutôt que 0.21).

Tableau 3.3 : Revenu mensuel du ménage et typologies spatiales

	régions				communes				
	RGC	RCM	RP C	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
< 4'000	31.4	33.8	31.2	47.2	36.9	31.9	20.0	29.5	31.7
4 à 6'000	21.3	24.8	29.6	27.8	20.7	27.1	18.9	27.2	32.8
6 à 10'000	28.9	25.9	30.4	18.1	25.6	31.1	32.2	26.6	28.3
> 10'000	18.4	15.5	8.9	6.9	16.9	9.9	28.9	16.8	7.2
total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	506	471	382	72	605	273	90	173	290

Le tableau 3.3 montre d'abord le caractère privilégié des communes métropolitaines à forte pendularité : des revenus nettement plus élevés que dans les autres types régionaux. Les grands centres sont, quant à eux, terres de contrastes, comptant le maximum de faibles revenus mais aussi une proportion non négligeables des revenus les

plus élevés. Bref, ils sont les plus inégalitaires. A l'inverse, les communes périphériques se caractérisent par des revenus plus bas.

Il est inutile de souligner que ces différences de revenus correspondent aussi à des conditions de vie variables suivant les contextes. A position sociale égale, l'échelle des régions est ici plus pertinente, et c'est ce qui explique sans doute partiellement les résultats observés suivant la typologie des régions MS : une corrélation certes faible mais régulière suivant les niveaux de contexte.

c) La formation

Il serait surprenant que le niveau d'éducation ne soit pas associé au contexte spatial. Effectivement, le tableau 3.4 nous permet de constater des associations entre ces variables. Les corrélations restent cependant modestes (CCC=0.27 pour la typologie communale et CCC=0.23 pour la typologie régionale).

Ces différences sont peu surprenantes dans la mesure où les activités à haute centralité requièrent le plus souvent des formations longues. Relevons que le plus fort pourcentage de formations élevées se trouve dans les grands centres et les communes résidentielles d'agglomération (Pendulaires métropolitaines). En tout état de cause le pourcentage d'universitaires dans ces communes est trois fois plus élevé que dans les communes de type «Sectorielles» (CS) mais deux fois plus que dans les «petits centres» ou les communes «pendulaires non métropolitaines» (CPN).

Même si les coefficients de contingence sont un peu plus faibles pour la typologie régionale, cette dernière met en évidence d'importantes différences entre centres et périphérie pour certains niveaux de formation. Il en est ainsi pour les niveaux de formation «école primaire» et «école secondaire», plus de deux fois plus élevés en région périphérique qu'en région de grands centres et le niveau «université» trois fois plus élevé dans les régions de grands centres que dans les régions périphériques.

La typologie communale met en évidence de fortes différenciations internes aux grandes agglomérations, les communes de couronnes métropolitaines se caractérisant par les niveaux de formation les plus élevés, tandis que la typologie régionale permet de constater des disparités liées à la centralité des régions observées, les régions périphériques se démarquant systématiquement des autres régions.

Tableau 3.4 : Formation achevée la plus élevée par types de commune

	régions				communes				
	RGC	RC M	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
primaire	17.8	23.7	28.1	40.8	21.0	21.6	12.1	22.9	34.3
secondaire	13.7	15.8	15.5	26.0	11.9	18.1	16.6	17.9	17.9
apprentis	34.1	36.2	32.8	20.9	34.6	34.0	28.7	35.8	32.5
école prof.	12.7	10.4	10.9	4.5	12.3	11.7	15.9	11.4	6.8
gymnase	4.5	4.0	4.7	3.3	3.8	5.3	9.7	2.8	3.7
technicum	4.2	2.7	2.7	0.0	3.6	3.1	4.9	4.4	1.0
université	13.1	7.2	5.3	4.6	12.8	6.2	12.1	4.8	3.8
total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	660	586	559	84	770	370	123	205	420

d) Le travail manuel

Le travail manuel qui marque la distinction traditionnelle entre cols bleus et cols blancs, entre ouvriers et employés, est mesuré ici à partir de la déclaration de chaque répondant quant à son travail. Cette mesure, forcément subjective, comporte le risque d'une minimisation de la part du travail manuel dans son activité dans la mesure ou celui-là est plutôt dévalorisé dans notre société.

Tableau 3.5 : Pourcentage moyen de temps consacré à chaque type de travail

	régions				communes				
	RGC	RC M	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
construire, fabriquer	33.1	37.1	38.8	44.3	33.3	35.4	29.9	41.0	42.9
lire, écrire	36.6	32.9	32.2	27.2	36.0	33.0	37.2	31.0	30.7
rencontrer d'autres personnes	30.6	30.3	29.7	28.4	30.8	32.4	33.5	28.9	26.7
N	606	571	522	76	714	356	108	201	395

Le tableau 3.5 résume les liens entre travail manuel et contextes spatiaux et confirme une fois de plus la faible importance numérique du travail manuel à proprement parler : 30 % environ en moyenne. Il montre également que bien des activités de production proprement di-

tes se situent aujourd'hui dans les régions périphériques.¹³ En effet, à l'opposé de l'image d'Epinal qui voit le monde ouvrier dans les villes ou les banlieues, l'essentiel des activités de production, et donc des ouvriers, se trouvent en Suisse dans les régions périphériques. Plus qu'à un déplacement des activités de production en périphérie, l'explication de ce phénomène réside dans le fort recul du secteur secondaire dans les régions centrales de la Suisse.

La typologie communale permet par ailleurs de constater que les communes «Périurbaines métropolitaines» (CPM) se distinguent par un taux particulièrement faible de travailleurs manuels. En d'autres termes encore, si une hypothèse de métropolisation implique une homogénéisation des régions les plus centrales de la Suisse, les périphéries restent clairement structurées selon des systèmes différents, où le travail manuel garde une importance notable.

La centralité apparaît encore plus marquée en considérant les activités liées à l'écrit : lire, rédiger. Ainsi, le rapport à la connaissance, tel qu'il ressort de cet indicateur large,¹⁴ apparaît aujourd'hui comme un des éléments les plus significatifs, ce qui tendrait à renforcer aussi bien l'hypothèse de multidimensionnalité de la structure sociale que celle d'une métropolisation basée sur l'information.

e) La position professionnelle : supervision et conception

Dans la définition des positions sociales (chapitre 1), nous avons vu l'importance, mais aussi la difficulté, de qualifier la position hiérarchique. Nous nous basons ici avant tout sur trois questions : «A quelle fréquence vos supérieurs contrôlent-ils votre travail» (question 167), «Est-ce que superviser le travail d'autres personnes fait partie de votre travail» (question 168) et «Est-ce que vous avez une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution» (question 151). Dans la perspective qui est ici la nôtre, nous posons l'hypothèse que les tâches de conception et d'encadrement (particulièrement l'enseignement) sont intimement liées aux lieux de centralité. La question principale est dès lors la suivante : dans quelle mesure les contextes

¹³ Cf. également Schuler et al. (1985).

¹⁴ La tertiarisation générale de l'économie induit une augmentation relative des travailleurs en «cols blancs», qui utilisent l'écrit sans pour autant être tous associés à des activités productrices de connaissance à proprement parler.

communaux et régionaux définissent-ils des conditions différentes de positions hiérarchiques dans le travail ?

Les deux typologies ne mettent pas en évidence les mêmes tendances. La typologie communale permet uniquement de constater que les communes périurbaines métropolitaines sont davantage peuplées de «superviseurs» alors qu’aucune autre variation n’est perceptible. La typologie des communes semble donc refléter avant tout les différences dans la structure sociale plutôt que des structures hiérarchiques différentes selon les contextes.¹⁵ La typologie régionale par contre montre que la structure hiérarchique est plus affirmée dans les régions périphériques, où se trouvent proportionnellement davantage de répondants à se dire supervisés.

Tableau 3.6 : *Type de tâche suivant la typologie communale*

	régions				communes				
	RGC	RCM	RP C	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
direction	10.2	9.6	6.5	1.2	10.6	6.0	18.0	8.9	4.0
encadrement	23.6	27.1	21.4	18.4	22.4	28.6	29.4	24.4	18.0
exécution	66.2	63.3	72.1	80.4	67.0	65.4	52.6	66.7	78.0
total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	517	484	426	65	634	280	90	171	306

Si nous considérons maintenant un autre aspect de la position hiérarchique – direction, encadrement et exécution – nous pouvons effectuer un constat similaire. L’association entre cette variable et la typologie communale est moins forte qu’avec la typologie régionale et met en évidence des tendances différentes. Les tâches de direction sont nettement plus présentes dans les communes «périurbaines métropolitaines» et particulièrement absentes des communes «petits centres». La typologie régionale nous donne sans doute une géographie des lieux de pouvoir et nous permet de constater que les tâches de direction décroissent selon l’échelle centre-périphérie, au contraire des tâches d’exécution qui ont une nette propension à augmenter.

Il faut souligner que les variables de base, à commencer par les types de supervision, ne montrent guère de différences, seules les tâches de

¹⁵ Ce résultat s’explique aussi dans la mesure où le tableau est construit à partir de la commune de domicile et non la commune de travail.

direction sont plus nombreuses dans les centres. Entre centre et périphéries, la différence s'inscrit donc davantage dans le type d'activité plutôt que dans des structures différentes.

f) Précarité de l'emploi

La crise économique des dernières années a été très vivement ressentie en Suisse. Non seulement, la proportion de chômeurs atteint des valeurs «européennes», mais les cartes géographiques montrent que les frontières ne jouent plus en la matière un rôle de régulateur. Cette perception a sans doute constitué une nouveauté pour les individus en Suisse même si elle s'inscrit dans un mécanisme plus général de globalisation.

Pour mesurer la force de la relation au marché du travail, nous n'avons à disposition qu'un indicateur simple, la question 161 : «Est-ce que vous diriez que votre emploi est stable, que vous pouvez le garder aussi longtemps que vous le voulez ou diriez-vous qu'il s'agit d'un emploi précaire, que vous pourriez perdre d'un jour à l'autre ?» Cette question fait référence aux travaux qui relatent une précarisation de l'emploi dans les sociétés occidentales et le surgissement de la société duale comme premier critère d'organisation sociale (Ascher 1995 ; Castells 1995 ; Paugam 1991, 1996).

Avant de commenter les résultats, notons que l'enquête a été menée en 1991, soit à un moment où régnait encore le plein emploi en Suisse. Ceci a pour conséquence que les réponses données à la question insistent sur la stabilité de l'emploi. C'est pourquoi dans les analyses qui suivent, nous avons séparé les répondants qui affirment n'avoir aucun doute sur la stabilité de leur emploi, des autres répondants, qui mentionnent une stabilité relative voire une franche précarité de leur travail.¹⁶

L'analyse en fonction de la typologie communale (tableau 3.7) met en évidence la situation privilégiée des couronnes périurbaines métropolitaines. A partir de ce résultat agrégé, il y a bien correspondance entre les lieux favorisés par la position sociale et ceux favorisés par un emploi stable.

¹⁶ Plus précisément nous avons dichotomisé les réponses entre la catégorie «très stable» et les autres réponses valides.

L'analyse en fonction de la typologie régionale quant à elle insiste sur la fragilité structurelle des périphéries. A l'inverse, ce ne sont pas les grands centres qui apparaissent comme les moins touchés par ces mécanismes nouveaux mais bien les régions de petits centres dont le tissu social ou économique a, au moment de l'enquête, échappé aux pressions les plus dures. Le chapitre 9 reviendra plus strictement sur la segmentation du marché du travail et ses variations régionales.

Tableau 3.7 : *Stabilité de l'emploi par types de commune*

	régions				communes				
	RGC	RC M	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
stables	52	51	57	44	49	55	70	53	52
peu stables et précaires	48	49	43	56	51	45	30	47	48
total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	450	415	377	64	544	252	82	143	246

g) *Première synthèse*

Les deux échelles contextuelles que nous avons retenues pour l'analyse mettent effectivement en évidence des tendances différentes : la typologie communale montre une ségrégation socio-spatiale en zones urbaines, tandis que la typologie régionale fait davantage apparaître une géographie des lieux de pouvoir à travers une dimension centre-périphérie. Corollaire de cette observation, les indicateurs de position sociale, CSP, formation ou revenu, sont plus fortement associés au contexte communal, tandis que l'activité professionnelle en termes de travail manuel ou de type de tâches réalisées est davantage associée aux régions. Ceci démontre par ailleurs la pertinence et la complémentarité de nos deux échelles contextuelles.

Le revenu du ménage a le même pouvoir différenciateur, au sens statistique, que la catégorie socioprofessionnelle ou la formation achevée la plus élevée. Ce dernier résultat doit cependant être relativisé dans la mesure où le pouvoir d'achat peut varier selon les régions.¹⁷ Mais il

¹⁷ Par exemple, les frais fixes mensuels moyens des ménages sont moins élevés dans les régions périphériques. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne le logement, dont on est bien souvent propriétaire dans les régions périphériques alors qu'on le loue à prix d'or dans les centres (Schuler et al. 1985).

faut surtout souligner que toutes les variables de base utilisées pour décrire la position sociale ont un lien équivalent avec le contexte spatial. En d'autres termes, tous les contextes considérés ont, a priori, une structure sociale multidimensionnelle et les différences contextuelles ne se jouent pas sur une dimension au détriment des autres.

Une analyse agrégée, se basant sur l'ensemble des résultats régionaux ou communaux, laisserait penser à une forte cristallisation contextuelle : quel que soit l'indicateur considéré, on aperçoit effectivement des zones centrales, bien dotées, que ce soit en termes de revenus, de formation ou d'information et des zones périphériques, dont les ressources apparaissent bien moindres. L'existence de la fallace écologique¹⁸ impose cependant un examen bien plus nuancé des relations entre stratification sociale et inégalités spatiales avant de pouvoir affirmer, ou non, l'existence d'une forte cristallisation.

3.3.2 Stratification sociale, inégalités spatiales : la cristallisation des positions

Les analyses effectuées jusqu'ici nous ont permis de dégager quelques grandes tendances montrant la différenciation sociale en fonction du contexte. L'objectif de la seconde partie de cette analyse sera de tester plus précisément l'hypothèse selon laquelle chaque contexte est constitué par des structures sociales différenciées.

Une première esquisse dans cette direction peut être obtenue en étudiant les corrélations entre les échelles contextuelles et les indicateurs de positions utilisés. En effet, si chaque contexte est constitué par une structure sociale différente, les corrélations doivent être plus élevées à l'intérieur des contextes spatiaux que dans l'ensemble. Le tableau 3.8 montre un résultat nuancé, certains coefficients augmentant de valeurs tandis que d'autres s'affaiblissent. D'une manière générale, conformément aux hypothèses, la typologie des communes est un peu plus fortement explicative que la typologie des régions.

Un examen détaillé montre cependant que la corrélation avec la formation est assez semblable à travers les types régionaux et communaux. Autrement dit son rôle de barrière sociale est fort et uniforme à

¹⁸ On désigne par ce terme l'impossibilité logique de faire une inférence sur les individus d'une corrélation observée entre unités agrégées (Joye 1987).

travers le pays. La seule exception réside dans les régions périphériques à l'intérieur desquelles, comme on l'a vu, la structure du travail est assez particulière. Dans ce dernier cas, le revenu et le travail manuel sont plus structurants.

Les communes périurbaines métropolitaines forment aussi un type particulier. Dans ce cas, le prestige présente une corrélation plus faible, signe de la transformation de la structure des professions tandis que le travail manuel est plus déterminant dans l'attribution de la position sociale.

Ce tableau 3.8 n'exclut cependant pas l'hypothèse qu'un découpage en contexte spatiaux laisse mieux apparaître la cristallisation. Nous avons cependant formulé un deuxième ensemble d'hypothèses sur le changement des relations à l'intérieur de l'un ou de l'autre contexte. Par exemple celle selon laquelle les différences s'observent effectivement entre ouvriers et employés dans les communes centrales et entre travailleurs qualifiés et non qualifiés dans les communes périphériques. Pour tester ce deuxième ensemble d'hypothèses, nous reprenons les principaux indicateurs de position sociale, qu'ils relèvent de situations factuelles ou du prestige professionnel. En particulier, à l'intérieur de chaque contexte spatial, la catégorie socioprofessionnelle sera comparée au revenu personnel, à la supervision du travail d'autrui et au travail manuel et au prestige de la profession mesuré par l'échelle de Treiman.

Tableau 3.8 : Coefficient de contingence entre CSP et indicateurs de position sociale, selon le contexte communal et régional

	communes					régions				ens.
	CCM	CCN	CPM	CPN	CS	RGC	RCM	RPC	RPE	
formation	.74	.69	.73	.73	.71	.74	.73	.72	.64	.73
revenu	.55	.49	.59	.53	.52	.51	.55	.40	.66	.51
supervision	.41	.31	.31	.35	.25	.34	.42	.26	.30	.32
être supervisé	.44	.32	.54	.39	.44	.33	.47	.30	.53	.37
travail manuel	.46	.48	.54	.52	.45	.44	.49	.43	.56	.45
prestige	.65	.62	.54	.67	.62	.63	.66	.61	.67	.63

Les résultats doivent s'interpréter avec prudence : au fur et à mesure que les hypothèses s'affinent, les analyses se complexifient et deman-

dent de plus en plus de contrôles précautionneux. Malheureusement, ces contrôles se heurtent également aux limites numériques d'un échantillon, même important, au risque de perdre toute fiabilité statistique. C'est bien le problème ici et nous demandons au lecteur de garder à l'esprit que les résultats observés peuvent être entachés d'une marge d'erreur non négligeable.

a) Revenu personnel, CSP et contexte

Le croisement entre revenu, catégorie socioprofessionnelle et contexte met en évidence les revenus particulièrement élevés des professions dirigeantes, quel que soit le contexte considéré et les revenus minimaux des travailleurs non-qualifiés.

L'intérêt principal d'une telle analyse est ici d'établir si des barrières séparent des catégories socioprofessionnelles et quels sont alors les niveaux auxquels elles s'établissent. Dans cette perspective, relevons à partir de la typologie communale (tableau 3.9) que, dans les centres, les ouvriers sont, en termes de revenus, plus proches des employés que des travailleurs non-qualifiés. A l'inverse, la coupure se situe entre travailleurs qualifiés et non qualifiés dans les communes sectorielles. Ce résultat va à l'inverse de nos hypothèses, qui supposaient une différenciation plus grande entre «cols blancs» et «cols bleus» dans les périphéries mais peut s'expliquer en se souvenant que c'est l'industrie, en tant que telle, qui marque la structure du tissu économique dans les périphéries, plus que les emplois réellement effectués.

Tableau 3.9 : Moyenne d'un indicateur de revenu (de 1 à 12) par CSP et type spatial

	régions				communes				
	RGC	RCM	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
prof. lib.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
indép.	5.7	5.3	4.9	-	6.0	5.0	-	-	4.6
prof. intel	6.9	7.5	7.1	-	7.1	7.1	7.5	-	-
interm.	5.7	5.1	5.2	-	5.2	5.3	6.4	5.4	5.4
empl. qual.	4.2	4.1	4.1	-	4.1	3.8	-	4.0	4.3
ouvr. qual.	3.9	4.1	4.2	-	3.8	4.4	-	3.8	4.4
trav. NQI	3.0	2.4	3.8	2.1	2.7	4.0	-	3.5	2.3

Légende : Les moyennes n'ont pas été calculées lorsque les effectifs étaient inférieurs à 10. Les effectifs inférieurs à 20 sont en italique. Les chiffres sont la moyenne d'une échelle ordinale allant de 1 à 12.

Par contre, même si les effectifs minimes nous obligent à la prudence - ils n'ont pu être représentés dans le tableau - mais conformément à nos hypothèses, les indépendants sont plus proches des professions dirigeantes dans les communes périphériques tandis que ce sont les professions intellectuelles et d'encadrement qui s'en rapprochent dans les régions centrales.

b) Position professionnelle et supervision

La supervision de son travail, ou du travail d'autrui, montrait des modalités différentes suivant les contextes. Peut-on en déduire des variations spécifiques dans les rapports qu'entretiennent entre elles les diverses positions sociales ? Rappelons en effet que les travaux sur le contexte spatial postulent des centres en prise directe avec l'économie mondiale, avec des emplois à valeur ajoutée relativement forte alors que les zones les plus périphériques sont décrites comme ayant des structures productives relativement obsolètes. En corollaire, l'organisation du travail, à position égale, peut être supposée plus souple dans les centres et plus hiérarchisée dans les périphéries.

Même si, là aussi, l'importance des effectifs rend parfois la comparaison délicate, il faut souligner que les deux typologies (tableau 3.10) mettent en évidence une distance qui s'exprime autant entre les employés et les ouvriers qu'entre les travailleurs qualifiés et non-qualifiés.

Tableau 3.10 : Moyenne du facteur de position professionnelle, CSP et typologie spatiale (en italique, effectifs inférieurs à 20)

	régions				communes				
	RGC	RCM	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
prof. lib.	-	1.3	-	-	1.2	-	-	-	-
indép.	1.0	0.9	1.1	-	1.0	<i>1.1</i>	-	<i>1.0</i>	1.0
prof. int.	0.6	0.8	<i>0.6</i>	-	0.7	<i>1.0</i>	-	-	-
interm.	0.2	0.2	0.3	-	0.1	0.2	0.4	0.2	0.5
empl. qual.	-0.3	-0.3	-0.2	<i>-0.2</i>	-0.3	-0.4	-	-0.2	-0.2
ouvr. qual.	-0.4	-0.3	-0.4	-	-0.5	-0.5	-	<i>-0.0</i>	-0.2
trav. NQI	-0.9	-1.0	-0.4	-0.7	-1.0	-0.4	-	-0.6	-0.7

Autrement dit, la tertiairisation implique un sentiment de liberté plus grand par rapport au contrôle d'autrui sur son propre travail. Cependant, en contrôlant cette mesure par la position sociale, il n'y a que peu de différences entre les différents contextes. Autrement dit, l'importance plus grande de la hiérarchie que l'on pouvait observer dans les régions périphériques est avant tout liée à la composition sociale de ces unités spatiales.

c) Travail manuel

Le tableau 3.11 montre que la différence de corrélation essentielle se situe entre le monde ouvrier et les autres catégories. Si ce résultat n'est guère étonnant, il convient cependant de le nuancer, puisque nous notons par ailleurs un pourcentage non nul d'employés qui définissent leur travail en termes d'activités manuelles.

En ce qui concerne l'impact du contexte communal, il faut souligner que les indépendants déclarent beaucoup plus souvent avoir à effectuer une part importante de travail manuel dans le cadre de leur activité professionnelle dans les communes périphériques que dans les centres, ce qui s'explique par l'importance de l'artisanat. On retrouve donc ici des différences structurelles dans le travail des employés tel qu'il est effectué dans les centres ou dans les périphéries.

Tableau 3.11 : Moyenne du pourcentage de travail manuel indiqué par les répondants, CSP et typologie spatiale

	régions				communes				
	RGC	RCM	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
prof. lib.	-	17.5	-	-	12.2	-	-	-	-
indép.	25.6	36.9	39.4	-	28.5	33.1	24.0	47.3	39.1
prof. intel.	7.5	8.5	14.0	-	8.8	9.3	5.1	-	-
interm.	19.2	18.4	21.3	-	21.6	14.8	16.6	17.4	21.0
empl. qual.	24.0	24.7	25.9	-	22.5	23.6	32.0	31.5	25.0
ouvr. qual.	63.7	59.4	59.2	-	60.3	52.5	-	69.1	65.6
trav. NQI	57.5	68.8	50.0	60.1	61.9	56.6	-	58.7	57.7

d) Prestige

Qu'en est-il pour le prestige associé aux différentes professions ? Rappelons tout d'abord que notre indicateur de prestige des professions est un score attribuée de manière extérieure à la profession en fonction d'une échelle internationale (Treiman 1977). Dans le cadre de notre analyse contextuelle, une telle valeur permet d'établir si le «cocktail» de professions que l'on retrouve dans une catégorie socio-professionnelle est homogène ou non en fonction des contextes considérés.

Tableau 3.12 : Moyenne du prestige par CSP et type spatial (échelle de Treiman allant de 0 à 100)

	régions				communes				
	RGC	RCM	RPC	RPE	CCM	CCN	CPM	CPN	CS
prof. lib.	-	68.8	-	-	71.0	-	-	-	-
indép.	55.6	55.8	55.1	-	55.4	55.0	58.9	52.1	55.7
prof. intel.	59.9	63.2	61.0	-	61.2	61.3	58.3	-	-
interm.	47.1	48.2	47.9	-	47.8	49.5	46.7	46.9	46.2
empl. qual.	47.0	47.7	46.0	42.8	47.3	46.7	46.6	47.5	45.3
ouvr. qual.	32.9	35.2	36.7	-	32.8	37.3	-	35.0	36.5
trav. NQI	35.1	33.4	35.4	26.8	32.5	39.5	-	39.8	29.4

Le tableau 3.12 nous permet de constater que globalement, le prestige n'est associé à aucune des deux échelles contextuelles, à l'exception peut-être de la position des travailleurs non-qualifiés dans les périphéries. Il convient cependant de considérer ce résultat avec pru-

dence dans la mesure où notre indicateur de prestige, l'échelle de Treiman, est attribué de façon externe, identique entre les contextes. Les résultats seraient peut-être différents si l'analyse était basée sur un indicateur de perception personnelle du prestige de la profession.¹⁹

Tableau 3.13 : Prestige, travail manuel et contexte spatial (*r* de Pearson)

commune	corrélation	région	corrélation
grands centres et centres moyens	-0.50	grands centres	-0.49
petits centres	-0.38	centres moyens	-0.53
pendulaires métropolitaines	-0.44	petits centres	-0.39
pendulaires non métropolitaines	-0.56	périphéries	-0.36
sectorielles	-0.43		

Si le prestige en tant que tel n'est que peu ou pas associé au contexte spatial, en revanche, il est associé au travail manuel. Le tableau 3.13, présentant une analyse croisée entre une échelle contextuelle communale, le prestige et le travail manuel démontre en effet que l'accomplissement de tâches manuelles dans le cadre de son activité professionnelle fait varier le prestige des professions. Ce même tableau permet également d'observer que les professions manuelles sont, au sens de l'échelle de Treiman, moins prestigieuses dans les périphéries que dans les centres. Autrement dit que les professions exercées, à l'intérieur même des CSP, varient suivant les contextes. Un tel constat tend à démontrer qu'il existe bel et bien des liens entre prestige des professions et contexte spatial.

3.4 Synthèse

Que retirer de l'ensemble de cette analyse ? L'enseignement principal est certainement que les associations observées entre le contexte et la

¹⁹ Les notes attribuées au travail effectué seront analysées dans le chapitre 7. Mentionnons cependant qu'une analyse de variance montre un impact déterminant de la position sociale mais, toute chose égale par ailleurs, aucun impact significatif du contexte ou de son interaction avec les CSP.

position sociale ne s'expliquent pas essentiellement par un impact direct du contexte géographique en tant que tel. Cependant, les corrélations entre catégorie sociale et positions ou représentations varient substantiellement selon la centralité des régions ou communes considérées. Ceci nous démontre que la position sociale ne prend totalement son sens que dans un contexte géographique donné.

Un résultat ressort nettement : le contexte spatial est une variable discriminante pour le moins régulière dans ses effets. Les quelques analyses présentées montrent une Suisse assez nettement différenciée, tant au niveau de la répartition régionale des activités que dans le tissu des communes. Ce premier constat n'est sans doute pas aussi banal qu'il n'y paraît. Les sciences sociales contemporaines sont actuellement traversées par un courant de recherche prédisant le déclin, voire la disparition de la dimension spatiale. Ces analyses, qui s'inscrivent dans le sillage de la pensée de Mac Luhan et son annonce du «global village» mondial, voient dans les nouvelles technologies de télécommunication le moteur de la dissolution de l'espace-temps et en déduisent la mort de toute dimension spatiale, la position de chaque individu n'étant plus définie que par sa connexion ou non à différents réseaux techniques.

Nos résultats offrent un démenti à ces théories. Non seulement la ségrégation sociale est apparue importante tout au long de l'analyse, mais nous disposons de plusieurs indices qui confortent l'hypothèse d'une structure sociale différenciée en fonction de la dimension centre-périphérie. Dans les régions les plus périphériques le secteur de la production domine encore, et laisse apparaître l'importance des activités manuelles. Par ailleurs, nous avons effectivement constaté que d'une manière générale le contexte régional, échelle retenue pour mettre en évidence la dimension centre-périphérie, est associé aux indicateurs de position sociale. Ainsi, par exemple, les indépendants semblent occuper une position sociale différente selon le contexte, plus proche des dirigeants dans les périphéries, plus proche des professions intellectuelles et d'encadrement dans les centres.

A cette présence de la dimension centre-périphérie, il faut ajouter l'importance de la métropolisation. Aujourd'hui les régions intermédiaires sont parfois très connectées aux centres, affaiblissant par là même les différences structurelles. À l'inverse, les grands centres eux-mêmes sont traversés par d'important clivages sociaux, qui se marquent dans la structure urbaine. Ceci ressort également nettement de

l'examen de la typologie communale et des différences qu'elle met en exergue, notamment entre communes périurbaines métropolitaines et grands centres.

Un autre indice va dans le même sens, celui d'une transformation importante de la structure spatiale et de ses liens avec la position sociale : l'importance de la possible précarité du travail. Alors même que l'enquête a été réalisée en 1991, dans une période où le taux officiel de chômage était faible en Suisse, près de la moitié des répondants ont décrit leur travail en mentionnant une dimension quelque peu précaire ou instable. Mais deux types spatiaux ressortent alors comme particulièrement fragiles : les régions périphériques, ce qui est conforme avec un modèle centre-périphérie, mais aussi les grands centres métropolitains eux-mêmes, à l'exclusion de leurs couronnes, ce qui renforce l'hypothèse de métropolisation et de fragilisation à l'intérieur même des régions les mieux dotées.

Cette logique de fragmentation des zones centrales explique aussi l'importance des questions d'accessibilité sociale et de pratiques différenciées suivant les positions sociales, sur lesquelles nous insistions en début de chapitre. Toute l'analyse menée jusqu'ici montre qu'il y a bien articulation entre position sociale et spatiale mais aussi que cette relation s'exerce simultanément suivant diverses échelles, structurées entre espaces de référence et espaces d'opportunité. En d'autres termes, si les typologies utilisées dans ce chapitre montrent qu'il n'est pas possible de définir un seul niveau de contexte pour rendre compte de la stratification sociale, elles mettent en évidence les interrelations profondes entre structure sociale et spatiales. Ces interrelations, importantes pour décrire la stratification sociale de façon précise, seront examinées en lien avec les comportements et les valeurs dans les chapitres suivants.

4 Changements structurels

Introduction : quels domaines ? – quels changements ?

Lorsqu'on analyse la stratification au sein d'une société, les mouvements qu'y effectuent les individus, les corollaires sur le plan de leurs actions et représentations, on ne saurait se désintéresser des changements structurels au sein de la société en question. L'étude des changements à moyenne durée permet de faire mieux ressortir le caractère institutionnel des champs qui nous intéressent ici, et elle permet d'appréhender l'évolution des conditions meso- et macro-sociales qui donnent un cadre de référence, parfois contraignant, parfois contingent, aux positionnements, conduites et styles de vie individuels. Il peut paraître vain de chercher à rendre compte de ces changements de manière fondée et équilibrée dans un seul chapitre, d'autant plus qu'aucune étude systématique de ce sujet n'a encore été entreprise pour la Suisse, que ce soit sur un plan descriptif ou sur un plan analytique et explicatif. En fait, si des études et interprétations partielles et des thèses explicatives existent au sujet de la gestion politique et économique des rapports sociaux et des inégalités en Suisse – mentionnons, à titre d'exemple, les ouvrages de Bergier (1984), Masnata et Rubattel (1991) et Kriesi (1980) – il nous manque une analyse systématique de leur évolution.

Nous devons de ce fait nous limiter à documenter un certain nombre de changements sans nous aventurer dans une véritable explication de leurs raisons. Nous nous servirons à cette fin de statistiques officielles aussi bien que de données de notre enquête. Les séries chronologiques à long terme traitant d'aspects importants de la structure sociale en Suisse sont relativement rares. Nous profitons donc de cette occasion pour présenter ce qui nous paraît intéressant, dans une perspective descriptive qui déborde le cadre immédiat de la stratification et dont les sources hétéroclites l'apparentent davantage à un «bricolage» informé qu'à une analyse rigoureuse. La période qui nous intéresse est surtout la deuxième moitié du 20^e siècle ; quand les chiffres nous le permettent, nous allongeons cette période jusqu'au début du siècle.¹

Ce qui suit constitue donc une sélection certes raisonnée, mais nécessairement réductrice de quelques tendances indiquant des transformations structurelles dans les domaines qui constituent la partie la plus centrale du cadre institutionnel, macro- et mesosocial, dans lequel se positionnent nos interlocuteurs. Par cette perspective, nous insistons sur la nécessité de ne pas réduire la notion de stratification à celle d'inégalités, alors qu'elle

¹ Nous évitons les discussions techniques au maximum et considérons les séries que nous avons pu constituer comme des indications de changements qu'il ne s'agit pas ici – à quelques exceptions près – d'analyser finement.

désigne également la façon dont ces dernières sont organisées et stabilisées.

Le choix des champs sociaux à considérer ici ne va pas entièrement de soi et nécessite une explication. Nous l'avons fondé sur le critère de la pertinence immédiate de ces différents champs pour les individus et leur vie quotidienne, ou, formulé en termes plus macrosociologiques, sur leur potentiel structurant par rapport à cette vie quotidienne. Dans cette perspective, nous privilégions trois champs :

- le système scolaire, dont le parcours plus ou moins définit le niveau des ressources en matière de formation, particulièrement important pour le positionnement dans le monde du travail (voir nos analyses sur la mobilité et sur l'utilisation de la formation continue aux chapitres 5 et 6) ;
- le monde du travail professionnel, c'est-à-dire l'économie, qui nous intéresse ici en tant qu'ordre institutionnel qui organise et contrôle les activités et les positions professionnelles, et non pas seulement en tant que marché du travail ;
- la famille, qui intervient de manière essentielle – bien que souvent négligée – dans le positionnement et le mouvement des individus dans la structure sociale, qu'il s'agisse de la famille (et du positionnement) ou de l'unité familiale actuelle des individus adultes. A ce titre, «la famille», plus

exactement le système familial, constitué par l'ensemble des familles, fait à notre avis partie intégrante de la structure institutionnelle de notre société.

Si le critère avait été celui du pouvoir institutionnel et de la régulation de l'ordre macrosocial, on avait sans doute considéré la famille comme moins centrale et on l'avait remplacée par le champ politique.² En effet, après l'économie, le domaine politique apparaît comme le deuxième site du pouvoir sociétal. Toutefois, même si le régime politique suisse donne aux citoyens et citoyennes plus de possibilités d'influence que les régimes d'autres pays démocratiques et qu'il repose davantage sur leur participation «milicienne», en dépit aussi du fait que l'Etat intervient par ses décisions et actions dans le positionnement social des individus, sa structure hiérarchique n'offre de positions

² Curieusement, si le sens commun insiste volontiers sur l'importance de la famille en tant que «pilier de la société», on ne se pose pas souvent la question de savoir comment elle s'insère dans l'ordre institutionnel. Bien qu'institutionnalisée à plusieurs égards, la famille individuelle se situe indubitablement au niveau microsociale. Elle est un espace de relations interindividuelles directes alors que les unités organisationnelles des autres champs institutionnels (notamment entreprises et écoles) relèvent du niveau mesosociale. De plus, d'une manière ou d'une autre, les autres domaines institutionnels possèdent des organes factuels qui les représentent sur le plan sociétal et leur permettent de participer à la gestion du pouvoir au niveau macrosociale, ce qui n'est pas le cas des familles qui, dans cette perspective, ne disposent pas d'autres moyens macropolitiques pour défendre efficacement leurs «intérêts» que les individus et à certains égards les partis dits «familialistes». L'histoire périodiquement avortée du mandat constitutionnel d'introduire des allocations familiales sur le plan fédéral, introduit par votations populaire en 1945, en est une expression éloquente (Cuénoud 1995).

qui entreraient de manière décisive dans le positionnement des individus ou des ménages dans la stratification sociale qu'à un nombre limité de personnes.³ Ainsi, finalement, la non participation à ce champ institutionnel n'entraîne guère de conséquences négatives.⁴

Les chapitres 7 à 11 nous donneront la possibilité de vérifier, au moins partiellement, si le choix de privilégier les champs de la formation, de l'économie et de la famille sur la base de leur pertinence particulière pour la structuration de la vie individuelle correspond à une réalité.

Les éléments stables du cadre sociétal

Sans échapper à un certain arbitraire, cinq affirmations permettent de fixer le cadre relativement stable dans lequel se situent

³ Selon une estimation récente, environ 5% des citoyens et 2.5% des citoyennes suisses participeraient activement à la politique communale et environ 16% seraient membre d'un parti politique (Geser et al. 1994 : 374).

⁴ Nous ne pensons pas ici, évidemment, aux administrations publiques que nous incluons, du point de vue du marché du travail, dans le champ économique; celles-ci occupent effectivement une proportion importante de la main d'œuvre: 24.1% de nos interviewés ayant un emploi travaillent pour un employeur public.

Ajoutons que notre choix n'implique pas de déconsidérer l'influence que des interventions étatiques peuvent avoir par ailleurs sur le positionnement des personnes, notamment par des mesures de sécurité sociale. Ces mesures relèvent d'une autre logique que celle du marché qui prévaut dans le domaine professionnel et elle est intéressante aussi à ce titre. Cependant, elles procèdent de l'action «externe» d'instances étatiques et non de leur structure organisationnelle qui est l'objet principal de ce chapitre.

les changements qui nous intéressent, sans oublier quelques hypothèses sur leurs conséquences probables :

1. Comparée à d'autres pays, la société suisse est de *petite* taille, à la fois du point de vue de sa *population* (7.06 millions d'individus fin 1995) et de son *territoire* (surface totale 41'284 km² dont 25.5% improductifs). Le territoire est donc occupé assez intensément (densité, sans compter la partie inhabitable du territoire : 221 habitants par km²). Ce constat favorise l'hypothèse que l'exiguïté socio-spatiale absolue et relative, combinée à une organisation socio-politique fortement décentralisée (point 3 ci-après), renforce auprès des «indigènes» l'impression, voire l'illusion de la transparence de leur société, surtout de la part des élites institutionnelles⁵.

2. La composition culturelle et territoriale est néanmoins fort *hétérogène*, comme l'illustrent les quatre cultures linguistiques⁶ et

⁵ Ces élites connaissent d'ailleurs un important cumul de fonctions qui est probablement en partie lié à l'exiguïté. Une des premières estimations a été donnée par Germann (1978) qui trouve, dans les 82 commissions fédérales extraparlamentaires créées de 1974 à 1976, que 15.9% des membres cumulent 31.2% des sièges (les «multi-experts» comptant plus d'un siège). Sur le plan relationnel, les résultats de Kriesi (1980) sur la structure hautement intégrée des liens de collaboration entre les 300 décideurs le plus importants de la politique fédérale entre 1971 et 1976 témoignent du même phénomène. Dans le cercle des décideurs d'importance moyenne qu'il a identifiés (938 personnes), le cumul concernant la participation aux 13 processus les plus importants de cette période est aussi prononcée: environ la moitié des décideurs ont participé à environ trois quarts des décisions.

⁶ Contrairement à une idée répandue, la proportion des principales langues

la coexistence traditionnelle des deux confessions chrétiennes principales, la protestante (40.0% de la population) et la catholique romaine (46.1%)⁷. Les différences religieuses et linguistiques ne sont d'ailleurs guère liées entre elles ; si on trouve une proportion plus grande de cantons protestants parmi les cantons germanophones que parmi les francophones, il n'y a pas de corrélation intercantonale entre la proportion d'habitants germanophones et la proportion d'habitants protestants ($r = .01$). Le fait que différents clivages potentiellement générateurs de conflits sont «croisés» plutôt que parallèles est sans doute une des données fondamentales de la vie sociale et politique de la société suisse. Les différences culturelles étant plus visibles que les différences structurelles, elles attirent une attention particulière dans l'opinion publique, propre à éclipser les autres.

3. La structure politique et administrative est fortement *décentralisée*, réservant des compétences décisionnelles importantes aux cantons et aux communes comme l'indique, entre autres, la

parlées s'avère stable. La proportion des locuteurs d'allemand a diminué entre 1960 et 1990 de 69.3% à 63.7%, celle des francophones a progressé de 18.9% à 19.2%. Le changement concerne surtout l'immigration de locuteurs d'autres langues européennes, leur proportion a augmenté de 1.4% à 8.9% (Source: divers recensements de la population).

⁷ Les changements sont du même ordre de grandeur que pour la langue et découlent également, mais en partie plus limitée, de l'immigration: la proportion de ceux qui ne se déclarent d'aucune appartenance religieuse a augmenté de 0.7% à 8.9%, celle des appartenances minoritaires de 1.2% à 5.0%. Fait peu connu du public: la communauté religieuse minoritaire la

répartition des dépenses étatiques : la proportion est, en 1990, de 30% pour la Confédération, 40% pour les cantons, 30% pour les communes. L'Etat central contrôle donc moins d'un tiers des dépenses publiques.⁸ Ceci implique une importance structurelle prononcée des unités politiques infra-nationales, au-delà et en partie indépendamment des questions d'identification subjective. La gestion des disparités régionales figure d'ailleurs parmi les préoccupations constantes de la politique helvétique. L'organisation de la société suisse en contextes sociétaux infra-nationaux, mesostructurels, ne se limite pas aux organes politiques et à une très grande partie des services publics (système scolaire, santé, justice). Cette organisation se retrouve souvent dans des structures économiques, ecclésiastiques, associatives et culturelles. Elle est de ce fait une composante importante de sa structure globale.

4. L'industrialisation du 19e et du début du 20e siècle ne pouvait être fondée sur l'extraction de matières premières. Aussi, son développement n'a pas mis en place une industrie lourde et concentrée, d'autant que les villes importantes ont opposé long-

plus importante est désormais celle des musulmans (2.2% en 1990).

⁸ Quant à leur capacité d'exprimer le pouvoir des entités politiques, ces proportions doivent toutefois être pondérées. Les 40% des cantons se répartissent – inégalement – entre 26 administrations cantonales, les 30% des communes – non moins inégalement – sur quelque 3000 communes dont une proportion importante des dépenses est en outre liée à des tâches obligatoires et échappe donc à la marge discrétionnaire des décideurs.

temps des obstacles corporatistes aux «industrialistes» remuants. Elle a pris son essor hors des villes, créant un *tissu économique décentralisé et varié*, d'abord et surtout dans les campagnes des cantons protestants. Ainsi la condition ouvrière s'est développée dans des milieux peu urbanisés.⁹

5. Sa population et ses équipements ont été *épargnés par les deux guerres* mondiales. La Suisse sort de la deuxième guerre mondiale avec une infrastructure intacte et une population certes angoissée et matériellement «à l'étroit», mais fortement motivée à recréer une situation de relative sécurité économique et politique.

6. Durant la deuxième guerre mondiale, la politique de concertation fédérale entre les pouvoirs les plus importants (gouvernement, partis politiques, patronat, syndicats, paysannerie, églises) a connu un renforcement considérable (institutionnalisé par exemple par les procédures de consultation précédant les changements législatifs) qui survit à la guerre et fournit une base efficace à un développement intégratif, tissant surtout des

⁹ Rappelons à cet égard que la Suisse a connu une «industrialisation avant l'industrialisation» (proto-industrialisation) qui a souvent pris la forme de travail à façon et à domicile ou celle de la combinaison du travail en usine et de paysan (Braun 1988, Bergier 1984). La structure fortement décentralisée du travail industriel et sa lente préparation sont probablement des facteurs décisifs pour la possibilité que se réalise, au début du 19^e siècle, une révolution technologique sans révolution sociale.

liens de coopération plutôt que de conflit entre salariat et patronat.

De ce cadre général découle qu'à l'image de l'économie, et sans doute largement mue par elle, la structure sociale a évolué au cours des deux derniers siècles de manière graduelle, longtemps décentralisée et sans engendrer de migrations internes massives. La restructuration industrielle durant la deuxième moitié du 20^e siècle a été entamée avec un certain retard sur les autres pays européens, alors (et parce) que la période après la deuxième guerre mondiale a vu se produire un essor matériel considérable, partant d'un niveau déjà élevé comparativement aux pays voisins. L'étroitesse du marché interne rend la dynamique économique tributaire des échanges internationaux, notamment européens¹⁰, ce qui, en conjonction avec la globalisation des marchés, relie cette dynamique de plus en plus étroitement à celle de l'économie mondiale. Une autre conséquence de l'accélération «tardive» des changements est le fait que les rapports de forces qui ont forgé les institutions politiques n'ont évolué que très lentement. Depuis peu cependant, on a vu se

¹⁰ Si au milieu des années 1960, environ un tiers de la production suisse était destinée à l'exportation et la part de l'importation dans les produits vendus en Suisse était du même ordre, ces proportions ont depuis dépassé les 40%. Plus de la moitié des exportations et presque trois quarts des importations sont effectués avec les pays de la Communauté européenne.

développer un certain décalage entre les structures institutionnelles et les lignes de rupture dans la société.¹¹

Evolution du système scolaire

Amorcé dans les années 1960 par le «choc du sputnik»¹² et sans doute renforcé par la concurrence internationale et la mondialisation des échanges économiques, croissantes au cours

¹¹ Nous nous référons ici surtout aux structures et procédures politiques à l'échelle nationale. Celles-ci reflètent principalement les rapports de force propres à leur phase de consolidation, surtout ceux de la dernière partie du 19^e siècle et partiellement de la période de la deuxième guerre mondiale. On peut penser ici à la forte institutionnalisation, aux plans à la fois parlementaire et référendaire, du fédéralisme sur la base des cantons, et à l'incorporation des grands groupes d'intérêt par les procédures de consultation et de constitution de commissions. Les délimitations territoriales ne correspondent plus que partiellement à la distribution spatiale des réseaux économiques et sociaux, et certains groupes de la population ne se sentent que peu représentés par les organisations institutionnellement reconnues. Ainsi, le taux d'organisation des salariés par les syndicats ou les associations d'employés stagne, voire diminue. La part des votes que réunissent les partis gouvernementaux, en coalition depuis 1956 selon la «formule magique», diminue également. Toutes ces évolutions permettent de parler d'un décalage croissant entre les structures institutionnelles et l'organisation pratique de la vie quotidienne, d'où une perte rampante de légitimité et de capacité structurante de ces structures (Levy 1992a).

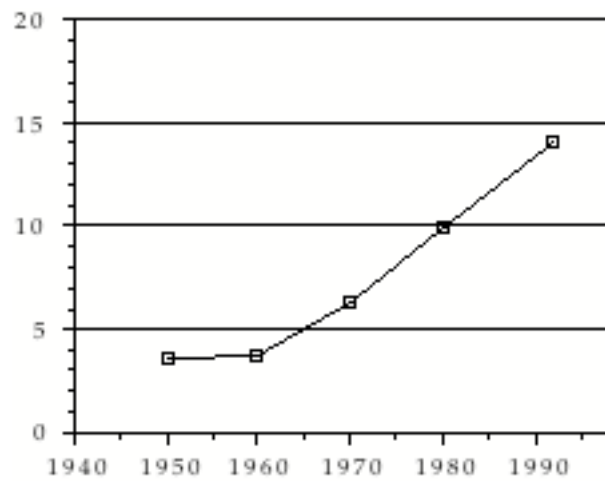
¹² Le lancement, en 1957, du premier satellite, appelé sputnik, par l'Union soviétique – qui devançait ainsi les Etats-Unis pour une courte période dans la «course aux étoiles» – avait déclenché dans les pays occidentaux une discussion intense sur leur soi-disant retard en matière d'éducation, discussion qui trouvait son prolongement pratique dans une série de réformes scolaires. Rappelons par ailleurs que le système scolaire en Suisse est extrêmement décentralisé en raison de l'étendue de l'autorité des cantons en matière de formation, et ce jusqu'au niveau universitaire (seules les deux universités techniques, les «Ecoles polytechniques fédérales», sont rattachées à la Confédération). Les différences des systèmes scolaires cantonaux opposent de sérieuses difficultés aux tentatives de repérage statistique.

des années 1970, le système scolaire (domaine de compétence quasi exclusif des cantons) connaît une certaine expansion (Buchmann et al. 1993 : 181). Notons qu'on observe ce même phénomène dans les pays industrialisés en général (Meyer et al. 1977), mais il semble se produire en Suisse plus tard qu'ailleurs. La scolarité obligatoire a tendance à s'allonger, les niveaux secondaire supérieur et tertiaire inférieur (niveaux post-obligatoires, mais pré-universitaires) se sont élargis, et certains cantons vont jusqu'à mener une politique délibérée de démocratisation des études. Le graphique 4.1 montre une augmentation du simple (1960) au triple (1990) de la proportion de gymnasiens et de gymnasiennes¹³ dans la population de leur classe d'âge durant les trente dernières années ; malgré cet essor, les chiffres de la Suisse la placent en dessous de pays occidentaux comparables.¹⁴

¹³ 20 ans pour 1991/92. Sources: div. mémentos «Statistique des élèves», Office fédéral de la statistique.

¹⁴ Par exemple, le pour mille de la population engagée dans une formation supérieure (niveau tertiaire) en 1991 est de 20 pour la Suisse, de 28 pour l'Allemagne, de 28 pour la France, de 24 pour l'Italie, de 26 pour l'Autriche, de 54 pour les Etats-Unis; en fait, les seuls pays de l'OCDE ayant des valeurs égales ou inférieures à la Suisse sont le Portugal, la Grèce et la Turquie (OCDE 1993: 48-49).

Graphique 4.1 : Evolution de l'accès à la maturité, 1950 – 1991/92 (% des personnes âgées de 19 ans ayant obtenu une maturité)



Selon les statistiques disponibles, cette expansion ne semble avoir eu d'effet égalisant que sur le décalage entre villes et campagnes, ainsi que sur le décalage scolaire entre hommes et femmes (le décalage global des taux de maturité des genres a progressivement diminué pour pratiquement disparaître en 1990 ; pour les étudiantes¹⁵, voir graphique 4.2), mais guère sur

¹⁵ Les totaux disponibles concernent les universités et les Ecoles polytechniques fédérales, mais avant 1950, le nombre d'étudiantes est connu uniquement pour les universités.

l'inégalité des chances entre les classes sociales¹⁶. Elle concerne moins les formations professionnelle supérieure et universitaire que le niveau pré-universitaire de la formation générale (maturité), ce qui crée une relative pénurie de personnes hautement qualifiées et entraîne, comme dans le cas du personnel non qualifié mais à un niveau quantitatif inférieur, un appel accru de main-d'œuvre étrangère de haute qualification.

Depuis les années 1960, la Suisse présente, selon divers indices, un retard étonnant dans le développement des niveaux supérieurs de formation par rapport à des pays de richesse économique comparable (voir déjà Heintz 1973 : 99-122). Son taux de scolarisation post-obligatoire est relativement bas comparativement aux pays de l'OCDE ; ainsi, la part de la population scolaire parmi les jeunes de 5 à 24 ans n'est que de 50% en Suisse, alors qu'elle s'élève à 60% dans la moyenne des pays de l'AELE et à 65% dans celle de l'Europe des Douze.¹⁷ Ce fait demeure

¹⁶ Comme le montre Hutmacher (1993) pour le canton de Genève qui a pourtant mené, depuis les années 1960, une politique scolaire visant particulièrement l'égalisation des chances; Imhof et al. (1984) donnent des résultats semblables pour le canton de Zurich. Des constats analogues ont été faits par Meulemann (1992) pour l'Allemagne. Mottaz (1991) montre que dans le canton de Vaud, des expériences pilotes en vue d'une réforme du système scolaire apte à diminuer l'inégalité des chances ont été abandonnées pour éviter cet effet.

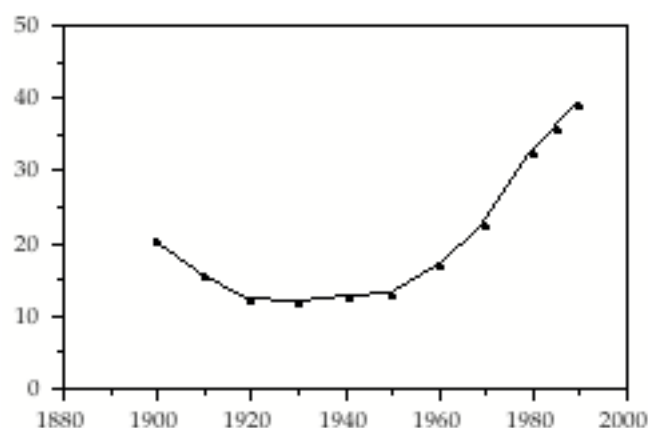
La proportion plus élevée d'étudiantes au début du siècle s'explique par la présence passagère d'un nombre relativement important d'étudiantes étrangères, notamment russes (Woodtli 1977).

¹⁷ Le bas niveau de ces chiffres, valables pour 1988/1989 et donnés par l'Of-

étrangement peu thématized et donc peu connu dans le pays. Dans le chapitre sur les inégalités, le graphique 2.1 a montré que la Suisse se trouve bien, du point de vue de l'accès de la population aux degrés scolaires post-obligatoires, parmi les pays les plus riches, mais la scolarisation est plus importante dans la plupart des pays scandinaves et de l'Amérique du Nord qui forment le «peloton de tête» international par rapport à ce critère.

Office fédéral de la statistique en collaboration avec Eurostat (1991), peut étonner si l'on pense que la scolarité est obligatoire entre les âges de 6 et 15 ans, donc durant la moitié de la tranche d'âge considérée. Cela semble supposer que la scolarisation suisse est à peu près nulle avant 6 et après 15 ans. Ceci n'est pas le cas en raison du «creux» démographique qui concerne, en 1988, les volées en dessous de 24 ans (OFS 1991: 20). La comparaison n'en est pas complètement faussée pour autant puisque les autres pays européens connaissent une évolution de leur structure d'âge à peu près semblable. On peut ajouter que selon le critère plus pointu du pourcentage d'étudiants universitaires, la Suisse se trouve nettement moins bien placée. Nous ne l'avons pas retenu ici car il dépend fortement de la gamme des professions auxquelles on accède par des études universitaires. Dans la plupart des pays hautement industrialisés, cette gamme est beaucoup plus large qu'en Suisse.

Graphique 4.2 : Proportion de femmes parmi les étudiants universitaires



On constate, dans l'après-guerre, une certaine convergence des systèmes scolaires cantonaux vers une scolarité obligatoire minimale de 8-9 ans, dépassant l'école primaire ; les réformes profondes restent limitées à quelques cantons (Genève et Tessin notamment). D'autres tentatives d'harmonisation intercantonale n'avancent que péniblement (même quand il s'agit de fixer le début de l'année scolaire en automne ou au printemps), ce qui constitue sans doute un frein structurel important à la disposition à la migration de parents d'enfants en âge scolaire, et des disparités scolaires entre les cantons riches et pauvres demeurent. Si l'on reprend le critère du taux des maturités (proportion des personnes de 19 ans ayant obtenu une maturité), le

minimum cantonal est de 5% (Obwald), le maximum de 26% (Genève).¹⁸

En raison de la diversité des systèmes scolaires entre les cantons et du retard du développement de la statistique scolaire au niveau fédéral, on dispose de fort peu d'informations statistiques sur l'évolution de ce système et de la répartition des niveaux scolaires atteints par les générations successives. Pour combler cette lacune, nous recourons aux données de notre enquête en nous appuyant sur les questions concernant la situation de la personne qui pourvoyait principalement aux besoins du ménage lorsque le répondant ou la répondante avait 15 ans.¹⁹ L'information sur les parents étant relative à la situation vécue par les répondants lorsqu'ils avaient 15 ans (question 22 et suivantes) et l'âge moyen des parents à la naissance des enfants se situant entre 20 et 30 ans, nous nous baserons par la suite sur les «équivalences d'âge» approximatives que donne le tableau 4.1.

¹⁸ Sources: Office fédéral de la statistique (1991, 1993a).

¹⁹ Dans notre enquête, 69.8% des répondants désignent le père comme pourvoyant aux besoins du ménage, 14.1% père et mère, 11.8% la mère, 4.3% d'autres personnes (question 23). Si père et mère étaient mentionnés, les interviewers posaient les questions concernant le «chef de ménage» pour l'un ou l'autre, selon la date (paire/impaire) de l'interview. Nos données ne sont pas directement comparables aux chiffres cités par Donzé (1995: 2, 78.1% chefs et 21.9% cheffes de ménage) sur la base du microrecensement de 1994 car notre question offre davantage de réponses, mais les ordres de grandeur correspondent à peu près.

Tableau 4.1 : Identification approximative de moments significatifs du parcours de vie en fonction de l'âge des répondants

âge répondant en 1991	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
parents nés autour de	1935-45	1925-35	1915-25	1905-15	avant 1905
période de formation des parents	1950-60	1940-50	1930-40	1920-30	avant 1920
situation professionnelle des parents en	1975-85	1965-75	1955-65	1945-55	avant 1945
période de formation des répondants	1975-85	1965-75	1955-65	1945-55	avant 1945
entrée des répondants sur le marché de travail	1980-90	1970-80	1960-70	1950-60	avant 1950

Afin d'éviter la confusion méthodologique entre l'âge et la période, nous nous servons essentiellement des indications concernant les parents des nos répondants, ce qui nous permet de considérer des cohortes de personnes âgées de 35 à 45 ans, que l'âge de nos répondants nous permet de situer par décennies ; seule la dernière colonne du tableau 4.2 concerne les personnes interrogées elles-mêmes (de la tranche d'âge considérée). La plus grande prudence est ici de mise car on compare une population «d'individus-répondants» avec une population de «responsables de ménages familiaux». Une correction des structures de cette dernière population par une pondération est délicate car les taux d'activité féminins ont varié durant les pé-

riodes considérées. En conclusion c'est une procédure approximative à considérer comme telle.

Forts de ces avertissements, commençons cette exploration des changements structurels par la comparaison des distributions des niveaux de formation entre groupes d'âge, en nous limitant aux tendances les plus claires.

Tableau 4.2 : Niveau de formation de cohortes successives (35-45 ans), d'avant 1920 à 1960-70

niveau	période de formation					
	parents					ego
	avant 1920	1920-30	1930-40	1940-50	1950-60	1960-70
école primaire	33.9	32.0	21.1	25.4	18.8	11.3
école secondaire	15.5	10.6	16.5	16.7	15.0	14.2
apprentissage	32.9	32.4	34.6	32.3	35.2	31.4
école professionnelle supérieure, gymnase, technicum	11.2	17.5	19.6	19.4	19.8	29.5
université	6.5	7.4	8.1	6.2	11.3	13.7
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(372)	(235)	(435)	(384)	(455)	(436)

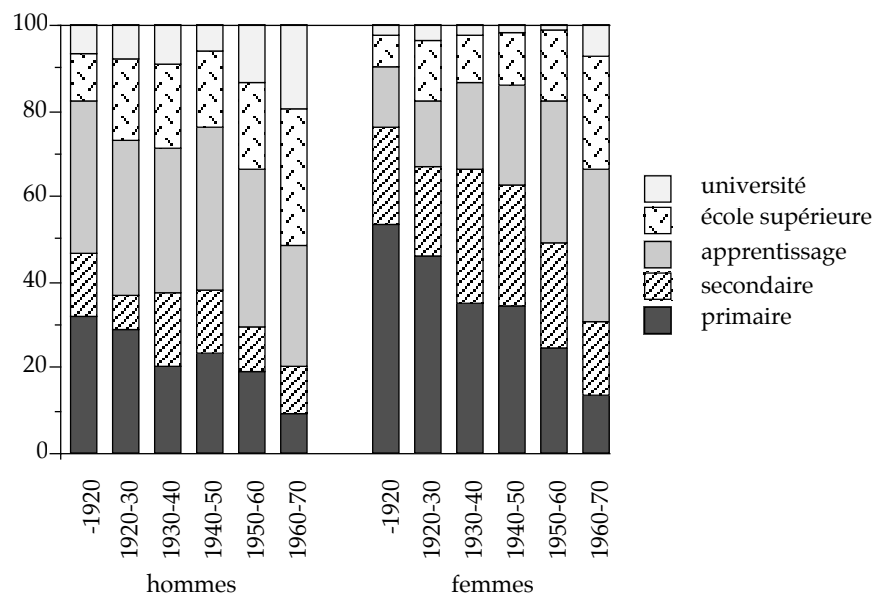
Les résultats du tableau 4.2 vont dans le sens d'un allongement de la scolarité²⁰, qui se dessine particulièrement dans les deux

²⁰ Contrairement à leur présentation dans le chapitre 2, nous utilisons pour

décennies suivant la deuxième guerre mondiale (diminution de la part des personnes ayant suivi la seule scolarité obligatoire, déplacement de la distribution vers les niveaux supérieurs). L'essentiel de la transformation du système d'enseignement semble donc s'être produit après la deuxième guerre mondiale et va bien dans le sens de l'acquisition, par une proportion croissante de jeunes, de niveaux de formation plus élevés, dépassant la durée obligatoire (école secondaire), avec un effet maximal sur le niveau pré-universitaire qui inclut la formation professionnelle supérieure (contrairement à beaucoup d'autres pays occidentaux qui en intègrent une bonne partie au niveau universitaire). L'importance relative de l'apprentissage ne paraît être que peu affectée par cette évolution ; il se maintient, avec peu de variations, à une proportion d'à peu près un tiers, en augmentant légèrement jusqu'à la période 1950-60 pour ensuite amorcer une diminution, fort probablement due à l'essor des formations professionnelles supérieures. Le décalage des femmes par rapport aux hommes demeure important jusque dans la cohorte la plus récente. Le graphique 4.3 montre la lente conquête de l'apprentissage et des formations supérieures par les femmes, surtout à partir des années 1950.

le reste de nos analyses un regroupement des niveaux de formation en cinq catégories en réunissant les écoles professionnelles supérieures, les écoles techniques (technicum) et les gymnases.

Graphique 4.3 : Niveau de formation de cohortes (35-45 ans) successives, hommes et femmes



Si dans le domaine de la formation la Suisse semble marquer le pas face aux autres pays occidentaux, le niveau de formation des cohortes successives a néanmoins augmenté considérablement dans les décennies passées. Ceci ne prédit évidemment pas en soi ce qui advient de ces compétences sur le marché du travail – nous en examinerons quelques paramètres fondamentaux dans la partie suivante. Nous verrons que les exigences de qualification professionnelle augmentent à leur tour alors que la structure hiérarchique du monde professionnel ne change pas

en profondeur, ce qui entraîne une relative dévalorisation, sur le marché du travail, des niveaux inférieurs de formation, parallèlement aux changements technologiques, qui ont les mêmes conséquences. L'accélération de cette évolution crée une obsolescence des connaissances acquises qui défavorise surtout les personnes qui quittent le monde du travail pour une période importante de leur vie. Le développement encore faible de possibilités de formation continue subventionnées aggrave ce problème qui frappe, outre les chômeurs et chômeuses, surtout la part toujours importante de femmes mariées qui interrompent leur activité professionnelle pendant une certaine période et dont le recyclage professionnel se réalise souvent au prix d'un déclassement professionnel, sinon social.

Dynamique économique et transformation du monde professionnel

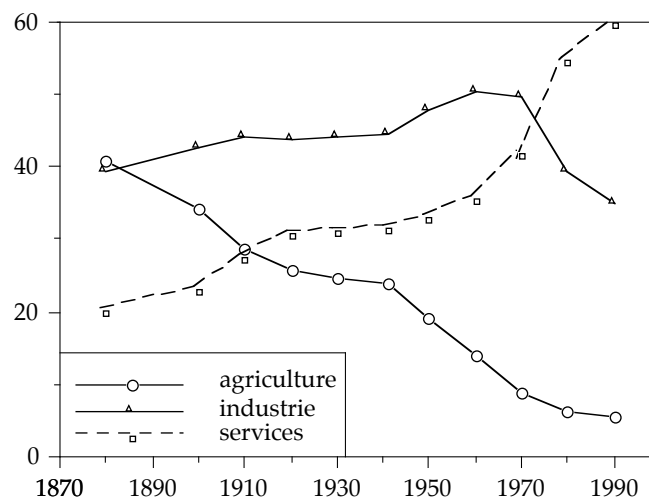
Au cours du 20^e siècle, des changements économiques majeurs se sont produits qui ont affecté fondamentalement les conditions de travail et les conditions de vie de la population suisse. Dans cette partie, nous tenterons d'en faire ressortir sélectivement ceux qui nous semblent les plus marquants pour le positionnement social, en simplifiant forcément, en nous appuyant surtout sur des données statistiques générales et plus ponctuellement sur nos propres données.

4.1.1 Structure économique : secteurs, branches et entreprises

Nous commençons notre panorama documentaire par la composition sectorielle qui est probablement l'aspect le plus connu et commenté. Rappelons à son sujet la fameuse thèse évolutive des trois secteurs proposée par Fourastié (1949) selon laquelle il y aurait une logique intrinsèque qui guide le passage progressif de la prépondérance de l'agriculture vers la production industrielle, qui serait à son tour suivie par les services. Sans reprendre le débat sur les interprétations de cette évolution, on constate aisément qu'elle a bel et bien eu lieu, en Suisse comme dans tous les pays de l'OCDE.

En considérant les chiffres disponibles, il importe de ne pas oublier que cette statistique «tardive» à exprimer le processus de tertiairisation puisqu'elle n'attribue pas les personnes aux secteurs selon leur propre activité, mais selon l'appartenance globale de leur entreprise ; elle n'exprime donc que partiellement la répartition des activités individuelles et sous-estime notamment la tertiairisation effective de l'économie.

Graphique 4.4 : Evolution de la composition sectorielle relative, 1880-1990 (en pour cent de l'emploi)



Nous montrons l'évolution des chiffres relatifs et absolus. Il est intéressant d'isoler les deux aspects que sont l'importance relative des secteurs (graphique 4.4), et leurs effectifs (graphique 4.5) qui constituent en même le marché de l'emploi.

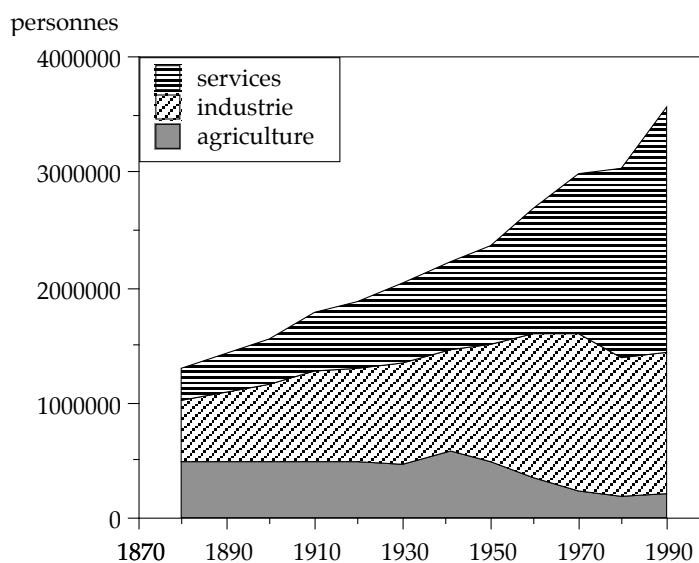
L'évolution à long terme montre :

1. une forte baisse de l'emploi dans *l'agriculture* depuis le siècle dernier (de 40.8% en 1880 à 5.5% en 1990) avec une tendance à la stabilisation sur un niveau très bas depuis les années 1970 ;

2. une longue et d'abord lente augmentation de l'emploi *industriel* en termes absolus et relatifs, avec une première phase d'augmentation au début du 20^e siècle (de 39.5% en 1880 à 44.2% en 1910), un maintien de cette proportion en chiffres absolus pendant quatre décennies (valeurs autour de 44% jusqu'en 1941), une nouvelle augmentation, absolue et relative, dans l'après-guerre (de 44.5% en 1941 à 50.6% en 1960), puis une forte diminution relative qui amènera certains analystes à parler d'un véritable processus de désindustrialisation (de 50.6% en 1960 à 34.9% en 1990).²¹

²¹ D'après les données de Kneschaurek et Meier (1983: 14), la part de l'industrie dans l'emploi atteint son maximum en 1962/63, alors que sa contribution au produit national – qui se maintient, durant les années 1960, à égalité avec celle des services, à un niveau d'environ 46% – ne commence à diminuer qu'à partir de 1969 pour se stabiliser à nouveau dès 1976 à un niveau d'environ 40%.

Graphique 4.5 : Evolution de la composition sectorielle 1880-1990
(nombre de personnes, chiffres absolus)



3. l'augmentation de la proportion (et à plus forte raison du nombre absolu) de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur des *services* durant toute cette période, marquant elle aussi une période stable (environ 31% entre 1920 et 1950), puis une croissance renforcée, surtout après 1970, qui portera le taux de tertiairisation à 59.5% en 1990.

Ces évolutions indiquent des transformations importantes du tissu économique suisse durant le 20e siècle, avec une phase d'accalmie entre 1910 et 1940, puis des transformations partiel-

lement masquées par l'expansion structurelle qui s'est opérée en même temps depuis la guerre jusqu'au début des années 1970 ; enfin, transformation plus massive entre les années 1970 et 1990. La phase de stabilité jusqu'à la deuxième guerre mondiale n'est pas sans rappeler les travaux de Lutz (1989) sur l'immobilisation du développement industriel européen (notamment allemand) entre 1914 et 1945. A l'issue de cette phase, on assiste en Suisse à une marginalisation structurelle supplémentaire, relative et absolue, du secteur agricole, qui ne pourra désormais plus servir de bassin de recrutement pour l'expansion des deux autres secteurs. L'expansion après la guerre permet aux proportions de certains secteurs de baisser sans engendrer une compression réelle de l'emploi, donc sans se traduire par des tensions sociales importantes. Ainsi, la seule décennie, depuis 1880, qui a vu diminuer l'effectif industriel en termes absolus, est celle entre 1970 et 1980 ; cette diminution a été «compensée» par l'augmentation conjointe du tertiaire.²² Durant les deux autres décennies marquées par une diminution

²² On peut douter de la continuation future de cette augmentation, car les investissements de rationalisation (informatisation) commencent à porter leurs fruits à large échelle; notre enquête concernant l'année 1991, nous nous abstenons de commenter ici des développements plus récents. Le graphique 4.11 donne les chiffres par décennies. Les récessions des dernières décennies ne coïncidant pas avec les tournants des décennies, ces chiffres cachent les baisses temporaires de l'emploi que montrent les chiffres annuels.

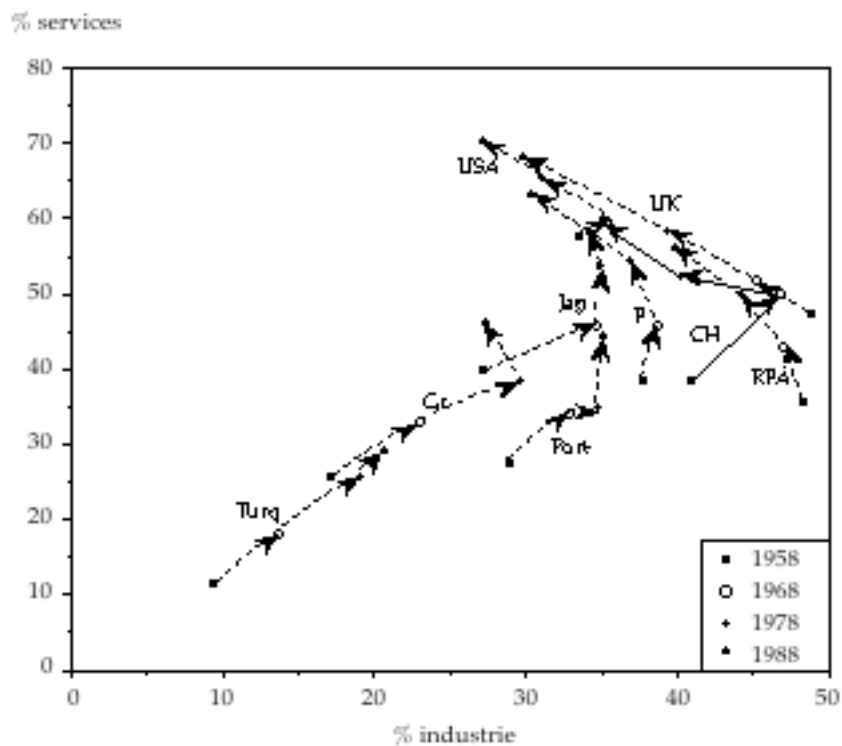
de la proportion du secondaire (1960-70 et 1980-90), l'effectif de ce secteur a connu une augmentation en chiffres absolus.

Les graphiques 4.4 et 4.5 font bien ressortir le basculement, après 1970, de la structure économique vers les activités de service, au dépens des activités de production industrielle, avec une agriculture devenue marginale en termes d'emplois ; ce changement concerne également la structure interne des secteurs industriel et des services. Son importance justifie de parler, comme le fait Kneschaurek (1980, 1982, voir aussi Bernegger 1988) d'une mutation profonde (Strukturbruch) des activités économiques et, partant, probablement de larges aires de la vie sociale. Cette mutation favorise les grandes agglomérations urbaines (Zurich, Genève, Bâle) alors que les régions à prédominance industrielle connaissent des difficultés croissantes (par exemple les cantons de Glaris ou d'Appenzell Rhodes extérieures). Elle pose aussi le problème de l'adaptation des structures institutionnelles, notamment politiques, entre autres en ce qui concerne les découpages administratifs du territoire, surtout sur le plan cantonal. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions dans les chapitres suivants. On peut ajouter que l'évolution de la contribution des secteurs au PIB ressemble, pour la période de 1960-1992, à celle de l'emploi (Graf 1994 : p. 25).

Le graphique 4.6 ajoute la dimension internationale en visualisant les «itinéraires» parcourus par les pays entre 1958 et 1988 par rapport à l'importance relative de leurs secteurs secondaire et tertiaire.²³ Afin de maintenir la lisibilité du graphique, nous avons sélectionné parmi les pays de l'OCDE ceux qui suivent des parcours particulièrement différents (USA, Royaume-Uni, République fédérale allemande, France, Suisse, Japon, Portugal, Grèce, Turquie). Le graphique permet plusieurs observations :

²³ Source: Labour Force Statistics, OECD, Paris 1970, 1990.

Graphique 4.6 : Evolution des secteurs secondaire et tertiaire, 1958-1988, Suisse et sélection d'autres pays de l'OCDE



- les pays moyennement industrialisés connaissent une évolution parallèle de l'industrialisation et de la tertiarisation ;
- les pays hautement industrialisés connaissent une évolution accélérée de la tertiarisation et de la désindustrialisation, au moins en termes relatifs ;

-
- l'évolution semble aller vers une convergence croissante entre ces pays ;
 - la Suisse est pleinement engagée dans cette évolution ;
 - son basculement (de l'industrialisation à la désindustrialisation au profit des services) est le plus brutal des neuf pays et s'opère dans les années 1970 ;
 - avant cette réorientation, elle semble avoir connu une industrialisation particulièrement poussée (avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, dont la réorientation tertiaire s'est cependant faite plus progressivement) ;
 - comme la Suisse, plusieurs pays ont vu croître les deux secteurs non agricoles en parallèle dans la première décennie observée avant d'opérer une inversion ;
 - seule la Turquie ne montre pas cette inversion jusqu'en 1988.

Nous avons mentionné la *tertiarisation du secteur secondaire*. Les informations de notre enquête peuvent nous donner quelques renseignements supplémentaires sur ces transformations structurelles en utilisant le même procédé que dans le tableau 4.2 (niveau de formation). Si elles permettent en principe une ana-

lyse très détaillée des branches, les effectifs de répondants par classe d'âge nécessitent une simplification importante. Dans les tableaux 4.3 et 4.4, nous avons retenu un découpage inspiré de Browning et Singelmann (1978) – directement en ce qui concerne le tertiaire, par analogie pour les deux autres secteurs – qui distingue d'abord entre l'agriculture (1) et la construction (2), ensuite entre deux catégories de branches industrielles, celles en perte de vitesse (3, exemples : machines, textile, bois et meubles) et celles en progression (4, exemples : chimie, électronique, énergie), enfin entre les services publics ou aux particuliers (5, exemples : enseignement, santé, restauration) et les services aux entreprises (6, exemples : banques, assurances, communication, commerce de gros).²⁴

²⁴ La distinction concernant le secteur industriel est sans doute la plus difficile à établir dans la mesure où elle dépend largement de l'époque d'observation. Par exemple, l'horlogerie était une branche sinistrée dans les années soixante-dix alors qu'elle opère actuellement un redressement spectaculaire, y compris sur le plan de l'emploi. Le classement se réfère au potentiel de valeur ajoutée.

La distinction concernant le tertiaire est directement basée sur la typologie des services de Browning et Singelmann (1978). Elle a cependant été simplifiée en deux catégories. Les services aux entreprises sont supposés jouer un rôle dynamisant pour l'économie et génèrent un potentiel de valeur ajoutée supérieur. En Suisse, on constate que les branches structurellement faibles et à productivité modeste (par exemple, les services personnels comme le nettoyage, le textile, la restauration ou la construction, à l'opposé de l'électricité, de la chimie, de la location ou des banques et assurances) sont également celles qui ont la plus grande proportion d'employés étrangers; certains indices permettent de penser que l'emploi massif de main d'œuvre étrangère peu qualifiée et faiblement rémunérée contribue à maintenir des structures économiques peu compétitives (Strahm 1995).

Tableau 4.3 : Répartition par branches, cohortes successives (35-45 ans)²⁵ d'avant 1945 à 1991 (personnes professionnellement actives)

branche	période d'activité professionnelle					
	avant 1945	parents				ego
		1945-55	1955-65	1965-75	1975-85	1991
agriculture (1)	22.1	25.4	16.7	16.1	9.0	0.9
construction (2)	9.5	10.7	13.8	12.2	10.1	8.5
industrie «faible» (3)	35.5	26.4	23.1	29.2	20.6	17.3
industrie «forte» (4)	9.1	8.5	12.4	12.6	16.1	13.2
services publics et aux particuliers (5)	15.6	17.5	20.4	16.2	25.1	41.7
services aux entreprises (6)	8.1	11.4	13.7	13.6	19.1	18.4
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(329)	(215)	(415)	(340)	(418)	(408)

Le tableau 4.3 ajoute quelques nuances supplémentaires aux tendances globales que nous avons discutées : effondrement de l'emploi agricole dans l'après-guerre (passage de 23% à 2% en 50 ans), essor léger et passager de la construction dans les années soixante (période de boom économique opérant une expansion plutôt qu'une transformation structurelle) et forte progression

²⁵ Comme dans le tableau 4.2, la dernière colonne concerne les personnes interrogées elles-mêmes, les autres les chef-fe-s de leur ménage parental. Pour les détails, voir tableau 4.1.

des *services* en général (de 25% à 56%), surtout depuis le milieu des années soixante-dix. La distinction entre deux catégories de services ne fait apparaître une évolution différente que vers la fin de notre période. Cette différence ne montre pas l'effet sur l'emploi que l'on pourrait attendre de la recentration sur les services pointus aux entreprises ; ceux-ci ne semblent pas être générateurs d'emplois autant que de bénéfices. Le secteur *industriel* se développe, durant notre période d'observation, de manière plus nuancée. On constate une certaine progression des emplois secondaires de pointe (4 : de 9% à 16%), surtout au milieu de la période d'essor de 1955-65, alors que la partie plus traditionnelle des emplois industriels diminue nettement (3 : de 35% à 17%), notamment depuis le milieu des années soixante-dix. Nos données précisent quelque peu le changement substantiel du tissu économique déjà diagnostiqué, avec d'une part l'évolution relativement continue de la quasi disparition des emplois agraires, et d'autre part des indications de restructuration à différents moments selon les secteurs. Celle qui suit la récession du milieu des années septante et qui concerne l'importance du secteur tertiaire autant que la recomposition industrielle paraît particulièrement marquante et fait écho aux analyses, déjà citées, de Kneschaurek (1980). Cette transformation suggère une demande croissante de main-d'œuvre qualifiée et une diminution du travail manuel au cours de cette dernière période.

*Tableau 4.4 : Importance des activités manuelles par branches**(estimation en % donnée par les répondants)*

% d'activités manuelles	agri- culture	con- struction	industries «faibles»	industries «fortes»	services aux en- treprises	services pu- blics et aux particuliers
0 - 33	14.6	39.4	38.5	52.8	69.5	61.1
34 - 66	38.3	10.6	22.3	16.2	16.7	17.9
67 - 100	47.0	50.0	39.2	31.0	13.8	21.0
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(23)	(114)	(312)	(211)	(257)	(587)

En ce qui concerne la tertiairisation de l'industrie, les statistiques générales font défaut. Les données de notre enquête ne permettent pas d'en apprécier l'évolution, mais elles indiquent que l'avancement des fonctions non manuelles dans toutes les branches (tableau 4.4) est considérable.²⁶ Les différences entre les secteurs correspondent à leur image générale : la part des activités manuelles est la plus importante dans l'agriculture et la construction, moyenne dans l'industrie et faible dans les services. Les différences sont importantes, mais non extrêmes et démentent toute image simplificatrice des secteurs économiques : il y a des activités manuelles dans les services, et des activités

²⁶ Les personnes interrogées ont été invitées à estimer en pour cent la part relative de trois types d'activité dans leur quotidien professionnel: intervenir sur des objets (porter, tailler, empiler etc.), des symboles (écrire, dessiner, classer) ou des relations (conseiller, convaincre, enseigner).

non manuelles dans l'agriculture. Les différences à l'intérieur des trois secteurs reflètent la valeur ajoutée supérieure des activités tertiaires : les activités manuelles sont plus fortement représentées dans les catégories du secteur industriel (industries accélérantes) et des services (services aux entreprises) qui connaissent un développement plus favorable. Malgré l'absence d'une référence précise, nous tirons de ce tableau l'impression d'une assez forte tertiairisation de toutes les activités économiques, y compris dans les domaines de l'industrie et de la construction.

Tableau 4.5 : Répartition par niveau hiérarchique, cohortes successives (35-45 ans)²⁷ d'avant 1945 à 1991 (personnes professionnellement actives)

niveau	période d'activité professionnelle					ego 1991
	avant 1945	1945-55	1955-65	1965-75	1975-85	
dirigeant	13.0	10.0	12.8	15.1	14.4	8.2
encadrement	16.4	19.9	22.5	18.7	26.5	25.8
exécutant	70.7	70.1	64.7	66.2	59.1	66.0
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(180)	(113)	(279)	(233)	(296)	(374)

Le tableau 4.5 nous donne une indication sur l'évolution des niveaux hiérarchiques auxquels les salariés sont colloqués depuis le temps de la deuxième guerre mondiale, avec la nécessité d'une plus grande prudence que dans le cas des autres tableaux basés sur la reconstruction de cohortes concernant les parents. On peut en effet penser que les réponses à la question «encadrement» concernant la personne responsable du ménage parental est particulièrement susceptible d'imprécisions qui peuvent être dues au manque de connaissances précises ou à une

²⁷ Comme dans le tableau 4.2, la dernière colonne concerne les personnes interrogées elles-mêmes, les autres les chef-fe-s du ménage parental.

tendance à améliorer l'image des parents, voire l'image de ses origines personnelles. Nous renonçons donc à interpréter des différences spécifiques et ne retenons que deux caractéristiques : 1. le fait que les distributions ne varient pas énormément entre les cohortes, donc que la stabilité des hiérarchies l'emporte donc sur le changement, et 2. la tendance globale à une certaine diminution des rangs des exécutants et une relative augmentation des rangs intermédiaires et supérieurs, tendances qui semblent cependant inversées durant la deuxième moitié des années 1980. Ceci serait conforme avec l'idée d'un renforcement des rangs intermédiaires au cours de la phase principale de l'essor économique avec une amorce de retour en arrière sous le signe du «lean management» et le retour à des formes d'organisation plus décentralisées, ce qui tendrait aussi à accréditer la thèse selon laquelle l'implantation des nouvelles technologies finit par polariser l'emploi de manière asymétrique en augmentant les fonctions peu qualifiées et en raréfiant les fonctions intermédiaires.

La globalisation des échanges économiques et de la compétition provoque, à partir des années 1970, une *recomposition structurelle de l'industrie* (Kneschaurek 1980), initiée progressivement, puis précipitée par l'augmentation brutale du prix du pétrole en 1973 («premier choc pétrolier»). Cette recomposition est, dans les années 1970, encore relativement ponctuelle et touche les

branches très inégalement (Kneschaurek et Meier 1983). Elle se traduit par des fusions d'entreprises (graphique 4.7) et des crises dans certaines branches (horlogerie, textile, machines),²⁸ ainsi que par la délocalisation vers l'étranger de parties importantes de la production industrielle (Borner et Wehrle 1984, Dembinski et Unterlerchner 1994).

Au cours des années 1980, cette recomposition se généralise. Son versant négatif concerne la production industrielle en général, plus particulièrement celle impliquant un travail de masse peu qualifié, qui rétrograde. Son versant positif concerne, en gros, les fonctions tertiaires dans l'industrie (recherche, développement, direction et administration),²⁹ les travaux de haute

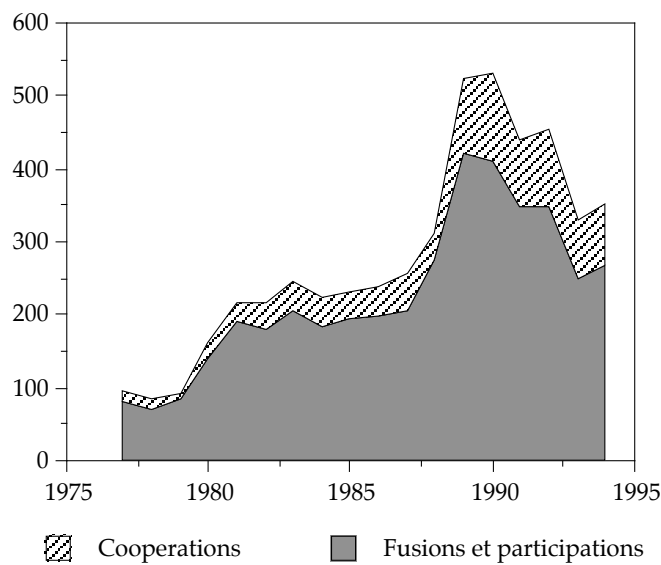
²⁸ L'horlogerie est un exemple particulièrement frappant. Principalement située dans l'Arc jurassien, elle perd entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980 plus de la moitié de ses places de travail, plongeant sa région d'insertion dans une crise notoire qui engendre, entre autres, une importante perte de main-d'œuvre qualifiée par l'émigration vers d'autres régions, mais aussi une amorce de restructuration du tissu économique qui anticipe celle des autres régions peu centrales. Moyennant une restructuration dramatique, cette industrie, moribonde au milieu des années 1970, a réussi un retournement spectaculaire de sa performance économique (Graf 1994: 45).

²⁹ On dispose de peu de statistiques à cet égard, les chiffres concernant les secteurs économiques étant constitués par entreprises entières. Pour certaines grandes entreprises dans l'industrie des machines et de la chimie, on a estimé la proportion du personnel en Suisse ayant des occupations tertiaires entre la moitié et les trois quarts de l'effectif au cours des années 1980.

qualification et la production fortement automatisée (chimie, énergie).

Graphique 4.7 : Fusions d'entreprises, 1977-1994

Source : Schweizerhandelszeitung, div. années



Un autre aspect de cette période de restructuration, encore peu étudié, est l'intensification du cycle de création et de disparition d'entreprises. La proportion des entreprises très petites, c'est à dire avec moins de 20 salariés, traditionnellement élevée en Suisse, était en déclin durant la majeure partie du 20e siècle (en 1929, elle était de 95.6%). Elle a de nouveau augmenté entre 1985 (84.2%) et 1991 (86.3%) et avec elle aussi la proportion des personnes employées dans des entreprises de cette taille (gra-

phique 4.8), en même temps (mais davantage) que le nombre de faillites et de liquidations. Il n'est pas absurde de voir dans le secteur des PME un potentiel d'adaptation, d'innovation et d'exploration particulièrement important sur le plan macroéconomique, dans la mesure où elles ont souvent une fonction que l'on pourrait qualifier d'éclaireur pour les entreprises plus grandes. Il est significatif à cet égard que depuis 1980 (et de manière accélérée), la création de nouvelles entreprises individuelles dépasse de loin le nombre des faillites (1995 : 27'000 créations de nouvelles firmes contre 10'000 faillites). On est tenté de dire que c'est là que s'effectue une part importante des activités de «trial and error» provoquées par la crise qui contribueront au réajustement du système économique.

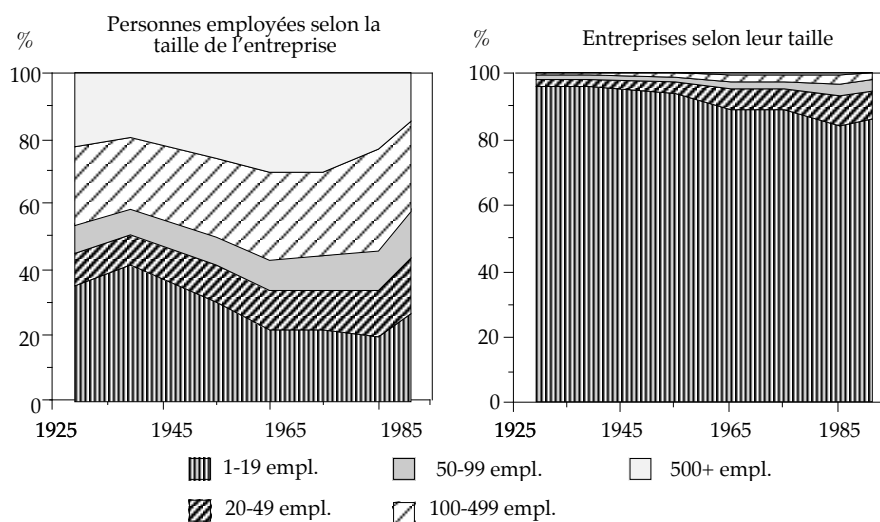
Le fait le plus marquant qui ressort de la juxtaposition des deux éléments de ce graphique est sans doute le décalage entre la proportion très grande des petites entreprises et leur part relativement modeste dans l'emploi. La proportion des plus grandes entreprises est si petite qu'elle ne peut même pas être discernée dans le graphique (voir aussi Dembinski et Unterlerchner 1994), mais leur part dans l'emploi est environ d'un cinquième.

Si l'abondance de petites et moyennes entreprises (PME) constitue un élément de flexibilité pour l'économie dans son ensemble qui peut augmenter sa capacité d'adaptation, elle peut en-

traîner une moindre sécurité de l'emploi en raison de la politique de personnel à court terme qui caractérise typiquement ce secteur. Les hiérarchies y sont plus courtes, les tâches souvent moins émietées, par contre les possibilités de promotion interne sont plus limitées.

Les changements structurels que nous avons pu documenter jusque-là montrent donc une évolution d'abord progressive, voire stagnante avant la deuxième guerre mondiale, s'accélégrant ensuite pour connaître des à-coups que certains observateurs qualifient de basculement. Une des composantes importantes de cette évolution, soit le remplacement des activités agricoles par des activités industrielles, qui se transforment par la suite sous la double pression de la concurrence internationale et de l'informatisation, est la marginalisation de formes traditionnelles de travail, notamment des professions traditionnelles d'indépendants.

Graphique 4.8 : Entreprises et personnes employées selon la taille de l'entreprise, 1929-1995 (secteur industriel)³⁰



Le fait le plus marquant qui ressort de la juxtaposition des deux éléments de ce graphique est sans doute le décalage entre la proportion très grande des petites entreprises et leur part relativement modeste de l'emploi – la proportion des plus grandes entreprises est si petite qu'elle ne peut même pas être discernée dans le graphique (voir aussi Dembinski et Unterlerchner 1994), mais leur part de l'emploi est d'environ d'un cinquième.

³⁰ Les données de 1929-1975 sont empruntées à Glatthard (1987, tab. J.8), celles de 1985 et 1991 proviennent directement des recensements des entreprises.

Si l'abondance de petites et moyennes entreprises (PME) constitue un élément de flexibilité pour l'économie dans son ensemble qui peut augmenter sa capacité d'adaptation, elle peut entraîner une moindre sécurité de l'emploi en raison de la politique de personnel à court terme qui caractérise typiquement ce secteur. Les hiérarchies y sont plus courtes, les tâches souvent moins émietées, par contre les possibilités de promotion interne plus limitées.

Les changements structurels que nous avons pu documenter jusque là montrent donc une évolution d'abord progressive, même stagnante avant la deuxième guerre mondiale, ensuite s'accéléralant pour connaître des à-coups qui font parler certains observateurs de basculement. Une des composantes importantes de cette évolution, qui voit remplacer les activités agricoles par des activités industrielles qui se transforment par la suite sous la double pression de la concurrence internationale et de l'informatisation, est la marginalisation de formes traditionnelles de travail, notamment des professions traditionnelles d'indépendants.

Le graphique 4.9 en témoigne de manière éloquentte : conformément à une tendance très générale dans les pays occidentaux (Steinmetz et Wright 1989, Bögenhold 1995), la proportion des indépendants a diminué régulièrement et fortement depuis le début du siècle pour se stabiliser à partir de 1970 à environ 10%.

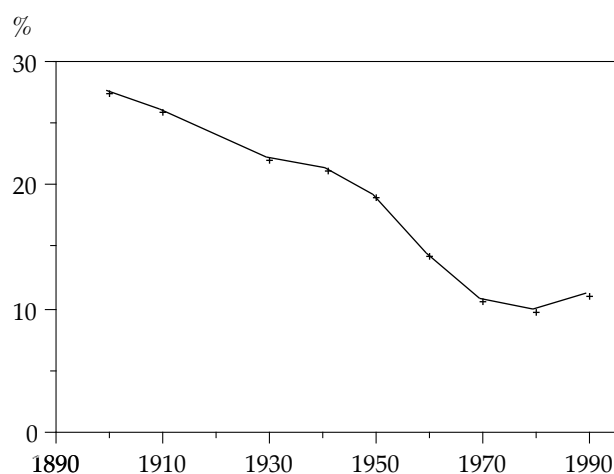
Ce niveau ne dépasse que de peu la part des professions libérales ; il connaît une légère augmentation entre 1980 et 1990 qui semble faire écho à l'augmentation de la part des PME dans cette même décennie (selon les chiffres de l'ESPA, leur proportion aurait dépassé 13% en 1995). Rappelons à cet égard les travaux de Lutz (1989) selon lesquels le «secteur traditionnel» (paysannerie, petit artisanat et commerce) aurait longtemps servi aux secteurs modernes de bassin de recrutement, bassin désormais épuisé selon les évolutions que nous observons dans ce chapitre.³¹

La nouvelle augmentation mériterait un examen approfondi ; il paraît probable qu'en Suisse (comme aux Etats-Unis selon Steinmetz et Wright 1989), il y a différentes composantes à cette inversion de la tendance : le renforcement de secteurs d'occupation postindustriels où la condition d'indépendant est «endémique» (par exemple certains services aux entreprises), une augmentation de cette condition dans les secteurs traditionnels, et pour une part moins importante une réponse précaire au chômage. Un des facteurs explicatifs est probablement

³¹ La main d'œuvre ainsi recrutée serait dotée, selon Lutz, d'une motivation particulièrement précieuse car elle valorise l'engagement personnel, la responsabilité et la qualité du travail accompli en soi, sans égard aux récompenses et aux motivations «extrinsèques». Une partie des difficultés plus récentes des économies occidentales proviendraient du fait que ces motivations, préindustrielles, ne sont pas reproduites par les conditions de travail industrielles, mais au contraire érodées.

la tendance des grandes entreprises de recourir, pour diverses raisons, à la sous-traitance.

Graphique 4.9 : Evolution du taux d'indépendants, 1900-1996



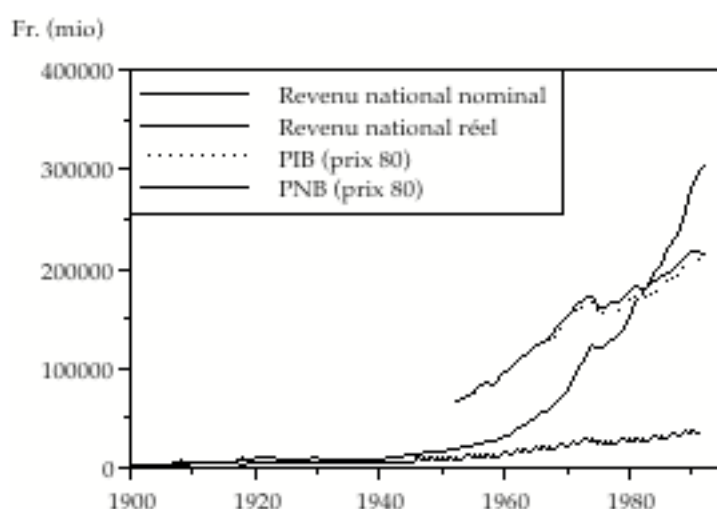
Malgré sa recrudescence récente, la condition d'indépendant n'a pas permis, au cours du 20e siècle, la reproduction sociale dans une mesure importante. Nos analyses de la mobilité inter-générationnelle (chapitre 5) permettront de voir ce qui advient des enfants dont les parents ont connu cette situation.

4.1.2 Conjoncture, emploi et chômage

Si les structures économiques que nous avons considérées jusque-là ne doivent pas obligatoirement être mises en rapport avec la conjoncture, celle-ci fournit la toile de fond indispensa-

ble (sinon suffisante) pour comprendre l'évolution de l'emploi. La croissance ou la décroissance se mesure par rapport à différents agrégats macro-économiques qui expriment la valeur marchande créée durant une année dans un pays (produit national, revenu national, produit intérieur). Chacun de ces agrégats a son sens propre qui permet une analyse économique fine des fluctuations et de leurs composantes, ce essentiellement à court terme (Jans 1990). Cependant, pour les besoins de notre analyse qui cherche à déterminer des fluctuations majeures et globales, ces différences conceptuelles s'avèrent sans influence. La comparaison montre que le produit intérieur brut (PIB) et le produit national brut (PNB) réels expriment les variations conjoncturelles avec davantage de nuances que le revenu national (graphique 4.10), mais ces chiffres, issus de la comptabilité nationale, ne sont disponibles qu'à partir de 1952. Ils covarient suffisamment bien pour nous permettre d'utiliser alternativement le PIB réel dans les graphiques qui concernent la période après la deuxième guerre mondiale et le Revenu national réel pour des évolutions à plus long terme. Notons cependant que depuis les années 1960, le décalage entre le revenu national et le produit intérieur augmente, reflétant la participation des entreprises suisses à la globalisation accélérée de l'économie ; une proportion croissante de la production de biens et de services contrôlée par l'économie du pays s'effectue à l'extérieur du territoire national.

Graphique 4.10 : Croissance économique depuis 1900 : comparaison de quatre agrégats macro-économiques



Le graphique fait bien ressortir l'envol que prend l'économie suisse après la deuxième guerre mondiale. Le renouveau de l'appareil productif et des infrastructures détruites dans les pays ayant subi la guerre ainsi que la relance de la consommation sollicitent fortement la capacité productive et le capital, entraînant un *essor soutenu* qui dure jusqu'au début des années 1970 ; on parle des «trente glorieuses». En effet, dans la période 1946-1973, le produit intérieur brut a connu un taux d'augmentation moyen de 5%. Auparavant (entre 1906 et 1945) il n'était en moyenne que de 0.7%, alors qu'il est resté d'environ 1% depuis 1974 (Strahm 1987 : 55, OFS 1993b). L'économie

suisse répond à cette nouvelle situation moins par le développement de nouvelles structures et procédés que par une expansion de l'appareil productif existant, en favorisant, entre autres, l'immigration massive de main d'œuvre étrangère (graphique 4.14), recrutée surtout – dans une première période – dans l'Europe du Sud (Italie, Espagne).

Les *variations conjoncturelles* tendent à amplifier leurs effets depuis le début des années 1970.³² L'emploi augmente longtemps en parallèle avec la croissance économique (graphique 4.11). L'effet sur l'emploi des récessions du milieu des années 1970 et du début des années 1980 est partiellement neutralisé par le départ, voire le renvoi de la main-d'œuvre étrangère et féminine qui ne s'inscrit pas au chômage, ce qui sera moins le cas en 1992. Les deux premières récessions seront donc plus marquées sur le plan des pertes d'emploi que du chômage statistiquement répertorié.

Ces récessions, jointes à la disponibilité de nouvelles technologies, conduisent progressivement à des investissements de rationalisation et à une tendance à la dualisation des effectifs (dis-

³² Ceci est probablement dû à plusieurs facteurs. D'une part, la pression de la concurrence internationale se fait déjà sentir, surtout sous la forme du «modèle japonais»; d'autre part, de nouvelles conceptions managériales se généralisent, qui conçoivent la planification économique et financière à très court terme (production «juste à temps»).

inction entre un personnel «central», stabilisé, et un effectif «périphérique», précaire et peu intégré à l'entreprise.

Une partie croissante de l'augmentation de l'emploi concerne des postes précaires et atypiques quant à leur régime horaire (temps partiels, travail sur appel etc.).³³ La compensation – purement statistique – de la perte d'emplois par les deux «tampons» que sont la main d'œuvre étrangère et féminine ne sera plus possible lors de la récession du début des années 1990, qui voit apparaître une flambée du chômage, en chiffres absolus et en pour cent, d'une importance inconnue en Suisse depuis la crise des années 1920-30 (graphique 4.13).³⁴

³³ Le recensement statistique des formes de travail atypiques est lacunaire et n'existe que depuis l'introduction de l'ESPA, menée annuellement depuis 1991. De plus, les définitions de l'activité professionnelle dans les recensements de la population ont changé quant aux heures de travail hebdomadaires exigées pour comptabiliser une personne comme active occupée, rendant difficile le repérage de l'évolution à long terme, surtout celle du travail à temps partiel. Ce repérage est possible depuis le recensement de 1960 et montre une augmentation importante jusqu'en 1990. Les activités à temps partiel concernent très largement les femmes. En 1980, 32.4% des femmes occupées travaillaient à temps partiel, en 1990 40.3%, alors que les taux des hommes étaient, respectivement, de 4.4% et 4.8% (Communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique, mai 1993).

³⁴ Nous utilisons ici la seule statistique longitudinale suisse disponible sur le chômage, celle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) qui recense les personnes inscrites aux offices de l'emploi comme cherchant du travail. Cette définition est passablement plus restrictive que celle préconisée par l'Office international du travail et celle utilisée, par exemple, par EUROSTAT, ce qui explique une partie de l'écart qu'on constate depuis des années entre les chiffres suisses et ceux des autres pays européens (ESPA 1994, 1995). Selon les résultats de l'ESPA, cet écart varie lui-même avec la conjoncture et peut être positif ou négatif. En général ce-

Graphique 4.11 : Evolution de l'emploi et du PIB réel, 1952-1992



La croissance économique de la première moitié des années 1980 concerne moins l'emploi que la formation de capital ; l'emploi connaît ensuite une nouvelle expansion jusqu'à la crise de 1992. Cette période de haute conjoncture renouvelée est marquée par deux tendances, en partie contraires. Les impor-

pendant, les données utilisées ici sous-estiment le nombre des chômeurs d'un facteur qui peut aller jusqu'à 1 : 2 (ESPA 1993) et qui est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, car les chômeuses sont plus nombreuses à ne pas s'inscrire comme telles que les hommes (73.9% contre 56.2%, Cornioley 1992). Les chiffres officiels sont particulièrement problématiques jusqu'en 1977, année à partir de laquelle l'assurance chômage devint obligatoire pour tous les salariés. Jusque-là, les non assurés n'étaient pas pris en considération par la statistique. On estime qu'au milieu des années 1970, seuls 20% des sa-

tants investissements de rationalisation (largement axés sur informatique et la robotique) ne sont que lentement «digérés», surtout en matière de structures organisationnelles. Leurs effets potentiels sur l'emploi sont neutralisés par une nouvelle expansion qui génère, avec le retard signalé pour le début des années 1980, de nouveaux appels de main d'œuvre s'adressant cette fois davantage qu'auparavant aux femmes et favorisant une certaine diminution des inégalités professionnelles entre les genres.³⁵

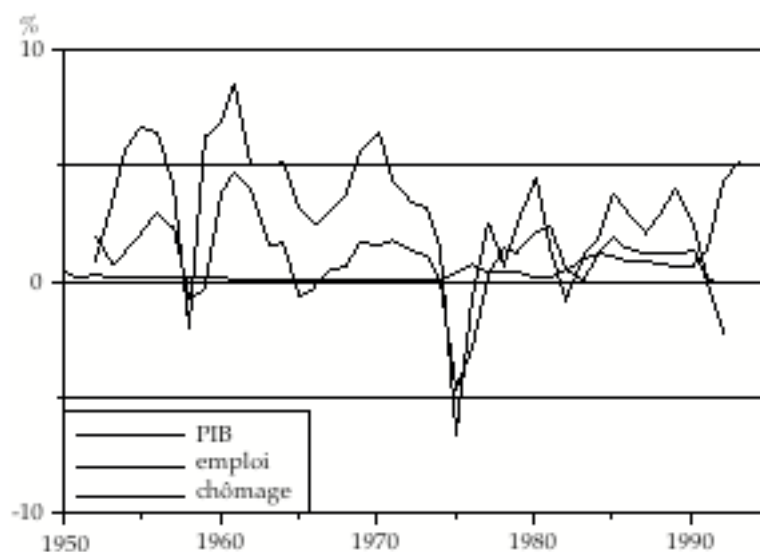
Le graphique 4.12 permet d'observer avec plus de précision le parallélisme (relatif) dans l'évolution de l'activité économique et de l'emploi. Ces deux paramètres du processus économique ont été longtemps considérés comme nécessairement solidaires. Des décalages peuvent cependant être dus à plusieurs éléments qui interviennent dans leur association, tel que l'augmentation de la productivité qui permet de produire plus avec un emploi stable ; à plus court terme probablement, l'utilisation d'heures supplémentaires au détriment de la création de nouveaux postes ou au contraire le chômage partiel sans perte de postes.

lariés étaient assurés contre le chômage (Schmidt 1995).

³⁵ Ce n'est guère un hasard si certaines grandes entreprises, notamment dans les services et en Suisse alémanique, adhèrent précisément durant cette période à l'initiative privée «Des paroles aux actes», qui œuvre pour la promotion des femmes dans l'économie privée et publique.

Ce graphique montre qu'en général, les variations du PIB sont plus importantes que celles de l'emploi, surtout vers le haut : les pics de la création de richesses dépassent plus fortement celles de la création d'emplois dans les phases positives que dans les phases négatives. De plus, l'emploi a tendance (avec des exceptions) à réagir avec un retard plus grand aux améliorations qu'aux détériorations de la conjoncture. Finalement, la récession du début des années 1990 fait apparaître pour la première fois depuis quarante ans un recul important de l'emploi qui dépasse clairement celui de la croissance (celle-ci ressemblant, selon le critère du PIB retenu ici, plutôt à une croissance zéro, contrairement aux récessions précédentes) pour atteindre, selon les chiffres de l'OFIAMT qui tendent à sous-estimer l'étendue effective du chômage, un maximum de 5.2%.

Graphique 4.12 : Variations du PIB réel, de l'emploi, et taux de chômage,
1952-1992

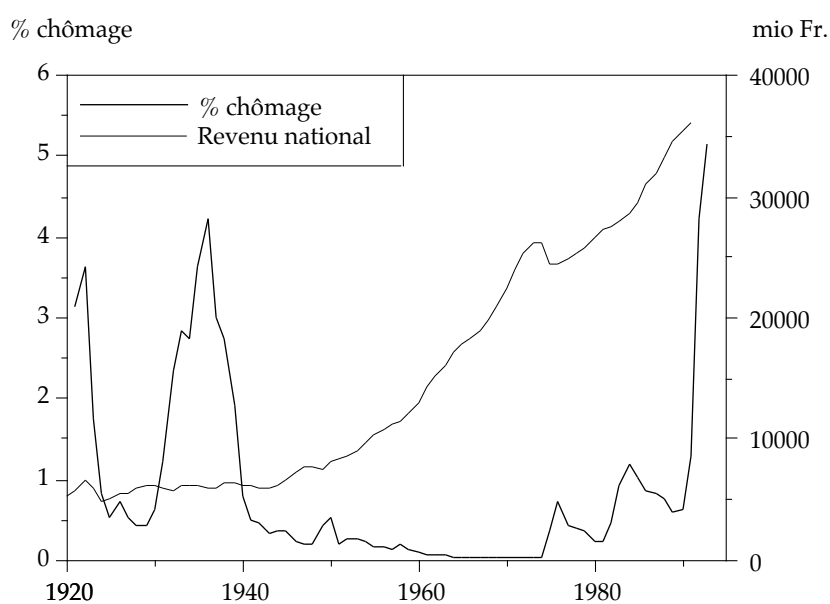


Le graphique 4.13, dans lequel nous substituons le revenu national au PIB parce que les chiffres sont disponibles depuis plus longtemps, permet de déceler, après la résorption de la crise des années trente, une succession d'essors et de tassements conjoncturels, voire de récessions. Dans la deuxième moitié du siècle, nous pouvons noter des récessions durant la deuxième Guerre mondiale et à la fin des années quarante (avec une augmentation consécutive du chômage), deux tassements à la fin des années cinquante et au milieu des années soix-ante, puis la crise

de «1974», première récession marquante – sur un plan structurel aussi bien que sur un plan symbolique – de l’après-guerre, et le début de la crise de la première moitié des années 1990.

Le recul que l’économie suisse enregistre au milieu des années 1970 (en termes de valeur marchande des biens et des services consommés ainsi qu’en termes de places de travail) n’est que très lentement compensé, d’autant plus que le nouvel essor qui se dessine à partir de 1978 est à son tour interrompu par la petite récession de 1982.

Graphique 4.13 : Evolution du revenu national réel et du taux de chômage, 1921-1993



Entre 1984 et 1990 se développe une nouvelle période de haute conjoncture, arrêtée par la récession de 1990-1993. Le volume de l'emploi suit ce mouvement, mais les proportions changent.

C'est dans la récession des années 1970 que le plus grand nombre de places de travail sont perdues. Selon l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), il s'agit de quelque 300'000 postes entre 1973 et 1976, dont environ deux tiers occupés par des travailleurs étrangers ; l'emploi ne retrou-

vera son niveau de 1973 qu'en 1981. Pourtant, le chômage enregistré dans le pays est nettement plus important durant la crise du début des années 1990. La récession du début des années 1990 produit la première véritable flambée de chômage depuis la crise des années trente dont elle dépasse l'ampleur non seulement en chiffres absolus de personnes au chômage, mais aussi en pour cent.³⁶ Le plafonnement du taux de chômage s'annonce dans la première moitié de 1994 sans véritable tendance à la baisse jusqu'au début 1996; entre 1990 et 1996, la perte d'emplois se chiffre de nouveau aux environs de 300'000 postes.³⁷

4.1.3 La main-d'œuvre étrangère

L'immigration et la présence dans la population de travailleurs étrangers (et en partie de leurs familles) suit, depuis la deuxième guerre mondiale, assez étroitement le cycle conjoncturel (graphique 4.14). Elle augmente régulièrement et forte-

³⁶ Selon Bairoch (1995: 22), la Suisse n'était pas parmi les pays les plus touchés par la crise économique mondiale de 1929/31, mais elle en est sortie avec un processus économique gravement ralenti, contrairement à d'autres pays européens, ce que cet auteur attribue à la politique non interventionniste du gouvernement helvétique durant cette période.

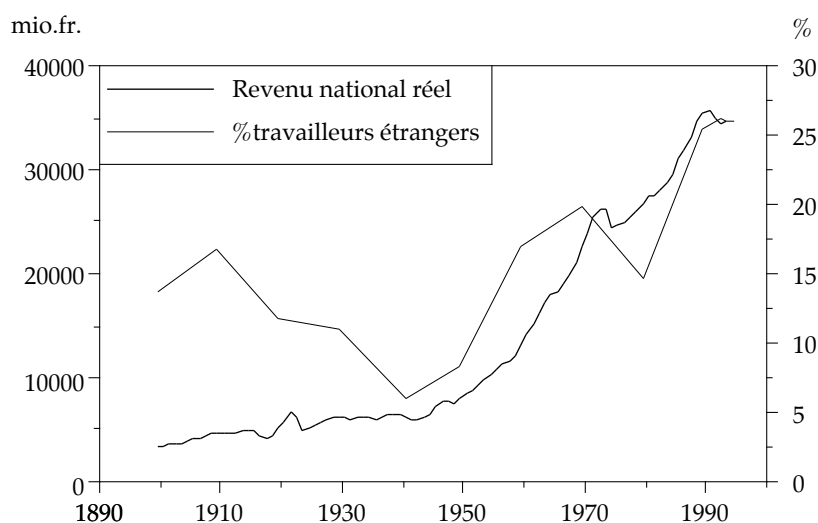
³⁷ Comme chaque récession depuis la dernière guerre, celle du début des années 1990 a suscité un vif débat sur son caractère plutôt structurel ou plutôt conjoncturel. Vu les données passées en revue jusque là, on ne peut s'empêcher de penser que les investissements de rationalisation durant les années 1980 et l'importance des fusions d'entreprises entre 1985 et 1992 (graphique 4.7) plaident sérieusement pour une interprétation structurelle.

ment depuis le début de l'essor d'après-guerre jusqu'au début des années 1970. Ceci engendre, dès les années 1960, des tensions xénophobes, manifestées entre autres par l'apparition de mouvements nationalistes qui génèrent une succession d'initiatives populaires visant à diminuer la présence d'étrangers dans le pays. Certaines de ces initiatives furent refusées de peu ; leur pression provoque une politique de stabilisation de la main d'œuvre étrangère à partir du début des années 1970, mise en place avant la récession de 1974 qui renvoie une partie importante des ouvriers étrangers.

Depuis, la proportion de la main-d'œuvre étrangère est restée relativement stable, à un niveau comparativement élevé (15%-18%).³⁸ Les variations sont dues aux fluctuations conjoncturelles, partiellement aussi à des changements de politique d'immigration, entre les différents statuts juridiques réservés aux étrangers (les naturalisations font «disparaître» des étrangers de la statistique, l'attribution du statut d'annuels permet à des saisonniers de faire venir leurs familles qui sont à leur tour comptabilisées).

³⁸ Pour comparaison: le taux de la population résidante étrangère dans l'Union européenne des 12 (1990) est de 4.7% (Allemagne: 7.6, France 6.6), celui de la Suisse de 18.1%; ce taux comprend 4.3% de requérants d'asile (Recensement fédéral de la population 1990).

Graphique 4.14 : Revenu national et taux de la main-d'œuvre étrangère, 1900-1994



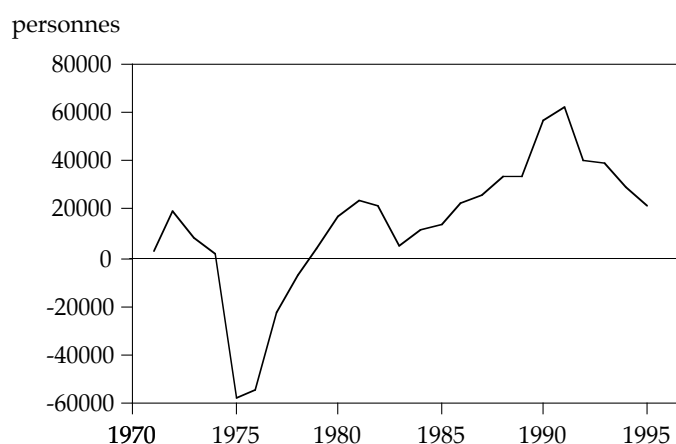
L'analyse plus fine montre que les quatre statuts de travailleurs étrangers accusent assez fortement la récession de 1974 par une baisse de leurs effectifs, alors que celles de 1982 et de 1991 touchent plus particulièrement les saisonniers et les frontaliers.³⁹

³⁹ Ajoutons que d'autres catégories d'étrangers existent dans la main-d'œuvre suisse, et qui échappent à la majorité des repérages statistiques. Leur effectif ne semble pas être très important: selon l'ESPA (1994), on peut estimer pour 1991 le nombre des travailleurs au bénéfice d'un permis de courte durée (par exemple, au titre d'un stage professionnel) à quelque 15'000 et celui des requérants d'asile occupés à 29'000. Le nombre des étrangers travaillant clandestinement en Suisse, échappant par définition aux sta-

Ce sont eux qui constituent véritablement une réserve de main-d'œuvre, ce qui est moins le cas des femmes et des travailleurs temporaires.

Le solde migratoire (graphique 4.15), bien que non limité aux seuls travailleurs étrangers, indique plus finement les variations et fait ressortir la coïncidence entre les trois dernières récessions et le recul du nombre d'étrangers dans le pays.

Graphique 4.15 : Evolution du solde migratoire, 1971-1995

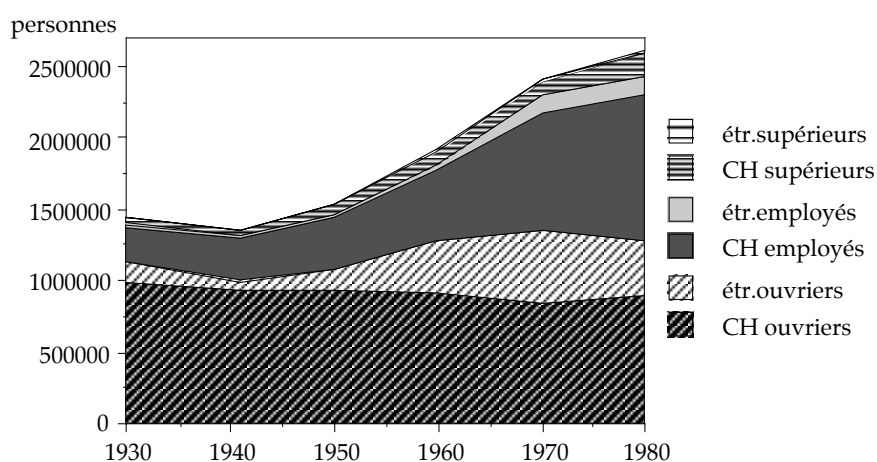


Le graphique 4.16 permet de préciser, pour les deux premiers tiers du siècle du moins, l'insertion structurelle de la main-d'œuvre étrangère en distinguant trois niveaux hiérarchiques.

tistiques, n'est pas négligeable (voir les estimations se situant entre 100'000 et

Les «ouvriers» (qualifiés ou non) constituent le niveau inférieur, les «employés» (inférieurs) le niveau moyen, et les cadres et dirigeants le niveau supérieur. Depuis les années 1970, cette distinction a progressivement perdu sa composante hiérarchique. D'une part, une majorité d'ouvriers est passée à des contrats avec salaires mensuels (ce qui était auparavant un des critères distinctifs des employés), d'autre part, le développement du secteur tertiaire s'est aussi fait vers le bas, multipliant les postes de service que l'on pourrait qualifier de «prolétarisés», dans la mesure où sur le plan des salaires, des conditions de travail et du prestige social, ils se placent souvent en dessous ou au mieux au même niveau que ceux de la production ; une portion des places «d'ouvriers» se situent désormais, du point de vue de la stratification, au dessus de certaines places «d'employés». Par conséquent, à partir de 1970, notre graphique perd lui aussi sa dimension hiérarchique entre les deux grandes catégories et reflète probablement en 1980 davantage le développement des secteurs secondaire et tertiaire que les deux types de fonction. C'est d'ailleurs pour cette raison que la question y relative a été modifiée dans le recensement de 1990 et ne permet plus d'identifier les «ouvriers».

Graphique 4.16 : Travaillleurs suisses et étrangers par «niveau hiérarchique», 1930-1980



Le graphique 4.16 fait clairement apparaître le phénomène de la concentration de la main-d'œuvre étrangère au niveau des ouvriers, où la tendance à la baisse (à l'exception de 1970-80) de l'effectif suisse est plus que compensée par l'augmentation du nombre des étrangers, phénomène analysé sous le titre de «Unterschichtung» par Hoffmann-Nowotny (1973).⁴⁰ L'expansion de l'effectif total – dont nous avons vu qu'elle s'opère surtout dans le secteur tertiaire – est clairement due à la multiplication de positions tertiaires et intermédiaires qui sont occupées en grande majorité par les autochtones, mais après 1960, la propor-

⁴⁰ Ce terme désigne un mouvement d'immigration vers les rangs inférieurs

tion des étrangers y augmente aussi légèrement (les données de notre enquête ont fait apparaître au chapitre sur la stratification qu'il s'agit là essentiellement de personnes ayant le statut d'établis). La proportion des personnes étrangères ayant des fonctions supérieures change peu et reste si faible que notre graphique ne permet même pas de les distinguer. Un autre mouvement qu'il ne permet pas d'identifier est le mouvement ascendant des étrangers, que ce soit en relation avec leur changement de statut juridique, ou sous la forme d'une mobilité classique de la deuxième génération.

4.1.4 Pouvoir d'achat et inégalité des richesses

Le *pouvoir d'achat*, indicateur du bien-être matériel, augmente à long terme assez régulièrement, interrompu par la deuxième guerre mondiale, puis de la fin de celle-ci jusqu'au milieu des années 1970. Cette évolution est bien illustrée par la longue diminution de la part des dépenses dites vitales dans la composition des dépenses des salariés (graphique 4.17) ; parmi les dépenses indispensables à la survie, le poste «alimentation» marque la diminution la plus importante.⁴¹ Les dépenses les plus

de la stratification, liée à une mobilité ascendante des autochtones.

⁴¹ Les dépenses des ménages de salariés ont été relevées systématiquement depuis les années vingt de ce siècle. Pour différentes raisons, il est prudent de ne conférer à ces données qu'un caractère seulement indicatif (pendant longtemps, les problèmes d'échantillonnage n'ont guère été résolus de ma-

indispensables sont hachurées en plus foncé que celles qui dépendent de choix moins contraints. Bien que la distinction entre dépenses «incontournables» et «librement choisies» ne peut se faire sans une dose d'arbitraire, le graphique montre bien les tendances à la compression de la part des dépenses vitales et celles à l'expansion des autres catégories. Après la récession du milieu des années 1970, alors que l'essor économique reprend, le graphique signale une stagnation qui est surtout due à l'augmentation des loyers, la part de l'alimentation et du vêtement continuant de diminuer.

Plusieurs éléments donnent à penser que le pouvoir d'achat de la population, notamment celui des classes moyennes et inférieures, connaît depuis la récession de 1973 une évolution inversée (seulement partiellement compensée par des allègements fiscaux), due à une succession de phénomènes entraînant une redistribution des richesses vers le «haut» : la stagnation de l'emploi du début des années 1980, l'augmentation subséquente des taux hypothécaires, fortement répercutée sur les loyers (rappelons qu'environ 70% de la population suisse sont locataires), l'inflation croissante de la deuxième moitié des années 1980, finalement le chômage et d'autres retombées de la crise

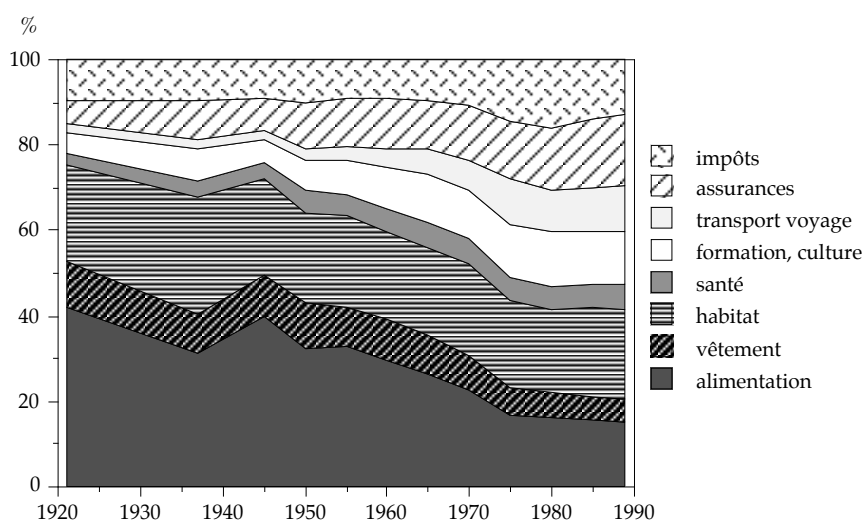
nière satisfaisante, les catégories de dépenses ont parfois changé, et leur signification sociale évolué – ainsi, les dépenses de transport revêtent de plus en plus un caractère contraint). Cependant, les grandes tendances que cette

(en particulier la stagnation, voire la réduction des salaires en termes réels) du début des années 1990.⁴²

série fait apparaître sont interprétables avec une certaine confiance.

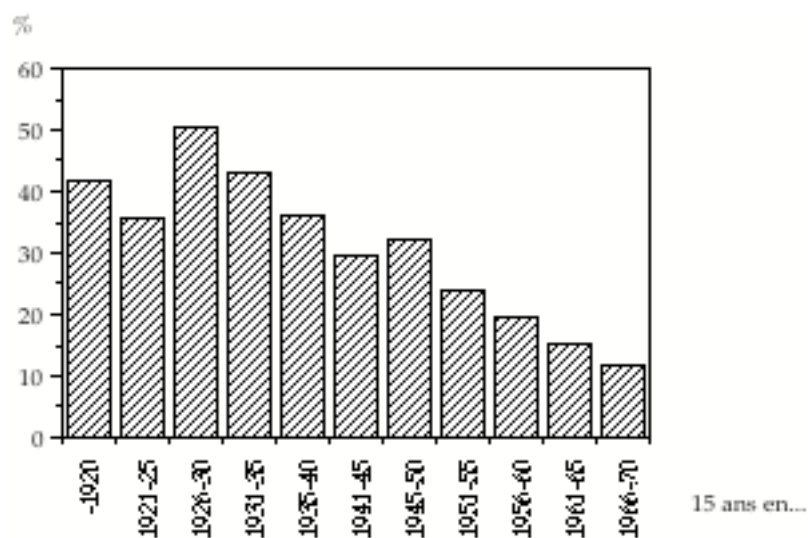
⁴² Selon le rapport entre l'évolution de la productivité et celle de la répartition du revenu national entre les salariés et les entreprises, les salariés ont reçu une partie tantôt croissante, tantôt moindre de la valeur économique durant les années 1950 et 1980 sans que le rapport penche fortement d'un côté ou de l'autre. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, ce rapport bascule cependant nettement au profit des entreprises; dans la seule année 1993, le décalage entre l'augmentation de la productivité d'environ 2% et la décroissance réelle de la masse salariale de 0.7% (différence entre sa croissance nominale de 2.6% et l'inflation de 3.3%) représente un «manque» salarial d'environ 2.7% ou 5.75 milliards de francs. Dans la même année, on constate une croissance très inégale des salaires selon les niveaux hiérarchiques (salaires minimaux autour de 2.6%, salaires des hauts cadres dirigeants d'entreprises autour de 8% selon une enquête ATAG) (Bauer 1993).

Graphique 4.17 : Evolution des dépenses des ménages de salariés,
1921-1989



Il n'en demeure pas moins que durant une période importante, le pouvoir d'achat de larges segments de la population a augmenté de manière sensible, diminuant les contraintes de la vie quotidienne et élargissant l'éventail d'options et d'opportunités. Cette évolution a augmenté considérablement le bien-être matériel et contribué à la pluralisation des modes de vie diagnostiquée dans la plupart des pays occidentaux depuis les années 1980 (Juan 1991, Beck 1986, Hradil 1993).

Graphique 4.18 : Proportion de personnes qualifiant la situation de leur famille de «très difficile» lorsqu'elles avaient 15 ans



Les résultats d'une autre enquête nous permettent d'ajouter au critère «objectiviste» de la structure des dépenses une appréciation subjective. Dans l'enquête sur les comportements politiques des Suisses, effectuée en 1975, on avait demandé aux répondants quelle était la situation financière de leur famille quand ils avaient 15 ans.⁴³

Le graphique 4.18 montre la proportion de ceux qui ont qualifié cette situation de «très difficile» par tranche de 5 ans. Il reflète

de manière étonnamment fidèle l'histoire économique. Pris globalement, il montre une réduction très importante et assez régulière de la proportion des ménages ayant des difficultés financières au cours de trois premiers quarts du siècle (grosso modo de 50% à 10%). Dans le détail, on voit bien augmenter le niveau de difficultés durant la crise économique mondiale des années 1920 et 1930, puis à nouveau une période de recrudescence des difficultés – bien plus modeste – après la deuxième guerre mondiale. Il va de soi que des séries comme celle-là, mais aussi celle des dépenses des ménages établie durant la majeure partie du siècle par l'OFIAMT sur la base d'échantillons assez problématiques, ne se prêtent pas à des analyses détaillées. Elles font néanmoins apparaître très nettement une amélioration considérable des conditions financières de la population suisse au cours du 20e siècle et plus particulièrement durant sa deuxième moitié.⁴⁴

Les statistiques fiscales, que nous utilisons avec toutes les réserves nécessaires en raison de leur forte tendance à sous-

⁴³ Nous remercions E. Horber pour la mise à disposition du tableau.

⁴⁴ Dans une perspective moins proche de la problématique des inégalités et pour le seul canton de Zurich, Eisner (1991: 44) produit quatre indicateurs de conflits individuels (criminalité, suicidalité, mises en poursuite et procès civils) qui montrent tous une très nette tendance à la baisse durant une grande partie du 20e siècle, et ce de manière particulièrement homogène et marquée entre la fin des années 1940 et le début des années 1970.

estimer l'inégalité de la distribution,⁴⁵ documentent une augmentation de l'inégalité depuis le début des années 1950 (après une hausse passagère durant la deuxième guerre mondiale). Le graphique 4.19 donne la relation entre les revenus du décile gagnant le plus (10% des contribuables) et du décile gagnant le moins ; cette proportion était de 1 : 5.3 à son moment le plus «égalitaire» pour dépasser 1 : 13 au début des années 1990. Vu les problèmes de validité, il serait trop risqué d'interpréter les fluctuations d'une année à l'autre ; ce qui paraît incontestable est la forte tendance à l'augmentation de l'écart depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, brièvement interrompue au passage des années 1960 aux années 1970.⁴⁶

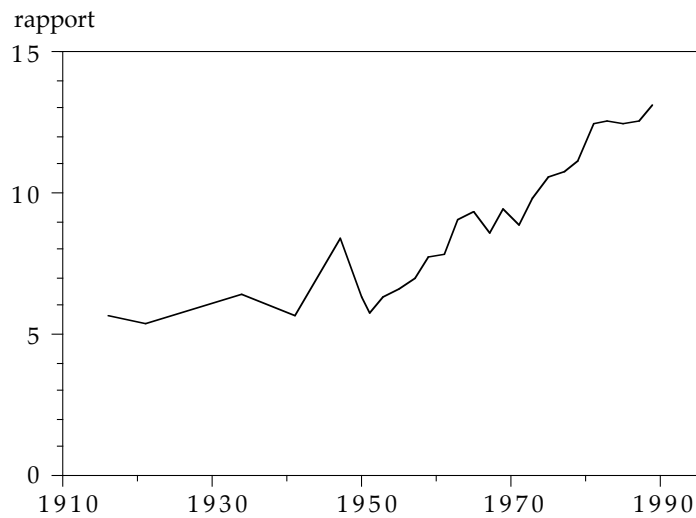
Cette augmentation marquante des inégalités de revenus peut être produite par deux types de phénomènes qui ont une signification sociale très différente et que ces données, prises isolément, ne nous permettent pas de «peser» : l'appauvrissement croissant en bas de l'échelle et l'enrichissement croissant en

⁴⁵ Sur les limitations des données fiscales suisses, voir Leu et al. (1988) et Zwicky (1986).

⁴⁶ Contrairement, par exemple, à l'Allemagne où on constate, durant la deuxième moitié du 20^e siècle, une légère tendance à la diminution des inégalités de revenu des ménages (Hradil 1993: 666). Comme comparaison ponctuelle, on peut encore citer la Grande-Bretagne où la proportion analogue, mais concernant les 20% extrêmes (quintiles), est passée de 4 en 1977 à 7 en 1991. Au canton de Zurich, la proportion entre les déciles extrêmes stagne durant les années 1970 et commence à augmenter au début des années 1980; elle est de 37 en 1983 et monte à 48 en 1991.

haut. Diverses autres études, utilisant des critères divers, nous donnent des indications supplémentaires.

Graphique 4.19 : Inégalité des revenus déclarés, 1916-1991 (rapport entre les déciles gagnant le plus et le moins)⁴⁷



D'après Zwicky (1986, figure 2, p. 433), la part du revenu imposable déclaré des 20% de contribuables gagnant le plus (les deux déciles supérieurs) subit les variations suivantes :

⁴⁷ On peut penser que les catégories extrêmes de la distribution sont particulièrement susceptibles aux variations et réagissent plus sensiblement aux changements que l'indice de Gini (auquel nous préférons la proportion des déciles car elle est plus accessible à la compréhension intuitive). En effet, si on considère les 2e et 9e déciles au lieu des 1er et 10e, l'évolution ressort de manière moins profilée; les variations sont cependant les mêmes et les inversions concernent les mêmes années; la seule exception est l'augmentation vers la dernière année fiscale (1989/90) qui se limite aux déciles extrêmes.

-
- une légère augmentation au cours des années 1950 (de 45% à 49%) ;
 - un plafonnement durant les années 1960 (au niveau d'environ 48%) ;
 - une certaine diminution durant la première moitié des années 1970 ;
 - une nouvelle stabilisation dans la deuxième moitié de cette même décennie (au niveau d'environ 46%).⁴⁸

Au début des années 1980, les inégalités augmentent à nouveau (Zwicky et Hischer 1993, Buchmann et Sacchi 1995) ; à partir de la récession de 1982 se développe une «nouvelle pauvreté» (Buhmann 1988, Enderle 1987).

L'augmentation de la pauvreté relative et absolue au cours des années 1980 et l'augmentation parallèle de la concentration des revenus dans les déciles supérieurs laissent à penser que les deux mouvements – appauvrissement en bas, enrichissement en haut – se produisent conjointement depuis la deuxième moitié des années 1980.

⁴⁸ Entre 1939 et 1974, les salaires réels des ouvriers ont augmenté d'un facteur de 2.41, ceux des employés d'un facteur de 1.83, alors qu'entre 1974 et 1985 ils ont plus ou moins stagné en termes réels (Strahm 1987: 93).

En ce qui concerne les *fortunes* (toujours selon les statistiques fiscales), l'inégalité est plus prononcée que celle des revenus (rappelant nos résultats au chapitre 2), sa tendance à l'augmentation est également très forte : le rapport entre celles du décile inférieur (10% des contribuables possédant le moins) et du décile supérieur a évolué de 1 : 22 en 1958 à 1 : 274 en 1993.⁴⁹

En résumé de cette présentation de l'évolution des inégalités financières depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, on peut affirmer que durant cette période, la Suisse a connu une augmentation certaine de l'inégalité des richesses financières, et que parmi les processus qui sont à l'origine de cette tendance, la redistribution des richesses produites par l'économie vers les nantis a joué un rôle important ; les impôts progressifs ont peut-être pu freiner ce processus inégalitaire, mais il est ostensiblement loin d'avoir été neutralisé. Ce n'est pas notre ambition de trouver ici les ressorts profonds de ces processus, car cela nécessiterait d'autres études qui font d'ailleurs largement défaut en Suisse. Mentionnons toutefois, à titre d'hypothèses seulement, des facteurs comme la hausse des taux hypothécaires et par voie de «conséquence administrée» celle des loyers, l'inflation,

⁴⁹ La remarque faite au sujet du graphique 4.19 concernant la différence entre les déciles extrêmes et moins extrêmes vaut ici aussi. A titre de comparaison: Aux Etats-Unis, le 1% le plus riche des contribuables détenait en

des tendances à la polarisation des postes en termes de qualification, liées à l'informatisation, des phases d'essor économique sans croissance proportionnelle de l'emploi et des phases de croissance de la productivité sans croissance proportionnelle des salaires.

4.1.5 Décristallisation sociétale ?

Dans le contexte de changements structurels, on doit se poser à nouveau la question de l'évolution de la cristallisation des inégalités. La multiplication de modifications ponctuelles, le recrutement rapide pour des fonctions nouvelles avec formation sur le tas ainsi que la naissance de nouvelles professions sans formations instituées, tous ces facteurs ont probablement engendré une certaine *décristallisation* des inégalités après les années 1960, notamment en ce qui concerne les critères classiques : formation, position professionnelle, revenu.

Nous illustrons cette thèse par trois exemples fort différents. 1. Au cours de l'expansion structurelle des années 1960 et 1970, une forte proportion d'autochtones connaît une mobilité ascendante au delà de leur qualification initiale, alors que leurs positions professionnelles antérieures sont reprises par des immigrants. 2. L'introduction à large échelle de la robotique et de

1978 22% de la fortune personnelle totale; en 1992, 42%.

l'informatique dans les années 1980 engendre des requalifications importantes, souvent à l'intérieur des entreprises ou par des formations privées, qui distendent le lien entre la formation initiale et la position professionnelle. 3. Souvent, parallèlement, le déclin de branches et la déqualification relative de personnes dont les aptitudes ne sont plus recherchées imposent des «déclassements» professionnels et des baisses de revenus personnels qui affaiblissent également la cristallisation globale.

On peut postuler qu'en période récessive, les *clivages ascriptifs* comme le genre et la nationalité, mais aussi l'âge sont réaffirmés et influencent davantage les chances de mobilité. A ce sujet, nous avons déjà constaté des différences importantes et systématiques, mais nous n'avons que peu d'indications concrètes sur leur évolution (diminution des différences scolaires de genre).

On peut également s'attendre à un mouvement de *recristallisation* en raison de la plus grande sélectivité de l'embauche, surtout pour les cohortes qui entrent sur le marché du travail (se serait le cas au milieu des années 1970, au début des années 1980 et 1990 ; rappelons cependant à nouveau que la dernière et la plus forte de ces récessions n'a pu influencer de

manière marquante nos répondants, interrogés en 1991).⁵⁰ La comparaison que nous avons pu faire au chapitre 2 entre des données concernant 1975, 1987 et 1991 a montré qu'il n'y a pas de tendance très claire durant cette période d'environ 15 ans. Cette période, relativement brève, pourrait marquer la transition entre une phase antérieure de décristallisation, qui correspondrait aux thèses à plus long terme de certains historiens (Kocka 1979), et une phase plus récente de recristallisation.

⁵⁰ Au chapitre 2, la comparaison de données de 1975 et 1987 (Lamprecht et Graf 1991) aux nôtres, concernant 1991, a montré que durant cette période, on constate quelques variations, mais pas de décristallisation générale. En fait, l'intervalle observé se place à peu près dans la période pour laquelle nous attendons le passage de la dé- à la recristallisation; ceci peut expliquer cela. Il est aussi plausible que ce genre de tendance s'impose lentement et d'abord auprès des générations qui entrent sur le marché du travail. Dans une autre étude, axée sur les cohortes nées autour de 1950 et 1960, Buchmann et Sacchi (1991) trouvent des résultats analogues à ceux de Lamprecht et Graf; la cohorte cadette montre effectivement un peu moins de cristallisation positionnelle que la cohorte aînée considérée dix ans auparavant.

Tableau 4.6 : Cristallisation entre formation et position hiérarchique au travail, cohortes successives (35-45 ans d'avant 1945 à 1991 (personnes prof. actives))

	période d'activité professionnelle					ego 1991
	parents					
	avant 1945	1945-55	1955-65	1965-75	1975-85	
gamma	.68	.62	.63	.50	.66	.69
(N)	(174)	(109)	(264)	(226)	(286)	(374)

Note : Comme dans le tableau 4.2, la dernière colonne concerne les personnes interrogées elles-mêmes, les autres les chef-fe-s du ménage parental.

Nos données nous permettent un coup de sonde ponctuel qui est intéressant à titre indicatif. Connaissant la formation et la position professionnelle des parents de nos répondants, nous pouvons donc en examiner la corrélation par cohortes comme nous l'avons fait auparavant dans ce chapitre (tableau 4.6).

Le tableau fournit effectivement une indication de l'inversion dont nous avons fait l'hypothèse, avec un minimum à la fin de la période de «boom» d'après-guerre et une tendance à la recristallisation depuis. Nous devons nous contenter de ces éléments, qui ne suffisent pourtant pas à fonder des conclusions fortes. La tendance à la recristallisation, si elle devait se confirmer, signifierait sans doute plus généralement un raffermissement de la stratification et donc une plus grande rigidité du système des inégalités en Suisse.

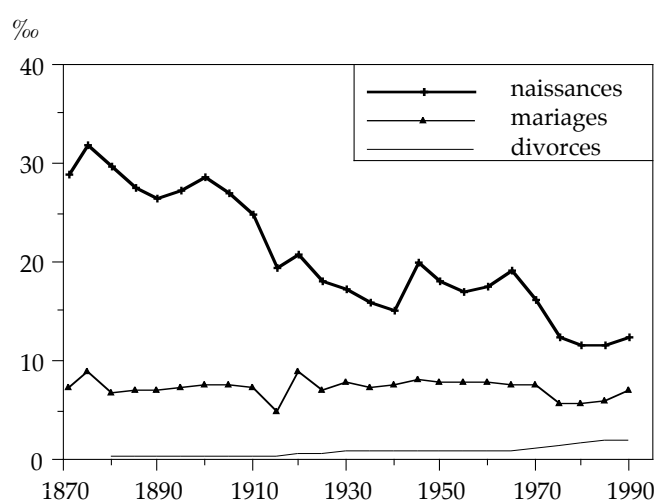
Changement des structures de la vie familiale

L'histoire sociale de la famille moderne met en évidence le taux de mariage très élevé au milieu du 20^e siècle ; la proportion des personnes mariées dans la population en âge de l'être atteint un maximum de 67.1% en 1969. Ceci témoigne du caractère incontournable du mariage dans le parcours de vie, sous la forme de la famille nucléaire. Sa prépondérance résulte d'une homogénéisation progressive des aspirations et des normes familiales et, avec quelques décennies de retard, également des pratiques à travers toutes les couches de la population, surtout depuis le milieu du 19^e siècle, alors que durant des siècles, ces comportements étaient plus variés (Ariès 1960, Shorter 1977, Rosenbaum 1982). Cette prépondérance exceptionnelle d'une seule forme de cohabitation n'est certes pas suffisante pour expliquer une nouvelle vague de diversification des pratiques en la matière depuis les années 1970 (Lüscher et Engstler 1991, Lüscher et Thierbach 1993), mais elle la rend moins étonnante. Les statistiques montrent effectivement une baisse de la nuptialité et de la natalité ainsi qu'une augmentation de la divortialité dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Cette évolution ne distingue d'ailleurs guère la Suisse d'autres pays européens ayant traversé une industrialisation semblable ; au contraire, certaines modifications des pratiques familiales souvent attribuées à cette évolution, par exemple la parenté hors mariage ou la famille

monoparentale, s'affichent plus modestement en Suisse que dans d'autres pays européens.

Le graphique 4.20 fait apparaître des tendances à long terme, mais aussi des variations plus limitées. On constate surtout que la baisse de la natalité, voire de la fécondité est particulièrement prononcée dans la période 1965-1975, celle de la nuptialité en 1970-75 ; l'âge moyen au premier mariage augmente (minimum de 24 ans en 1971, plus de 27 ans en 1992), également l'âge moyen à la maternité. Depuis, les deux courbes amorcent une légère augmentation jusqu'à 1990, tendances confirmées par des analyses plus fines. Les indices conjoncturels, disponibles depuis 1940, signalent une nuptialité stable depuis 1975, une divortialité en augmentation depuis le milieu des années soixante (38% en 1994) et une fécondité également stable depuis 1975, après une baisse précédente. Au cours de années quatre-vingt-dix, la nuptialité et la fécondité amorcent un nouveau mouvement à la baisse (Levy 1992b, OFS 1996, Diserens et Briant 1996).

Graphique 4.20 : Evolution des taux de nuptialité, natalité et divor-
tialité
(mariages, naissances et divorces pour 1000 habi-
tants)



On constate aussi une augmentation des remariages qui ne compense cependant pas entièrement celle des divorces. Contrairement à d'autres pays de l'OCDE, l'augmentation de la proportion de naissances hors mariage est relativement faible en Suisse ; entre 1970 et 1990, elle a augmenté de 4.7% à 6.5% et reste plus ou moins stable depuis ; c'est une des plus basses

d'Europe (Höpflinger 1986).⁵¹ La proportion de personnes vivant seules augmente selon les recensements (elle est de 13.9% en 1990). En dépit de ce dernier constat, le principe de la cohabitation familiale ne semble guère ébranlé, ni comme idéal ni comme pratique – l'analyse de nos données sur la composition des ménages le confirmera (chapitre 8).

Si le couple marié demeure la forme la plus fréquente, d'autres modes de vie, y compris le «singlehood», se sont banalisés et paraissent moins menacés par la réprobation sociale. Parmi les ménages avec enfant, la proportion de ceux ayant un seul parent – la mère dans la grande majorité des cas – a augmenté de 10.3% en 1970 à 13.5% en 1990. Même si ces «nouvelles» formes de vie demeurent, statistiquement parlant, d'une importance assez relative, elles ont tendance à augmenter ; c'est notamment la période des années 1970 qui se présente, à juger selon les grandes tendances, comme une période de transition d'un régime familial unique vers un régime de formes de cohabitation plus variées où le choix circonstancié du mode de vie paraît jouer un rôle plus important par rapport aux normes et

⁵¹ Aux Etats-Unis, cette proportion a augmenté de moins de 5% dans les années 1950 à plus de 30% au début des années 1990. Dans certains pays scandinaves, elle est plus élevée encore. Ces deux cas illustrent deux facteurs explicatifs très différents: les contraintes socio-économiques, largement responsables du grand nombre de familles monoparentales aux Etats-Unis, et l'existence d'un dispositif légal, financier et infrastructurel qui évite de privilégier les personnes mariées.

contraintes sociales qu'auparavant. Il faut ajouter que les statistiques disponibles ne permettent pas de nuancer suffisamment et pourraient donner, par un effet d'agrégation par rapport au parcours de vie, une image trop uniforme des comportements familiaux (nous verrons cependant dans le chapitre 8 d'autres indications d'un attachement à la famille toujours très présent). Il est aussi à noter qu'une proportion importante de l'accroissement du taux des personnes vivant seules (de 4.3% en 1960 à 13.9% en 1990) est imputable à l'augmentation de la longévité.

Nos propres données nous permettent d'ajouter à ce tableau des changements propre au 20^e siècle un élément de la structure intérieure de la famille. La question 23 (quelle était la personne qui pourvoyait principalement aux besoins du ménage parental lorsque l'interviewé avait 15 ans), croisée avec l'âge du répondant, nous donne la possibilité d'un coup de sonde concernant l'évolution globale de la structure familiale ; même si l'indicateur peut paraître faible, il est intéressant de le considérer. Le père prédomine dans cette fonction avant 1930 (75.2% chez les répondants qui ont, en 1991, 75 ans et plus) et pendant les vingt ans après la deuxième guerre mondiale (1945-1965, dans une proportion qui varie entre 70.8% et 76.4%) ; durant les autres périodes (1930-1945 et depuis 1965) cette proportion varie entre 63.6% et 69.0%. Avant 1955, les mères sont mention-

nées plus souvent (entre 10.1% et 18.2%) qu'après ; depuis 1975, leur proportion est de nouveau plus élevée (13.8% et 16.6%). La réponse «les deux» est légèrement plus fréquente auprès des personnes qui avaient 15 ans entre 1965 et 1975, période de «1968» qui a vu se développer une tendance antiautoritaire.

Il semble donc, sur la base de ce seul indicateur, que l'apogée de la structure familiale patriarcale se porte bien pendant les «30 glorieuses» au milieu de ce siècle, alors qu'en temps de crise, les femmes se retrouvent plus souvent aux commandes de la famille (crise économique mondiale avant la deuxième guerre et récessions renforcées depuis 1975). Il ne faut cependant pas oublier que les variations observées sont modestes : à aucun moment, la proportion des familles dirigées par le père ne descend en dessous d'à peu près deux tiers (minimum 63.6% en 1980-1985, maximum 76.4% en 1945-1950). Même si la fiabilité de cette tentative ne doit pas être exagérée, elle semble pour le moins confirmer l'impression donnée par les statistiques, de savoir qu'après la deuxième Guerre mondiale, la diffusion sociale du modèle de la famille bourgeoise, dit «traditionnel», atteint son apogée, ce modèle devenant prédominant non seulement comme référence normative, mais aussi sur le plan des pratiques sociales. Depuis les années 1970, une nouvelle diversification se fait jour.

Il serait probablement erroné de considérer cette évolution uniquement comme un phénomène culturel, qu'on le rattache à la «révolution de 68» ou à la conscientisation féministe. Dans la même période, la pression économique sur les individus et les couples a augmenté et le refus de leur discrimination professionnelle et familiale par les femmes a gagné en légitimité, tendances qui concourent sans doute à favoriser une plus grande variation des formes de cohabitation. La majorité des adultes continuent, en dépit de la tendance à une plus grande diversité, d'être intégrés pendant une partie significative de leur vie dans un cadre familial relativement traditionnel. Si les statistiques évoquées ne concernent que la composition du groupe domestique et non sa structure interne, celle-ci s'avère, selon un grand nombre d'études, assez réfractaire aux changements, notamment sur le plan de l'attribution des tâches entre la femme et l'homme.

La prise en considération de la participation familiale est plus importante pour comprendre la situation de la femme que celle de l'homme car les activités des premières continuent d'être organisées autour de leurs tâches intra-familiales (sans être forcément consacrées exclusivement à celles-ci), les tâches des seconds autour de leur activité de soutien économique. Nous réservons une analyse plus fine de ces interdépendances aux chapitres 7 à 10 ; elles constituent un aspect institutionnel majeur

du positionnement social des individus. Nous y préciserons davantage les aspects de la structure familiale dont nous tenons compte.

Evolution des différences contextuelles

Au début du chapitre précédent, nous avons indiqué un changement des structures contextuelles dû aux interférences entre le processus d'urbanisation et celui lié aux disparités régionales. Par hypothèse, les différences régionales devraient s'amenuiser entre les centres et leurs couronnes mais se polariser avec les régions les plus périphériques. En même temps, les différenciations à l'intérieur des régions urbaines, telles que mesurées par exemple par la typologie communale, devraient tendre à croître. Même si tous les indicateurs ne sont pas disponibles avec le même degré de finesse, c'est ce type d'évolution que nous pouvons nous attendre à observer.

4.1.6 L'évolution démographique

Sans recourir systématiquement à de longues séries chiffrées, un certain nombre de constats peuvent être proposés. Dans un modèle centre-périphérie, ce sont les villes elles-mêmes qui représentent la croissance la plus forte. Dans un système de métropolisation, ce sont alors de vastes zones urbaines qui présentent les plus forts taux de croissance.

Si l'on reprend les grandes tendances régionales, en s'inspirant très largement de Schuler et Joye (1995), les observations suivantes peuvent être formulées.

- Entre 1950 et 1960, la plupart des régions enregistrent des gains migratoires, à commencer par les grands centres urbains. Les régions de dépeuplement sont essentiellement les zones rurales de Fribourg, Vaud ou, dans une moindre mesure, l'Oberland bernois et la Suisse orientale préalpine.
- Entre 1960 et 1970, les écarts démographiques se creusent mais les régions qui perdent de leur population sont des régions alpines ou des périphéries anciennement industrialisées. Glaris en serait un exemple.
- Entre 1970 et 1980, la croissance démographique globale est faible. Les régions traditionnellement industrielles sont fortement touchées par le dépeuplement, à commencer par l'arc jurassien, tandis que ce sont les régions périurbaines qui enregistrent des gains, ce qui développe la pendularité.
- Entre 1980 et 1990, le développement démographique est assez homogène. Six régions seulement connaissent une régression démographique : les grands centres urbains eux-mêmes, sans que cela ne touche le dynamisme des zones métropolitaines plus larges, et les régions les plus périphériques : Jura et massif du Gotthard.

Ce panorama, très rapidement commenté, est parfaitement cohérent avec les modèles que nous avons présentés : les gains de population s'élargissent à l'ensemble du pays, à l'exclusion très nette des régions les plus éloignées des équipements centraux.

4.1.7 Développement des emplois et modifications sectorielles

Les communes se sont développées de façon très divergente du point de vue de leur structure économique. Entre 1910 et 1990, la proportion des communes principalement agricoles (plus de la moitié de la main-d'œuvre dans ce secteur) s'est réduite de 61% à 2%. Celle des communes ayant une structure mixte – en partie agricole, en partie industrielle – s'est élevée de 26% à 53% en 1980 pour diminuer à 38% en 1990. Celle des communes principalement industrielles (plus de 60% de la main-d'œuvre) s'est élevée de 12% à 19% en 1960, pour pratiquement disparaître depuis (0.4% en 1990). La proportion des localités à économie mixte ou principalement orientée vers les services est passée de 1% à 24%. La proportion des communes axées avant tout sur les services (plus de 60% de la main-d'œuvre) a augmenté de 0.2% en 1910 (il s'agissait alors de quelques stations touristiques) à 36 % ; c'est dans cette catégorie que l'on trouve aujourd'hui la plupart des villes.

Cette transformation structurelle⁵² exprime bien la transition d'une société industrielle à une société axée sur les services. Ce dernier secteur fait d'ailleurs largement référence à la capacité de traitement de l'information, que nous définissons comme centrale dans les processus de métropolisation.⁵³ En parallèle, les régions industrielles se sont affaiblies dès les années 70 pour constituer une nouvelle forme de périphérie, soutenue par certains programmes de péréquation de la Confédération depuis une vingtaine d'année.⁵⁴

4.1.8 Urbanisation, pendularité et mobilité

Considérée aussi bien sous l'angle morphologique (agencement du bâti) que sous celui des modes de vie, l'urbanisation constitue une des transformations majeures de ce siècle, qui intègre largement l'ensemble des modifications que nous avons évoquées. Aujourd'hui, ce ne sont pas loin des trois quarts de la

⁵² Que l'on peut identifier de manière plus formelle, pour ces dix dernières années, à travers les transformations de la typologie des communes (Joye et al. 1988; Schuler 1994).

⁵³ La discussion sur les différentes formes du tertiaire, notamment en fonction des travaux de Browning et Singelmann (1978), est développée dans le chapitre 2.

⁵⁴ Pour compléter ce rapide portrait et, surtout, en donner le détail des aspects spatiaux, nous renvoyons le lecteur intéressé aux cartes parues dans Schuler et al. (1985).

population qui vivent dans les agglomérations.⁵⁵ Nous évoquons rapidement les principaux moments de cette évolution.

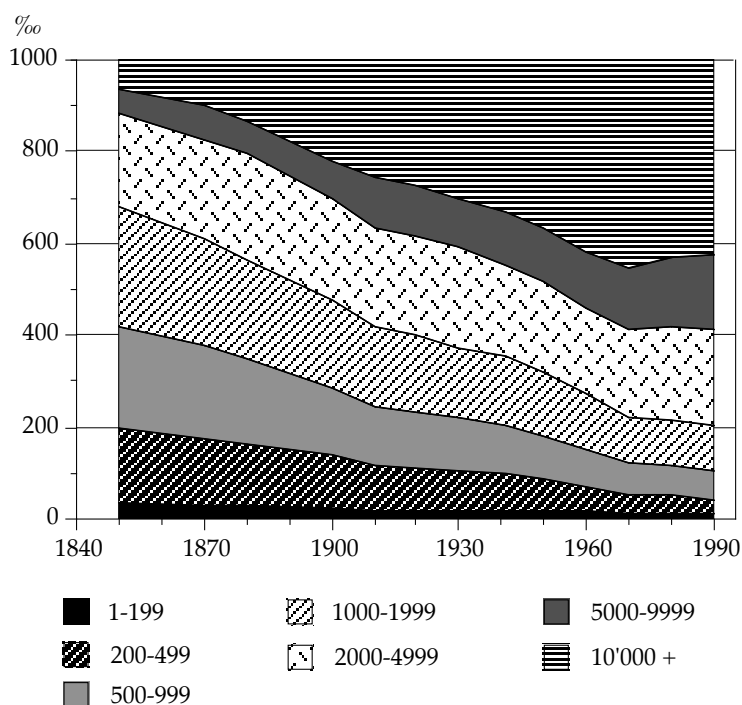
Ainsi, après une longue phase d'industrialisation décentralisée, l'urbanisation s'est affirmée durant le 20^e siècle au point qu'aujourd'hui, une proportion très importante de la population vit dans des villes. Vers 1875, la Suisse comptait 12 localités de plus de 10'000 habitants ; pas plus d'un dixième de la population totale y vivait.

En 1990, on relevait 110 villes de plus de 10'000 habitants où vivaient 43% de la population (graphique 4.21). 69% de la population totale vivaient en zone urbaine, 35% dans les 5 agglomérations les plus importantes. En outre, bien des communes restées relativement petites en termes de population sont de facto intégrées dans les agglomérations et ont largement perdu leur caractère villageois.⁵⁶

⁵⁵ En outre, notons que les critères suisses d'appartenance à une zone urbaine sont relativement restrictifs. En utilisant par exemple la définition française, on retrouverait une population urbaine avoisinant le 90 % de la population totale.

⁵⁶ Par exemple, l'agglomération lausannoise compte 60 communes en 1990 (Schuler 1994).

Graphique 4.21 : Habitants par taille de la commune, 1850-1990

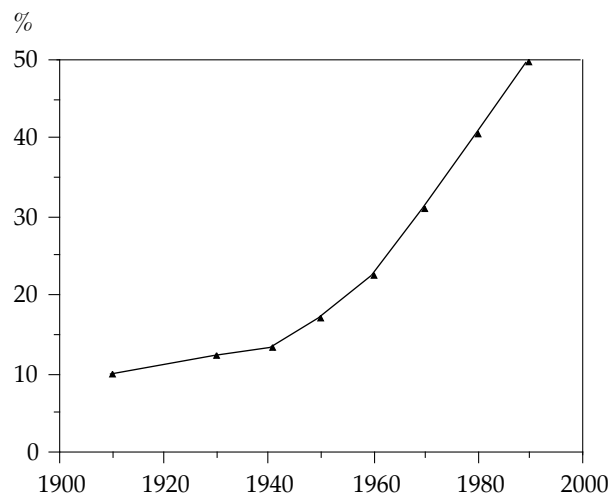


Dans ces pôles, l'emploi augmente et engendre un flux migratoire venant de régions plus périphériques, suivi par un phénomène de sub-, puis de péri-urbanisation et d'accroissement de la pendularité dans les zones d'influence des agglomérations (en 1990, la moitié des personnes occupées changent de commune pour se rendre à leur travail – graphique 4.22). D'une manière générale, la croissance de l'emploi apparaît plus

concentrée que la croissance de la population et explique largement les flux de mobilité spatiale que l'on peut observer.

En termes d'emploi, les petites villes et régions industrielles situées à l'extérieur de ces agglomérations, connaissent des difficultés de reconversion ; une certaine perte migratoire s'ensuit, tempérée quelque peu par les distances limitées qui permettent, par la pendularité, de changer de lieu de travail tout en maintenant un domicile décentré. Les périphéries sectoriellement spécifiques (industrielles ou agricoles) connaissent les difficultés les plus marquées.

Graphique 4.22 : Evolution de la pendularité, 1910-1990

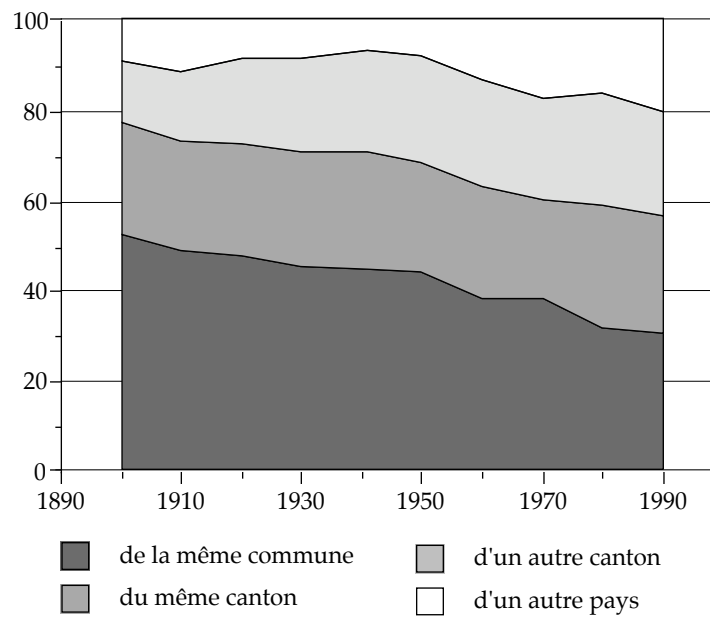


Le graphique 4.23 constitue une bonne radiographie de l'évolution des mouvements migratoires. Il montre d'abord la

diminution régulière, durant le 20^e siècle, de la proportion des habitants nés dans la commune où ils vivent ; elle baisse de 52.0% à 30.3%. La proportion de ceux qui ont changé de commune à l'intérieur de leur canton d'origine est restée relativement stable (environ un quart), alors que le taux des habitants venant d'un autre canton augmente de 13.9% à 23.3% sur l'ensemble de la période. Ce changement est surtout sensible jusqu'à la seconde guerre mondiale : en effet, les migrations internes tendent à diminuer ces dernières décennies en Suisse.

La proportion des habitants nés dans un autre pays (indépendamment de leur nationalité, ce qui n'enlève rien à sa valeur d'indicateur d'une population allochtone) part de 11.8% en 1910, connaît son taux le plus bas pendant la deuxième guerre mondiale (6.8%) et augmente ensuite jusqu'à 20.5% en 1990 (après une légère diminution entre 1970 et 1980). Dans ce sens, la population étrangère peut être considérée comme quasiment stabilisée depuis vingt ans.

Graphique 4.23 : Migration interne et immigration : origine des habitants, 1900-1990



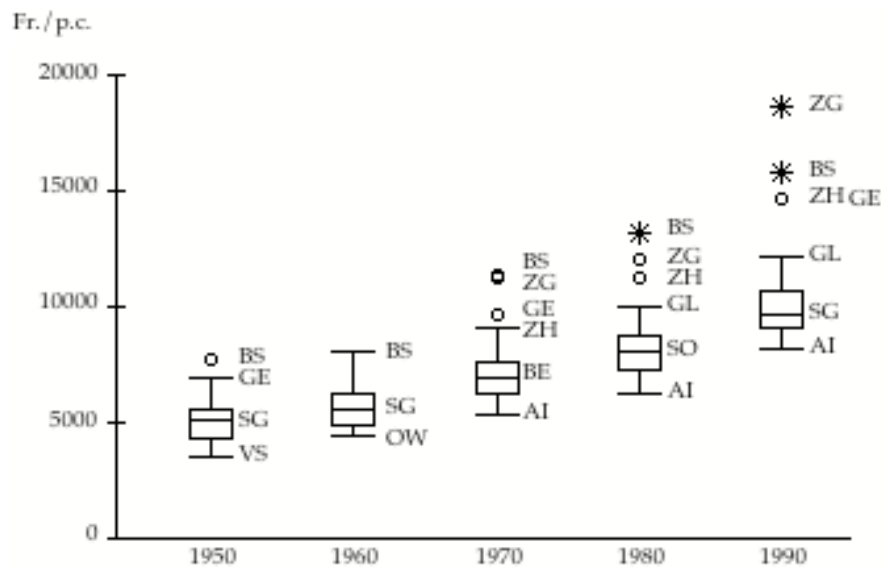
4.1.9 Inégalités économiques

Les cantons, loin d'être des entités purement administratives, en raison des compétences importantes que leur garantit le système fédéral, sont également des sociétés globales dont les différences doivent nous intéresser, car elles font partie de la structure macrosociale et peuvent interférer avec la stratification. Leur diversité culturelle (surtout linguistique et confessionnelle) est évidente, leur diversité économique et sociale n'en est

pas moins importante. Nous nous limitons ici à un seul indicateur qui résume l'évolution de la richesse économique cantonale sans en analyser ni la composition ni la distribution parmi les habitants : le revenu cantonal par habitant (graphique 4.24). Sans entrer dans les détails (ce ne sont pas toujours les mêmes cantons qui ont les valeurs les plus basses ou les plus élevées, par exemple), nous pouvons constater que l'écart semble se creuser considérablement et que la moyenne suisse est de plus en plus dépassée par le petit groupe des cantons les plus riches.⁵⁷ Le tassement dû à la récession du début des années 1990 semble aussi peser sur cet écart.

⁵⁷ Pour être précis, ceci est vrai pour la période 1975-1990. Depuis (jusqu'en 1995), l'avance du canton le plus riche diminue quelque peu sans toutefois mettre en question sa position de pointe.

Graphique 4.24 : Revenus cantonaux réels par habitant (francs de 1950, box-plots)⁵⁸



Cette image se nuance quelque peu si l'on considère le quotient d'écart (facteur de multiplication qui permet d'obtenir le maximum à partir du minimum), éliminant ainsi l'effet de l'inflation.

⁵⁸ Les «boxplots» – une manière de présenter des distributions qui fait partie des techniques d'analyse exploratoire – indiquent pour chaque période la médiane du revenu, entourée par les quartiles inférieurs et supérieurs (les deux parties de la «boîte» dont la situation par rapport à l'axe du revenu indique l'étendue de la distribution des deux quartiles entourant la médiane), et les endroits où se situent le revenu le plus bas et le plus élevé qui ne dépassent toutefois pas 1.5 fois la longueur de la boîte. Les cas situés en-dehors de ces limites sont extrêmes par rapport à la distribution et appelés «hors la loi».

Selon ce critère, on constate que le quotient a varié depuis le milieu du siècle entre des valeurs de 1.86 et 2.46 ; il a baissé entre 1965 et 1975 et augmenté ensuite jusqu'en 1990 ; il semble donc que la politique de péréquation intercantonale de la Confédération a considérablement perdu de son influence, surtout après la récession de 1973 et la réorientation politique qui a eu lieu depuis.

4.1.10 Inégalités et clivages

L'ensemble des chiffres examinés jusqu'ici montre un pays en profond changement. Il faut souligner que si le rapport entre centres et périphéries s'est modifié avec la progression, puis la récession du secteur industriel proprement dit, créant de nouvelles formes de centralité se sont modifiées, les inégalités n'ont pas nécessairement diminué. Au contraire, les vingt dernières années ont plutôt vu leur affirmation sur deux plans : entre les régions «connectées» (aux réseaux et marchés globaux) et les autres d'une part ; entre les habitants d'autre part. Cette dernière remarque illustre d'ailleurs la tendance, déjà relevée par le programme national de recherche sur les inégalités régionales (PNR 5), à l'augmentation des inégalités en période de récession.

Ainsi, ces trente dernières années ont vu un double système de recomposition. D'une part, sur le plan des clivages culturels,

dans la mesure où l'on peut supposer que la dimension religieuse, et les différenciations socio-économiques qui lui étaient liées, s'est estompée alors que la dimension linguistique s'est bien davantage maintenue. D'autre part, sur le plan économique, avec la superposition d'une dimension de métropolisation aux divisions centre-périphérie. Cette évolution n'a certes pas entraîné une diminution des inégalités spatiales. Dans ce sens, l'analyse contextuelle, menée à partir d'unités mesosociales (régions et communes) reste une perspective dont les chapitres suivants ne sauraient faire l'économie.

Synthèse

Les transformations constatées dans ce chapitre sont, pour une partie importante, liées à la globalisation des échanges commerciaux et de la compétition ; l'économie suisse y participe activement, depuis longtemps d'ailleurs, et dans une proportion croissante. Elles sont aussi liées aux changements technologiques qui transforment les conditions de travail à de nombreux égards. Il faut situer ces changements dans le cadre d'une transformation de la division internationale du travail : les portions de la production industrielle exigeant peu de qualification sont délocalisées vers des pays à main-d'œuvre bon marché (et peu syndicalisée) ; une part importante des capitaux disponibles est également investie à l'étranger, dans des aires de production et sur des marchés prometteurs. L'économie nationale

s'internationalisant, sa partie interne se concentre de plus en plus sur les activités à rendement élevé, que ce soit dans l'activité industrielle (par exemple, développement et application de microtechniques) ou dans les activités de service (par exemple, recherche, administration, conseils aux entreprises, finance, assurance) ; ce sont des activités à haute valeur ajoutée et à emploi limité.

Ce phénomène nous intéresse au premier chef : il engendre non seulement des recompositions de la stratification sociale interne, mais signifie pour ainsi dire l'extension partielle de la structure sociale suisse à l'échelle internationale, une partie de sa «classe inférieure» se trouvant désormais dans les pays du Tiers monde et dans les pays de l'Est. En conséquence, la transformation de la structure de l'emploi en Suisse à la fois en termes d'ampleur et de nature (type d'activité et qualification exigée) ne peut être comprise par une analyse purement interne. Notre structure sociale doit sans doute une partie importante de sa forme actuelle à l'insertion spécifique de la société suisse dans l'espace international.

Les changements passés en revue dans ce chapitre permettent de distinguer, au cours du 20^e siècle, trois périodes économiques majeures qui devraient correspondre à des différences bien perceptibles sur le plan de la stratification et de la mobilité sociale.

-
- La première période est celle d'une relative stabilité structurelle de l'économie et de l'ordre social suisse durant la première partie du siècle (structure sectorielle, niveau de la production) ; elle se termine avec la deuxième guerre mondiale ;
 - La deuxième est celle de l'essor et de l'expansion économique progressive après la deuxième guerre mondiale ; elle se termine avec le choc pétrolier de 1973 et le passage à un régime de changes flottants qui marquent le changement par une récession profonde ;⁵⁹
 - Dans la troisième période, on observe une suite plus saccadée de croissance et de récessions, avec des effets grandissants sur l'emploi, des incidences sur la nature du travail et aussi sur les exigences en termes de qualification que les statistiques à notre disposition ne reflètent guère.

Les deux dernières nous intéressent particulièrement.

⁵⁹ Nombre d'économistes considèrent d'ailleurs que la brutalité de la récession du milieu des années 1970 résulte du report d'un volume important de transformations économiques, rendu possible par l'importation de main d'œuvre durant la période précédente (Bernegger 1988). Notons aussi que seule la deuxième période correspond au schéma évolutionniste de la différenciation structurelle, progressive et linéaire, proposé par certains auteurs postfonctionnalistes.

4.1.11 Conséquences des changements économiques sur la structure professionnelle

A défaut d'études approfondies qui permettraient d'établir des liens précis entre les changements structurels que nous avons tenté de documenter et la structure des inégalités, nous proposons une série de réflexions hypothétiques sur les incidences que les changements attestés sont susceptibles d'avoir sur la structure du champ professionnel et la constitution de classes économiques ;⁶⁰ scientifiquement parlant, bien que fondées sur la littérature sociologique internationale, ces réflexions n'ont donc qu'un statut de conjectures par rapport au contexte suisse. Nous nous limitons aux deux périodes qui marquent la deuxième moitié du 20e siècle, et aux conséquences les plus marquantes. Sans oublier cependant de mentionner le progressif rétrécissement, durant la première période déjà, des différentes catégories d'indépendants traditionnels (artisans, commerçants, paysans), de la population agricole plus généralement ainsi que de l'expansion de la catégorie des ouvriers industriels.

Période 1945-1975 : L'expansion de la structure professionnelle sans transformation radicale a pour conséquence, depuis la fin

⁶⁰ Nous rappelons que nous nous référons à l'utilisation du terme de classes par Weber: groupes dont le destin dépend d'une constellation spécifique de chances sur le marché des biens et des services.

de la deuxième guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960, le renforcement en chiffres absolus de la classe ouvrière en même temps que des catégories moyennes d'employés. Cette période connaît une importante mobilité professionnelle ascendante d'une partie de la main d'œuvre autochtone, suite à l'expansion structurelle et parallèlement à l'immigration d'une main d'œuvre majoritairement peu qualifiée.⁶¹ Cette mobilité ascendante, essentiellement d'anciens ouvriers, permet à de nombreux individus de dépasser leur niveau de qualification, ce qui peut faire naître des formes de désécurisation qui ne sont probablement pas étrangères à l'afflux que connaissent, dans cette période, les mouvements xénophobes. Au cours des années 1970, les conditions d'emploi jusqu'alors typiques des employés s'étendent progressivement aux ouvriers.

C'est la période où se développe aussi, en vertu de la tertiairisation, une «nouvelle classe moyenne», composée des «travailleurs du savoir» dans les secteurs en expansion, tandis que la classe moyenne traditionnelle, basée sur l'indépendance économique, se rétrécit fortement.

⁶¹ On observe également une immigration de personnel hautement qualifié, occupé surtout dans la recherche industrielle, mais en raison de l'effectif limité des positions concernées, celle-ci n'entrera que peu dans nos analyses.

Période 1975-1990 : Les mesures de restructuration initiées à partir des années 1970 tendent à rendre la mobilité professionnelle ascendante plus difficile durant les années 1980 ; nous y reviendrons dans les chapitres 5 et 6. L'expansion du tertiaire continue, mais ses effets nets sur l'emploi sont appelés à diminuer dans les années 1980 (et à plus forte raison dans les années 1990, que notre enquête ne couvre pas) en raison d'une nouvelle vague de rationalisations, touchant désormais aussi les services. Les équipements informatiques sont intégrés dans les grandes entreprises et déploient leurs effets progressivement vers la fin de cette décennie.

En raison de l'essor du tertiaire, de la recomposition et de la relocalisation industrielle depuis le milieu des années 1970, la proportion des emplois industriels diminue fortement, «compensée» par l'augmentation du nombre de cols blancs. La tertiarisation du secteur secondaire s'amplifie avec l'importance croissante de fonctions exigeant des savoirs professionnels adaptés aux nouveaux outils de production, plus exigeants ; une partie des ouvriers deviennent des conducteurs de systèmes techniques complexes, une autre s'acquitte de tâches auxiliaires n'exigeant aucune qualification. Il s'ensuit une différenciation et une pluralisation «horizontale» des professions, particulièrement des fonctions tertiaires (travail non manuel, intervenant par et sur des symboles et des relations, interpersonnel-

les ou médiatisées), rendant la «nouvelle classe moyenne» hétérogène et politiquement individualiste. L'analyse de la mobilité (chapitres 5 et 6) nous permettra de voir si le rapport entre les mobilités professionnelles verticale et horizontale correspond à cette conclusion. Avec l'agrandissement des entreprises, la proportion des positions intermédiaires augmente, mais cette tendance est partiellement contrebalancée par la nouvelle augmentation de l'importance des PME.⁶² Si l'élargissement du secteur tertiaire permet à une partie des travailleurs (au sens large) une mobilité ascendante, il concerne également des postes fort mal lotis – le «prolétariat des services» (largement féminisé) dont parle Esping-Andersen (1993). Le nombre d'employés repéré par la statistique n'indique donc plus l'importance des *positions intermédiaires*, la catégorisation comme employé plutôt qu'ouvrier n'indique plus autant qu'avant une différence de statut.

Au début des années 1990, la nouvelle récession coïncide avec l'amplification des restructurations technologiques et des mesures de rationalisation, coïncidence qui crée un chômage plus important que les deux récessions précédentes (trop récent tou-

⁶² L'analyse, certes non diachronique, de nos données d'enquête confirme que dans les grandes entreprises, la proportion de ceux qui ne font qu'exécuter des ordres diminue (de 71% dans des entreprises avec 1-4 collaborateurs à 48% dans celles avec 100 ou plus), alors que la proportion de ceux ayant une fonction d'encadrement augmente (de 18% à 32%).

tefois pour se refléter dans les données de notre enquête, effectuée en été 1991, au moment où débute seulement l'augmentation du chômage).

Ainsi, au cours du 20^e siècle, certaines catégories professionnelles ont diminué jusqu'à frôler la disparition (indépendants, professions traditionnelles, mais aussi des professions spécifiques rendues caduques par les nouvelles technologies, par exemple les typographes) ; d'autres, au contraire, ont connu un développement important, notamment les cols blancs, surtout (mais non exclusivement) dans les activités de service, qu'ils soient dotés de qualifications spécifiques (nouvelles classes moyennes) ou non (nouveau prolétariat des services). On peut ajouter une hypothèse analogue concernant les dirigeants, sur lesquels nous n'avons toutefois pas de séries statistiques à long terme.⁶³ Il est pour le moins probable que les transformations du monde des entreprises, l'instauration de grandes institutions assurancielles, la constitution de capitaux d'investissement de grande envergure⁶⁴ et l'essor d'opérations financières à l'échelle globale

⁶³ Contrairement à d'autres pays, aucune étude sociologique de l'élite du pouvoir économique n'existe en Suisse; un important travail de repérage (Höpflinger 1980) est resté sans suites; sur le plan du pouvoir politique fédéral la situation de recherche est légèrement meilleure (Kriesi 1980, Urio et al. 1989, Sciarini et al. 1991).

⁶⁴ On pense ici certes à des capitaux privés, mais autant à des capitaux institutionnels, surtout à l'assurance professionnelle obligatoire du deuxième pilier; on estime qu'en 1995, le capital de toutes les caisses de pension suisses

ont fortement contribué à la consolidation d'une catégorie de haut managers certes salariés, mais dotés d'un pouvoir économique considérable qui n'est pas forcément lié à des responsabilités de production et dont le champ d'action n'est plus guère défini par les frontières nationales. Ces éléments autorisent l'hypothèse que nous assistons à la constitution d'une nouvelle classe dirigeante, beaucoup moins imprégnée par les «relations industrielles» classiques entre patrons et salariés qui caractérisent la figure de l'entrepreneur, essentiellement aux prises avec des enjeux financiers abstraits, d'envergure internationale, et moins concernée par la reproduction des liens de réciprocité et de légitimité dans un contexte sociétal précis que par la recherche de profit sans contraintes ; celle-ci serait ainsi devenue, pour cette nouvelle catégorie de dirigeants économiques, un but en soi trouvant sa légitimité en lui-même.

Les changements structurels de l'économie que nous avons observés auront donc, selon toute vraisemblance sociologique, des incidences relativement directes sur les conditions de travail, sur le positionnement social, mais aussi plus généralement sur les modes de vie, les positions subjectives propres aux différen-

équivalait déjà à 90% du produit intérieur brut (PIB), et jusqu'en 2020 il pourrait atteindre un quart de la fortune nationale. Ces proportions illustrent la concentration du pouvoir économique qui se constitue auprès des dirigeants des institutions qui gèrent ces capitaux.

tes catégories ainsi situées, mais aussi, à moyen terme, sur les modes de régulation sociétale dans leur ensemble.

4.1.12 Une démocratisation allant de pair avec des inégalités croissantes

Toutes les inégalités ne sont pas liées directement à ces changements structurels, certaines évoluent selon des logiques partiellement autonomes. Ainsi, nous avons vu se produire une considérable expansion du système scolaire, opérant une augmentation généralisée des niveaux de formation des cohortes successives, même si ce phénomène ne s'est pas accompagné d'une démocratisation marquante des opportunités de formation (à l'exception du décalage entre hommes et femmes). Dans le domaine des richesses monétaires, nous avons trouvé les signes d'une évolution analogue. Durant une période importante après la deuxième guerre mondiale, le pouvoir d'achat de la population s'est généralement amélioré dans une mesure qu'il serait erroné de sous-estimer et dont l'un des effets est sans doute la relative paix sociale que la Suisse a connue pendant toute cette période,⁶⁵ permettant à un grand nombre un bien-

⁶⁵ A l'exception de la révolte estudiantine et plus généralement des jeunes – «1968» – qui a également marqué cette période (Duvanel et Levy 1984) et dont l'émergence vers la fin de l'essor économique n'est sans doute pas fortuite.

être matériel croissant et une certaine aisance vis-à-vis des contraintes traditionnelles. Comme celle des niveaux de formation, cette augmentation des ressources financières ne diminue guère les inégalités – comme si toute l'échelle sociale, loin d'être réduite quant à son étendue, avait été placée dans un ascenseur. Les inégalités de revenu et de fortune se sont parallèlement creusées – davantage, il est vrai, dans la troisième que dans la deuxième période – créant un potentiel de conflit qui est resté latent jusqu'à présent.

On peut affirmer que les «trente glorieuses», au lieu d'affecter la distribution relative des *revenus* dans le sens d'une diminution des inégalités, ont créé un «effet d'ascenseur» en augmentant le niveau scolaire et le pouvoir d'achat de tous les ménages. Pour les périodes plus récentes, nous avons des indices d'une pression croissante au milieu de l'échelle sociale, l'émergence de «working poors», de personnes sous-employées et d'exclus du monde du travail dans une proportion longtemps inconnue en Suisse.⁶⁶ Ce constat appelle la question de savoir ce qui advient des perdants de cette évolution, dont une fraction non négligeable n'appartient pas, au départ, aux segments les plus

⁶⁶ En cela, la Suisse rejoint d'autres pays de l'OCDE. En France par exemple, la proportion des personnes travaillant à temps partiel qui sont sous-employées, c'est à dire qui souhaitent explicitement un taux d'occupation plus élevé, a augmenté de 28.6% à 37.4% entre 1991 et 1994 (Bihl et Pfefferkorn 1995: 50).

démunis de la société, mais bien aux différentes fractions des classes moyennes.

4.1.13 Disparités régionales, métropolisation et inégalités

Les mécanismes de globalisation interviennent aussi pour forger et transformer les différences entre contextes, surtout en favorisant la concentration des pôles de croissance dans les régions urbaines importantes (métropolisation). La production proprement dite a, au contraire, quitté ces mêmes espaces au profit des autres régions du pays, partiellement de l'étranger. En corollaire, les processus de redistribution au bénéfice des régions les plus périphériques, fortement valorisés par la politique fédérale lors des «trente glorieuses», sont actuellement remis en cause.

L'ensemble de ce processus peut être vu comme l'affirmation d'une échelle géographique plus vaste, où les grandes régions s'imposent comme des unités de plus en plus pertinentes. Dans ce contexte, la situation des régions intermédiaires, entre grands centres métropolitains et périphéries, est particulièrement sensible.

A l'intérieur des différents contextes, les inégalités sont loin de disparaître. Si la situation délicate des régions périphériques permet de s'attendre à une dégradation de l'égalité dans le par-

tage des ressources, la situation n'est pas si différente à l'intérieur des centres métropolitains où dualisation et exclusion sont en train de remodeler les figures classiques de la stratification.

5 Mobilités : origines et destinations

5.1 Introduction : mobilité intergénérationnelle

L'étude de la mobilité sociale compte parmi les champs constitués les plus anciens de la sociologie. Située au cœur de la réflexion sur la stratification sociale, la mobilité sociale impose une analyse dynamique de celle-ci. La problématique qu'elle soulève renvoie aux canaux et aux barrières affectant les parcours individuels, que ce soit au niveau de l'acquisition personnelle d'un capital, ou en terme intergénérationnel, de son héritage.

Le concept de mobilité sociale pose fondamentalement la question de la liberté de mouvement dans la structure sociale. L'enjeu est de taille et peut être résumé par le conflit entre deux valeurs : la liberté et l'égalité (Cuin 1993). La société est-elle une structure ouverte garantissant une égalité des chances qui donne à chacun la possibilité d'accéder à la réussite sociale ? ou au contraire l'ordre social obéit-il à une ou plusieurs logiques structurelles qui conditionnent les possibilités de mouvement et les aspirations des individus ?

Conflit idéologique, cette vaste question traverse la sociologie de la mobilité sociale, de ses prémices avec les travaux de l'École de Chicago sur le sous-prolétariat urbain, jusqu'aux travaux contemporains de Wright ou Bourdieu, pour ne citer que ces deux exemples.

L'étude de la mobilité sociale se base sur quelques concepts-clé auxquels nous ferons appel pour nos analyses, dont le développement et la formulation sous forme de postulat, voire de paradigme découlent de la vaste controverse qui anime le débat scientifique sur ces questions.

1. *Les mobilités structurelle et pure*. Sorokin (1927) distingue pour la première fois deux types de mobilité sociale : la mobilité structurelle et la mobilité pure (ou nette, ou de circulation). Cette distinction suppose «qu'indépendamment des changements structurels affectant la répartition relative des statuts dans les strates sociales (la mobilité structurelle), des possibilités de mobilité sociale ne res-

sortissent qu'aux conditions dans lesquelles un système social permet une certaine égalité des chances (...)» (Cuin 1993 : 75).

2. *La fluidité sociale*. Cette notion renvoie à la liberté de mouvement dans la structure sociale. Une société fluide est totalement libre de barrières à la mobilité sociale, dès lors celle-ci est le résultat des conduites individuelles. Dans ce cas la mobilité est exclusivement pure, position soutenue notamment par Blau et Duncan (1967) à propos des Etats-Unis.
3. *La reproduction sociale*. Ce concept, beaucoup utilisé par Bourdieu pour l'étude de la société française, prend le contre-pied de celui de fluidité et vise à mettre en évidence la composante héréditaire de la transmission des positions sociales.

Dans le cadre défini par ce débat et à l'aide des outils conceptuels évoqués, les chapitres 5 et 6 consacrés à la mobilité sociale visent à répondre à une interrogation de base : dans quelle mesure l'inégalité sociale induit-elle des classes ? Ou pour reprendre les termes qui viennent d'être définis, quel est le niveau d'ouverture de la société helvétique et le cas échéant, où se situent les barrières à la mobilité sociale ? Le chapitre 5 se concentrera sur l'étude des régimes de mobilité, tandis que le chapitre 6 concernera les parcours individuels.

Cette question générale nous amènera à nous poser trois interrogations plus précises : est-ce que les éventuelles barrières à la mobilité sont semblables en Suisse et dans d'autres pays ? Les barrières éventuelles fonctionnent-elles de la même manière pour les hommes et pour les femmes ? De même ces barrières sont-elles comparables pour ceux qui ont connu une migration ou pour les autochtones, ou encore suivant le contexte spatial ?

En accord avec cet objectif, nous accorderons une attention toute particulière à une série de facteurs :

- Evoquer les déterminants sociaux et les aspirations individuelles implique de tenir compte des changements survenus dans la structure sociale. En effet, certains changements de position sont liés à des modifications dans la distribution des positions sociales, tandis que d'autres sont analysés en termes de parcours individuels.
- Aborder la mobilité sociale implique de disposer d'indicateurs de position dans la structure sociale. L'analyse réalisée dans les chapitres précédents a insisté sur la multidimensionalité de la position

sociale. De même, notre approche de la mobilité est basée sur trois dimensions : la formation, la position hiérarchique et la propriété des moyens de production. Tout au long de l'analyse, nous partirons du principe que ces trois indicateurs forment, suivant la manière dont on les considère, un système de ressources ou de barrières à la mobilité qu'il s'agit de décrire et de comprendre avant de les recombinaisonner dans des indicateurs globaux de catégorie socioprofessionnelle.

- Etudier la mobilité suppose ne pas se borner à commenter des tables de mobilités globales et des constructions réalisées sur leur base. Il s'agit au contraire de tenir compte de la complexité des structures et d'intégrer des analyses portant sur des groupes susceptibles d'avoir des chemins de mobilité spécifiques. C'est ainsi que nous mènerons des investigations particulières concernant la mobilité sociale selon le sexe et en fonction de l'expérience de migration.

5.2 Entrées et sorties de la vie active : logique d'analyse et sous-échantillons

Dans la mesure où l'étude de la mobilité sociale se base sur la profession exercée, son analyse suppose que les individus exercent une activité correspondant aux temps de référence proposés par l'enquête, or les répondants n'ont pas forcément un parcours professionnel continu depuis la fin de leur formation. L'étude et la discussion de différentes combinaisons d'activité dans la carrière professionnelle constitue un préalable indispensable avant d'aborder la mobilité sociale proprement dite.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 1214 personnes (60%) ont un emploi au moment de l'interview et nous ont donné suffisamment d'informations pour que nous soyons en mesure des les situer socialement ; pour 1'565 répondants (78%), il en était de même à 25 ans¹ et pour 588 (29%), l'information est également disponible à 45 ans². Le

¹ entre 23 et 27 ans si la personne était inactive à 25 ans.

² entre 43 et 47 ans si la personne était inactive à 45 ans.

tableau se complique cependant avec les entrées et les sorties de la vie active (tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Entrées et sorties de la vie professionnelle entre 25 ans et actuellement (nombre de répondants)

à 25 ans	actuellement	
	non actif	actif
non actif	316	132
actif	483	1082

Le tableau 5.1 qui présente les entrées et sorties de la vie professionnelle entre 25 ans et actuellement permet de constater que environ 30% des personnes actives à 25 ans ne l'étaient plus au moment de l'enquête et, inversement, le 30% des personnes non actives à 25 ans l'étaient au moment de l'enquête. Le tableau 5.2 présente la même analyse pour la période comprise entre 25 et 45 ans et permet donc un contrôle de l'âge.³ Il montre que 2/3 des non actifs à 45 ans étaient actifs à 25 ans et que 84.4% des actifs à 45 ans l'étaient déjà à 25 ans.

Tableau 5.2 : Entrées et sorties de la vie active entre 25 et 45 ans (nombre de répondants)

à 25 ans	à 45 ans		moins de 43 ans
	non actif	actif	
non actif	119	92	238
actif	235	496	833

Ces deux premiers tableaux, s'ils montrent des fréquences importantes d'entrée et de sortie de la vie professionnelle au cours de la carrière, sont établis indépendamment du genre, variable que l'on peut supposer être fortement associée aux interruptions de carrière. Cette hypothèse se trouve confirmée par le tableau 6.14 dans le chapitre 6, qui présente par genre les combinaisons d'entrées et de sorties de la vie active que permet le schéma adopté dans le questionnaire. Ce tableau montre sans surprise que les femmes sont nettement plus nombreuses à mener des carrières professionnelles discontinues.

³ Toutes les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 45 ans sont éliminées ce qui permet de reconstituer des parcours professionnels effectifs entre 25 et 45 ans.

L'analyse des mobilités sociales sera menée en fonction de deux classifications qui possèdent, chacune, des propriétés distinctes. Comme on l'a vu dans le chapitre 2, les catégories socioprofessionnelles suisses décrivent bien la réalité locale et forment un système équilibré. A l'inverse, les travaux de Wright (Western et Wright 1992) permettent d'inclure explicitement l'impact de diverses variables considérées comme des canaux ou des «barrières» à la mobilité. Nous utiliserons ici les catégories suisses pour donner un aperçu de la mobilité sociale intergénérationnelle en Suisse tandis que la classification de Wright nous sera utile pour situer le contexte helvétique au niveau international.

Nous aborderons la mobilité intergénérationnelle sous un angle double : d'une part entre le responsable du ménage parental et le répondant, du point de vue de leur position actuelle, pour avoir un reflet des conditions qui régissent la société actuelle, et d'autre part, entre le responsable du ménage lorsqu'il avait environ 45 ans et le répondant au même âge, afin d'exclure l'effet d'âge intervenant dans la mobilité intergénérationnelle, ce qui devrait donner une idée plus précise des mécanismes qui la régissent. Dans le premier cas, nous pourrions analyser les réponses des 1'214 personnes de l'échantillon total ayant exercé une activité professionnelle ; dans le second cas, ce nombre est limité aux 588 individus ayant plus de 45 ans.

Pour repérer les parcours intragénérationnels, nous baserons donc nos analyses sur trois «moments» : la position sociale du responsable du ménage parental à 45 ans, la position sociale du répondant à 25 ans et la position sociale du répondant à 45 ans. Si ce dispositif n'est pas parfait pour saisir des carrières professionnelles dans la mesure où il n'est pas véritablement biographique, il permet néanmoins d'esquisser les mouvements effectués par nos répondants. Nous discuterons celui-ci plus en détails en introduction aux analyses des parcours individuels.

L'ensemble des analyses porteront aussi bien sur le niveau d'éducation, la propriété des moyens de production, que sur la position hiérarchique des répondants dans leur activité professionnelle. Cela suppose que la position sociale s'exprime avant tout par rapport à la situation dans le monde du travail. Actuellement, bon nombre d'analystes relativisent une telle conception en faisant passer au premier plan les catégorisations d'âge ou de sexe. Nous reviendrons plus loin dans ce livre sur l'importance de ces typifications.

5.3 Mobilités intergénérationnelles : questions de méthode pour une approche globale

Position de départ, position d'arrivée, rien de plus classique a priori qu'un tableau de mobilité. Nombre de méthodes différentes ont été utilisées pour décrire de telles données. En première analyse, rien ne saurait remplacer un examen détaillé des chiffres eux-mêmes avant de recourir à des méthodes plus sophistiquées. Nous ne saurions cependant nous en contenter, ne serait-ce que pour être en mesure d'entrer dans le débat de la distinction entre mobilité pure et mobilité structurelle.

Au delà de l'examen des tables de mobilité elle-mêmes, ou d'une représentation graphique des liaisons qu'elles peuvent contenir, les modèles loglinéaires se sont imposés comme méthodologie standard pour modéliser les différentes formes de mobilité.

Rappelons avec Hout (1985) que l'idée de base est de parvenir à ajuster un modèle tel que l'écart entre les fréquences attendues sous cette hypothèse et les fréquences observées ne soit plus significatif au sens statistique du terme. Un des modèles les plus simples que l'on puisse imaginer est sans doute le modèle d'indépendance : les informations marginales suffisent alors pour prédire le contenu de la table de mobilité. Inutile de dire que ce modèle est très rarement acceptable pour décrire la mobilité dans nos sociétés. Une variante, conceptuellement intéressante, se trouve dans le modèle de quasi indépendance : si l'on fait exception de la stricte immobilité (les cases de la diagonale) le reste de la table doit obéir à l'indépendance. Là aussi, rares sont les exemples de société qui peuvent se décrire à partir d'un tel modèle. En fait, une variante, souvent adaptée, possède des propriétés intéressantes : la quasi-symétrie. Elle postule, que, hormis la diagonale et l'adaptation aux variations structurelles, les coefficients qui régissent la mobilité ascendante sont équivalents à ceux qui définissent la mobilité descendante.

L'intérêt de cette démarche est aussi de proposer une décomposition de la mobilité entre une part structurelle et une part nette, excluant l'effet des transformations structurelles. Une telle décomposition apparaît en effet comme une des choses les plus difficiles à traiter de manière adéquate dans l'analyse de la mobilité (Sobel 1983, Sobel et al. 1985). La difficulté se situe ici à plusieurs niveaux.

- D'un point de vue conceptuel, que veut dire mobilité structurelle ? S'agit-il de la mobilité des individus qui doivent s'adapter aux changements intervenants dans le marché du travail ou de la description d'une caractéristique globale propre à une société ?
- D'un point de vue méthodologique, comment exprimer cette décomposition ? Si la plupart des auteurs s'accordent pour critiquer la conceptualisation de Yasuda (1964), il n'y a pas pour autant de décomposition canonique, universellement acceptée. En fait, la plupart des auteurs réfléchissent à cette notion aujourd'hui en la mettant en œuvre par le biais d'une confrontation avec un modèle de référence.

Nous suivrons d'abord ici la proposition de Sobel et al. (1985) qui estime que la symétrie (ou la quasi-symétrie) constitue une condition nécessaire pour une décomposition de ce type. En effet, dans ce cas, la mobilité totale peut s'exprimer comme la somme des mobilités structurelles et de circulation, tandis qu'un modèle asymétrique implique l'inclusion d'un terme supplémentaire. Le modèle peut alors s'écrire comme étant le produit (ou la somme si l'on raisonne à partir des logarithmes) de coefficients relevant de l'un ou de l'autre effet.

Pratiquement, si ces conditions d'utilisation sont remplies, ce modèle implique de considérer deux ensembles de coefficients. La mobilité structurelle peut se définir comme le rapport entre les fréquences attendues de cases symétriques ($F_{ij}/F_{ji}=a_j/a_i$). Quant à l'échange ou mobilité de circulation, il peut se définir comme la moyenne géométrique de deux «odds»⁴ : celui du déplacement de i à j par rapport à la probabilité de la stabilité (F_{ij}/F_{ii}) et celui du déplacement de j à i par rapport à la stabilité (F_{ij}/F_{jj}).

La comparaison dans le temps demande, d'une manière ou d'une autre, de disposer d'une base de référence pour évaluer si la société considérée évolue vers davantage de justice sociale où si la reproduction tend à s'accroître. D'un point de vue méthodologique, il importe encore une fois de savoir si les conditions de mobilité se sont modifiées ou non, et si oui, si elles ne sont que fonction des changements structurels ou si les conditions de mobilité se sont elles-mêmes modifiées. Posée ainsi, cette problématique fait clairement référence aux calculs des «odds ratios» en réfléchissant aux probabilités de chan-

⁴ En français, le terme «odds» est généralement traduit par «rapport des chances».

gement, en tenant compte de l'effet des marginales. Ce modèle, très simple, est fréquemment utilisé, notamment par Goldthorpe et Portocarero (1981) à propos de la France.

Ceci dit, une comparaison des variations demande aussi de confronter les résultats individuels à une valeur de référence, ce que d'aucuns appellent un «système de justice» (Heeb 1995). Dans ce contexte, la mobilité structurelle peut être définie à partir du rapport entre les fréquences attendues sous un tel modèle et la mobilité nette par la somme des rapports entre les fréquences observées et attendues de chacune des deux périodes.⁵

5.4 Mobilité pure et mobilité structurelle

5.4.1 Mobilité intergénérationnelle en terme de niveau d'éducation

Les analyses par cohortes présentées au chapitre 4 laissent supposer de très fortes transformations structurelles dans les systèmes de formation et donc une importante mobilité, tant générale que structurelle. L'examen du tableau 5.3, qui présente une table de mobilité intergénérationnelle sur la formation, impose un certain nombre de remarques :

- le taux de reproduction s'établit aux alentours de 40% (751 cas sur 1869). Ce chiffre est tout à la fois élevé et moins important que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. En effet, il se prête à deux lectures. D'une part, plus de la moitié des répondants ont un niveau de formation plus élevé que leur parents. En l'espace d'une génération, cela correspond, comme on l'a vu, à des modifications sociales considérables. D'autre part, les deux cinquièmes des répondants ont une formation de niveau identique à celle de leurs parents, signe d'une importante stabilité sociale.

⁵ Plus précisément, comme dans la plupart des situations rencontrées dans l'utilisation des modèles loglinéaires, il s'agit des logarithmes des rapports des fréquences.

- Le tableau 5.3 montre que l'essentiel de la mobilité sociale intergénérationnelle sur la formation est ascendante, mais largement limitée aux catégories connexes. Relevons cependant une exception notable à cette tendance : les fils et filles de diplômés d'une école professionnelle supérieure ont réalisé dans des proportions similaires un diplôme universitaire (24%) ou un apprentissage (22%), c'est à dire à une probabilité de mobilité essentiellement descendante. Un tel constat ne dit cependant rien sur la valeur relative des diplômes et donc sur une véritable mobilité sociale. La structure des diplômes a changé et seul un «effet d'ascenseur» général

Tableau 5.3 : Niveau de formation du responsable du ménage parental et du répondant

parent	répondant					total (N)
	primaire	secondaire	apprentissage	école professionnelle	université	
primaire	37.2	17.7	25.7	15.0	4.3	100.0 (444)
secondaire	5.2	29.5	35.2	24.8	5.3	100.0 (289)
apprentissage	8.4	9.3	42.2	31.6	8.5	100.0 (628)
école prof. supérieure	0.9	7.5	22.3	45.0	24.2	100.0 (348)
université	0.0	1.4	12.4	37.2	49.0	100.0 (161)
total	12.6	13.4	30.9	29.6	13.4	100.0 (1869)

sur le niveau de formation peut être observé. Rien n'indique en revanche qu'il n'y ait pas eu parallèlement une dévalorisation des titres.

- Cette table de mobilité permet par ailleurs de constater une très forte cristallisation sur les extrêmes. Celle-ci est observable en comparant les ratios entre fréquences observée dans la diagonale et marginales correspondantes. Ce résultat n'a rien de nouveau par rapport aux constats maintes fois réalisés par des sociologues sur des tables de mobilité sociale relatives à la formation ou aux catégories socioprofessionnelles (Ferréol 1995). Il n'en demeure pas moins que ce résultat est très important par rapport au processus d'exclusion observé aujourd'hui et l'équilibre social global. Une telle cristallisation peut ouvrir la porte à une société à deux vitesses dès lors que la conjoncture se montre un peu plus difficile. Elle montre une forte rigidité aux deux extrêmes de la hiérarchie,

rigidité qui vient d'une part étayer l'hypothèse de processus d'exclusion très forts sur la formation au bas de l'échelle sociale, d'autre part attester d'une reproduction sociale importante des élites.

Ce tableau ne se laisse pas réduire à un modèle symétrique, voire même quasi-symétrique.⁶ Ceci s'explique par l'effet d'ascenseur que nous venons de souligner, mais nous empêche d'utiliser une décomposition classique entre mobilité structurelle et de circulation.⁷

Comment décrire l'évolution temporelle ? En suivant les propositions de Goldthorpe et Portocarero (1981), on peut d'abord tester un modèle qui prend en compte l'effet du temps et des changements des marginales, mais sans interaction de troisième ordre. Un tel modèle suppose que les probabilités de mobilité, compte tenu des structures en vigueur, ne changent pas fondamentalement. Globalement, un tel modèle peut effectivement être accepté. En d'autres termes, on ne peut affirmer, de façon générale, que la mobilité, ou la «viscosité» sociale, a subi des changements au cours de la période considérée. En d'autres termes encore, «l'effet d'ascenseur» tel que nous l'avons observé en analyse intergénérationnelle pour la formation, n'a pas changé les probabilités relatives de passer d'un niveau de formation à l'autre.

Ceci dit, il est possible, dans le cadre d'un tel modèle, d'essayer de préciser les rapports entre mobilité de circulation et mobilité structurelle pour chacune des périodes :

Une telle analyse permet de constater que la mobilité structurelle ne s'avère pas être d'une ampleur similaire pour l'ensemble des périodes ; les deux premières périodes (avant 1930 et 1930-1940) sont marquées par une mobilité structurelle comparable ; par contre ce type de mobilité augmente dans la période suivante, qui correspond aux an-

⁶ Symétrie, L2 de 288.62 et 10 ddl (degrés de liberté), totalement significatif et, quasi-symétrie 26.434 et 6 ddl, totalement significatif.

⁷ Si on voulait quand même utiliser cette méthodologie, on s'apercevrait que les deltas, signalant la proximité une fois l'influence structurelle neutralisée, montrent d'une part, des valeurs élevées dans les cases proches de la diagonale et, d'autre part, des associations plus faibles entre formation primaire et secondaire qu'entre formation professionnelle supérieure et universitaire.

nées de naissance 1940-1950 et redescend très nettement dans la période 1950-1960.

Ces variations sont intéressantes à comparer à l'évolution de la mobilité de circulation. En effet, la mobilité nette ne varie pas en fonction de la période et du niveau de formation. De facto, la seule différence systématique que l'on peut distinguer en utilisant une agrégation sur la période consiste précisément dans le changement structurel. Si donc les conditions structurelles ont évolué, en revanche la mobilité nette n'a guère changé depuis les années vingt. Ce résultat est une première esquisse de réponse à une des questions centrales de ce chapitre : les chemins de mobilité semblent rester stables dans le cadre de structures qui se modifient.

Une analyse des tables de mobilité par cohorte confirme ce premier résultat. La dimension temporelle ne semble effectivement pas changer les probabilité de mobilité : chaque cohorte compte entre 36% et 40% d'immobiles, des variations trop faibles pour être significatives, compte tenu de la taille de l'échantillon. Seule la génération la plus âgée fait preuve d'une immobilité un peu supérieure (48%).

Cette image de stabilité globale se retrouve en reprenant des analyses détaillées. Par exemple, la probabilité de faire un apprentissage alors que le responsable du ménage parental n'a suivi que la seule instruction obligatoire se situe en moyenne autour d'une chance sur quatre. Mais deux exceptions sont notables : la génération âgée de 30 à 40 ans a une probabilité plus élevée pour ce type de mobilité ; or c'est effectivement la génération qui a pu profiter le plus des progrès constatés dans le système global de formation. A l'inverse, pour la plus jeune génération, cette proportion tombe à une chance sur huit, ce qui peut s'expliquer par la part plus grande des travailleurs étrangers peu qualifiés dans cette génération.

Autre exemple, la probabilité de faire des études universitaires, sachant que le responsable du ménage parental a accompli un apprentissage est elle aussi globalement stable, à environ une chance sur dix. La différence notable consiste dans la génération la plus âgée pour laquelle, effectivement, l'accès à l'université est plus difficile. L'époque de la deuxième guerre mondiale, au moment où cette cohorte était en âge d'engager des études universitaires, explique sans doute ce résultat.

5.4.2 Mobilité intergénérationnelle selon la position hiérarchique et la propriété des moyens de production

Le tableau 5.4 présente une analyse croisée de la position hiérarchique du responsable du ménage parental et du répondant. Il amène quelques remarques générales.

- Notons tout d'abord qu'environ 40% des répondants (593 sur 1496) se trouvent dans une position hiérarchique similaire à celle de leur parents. Cette stabilité peut être qualifiée de forte, si l'on pense à l'extraordinaire transformation structurelle qui a accompagné ces cinquante dernières années.
- Contrairement à la formation, nous ne constatons pas ici «d'effet d'ascenseur». Ceci résulte bien sûr partiellement de l'absence d'ordonnancement entre les catégories utilisées ici : on ne peut établir entre indépendants et directeurs la même échelle qu'entre non-qualifiés et universitaires. Néanmoins, en principe, les passages se font entre cases voisines et, à une exception près, de manière assez symétrique.

Tableau 5.4 : Position hiérarchique du responsable du ménage parental et du répondant

parent	répondant				total (N)
	direction	encadrement	exécution	indépendant	
direction	21.2	26.2	42.9	9.6	100.0 (125)
encadrement	7.9	30.9	53.3	7.9	100.0 (197)
exécution	5.4	19.4	67.8	7.4	100.0 (606)
indépendant	7.3	17.0	57.5	18.2	100.0 (519)
total	7.8	20.7	60.0	11.5	100.0 (1446)

- Nous constatons également que le taux de reproduction des indépendants est faible. Ce résultat ne surprend guère étant donné la forte diminution du nombre des indépendants entre la génération des parents et celle du répondant. Il est par contre plus intéressant de relever que les enfants d'indépendants se retrouvent généralement dans des positions exécutantes, à savoir dans des positions hiérarchiquement moins élevées que celle de leurs parents.
- Comme pour la formation, nous constatons une forte cristallisation aux deux positions extrêmes, qui peut être observée, comme pour

la formation, sur la base d'une comparaison des ratios entre fréquences observé dans la diagonale et marginales correspondantes.

Le modèle symétrique le plus simple répond à une hypothèse d'indépendance : la situation des parents n'influence pas de manière significative la position sociale des enfants. Inutile de dire que ce modèle n'est pas conceptuellement pertinent. Le deuxième modèle suppose de décomposer la mobilité entre la reproduction d'une part, et des variations aléatoires d'autre part. Là aussi, ce modèle, dit «diagonal», est refusé. Finalement, seul le modèle de «quasi-symétrie» est acceptable⁸.

L'application de modèles loglinéaires à la table 5.4 amène à retenir la quasi-symétrie. Ceci nous autorise donc à engager une étude différenciée des mobilités pure et structurelle. Le tableau 5.5 présente les coefficients obtenus par cette décomposition. Il permet d'observer une tendance à la mobilité structurelle descendante pour les indépendants. Celle-ci est observable à travers les valeurs des rapports des indices alpha, particulièrement faibles, et renvoyant donc à des chances de mobilité ascendante faibles. A l'inverse, la mobilité structurelle ressort comme ascendante lorsque l'analyse porte sur les catégories de salariés. Si ce résultat d'ensemble n'a rien d'étonnant au vu des transformations structurelles que nous avons déjà discutées, il est intéressant d'observer que si l'on interprète les valeurs des deltas comme des indicateurs de la mobilité pure, on remarque une association très forte entre les tâches d'exécution et les petits indépendants et entre les tâches dirigeantes et celles d'encadrement.

⁸ L2 de 292.87 et 6 ddl pour la symétrie, totalement significatif; L2=1.17 et 3 ddl pour la quasi-symétrie, modèle acceptable (signification à 0.76).

Tableau 5.5 Coefficient de mobilité structurelle et de circulation
(α_j/α_i en dessous de la diagonale, δ_{ij} en dessus)

répondant	parent			
	direction	encadrement	exécution	indépendant
direction		0.570	0.403	0.421
encadrement	1.967		0.703	0.459
exécution	1.794	0.913		0.604
indépendant	0.293	0.149	0.143	

Ces quelques observations montrent une polarisation relative entre les exécutants et les indépendants d'un côté et les dirigeants et les encadrants de l'autre, dans un contexte structurel marqué par une très forte diminution du nombre des indépendants. Plus explicitement, cela confirme que les enfants d'indépendants se retrouvent essentiellement dans des positions d'exécutions lorsqu'ils n'ont pas l'opportunité de reprendre l'activité de leurs parents. Ils sont les «perdants» d'une évolution structurelle marquée par un contrôle croissant des moyens de production.

Une analyse croisée par cohorte entre la position hiérarchique du responsable du ménage parental et celle du répondant permet de compléter ces constats en montrant que la proportion d'immobiles oscille entre 36 et 42% sans que l'on puisse distinguer de tendance nette. Cette stabilité ne doit pourtant pas masquer quelques changements entre les différentes cohortes :

- Le taux de reproduction des indépendants diminue régulièrement d'une période à l'autre. Même s'il y a un effet d'âge, cette diminution se retrouve dans les comparaisons entre toutes les cohortes. Le passage se fait de plus en plus des indépendants vers les tâches d'exécution, ce qui rejoint les interprétations déjà développées.
- Direction et encadrement sont des catégories qui se rapprochent l'une de l'autre de plus en plus en terme de mobilité. Ceci peut être lié aussi bien à la formulation de la question⁹ qu'à une différence intrinsèque de statut. Il faut cependant noter que l'écart ou la distance entre ces deux catégories est plus forte pour les cohortes les plus âgées que pour les plus jeunes, ce qui tend à soutenir

⁹ «Est-ce que vous av(i)ez une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution?».

l'hypothèse d'une évolution d'une structure très hiérarchisée, où ces deux positions sont assez clairement différenciés, à une structure plus souple, mêlant tâches de conseil et responsabilités de gestion, où la distinction entre direction et encadrement devient plus difficile.

5.4.3 Mobilité intergénérationnelle selon les catégories socioprofessionnelles suisses

a) Du responsable du ménage parental à la situation actuelle du répondant

La première analyse présentée ici est relativement classique dans son approche dans la mesure où l'on compare la situation du responsable du ménage à un âge donné au répondant dans sa situation actuelle. Contrairement à d'autres enquêtes, nous utilisons ici aussi bien les données relatives aux hommes qu'aux femmes car nous considérons ici l'implication dans le monde du travail comme un critère décisif.

Tableau 5.6 : Table de mobilité : CSP du responsable du ménage parental et du répondant au moment de l'enquête

parent	répondant							total (N)
	dir, prof. lib.	indép.	cadres sup.	interm.	empl. qual.	ouv. qual.	non qual.	
dirigeants	6.9	6.8	31.0	29.6	11.8	13.8	0.0	100.0 (28)
indépendants	2.7	15.4	5.6	20.1	20.5	11.2	24.4	100.0 (308)
cadres sup.	3.7	8.1	34.3	23.4	21.5	6.6	2.3	100.0 (74)
intermédiaires	3.6	9.5	16.5	28.2	27.3	6.9	7.9	100.0 (102)
employés qual.	0.8	8.0	8.9	18.7	27.9	13.9	21.7	100.0 (151)
ouvriers qual.	4.0	9.5	6.5	21.8	32.5	17.6	8.1	100.0 (148)
non qualifiés	0.5	5.5	2.5	10.5	21.1	14.4	45.6	100.0 (191)
ensemble	2.4	10.1	9.6	19.6	24.0	12.5	21.6	100.0 (1001)

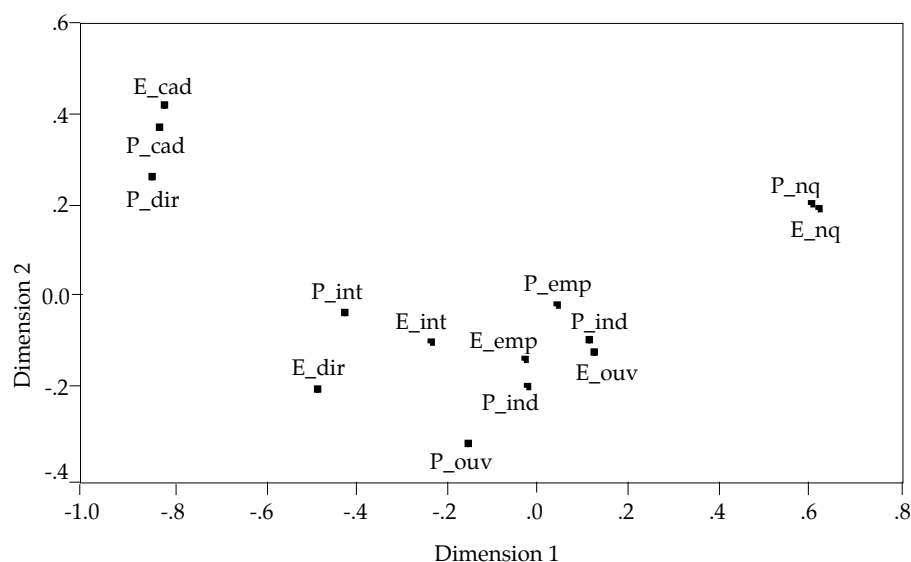
Indépendamment des analyses subséquentes que nous serons amenés à effectuer, la table de mobilité fournit les données de base de nos interprétations. Elle montre à nouveau, avec plus de nuances, la transformation survenue entre la génération des parents et celles des personnes interrogées dans notre enquête, à savoir une formidable diminution du nombre des indépendants, une augmentation du niveau de formation et le déclin des activités manuelles ou profit de professions non-manuelles (tableau 5.6).

L'examen de cette table de mobilité laisse apparaître deux «zones» : dans certaines parties de la table la reproduction est forte, dans d'autres le mouvement l'emporte. Les enfants d'indépendants ont des destinations très diverses en termes de catégories socioprofessionnelles et plutôt peu élevées, ce qui illustre à la fois l'impact de transformations structurelles et l'extrême hétérogénéité de cette catégorie. De même, nous observons une certaine fluidité entre ouvriers et employés qualifiés et entre employés qualifiés et intermédiaires. À l'inverse, certaines catégories montrent une importante reproduction. Ainsi près de la moitié des fils/filles de travailleurs non qualifiés se retrouvent-ils dans cette même catégorie alors qu'ils ne représentent

qu'un cinquième de la population. De même, un tiers des professions intellectuelles et d'encadrement s'y retrouvent alors qu'il ne s'agit que d'un dixième de la population.

Mentionnons enfin que le taux d'immobilité global se trouve être comparable aux taux observés en Europe par Erikson et Goldthorpe (1992 : 74).

Graphique 5.1 : Représentation graphique des écarts à l'indépendance



Légende : E_ signifie enfant ; P_ signifie parent ; nq=non-qualifié ; ouv.=ouvrier qualifié ; emp.=employé qualifié ; int.=intermédiaire ; ind.=indépendant ; cad.=cadre supérieur ; dir.=dirigeant.

Finalement les liens que nous observons entre CSP permettent de faire ressortir certaines dimensions sous-jacentes à la mobilité. Si les approches dimensionnelles en la matière ne sont pas rares, nous avons retenu pour le tester la technique de l'analyse factorielle des correspondances dans la mesure où elle représente une des manières de lire un tableau de mobilité en donnant une représentation graphique des écarts à l'indépendance, qui permet de mesurer les distances entre les catégories sociales et leur évolution entre le parent et le répondant. Le graphique 5.1. présente cette analyse, qui donne une

image de la reproduction à travers les distances entre les points du plan factoriel.

Avant d'interpréter les résultats obtenus par une telle analyse, notons que deux dimensions sont nécessaires pour obtenir une représentation graphique des données, produisant inévitablement un effet dit de «fer à cheval» : les catégories se trouvent ordonnées, des professions intellectuelles aux travailleurs non qualifiés, selon une forme de U. Laissons de côté cet aspect technique pour se concentrer sur l'essentiel.

La deuxième dimension factorielle fait ressortir l'opposition classique entre cols bleus et cols blancs. Plus fondamentalement, soulignons la très grande proximité des professions intellectuelles et d'encadrement et celle des travailleurs non qualifiés. C'est dans ces catégories, où l'on constate une proximité presque parfaite dans le plan factoriel, que la reproduction est la plus forte. A contrario, la baisse du nombre des indépendants et la difficile définition des professions dirigeantes explique un éclatement relatif de ces catégories entre les positions des parents et celle des répondants.

Par ailleurs les catégories intermédiaires voient les parents des répondants situés plus près des catégories supérieures que les répondants eux-mêmes. Il en est de même pour les ouvriers. L'effet d'ascenseur constaté à propos de la formation explique certainement cette baisse relative de la position du monde de la production.

Tableau 5.7 : Adéquation des modèles loglinéaires de symétrie sur l'échantillon parent et répondant

modèle	L2	ddl	significativité
symétrie	205.49	21	0.00
symétrie améliorée	188.52	20	0.00
quasi-symétrie	26.39	15	0.03

Afin de pouvoir construire la décomposition entre mobilité pure et mobilité structurelle et donc approfondir notre analyse, nous avons testé des modèles topologiques de symétrie sur la table de mobilité 5.6. La quasi-symétrie est acceptable (tableau 5.7), ce qui permet donc d'utiliser la décomposition proposée par Sobel et al. (1985).

La décomposition entre mobilité pure et structurelle, présentée dans le tableau 5.8, reprend, en les précisant, les principaux constats réali-

sés sur la base de la table de mobilité 5.6 Ainsi, la reproduction des non-qualifiés apparaît très clairement. Pour cette catégorie, on constate une mobilité de circulation particulièrement faible, sauf pour les passages vers des catégories voisines : indépendants, employés et ouvriers. A l'inverse la mobilité de circulation s'avère forte chez les intermédiaires et les dirigeants, deux positions socioprofessionnelles dont on peut supposer qu'elles s'acquièrent en cours de carrière professionnelle. Les positions de cadre supérieur, d'employé et d'ouvrier se caractérisent par des mobilités de circulation sensiblement plus faibles et confinées aux passages vers les catégories voisines.

Tableau 5.8 : Coefficient de mobilité structurelle et de circulation pour les CSP (α_j/α_i en dessous de la diagonale, δ_{ij} en dessus)

répondant	parent						
	dir, prof. lib.	indép.	cadres sup.	interm.	empl. qual.	ouv. qual.	non qual.
dirigeants		0.466	0.801	0.735	17.840	0.455	0.038
indépendants	3.512		0.226	0.624	0.580	0.594	0.546
cadres sup.	0.573	0.163		0.616	0.449	0.273	0.071
intermédiaires	0.472	0.134	0.824		0.789	0.649	0.262
employés qual.	0.570	0.163	0.996	1.210		0.976	0.583
ouvriers qual.	1.484	0.319	1.956	2.375	1.963		0.499
non qualifiés	15.504	0.267	1.637	1.987	1.642	1.944	

La décomposition par cohorte de cette analyse met en évidence, à l'instar de ce que nous avons observé pour la formation ou la position hiérarchique, que l'évolution sociale a induit de fortes variations entre les catégories mais que les probabilités de mobilité elles-mêmes sont restées relativement constantes.

Le taux d'immobilité se situe à environ 30%, soit en-dessous de ce que nous observions pour la seule formation ou le seul statut (environ 40% dans chacun des cas). Indépendamment des effets de codification (le taux d'immobilité dépend du nombre de catégories des va-

riables étudiées), ce résultat laisse supposer un effet combiné de ces deux indicateurs de la position sociale.

L'analyse par cohorte permet de répondre aux questions sur l'évolution de la mobilité. Pour l'ensemble des cohortes, les taux d'immobilité se situent entre 25 et 30% environ. Là aussi, il n'est pas possible de trouver un «pattern» régulier au fil des années, ce qui corrobore les analyses réalisées pour le cas français par Goux et Maurin (1995). Ces données révèlent des tendances largement comparables à celles publiées par Erikson et Goldthorpe (1992 : 74) qui trouvaient des chiffres de mobiles compris, suivant les pays, entre les deux tiers et les trois quarts des répondants.¹⁰ Ces proportions restaient relativement stables au fil des générations.

¹⁰ Cette similitude de résultats est d'autant plus à souligner que la catégorisation était différente et que Erikson et Goldthorpe utilisaient la mobilité au premier emploi.

Tableau 5.9 : Table de mobilité : CSP du responsable du ménage parental et du répondant à 45 ans

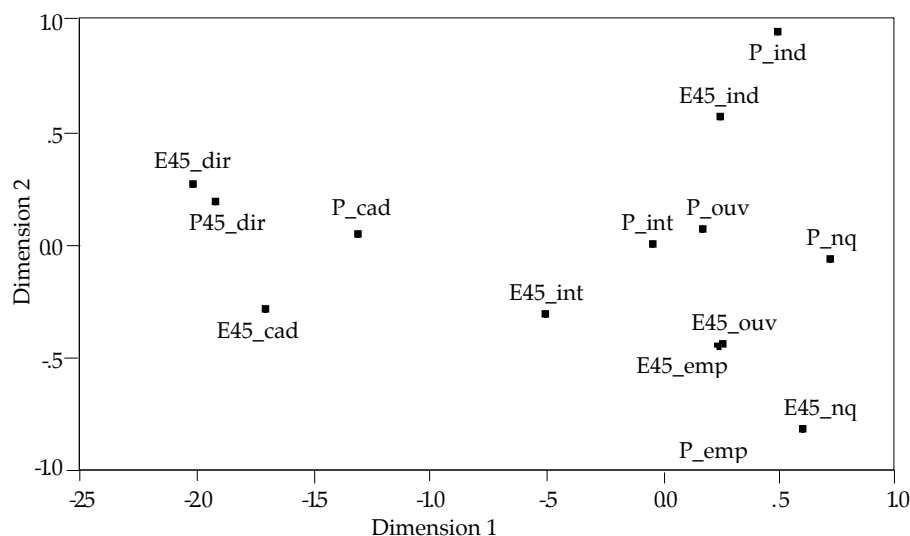
parent	répondant							total (N)
	dir, prof. lib.	indép.	cadres sup.	interm.	empl. qual.	ouvr. qual.	non qual.	
dirigeants	17.4	0.0	42.9	22.6	0.0	17.2	0.0	100.0 (14)
indépendants	1.1	26.2	10.1	20.6	11.9	11.0	19.1	100.0 (158)
cadres sup.	5.5	0.0	50.6	24.7	15.1	4.0	0.0	100.0 (25)
intermédiaires	0.0	9.9	19.9	42.7	23.0	2.2	2.2	100.0 (45)
employés qual.	0.6	6.7	5.3	26.7	24.4	20.8	15.4	100.0 (37)
ouvriers qual.	0.5	11.2	9.0	18.1	28.8	15.8	16.6	100.0 (52)
non qualifiés	1.9	9.5	3.6	12.1	35.4	6.6	31.0	100.0 (154)
total	1.8	15.4	13.5	22.6	19.7	10.7	16.2	100.0 (385)

b) Du responsable du ménage parental à la situation du répondant à 45 ans

Les résultats de l'analyse que nous venons de mener sur l'échantillon parent – répondant sont marqués par un effet d'âge car certains répondants n'ont pas terminé leur parcours de mobilité. Pour le mesurer nous avons repris l'analyse des tables de mobilité en contrôlant l'âge. Ceci permet d'étudier si les relations discutées changent en comparant la situation du responsable du ménage avec celle du répondant à 45 ans.

La comparaison des tables de mobilité 5.6 et 5.9 met à jour des variations qui méritent commentaires. Par rapport à l'analyse entre le responsable du ménage et le répondant, nous notons un accroissement du nombre des indépendants considéré au moment de l'enquête, ainsi que des cadres et des intermédiaires et à l'inverse, une diminution des ouvriers, employés et non qualifiés. Ce résultat atteste de l'existence de carrières professionnelles par les répondants.

Graphique 5.2 : Représentation graphique des écarts à l'indépendance sur l'échantillon parent – répondant à 45 ans



Légende : E_ signifie enfant ; P_ signifie parent ; nq=non-qualifié ; ouv.=ouvrier qualifié ; emp.=employé qualifié ; int.=intermédiaire ; ind.=indépendant ; cad.=cadre supérieur ; dir.=dirigeant.

L'analyse factorielle des correspondances permettant de visualiser les taux de reproduction par les distances entre catégories montre ici un profil moins «classique» que pour l'analyse réalisée sur l'échantillon complet. Les résultats sont aussi beaucoup moins nets (graphique 5.2). L'effet de fer à cheval disparaît. La dimension hiérarchique et/ou la propriété des moyens de production interviennent conjointement comme second facteur alors même que la formation reste le critère premier. L'écart que nous avons observé entre parent et répondant pour les professions dirigeantes disparaît presque totalement. Ce même écart, pour les indépendants, se fait également moins sentir que lorsque l'analyse ne contrôle pas l'âge. L'accession tardive aux tâches de direction, voire à certaines positions d'indépendants explique certainement les décalages observés.

La reproduction ressort de manière moins nette chez les non-qualifiés dans le graphique 5.2. La nationalité des répondants explique largement ce résultat. Les personnes de moins de 45 ans qui occupent des

positions de non-qualifiés sont essentiellement des étrangers, contrairement aux plus âgés, suisses dans de plus fortes proportions. D'ores et déjà, et bien que le traitement de cette question fasse l'objet du chapitre 6, nous observons des régimes de mobilité différents selon la nationalité. Au bas de l'échelle sociale, les Suisses ont davantage de chances d'ascension sociale que les immigrés.

Tableau 5.10 : Adéquation des modèles loglinéaires de symétrie sur l'échantillon parent et répondant à 45 ans

modèle	L2	ddl	Significativité
	135.01	21	0.00
	117.51	20	0.00
	16.914	15	0.32

En reprenant l'analyse topologique réalisée pour la mobilité intergénérationnelle, mais limitée à la position acquise par le répondant à 45 ans, nous constatons que le modèle quasi-symétrique est parfaitement justifié. Nous pouvons donc opérer la décomposition entre mobilité pure et structurelle. En d'autres termes, les probabilités de mobilité ascendante ou descendante peuvent être considérés comme identiques, en tenant compte du changement de répartition des CSP entre la génération des «pères» et celle des répondants. L'adéquation du modèle quasi-symétrique est bien meilleure sur le présent échantillon (comme l'atteste le L2 nettement plus faible que dans le tableau 5.7). Ce constat s'explique par la plus grande homogénéité de l'échantillon faisant l'objet de la présente analyse.

La comparaison entre les tableaux 5.8 et 5.11 (construit pour l'ensemble de l'échantillon) montre que le contrôle de l'âge ne change pas les conditions de mobilité structurelle pour les catégories les moins favorisées. Par contre, la mobilité de circulation (les coefficients δ_{ij}) sont généralement plus faibles dans ce cas. Ceci confirme une observation déjà repérée dans la table de mobilité : d'une part la mobilité pure se développe plutôt en fin de carrière professionnelle, soit précisément durant la période couverte par la présente analyse (répondants de plus de 45 ans).

Tableau 5.11 : Coefficient de mobilité structurelle et de circulation
(α_j/α_i en dessous de la diagonale, δ_{ij} en dessus)

répondant	parent						
	dir, prof. lib.	indép.	cadres sup.	interm.	empl. qual.	ouvr. qual.	non qual.
dirigeants		0.099	0.457	0.178	0.000	0.247	0.082
indépendants	2.490		0.156	0.336	0.313	0.549	0.522
cadres sup.	0.145	0.058		0.473	0.271	0.218	0.054
intermédiaires	0.190	0.076	1.31		0.762	0.360	0.193
employés qual.		0.091	1.567	1.194		1.151	0.915
ouvriers qual.	6.071	0.295	5.067	3.867	3.237		0.663
non qualifiés	12.5	0.226	3.878	2.958	2.477	2.788	

D'autre part la comparaison de ces deux tableaux montre que la mobilité circulatoire est plus différenciée sur l'échantillon parent-répondant à 45 ans. Le tableau 5.11 l'illustre en mettant en évidence de fortes imperméabilités, partiellement masquées par des effets structurels dans les tables de mobilité, sauf entre les intermédiaires, les cadres et les dirigeants, entre les indépendants, les ouvriers qualifiés et les non-qualifiés, et entre les employés qualifiés, les ouvriers qualifiés et les non-qualifiés.

5.4.4 Mobilité parent-enfant : premier bilan

Nos analyses ont produits des résultats largement comparables à ceux qui ont pu être observés dans d'autres pays. Rappelons-les ici sans davantage de commentaires :

- des probabilités de mouvement sont assez constantes alors même que les marges ont fortement changé, ce qui correspond aux analyses les plus récentes menées par Goldthorpe (1995) à propos des cas français et anglais ;
- nous constatons un effet de reproduction très net aux extrêmes de l'échelle sociale, séparé par une zone plus fluide ;

- en terme de mobilité, une proximité entre des catégories intermédiaires est observée ;
- cette proximité relie les catégories deux par deux (employés qualifiés et ouvriers qualifiés ; employés qualifiés et intermédiaires, voire intermédiaires et professions intellectuelles et d'encadrement) ;
- la formation et la position hiérarchique ressortent comme des dimensions stratégiques de la mobilité sociale ;
- nous constatons enfin que la forte diminution du nombre d'indépendants se traduit par une nette tendance à la mobilité intergénérationnelle descendante chez les fils et filles d'indépendants.

Poursuivre la réflexion dans la direction esquissée en introduction implique de mener un raisonnement sur le système éventuel de barrières qui nourrit le phénomène de la mobilité, la question centrale de l'analyse étant, rappelons-le, de mesurer le degré de fluidité sociale et de mettre en évidence l'imperméabilité entre certaines catégories sociales en terme de mobilité.

5.5 Barrières et ressources

Pour approfondir l'analyse amorcée et comparer la problématique helvétique de la mobilité sociale à celle d'autres pays, nous allons articuler la suite de l'étude autour de deux questions. La première, qui renvoie directement à la thématique générale de ce livre, vise à explorer quelles sont les dimensions stratégiques de la mobilité sociale, c'est-à-dire les ressources qui la rendent possibles. Une fois celles-ci mises en évidence, nous nous interrogerons sur leur distribution et leur accessibilité selon les origines sociales. Peut-on repérer des seuils agissant comme barrières à la mobilité ? le cas échéant à quel(s) niveau(x) se situe(nt)-il(s) ?

Sur le plan méthodologique, nous avons jusqu'à présent analysé des tables de mobilité intergénérationnelles selon différentes dimensions, d'abord par l'examen des pourcentages de mobilité versus d'immobilité, en fonction de l'origine et de la destination, puis nous avons décomposé la mobilité en «pure» et «structurelle» pour affiner

nos observations. Nous franchissons maintenant une étape de plus sur le plan du raffinement technique pour mettre en perspective nos résultats par rapport à d'autres pays occidentaux et mettre en évidence d'éventuelles barrières à la mobilité.

Cette ambition nécessite en effet de retenir comme méthodologie d'analyse le loglinéaire, qui tend à constituer un véritable espéranto méthodologique du chercheur travaillant sur la mobilité sociale. De façon à assurer des comparaisons internationales, nous avons par ailleurs choisi de travailler dans le sillage des recherches de Wright, d'une part en nous appuyant sur sa typologie des catégories socio-professionnelles (Wright3) (voir tableau 2.18), d'autre part en réalisant une analyse de la mobilité intergénérationnelle des hommes similaire à celle qu'il propose dans Western et Wright (1994), de façon à pouvoir comparer la Suisse à d'autres pays occidentaux, soit en l'occurrence les Etats-Unis, le Canada, la Norvège et la Suède.

L'opérationnalisation de ce type d'analyse basée sur le loglinéaire passe par l'adjonction au modèle de quasi-indépendance de modèles topologiques relatifs aux trois dimensions constitutives de la typologie de Wright, à savoir, la propriété des moyens de production (property), le niveau de formation (expertise) et l'autorité dans l'exercice de la profession (authority). Ces trois modèles prennent la forme suivante :

Tableau 5.12 : Dimensions topologiques opérationnalisant la typologie «Wright3»

Propriété (Property)	Expertise (Expertise)	Autorité (Authority)
2 2 1 1 1 1 1	2 2 1 2 1 2 2	1 2 1 1 2 2 2
2 2 1 1 1 1 1	2 2 1 2 1 2 2	2 1 2 2 1 1 1
1 1 2 2 2 2 2	1 1 2 1 2 2 1	1 2 1 1 2 2 2
1 1 2 2 2 2 2	2 2 1 2 1 2 2	1 2 1 1 2 2 2
1 1 2 2 2 2 2	1 1 2 1 2 1 1	2 1 2 2 1 1 1
1 1 2 2 2 2 2	2 2 2 2 2 2 2	2 1 2 2 1 1 1
1 1 2 2 2 2 2	2 2 1 2 1 2 2	2 1 2 2 1 1 1

5.5.1 Comparaison internationale

Les résultats de l'analyse de Western et Wright sont contrastés selon les pays. Les deux pays nord-américains se caractérisent par une perméabilité de la dimension «autorité dans l'exercice de la profession», une perméabilité plus faible de la formation et une imperméabilité de la propriété des moyens de productions. Les deux pays européens étudiés se caractérisent par une perméabilité plus importante de la dimension de la propriété qui est très proche de celle de la formation. Ce résultat suggère selon les auteurs que la société la plus capitaliste (la société américaine) est la moins perméable à l'accession à la propriété des moyens de production. Ce modèle (modèle 1) a un L2 de 192.2 pour 134 degrés de libertés (ddl¹¹).

Pour approfondir leur analyse dans une optique néo-marxiste, les auteurs ont ajouté à leur modèle un modèle topologique postulant que les passages entre la «working-class» et les autres catégories sociales sont spécifiques. Ce modèle, que nous appellerons «prolétaire»¹², vise à tester s'il existe une barrière à la mobilité sociale chez les répondants dont les parents sont faiblement dotés dans les trois dimensions topologiques constitutives de la typologie de Wright (Wright3). L'adjonction de la dimension prolétaire permet de tester les barrières de mobilité entre la «working class» et les autres classes (tableau 5.13).

L'examen des paramètres associés à ce second modèle permet effectivement de constater que la barrière la plus importante se situe entre les ouvriers et les employeurs (tableaux 5.15 et 5.16). L'intégration de la variable «prolétaire» dans le modèle 2 a pour conséquence de diminuer l'impact de la formation. Nous pouvons en déduire que la barrière entre les ouvriers et les autres catégories reflète la barrière constatée au niveau de la formation. Compte tenu du fait que le modèle intégrant la variable «prolétaire» apporte un gain significatif par rapport au modèle de base (L2 162.7, ddl 129 par rapport à L2 192.2, ddl 134) les auteurs sont amenés à l'accepter.

¹¹ ddl signifie «degrés de libertés»

¹² En référence aux travaux de Marx, car sa construction isole les personnes peu dotées selon les trois dimensions étudiées. Dans l'article de Western et Wright (1992), cette variable se nomme «Work».

Tableau 5.13 : Dimension topologique opérationnalisant un chemin spécifique entre les «Workers» et les autres catégories

1	1	1	1	1	1	2
1	1	1	1	1	1	3
1	1	1	1	1	1	4
1	1	1	1	1	1	5
1	1	1	1	1	1	6
1	1	1	1	1	1	7
2	3	4	5	6	7	1

Qu'en est-il pour la Suisse ? Nous avons réalisé deux types d'analyses en vue de situer ce pays par rapport à ces données. Nous avons d'une part soumis la table de mobilité parent-répondant aux modèles loglinéaires topologiques, soit une méthodologie identique à celle employée par Western et Wright sur un échantillon qui n'inclut que les hommes. Nous avons d'autre part mené la même analyse sur l'échantillon responsable du ménage parental¹³ – répondant à 45 ans, ce qui limite les effectifs, mais permet en revanche de contrôler l'âge, et d'introduire quelques réflexions sur les parcours professionnels.

L'examen de l'adéquation de ces modèles (tableau 5.14) montre deux choses intéressantes pour l'analyse :

- il ressort tout d'abord que si les deux modèles sont significatifs sur les deux types d'échantillons, nous constatons en revanche des L2 assez contrastés. Le modèle de base (modèle 1) donne de meilleurs résultats sur l'échantillon parent – répondant à 45 ans, tandis que le modèle intégrant «prolétaire» (modèle 2) obtient un résultat comparable sur les deux échantillons. Ce constat s'explique par le contrôle de l'âge, qui limite l'impact sur les modèles de l'importante diminution du nombre des indépendants, les personnes les plus jeunes n'étant pas intégrées à l'analyse.
- le deuxième point qui nous paraît essentiel est le saut dans la qualité de l'adéquation entre les modèles 1 et 2. Même si ce saut s'avère surtout important pour l'échantillon parent – répondant, pour la raison qui vient d'être évoquée, il reste néanmoins appréciable pour l'autre échantillon. Cette observation est d'autant plus

¹³ Par la suite, «responsable du ménage parental» sera abrégé en «parent».

intéressante qu'elle ne peut pas être constatée de façon aussi nette sur les données présentées par Western et Wright. Cette observation tend à démontrer qu'il existe en Suisse d'importantes imperméabilités à la mobilité à partir de l'origine ouvrière. Les analyses menées précédemment montrent que ces chemins très étroits de mobilité sont fortement associés à la dimension formation.

L'examen des paramètres associés à chacun des modèles topologiques et des variables qu'ils testent permet de préciser ces observations et d'en esquisser une interprétation plus substantielle. Ainsi, l'examen comparatif des paramètres du modèle 1 (tableau 5.14) montre qu'en Suisse, la principale ressource nécessaire à une mobilité est la formation. Ceci est repérable à travers les valeurs des paramètres, proportionnelle à leur impact respectif sur les chemins de mobilité.

Tableau 5.14 : Qualité explicative comparée des modèles topologiques

échantillon suisse parent – répondant			
modèles :	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	48.910	26	0.00
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	20.093	21	0.52
échantillon suisse parent – répondant à 45 ans			
modèles :	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	36.041	26	0.09
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	19.846	21	0.53
échantillon Western et Wright Etats-Unis ; Canada ; Suède et Norvège			
modèles :	L2 ¹⁴	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	192.2	134	0.00
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	162.7	129	0.02

¹⁴ Les L2 et le nombre de degrés de libertés sont plus élevés dans les analyses menées par Western et Wright car elles intègrent les quatre pays et produisent une table dont les dimensions sont quatre fois plus généreuses que sur notre échantillon exclusivement helvétique. La division des L2 par quatre donne 48.05 pour le modèle 1 et 40.68 pour le modèle 2.

L'examen des paramètres du modèle 2 (tableau 5.15) montre qu'en Suisse l'impact de la variable topologique «prolétaire» se trouve concentré entre «Worker» et «Manager-experts» et entre «Worker» et «Indépendant». Cette observation est particulièrement intéressante car elle se démarque des résultats obtenus pour les quatre autres pays où la barrière principale se situe entre «Worker» et «Employer». Un examen des paramètres associés aux trois autres variables intégrées au modèle permet d'observer que la variable «prolétaire» limite l'impact de la formation et pouvoir décisionnel dans l'activité professionnelle, et renforce l'impact de la propriété des moyens de production. Ce constat est intéressant à plus d'un titre :

Tableau 5.15 : Paramètres comparés du modèle topologique 1 (entre parenthèses : les erreurs standardisées)

modèle 1 :	Etats-Unis	Canada	Suède	Norvège	Suisse parent-répondant	Suisse parent-répondant à 45 ans
propriété	-1.355 (.279)	-1.332 (.211)	-.674 (.345)	-.930 (.229)	.391 (.300)	.6371 (.190)
autorité	-.25 (.113)	-.41 (.091)	-.286 (.122)	-.029 (.086)	-.299 (.201)	-.2631 (.180)
expertise	-.453 (.202)	-.538 (.167)	-.902 (.265)	-.627 (.192)	.934 (.381)	.9479 (.320)

Les valeurs figurant en gras sont celles dont la valeur approche ou dépasse deux écarts-types et s'avèrent donc significatives.

- il permet premièrement de conclure que la variable «prolétaire» reprend une partie de l'effet discriminant des dimensions «propriété» et «expertise». Cela signifie qu'elles se superposent, où en d'autres termes que les fils de «workers», soit des personnes ayant atteint un niveau d'éducation n'excédant pas l'apprentissage, se retrouvent face à une imperméabilité plus importante que les autres positions sociales en ce qui concerne la formation et le pouvoir décisionnel.
- Ce constat permet également d'observer que la dimension «prolétaire» est fortement liée aux petits bourgeois. Ceci est certainement dû à l'évolution structurelle qui a entraîné la chute du nombre de petits indépendants dont les fils se sont majoritaire-

ment retrouvés dans des positions exécutantes, donc aussi dans la catégorie «workers».

- La deuxième observation en amène assez naturellement une troisième : l'analyse comparative des données de Western et Wright (1994) et de nos données pour la Suisse montre que l'interdépendance entre les positions indépendantes (dimension «propriété») et les «workers» (dimension «prolétaire») constitue une spécificité helvétique.

Tableau 5.16 : Paramètres comparés du modèle topologique 2 (entre parenthèses : les erreurs standardisées)

modèle 2 :	Etats-Unis ; Canada ; Suède ; Norvège ¹⁵	Suisse parent- répondant	Suisse parent- répondant à 45 ans
propriété	-1.049 (.156)	.484 (.373)	.711 (.289)
autorité	.177 (.093)	.0381 (.287)	- .155 (.241)
expertise	-.403 (.119)	.737 (.460)	.844 (.439)
worker-employer	-.518 (.134)	-.618 (.672)	0.177 (.583)
worker- independant	.378 (.113)	.647 (.594)	1.01 (.542)
worker-manager- expert	-.325 (.128)	-.920 (.816)	- .713 (.739)
worker-manager	.168 (.113)	-.474 (.597)	.710 (.505)
worker- professional	-.244 (.214)	-.301 (.573)	.215 (.471)

Les analyses réalisées mettent en évidence deux particularités helvétiques : d'une part l'impact très fort de la formation sur la mobilité sociale en Suisse, et d'autre part les chemins spécifiques de mobilité des fils d'indépendants. L'analyse comparée permet de situer nos analyses dans un contexte international. Ces deux observations ressortaient déjà nettement des tables de mobilité ; l'analyse loglinéaire comparative a cependant permis de les situer dans le contexte international et à nous faire prendre conscience de leur caractère spécifique. Reste à interpréter ces spécificités. Si l'impact prépondérant de la formation renvoie à une discussion sur sa signification en termes de barrière ou de ressource, que nous reprendrons dans la synthèse

¹⁵ Dans l'article de Western et Wright (1994), les quatre pays sont présentés ensemble.

des analyses, en revanche les chemins de mobilité spécifiques aux enfants d'indépendants méritent, préalablement aux interprétations, un complément d'analyse.

5.5.2 Le chemin spécifique des enfants d'indépendants

Pour approfondir l'analyse de la spécificité des chemins de mobilité des enfants d'indépendants, nous avons construit un nouveau modèle topologique qui postule une relation spécifique entre les parents indépendants et les enfants «Workers». Cette nouvelle variable, nommée «Indépendant», a été intégrée au modèle de base pour former le modèle 3 soit (Origine) + (Destination) + (Quasi-indépendance) + (Propriété) + (Autorité) + (Expertise) + (Indépendant).

Modèle reprenant partiellement la dimension «prolétaire» (voir tableau 5.17), «indépendant» permet de mesurer à quel point la bonne adéquation du modèle 2 est due au chemin de mobilité spécifique des enfants d'indépendants.

Tableau 5.17 : Dimension topologique opérationnalisant un chemin spécifique entre indépendants et «Workers»

1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	2
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1

L'adéquation de ce modèle 3 montre que le gain par rapport au modèle de base est significatif (le L2 est de 22.680 pour 25 degrés de liberté pour l'échantillon parent-répondant, il est de 33.753 pour 25 degrés de libertés sur l'échantillon père parent-répondant à 45 ans). D'emblée, nous constatons donc qu'il se rapproche du L2 obtenu à l'aide du modèle 2 intégrant «prolétaire».

L'examen des paramètres permet par ailleurs de constater que la variable «indépendant» est associée à un paramètre fort. Ce dernier est d'ailleurs plus fort sur l'échantillon parent-répondant, qui regroupe des individus d'âge plus divers que parent – répondant à 45 ans, ce

qui va dans le sens d'une interprétation structurelle de l'impact de la variable «indépendant».

La perte de la propriété des moyens de production typique des enfants d'indépendants (la dimension propriété) ne se trouve pas compensée par un gain en termes de supervision du travail d'autrui (la dimension autorité). Notons également que l'imperméabilité de la dimension formation reste très forte pour cette catégorie sociale. En clair, les enfants de petits indépendants se retrouvent dans des positions exécutantes guère valorisantes, ils apparaissent comme les perdants d'une évolution structurelle dont l'ampleur est propre à la Suisse.

Tableau 5.18 : Paramètres du modèle topologique 3 (entre parenthèses : les erreurs standardisées, valeurs significatives en gras)

modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	parent - répondant	parent - répondant à 45 ans
propriété	.468 (.304)	.696 (.195)
autorité	-.189 (.207)	-.263 (.186)
expertise	.775 (.390)	.817 (.329)
indépendant	.915 (.478)	.573 (.379)

5.5.3 Deuxième bilan : résultats et ambiguïtés de l'analyse topologique

Au terme de l'analyse loglinéaire, deux spécificités suisses apparaissent de façon saillante : l'impact prépondérant de la formation dans la mobilité sociale intergénérationnelle et le chemin de mobilité spécifique des enfants d'indépendants, que nous avons déjà mis en évidence lors de l'étude des tables de mobilité.

La force de la formation comme ressource pour une mobilité intergénérationnelle pose un problème d'interprétation dans la mesure où ce constat est polysémique. Comment en effet l'interpréter ? L'origine sociale agit-elle, comme le suggèrent Western et Wright (1994), à la manière d'une barrière à la mobilité agissant via la formation, ou au contraire la ressource constituée par la formation s'acquiert-elle de manière méritocratique ? Il y a au moins deux manières de répondre à cette question, qui ne s'excluent pas mutuellement et reprennent les grands débats sur la mobilité sociale :

- Dans une première perspective, on peut considérer que les chemins de mobilité sociale sont régulés par un équilibre entre l'efficacité sociale et l'équité. Si la mobilité s'acquiert largement par la formation, la discussion sur la formation comme ressource renvoie à la démocratisation des études : plus celle-ci sera effective, plus la formation pourra dès lors être considérée comme une ressource acquise de façon méritocratique. La plus forte reproduction aux extrêmes de la hiérarchie sociale serait alors le reflet d'aspirations individuelles. L'absence de réelle démocratisation des études que nous avons constatée au chapitre 4 à travers l'analyse par période limite la portée d'une telle interprétation.
- Dans une autre perspective, la formation comme ressource serait vecteur de fluidité dans les classes moyennes et vecteur de reproduction aux extrêmes de l'échelle sociale. Nos données militent en faveur de cette vision des choses, qui complète d'ailleurs la première interprétation proposée sur certains points. Le système de formation vu comme facteur favorisant la mobilité ou la reproduction selon l'origine implique un processus d'exclusion au bas de l'échelle sociale, et un processus de cloisonnement en haut de l'échelle sociale.

Pour étayer ces perspectives interprétatives et par ailleurs «sociologiser» des analyses loglinéaires qui peuvent paraître par trop techniques, nous allons poursuivre en développant des analyses spécifiques en fonction du genre et de la migration.

5.6 Genre et migration : deux axes cachés de la mobilité

Comme le relève Bertaux (1993), les comparaisons internationales de la mobilité sociale basées sur l'analyse loglinéaire de tables de mobilités sont souvent réductrices car elles excluent de leur perspective aussi bien les femmes que les populations immigrées et les diversités régionales. Or le genre et la migration nous semblent en effet indispensables à aborder, car ils constituent des éléments descriptifs importants de la structure sociale. Une analyse qui tient compte de ces deux variables est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans un contexte particulier :

- le développement embryonnaire de la sécurité sociale à l'intention des femmes et des familles (crèche, assurance maternité, allocations familiales), (OFS 1993c) ;
- la présence de nombreux travailleurs étrangers, notamment ceux ayant un statut de saisonnier, constitue une spécificité helvétique.

Nous abordons ces deux aspects par le biais de tables de mobilités spécifiques. Les analyses sont basées, comme les précédentes, sur les modèles loglinéaires topologiques utilisés par Western et Wright. L'échantillon retenu permet de contrôler les effets d'âge (il s'agit de l'échantillon parent – répondant à 45 ans), ce qui a pour revers de limiter la taille de l'échantillon (particulièrement pour les femmes).

5.6.1 Mobilité intergénérationnelle et genre

Dans une perspective «classique» d'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle, les femmes ne sont pas intégrées aux analyses, puisqu'on leur attribue mécaniquement la position sociale de leur mari, considéré implicitement comme le chef du ménage (Vallet 1986 ; Baxter 1994). Cette méthode est critiquable à plus d'un titre. Relevons tout d'abord, en suivant Bertaux (1993), que cette approche qui conduit à n'étudier que des tables de mobilité père-fils n'est sociologiquement guère satisfaisante, le genre étant dans notre société une des variables discriminantes principales dont l'étude permet précisément de mettre en lumière des mécanismes intéressants. Suivant Vallet (1986) et Baxter (1994), nous relèverons également que dans un couple, la tendance à la supériorité de la profession du mari s'affaiblit sous l'effet de la progression de l'activité professionnelle de la femme. Il s'agit là d'un deuxième argument de poids pour prendre en considération la mobilité des femmes dans les analyses de mobilité sociale.

Pourquoi, face à des arguments qui ne sont pas nouveaux, l'intégration des femmes dans l'étude de la mobilité sociale reste-t-elle si limitée ? Même si quelques études récentes laissent présager des changements (Vallet 1986 ; Charles et Grusky 1995), la réponse à cette question peut apparaître largement dérisoire : il s'agit bien souvent d'une question de méthodologie que l'on tente de masquer derrière quelques arguments douteux sur la primauté de la position de l'homme dans un ménage.

Le «problème» que posent les femmes en termes d'analyse de la mobilité est finalement lié à la discontinuité de leurs parcours professionnel, qui réduit fortement les effectifs des tables de mobilité à analyser et constitue donc une limite méthodologique. Nous aboutissons alors à un immense paradoxe : la mobilité des femmes est sociologiquement très intéressante car elle nous renseigne sur des aspects fondamentaux de la structure sociale, mais elle n'est guère appréhendée par les chercheurs car trop compliquée à opérationnaliser en raison, précisément, de la position professionnelle des femmes. Ce constat pose une question de fond par rapport à la recherche quantitative en sociologie : les analyses doivent-elle se limiter aux standards techniques du moment ou au contraire la technique doit-elle être au service de cadres théoriques et de problématiques fortes concernant la structure sociale ? De notre point de vue seule la seconde position est défendable.

Tableau 5.19 : Table de mobilité : CSP pour les hommes et les femmes entre le responsable du ménage parental et le répondant à 45 ans (Wright 3)

hommes	emp.	p.b.	man.ex.	man.	prof.	semip.	ouv.	total (N)
employeur	16.1	6.1	9.1	7.2	9.2	23.6	28.7	100.0 (53)
petit bourgeois	20.2	17.4	1.3	5.2	1.2	19.6	35.1	100.0 (77)
manager expert	0.0	0.0	26.3	13.2	12.4	34.9	13.2	100.0 (8)
manager	7.0	5.3	12.6	22.6	4.0	11.0	37.4	100.0 (23)
professionnel	3.0	3.0	36.6	0.0	0.0	36.6	20.7	100.0 (8)
semi-professionnel	16.8	0.0	11.4	13.5	11.7	12.4	4.0	100.0 (26)
ouvrier	5.4	3.3	1.6	10.7	5.1	18.4	55.5	100.0 (127)
total %	11.6	6.9	5.5	9.9	5.0	21.0	40.2	100.0 (323)

femmes	emp.	p.b.	man.ex.	man.	prof.	semip.	ouv.	total (N)
employeur	12.2	5.1	6.0	11.7	0.0	21.0	44.1	100.0 (36)
petit bourgeois	3.9	17.5	0.0	7.4	2.9	6.2	61.9	100.0 (36)
manager expert	0.0	25.4	0.0	0.0	25.4	49.2	0.0	100.0 (4)
manager	0.0	8.1	0.0	12.8	12.0	34.7	32.5	100.0 (9)
professionnel	0.0	0.0	0.0	0.0	51.5	48.5	0.0	100.0 (4)
semi-professionnel	5.9	3.7	0.0	0.0	11.2	20.7	58.5	100.0 (19)
ouvrier	10.1	2.2	0.0	1.3	3.5	12.6	70.3	100.0 (85)
total	8.0	6.5	1.1	4.8	5.4	16.4	57.8	100.0 (194)

Concrètement, il s'agit de déterminer dans quelle mesure les femmes sont confrontées à une plus grande imperméabilité intergénérationnelle de la dimension formation, dont nous avons pu constater qu'elle constitue, en Suisse, la dimension principale de la mobilité sociale. Cette analyse s'inscrit dans une démarche plus large qui vise à confirmer l'hypothèse d'un processus d'exclusion de la mobilité touchant des groupes sociaux plus fragiles du point de vue professionnel.

La table de mobilité parent et répondant à 45 ans en fonction du genre (tableau 5.19) nous confronte directement au problème

d'effectifs que nous venons d'évoquer : la table comprend plusieurs cases vides pour les femmes.

Tableau 5.20 : *Qualité explicative comparée des modèles topologiques pour les hommes et les femmes*

hommes	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	36.041	26	0.09
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	19.846	21	0.53
modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	33.753	25	0.11
femmes	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	37.014	26	0.07
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	29.183	21	0.11
modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	33.092	25	0.13

L'examen comparatif de ces tables montre une reproduction beaucoup plus forte chez les femmes au bas de l'échelle sociale et une tendance inverse chez les dirigeants, où la reproduction est un peu plus forte chez les hommes. Ces tables montrent aussi que la mobilité intergénérationnelle descendante est nettement plus importante chez les femmes. Notons également un fort mouvement de mobilité à partir de toutes les origines vers «workers», particulièrement chez les femmes.

Passons outre l'obstacle des effectifs pour développer par genre des analyses loglinéaires spécifiques. Les modèles 1, 2 et 3 déjà développés, ont été appliqués aux tables de mobilité «homme» et «femme». L'adéquation de ces modèles est intéressante à comparer : ils ne varient pas en fonction du genre pour les modèles 1 et 3 et s'avèrent assez différents pour le modèle 2. Nous pouvons d'ores et déjà en dé-

duire qu'il existe des spécificités entre hommes et femmes chez les «Workers» en terme de mobilité intergénérationnelle (tableau 5.20).

Tableau 5.21 : Paramètres des modèles topologiques 1, 2 et 3 pour les hommes et les femmes (entre parenthèses : les erreurs standardisées)

modèle 1 :	homme	femme
propriété	.6371 (.1896)	-.3036 (.3439)
autorité	-.2631 (.1800)	-.4151 (.2857)
expertise	.9479 (.3166)	1.571 (.5108)
modèle 2	homme	femme
propriété	.7107 (.2888)	-.2270 (.4632)
autorité	-.155 (.2414)	-.02523 (.3739)
expertise	.844 (.4385)	1.233 (.6687)
worker-employer	.1767 (.5827)	-.3984 (.800)
worker-petty-bourgeois	1.008 (.5421)	.1279 (.7186)
worker-manager-expert	-.7127 (.7387)	-.195 (32.09)
worker-manager	.7095 (.5046)	-1.447 (.8249)
worker-professional	.215 (.4712)	-.1820 (.8481)
modèle 3 :	homme	femme
propriété	.6961 (.1949)	-.1882 (.3521)
autorité	-.2631 (.1860)	-.2764 (.2916)
expertise	.8169 (.3288)	1.340 (.5252)
indépendant	.5726 (.3785)	1.036 (.5393)

L'examen des paramètres de ces trois modèles permet de poursuivre l'analyse (tableau 5.21). Le modèle 1 montre que la propriété des moyens de production ne constitue une variable significative de la mobilité intergénérationnelle que chez les hommes. Par contre la formation est associée à un paramètre fort chez les femmes.

Les paramètres du modèle 2 affinent ces observations à travers deux tendances intéressantes :

- Au niveau des paramètres associés à la variable «prolétaire», des différences en fonction du genre se font jour. La forte imperméabilité constatée chez les hommes entre «workers» et «employers» disparaît totalement chez les femmes. Par contre nous constatons que chez les femmes l'imperméabilité entre les catégo-

ries «workers» et «managers» est particulièrement prégnante. Manifestement, une analyse par genre apparaît comme indispensable.

- L'évolution des dimensions topologiques suite à l'introduction de «prolétaire» nous apprend que cette variable ne limite que très faiblement l'impact de la formation chez les hommes, au contraire des femmes, où la taille du paramètre qui lui est associé diminue sensiblement. Ceci est sans doute lié au fait que les femmes non-qualifiées sont davantage des employées (nettoyeuses, réceptionnistes), tandis que les hommes sont surtout des ouvriers (manœuvres, manutentionnaires). L'introduction de «prolétaire» nous apprend également que cette variable topologique renforce la dimension autorité chez les hommes et l'affaiblit chez les femmes.

Ces observations montrent donc, en dernière analyse, que l'impact de «prolétaire» diffère en fonction du genre : il reprend en partie l'impact de la formation et du pouvoir dans l'exercice de la profession chez les femmes. Il est difficile d'avancer plus loin les interprétations de cette tendance sans consulter les paramètres du modèle 3, qui constitue, rappelons-le, un sous-modèle du modèle 2.

Les paramètres associés au modèle 3 mettent en évidence que la variable «indépendant» a un impact très contrasté en fonction du genre. Pour les hommes elle n'est associée qu'à un paramètre de taille modeste, tandis que pour les femmes, il s'avère très fort, au point de faire disparaître l'impact du pouvoir décisionnel dans l'exercice de la profession. Cette observation permet de conclure que les filles d'indépendants se retrouvent très largement dans des positions de «workers», beaucoup plus que les fils d'indépendants.

Nous constatons donc, au terme de l'analyse des tables de mobilité et des modèles loglinéaires en fonction du genre, que les femmes se trouvent confrontées à deux imperméabilités particulièrement fortes dans leur mobilité intergénérationnelle.

- Il leur est tout d'abord beaucoup plus difficile d'accéder à des niveaux de formation élevés lorsqu'elles ne sont pas issues de milieux aisés. Compte tenu de l'impact primordial de la première formation dans la mobilité sociale en Suisse, nous en déduisons que cette barrière constitue un élément explicatif central de la forte mobilité intergénérationnelle descendante que nous constatons pour les femmes.

- Il leur est difficile de se maintenir dans la position d'indépendant. L'analyse portant uniquement sur les hommes avait déjà permis d'observer que la diminution structurelle du nombre des petits indépendants en Suisse conduisait à une forte mobilité intergénérationnelle descendante vers des positions de type «workers». L'analyse par genre permet d'observer que cette tendance est nettement plus forte chez les femmes. En d'autres termes, les filles d'indépendants ont beaucoup plus de chances de se retrouver dans des positions inférieures que les fils d'indépendants. Ceci s'explique notamment par la patrilinearité de la transmission des entreprises familiales.

5.6.2 Mobilité intergénérationnelle et migration

Etudier la mobilité intergénérationnelle en fonction de la migration est d'autant plus nécessaire que la Suisse compte un grand nombre de travailleurs étrangers aux statuts précaires. La question centrale à laquelle cette analyse veut répondre est très simple : quel est l'impact de la migration sur la mobilité sociale ?

Pour l'aborder, dans le prolongement de l'analyse contextuelle déjà présentée au chapitre 3, nous avons construit une typologie d'expérience de mobilité permettant de différencier la sédentarité, la mobilité interne à la Suisse et la migration à destination de la Suisse. Cette classification a été construite à partir de la typologie régionale, choix dicté par l'homogénéité spatiale de cette agrégation territoriale. Nous n'admettons une migration intra-helvétique que lorsque le répondant a vécu au moins une année dans une région d'un type différent. La variable construite, trichotomique, permet donc de différencier la mobilité à l'intérieur de la Suisse et la migration entre l'étranger et la Suisse. Le groupe «sédentaires» comprend 850 individus, le groupe des «migrants intra-nationaux» 739 personnes et le groupe des «migrants internationaux» 425 répondants.

Tableau 5.22 : Table de mobilité selon la migration entre le responsable du ménage parental à 45 ans et la situation du répondant à 45 ans (en % par lignes)

sédentaires	emp.	p.b.	man.ex.	man.	prof.	semip.	ouv.	total (N)
employeur	25.5	3.1	2.9	6.3	2.9	18.6	30.6	100.0 (32)
petit bourgeois	15.5	34.0	0.0	6.7	0.0	10.4	33.5	100.0 (33)
manager expert	0.0	22.0	0.0	19.5	22.0	36.6	0.0	100.0 (5)
manager	7.7	0.0	0.0	20.6	0.0	27.6	44.1	100.0 (13)
professionnel	4.3	4.3	17.1	0.0	19.3	54.9	0.0	100.0 (6)
semi-professionnel	4.9	5.5	7.7	6.0	7.3	34.1	34.5	100.0 (13)
ouvrier	6.5	2.3	1.1	9.5	4.2	12.0	64.4	100.0 (88)
total	11.0	8.6	2.0	9.0	4.1	19.0	46.2	100.1 (190)
migrants intra-nationaux	emp.	p.b.	man.ex.	man.	prof.	semip.	ouv.	total (N)
employeur	9.1	8.0	8.3	12.4	11.0	18.5	32.7	100.0 (35)
petit bourgeois	15.6	15.9	1.9	3.3	3.7	23.4	36.3	100.0 (54)
manager expert	0.0	0.0	26.1	0.0	24.5	49.5	0.0	100.0 (4)
manager	0.0	15.3	26.2	13.8	8.4	8.4	27.9	100.0 (11)
professionnel	0.0	0.0	32.7	0.0	34.6	32.7	0.0	100.0 (3)
semi-professionnel	15.0	0.0	4.8	4.8	9.6	28.9	37.1	100.0 (21)
ouvrier	7.9	3.7	1.1	5.7	2.2	20.5	59.0	100.0 (92)
total	10.0	7.5	5.0	6.3	5.8	21.8	43.7	100.0 (220)
migrants internationaux	emp.	p.b.	man.ex.	man.	prof.	semip.	ouv.	total (N)
employeur	6.9	5.7	14.2	7.7	0.0	20.1	45.3	100.0 (21)
petit bourgeois	13.2	0.0	0.0	10.1	0.0	5.3	71.4	100.0 (27)
manager expert	0.0	0.0	32.7	0.0	0.0	34.6	32.7	100.0 (3)
manager	8.1	3.1	0.0	27.4	13.7	13.7	34.0	100.0 (8)
professionnel	0.0	0.0	27.3	0.0	0.0	25.3	47.4	100.0 (3)
semi-professionnel	15.6	0.0	0.0	22.5	9.4	16.4	36.2	100.0 (11)
ouvrier	7.7	2.0	0.0	3.6	12.0	14.7	60.0	100.0 (32)

total	9.3	2.0	4.7	9.6	5.7	14.4	54.2	100.0 (106)
-------	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	-------------

Une analyse croisée entre l'indicateur de mobilité géographique et la nationalité des répondants montre que les «sédentaires» sont pour l'immense majorité des suisses d'origine (91%),¹⁶ les «migrants intranationaux» sont également presque toujours suisses d'origine (94%),¹⁷ les «migrants internationaux» sont essentiellement des étrangers ; il s'agit de 18% d'Italiens, 17% de Portugais, 14% de Yougoslaves, 7% d'Allemands, les autres groupes nationaux ne dépassant pas les 3%. 22% de ces personnes, qui sont des immigrés de la première génération puisqu'ils ont passé leur enfance dans un autre pays, ont acquis la nationalité suisse, et 10% sont suisses d'origine. Le découpage trichotomique renvoie donc de facto à une partition entre suisses et étrangers.

L'examen des tables de mobilité pour chacun de ces trois groupes (tableau 5.22) montre que d'une manière générale la migration limite les effets de reproduction aux extrêmes de l'échelle sociale. Ainsi, chez les dirigeants et les «workers», les taux de reproduction sociale intergénérationnelle sont plus forts dans le groupe des sédentaires. En l'analysant finement, ce constat met en évidence deux processus différents en terme de mobilité en fonction de la position d'origine : pour les dirigeants, la sédentarité permet d'asseoir une position comparable à celle de son père ou de sa mère, pour les personnes d'origine sociale modeste, la migration permet dans une certaine mesure d'échapper à la reproduction sociale et d'accéder à la mobilité ascendante. Derrière ces tendances, une sélection se fait jour. Les sédentaires issus d'un milieu aisé héritent d'une situation privilégiée, tandis que les migrants issus d'un milieu modeste peuvent avoir été contraints à la migration par le marché du travail.

Au niveau des cheminements, celui des enfants d'indépendants est le plus intéressant à commenter. Les sédentaires sont les seuls à hériter du statut d'indépendant de leur parent. Pour les fils et filles d'indépendants, la migration régionale intervient sans doute lorsque cet héritage n'est pas transmissible, pour des raisons structurelles ou lorsque les fratries sont trop nombreuses. Ce dernier aspect explique cer-

¹⁶ 3% ont acquis la nationalité suisse, 3% sont italiens, donc étrangers de seconde génération)

¹⁷ 3% ont acquis la nationalité suisse et 2% sont italiens.

tainement en bonne partie l'immigration d'enfants d'indépendants étrangers, qui se retrouvent presque tous en Suisse dans des positions de «workers».

Tableau 5.23 : Qualité explicative comparée des modèles topologiques selon la migration

sédentaires	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	30.894	26	0.23
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	18.905	21	0.59
modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	22.436	25	0.61
migrants intra-nationaux	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	32.915	26	0.16
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	16.438	21	0.74
modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	31.887	25	0.16
migrants internationaux	L2	ddl	Signif.
modèle 1 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise)	38.893	26	0.05
modèle 2 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (prolétaire)	28.688	21	0.12
modèle 3 : (origine) + (destination) + (quasi-indépendance) + (propriété) + (autorité) + (expertise) + (indépendant)	30.743	25	0.20

L'examen des modèles loglinéaires sur chacun de ces groupes permet de constater des variations dans l'adéquation des modèles (tableau 5.23). Pour les sédentaires, les trois variables intégrées au modèle 1 permettent déjà d'avoir un L2 assez modeste, que seul le modèle 2 intégrant la variable «prolétaire» permet de faire sensiblement baisser. Pour les personnes migrant à l'intérieur de la Suisse, le L2 du modèle 1 est moins bon et l'impact de la variable «indépendant», intégrée au modèle 3, est insignifiant. Pour les personnes ayant migré entre

l'étranger et la Suisse, nous observons que les trois variables du modèle 1 ont un pouvoir explicatif limité sur la mobilité intergénérationnelle. Même l'intégration de la variable «Indépendant» (modèle 3) et «prolétaire» (modèle 2) ne permettent qu'une petite diminution du coefficient L2. Nous pouvons d'ores et déjà en déduire que les régimes de mobilité sont spécifiques selon la migration.

Tableau 5.24 : Paramètres des modèles topologiques 1, 2, et 3 selon la migration (entre parenthèses : les erreurs standardisées)

modèle 1 :	sédentaires	migrants intranationaux	migrants internationaux
propriété	-0.0327 (.2632)	.4066 (.1865)	-2.081 (.3564)
autorité	-0.1290 (.1946)	-0.2780 (.1761)	-0.2806 (.2544)
expertise	.6819 (.3667)	.6733 (.3237)	1.2310 (.3701)
modèle 2 :	sédentaires	migrants intranationaux	migrants internationaux
propriété	.0551 (.3646)	.5735 (.2715)	.1185 (.4537)
autorité	-0.0477 (.2832)	.0832 (.2383)	.1745 (.3320)
expertise	.5525 (.5460)	.1372 (.3959)	.6468 (.5346)
worker-employer	-0.2808 (.6273)	-0.3549 (.5397)	.0127 (.7351)
worker-petty-bourgeois	.9075 (.5765)	.4252 (.4848)	1.132 (.6582)
worker-manager-expert	-0.1107 (.6844)	-0.2362 (.8362)	-0.337 (.9626)
worker-manager	.5641 (.5649)	-0.6366 (.4916)	-0.5205 (.7155)
worker-professional	.4004 (.5402)	-.7860 (.4378)	.2362 (.6468)
modèle 3 :	sédentaires	migrants intranationaux	migrants internationaux
propriété	.0630 (.2680)	.4443 (.1908)	-0.0052 (.2677)
autorité	-0.0056 (.1982)	-0.2321 (.1809)	-0.0052 (.2677)
expertise	.4396 (.3782)	.5895 (.3346)	0.8734 (.3913)
indépendant	1.0650 (.3774)	.3727 (.3673)	1.2370 (.4441)

L'analyse des paramètres associés à chacune des variables topologiques de chaque modèle permet d'affiner ces résultats (tableau 5.24). Les paramètres associés au modèle 1 montrent une barrière à la mobilité liée à la formation particulièrement forte chez les migrants internationaux. Ce résultat permet de conclure que cette catégorie de répondants suivent des chemins de mobilité très spécifiques et que leur

positionnement dans la structure d'accueil ne tient pas systématiquement compte de leurs qualifications. Bien souvent la formation des migrants internationaux ne constitue pas une ressource car l'absence de reconnaissance des diplômes limite leur possibilités d'ascension sociale.

Le modèle 2, qui intègre la variable «prolétaire» précise ce résultat. L'adjonction de cette variable a pour effet de diminuer la valeur des paramètres associés à la dimension expertise chez les migrants intra-et internationaux. Ce constat indique que l'origine sociale «prolétaire» surdétermine le parcours professionnel des migrants, indépendamment de leur formation.

Le modèle 3, qui intègre la variable «indépendant» montre que le passage entre la position d'indépendant et celle de «Worker» est très spécifique, et que cette spécificité explique une bonne partie de l'impact de la variable «prolétaire». Il permet également de confirmer que les migrants intra-nationaux ont une nette tendance à perdre leur statut d'indépendant, ce qui est congruent avec les interprétations esquissées sur la base des tables de mobilité.

Outre une confirmation des interprétations formulées à propos des tables de mobilité, l'analyse topologique selon la migration montre fondamentalement que les dimensions sociologiques intégrées au modèle 1 expliquent mieux la mobilité chez les sédentaires et les migrants intra-nationaux que chez les migrants internationaux. En particulier, cette analyse illustre l'importance considérable de l'origine sociale dans la mobilité intergénérationnelle des migrants internationaux.

5.7 Synthèse

Au terme de cette étude de la mobilité intergénérationnelle, quelques grandes tendances méritent d'être reprises sous une forme synthétique. La reproduction sociale est particulièrement présente dans nos analyses aux deux extrêmes de l'échelle sociale. Entre ces extrémités, une zone de plus grande fluidité est mise à jour. Les analyses menées par cohorte permettent d'affirmer que les régimes de mobilité n'ont guère évolué dans le temps malgré les bouleversements structurels ; tant pour la mobilité de circulation que pour le taux d'immobiles, qui se situe aux alentours de 40% et se révèle comparable aux autres pays

occidentaux. La thèse des flux de mobilité constants, défendue par Goldthorpe dans «The Constant Flux», se vérifie donc en Suisse aussi. Les mouvements intergénérationnels dans la structure sociale sont toujours de même intensité, ceci malgré une élévation générale du niveau de formation. Nous mettons ici le doigt sur un aspect central de l'ordre social : il semble exister des mécanismes autorégulateurs qui régissent les mouvements dans la structure sociale.

Les analyses montrent également que les enfants d'indépendants sont souvent les «perdants» d'une évolution structurelle qui voit cette catégorie fortement diminuer depuis le début du XX^{ème} siècle. Ces répondants se retrouvent bien souvent dans des positions exécutantes, parfois après avoir migré. La transmission intergénérationnelle des entreprises familiales suivant souvent une règle de patrilinéarité, les femmes se retrouvent plus souvent que les hommes dans une telle situation.

Trois autres éléments importants méritent d'être soulignés :

D'abord, le système suisse accorde, en comparaison internationale, une importance considérable à la formation. Dans ce sens, il se rapproche des pays germaniques où, outre le système d'apprentissage, le titre formel revêt une importance notable à tous les niveaux. Les analyses topologiques montrent que la formation est la principale ressource pour accéder à des positions élevées. Toutefois elles indiquent que le titre n'est pas acquis par le seul biais des mérites : la reproduction en matière de formation est forte aux extrêmes de la hiérarchie sociale et contrôle largement l'accès aux positions sociales dominantes. Nous avons également constaté dans nos analyses que le niveau moyen de formation s'élève progressivement, ce qui interroge sur la dévalorisation des diplômes, d'autant plus que la précarisation semble désormais toucher des positions professionnelles prestigieuses (Paugam 1996).

Deuxièmement, les différences sont nombreuses entre hommes et femmes : le modèle décrivant la mobilité masculine est plus «classique» que celui décrivant la mobilité féminine. Dans le premier, la propriété des moyens de production a davantage d'importance que dans le second, où la formation seule est prépondérante. Ce résultat illustre les difficultés d'accès à la formation pour les femmes, qui se trouve limitée aux milieux sociaux les mieux dotés en la matière.

Enfin, l'analyse en fonction de la migration permet de mettre en évidence des cheminements de mobilité spécifiques. Chez les non-migrants et les migrants intra-nationaux, les transformations structurelles affectant les indépendants constituent la particularité dominante de leurs cheminements. Les sédentaires ont tendance à hériter du statut d'indépendant tandis que les migrants intra-nationaux le perdent beaucoup plus souvent, ce qui est sans doute une des causes de leur migration. Les migrants internationaux apparaissent comme les grands perdants, leur migration ne leur permettant que très rarement d'accéder à des positions sociales plus élevées que celle de leurs parents. Généralement peu formés, ils sont notamment victimes du fait que la mobilité ascendante dépend largement du niveau d'éducation.

6 Mobilités : montées et descentes

6.1 Introduction : de l'enfance à la position actuelle

Comment les régimes de mobilités observés au chapitre 5 fonctionnent-ils au niveau des parcours professionnels individuels ? L'analyse menée dans ce chapitre a permis de repérer quelques grandes tendances, de les mettre en relation avec des données liées à l'évolution structurelle de la Suisse, puis de les inscrire dans une démarche comparative internationale. L'étude des parcours professionnels de mobilité sociale sera l'occasion de rendre compte de ces mêmes processus en se situant au niveau de l'acteur. Le chapitre 6 s'avère donc largement complémentaire du précédent ; il permettra d'approfondir des pistes interprétatives déjà esquissées.

Méthodologiquement, une analyse des parcours professionnels se heurte à deux difficultés. La première, propre à nos données, a déjà été évoquée dans l'introduction générale du chapitre 5, il s'agit de la discontinuité de l'activité professionnelle des femmes, nombreuses à interrompre leur carrière professionnelle lors de maternités. Une seconde difficulté réside dans l'appréhension des différences d'âges, ou plus précisément des positions différentes occupées par les individus dans leur parcours professionnel en fonction de leur âge. En effet, si l'on entend analyser les parcours sur la base du premier ou du second emploi et de la dernière place occupée, soit sur un parcours complet entre l'entrée dans la vie active et la retraite, la plus grande partie de l'échantillon présente des informations manquantes.

Ces aspects ont guidé nos choix méthodologiques. Ainsi l'analyse des parcours individuels de mobilité sociale que nous avons réalisée s'appuie sur trois «moments» : l'origine sociale conceptualisée par la position du responsable du ménage parental lorsque le répondant avait 15 ans, la position sociale du répondant à 25 ans, et sa position sociale à 45 ans. Ce procédé permet d'une part de limiter les pertes d'effectifs liés à l'âge et d'autre part d'intégrer l'origine sociale. Pour pallier aux biais introduits dans l'analyse par les entrées et sorties de la vie professionnelle, une intégration systématique de cette dimension nous est apparue indispensable.

Le chapitre 6 se décompose en deux parties. Dans une première partie, nous nous intéresserons aux parcours professionnels proprement dits, non seulement en termes de passage entre CSP, mais également en relation avec la formation et le statut hiérarchique. Cette analyse sera en outre complétée par une série d'investigations portant sur des groupes spécifiques : une analyse des parcours professionnels des hommes et des femmes, ainsi qu'une analyse des mobilités intragénérationnelles en fonction de la migration et du contexte spatial.

6.2 Opérationnalisation

Nous avons basé l'opérationnalisation des indicateurs de parcours professionnels sur les constructions usuelles développées dans ce domaine (Matthew Snipp 1985 ; Spaeth 1985), à une nuance près. Le plus souvent les parcours sont repérés entre le premier ou le second emploi occupé et le dernier poste du répondant, ce que nous ne pouvons faire compte tenu des raisons évoquées plus haut. Ceci limite les possibilités de comparaisons descriptives avec d'autres pays ou d'autres études. Notre opérationnalisation du parcours professionnel distingue deux types de mobilité : la mobilité verticale, qui est l'expression de l'ascension ou de la descente sociale, et la mobilité horizontale qui renvoie au changement de branche durant la carrière professionnelle. Nous n'intégrerons toutefois cette deuxième dimension que pour l'analyse du parcours entre 25 et 45 ans, sa pertinence étant limitée dans une perspective intergénérationnelle.

La construction de l'indicateur de mobilité horizontale est simplement basée sur le changement de branche dans l'activité professionnelle entre 25 et 45 ans.¹ Le postulat à l'origine de l'intégration de cette variable consiste à visualiser la mobilité selon plusieurs dimensions de manière à rendre compte des parcours professionnels dans leur complexité.

L'indicateur de mobilité verticale est un peu plus complexe à opérationnaliser. Basé sur la typologie suisse des catégories socioprofes-

¹ La liste des branches retenue pour l'analyse de la mobilité horizontale est celle utilisée dans le cadre du recensement fédéral de la population suisse de 1980, elle comprend 32 branches.

sionnelles (Joye et Schuler 1995), il distingue trois types de mouvements : descendant, stable et ascendant. Ceci suppose une hiérarchie entre les différentes catégories socioprofessionnelles ; si celle-ci est évidente dans de nombreux cas, elle est plus délicate pour les indépendants, ainsi qu'entre «ouvriers qualifiés» et «employés qualifiés». Un passage d'indépendant vers les positions de «cadre» et «d'intermédiaire» a été considéré comme une égalité de niveau, tandis que dans l'autre sens, un passage «d'intermédiaire» à «indépendant» a été considéré comme une mobilité ascendante. Concernant les ouvriers et les employés, une égalité de niveau a été considérée pour les mouvements de l'un vers l'autre (tableau 6.1).

Tableau 6.1 : *Opérationnalisation de la dimension verticale de la mobilité à partir de CSP-CH*

destination/ origine	dir., prof. lib	indép.	cadres sup.	interm.	empl. qual.	ouvr. qual.	non- qual.
dirigeants, prof. lib.	=	-	-	-	-	-	-
indépendants	+	=	=	=	-	-	-
cadres sup.	+	=	=	-	-	-	-
intermédiaires	+	+	+	=	-	-	-
employés qual.	+	+	+	+	=	=	-
ouvriers qual.	+	+	+	+	=	=	-
non-qualifiés	+	+	+	+	+	+	=

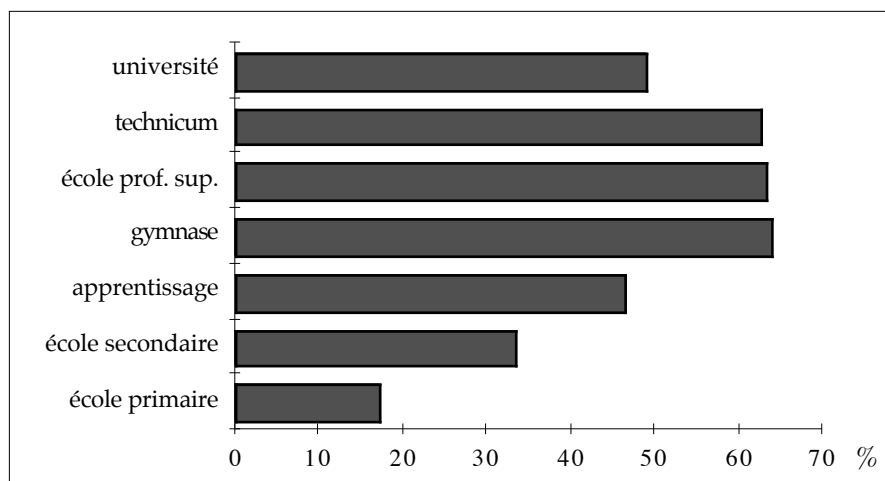
Légende : un «+» signifie une mobilité ascendante, un «-» une mobilité descendante, un «=» une absence de mobilité.

6.3 La formation continue, rattrapage ou accumulation de capital culturel ?

La formation ne s'arrête pas au seul système scolaire et d'apprentissage, la postformation, professionnelle ou générale, connaît un essor certain. Celle-ci, qu'il s'agisse de cours du soir, de stages d'entreprise, de perfectionnement ayant duré plusieurs années ou d'une formation complètement nouvelle (question 21) concerne, ou a concerné, environ la moitié de nos répondants (tous 50.5%, professionnellement actifs 53.7%). Dans le cadre de notre problématique, la postformation se présente comme une mobilité intragénérationnelle supplémentaire

par rapport à la formation initiale (qui constitue, elle aussi, un processus de mobilité ascendante, fortement institutionnalisé et régulé, à partir du début de la scolarisation). On peut alors se demander si cette postformation permet de compléter une formation lacunaire, c'est à dire qu'elle serait utilisée principalement par les personnes ayant un niveau d'éducation modeste, ou si elle renforce les inégalités en étant principalement au service de ceux qui ont déjà un fort capital scolaire.

Graphique 6.1 : *Personnes ayant suivi une postformation par niveau de formation initiale, en pour cent*



Nous observons la même corrélation positive avec le *niveau scolaire* que dans le récent microrecensement (OFS 1995b): plus on est déjà formé, plus on participe à la formation continue, à l'exception des universitaires dont le taux correspond à celui des apprentis (graphique 6.1). Quant aux CSP, ce sont les dirigeants qui participent le plus nombreux à la formation continue (75.0%). En dehors d'eux, les taux augmentent depuis les professions libérales (41.4%) d'une part, les non qualifiés de l'autre (21.5%), vers le maximum qui se trouve chez les intermédiaires (64.3%). Si on combine formation et catégories socioprofessionnelles, on s'aperçoit que les taux tendent de surcroît à être plus élevés dans la partie surqualifiée (formation supérieure à la position professionnelle) que dans la partie sous-qualifiée de la main-d'oeuvre. En d'autres termes, plus la formation est modeste compara-

tivement à la position professionnelle, moins on recourt à la postformation.

D'autres vérifications confirment le constat que la possibilité de la postformation est surtout utilisée par les personnes en position privilégiée, et peut-être aussi plus particulièrement par les "nouvelles classes moyennes", c'est à dire les professions de salariés qui occupent des rangs hiérarchiques intermédiaires, qui n'ont donc pas de fonction de direction ou de supervision importantes, mais qui ont à un titre ou un autre des tâches d'expert ou plus généralement des occupations qui nécessitent un bagage important de connaissances professionnelles. Les anglo-saxons parlent de "professionals", certains auteurs français et allemands de "travailleurs du savoir".

Deux autres constats viennent appuyer cette lecture : le recours à la formation continue est plus fréquent chez les employés du secteur *public* que dans le privé, plus fréquent aussi dans les *branches particulièrement dynamiques* des secteurs de l'industrie et des services.² Vu en fonction de la *hiérarchie* dans l'entreprise, le décalage est net entre les personnes aux tâches d'exécution (39%) et celles avec des tâches d'encadrement ou de direction (70% et 68%). Finalement, si on classe les gens selon la *nature de leur travail*, on constate un décalage également assez prononcé entre les 30% de ceux exerçant surtout un travail manuel, 55% de ceux travaillant surtout sur ou avec des relations interpersonnelles ou ayant un profil mixte, et 66% de ceux manipulant avant tout des symboles (écrire, dessiner, calculer, analyser). De tout cela se dégage l'impression que la formation complémentaire ou continue trouve sa meilleure clientèle parmi ces travailleurs du savoir pour qui les connaissances et la capacité d'analyse sont les atouts professionnels - et peut-être aussi identitaires - majeurs.

Une analyse détaillée en fonction des types de formation continue et de génération renforce cette analyse.

² Dans le détail, on pratique particulièrement peu la formation continue dans des branches comme le textile, le bois et les meubles, le papier et les matières synthétiques, le cuir, les souliers, les pierres et les terres, mais aussi dans l'hôtellerie et la restauration, et particulièrement souvent dans les arts graphiques, le métal, les banques, les assurances, l'enseignement, la culture et les loisirs.

Tableau 6.2 : *Formation continue, par niveau d'éducation et par cohorte*

	par période pour le répondant				
	1960-1970	1950-1960	1940-1950	1930-1940	avant 1930
aucune	63.1	49.0	41.2	49.0	59.6
stage	12.7	14.9	14.4	12.0	8.1
cours du soir	9.1	13.3	14.2	12.1	12.0
plusieurs années	7.3	14.4	20.7	17.3	15.5
formation nouvelle	7.9	8.4	9.5	9.7	4.9
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(491)	(416)	(464)	(239)	(369)

	par niveau de formation pour le répondant				
	primaire	secondaire	apprentissage	professionnelle	université
aucune	78.9	63.4	52.6	37.1	50.3
stage	5.2	8.8	15.1	14.6	14.4
cours du soir	7.8	14.5	13.6	13.7	5.7
plusieurs années	2.3	9.3	9.6	24.4	22.0
formation nouvelle	5.7	4.0	9.1	10.2	7.6
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(264)	(273)	(603)	(576)	(246)

Le tableau 6.2 montre clairement que la formation continue est le fait des générations «centrales», en termes d'âge, nées entre 1930 et 1960. S'il est clair que les plus jeunes, sortant d'une première formation, sont relativement peu nombreux à se lancer déjà dans des études supplémentaires, les répondants les plus âgés n'ont également que peu pratiqué ce type de recyclage. Cette répartition laisse l'impression d'un phénomène récent, qui ne touche que peu les phases initiales de la carrière.³

Nous constatons également que la formation complémentaire est le fait de catégories sociales bien précises. Ainsi, alors qu'on pourrait la

³ On peut en particulier se poser la question de l'importance de l'informatique dans ce recyclage.

supposer comme un «outil de rattrapage» pour ceux dont la formation a été la plus courte, elle s'avère être un complément offert aux mieux formés. Seuls 20 % des répondants qui se sont arrêtés après l'école primaire ont entrepris une formation de ce type, alors qu'il s'agit de plus de la moitié des universitaires et des deux tiers des répondants ayant une formation professionnelle supérieure.

Tout concorde à appuyer l'interprétation que la formation et son amélioration sous forme de postformation a valeur de véritable capital dont l'augmentation au cours de la vie d'adulte – probablement dans une certaine mesure déjà la constitution première lors de la formation initiale – obéit davantage à une logique de cumulativité et de promotion qu'à une logique de compensation ou d'équilibrage de positions incohérentes. C'est seulement pour les niveaux supérieurs (différence entre tertiaire non universitaire et universitaire) que la relation tend – faiblement – à s'inverser. La métaphore, chère à Bourdieu, du capital culturel qui serait non seulement convertible en d'autres types de capitaux, mais qui obéirait aussi aux règles de l'accumulation, se trouve donc bien confirmée ici. Cette cumulativité pouvant être considérée comme le propre de ceux parmi les critères de différenciation hiérarchiques qui ont une forte teneur en pouvoir, ce résultat semble bien confirmer l'analyse loglinéaire où la formation ressort comme le critère où se situent les barrières à la mobilité les plus effectives.

Ainsi, la formation continue apparaît être fortement enracinée dans les fonctionnements inégalitaires classiques, notamment dans le monde du travail où son *caractère d'enjeu hiérarchique* ressort clairement.⁴

6.4 Les parcours professionnels

Pour un premier examen général des parcours professionnels, nous allons examiner la situation des répondants aux trois «moments» qui ont été définis. L'analyse sera successivement menée pour les catégories socioprofessionnelles, la formation ainsi que la position hiérarchique et la propriété des moyens de production. Afin de repérer

⁴ Voir aussi à cet égard les résultats du microrecensement sur les différences hiérarchiques du soutien par l'employeur (OFS 1995b, Rychen 1995).

quelles sont les personnes qui échappent aux « mailles » de notre analyse des parcours professionnels, l'étude des entrées et sorties de la vie professionnelle est un préalable indispensable aux analyses. Nous y ferons systématiquement référence (voir tableau 6.3).

6.4.1 Parcours professionnel et catégorie socioprofessionnelle

La catégorie socioprofessionnelle est l'indice de la position sociale qui constituera la charpente de toute notre analyse des parcours.

En préambule, intéressons-nous aux entrées et sorties de la vie active entre 25 et 45 ans selon la catégorie socioprofessionnelle, avec bien sûr une question sous-jacente : y a-t-il des catégories socioprofessionnelles davantage sujettes aux interruptions d'activité professionnelle ? Le tableau 6.3 qui présente les entrées et sorties en fonction de la CSP à 45 ans ne permet pas totalement d'y répondre. En effet, nous ne disposons pas d'une CSP à 45 ans pour les personnes n'ayant pas exercé d'activité rémunérée à cet âge. Malgré cela, les différences observées dans ce tableau donnent quelques éclairages sur cette question. Nous observons davantage de continuité professionnelle chez les personnes occupant des positions sociales élevées. Les non qualifiés sont ainsi plus nombreux à ne pas avoir été actifs à 25 et 45 ans, au contraire des positions d'intermédiaires, d'indépendants et de dirigeants. Cette observation s'explique essentiellement par les taux d'interruption de carrière professionnelle plus forts chez les femmes ; il est de nature à entraîner une sous-représentation des personnes les moins dotées socialement dans notre analyse des parcours professionnels.

Qu'en est-il des parcours professionnels proprement dits ? Plusieurs éléments saillants ressortent de l'examen du tableau 6.4, qui présente la mobilité de parcours entre l'origine sociale, la catégorie socioprofessionnelle à 25 ans et à 45 ans. Relevons tout d'abord qu'entre le parent et le répondant à 25 ou 45 ans, la mobilité descendante est nettement plus forte que la mobilité ascendante. Par ailleurs l'absence de mouvement vertical, qui s'établit aux alentours du tiers des effectifs est assez proche à 25 et à 45 ans.

Au vu de l'ampleur de cette observation, nous pouvons déduire un premier constat important : les parcours professionnels verticaux sont peu nombreux. Ce premier résultat peut être mis en perspective avec

les observations réalisées au chapitre 5 sur la base des modèles topologiques. Il tend à confirmer que le niveau d'éducation constitue en Suisse une ressource prépondérante en vue d'une mobilité sociale. Dans ce pays on ne fait guère de carrière entre 25 et 45 ans, mais la catégorie socioprofessionnelle dépend largement de la formation acquise avant d'entrer dans le monde du travail.

Tableau 6.3 : CSP à 45 ans en fonction des entrées et sorties de la vie professionnelle entre 25 et 45 ans

	actifs à 25 et 45 ans	non-actifs à 25 ans et actifs à 45 ans	ensemble des répon- dants à 45 ans
non qualifiés	15.6	26.8	18.4
ouvriers qual.	11.4	4.7	9.7
employés qual.	20.1	23.2	20.9
intermédiaires	25.3	18.3	23.5
cadres sup.	10.6	14.8	11.7
indépendants	14.6	11.0	13.7
dirigeants	2.3	1.3	2.0
total	100.0	100.0	100.0
(N)	(497)	(216)	(713)

Par rapport à d'autres pays, les taux de mobilité professionnelle verticale sont particulièrement faibles. L'étude de Haller et al. (1985) qui compare la France, l'Autriche et les Etats-Unis met par exemple en évidence des taux de mobilité verticale de l'ordre de 70 à 75% (suivant les pays). Trois raisons techniques peuvent expliquer l'ampleur de ces différences, raisons qui ne remettent cependant pas en cause le fond du constat, tant l'écart entre la Suisse et les pays précités est important :

- Une première raison est que l'étude menée par Haller et al (1985) ne porte que sur un échantillon d'hommes, ce qui est de nature à augmenter le nombre de parcours professionnels ascendants.
- Une seconde raison réside dans la méthodologie employée pour repérer les parcours professionnels. Comme nous l'avons déjà relevé, nos données ne permettent pas de reconstituer des carrières complètes du premier emploi à la retraite, contrairement à l'étude précitée.
- Enfin, un troisième aspect, sans doute le plus important, consiste dans le choix des typologies de catégories socioprofessionnelles

retenues pour l'analyse. Celle utilisée par Haller et al. est en effet plus explicitement articulée autour des dimensions de statut hiérarchique que ne le sont les catégories socioprofessionnelles suisses, favorisant ainsi la visibilité des parcours professionnels. Ainsi la catégorie «cadres» regroupe aussi bien des dirigeants que des encadrants, la catégorie «intermédiaire» aussi bien des techniciens que des contremaîtres, et d'une manière générale le nombre d'employés encadrés n'est pas explicitement intégré à la construction de la typologie, contrairement à celle de Wright.

Si les parcours professionnels verticaux ne sont guère fréquents en termes de catégorie socioprofessionnelle, la mobilité horizontale s'avère en revanche plus courante puisqu'elle touche 37% des répondants entre 25 et 45 ans. Le tableau 6.4 permet d'observer les taux de mobilité verticale différenciés entre les personnes qui changent de branche et celles qui n'ont pas l'expérience de ce changement durant leur carrière professionnelle : la mobilité horizontale apparaît d'une manière générale comme un facteur favorisant les parcours verticaux.

Tableau 6.4 : *Parcours professionnel et mobilité intergénérationnelle par rapport à la CSP*

	mobilité verticale entre le parent et le répondant		mobilités verticale et horizontale du répondant entre 25 et 45 ans :	
	à 25 ans	à 45 ans	sans mobilité horizontale	avec mobilité horizontale
descente	44.6	38.4	0.7	7.1
stabilité	32.4	35.5	92.1	70.5
montée	23.3	26.2	7.2	22.4
total	100.0	100.0	100.0	100.0
(N)	(1110)	(576)	(365)	(211)

Note : La plupart des analyses de parcours professionnels seront présentées à la manière du tableau 6.4. Ces analyses comparent la CSP du parent à 45 ans et celle du répondant à 25 ans ; la CSP du parent à 45 ans et celle du répondant à 45 ans, la CSP du répondant à 25 ans et celle à 45 ans en différenciant les parcours avec et sans changement de branche (mobilité horizontale).

Une analyse du parcours professionnel entre 25 et 45 ans par catégorie socioprofessionnelle permet d'affiner ces observations. Le tableau 6.4, présente une telle analyse entre le parcours professionnel entre 25 et 45 ans et la catégorie socioprofessionnelle «d'arrivée» à 45 ans. Il met à jour une double «ligne de démarcation». Ce tableau montre en effet que globalement, les personnes qui ont atteint des positions diri-

geantes à 45 ans sont pratiquement toutes montées dans la hiérarchie entre 25 et 45 ans, celles qui ont atteint des positions de cadre ou d'indépendant ont fait carrière entre 25 et 45 ans dans des proportions plus faibles, mais néanmoins appréciables, tandis que les répondants qui occupent à 45 ans des positions inférieures à celle de cadre n'ont généralement pas réalisé d'ascension entre 25 et 45 ans. Au contraire, celles dans des positions inférieures à celle de cadre sont généralement descendues lorsqu'elles ont changé de branche.

Notons par ailleurs qu'en l'absence de mobilité horizontale, la formation complémentaire n'est pas associée à la mobilité entre 25 et 45 ans. Par contre, chez les personnes ayant changé de branche, les cours du soir ou un perfectionnement suivi pendant plusieurs années constituent un vecteur d'ascension sociale. La réalisation d'une formation entièrement nouvelle est associée à une mobilité descendante (33% de descente entre 25 et 45 ans). Ces résultats révèlent l'ambivalence de la formation complémentaire, qui est parfois stratégique, parfois contrainte par le marché du travail.

Tableau 6.5 : Parcours professionnel selon la situation d'arrivée à 45 ans

CSP-CH 45	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	total % (N)	descente	stable	montée	total % (N)
dir., prof. lib.	0.0	23.3	76.7	100.0 (8)	0.0	0.0	100.0	100.0 (3)
indép.	0.0	77.5	22.5	100.0 (52)	2.6	38.3	59.0	100.0 (29)
cad. sup.	0.0	74.5	25.5	100.0 (24)	0.0	38.4	61.6	100.0 (23)
inter.	1.0	98.2	0.9	100.0 (93)	7.7	78.5	13.8	100.0 (58)
empl.	2.3	95.0	2.7	100.0 (73)	5.2	86.5	8.3	100.0 (63)
ouvr.	0.0	100.0	0.0	100.0 (52)	0.0	86.0	14.0	100.0 (17)
non qual.	0.0	100.0	0.0	100.0 (67)	24.5	75.5	0.0	100.0 (28)

Le tableau 6.5 permet par ailleurs de constater un effet très différent du changement de branche entre 25 et 45 ans selon la catégorie socio-professionnelle. De vecteur très net d'ascension pour acquérir une

position d'ouvrier qualifié, d'intermédiaire et une position supérieure, il se mue en facteur favorisant la mobilité descendante chez les non-qualifiés. Derrière ce constat se retrouvent les parcours professionnels très spécifiques des enfants d'indépendants.

En clair les mobilités verticale et horizontale ne sont des vecteurs d'ascension qu'à partir d'un certain niveau – intermédiaire – en dessous duquel le mouvement est souvent synonyme d'accident.

6.4.2 Parcours professionnel et formation

Préalablement à l'analyse des parcours en fonction de la formation, intéressons-nous aux entrées et sorties de la vie professionnelle entre 25 et 45 ans en fonction du niveau de formation. Plusieurs tendances se font jour :

- Notons tout d'abord un effet d'âge lié au niveau de formation. Les universitaires sont nettement plus nombreux que les autres à ne pas avoir achevé leur formation à 25 ans, et donc à ne pas avoir d'activité professionnelle régulière à cet âge.
- Mis à part ce phénomène, relevons que les répondants ayant acquis un niveau de formation équivalent ou inférieur à l'école secondaire obligatoire sont très nettement moins nombreux à avoir été actifs à 25 et 45 ans. Outre un effet d'interaction du sexe (les femmes sont plus nombreuses à ce niveau de formation), ceci peut s'expliquer par les tâches professionnelles ingrates qui correspondent généralement à ces niveaux de formation. Dans cette situation, lorsque la possibilité d'abandonner une activité professionnelle se présente (lorsque par exemple le conjoint dispose d'un salaire suffisant pour faire vivre le ménage), le répondant, et surtout la répondante, interrompt son activité professionnelle. Une autre piste explicative de la sous-représentation des niveaux de formation les plus faibles (qui n'exclut pas la précédente) réside dans la plus grande précarité de l'emploi correspondant aux niveaux de formation les moins élevés (c'est notamment le cas des travailleurs saisonniers).

Tableau 6.6 : *Opérationnalisation de la dimension verticale de la mobilité intergénérationnelle sur la formation*

destination/ origine	primaire	se- con- daire	apprentis- sage	école prof. gymn.	université
primaire	=	+	+	+	+
secondaire	-	=	+	+	+
apprentissage	-	-	=	+	+
école prof./gym.	-	-	-	=	+
universitaire	-	-	-	-	=

Légende : un «+» signifie une mobilité ascendante, un «-» une mobilité descendante, un «=» une absence de mobilité.

Pour aborder la formation du point de vue des parcours proprement dits, nous avons construit un indicateur de mobilité verticale. Celui-ci est basé sur cinq niveaux de formation hiérarchisés de façon linéaire (tableau 6.6).

Nos investigations concernant non seulement l'analyse des parcours selon le niveau d'éducation, mais également de la mobilité intergénérationnelle de formation. Cette analyse permet d'approfondir de façon synthétique et quantifiée la question de «l'effet d'ascenseur» discutée au chapitre 5.

Le tableau 6.7 présente une analyse croisée entre la mobilité intergénérationnelle de formation et nos indicateurs de parcours basés sur les catégories socioprofessionnelles. Il permet d'observer que «l'effet d'ascenseur» de la formation est accompagné d'une forte dévalorisation des diplômés. Ce tableau montre en effet qu'un répondant ayant acquis une formation de même niveau que son parent n'atteint à 45 ans une position sociale supérieure à celle de cette personne que dans 12% des cas, alors qu'il atteint une position sociale inférieure dans plus de 30% des cas. Le même raisonnement, appliqué aux répondants ayant atteint un niveau de formation supérieur à celui du parent n'atteignent des position plus élevées que dans un peu plus de 40% des cas.

L'inflation des titres devient palpable derrière ces chiffres et on peut d'ailleurs se demander si à terme elle n'entraînera pas la nécessité de nouveaux échelons hiérarchiques au sommet de l'échelle de formation. En effet, dans un système où le titre revêt une importance considérable en termes de position sociale, comment l'élite peut-elle se distinguer lorsque les titulaires de diplômes universitaires sont nombreux ? Nous pouvons dès lors nous attendre à un élargissement de la hiérarchie de prestige entre différents types de diplômes, dont la mise en place des HES⁵ est sans doute une étape.

Concernant le parcours professionnel entre 25 et 45 ans, notons que lorsque le niveau d'éducation du répondant s'avère être plus faible que celui du parent, un changement de branche permet dans bien des cas de pallier la descente intergénérationnelle sur la dimension formation par une mobilité ascendante de parcours. Généralement ce processus permet d'occuper à 45 ans une catégorie socioprofes-

⁵ Haute école spécialisée.

sionnelle de même niveau que celle du parent. Fondamentalement ce résultat révèle l'existence de «filets de repêchage» permettant de pallier les effets d'une mobilité intergénérationnelle descendante de formation. Il se trouve renforcé par l'observation du fait que les répondants ayant un niveau de formation inférieur à celui de leur parent suivent beaucoup plus souvent des formations complémentaires⁶.

Tableau 6.7 : *Parcours professionnel et mobilité intergénérationnelle par rapport à la formation*

Δ formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant							
	à 25 ans				à 45 ans			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	83.1	14.4	2.5	263	76.4	15.1	8.5	119
stabilité	36.3	55.5	8.2	523	31.9	56.1	12.0	215
montée	34.8	19.5	45.7	320	28.7	24.9	46.4	128

Δ formation	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	1.9	93.6	4.5	20	15.3	41.4	43.3	12
stabilité	0.6	90.5	8.9	219	4.4	79.9	15.7	113
montée	0.6	92.1	7.3	102	3.7	75.9	20.4	60

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

Une analyse du parcours du répondant entre 25 et 45 ans en fonction du niveau de formation permet de préciser ces observations (tableau 6.8) :

- Parmi les personnes n'ayant pas effectué de mobilité horizontale, les titulaires d'un certificat d'apprentissage ou d'un diplôme universitaire sont plus nombreux à suivre des parcours de mobilité ascendante, même si globalement, l'immobilisme domine partout.

⁶ 57% des personnes dans ce cas ont suivi une formation complémentaire, contre seulement 47% des personnes ayant une formation de même niveau que leur parent et 48% des personnes ayant un niveau de formation supérieur à celui de leur parent.

- Chez les répondants ayant changé de branche entre 25 et 45 ans, les canaux de mobilité ascendante sont quelque peu différents : si partout la tendance générale est à l'immobilité, ce qui confirme ce que nous avons déjà relevé lors de l'analyse des parcours basée sur les catégories socioprofessionnelles, son ampleur diffère nettement selon le niveau de formation. Les répondants ayant terminé l'école primaire ou l'université ont une mobilité professionnelle verticale nettement plus forte et souvent descendante, ce qui montre à nouveau que le changement de branche peut aussi être un accident. La mobilité professionnelle verticale est particulièrement peu présente chez les possesseurs de certificats de fin d'apprentissage et de diplôme d'école professionnelle ayant réalisé une mobilité horizontale. Cette dernière observation s'explique sans doute par le degré de spécialisation de ces diplômes qui sont fortement associés à une branche en terme de compétences acquises.

Tableau 6.8 : Parcours professionnel par niveau de formation

formation répondant	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
primaire	0.0	97.4	2.6	58	26.3	46.0	27.6	26
secondaire	2.1	93.0	4.9	37	4.2	51.9	43.9	27
apprent	0.0	89.7	10.3	112	1.5	79.2	19.3	58
école prof. matu.	0.7	95.4	3.9	121	4.7	80.5	14.8	80
université	2.5	79.1	18.5	36	11.6	61.7	26.7	20

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

Ces constats mettent en évidence les niveaux auxquels se situent les barrières à la mobilité verticale : la formation primaire conduit à une mobilité verticale très modeste au regard des positions de départ très basses qu'elle implique. Au contraire, la formation de niveau universitaire constitue une ressource importante en vue d'une ascendance. Cependant, la forte reproduction sociale mise en évidence par les tables de mobilité intergénérationnelle aux extrêmes de l'échelle sociale permet d'interpréter ces mouvements verticaux comme des vecteurs de reproduction. Nous pouvons donc d'ores et déjà conclure à l'existence de «filets de repêchage» pour les personnes en descente intergénérationnelle.

6.4.3 Parcours, position hiérarchique et propriété des moyens de production

Une position hiérarchique élevée voire la propriété des moyens de production sont des dimensions de la position sociale qui s'acquièrent en cours de carrière, définissant même assez largement l'acceptation commune du terme de carrière. Un simple tableau de fréquence de la position hiérarchique à 25 et à 45 ans permet de le confirmer (tableau 6.9). Seuls 21% des personnes disposant d'un statut de dirigeant à 45 ans étaient déjà dans une telle position à 25 ans. De même, chez les indépendants, 29% des personnes propriétaires de leurs moyens de production à 45 ans l'étaient déjà à 25 ans.

Tableau 6.9 : Positions hiérarchiques à 25 et 45 ans

pos. hiérarchique à 25 ans	position hiérarchique à 45 ans			
	dirigeant	encadrant	exécutant	indépendant
dirigeant	20.7	1.4	1.0	3.7
encadrant	21.9	51.6	6.6	14.2
exécutant	58.4	46.5	90.3	53.2
indépendant	0.0	0.4	2.1	28.9
total (N)	100.0 (69)	100.0 (181)	100.0 (339)	100.0 (83)

Pour développer une analyse fine des parcours à partir de la position hiérarchique, nous avons construit un indicateur de la mobilité par rapport à ce critère. Construit de la même manière que les indicateurs équivalents pour les CSP et le niveau d'éducation, il postule une hiérarchie de positions entre exécutants, encadrants et dirigeants. Concernant les indépendants, il considère les passages d'exécutant, d'encadrant et de dirigeant à celui d'indépendant comme une amélioration du statut hiérarchique, les passages d'indépendant vers les positions de dirigeant et d'encadrant comme horizontaux, et enfin le passage de la position d'indépendant à celle d'exécutant comme descendant (tableau 6.10).

L'examen des entrées et sorties de la vie professionnelle en fonction de la position hiérarchique selon une optique rétrospective (tableau 6.11) montre que les exécutants sont nettement plus nombreux à 45 ans parmi les personnes n'ayant pas eu un parcours professionnel «complet».

Tableau 6.10 : Opérationnalisation de l'indicateur de mobilité verticale pour la positions hiérarchique

origine	destination			
	dirigeant	encadrant	exécutant	indépendant
dirigeant	=	-	-	-
encadrant	+	=	-	+
exécutant	+	+	=	+
indépendant	=	=	-	=

Il est important de rappeler que cette analyse se trouve biaisée par l'absence des répondants ayant entamé des formations longues, qui ne sont pas tous entrés sur le marché du travail à 25 ans. La tendance mise en évidence a donc toutes les chances d'être plus franche.

Tableau 6.11 : Position hiérarchique à 45 ans et entrées et sorties de la vie professionnelle (uniquement les personnes de plus de 45 ans)

	actifs à 25 et 45 ans	non-actifs à 25 ans, actifs à 45 ans	ensemble des répon- dants à 45 ans
dirigeants	10.9	9.7	10.5
encadrants	28.3	19.1	25.5
exécutants	46.7	61.1	51.0
indépendants	14.2	10.2	12.9
total % (N)	100.0 (497)	100.0 (216)	100.0 (713)

Tableau 6.12 : Parcours professionnel par niveau de position hiérarchique

pos. hiér. à 45 ans	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
direction	3.3	92.5	4.2	24	0.0	55.7	44.3	19
encadrem.	1.0	89.1	9.9	88	0.9	70.9	24.2	53
exécution	0.5	98.9	0.6	186	9.3	82.4	8.3	103
indép.	0.0	66.1	33.9	56	2.8	37.9	59.3	30

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

L'analyse de la position hiérarchique en fonction des indicateurs du parcours professionnel que nous avons retenus met en relief plusieurs points intéressants :

- Notons tout d'abord la tendance à la baisse intergénérationnelle de la position hiérarchique. Celle-ci est due à la forte diminution des indépendants que nous avons déjà assez longuement discutée.
- L'examen du parcours des répondants entre 25 et 45 ans montre qu'un changement de branche durant la carrière s'accompagne souvent d'une amélioration de la position hiérarchique. Ce constat mérite cependant d'être nuancé en fonction du niveau hiérarchique : lorsque les répondants exécutants opèrent une mobilité horizontale, celle-ci se solde plus d'une fois sur deux par une descente. Ceci illustre une nouvelle fois l'ambivalence du changement de branche qui peut être soit une stratégie d'ascension, soit un accident.

L'examen des parcours professionnels de mobilité entre 25 et 45 ans par position hiérarchique permet de constater que la mobilité horizontale va généralement de pair avec une ascension sociale pour les dirigeants et les indépendants (tableau 6.12).

6.4.4 Synthèse : parcours professionnels

Il ressort de ce premier examen général que l'ampleur des mobilités entre 25 et 45 ans est assez restreinte. Parmi ces personnes, nombreuses sont celles qui ont effectué un changement de branche. Il s'agit là du principal résultat de cet examen global des parcours professionnels les liens entre mobilité verticale et horizontale. Nous constatons en effet 17% de répondants opérant un mouvement entre 25 et 45 ans.

Si le mouvement horizontal est lié à la mobilité verticale, il n'est en revanche pas forcément associé à l'ascension. Le changement de branche est une stratégie pour monter dans la structure, ou un accident qui produit une mobilité descendante. C'est en particulier le cas des personnes les moins formées.

Un autre résultat qui mérite d'être relevé est le rôle de «repêchage» tenu par la mobilité verticale entre 25 et 45 ans. Les répondants qui réalisent des parcours ascendants entre 25 et 45 ans sont souvent des personnes qui ont un niveau de formation moins élevé que celui du responsable du ménage parental. La mobilité ascendante, qui s'accompagne souvent d'un changement de branche, permet à ces personnes d'avoir à 45 ans une position sociale d'un niveau équiva-

lent à celle de leur parent. Ce constat met à jour une fonction principale de cette mobilité, soit un canal permettant aux couches sociales les mieux dotées de se reproduire en dépit d'un «accident» sur la formation. La mobilité professionnelle verticale entre 25 et 45 ans sert davantage à la reproduction sociale qu'à l'affranchissement d'une origine sociale.

Tableau 6.13 : *Reproduction intergénérationnelle de la formation et mobilité professionnelle verticale entre parent et répondant à 45 ans*

	mobilité verticale entre le parent et le répondant à 45 ans			
	descente	stable	montée	total (N)
école primaire	44.4	49.5	6.1	100.0 (82)
école secondaire	31.6	49.6	18.8	100.0 (56)
apprentissage	25.1	63.4	11.4	100.0 (130)
école prof.	31.9	61.7	6.4	100.0 (155)
université	23.7	58.8	17.5	100.0 (53)

Par ailleurs, l'association assez nette entre la mobilité intergénérationnelle de formation et les parcours professionnels entre le parent et le répondant (à 25 ou 45 ans) précise l'importance du niveau de formation comme ressource (tableau 6.13) :

- les titulaires d'un certificat d'apprentissage ayant opéré une mobilité intergénérationnelle ascendante de formation sont 39.8% à occuper à 45 ans une position professionnelle supérieure à celle du responsable du ménage parental, alors que les personnes dans la même situation, mais n'ayant achevé que l'école obligatoire ne sont que 7.8% à vivre une telle ascension. Ce résultat extrêmement important tend à démontrer qu'il existe en Suisse un niveau de formation plancher – l'apprentissage – qui s'il n'est pas atteint exclut les personnes du processus de mobilité sociale.
- parmi les personnes dont le niveau de qualification ne dépasse pas l'école primaire, 44% des répondants ayant un niveau de formation identique à celui de leur parent se retrouve à 45 ans dans une position moins élevée que leur parent au même âge, contre seulement 6% à une position plus élevée. Parmi les universitaires au contraire la reproduction du même niveau de formation entraîne une descente qui n'excède pas les 24% et une montée qui s'élève tout de même à 18%. Les niveaux de formation intermédiaires se situent, en terme de tendances, entre ces deux extrêmes.

6.5 Genre et parcours professionnels

Les tendances mises en évidence jusqu'ici ont été esquissées sur la base de l'échantillon complet, sans différencier les genres. Or, comme nous l'avons déjà relevé, les forts taux de discontinuité de l'activité professionnelle chez les femmes (44% des femmes ne travaillaient pas à 25 ou à 45 ans et 18% des femmes n'ont exercé d'activité professionnelle à aucun de ces deux moments, pour des précisions voir chapitre 4) sont de nature à induire des chemins de mobilité spécifiques aux femmes.

6.5.1 Parcours professionnel et catégorie socioprofessionnelle par genre

D'emblée le tableau des parcours professionnels des hommes et des femmes du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle met en relief deux tendances permettant de nuancer les précédentes analyses.

Entre le parent et le répondant à 25 ans, la mobilité verticale ne diffère pas fondamentalement entre hommes et femmes. Nous constatons tout au plus que la mobilité ascendante est un peu plus marquée chez les hommes (27% chez les hommes, 19% chez les femmes). Par contre l'examen de la mobilité verticale entre le parent et le répondant à 45 ans montre un écart important entre hommes et femmes : la carrière est beaucoup moins fréquente chez les femmes. Cette observation contraste avec les parcours professionnels entre 25 et 45 ans qui s'avèrent assez comparables en termes de mobilité verticale (similaires lorsqu'il y a mobilité horizontale, sensiblement différenciés en l'absence de changement de branche). Ces deux résultats, qui pourraient de prime abord apparaître comme contradictoires, s'expliquent sans doute par la fréquence élevée des discontinuités de la vie professionnelle chez les femmes.

Le second point qui nous semble mériter un commentaire est l'importance quantitative du changement de branche chez les femmes. 49% des femmes changent de branche entre 25 et 45 ans contre seulement 29% des hommes. Comment l'interpréter ? Nous voyons deux pistes explicatives possibles.

- La première renvoie aux entrées et sorties de la vie professionnelle. Une partie des femmes composant l'échantillon des parcours professionnels entre 25 et 45 ans a arrêté de travailler à un moment ou un autre. Ces discontinuités expliqueraient alors la fréquence élevée de mobilité horizontale par le biais de la difficulté à retrouver un emploi strictement dans la même branche qu'auparavant. Il s'agira dès lors de mouvements accidentels.
- L'autre interprétation, complémentaire à la première, consiste à considérer le changement de branche comme une stratégie visant la mobilité ascendante. Cette piste se trouve confortée par le constat d'une forte immobilité verticale de carrière chez les femmes ne changeant pas de branche entre 25 et 45 ans. Dans cette seconde optique, la mobilité horizontale plus fréquente chez les femmes serait un chemin privilégié pour accéder à des positions sociales supérieures.

L'analyse croisée du parcours professionnel entre 25 et 45 ans par catégorie socioprofessionnelle d'arrivée à 45 ans permet de constater l'absence de mobilité verticale sans mobilité horizontale chez les femmes.

Chez les femmes, la mobilité horizontale est pratiquement la seule voie permettant de faire carrière entre 25 et 45 ans. Ceci souligne, sans pour autant les préciser, les difficultés rencontrées par les femmes durant leur parcours professionnel.

6.5.2 Parcours professionnels et formation par genre

L'intégration de la formation à l'étude des parcours professionnels par genre permet d'affiner ces constats. Le tableau 6.14, présentant les itinéraires professionnels en fonction de la mobilité intergénérationnelle en terme de formation, met en relief plusieurs aspects essentiels :

- La mobilité intergénérationnelle de formation est davantage descendante chez les femmes que chez les hommes. Ce constat a deux origines distinctes. Au niveau macro-social, la dévalorisation des titres touche davantage les femmes, et au niveau micro-social, l'absence d'accumulation résultant des interruptions d'activité professionnelle accentue les différences entre les hommes et les femmes.

- Concernant la mobilité professionnelle verticale, notons que si les parcours sont assez similaires pour les hommes et les femmes entre le parent et le répondant à 25 ans, ils diffèrent nettement entre le parent et le répondant à 45 ans. Ce résultat tend à démontrer que les femmes subissent davantage que les hommes la dévalorisation des titres que nous avons déjà évoquée. A titre d'exemple, 28% des hommes ayant le même niveau de formation que leur parent ont une catégorie socioprofessionnelle moins élevée que ce dernier à 45 ans, tandis que 37% des femmes se trouvent dans une situation similaire. Pour accéder à une position sociale supérieure à celle de leur parent, les femmes doivent acquérir un niveau d'éducation supérieur à celui des hommes.

Tableau 6.14 : Parcours professionnels par niveau de formation selon le genre

hommes	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
formation	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
prim.	0.0	97.7	2.3	34	32.0	55.0	13.0	9
sec.	3.5	93.6	2.9	22	0.0	39.4	60.6	11
appr.	0.0	89.1	10.9	88	0.0	77.3	22.7	30
école prof. matu.	0.0	94.3	5.7	83	6.3	77.2	16.4	41
univ.	0.0	73.5	26.5	25	13.5	69.5	17.1	12

femmes	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
formation	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
prim.	0.0	97.0	3.0	24	23.2	40.9	35.9	17
sec.	0.0	92.1	7.9	15	7.0	60.1	32.8	16
appr.	0.0	92.3	7.7	24	3.2	81.2	15.6	28
école prof. matu.	2.3	97.7	0.0	38	3.0	84.0	13.1	39
univ.	8.1	91.9	0.0	11	8.9	50.7	40.4	8

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

- Au niveau du parcours professionnel entre 25 et 45 ans, relevons que les carrières semblent suivre des chemins de mobilité assez similaires chez les hommes et les femmes, ce qui, compte tenu des autres résultats présentés, repose la question de l'impact des en-

trées et sorties de la vie professionnelle sur la carrière des femmes. Ce résultat démontre que pour les femmes ayant un parcours professionnel continu, les régimes de mobilité sont similaires à ceux des hommes, à type de mobilité comparable de formation (Δ formation). Par ailleurs, relevons que la réalisation d'une formation complémentaire concerne autant les femmes que les hommes.

Tableau 6 .15 : *Parcours professionnel et mobilité intergénérationnelle de formation en fonction du genre*

hommes Δ formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant							
	à 25 ans				à 45 ans			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	81.6	15.8	2.5	112	74.3	22.2	3.5	46
égalité	38.0	52.7	9.3	278	28.2	59.9	11.9	132
montée	35.0	17.2	47.8	177	28.6	26.7	44.7	88
Δ formation	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	3.6	96.4	0.0	13	25.0	37.5	37.5	2
égalité	0.0	88.5	11.5	150	6.1	75.1	18.8	52
montée	0.0	90.5	9.5	76	4.9	75.4	19.7	36
femmes Δ formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant							
	à 25 ans				à 45 ans			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	84.0	13.6	2.4	151	77.5	11.7	10.9	73
égalité	34.5	58.4	7.1	244	37.0	50.9	12.1	83
montée	34.6	22.5	42.9	143	28.9	20.9	50.2	40
Δ formation	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	0.0	90.2	9.8	7	11.4	42.9	45.7	10
égalité	1.8	94.4	3.8	69	3.0	83.6	13.4	61
montée	2.5	97.5	0.0	26	2.0	76.8	21.3	24

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

L'examen des parcours professionnels entre 25 et 45 ans différenciant les niveaux de formation précise l'analyse. Il met à jour des canaux de mobilité verticale spécifiques pour les hommes et les femmes :

- Pour les hommes nous observons des possibilités de mobilité verticale en l'absence de changement de branche durant la carrière professionnelle chez les titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage et d'un diplôme universitaire. Chez les hommes ayant changé de branche entre 25 et 45 ans, les mouvements ascendants et descendants sont plus nombreux.
- Pour les femmes, comme nous l'avons déjà relevé, nous n'observons pas de mobilité sans changement de branche durant la carrière professionnelle. Lorsque ce changement se produit, la mobilité verticale s'avère par contre très nette, surtout aux extrêmes de l'échelle de formation, où elle permet des mouvements ascendants nettement supérieurs à ceux observés chez les hommes. Ainsi, les femmes ayant un niveau d'éducation n'excédant pas l'école primaire et ayant changé de branche entre 25 et 45 ans sont 36% à suivre un parcours ascendant, contre seulement 13% des hommes ; de même chez les universitaires, ces taux s'établissent respectivement à 40% chez les femmes et 17% chez les hommes. Derrière le constat comptable de taux de carrière similaires entre hommes et femmes ayant opéré une mobilité horizontale entre 25 et 45 ans (tableau 6.15) se cachent donc des processus très différenciés.

6.5.3 Parcours professionnel, position hiérarchique et propriété des moyens de production par genre

Tout comme les autres dimensions étudiées, les processus d'acquisition d'une position hiérarchique diffèrent selon le genre. Plusieurs tendances vont dans ce sens :

- Concernant les parcours entre le parent et le répondant à 25 et à 45 ans, il est frappant de constater à quel point les femmes sont moins nombreuses que les hommes à acquérir des postes à responsabilité. Elles ne sont en effet que 5% à disposer à 45 ans d'un poste hiérarchiquement plus élevé que celui du responsable de leur ménage parental, contre 21% des hommes.

- Ce constat est encore accentué par le fait que l'acquisition d'un poste hiérarchiquement plus élevé que celui du parent va beaucoup moins souvent de pair avec une mobilité intergénérationnelle ascendante chez les femmes que chez les hommes. Ceci s'explique probablement par le fait que les femmes entrent «plus bas» dans le monde du travail. Nous constatons que les hommes ayant une position hiérarchique supérieure à celle du responsable de leur ménage parental à 45 ans sont 65% à avoir un parcours intergénérationnel ascendant, contre seulement 51% des femmes.
- Au niveau de l'acquisition d'une position hiérarchique supérieure entre 25 et 45 ans, nous retrouvons des tendances allant dans le même sens : si la mobilité horizontale apparaît comme un vecteur de l'ascension chez les hommes en terme de position hiérarchique, la situation est nettement moins évidente chez les femmes, où elle s'accompagne aussi souvent d'une baisse de statut que d'une hausse.

L'examen des parcours hiérarchiques entre 25 et 45 ans complète ce tableau. Il montre que les exécutants sont nettement plus nombreux chez les femmes que chez les hommes. Il montre également que les taux de direction sont similaires entre hommes et femmes lorsqu'il y a eu expérience de mobilité horizontale, tandis que la direction est quasiment inexistante chez les femmes lorsque ce n'est pas le cas. Nous noterons avec intérêt que les femmes dirigeantes ou indépendantes à 45 ans sont nombreuses à avoir opéré une mobilité ascendante entre 25 et 45 ans, beaucoup plus même que leurs homologues masculins.

6.5.4 Synthèse : intervention du genre

Sans vouloir reprendre l'ensemble des résultats obtenus, relevons que l'analyse par genre se solde par trois éclairages principaux concernant les canaux de mobilité :

- l'interruption de carrière est de nature à entraver la mobilité sociale des femmes.
- les femmes ont des responsabilités professionnelles moindres à niveau de formation équivalent. Cette tendance est repérable aussi bien en termes de catégorie socioprofessionnelle qu'en termes de statut hiérarchique.

- chez les femmes, seul le changement de branche permet une ascension professionnelle entre 25 et 45 ans, contrairement aux hommes pour qui l'absence de mobilité horizontale ne s'avère pas particulièrement péjorative pour la carrière.

Si les deux premiers aspects renvoient à des thématiques classiques du débat sur l'égalité des chances, en revanche, le troisième s'avère plus inattendu. Une double dimension permet de l'interpréter. D'une part les changements de branche sont contraints par les discontinuités de l'activité professionnelle. D'autre part, le projet professionnel implique des changements de branche volontaires. C'est là l'ambivalence de la mobilité horizontale des femmes, qui est à la fois une conséquence non-choisie et une condition nécessaire pour faire carrière. La différence d'ascension entre hommes et femmes n'ayant pas changé de branche entre 25 et 45 ans tend à démontrer que les femmes doivent faire plus d'efforts pour faire carrière et sans doute se montrer plus stratégiques. Il est probable, mais cela reste à démontrer, que cet effet de discrimination s'explique par le comportement des employeurs, qui confieraient plus volontiers des tâches de direction aux hommes. Cette hypothèse, que nous tenterons de tester lors de l'analyse des possibilités d'ascension futures traitée au chapitre 12, revient à considérer le différentiel de mobilité de parcours comme découlant directement d'un système de représentations discriminatoires envers les femmes, système que nous savons par ailleurs être à l'œuvre concernant le revenu.

6.6 Contexte spatial et parcours professionnels

Quel est l'impact du contexte spatial sur les parcours professionnels ? La dimension contextuelle, que nous intégrons systématiquement à l'analyse, est-elle susceptible de favoriser ou de restreindre les possibilités de mobilité verticale, en contribuant à définir des opportunités de carrière ?

Pour aborder la dimension spatiale de la mobilité sociale, nous avons repris l'échelle contextuelle régionale qui met en relief les disparités entre des types homogènes de régions de mobilité spatiale (contrairement à l'autre typologie contextuelle utilisée au chapitre 3, qui met en relief des phénomènes de ségrégation interne à des bassins d'emplois).

L'étude des entrées et sorties de la vie professionnelle selon le contexte spatial (tableau 6.16) montre d'emblée des liens étroits entre la continuité des parcours et le contexte régional. Dans les régions périphériques, les femmes sont nettement plus nombreuses à avoir un parcours professionnel discontinu, ce qui constitue l'indice d'une plus forte division sexuelle du travail.

Tableau 6.16 : Entrées et sorties de la vie professionnelle selon le contexte régional

	régions de grands cen- tres	régions de centres- moyens	régions de pe- tits centres	régions péri- phériques
actif à 25 et 45 ans	66.5	66.6	58.4	49.9
actif à 25 ans, pas à 45	13.8	18.0	18.1	23.2
non-actif à 25 ans, actif à 45	10.1	6.8	9.4	12.7
non-actif à 25 et 45 ans	9.9	8.5	14.0	14.2
total (N)	100.0 (281)	100.0 (226)	100.0 (210)	100.0 (24)

6.6.1 Parcours et catégorie socioprofessionnelle par contexte régional

L'analyse des parcours professionnels en fonction du contexte régional met en évidence plusieurs clivages :

- Concernant la mobilité verticale entre le parent et le répondant à 25 ans, nous constatons que la mobilité ascendante est nettement plus forte dans les régions de centres moyens (25%) et de petits centres (29%).⁷ Au contraire la mobilité descendante est plus fréquente dans les régions de grands centres et les régions périphériques.
- L'examen de la mobilité entre le parent et le répondant à 45 ans montre que les tendances qui viennent d'être énoncées se renforcent au cours de la carrière. Ainsi, la mobilité ascendante reste plus importante dans les régions centrales et la mobilité descendante nettement plus franche en région périphérique. Les écarts régio-

⁷ Les pourcentages correspondants s'élèvent à 22% pour les grands-centre et de 13% pour les régions périphériques.

naux se creusent en cours de carrière professionnelle et les répondants habitant en périphérie peinent à «monter».

- Les parcours professionnels entre 25 et 45 ans permettent d'affiner ces différentes observations. Ils montrent que les conditions de mobilité verticale diffèrent selon le contexte régional. Si dans tous les cas, les parcours verticaux sont liés au changement de branche, en revanche le sens de ces parcours professionnels diffère fortement : très majoritairement ascendants dans les régions de grands centres, de centres moyens et de petits centres, les parcours sont surtout descendants dans les régions périphériques (il convient cependant de relativiser ce résultat par les très faibles effectifs habitant en région périphérique, nous ne retenons donc que l'inversion de tendance). On peut en déduire que les changements de branche sont davantage des «accidents» que des stratégies de carrière en région périphérique.
- Les changements de branche sont davantage pratiqués dans les régions de grand centre et de centres moyens que dans les régions plus périphériques. Les taux de mobilité horizontale s'élèvent en effet à 37% et 39% dans les régions de grand centre et de centres moyens et seulement à 29% et 25% dans les régions de petits centres et les régions périphériques.

Il ressort donc de façon très nette que les différents contextes impliquent des opportunités différentes en terme de carrière.

6.6.2 Parcours et formation par contexte régional

Compte tenu des relations déjà discutées au chapitre 3 entre le niveau d'éducation et le contexte spatial, il est important d'intégrer cette dimension à l'analyse contextuelle des parcours professionnels. Plus précisément, il nous paraît indispensable de tester l'hypothèse d'une dévalorisation des diplômes différenciée suivant le contexte spatial. Le tableau 6.17 présente cette analyse et montre que :

- A niveau de formation égal à celui du parent, le répondant a davantage de chances de se retrouver dans une position équivalente ou supérieure à ce parent s'il habite une région de grands centres ou de centres moyens que s'il se trouve dans un contexte de petits centres ou de périphérie. Le même raisonnement est valable pour des niveaux d'éducation inférieur ou supérieur à celui du respon-

sable du ménage parental. On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre l'analyse réalisée en fonction du genre, qui a démontré que la dévalorisation des diplômes touche surtout les femmes, et la présente analyse. Le contexte s'associe donc au genre pour créer des barrières à la mobilité.

Tableau 6.17 : Parcours professionnel et mobilité intergénérationnelle de formation en fonction du contexte régional

Δ formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant							
	à 25 ans				à 45 ans			
région GC	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	84.9	11.3	3.8	107	85.6	12.0	2.4	62
stabilité	36.1	52.0	11.9	175	30.5	54.6	15.0	70
montée	32.0	20.5	47.6	100	29.0	23.5	47.5	43
région CM	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	92.4	7.6	0.0	73	70.8	17.4	11.8	25
stabilité	33.8	58.0	8.2	178	29.1	57.2	13.7	77
montée	35.7	17.5	46.8	90	31.3	23.8	44.8	40
région PC	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	79.6	17.4	3.0	72	68.6	19.5	12.0	30
stabilité	35.7	59.5	4.8	153	32.8	58.7	8.5	59
montée	34.4	21.6	44.0	119	22.9	29.6	47.4	40
région P.	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	42.2	57.8	0.0	12	47.0	0.0	53.0	2
stabilité	67.0	33.0	0.0	16	58.3	41.7	0.0	9
montée	57.0	10.6	32.4	12	49.1	9.2	41.7	5
Δ formation	mobilité verticale du répondant entre 25 et 45 ans							
	sans mobilité horizontale				avec mobilité horizontale			
région GC	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	0.0	100.0	0.0	8	8.1	54.1	37.8	8
stabilité	1.8	88.7	9.5	73	0.0	82.7	17.3	41
montée	0.0	94.5	5.5	42	4.6	79.0	16.3	23
région CM	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	0.0	94.1	5.9	7	0.0	33.7	66.3	3
stabilité	0.0	87.6	12.4	63	11.5	71.3	17.2	39
montée	1.8	90.3	7.9	30	5.4	66.0	28.6	22
région PC	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	6.2	84.6	9.1	5	.	.	.	1
stabilité	0.0	93.3	6.7	75	0.0	88.6	11.4	29
montée	0.0	89.6	10.4	24	0.0	83.7	16.3	13
Région P.	descente	stable	montée	N	descente	stable	montée	N
descente	.	.	.	1	.	.	.	1
stabilité	0.0	100	0.0	8	0.0	100.0	0.0	4
montée	0.0	100	0.0	6	.	.	.	1

- La mobilité horizontale favorise dans tous les contextes une mobilité verticale, mais cette dernière est beaucoup plus souvent descendante qu'ascendante dans les régions les plus périphériques, particulièrement lors d'une mobilité intergénérationnelle descendante de formation. La tendance s'inverse dans les régions les plus centrales.

6.6.3 Synthèse : variations professionnelles

Dans le chapitre 3 consacré à l'étude de la dimension spatiale de l'ordre social, nous n'avions pas pu tester l'hypothèse d'une structure sociale différente selon les contextes spatiaux. De par la vision dynamique qu'elle introduit, l'étude des mobilités sociales en fonction du contexte a permis d'approfondir cette question en démontrant que les types de régions se caractérisent par des régimes de mobilité spécifiques, à trois niveaux :

- La division sexuelle du travail est plus forte dans les régions périphériques ;
- La dévalorisation des titres se ressent davantage en périphérie, les répondants ayant un niveau de formation équivalent à celui de leur parent éprouvant de grandes difficultés à monter socialement ;
- Le contexte régional définit des opportunités différentes en termes de mobilités verticale et horizontale. En particulier les possibilités d'ascension sont très limitées en région périphérique. La mobilité horizontale ne permet une ascension sociale que dans les régions centrales (RGC et RCM).

Ces analyses mettent à jour de fortes disparités régionales entre centres et périphéries. Elle montrent par ailleurs une grande homogénéité des chemins de mobilité sociale dans les régions de grands centres (RGC) et les régions de centres-moyens (RCM). Il s'agit là d'un indice supplémentaire de métropolisation du plateau suisse. Les flux pendulaires entre grandes agglomérations et agglomérations de taille moyenne atteignent une telle importance qu'ils élargissent les bassins d'emplois (Schuler et Kaufmann 1996).

Peut-on cependant en conclure que les structures sociales diffèrent selon le contexte ? Les chemins de mobilité sont spécifiques et ne sont

pas réductibles aux effets de la différenciation des marchés du travail selon le contexte (concentration des emplois de pointe en régions centrales). Pourtant ces observations tendent à démontrer qu'il existe un ordre social différencié selon la centralité régionale, comme le montre le fait que le changement de branche ne permet pas d'ascension sociale en région périphérique.

6.7 Migration et parcours professionnels

Quels sont les liens entre la migration et les parcours professionnels ? Une telle question complète utilement l'analyse contextuelle que nous venons d'achever, même si pour des questions d'effectifs, nous ne pourrions pas explorer les liens entre migration et contexte comme l'avait esquissé Bassand et al. (1985). En effet, la migration entraîne de facto la question des mouvements de population entre contextes spatiaux.

Aborder les liens entre migration et parcours de mobilité permet d'étudier les relations entre mobilité spatiale et mobilité sociale. La migration est-elle une stratégie de mobilité ? Cette question va structurer l'analyse et l'inscrire dans le débat amorcé en France sur la mobilité comme posture (Bonvalet 1994).

Les entrées et sorties de la vie professionnelle ne sont guère associées à la migration, une fois tenu compte de l'impact du genre (les migrants sont nettement plus souvent des hommes).

6.7.1 Parcours et catégorie socioprofessionnelle selon la migration

Abordés en fonction de l'indice de migration présenté au chapitre 5, les parcours professionnels sont assez différenciés selon le type de mobilité spatiale du répondant (tableau 6.18) :

- En ce qui concerne la mobilité entre le parent et le répondant à 25 ans, aucune différence significative n'est visible entre différents types de migration.
- Pour la mobilité entre le parent et le répondant à 45 ans, la mobilité descendante est plus forte en cas de migration intra-nationale,

mais surtout internationale. Les migrants éprouvent des difficultés à réaliser une ascension.

Tableau 6.18 : *Parcours professionnel et mobilité intergénérationnelle par rapport à la CSP en fonction de la migration*

non mi-grants formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant		mobilités verticale et horizontale du répondant entre 25 et 45 ans :	
	à 25 ans	à 45 ans	sans mobilité horizontale	avec mobilité horizontale
descente	42.7	31.3	0.0	8.8
stable	35.2	42.8	88.9	65.0
montée	22.1	25.9	11.1	15.4
total (N)	100.0 (473)	100.0 (181)	100.0 (159)	100.0 (63)

migrants intra-formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant		mobilités verticale et horizontale du répondant entre 25 et 45 ans :	
	à 25 ans	à 45 ans	sans mobilité horizontale	avec mobilité horizontale
descente	47.1	39.1	1.2	4.0
stable	29.4	34.3	86.8	60.9
montée	23.5	26.5	12.0	35.2
total (N)	100.0 (448)	100.0 (207)	100.0 (136)	100.0 (94)

migrants inter-formation	mobilité verticale entre le parent et le répondant		obilités verticale et horizontale du répondant entre 25 et 45 ans :	
	à 25 ans	à 45 ans	sans mobilité horizontale	avec mobilité horizontale
descente	43.4	50.7	1.3	10.3
stable	32.4	28.6	90.3	71.3
montée	24.1	20.7	8.4	18.4
total (N)	100.0 (212)	100.0 (89)	100.0 (69)	100.0 (55)

- L'examen des parcours professionnels entre 25 et 45 ans met à jour une exception à cette difficulté rencontrée par les migrants. La mobilité horizontale associée à la migration intra-nationale permet l'ascension sociale dans des proportions très nettes.

Ces constats sont certainement à mettre en perspective avec l'analyse des parcours professionnels en fonction du contexte. Le seul canal de

mobilité ascendante lors d'une migration est celui qui associe le changement de branche à la migration intra-nationale. Nous rejoignons ici les observations de Bassand et al. (1985), qui montre que la mobilité sociale des habitants des régions périphériques passe par une migration par un centre, puis un retour dans la région d'origine.

6.7.2 Parcours et formation selon la migration

Un examen des liens entre migration et formation, montre que la dévalorisation des diplômes touche davantage les personnes non-migrantes. Ces dernières éprouvent plus de difficultés à occuper une position professionnelle au moins équivalente à celle de leur parent à niveau de formation comparable. Ce résultat montre l'existence de relations entre la mobilité sociale et la migration et alimente donc le débat sur cette relation.

Pour des personnes habitant en contexte périphérique un séjour à l'étranger ou dans un centre est une expérience appréciée et valorisée qui favorise la mobilité sociale. La difficile ascension sociale des migrants est une conséquence de leur niveau de formation, généralement moins élevé que chez les sédentaires.

6.7.3 Synthèse : migration

L'analyse illustre l'existence de liens étroits entre la mobilité sociale et la migration. Cette réalité est cependant complexe et s'avère polysémique. La migration peut être une stratégie en vue d'une mobilité sociale. Elle peut au contraire être opérée sous une contrainte, notamment pour les femmes «suivant» leur mari à l'occasion d'une migration professionnelle, ou plus généralement par contrainte économique.

6.8 Synthèse

L'ensemble de l'analyse des mobilités sociales débouche sur une série de résultats importants qui viennent nourrir la problématique générale de notre recherche :

1. Nous avons constaté une reproduction sociale importante aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale aussi bien pour les CSP que pour le niveau d'éducation. L'hérédité sociale s'avère donc forte chez les dirigeants, les employés, les ouvriers et les non qualifiés. Entre ces positions extrêmes, une zone de relative fluidité sociale s'est faite jour, illustrant sans doute la situation de ce que certains nomment les «classes moyennes». En particulier pour les femmes ayant un niveau de formation supérieur à l'apprentissage.
2. La dimension la plus discriminante des mobilités sociales en Suisse est le niveau de formation. Or les femmes sont souvent moins dotées en la matière.
3. Concernant la formation, nous avons observé une importante dévalorisation des diplômes, qui neutralise largement «l'effet d'ascenseur» en matière de niveau d'éducation. Ce résultat est important car il propose un nouvel éclairage sur l'expansion du système scolaire. Il implique en effet que deux processus concomitants se sont largement annulés : «l'effet d'ascenseur» issu de la démocratisation des études a été rendu largement caduque en termes de mobilité verticale par l'inflation parallèle des titres, qui a entraîné la nécessité pour les répondants d'obtenir un diplôme d'un niveau supérieur à celui du responsable du ménage parental pour atteindre la même position sociale.
4. L'analyse des parcours professionnels a mis en évidence que la mobilité ascendante entre 25 et 45 ans est souvent un filet de rat-trapage permettant une reproduction sociale.
5. Les carrières ascendantes entre 25 et 45 ans passent souvent par une mobilité horizontale. Les formations générales de bon niveau constituent donc la meilleure ressource en vue d'une mobilité ascendante.
6. L'étude de la mobilité sociale a également mis à jour une importante discrimination homme-femme. Non seulement les femmes ont des niveaux de formation globalement plus bas que les hommes, mais leurs possibilités de carrières professionnelles se trouvent largement compromises par la discontinuité de leur parcours professionnels.
7. Les parcours professionnels diffèrent selon le contexte régional. Ces différences touchent non seulement les opportunités de carrière (le marché de l'emploi est spécifique aux types de régions),

elles mettent également à jour des structures sociales spécifiques, comme l'attestent l'existence de chemins de mobilité différents, que ce soit au niveau de l'impact du changement de branche, ou au niveau de l'impact de la division du travail au sein du ménage sur la mobilité des femmes.

8. La migration est ambivalente. Atout pour une carrière, elle constitue également souvent une contrainte économique pour des personnes peu formées. Il y a une géographie de la migration : les origines et les destinations ne sont pas sans influence sur les parcours professionnels.

Tableau 6.19 : *Parcours professionnels par genre*

Δ formation	Δ CSP à 45 ans	mobilité intergénérationnelle parent-répondant à 45 ans		mobilité ascendante entre 25 et 45 ans			(N)
		hommes	femmes	hommes	femmes	total	
descente	descente	3.1	8.6	.	.	.	22
	stable	0.6	1.0	.	.	.	3
	montée	0.0	0.6	.	.	.	1
égalité	descente	21.0	27.5	2.8	7.9	4.9	96
	stable	31.5	25.2	29.3	18.1	25.7	122
	montée	10.9	13.1	24.5	33.1	27.9	46
montée	descente	8.5	7.4	4.5	0.0	2.9	35
	stable	9.2	4.2	49.2	22.4	43.1	22
	montée	15.1	12.4	26.3	20.2	24.1	60
total (N)		100.0 (267)	100.0 (196)				387

Note : les pourcentages sont donnés en ligne.

Le tableau 6.19 synthétise les éléments relatifs à la discrimination homme-femme qui viennent d'être brièvement rappelés. Il présente l'arborescence des montées entre 25 et 45 ans par genre selon la formation et la catégorie socioprofessionnelle entre le parent et le répondant :

- les femmes sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes à cumuler une formation et une CSP moins élevée que leur parent ;

-
- La dévalorisation des diplômes touche davantage les femmes que les hommes ;
 - la voie de rattrapage constitué par la mobilité ascendante entre 25 et 45 ans est beaucoup moins présent chez les femmes, d'où une reproduction sociale nettement plus forte chez les hommes (41% contre 30%).

Ce chapitre a ainsi montré les spécificités de la mobilité sociale des femmes, qui constitue un des résultats les plus marquants de l'analyse.

7 Participations : l'éventail des champs

7.1 Introduction : une participation multiple

Conformément à la tradition de recherche dans les domaines de la stratification et de la mobilité sociales, nous avons considéré jusque-là l'insertion sociale des individus sous l'angle de leurs positions par rapport aux principaux critères d'inégalité que sont la formation, l'activité professionnelle, le revenu et plus ponctuellement la fortune. Il est maintenant temps de changer de perspective et d'analyser l'insertion, potentiellement multiple, des individus dans divers champs sociaux. On peut considérer que l'intégration à un champ social précède logiquement toute localisation hiérarchique dans ce même champ, car il faut évidemment participer pour y occuper une position. Le caractère multiple de la participation a donné lieu à plusieurs conceptions théoriques. Le sujet est déjà abordé par Simmel (1908) qui s'intéresse aux divers milieux ou «cercles» sociaux qui s'entrecroisent et auxquels un individu peut participer. Merton (1968) le reprend en proposant de penser l'insertion des individus en termes de multiplicité de leurs statuts et rôles et de théoriser ce fait à partir de la double notion de «status-set» et de «role-set». Il réapparaît dans les conceptions – restées controversées – concernant la cohérence ou l'incohérence de statut, développées à partir d'une idée de Lenski (1954), ainsi que dans la notion de cristallisation de statuts (Landecker 1981), à laquelle nous avons fait appel au deuxième chapitre. On retrouve ce genre d'interrogation dans quelques recherches sur la situation des femmes, plus particulièrement en ce qui concerne la multiplicité et la diversité de leurs rôles et leur incidence sur le bien-être personnel (Moen 1992). Ses résultats rappellent la lecture optimiste proposée par Simmel, qui considère que la différenciation croissante des sociétés modernes engendre la multiplication des «cercles» auxquels les individus peuvent participer, augmentant ainsi leur liberté et leurs possibilités d'épanouissement.

Il est frappant de constater que la participation – et à plus forte raison le parallélisme entre plusieurs participations – est un thème fort peu traité par la recherche, surtout dans la perspective de l'insertion

structurelle des individus. Nous ne souhaitons pas partir du présupposé, propre à la notion de la « société de masse » (Kornhauser 1959, Riesman 1964), selon laquelle le rapport entre individus et macro-société serait immédiat. Au contraire, nous cherchons à intégrer explicitement cette problématique à notre analyse, laissant à nos résultats la tâche de montrer si la participation à un certain nombre de champs sociaux se fait selon des « patterns » intelligibles ou si elle est au contraire inégale, peu structurée, difficile à interpréter, indifférente. Cette option découle directement de notre modèle théorique général : si nous considérons que la structure sociale est constituée non seulement d'une hiérarchie générale, mais différenciée en plusieurs champs dont chacun possède sa structure hiérarchique propre, nous devons nous intéresser également à la question de savoir qui participe aux différents champs, qui ne le fait pas – pas encore, plus, ou pas du tout – et sous quelles conditions.

A cette option théorique générale s'ajoute une préoccupation plus spécifique : parvenir à inclure l'ensemble des individus dans l'analyse de la structure sociale. Focaliser l'analyse de la localisation et des mouvements structurels des individus strictement sur les aspects hiérarchiques se fait au prix de la disparition des individus et catégories sociales qui ne participent pas aux champs considérés. Cette manière de faire donne lieu à une vision tronquée non seulement des situations individuelles, mais aussi des parcours et de la structure sociale dans son ensemble. Nous verrons que ce problème concerne surtout une part importante de femmes, dont la situation serait rendue invisible par un effet d'exclusion dû au choix des indicateurs.

A priori, on peut distinguer, en matière de participation aux champs sociaux, deux aspects théoriques qui ont engendré un nombre important de recherches : la *participation en tant qu'action sur la vie sociale (pouvoir)*, et la *participation en tant qu'intégration (non exclusion)* à cette vie sociale. Nous allons explorer les deux aspects. Le premier est rattaché à la stratification sociale ; il a été étudié particulièrement par rapport à la participation politique, où l'on trouve systématiquement une corrélation positive avec la position sociale : plus on est haut placé dans la hiérarchie sociale, plus on participe politiquement (Gaxie 1978, Barnes et Kaase 1979, Kriesi 1993). Le second aspect ne présente pas de lien avec cette dimension bien qu'indirectement, la marginalisation ou l'intégration pourraient fort bien être liées à la position sociale générale. Il est probable que d'autres facteurs entrent également

en jeu pour influencer l'éventail de participations des individus : la place dominante que peut prendre une participation par rapport à d'autres, que ce soit sur le plan du temps consacré, de l'énergie personnelle investie, de la rétribution symbolique, ou d'autres facteurs sociaux, plus ou moins institutionnels.¹

Pour éviter de nous disperser, nous nous limiterons à ces deux aspects, ainsi qu'à une sélection de champs. Deux champs s'imposent immédiatement lorsqu'on considère la population adulte : le monde du travail rémunéré et le monde familial. Nous privilégierons ces deux champs, particulièrement dans notre tentative d'explorer les parcours. Ce sont sans doute les champs qui ont, pour le plus grand nombre d'adultes, le caractère à la fois le plus incontournable et le plus évident quand à la participation, mais aussi les conséquences les plus importantes. Autrement dit, dans l'ensemble des champs imaginables, ce sont ces deux-là qui ont, théoriquement, la plus grande force structurante sur la vie quotidienne des individus.²

Pour nous donner une possibilité d'évaluer cette force structurante nous placerons ces deux champs, pour une première exploration, dans un ensemble plus vaste. A cet effet, nous utiliserons toutes les informations dont nous disposons sur la participation à divers types d'associations et quelques autres possibilités d'insertion. Avant d'appliquer les contraintes sélectives que nous venons d'évoquer, examinons la participation aux sept champs ou domaines institutionnels suivants :³

¹ Un concept utile dans cette perspective, celui du statut dominant ou de l'appartenance dominante peut être dérivé d'une réflexion de Hughes (1945) sur la dominance qu'un statut peut exercer sur les autres au sein du jeu de statuts caractérisant un individu. Nous nous intéresserons plus loin dans ce chapitre à l'hypothèse selon laquelle la différence d'insertion structurelle entre hommes et femmes est liée à la définition sociale d'un statut dominant, familial pour la femme, professionnel pour l'homme.

² Un effet intéressant de ces participations est qu'elles peuvent générer des amitiés. Ce thème sera repris dans le chapitre 11.

³ On pourrait penser inclure également l'armée, obligatoire pour les hommes, facultative pour les femmes; 76% de nos interlocuteurs masculins font ou ont fait du service militaire, la proportion des femmes est à peine 4% (question 88). Chez les hommes, la participation effective à l'armée diminue de la classe d'âge de 60 ans et plus (85.3%) jusqu'à celle des 20-20 ans (65.3%); chez les femmes, elle varie entre un minimum de 2.2% (20-29 ans) et 6.2% (50-59 ans). L'attribution de cette participation

1. famille
2. profession (monde du travail)
3. Eglise
4. politique (partis, associations militantes ou office politique ou public)
5. organisations professionnelles (associations professionnelles ou syndicats)
6. associations autres (10 types regroupés)
7. bénévolat

On pourrait s'étonner de l'absence de la formation de cette liste, dans la mesure où c'est indubitablement un champ social d'extrême importance, qui confère des ressources d'une grande portée sur le parcours de vie et le positionnement social – comme nous venons de le voir dans l'analyse de la mobilité. Il faut d'abord rappeler que notre intérêt, dans ce chapitre, se porte sur la participation effective à des champs sociaux et non au statut que cette participation confère. Or, la Suisse connaît – davantage que la plupart des pays de l'OCDE – un régime éducatif où prédomine la formation initiale, avec une formation universitaire limitée à un éventail de disciplines relativement classique et peu de lieux de formation professionnelle tertiaire (l'introduction d'universités professionnelles ou Hautes écoles spécialisées est en discussion au moment de la rédaction de ce livre). Si bien que dans notre échantillon d'adultes, une proportion très faible est en formation (8.5%, et seulement 2.5% chez les personnes ayant plus de 30 ans), comme nous l'avons déjà constaté lors de l'analyse de la mobilité intragénérationnelle (chapitre 6). Il s'agit presque exclusivement d'une étape tardive de la formation initiale ; plus de la moitié des répondants (54.7%) n'ont bénéficié d'aucune formation complémentaire, et seule la moitié de cette formation complémentaire est de caractère professionnel.⁴ Ainsi, pour la grande majorité de nos interviewés, la position scolaire est acquise une fois pour toutes à la fin de l'adolescence et «transportée» en tant que ressource au-delà de la participation effective au champ de la formation ; pour étudier cette par-

au genre et à l'âge est si forte qu'elle interdirait pratiquement toute analyse affinée au-delà de ce constat. Ainsi cet aspect, quelque peu particulier à la Suisse, avec son armée de milice, et qui constitue un champ d'expérience masculine privilégié, n'a pas été inclus dans notre analyse des profils d'insertion.

⁴ Le microrecensement 1993 caractérise 52% des formations complémentaires comme professionnelles, 48% comme non professionnelles (OFS 1995a).

ticipation, voire même des parcours de formation, nous ne disposons ni du nombre de cas ni des informations nécessaires.

Nous n'avons pas jugé nécessaire de délimiter les champs sur un plan théorique, ce qu'une étude plus pointue devrait sans doute faire. Nous partons de l'idée que cette délimitation ne fait pas foncièrement problème, qu'elle est perçue de manière globalement fiable, et que les définitions sociales auxquelles nos questions font appel suffisent à nos besoins d'analyse. Précisons à cet égard que notre cadre théorique, contrairement à certaines formulations fonctionnalistes, ne «prévoit» pas l'existence de secteurs institutionnels particuliers avec des caractéristiques bien fixées (à l'image, par exemple, des impératifs fonctionnels AGIL postulés par la théorie parsonienne) ; nous considérons plutôt ces champs comme des éléments évolutifs des processus historiques de différenciation sociale. En ce qui concerne la famille, nous utilisons une définition qui tient compte du caractère spécifique, intime, des liens familiaux, et de la pluralisation des formes et des liens (Bertram 1991). Nous l'expliciterons dans le chapitre 8, consacré à l'analyse du champ familial.

7.2 Profils d'insertion

Pour explorer les participations sociales, nous analyserons les configurations empiriques des sept champs que nous venons d'énumérer pour savoir, au-delà du simple décompte des participations, si des concentrations se dessinent, indiquant des affinités entre différents champs. Nous nous intéresserons également aux différences de genre et d'âge, qui seront reprises dans l'analyse des parcours familiaux et professionnels (chapitre 10).

Nous partons du découpage théorique sous-jacent à notre liste de champs. Pour opérationnaliser les participations professionnelle, publique, bénévole et ecclésiale, nous disposons de questions simples (questions 141, 93, 90 ; dans le cas des services religieux, nous nous référons à la fréquentation régulière – question 86 : au moins une fois par mois – au-delà de celle stimulée par des occasions particulières). L'insertion familiale est basée sur la composition du ménage des interviewés (question 36b) : ceux qui vivent avec des enfants ou un conjoint (mariés ou en union libre) sont considérés comme des membres (adultes) d'une famille. Pour la participation politique, nous con-

considérons comme équivalents l'appartenance à un parti politique (question 91k) ou à un groupe militant (question 98) ; dans le domaine des organisations professionnelles, il en va de même pour la participation à un syndicat (question 171a) ou à une association professionnelle (question 91). L'appartenance à l'un ou l'autre des dix autres types d'associations (question 91) est comptabilisée de manière globale comme participation au monde associatif, quelle que soit son orientation ou contenu spécifique.⁵ Ce dernier champ, fort hétérogène, sera sondé plus en profondeur dans le chapitre 11 où on reprendra également l'engagement bénévole, politique et syndical pour les analyser de façon plus différenciée.

Avant d'entrer dans l'analyse des profils, considérons les fréquences de participation aux sept champs retenus en distinguant entre hommes et femmes (tableau 7.1) sans les commenter in extenso.

Tableau 7.1 : Participation à sept champs sociaux, par genre

champs d'insertion	hommes	femmes
famille	66.6	68.9
profession	83.3	52.8
église	32.7	36.2
politique	26.2	15.3
organisation professionnelle	42.2	16.3
association	62.2	51.2
bénévolat	21.1	18.5

% par case ; N entre 911 et 997 pour les hommes, entre 960 et 1027 pour les femmes.

On voit que les taux de participation varient fortement entre les champs. Les différences entre hommes et femmes vont en général dans le sens d'une plus forte insertion des hommes dans les champs extrafamiliaux ; la seule différence inverse, celle concernant la participation aux activités de l'Église, est très faible. Ces différences varient assez fortement, elles aussi. Elles sont très importantes concer-

⁵ Face aux taux de participation généralement très faibles, il est important de noter que cette pratique de regrouper des informations sur des participations spécifiques a pour conséquence technique de diminuer les taux concernant les catégories regroupées. Pour reprendre l'exemple de l'engagement politique, 9.4% des interviewés sont membres d'une association militante, 10.3% d'un parti politique, mais si l'on admet l'une ou l'autre appartenance pour la participation politique, ce taux s'élève à 17.2%.

nant l'insertion professionnelle et son pendant, les organisation professionnelles, modérées concernant l'insertion politique et la vie associative. Notons surtout la très forte insertion familiale, professionnelle et associative des hommes et des femmes dont plus de la moitié de l'ensemble (qui contient aussi les retraités) participent.

Notre analyse des profils d'insertion porte sur l'éventail de ces sept champs. Presque la moitié des personnes interrogées participent à deux ou trois des sept champs considérés, un peu plus de vingt pour cent à quatre ou davantage ; la grande majorité (89.1%) comptent 1 à 5 participations (tableau 7.2). Ces participations sont cependant fortement concentrées sur les deux domaines principaux : le champ professionnel et la famille.

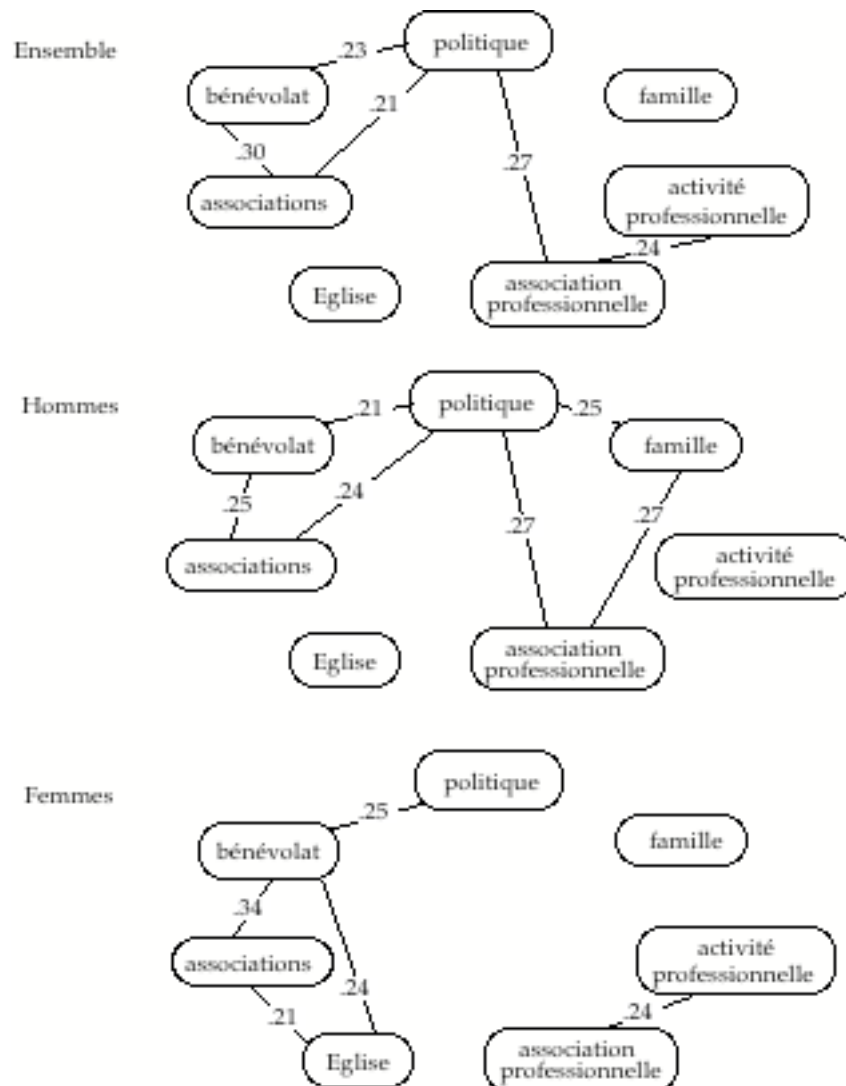
Tableau 7.2 : Nombre de participations (sur 7 champs)

nombre de participations	%
aucune	3.3
une	17.3
deux	25.6
trois	21.0
quatre	15.7
cinq	10.8
six	4.8
sept	1.5
total (N)	100.0 (2030)

Les différences de participation entre femmes et hommes ne correspondent pas entièrement aux idées reçues. Femmes et hommes participent à égalité aux domaines de la famille ($\gamma=.05$), au bénévolat (.08) et à l'Eglise (-.08). Les hommes participent cependant plus systématiquement à la politique que les femmes (.32) ; la participation au monde professionnel (.63) et aux associations professionnelles (.58) est encore plus fortement typée. Nous constatons donc une prépondérance de l'engagement extrafamilial chez les hommes, mais rares semblent être les couples qui pratiquent une ségrégation sexuelle stricte en matière d'insertion extrafamiliale des partenaires – y compris si l'on ne considère que des périodes spécifiques du parcours de vie ; nous reprendrons cette question dans le chapitre suivant.

L'analyse des corrélations entre les sept types de participation nous permet d'approfondir ce thème (graphique 7.1) par le repérage «d'affinités» entre participations : lesquelles ont tendance à exister simultanément, lesquelles existent ou sont absentes indépendamment des autres ?

Graphique 7.1 : Structures de participation, sept champs (corrélations $\geq .20$, coefficients selon Spearman, $N=2030$)



L'examen de ces insertions sur l'ensemble de l'échantillon et indépendamment du parcours de vie («Ensemble») présente une structure relativement peu intégrée. Les coefficients de corrélation sont relative-

vement faibles, ceux qui dépassent le seuil modeste de .20 sont rares, et on constate un seul regroupement quelque peu intégré : la triade politique-associations-bénévolat. Famille et Église se présentent comme deux champs reliés ni entre eux, ni aux autres. Selon les stéréotypes courants, on pourrait se demander si nous avons là à faire avec un complexe d'engagement extrafamilial qui serait plus masculin et un autre, intrafamilial, qui serait plus féminin, l'Église apparaissant comme un lieu tiers qui obéit à sa propre dynamique. La décomposition selon le genre fait apparaître deux structures assez différentes, mais qui ne confirment que partiellement cette interprétation. On observe que certaines associations du tableau général appartiennent au stéréotype masculin traditionnel, d'autres au stéréotype féminin ; seules deux des cinq associations du modèle général font partie des deux modèles spécifiques, et inversement les deux modèles spécifiques comprennent des associations absentes du modèle général.

Chez les *hommes*, nous retrouvons la position isolée de la participation à l'Église⁶ ; la participation professionnelle se trouve ici également isolée, ce qui n'apparaît pas dans le tableau d'ensemble. La position isolée signifie que ces deux participations varient sans lien avec les autres, obéissant à des dynamiques extérieures à l'ensemble des participations considérées, ou alors qu'elles ne varient pas du tout. La première situation pourrait concerner l'Église, la deuxième la profession, car la grande majorité des hommes adultes (83.3%) a un emploi. La participation politique «attire» le plus grand nombre de corrélations. Elle occupe une position centrale, figurant dans deux sous-ensembles de participation, l'un ayant une orientation plus «représentative» et générale, l'autre étant plus hétérogène et peut-être lié à des intérêts plus spécifiques. Tout cela permet de penser que chez les hommes, l'engagement professionnel est, certes, très répandu, mais n'a pas de lien avec les autres engagements socio-politiques qui forment un complexe relevant partiellement d'une même dynamique.

La structure est assez différente chez les *femmes*, où c'est la participation à la famille qui ne montre aucune covariation avec les autres participations. Celles-ci sont liées entre elles selon une structure partiel-

⁶ Rappelons que la question concerne la participation au service religieux de manière à s'adresser également à toutes les confessions et religions. C'est par simplification et pour souligner le caractère institutionnel que nous parlons d'Église.

lement semblable à ce que nous trouvons chez les hommes (lien politique-bénévolat-associations). Cependant, les deux champs concernant l'activité professionnelle forment un groupe à part. Chez les femmes, l'activité professionnelle varie considérablement plus que chez les hommes. Assez logiquement, l'insertion dans le champ professionnel semble ici être une condition qui favorise l'adhésion à une association le concernant, alors que cette adhésion dépend d'autres facteurs chez les hommes, la condition d'insertion dans ce champ étant remplie quasi généralement. Le complexe de participation socio-politique chez les femmes semble «pivoter» autour de l'engagement bénévole ; l'insertion politique apparaît comme un prolongement mineur. On voit donc que notre première interprétation de la structure d'ensemble doit être modifiée. Le complexe d'engagement extrafamilial ne caractérise pas les hommes à la différence des femmes, les deux genres participent bien au monde extrafamilial comme au monde familial, mais selon des logiques et des affinités différentes.

Tableau 7.3 : *Analyse factorielle de la participation, après rotation (seulement les saturations $\geq .50$ sont retenues)*

hommes (N=745)	facteur 1	facteur 2	facteur 3	
	intégration sociale générale	vie associative	insertion professionnelle	communalités
associations		.73		.58
politique	.57			.50
assoc. profess.	.76			.58
Eglise			.66	.51
famille	.75			.56
bénévolat		.77		.60
profession			-.80	.72
femmes (N=613)	engagement extrafamilial	insertion professionnelle	insertion familiale	
associations	.70			.50
politique				.41
assoc. profess.		.75		.59
église	.66			.49
famille			.93	.87
bénévolat	.71			.56
profession		.76		.64

L'analyse factorielle confirme largement ces différences. Du fait du niveau modeste des corrélations, l'interprétation doit être limitée aux tendances les plus prononcées. Trois facteurs émergent pour les hommes et les femmes ; ils organisent dans les deux cas un peu plus de 50% de la variance totale, et le premier facteur avant rotation s'avère très général. Notons que l'activité professionnelle atteint une communalité de .72 chez les hommes, de .64 chez les femmes. La participation familiale, par contre, atteint une communalité de .56 chez les hommes, mais de .87 chez les femmes. La rotation produit des facteurs assez bien marqués (Tableau 7.3). Chez les hommes, un premier facteur est caractérisé principalement par les participations familiale et aux associations professionnelles (notre complexe d'intégration générale), secondairement par celle au secteur politique ; un deuxième facteur est constitué par l'engagement associatif et bénévole, et le troisième par l'activité professionnelle et secondairement par l'Eglise. Chez les femmes, la structure factorielle après rotation produit,

conformément à l'image donnée par les corrélations, un facteur d'engagement extrafamilial plus général que chez les hommes, un deuxième facteur marqué par les participations professionnelle et aux associations professionnelles, et un troisième défini par la seule famille.

Le même type d'analyse effectué uniquement pour les personnes mariées ajoute quelques nuances.⁷ Chez les hommes mariés, on trouve moins de corrélations que dans l'ensemble (hommes de tous les états civils confondus), et celles-ci ne forment plus un ensemble cohérent. Profession et Eglise restent isolées des autres champs, comme ici aussi les associations professionnelles ; en analyse factorielle, l'écart de communalité entre famille et profession se creuse (famille .53, profession .83). Chez les femmes, la comparaison entre toutes les femmes et les femmes mariées fait apparaître la même structure d'association, mais des coefficients légèrement plus élevés. L'écart de communalité se creuse également chez les femmes mariées, en sens inverse par rapport aux hommes (famille .95, profession .63).

La participation familiale semble donc affaiblir les cohérences de participation et souligner l'isolement de l'activité professionnelle chez les hommes, alors qu'il renforce la cohérence entre participations extrafamiliales chez les femmes.

7.3 Profils d'insertion et position sociale

L'analyse des «patterns» d'insertion nous permet de préciser les différences entre hommes et femmes liées surtout aux deux champs centraux que sont le monde professionnel et la famille. Avant d'analyser davantage ces deux champs, arrêtons-nous brièvement sur la ques-

⁷ Nous ne faisons pas l'exercice analogue pour les autres états civils. L'effectif des célibataires, même en distinguant hommes et femmes, serait suffisant pour supporter ce genre d'analyse, mais la participation familiale est trop rare parmi eux pour y maintenir cette variable, ce qui réduit l'intérêt de l'analyse. Notre définition de la cohabitation familiale "permet" à des célibataires de vivre en famille car nous n'exigeons pas qu'ils soient mariés à leur partenaire ou qu'ils soient parents des enfants vivant dans leur ménage, mais leur nombre est trop faible. Les deux autres états civils ont par contre des effectifs trop petits pour être traités séparément.

tion des conditions structurelles qui influent sur les participations et sur leurs combinaisons.

Tableau 7.4 : Associations des complexes de participation (scores factoriels) avec la formation et la catégorie socioprofessionnelle (Eta*)

	hommes (N=745)		femmes (N=613)	
	formation	CSP	formation	CSP
F 1 : intégration sociale générale	.29	.31	F 1 : engagement extrafamilial	.16 .15
F 2 : vie associative	.24	.24	F 2 : insertion professionnelle	.32 .32
F 3 : insertion professionnelle	.12	.16	F 3 : insertion familiale	.11 .13

* Les Eta au dessus de .20 correspondent à des valeurs F significatives.

La coïncidence des résultats des analyses de corrélation et de l'analyse factorielle justifie d'utiliser les scores factoriels pour une première exploration. Une analyse sommaire des relations de ces ensembles de participation avec deux indicateurs de position sociale montre, là encore, des modèles différents pour les deux sexes (tableau 7.4). Chez les hommes, l'activité professionnelle (facteur 3), qui ne varie guère, n'est pas directement associée avec les indicateurs positionnels, par contre les deux complexes d'insertion (facteurs 1 et 2) le sont : plus les hommes sont haut placés dans la stratification, plus fréquente est leur intégration multiple selon ces deux modèles. Chez les femmes, c'est la participation à la famille (facteur 3) qui n'est pas corrélée avec les indicateurs positionnels, mais le complexe qui correspond à l'image traditionnelle de l'insertion sociale féminine (facteur 1) ne l'est pas davantage, alors que la participation professionnelle (facteur 2) l'est nettement : plus une femme est haut placée dans la hiérarchie sociale, plus elle maintient son activité professionnelle et plus elle est aussi membre d'associations professionnelles. Chez les femmes, c'est donc surtout l'activité professionnelle avec son corollaire associatif direct qui est liée à sa position dans la stratification ; la famille, et pour certaines l'engagement social, restent « constants ». Chez les hommes, la position est plus amplement associée à l'engagement associatif et politique, leur insertion extrafamiliale semble ainsi comporter plus directement un aspect de pouvoir social que pour les femmes.

Pour analyser ces constellations et leur rapport avec la stratification plus directement, nous nous limitons aux quatre champs les plus fortement institutionnalisés – profession, famille, Eglise et politique.⁸ Sur le total de 81 constellations possibles, 45 existent effectivement, mais les six constellations les plus fréquentes (dépassant 5.0% des cas) concentrent à elles seules 63.8%, donc presque deux tiers des cas (tableau 7.5). Les constellations où figurent des champs sur lesquels nous n'avons pas d'information sont au nombre de 29 et totalisent 14.2% des cas ; aucune d'elles ne dépasse une proportion de 2.7%.

Tableau 7.5 : Les six profils de participation les plus fréquents

profil	profession	famille	politique	église	%	% femmes
1	+	+	-	-	20.3	43.0
2	+	-	-	-	11.6	41.7
3	-	+	-	-	10.1	81.9
4	+	+	-	+	8.7	44.7
5	+	+	+	-	6.8	25.7
6	-	+	-	+	6.3	79.8
autres profils					36.2	
total (N)					100.0 (2021)	

Légende : + signifie participation au champ, - signifie absence de participation

Parmi les six profils les plus fréquents, nous en trouvons trois qui sont très fortement «sexués» (numéros 3, 5 et 6, totalisant 23.2%), trois autres qui le sont relativement peu (1, 2, 4, totalisant 40.6%). D'un point de vue quantitatif, la famille et la profession ressortent clairement comme les deux champs qui comptent les plus forts taux de participation, que ce soit seuls ou en combinaison. La typification masculine de la participation professionnelle ressort bien de ce tableau, mais elle est clairement plus faible que la typification féminine de la participation familiale. C'est l'absence de participation professionnelle des femmes qui est le plus fortement typifiée. En résumé, nous trouvons là déjà des indications assez fortes du fait que le profil de participation des hommes semble s'organiser essentiellement au-

⁸ Techniquement parlant, nous devons tenir compte de trois situations par champ: participation, non-participation, et absence d'information. Les combinaisons des sept participations logiquement possibles sont alors au nombre de $3^7 = 2187$, chiffre qui dépasse la taille de notre échantillon. Avec quatre champs, le nombre des combinaisons possibles se réduit à $3^4 = 81$.

tour de la profession alors que celui des femmes a la famille pour centre de gravité. Nous trouvons une typification par genre relativement forte des profils d'insertion, mais retenons également qu'elle est loin d'être totale, ce qui rend la notion de statut dominant plus prometteuse que celle, trop absolue, de ségrégation des rôles familiaux.

Nous résumons les résultats en quatre points :

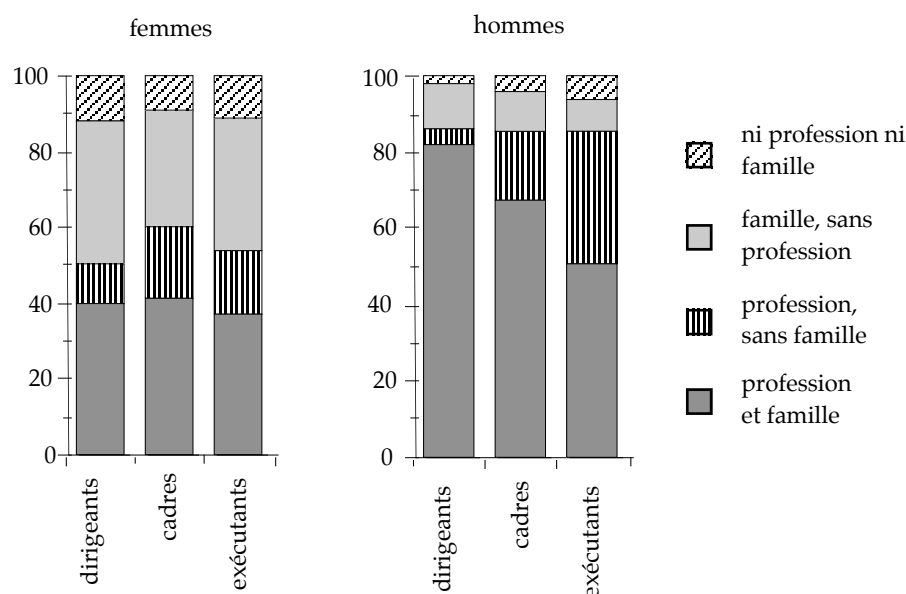
1. Le lien qui s'affirme le plus (par des différences relativement claires et des tendances cohérentes entre plusieurs indicateurs : formation, catégories socioprofessionnelles, position hiérarchique dans la profession, typologie de Wright) est celui que l'on constate entre le cumul de participations, particulièrement entre les champs professionnel, familial et politique – et une position privilégiée dans la stratification. Plus on est haut placé dans la stratification sociale, et plus on a tendance à participer à plusieurs de ces champs en même temps. Ce résultat met en évidence la dimension active de l'intégration sociale par la participation multiple, vecteur d'un certain pouvoir, telle qu'on l'a distingué au début du chapitre de la simple insertion dans un champ.⁹

2. Si on distingue les profils d'insertion des hommes et des femmes uniquement par rapport à la famille et à l'activité professionnelle (graphique 7.2), on constate une différence marquée. Chez les hommes, on note une prédominance nette de la combinaison «profession/famille», prédominance encore renforcée aux échelons professionnels supérieurs (CCC=.32). L'insertion professionnelle sans insertion familiale se présente comme un complément dans cette relation à la position hiérarchique : plus on est placé au bas de l'échelle professionnelle, plus cette configuration d'insertion prend de l'importance. Chez les femmes, la variante «famille sans activité professionnelle» a presque la même importance relative que la combinaison des deux

⁹ Ajoutons en marge que des indices subjectifs que nous développerons au chapitre 12, à savoir l'image de soi et le sentiment de contrôler sa situation, sont faiblement, mais systématiquement associés au nombre de participations. Entre aucune et six participations, la proportion de ceux qui affichent une image positive d'eux-mêmes double (de 38.2% à 67.8%), tandis que le sentiment de la capacité d'agir augmente plus faiblement, mais tout aussi systématiquement (de 41.8% à 58.5%).

insertions et elle ne varie guère en fonction de leur niveau professionnel (CCC=.07).¹⁰

Graphique 7.2 : Insertion professionnelle et familiale selon le genre
(N femmes = 730, N hommes = 758)



Dans les couples, où le profil d'insertion se réduit par définition aux deux variantes incluant la famille, la prépondérance de la double insertion des hommes est très affirmée (96.0%) et ne varie ni avec leur propre niveau professionnel ni avec celui de leur femme (CCC=.03 et .05). Pour les femmes, la participation exclusivement familiale est presque aussi fréquente (47.2%) que la double insertion ; comme pour les hommes, on ne constate pas d'association systématique avec leur propre niveau professionnel (CCC=.06), mais une faible relation inverse avec celui de leur conjoint : plus celui-ci est haut placé, et moins son épouse maintient son activité professionnelle (CCC=.14).

¹⁰ Nous incluons ici toutes les personnes interrogées. Pour celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle actuellement, l'information se réfère à la dernière exercée.

3. La participation à l'Église apparaît à certains égards comme une forme d'intégration qui semble «compenser» l'absence d'autres participations, absence qui est typique des positions inférieures dans la stratification. Ceci vaut pour trois constellations concernant les quatre champs retenus dans le Tableau 7.5 ; ces constellations sont : participation professionnelle et ecclésiale (mais ni à une famille ni au champ politique), participation exclusive à l'Église et absence des quatre participations possibles. Notons que ce sont des constellations où ne figurent ni la famille, ni le domaine politique, comme si elles étaient des alternatives à ces deux types de participation.

4. Les combinaisons non prépondérantes (au nombre de 34, comptant moins de 2% de cas chacune et totalisant 36.2%) se concentrent aux échelons sociaux supérieurs ; c'est là que l'on constate la plus grande diversité, comme si une situation socialement privilégiée facilitait, voire encourageait des choix d'insertion plus individualisés.

Nous retenons qu'il y a effectivement des rapports entre position sociale et profil d'insertion, avec des différences importantes entre hommes et femmes, mais que les liens sont plutôt faibles, si bien que les variations entre les profils semblent avant tout relever d'autres dynamiques que celles du positionnement vertical. Nous reprendrons cette question dans l'exploration des parcours professionnel et familial.

7.4 Synthèse

Si les stéréotypes les plus simples concernant les différences d'insertion entre les hommes et les femmes ne sont pas confirmés par notre analyse, nous constatons des différences importantes et significatives quant à leurs profils d'insertion. Nous avons pu voir les participations masculines «s'organiser» principalement autour de l'activité professionnelle, les participations féminines autour de la famille. Nous pouvons maintenant préciser le sens de cette expression dans le contexte qui nous intéresse ici. «S'organiser autour» ne peut pas signifier «être associé à» dans le sens d'une corrélation, puisque nos résultats montrent que l'activité professionnelle des hommes et la participation familiale des femmes varient peu et restent en dehors des affinités exprimées par les corrélations que nous avons trouvées pour l'insertion dans d'autres champs institutionnels. Il s'agit là de domai-

nes «autonomes» les uns par rapport aux autres, obéissant à des dynamiques différentes. Sans être clairement attestée par ces résultats, l'hypothèse selon laquelle la différence d'insertion structurelle entre hommes et femmes est désormais moins caractérisée par la ségrégation stricte entre les domaines intra- et extrafamilial que par la prédominance structurelle et normative d'un statut dominant spécifiquement associé au genre – l'activité professionnelle pour l'homme, l'insertion familiale pour la femme – semble bien pouvoir rendre compte de la situation.

Nous retenons également l'indication relativement claire d'un lien entre la position sociale et la participation multiple : la participation aux différents champs institutionnels est davantage cumulée aux échelons élevés de la stratification qu'aux échelons inférieurs.

La nature des différences de genre et leur modulation par l'état civil suggèrent d'affiner l'analyse sur la base des parcours de vie. Avant d'y procéder, nous examinerons d'une façon plus générale les deux champs de participation dont nos résultats confirment la centralité : la famille et la profession.

8 Participations : l'insertion familiale

8.1 Introduction : la famille comme champ social

La notion de champ social que nous utilisons dans ce travail provient de la macrosociologie et n'a guère été appliquée à la famille. Celle-ci apparaît souvent comme un groupe primaire, intime et personnalisé, à structure informelle. Il s'agit néanmoins aussi d'une entité sociale ayant une structure propre, marquée par une organisation relativement stable et bien établie des activités de ses membres par des ensembles de droits et d'obligations formant des rôles spécifiques. Derrière son apparence informelle et subjective, la famille met en jeu des rapports de pouvoir. Deuxième critère important, chaque famille se délimite assez clairement par rapport aux autres espaces sociaux. La participation réelle des membres à leur famille connaît des différences d'intensité considérables, et de semblables différences existent quant aux manières que les familles mettent en œuvre pour gérer la frontière entre l'intérieur et l'extérieur ; néanmoins, il n'est guère difficile de savoir d'une personne si elle est membre ou non d'une famille donnée. Ces réflexions mettent en exergue le fait que la famille est institutionnalisée de diverses manières, à la fois structurellement et culturellement, et qu'elle est reliée par de multiples liens au fonctionnement d'autres secteurs de la société. De plus, si elle est traversée par des forces qui la fragilisent (comme le montre l'augmentation du nombre des divorces), sa structure s'avère relativement stable et résistante face à des changements extérieurs ou à des tentatives de changement internes ; ainsi, un grand nombre d'études consacrées à l'influence de l'activité professionnelle féminine sur la structure interne de la famille font ressortir que le travail professionnel féminin atténue l'aspect inégalitaire et traditionnel de l'organisation familiale, mais toujours à des degrés relativement faibles (Blood et Wolfe 1960, Held et Levy 1975, Piotrkowski et al. 1987, de Singly 1991, Clement et Myles 1994, Krüger 1995).

Ces considérations justifient d'analyser la famille comme un champ social possédant une orientation culturelle et une structure propres, un champ qui est clairement différencié d'autres secteurs de la société

et qui interagit avec eux de différentes manières. Au vu de ce constat, il faut se demander si l'omission de la famille dans les énumérations courantes des secteurs institutionnels constituant l'ordre social n'est pas une omission grave.¹ Il saute pourtant aux yeux que la famille est un des champs qui entretiennent le plus de rapports d'interdépendance avec les autres champs et qui fait partie, certes avec des variations importantes, des conditions qui façonnent les options ouvertes aux individus dans leur vie quotidienne. Cette interdépendance est souvent très asymétrique, la famille individuelle étant «surdéterminée» par les forces extérieures qui agissent sur elle.²

Notons que ce constat est en contradiction directe avec la fonction de «havre de paix» (Sennett 1970, Lasch 1977) que beaucoup de familles sont censées avoir pour ceux parmi leurs membres qui sont fortement engagés à l'extérieur. En réalité, elle a cette fonction dans beaucoup de cas pour les hommes et pères de famille, mais guère pour ses autres membres, (notamment pas pour les femmes), même si ceux-ci peuvent adhérer au projet de rendre leur famille relativement étanche face au monde extérieur.³ Cette fonction peut parfois être assez prononcée ; elle vise, à certains égards, à renforcer la différenciation et l'isolement de la famille par rapport à la société extra-familiale. Nous n'avons évidemment pas la possibilité d'explorer toutes ces questions ; nous poursuivons avant tout notre investigation, structurelle, de la participation aux champs sociaux que nous avons retenus, ce qui revient en l'occurrence à poser la question du profil et des conditions de l'engagement extra-familial des membres d'une famille et

¹ Le problème réside probablement dans le fait qu'on n'a pas l'habitude de distinguer entre les familles concrètes et l'institution culturelle de «La Famille», distinction pourtant analogue à celle, peu choquante, entre les entreprises et le secteur économique («L'Economie») dans sa totalité. Par voie de conséquence, nous devrions parler d'un secteur familial au même titre que d'autres secteurs sociétaux modernes – politique, économique, etc.

² Ce fait inspire d'ailleurs l'hypothèse – que nous n'avons pas les moyens de vérifier ici – que la relative résistance des structures familiales aux changements n'est pas imputable en premier lieu à la volonté de ses membres ou à une quelconque universalité interne, mais davantage aux conditions extérieures qui agissent dans un sens stabilisateur sur les familles et leurs structures.

³ Ceci est particulièrement le cas des familles de type «bastion» selon la typologie développée par Kellerhals (Kellerhals, Montandon et al. 1991).

des éventuelles rétroactions de ces participations sur la structure familiale.

Conformément à notre conception de la famille, nous ne la définissons pas, techniquement parlant, par des liens officialisés entre ses membres (mariage), mais simplement par sa composition en tant que *champ de cohabitation stable de partenaires adultes des deux sexes, avec ou sans enfants*.⁴ Les informations retenues nous permettent une certaine exploration de la diversité des ménages en terme de composition et d'un aspect central de leur structure, de l'attribution des tâches au sein du couple. La structure familiale que nous pourrions analyser reste ainsi relativement globale et peu affinée, laissant ouverte la question de la diversité des pratiques familiales sur un plan interactionnel, plus microsocial. Ainsi, la qualité spécifique des liens intra-familiaux et du sens dont les membres investissent leur famille échappe à notre analyse et ne peut être visée par elle (voir à ce sujet Kellerhals, Montandon et al. 1991, Coenen-Huther 1994).

Nous abordons donc la structure du champ familial par sa composition et par la répartition d'un certain nombre d'activités entre les conjoints. Par ce biais, nous nous intéresserons au degré de correspondance entre cette répartition dans un couple donné et le modèle «traditionnel» qui, dans son expression extrême, attribue les activités intrafamiliales à la femme, les activités extrafamiliales à l'homme, et qui exige que l'union soit formalisée par le mariage.⁵ La première partie de ce chapitre est consacrée à la composition personnelle de la famille qui constitue une première approximation de la diversité ou ressemblance des familles auxquelles appartiennent nos interlocu-

⁴ Notre question sur la composition du ménage ne sous-entend pas directement que les partenaires adultes sont hétérosexuels, mais n'ayant pas demandé le sexe du conjoint, nous n'avons pas la possibilité de vérifier s'il y a aussi des couples d'homosexuel-le-s parmi nos interviewés.

⁵ Il va de soit que le qualificatif «traditionnel» ne renvoie pas à quelque étape historique lointaine qui mériterait l'étiquette de «société traditionnelle», mais au modèle de la famille nucléaire et conjugale avec ségrégation sexuelle des tâches dans le couple, modèle qui s'est d'abord développé dans les milieux bourgeois du 19^e siècle pour ensuite être diffusé, d'abord sur le plan culturel, puis sur le plan des pratiques, à d'autres milieux sociaux et qui a atteint une situation hégémonique au milieu du 20^e siècle. Comme nous l'avons souligné au chapitre 4, la diversification des pratiques que l'on constate depuis 20-30 ans peut être considérée comme un retour d'une situation de prédominance (culturelle et comportementale) d'un seul modèle qui est historiquement assez unique.

teurs. Cette analyse fournit des indications partielles, plutôt formelles, du mode d'organisation de la famille ; une analyse plus sociologique de sa structure est nécessaire. Une deuxième approximation sera entreprise dans la deuxième partie de ce chapitre où nous conceptualiserons la structure interne de la famille par l'aspect de la division du travail, plus précisément par la répartition plus ou moins sexuée des activités entre les conjoints.⁶ Quelques comparaisons ponctuelles nous permettront d'apprécier approximativement si dans le noyau dur des attributions sexuées, une évolution notable est à constater au cours des vingt années passées.

8.2 Variations de la composition des familles

Nous commençons notre exploration du champ familial par l'analyse de la composition des ménages de nos interlocuteurs, sans oublier que notre objectif n'est pas en premier lieu la description fidèle de toutes les variantes actuellement pratiquées, ni l'estimation valide de leur importance numérique – nos informations ne couvrent pas ce thème avec le détail et la fidélité nécessaires à pareil exercice. Nous nous contentons d'identifier quelques variantes majeures et d'en analyser les corollaires.

Partant de notre définition de la famille comme champ d'interaction socialement différencié, nous lui assimilons également des couples, mariés ou non, qui vivent sans enfants. Nous considérons comme familiale la cohabitation avec un ou plusieurs enfants indépendamment de leur lien de parenté. Nous excluons par contre les regroupements de personnes adultes sans enfant et sans rapport de parenté ou de conjugalité entre elles, y compris les rares cas de ménages de parents en ligne non directe («autres parents»).

La question 36b nous permet de décrire la composition des ménages en termes de présence ou non d'époux/épouse (56.7%), com-

⁶ Rappelons que notre analyse du champ familial s'appuie sur un échantillon d'individus. Un échantillon de ménages produirait une proportion plus grande de petits ménages, voir de ménages d'une personne, ou plus précisément de personnes vivant dans ce genre de ménages. L'exploitation du recensement fédéral de 1990 par Lüscher et Thierbach (1993) montre que 32.2% des *ménages* comptent une personne seule, mais que parmi les *individus*, les personnes vivant seules ne constituent que 13.4%.

pagne/compagnon (6.7%), père/mère (9.8%), frères/sœurs (5.6%), enfants (44.7%), d'autres parents (1.3%) ou d'autres personnes (3.5%). L'analyse détaillée des constellations fait ressortir qu'un très grand nombre de situations particulières existent effectivement, mais que la majorité des ménages relève d'un nombre très restreint de situations que l'on est tenté d'assimiler au modèle de la famille nucléaire traditionnelle si l'on inclut les changements de composition qu'implique son «cycle de vie» typique. La concentration est considérable. Les sept catégories de cohabitants distinguées par notre question permettent logiquement $2^7 = 128$ combinaisons ; 34 existent effectivement.⁷ Les trois constellations les plus fréquentes totalisent à elles seules trois quarts des cas observés ; il s'agit :

1. des *familles nucléaires à deux générations*, composées d'un couple marié avec ses enfants (36.7%) ;
2. des *personnes vivant seules* (19.9%) ;
3. des *couples mariés sans enfants dans leur ménage* (18.0%, dont deux tiers ont des enfants qui ont déjà quitté le ménage des parents) ;

Trois autres constellations comptent environ 5% chacune :

4. les *couples libres, non mariés* (5.3%) ;
5. les *familles d'origine* (personnes interviewées vivant avec leurs parents ou frères/sœurs, 4.3% – dans la majorité des cas, ce sont des familles nucléaires dont un enfant (encore en formation ou au début de sa carrière professionnelle) a été interviewé (il s'agit donc de la même structure familiale que sous 1.), dans une minorité de cas ce sont des personnes adultes qui s'occupent d'un parent âgé vivant avec elles) ;
6. les *familles monoparentales* (personne interviewée et enfants, 4.0%) ; dans 88% de ces cas, c'est une femme qui est cheffe de famille.⁸

⁷ Contrairement à l'analyse des profils d'insertion, nous ne pouvons distinguer ici l'absence d'un type de personne de l'absence d'information, ceci en raison de la formulation de la question 36b.

⁸ Une brève exploration des familles monoparentales produit quelques résultats étonnants et d'autres qui le sont moins. On ne sera pas étonné d'apprendre, par exemple, que presque trois quarts des adultes en famille monoparentale ont une activité professionnelle, qu'une bonne moitié d'entre elles ont entre 40 et 60 ans, et qu'elles sont fortement concentrées au bas de l'échelle sociale (44% ont un travail non

Ces six constellations totalisent 88.2% de l'ensemble des cas, et il est intéressant de constater qu'à première vue, seules la quatrième et la sixième dévient manifestement du modèle familial traditionnel. Les situations des autres personnes vivant avec d'autres (12%) se répartissent sur une multitude de combinaisons qu'il n'est pas nécessaire de chiffrer ici en détail. Ainsi, on trouve des familles à trois générations, des personnes adultes vivant avec leur père ou mère âgée, des personnes vivant ensemble avec d'autres parents, ou des cohabitations non familiales (2.5%).

Face à ces chiffres, on peut être tenté de conclure à la persistance d'un modèle familial traditionnel. Toutefois, il faut rappeler que cette première analyse de la composition familiale ne suffit pas à estimer la prévalence d'un modèle spécifique. Notamment, nos informations ne permettent pas de distinguer les «couples initiaux» des couples recomposés. Nous pouvons cependant affirmer que la plupart des individus vivent en union familiale et que la plupart de ces unions sont officialisées par un mariage. Comment «classer» un couple issu d'un remariage d'un point de vue structurel ? Si les normes familiales dont nous observons l'assouplissement ne cautionnent certes pas l'interruption d'un lien marital, elles prévoient certainement le mariage comme seule forme admissible de cohabitation hétérosexuelle. L'enrichissement de l'analyse nous permettra progressivement d'apprécier plus directement l'étendue factuelle du traditionalisme familial.

Rares sont les constellations domestiques clairement typées par genre. Le cas le plus évident est celui des familles monoparentales où les femmes prédominent largement. Aucune autre des 34 constellations ne présente une telle prépondérance d'un genre, particulièrement parmi celles qui sont numériquement importantes. La cohabitation non familiale connaît une proportion hommes/femmes de 2 : 1, dans tous les autres cas nous trouvons des écarts nettement plus modestes.⁹

qualifié, 52% n'ont suivi l'école que pendant la durée obligatoire). 34% des parents seuls vivent avec un enfant en âge préscolaire ou scolaire; 57% vivent avec un enfant, 32% avec deux, 11% avec trois, cinq ou six enfants. Cette situation apparaît donc un peu plus variée que les clichés ne voudraient le faire croire, mais elle est assez fortement associée à des conditions sociales défavorisées, voire précaires.

⁹ Membres du ménage parental 5 : 4; membre d'un couple libre, sans ou avec enfant 4 : 5; dans les autres cas, on trouve une égalité des proportions, y compris chez les personnes vivant seules. On peut s'étonner que la proportion ne soit pas plus équilibrée.

Une inspection plus détaillée des constellations principales, en tenant compte de l'âge des personnes et de leur état civil, confirme le caractère majoritairement traditionnel de leur composition. Les *personnes vivant seules* se concentrent assez clairement dans les classes d'âge les plus jeunes (32.1% ont entre 20 et 30 ans) et les plus âgées (28.4% ont plus de 65 ans), elles sont à 52.8% célibataires et à 26.7% veuves ou veufs. Parmi ces personnes se trouve sans doute une proportion difficile à estimer qui vit cette situation comme alternative choisie à la vie en couple («singles intentionnels»); la distribution des âges et des états civils permet cependant de considérer que pour la majorité des personnes concernées, cette situation constitue une étape de la vie qui précède ou suit celle de la vie en couple. Les *couples non mariés* sont principalement jeunes (53.5% entre 20 et 35 ans); nous reviendrons sur cette situation dans le chapitre 10 pour savoir s'il s'agit d'une alternative durable au couple marié ou plutôt d'une étape qui précède le mariage. Les *personnes qui habitent avec leur parents et éventuellement leurs frères ou sœurs* sont très majoritairement jeunes (84.4% de ceux qui cohabitent avec des frères/sœurs ont au maximum 25 ans, 77.4% de ceux qui cohabitent avec père/mère, proportion qui monte à 89.8% si on inclut la classe des 26-30 ans) et sont majoritairement en formation; comme nous l'avons déjà dit, du point de vue structurel, il s'agit ici du même type de famille que chez les interviewés mariés avec enfants.¹⁰

Sur la base de ces indications, on pourrait conclure qu'environ 70-80% de nos interviewés vivent dans une situation qui correspond à l'une ou l'autre des étapes du cycle de vie de la famille nucléaire traditionnelle, même si c'est d'un point de vue structurel et relativement formel comme nous l'avons indiqué. On est donc loin du constat de bouleversement des modes de vie que véhiculent les médias. Si cette proportion importante doit sans doute être considérée comme une

brée dans le cas de couples libres; d'un point de vue purement statistique, elle devrait l'être. Nous pensons qu'étant donné leur nombre restreint dans notre échantillon, la différence ne se prête guère à des interprétations sérieuses. Reste la question de savoir si le fait de vivre avec un partenaire sans être marié avec lui est plus avouable pour les femmes que pour les hommes, ou si nous comptons, sans pouvoir les identifier, un nombre plus important de couples lesbiens que homosexuels parmi nos interviewé-e-s.

¹⁰ Pour autant que l'on accepte la supposition – assez plausible – que la majorité de leurs pères et mères sont mariés, cette question n'ayant pas été posée concernant les parents.

approximation, elle montre aussi à quel point la diversification des modes de vie fait l'objet d'une réinterprétation «sauvage», éloignée des réalités statistiques. Les analyses suivantes nous permettront d'affiner cette interprétation des situations de vie familiale. Quoi qu'il en soit, nous retenons que notre analyse de la composition des ménages suggère que la cohabitation de type conjugal est nettement plus prépondérante que ce que le sens commun laisserait à penser actuellement.

Le tableau 8.1 montre que la cohabitation familiale concerne des personnes de tous les états civils, mais leur poids numérique est tel que les situations conformes au modèle traditionnel (cohabitation de couples mariés, hachurées) prédominent largement (exemple de lecture : 57.4% des interviewés sont mariés *et* vivent en couple, 5.8% sont veuves ou veufs *et* vivent seuls).

Tableau 8.1 : Répartition des interviewés (en % de l'effectif total) selon leur état civil et leur cohabitation en couple

type de cohabitation	état civil			
	célibataire	marié	séparé, divorcé	veuf
vit en couple	4.5%	57.4%	3.8%	2.0%
ne vit pas en couple	21.7%	1.3%	3.5%	5.8%

Effectif : 2018 = 100%

On voit que des proportions certes non négligeables, mais modestes des célibataires, séparé-e-s, divorcé-e-s et veufs ou veuves vivent en couple et que quelques marié-e-s vivent seuls. Cependant, 57.4% de l'ensemble sont mariés et vivent en couple (dont une proportion de remariés que nous ignorons), 21.7% sont célibataires et vivent seuls, 3.5% sont séparés ou divorcés et vivent seuls, et 2.0% sont veufs ou veuves et vivent également seuls. Ainsi, si l'on ne tient compte que des deux critères de l'état civil et de la cohabitation, 88.4% de nos répondants vivent dans une situation conforme au modèle traditionnel de la conjugalité (trame foncée), c'est à dire en tant que mariés vivant ensemble ou en tant que non mariés vivant seuls. L'analyse des parcours familiaux nous permettra d'approfondir et de préciser ce thème.

Du point de vue de la composition des ménages, le modèle de la famille conjugale s'avère donc toujours être clairement prédominant, même si dans un certain nombre de cas que nous n'avons pas la pos-

sibilité de déterminer, ce modèle peut résulter de recompositions suite à des séparations et divorces et que des ménages composés de manière traditionnelle peuvent abriter des relations et des fonctionnements peu traditionnels. Ce constat laisse toute sa pertinence à une analyse en termes d'attribution sexuée des tâches (partie suivante de ce chapitre). Il pousse à interroger une vision courante, mais sociologiquement problématique, selon laquelle le champ familial serait largement autonome par rapport à la société extrafamiliale, qu'il serait donc essentiellement structuré par sa dynamique interne, et que ses structures concrètes se négocieraient essentiellement entre les partenaires.

S'il est plausible que la composition familiale ne dépende que dans des situations particulières de la position sociale,¹¹ on peut se demander si elle ne varie pas de manière caractéristique entre les contextes. Au chapitre 3 nous avons avancé une hypothèse selon laquelle le traditionalisme familial serait plus prononcé dans les régions périphériques et dans les communes peu urbaines. Des différences existent effectivement dans le sens attendu, mais elle ne sont pas spectaculaires pour les deux typologies contextuelles. Ainsi, le pour cent des personnes vivant seules augmente assez régulièrement avec le degré d'urbanité ou de centralité de la commune, de 12.1% et 14.4% dans les deux types les moins urbains à 24.7% dans les grands centres. Le nombre de couples vivant sans enfants varie peu, alors que les familles nucléaires complètes (couple avec enfants) sont moins nombreuses dans les grands centres (29.1%) et plus nombreuses dans les petits centres (47.8%). Le nombre de familles monoparentales ne varie pas selon le contexte alors que les personnes vivant en «communauté», plus exactement en ménage commun sans liens familiaux, constituent un phénomène particulièrement urbain (grands centres 4.8% ; dans les quatre autres types de communes leur proportion varie entre 0.8% et 2.7%). Les différences contextuelles se reflètent donc, comme attendu, sur le plan de l'organisation familiale.

¹¹ On trouve une proportion surélevée de personnes vivant seules parmi les ouvriers non qualifiés, surtout en raison des saisonniers, tandis que les couples vivant avec des enfants sont concentrés sur des échelons sociaux légèrement inférieurs à ceux des couples vivant seuls, ceci très probablement en raison des carrières professionnelles plus avancées des couples plus âgés.

8.3 Répartition des rôles dans le couple : ségrégation ou partage ?

Afin de nous permettre une appréciation plus directe de la structure interne du champ familial, nous la considérons sous l'angle de la répartition des tâches ou rôles et de sa proximité au modèle traditionnel de la ségrégation des rôles entre les genres. Poussé à l'extrême, ce modèle attribuerait les rôles extrafamiliaux – particulièrement l'activité professionnelle – très largement à l'homme et répartirait les activités intrafamiliales de manière à réserver au mari et père les tâches plus prestigieuses et dotés de pouvoir, les autres à la femme. Nous avons vu au chapitre précédent qu'en termes de profils d'insertion, la réalité actuelle ne correspond que rarement à la ségrégation stricte, mais que la répartition des participations intra- et extrafamiliales tend néanmoins vers ce modèle qui semble ainsi toujours être pris comme point de référence.

8.3.1 La répartition des rôles familiaux

Pour appréhender le traditionalisme de l'attribution des rôles dans le couple, nous nous inspirons des items relativement typés utilisés par Held et Levy (1975 : 157-158, enquête réalisée en 1971) : régler les formalités administratives, faire de petites réparations, penser à des cadeaux, organiser les vacances ; à l'item «soigner les malades» de Held et Levy nous substituons «faire les repas» (question 56).¹² Les deux premières tâches sont, d'après les réponses, masculines à des degrés variables : dans 42.8% des couples pour les formalités administratives (77.6% en 1971), dans 71.3% pour les petites réparations (74.1% en 1971). Les deux suivantes sont féminines : 66.7% pour les cadeaux (79.2% en 1971), 81.1% pour les repas. Préparer les vacances

¹² Les rôles sont ici appréhendés sous l'aspect de pratiques et non d'identités; notre analyse reste cependant tributaire de l'auto-observation de nos interlocuteurs.

Ajoutons que cette analyse implique une réduction considérable de l'échantillon. D'abord, on ne considère que les personnes vivant en couple. Ensuite, les questions sur les rôles familiaux ont été omises dans un quart de l'échantillon (indépendamment de la participation familiale) afin de réduire le nombre de questions. Finalement, l'indice du traditionalisme que nous développerons exige des réponses aux quatre questions. Les analyses utilisant cet indice se font donc dans un échantillon réduit à un peu moins de la moitié de l'ensemble.

est le plus souvent une activité commune. La comparaison des items directement repris montre une *dé-traditionalisation sélective* des couples entre 1971 et 1991 : l'attribution masculine des réparations n'a pas changé, celle des actes administratifs et des cadeaux est devenue moins typée. Ajoutons que l'organisation des vacances, activité déjà fortement partagée en 1971, n'a que peu changé, mais également dans le sens d'un partage accru (57.4% «ensemble» en 1971, 64.8% en 1991).

Il est intéressant de constater qu'hommes et femmes ne perçoivent pas de la même manière la répartition des activités dans leur couple ; on constate d'ailleurs plus de divergences qu'en 1971 – l'attribution sexuée semble donc moins aller de soi qu'il y a vingt ans. Les réponses d'hommes et de femmes ne présentent le même profil que pour les repas (activité très «féminine») et les vacances (activité largement partagée). Par contre,

- les hommes attribuent plus souvent à l'homme – donc à eux-mêmes – les formalités administratives que les femmes, qui les attribuent plus souvent à elles-mêmes ;
- les hommes estiment plus souvent que les femmes que ce sont les deux partenaires indistinctement qui pensent aux cadeaux, alors que les femmes estiment plus souvent que ce sont elles qui le font ;
- les hommes se voient plus clairement prendre en charge les réparations que les femmes, celles-ci les attribuant plus souvent à elles-mêmes ou aux deux partenaires.

Tableau 8.2 : Nombre de tâches familiales (sur un total de quatre) attribuées selon le modèle traditionnel

nombre de tâches	%
aucune	3.2
une	7.8
deux	29.6
trois	42.8
quatre	16.7
total (N)	100.0 (956)

Il semble y avoir là une divergence sur la question de savoir quel conjoint investit davantage tel domaine de la vie commune, divergence qui pourrait signaler une source de conflit dans les couples.¹³

8.3.2 Partage ou ségrégation des rôles ?

Nous utilisons les quatre activités typées pour construire un simple indice du traditionalisme de l'attribution sexuée des rôles : le nombre de tâches (sur les quatre) attribuées selon le modèle traditionnel.¹⁴ Ce critère, basé sur un simple comptage, indique globalement un traditionalisme assez affirmé (tableau 8.2).

¹³ Même s'il y faut se garder de sur-interpréter des indications aussi simples que celles-ci, il est intéressant de noter que les divergences concernent sans exception des activités sexuellement typées et qu'elles ont un sens de conflit «d'appropriation» et non de délégation. Un autre aspect qui mérite d'être souligné en marge est qu'entre les cinq activités considérées, c'est celle qui est historiquement la plus «moderne», organiser les vacances, qui est le plus clairement partagée et qui échappe à la typification par genre.

¹⁴ Si nous nous permettons par la suite de parler à son sujet, pour simplifier l'expression, d'une mesure du «traditionalisme familial», il faut garder à l'esprit qu'il est question plus particulièrement de la proximité de l'attribution des tâches, dans un couple donné, au modèle traditionnel.

Tableau 8.3 : Insertion professionnelle dans les couples

professionnellement actifs	%
les deux	45.6
seulement l'homme	39.3
seulement la femme	2.5
ni l'un ni l'autre	12.6
total (N)	100.0 (956)

Avant de l'utiliser pour notre analyse, examinons deux aspects supplémentaires de la répartition des tâches, l'activité professionnelle - que nous explorerons plus tard en tant que telle - des membres du couple, et le temps passé aux travaux ménagers. Les distributions des réponses sont identiques entre hommes et femmes concernant l'activité professionnelle. Par contre, la combinatoire dans les couples connaît des fréquences très inégales (tableau 8.3). Dans un peu moins que la moitié des couples, les deux partenaires ont un emploi, dans un peu plus d'un tiers, ce n'est le cas que pour l'homme (dans ces situations, 90% des femmes déclarent ne pas avoir d'activité professionnelle afin de s'occuper des enfants). Les couples où la situation est inversée constituent une très petite minorité dont à peu près la moitié s'explique par l'âge de l'homme, qui se trouve déjà à la retraite, l'autre par sa maladie. Les couples sans activité professionnelle de part et d'autre sont à 80-90% des couples de retraités.

Le travail ménager est sans doute sujet aux mêmes divergences d'appréciation que celles constatées pour l'attribution d'autres tâches. Nous devons nous attendre à ce que les hommes décrivent leur engagement ménager comme plus important que les femmes, et vice versa (Held et Levy, 1975, l'avaient déjà constaté pour 1971, en accord avec un grand nombre d'autres études ; voir également Höpflinger et al. 1991 : 146). Les différences dans le sens du modèle traditionnel sont d'autant plus importantes : les chiffres indiqués par les hommes gravitent autour d'une valeur médiane de cinq heures (moyenne 6.3 h), ceux des femmes autour de 14 heures (moyenne 17.5 h).

Tableau 8.4 : *Traditionalisme de la structure familiale et insertion professionnelle des conjoints*

nombre de tâches attribuées traditionnellement	activité professionnelle			
	homme et femme	homme seulement	femme seulement	ni l'un ni l'autre
quatre	12.5	20.4	4.2	19.4
trois	42.4	44.8	16.8	41.4
deux ou moins	45.1	34.8	78.9	39.2
total (N)	100.0 (414)	100.0 (367)	100.0 (27)	100.0 (117)

Les trois aspects de la structure familiale abordés ici ne sont pas indépendants les uns des autres. Le tableau 8.4 montre le rapport entre les degrés de traditionalisme familial et la constellation des insertions professionnelles. La comparaison des colonnes fait ressortir des différences caractéristiques. Nous trouvons le plus fort traditionalisme structurel (quatre attributions) dans les couples où l'homme est seul à avoir un emploi et dans les couples de retraités. À l'opposé, celui-ci tend à disparaître dans les cas très spécifiques – et à ce titre particulièrement intéressants – où c'est la femme qui est seule à avoir un emploi. L'examen détaillé des tâches familiales par rapport à la situation professionnelle des conjoints confirme cette régularité. La différenciation sexuée des activités est maximale dans les couples où seulement l'homme est professionnellement actif, moyenne dans ceux où c'est le cas des deux, et minimale là où seule la femme exerce une activité professionnelle. Les couples de retraités pratiquent une attribution aussi conforme au modèle traditionnel que la première catégorie ; nos données ne permettent pas d'attribuer ce fait à leur profil d'insertion spécifique (interprétation structurelle) ou à leur âge (interprétation culturelle par effet de période). Notre analyse indique que c'est l'insertion professionnelle de la femme, bien plus que celle de l'homme, qui réduit le traditionalisme de l'attribution des tâches : les CCC entre activité professionnelle et traditionalisme sont de .20 pour les hommes en fonction de l'activité de leur partenaire, de moins de .10 en fonction de la leur propre ; chez les femmes elles sont de .20 pour leur propre activité et moins de .10 pour celle de leur conjoint.

Tableau 8.5 : Heures de travaux ménagers (valeur médiane) selon le traditionalisme familial et le genre

nombre de tâches attribuées traditionnellement (sur quatre)	heures de travaux ménagers (médianes)		
	hommes	femmes	rapport
quatre (N=89, 62)	3.0	30.0	1 : 10
trois (N=195, 194)	4.0	30.0	1 : 7.5
deux ou moins (N=174, 206)	5.0	20.0	1 : 4

Considérons encore le rapport entre l'indice de traditionalisme familial et les heures de travaux ménagers (tableau 8.5). La différence entre hommes et femmes est considérable. Le nombre d'heure des femmes n'est réduit que dans des familles à la structure de rôles la plus éloignée du modèle traditionnel ; celui des hommes est surtout fortement décalé par rapport aux femmes. Le rapport entre les heures de ménage masculines et féminines varie de 1 : 4 (couples les moins traditionnels) à 1 : 10 (couples les plus traditionnels). Il s'avère que les heures de ménage relèvent en bonne partie de la même logique d'organisation familiale que les quatre autres tâches combinées dans notre indice. Dans la mesure où l'on peut considérer le travail ménager comme une corvée, on est amené à conclure sans ambages que la division sexuelle traditionnelle des rôles au sein de la famille profite aux hommes.¹⁵

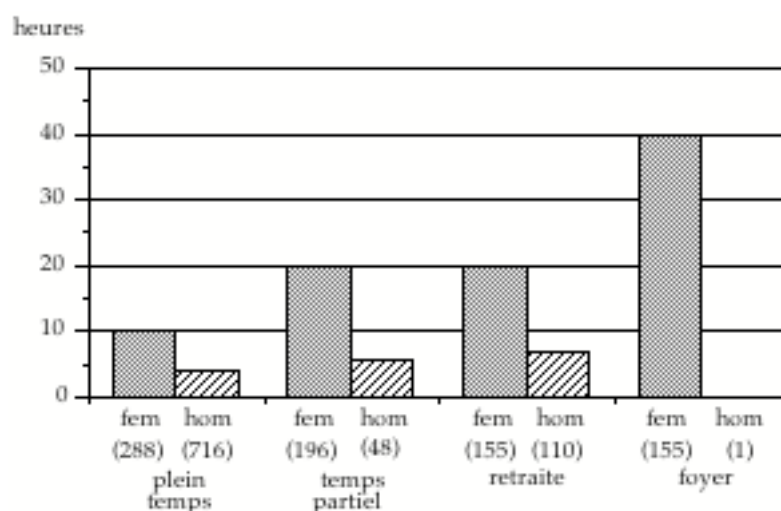
Le temps que les femmes investissent dans les travaux ménagers est assez variable (graphiques 8.1 et 8.2). La composition du ménage est un facteur qui préside puissamment à ces variations, l'insertion professionnelle en est un autre. Dans toutes les situations, les heures ménagères des hommes restent nettement inférieures à celles des femmes. Leur volume semble constant ; la seule situation où ce volume est plus élevé est celle des hommes âgés vivant seuls.¹⁶ L'activité professionnelle de la conjointe n'intervient que peu. Les partenaires de femmes employées à plein temps travaillent légèrement plus au mé-

¹⁵ Il convient de rappeler que les comparaisons hommes/femmes se font sur le plan individuel et non au sein de couples, étant donné que nous n'avons pas interrogé les deux conjoints dans les couples.

¹⁶ Notre échantillon ne compte qu'un seul homme au foyer qui ne soit pas retraité ; aussi, cette catégorie n'a pas de colonne dans le graphique 8.1 (selon l'ESPA de 1992, 1% des personnes au foyer étaient des hommes).

nage, ceux de femmes employées à temps partiel ou retraitées contribuent légèrement moins.

Graphique 8.1 : Heures de travaux ménagers (valeur médiane) par insertion professionnelle et par genre¹⁷



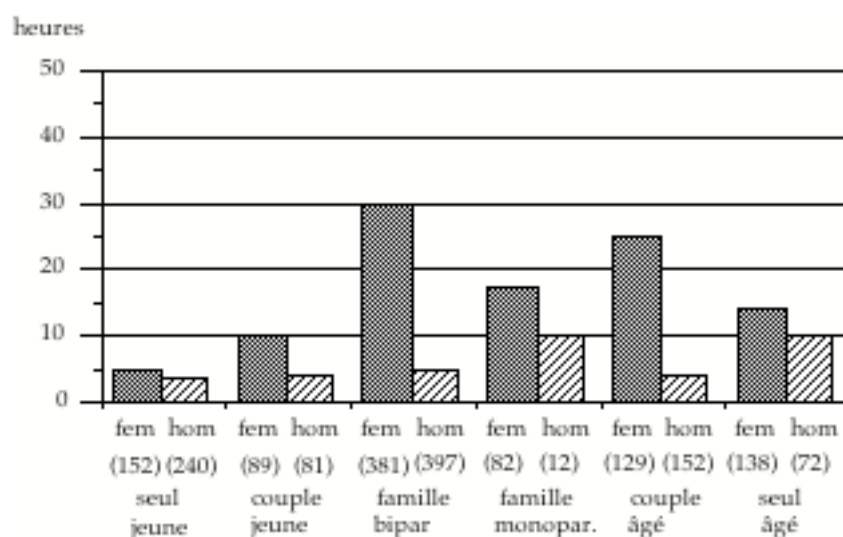
Par contre, le travail ménager effectué par les femmes varie fortement dans les deux typologies, en partie aussi en fonction de la situation professionnelle de leurs conjoints. Le volume des heures ménagères augmente avec la diminution de leur taux d'engagement professionnel (du simple au quadruple) et avec l'apparement entre leur situation familiale et le modèle de la famille nucléaire (couple de parents avec enfant). Il est intéressant de constater que les mères cheffes de famille, presque toutes employées, travaillent nettement moins d'heures dans le ménage que les femmes au foyer ou les femmes vivant dans une famille biparentale ; en outre, la médiane d'heures des mères cheffes de famille se situe à peu près au milieu entre celle des femmes de couples jeunes et de couples âgés.

L'activité ménagère, mesurée en heures investies, s'avère ainsi relativement constante et d'envergure modeste chez les hommes, variable

¹⁷ Sont considérées comme travaillant à temps partiel les personnes déclarant un temps de travail hebdomadaire de moins de 40 heures. N entre parenthèses.

et fortement influencée par les situations familiale et professionnelle chez les femmes, et toujours nettement plus importante chez elles que chez les hommes. Elle témoigne à elle seule d'une division sexuée des tâches considérable, aux dépens des femmes, dans les familles de tous les types que nous avons distingués.

Graphique 8.2 : Heures de travaux ménagers (valeur médiane) par situation familiale et par genre¹⁸



Nous constatons donc l'existence d'un ensemble de caractéristiques qui font partie de l'organisation traditionnelle, patriarcale, de la division du travail dans la famille de manière relativement cohérente et qui sont fortement présentes dans les pratiques familiales. Ceci ne dément pas l'existence d'une évolution vers une moindre typification, mais nous avertit de ne pas exagérer l'appréciation de sa portée face aux permanences.

¹⁸ Les situations familiales sont définies sur la base de la typologie biographique que nous expliquons dans le chapitre 10. Les «seuls jeunes» correspondent aux situations 1, 2 et 3 (tableau 10.4), les couples jeunes à 4, les familles biparentales et monoparentales à 5, 6 et 7, les couples âgés à 8 et les «seuls âgés» à 9. L'échantillon ne compte que 12 hommes chefs de famille monoparentale; leur valeur médiane n'a qu'une signification indicative.

Au chapitre 2 nous avons postulé une relation entre le traditionalisme familial et le type de contexte. Une rapide vérification confirme cette tendance pour les deux typologies : plus la région est centrale, plus élevée est la proportion de couples peu traditionnels (région périphérique : 28.6% avec au maximum deux tâches attribuées selon le modèle traditionnel, régions centrales : 42.2% et 41.2%). La typologie communale fait ressortir une nuance. La tendance générale va dans le même sens, la centralité est associée avec moins de traditionalisme familial, mais les petits centres semblent être les lieux où l'assouplissement de l'organisation familiale rencontre le plus de résistances, ce qui n'est pas sans rappeler des résultats analogues obtenus vingt ans plus tôt (Held et Levy 1975) pour autant que l'on puisse assimiler les petits centres de notre typologie aux «contextes intégrés» de l'étude précédente.

Au terme de cette tentative de jauger le traditionalisme de l'organisation familiale tel qu'il se reflète dans l'attribution sexuée des tâches, abordons encore très brièvement et sans doute provisoirement la question de ses conséquences. Nous nous limitons à un seul coup de sonde en suivant une interrogation qui peut paraître simpliste : la structure familiale, ou le rapport entre cette structure et les normes la concernant, ont-ils un impact sur le bien-être personnel ? Cette question nécessiterait, pour être approchée dans sa complexité, un traitement bien plus détaillé que nous pouvons le faire ici. Nous nous bornons à l'aborder de manière purement heuristique en mettant en relation le traditionalisme des rôles (aspect structurel ou comportemental) et les normes qui y sont relatives (aspect culturel, questions 57a et b : est-ce qu'on préfère la séparation ou le partage des tâches entre hommes et femmes) pour décrire la situation familiale, et le jugement subjectif de son état de santé (question 113) comme expression du bien-être ressenti. Une première hypothèse pourrait être que la cohérence entre structure et normes familiales renforce le bien-être, l'incohérence le diminue. En revanche, dans une perspective plus psychosomatique, on doit s'attendre à des liens plus indirects dans la mesure où la somatisation de problèmes situatifs, qui constitue souvent un déplacement de l'expression de ceux-ci, intervient plus facilement dans des situations qui correspondent aux normes subjectives, alors que ce déplacement est moins «nécessaire» quand il y a décalage entre vécu et normes, la situation factuelle n'étant alors pas légitimée par les normes ce qui facilite subjectivement la manifestation directe.

Pour notre coup de sonde, nous combinons les deux niveaux de l'ordre familial de la même façon que Held et Levy (1975 : 267-281), en considérant que des personnes qui adhèrent à des normes de séparation sexuée des tâches et vivent une situation de rôles conforme à ces normes, aussi bien que des personnes pour qui à la fois les normes et la structure familiale tendent vers le partage, se trouvent davantage en cohérence que des personnes vivant en situation de rôles traditionnelle mais dont les normes favorisent le partage, ou qui au contraire adhèrent à des normes traditionnelles et vivent en une situation qui l'est peu.

Tableau 8.6 : *Constellations de normes et de structures familiales en termes de séparation sexuelle ou partage des tâches et état de santé (ratio hommes/femmes qui disent «excellent»)*¹⁹

normes	structure familiale (tâches)	
	séparation	partage
séparation	1.47	1.13
partage	1.07	1.42

Si l'on doit utiliser des mesures aussi simples pour des notions si multiformes, il ne serait pas étonnant que les relations statistiques soient faibles. Il le serait davantage de voir apparaître des relations systématiques qui indiquent la présence d'une interaction intelligible entre ces éléments. Sans donner tous les détails, résumons de la manière la plus succincte les résultats. Nous ne trouvons aucun rapport systématique entre les degrés de traditionalisme des rôles ou les normes de séparation/partage, voir leur cohérence/incohérence d'une part et le sentiment d'être en bonne santé (ce qui correspondrait à la première hypothèse). Par contre, le tableau 8.6 fait ressortir une régularité plus complexe. Il montre pour chacune de ces quatre situations le quotient (résultant d'une simple division) des pour cent d'hommes et de femmes qui se déclarent en santé «excellente». Ce quotient indique donc pour chacune des quatre situations dans quelle proportion les hommes jugent leur santé excellente par rapport aux femmes.

Les quotients dépassant 1 indiquent d'abord que les hommes tendent généralement plus souvent à déclarer un état de santé excellent que

¹⁹ Les N varient entre un minimum de 88 et un maximum de 168.

les femmes, mais leur «avance» (ou inversement le retrait des femmes) est renforcée dans la diagonale du tableau, c'est-à-dire dans les situations de cohérence entre normes personnelles et répartition des rôles vécue. Celles-ci n'apparaissent donc pas comme plus problématiques que les situations d'incohérence de manière générale, mais elles approfondissent le décalage de bien-être entre hommes et femmes. Le problème de la légitimation d'une situation familiale, structurellement problématique, par des normes semble exister et il semble «coûter» davantage aux femmes qu'aux hommes. Nous l'avons dit : nous voulons nous borner ici à une interrogation heuristique. Nos résultats autorisent effectivement la formulation d'une interrogation à cet égard ; nous ne cherchons pas ici à aller plus loin, mais signalons la problématique pour des explorations plus approfondies.

8.3.3 Structure familiale et stratification sociale

Pour terminer cette brève exploration de la structure familiale, nous nous posons la question de savoir si l'attribution sexuée des tâches varie non seulement en fonction de l'activité professionnelle des conjoints, mais aussi avec la position qu'occupe la famille, voire l'un ou l'autre des conjoints, dans la stratification sociale.²⁰ La comparaison des catégories socioprofessionnelles à l'aide de notre indice de traditionalisme des rôles fait apparaître les catégories intermédiaires (employés qualifiés, intermédiaires, cadres) ainsi que les dirigeants comme les plus traditionnelles, les indépendants et les employés non qualifiés comme les moins traditionnelles. Les clusters profilent les résultats plus clairement et font ressortir les familles de dirigeants comme les plus traditionnelle (avec 26.4% de familles où les quatre tâches sont typées selon le modèle traditionnel) et les deux couches inférieures comme les moins traditionnelles (plus de 50% y comptent au maximum deux attributions sexuées). Les autres clusters occupent des places intermédiaires et semblables, à la seule exception du cluster 6, caractérisé par un déficit de formation par rapport à la position professionnelle et au revenu, qui connaît une structure familiale plus traditionnelle, sans égaler tout à fait le cluster dirigeant. Nous avons vu que cette mesure complexe de la stratification est en rapport avec l'insertion professionnelle des partenaires, qui est liée à son tour aux

²⁰ Nous utilisons ici les catégories socioprofessionnelles du ménage, développées dans le chapitre 2 (partie 2.5).

catégories professionnelles. Par exemple, le pourcentage le plus élevé de couples où seul le partenaire masculin exerce une activité professionnelle se trouve d'une part dans les deux clusters inférieurs (45.3% et 45.5%), d'autre part dans le cluster des dirigeants (44.2%), alors que la proportion la plus grande de couples à double insertion professionnelle se trouve dans le cluster 7, que l'on pourrait considérer comme celui des «experts».

L'analyse détaillée montre cependant que ces liens ne s'enchaînent pas de manière très cohérente, ce qui veut dire que le rapport avec la position sociale (catégories socioprofessionnelles, clusters) n'est pas simplement le produit des constellations d'emploi dans les couples, particulièrement dans les milieux les plus privilégiés et les plus désavantagés. Même si le traditionalisme familial est quelque peu réduit par l'activité professionnelle de la femme et que celle-ci est particulièrement réduite dans les familles qui se situent tout en bas et tout en haut de l'échelle sociale (avec une nette distinction entre les ménages d'experts qui sont les plus nombreux à pratiquer la double carrière, et ceux des détenteurs de pouvoir où une forte proportion des pères de famille sont les seuls pourvoyeurs financiers), le traditionalisme des rôles familiaux est directement lié à la position sociale par d'autres mécanismes que celui de la seule activité lucrative de la femme.²¹

Quant aux *différences contextuelles*, notre indice du traditionalisme de la distribution des rôles dans le couple atteint les valeurs les plus prononcées dans les communes à urbanité/centralité moyenne (et non faible) et dans les régions les plus périphériques. Avec une nuance, la structure contextuelle garde donc sa pertinence aussi pour cet aspect de l'organisation familiale.

Nous avons ici donné la priorité à l'analyse structurelle, conformément à l'objectif de notre travail. Cependant, on pourrait penser que l'organisation familiale résulte davantage des orientations culturelles des conjoints. Loin de pouvoir explorer ce domaine entièrement, nous avons voulu vérifier s'il y a des liens avec l'adhésion et la pratique *re-*

²¹ Le constat d'un rapport non linéaire entre le traditionalisme familial et la position sociale de la famille n'est pas sans rappeler les thèses d'Alzon (1973) et de Held (1978). Signalons aussi le parallélisme partiel de nos résultats avec ceux de Kellerhals, Montanton et al. (1991) qui trouvent une certaine concentration des familles de type «bastion» et «parallèle» en bas de l'échelle sociale, du type «compagnonnage» au milieu, et du type «association» en haut.

ligieuse. Les résultats sont très mélangés. Nous trouvons peu de différences entre les appartenances religieuses, particulièrement entre les trois qui sont dominantes en Suisse (catholique romaine, catholique chrétienne et protestante). Une légère différence entre les répondants qui se réclament d'une appartenance religieuse, pris globalement, et ceux qui n'en déclarent aucune, va dans le sens que l'adhésion – comme d'ailleurs aussi la participation effective – est liée à une plus grande pratique de la conjugalité et de la parentalité, également au traditionalisme des rôles. Mais non seulement ces différences sont-elles peu marquées, elles cachent en plus un lien à la formation, car le fait de se situer à l'extérieur de toute affiliation religieuse est particulièrement fréquent parmi les personnes ayant acquis un niveau de formation supérieur.

8.4 Synthèse

A partir des profils d'insertion féminins et masculins, fort distincts, l'analyse des participations fournit progressivement des pièces au puzzle du rapport des genres dans le couple. Sur le plan descriptif, les indications s'accumulent pour attester d'une prépondérance assez large et persistante d'un modèle traditionnel de l'organisation familiale malgré des changements indéniables. Une première suggestion, encore peu concluante, ressortait de l'analyse de la composition personnelle des ménages, dont le contrôle par l'âge et l'état civil corroborait l'interprétation. S'y ajoutaient les résultats d'analyses plus directes de la répartition des tâches dans les couples ; tout concourt à confirmer une permanence du modèle familial traditionnel. Sans affirmer que nos données suffisent à quantifier globalement le rapport numérique entre différentes pratiques de cohabitation, cette permanence a tout pour étonner – d'une part face aux thèses générales sur l'individualisation progressive dans les sociétés postindustrielles, défendues depuis les années 1980 (Lipovetsky 1983, Beck 1983), d'autre part face à l'intérêt public et scientifique aux formes de cohabitation, devenant plus « plurielles » (Lüscher et Thierbach 1993, 1996 ; de Singly 1991, Bertram 1991). Il faut penser qu'il y a là un décalage entre des phénomènes nouveaux qui commandent une large attention tout en demeurant numériquement limités, et la présence toujours assez épaisse d'un modèle prédominant. Sa prépondérance n'est pas sans rappeler une conclusion faite par de Singly (1991 : 437) en conclusion

d'un vaste rapport sur l'état des connaissances dans le domaine de la famille : «Les nouvelles formes d'organisation de la vie privée – concubinage, famille recomposée, par exemple – ne rompent pas avec l'ensemble des principes constitutifs du mariage.»

L'ensemble des arrangements familiaux traditionnels, qui se reflète assez fortement dans nos résultats, présente cependant des variations et doit être considéré comme une dimension qui s'étend entre le pôle de la séparation sexuée des tâches et celui de leur partage. Sur le plan des facteurs qui font varier le degré de proximité au modèle traditionnel, nous avons trouvé un rapport avec la position de la famille dans la stratification sociale, selon lequel l'organisation conjugale serait la plus traditionnelle aux extrémités, dans les groupes les plus privilégiés et les plus défavorisés. Un autre facteur, bien connu, est la configuration de l'activité professionnelle dans le couple (où celle de la femme pèse plus lourd), activité qui n'est pas suffisamment reliée à la position sociale pour être expliquée par celle-ci (et réductible à elle). Une modeste exploration des conséquences possibles des arrangements familiaux a montré que ceux-ci ne sont probablement pas sans conséquences sur l'équilibre personnel des individus. Ces liens reposent la question de l'autonomie des processus familiaux. Dans un premier temps, au vu des résultats de l'analyse des profils d'insertion, cette autonomie pouvait paraître importante. Les liens avec des éléments extrafamiliaux soulignent davantage l'importance de facteurs externes. Nous avons déjà affirmé que la famille se trouve engagée dans de multiples interdépendances avec d'autres champs sociaux.

Ces interdépendances sont véhiculées d'une part par la participation des membres de la famille aux autres champs sociaux et sont, par exemple, soumis à leurs rythmes de fonctionnement. Elles sont aussi constituées par toutes sortes d'échanges et par des possibilités, voire impossibilités de déléguer des tâches liées à la vie familiale à des instances extrafamiliales. La famille fonctionne dans et par rapport à un environnement social qui est avant tout d'ordre mesostructurel – même l'école, institution qui influence la famille par l'intermédiaire des exigences qu'elle impose aux enfants, peut fonctionner différemment selon les communes, voire les quartiers, et à plus forte raison selon les cantons – et microstructurel (on pense ici aux réseaux informels de parenté, de voisinage etc.). Quels ressorts extérieurs à la famille pourraient stabiliser sa forme traditionnelle au-delà des préférences

et des ressources de ses membres ? Cette question nous occupera dans les deux chapitres suivants.

9 Participations : l'insertion professionnelle

9.1 Introduction : structures du champ professionnel

Conformément à notre hypothèse sur l'importance des structures mésoscopiques, nous concentrons notre intérêt dans ce chapitre sur quelques éléments structurels qui organisent le marché du travail¹ afin d'en étudier les influences sur le placement des personnes dans la stratification.

Sur un plan général, il est plausible de supposer deux choses. Premièrement, que le marché de l'emploi (avec ses pratiques d'embauche, de promotion, de licenciement) joue un rôle central dans les processus de placement «anthroponomique»,² et qu'il faut par conséquent considérer ces processus pour comprendre le positionnement des familles et des individus dans le système de la stratification. Deuxièmement, que le marché de l'emploi n'est ni homogène, ni individualiste – comme le postule le modèle économique néoclassique – mais au contraire structuré et différencié de multiples façons. Par conséquent, on ne saurait ignorer l'intervention de ces structures qu'au prix d'un affaiblissement considérable des capacités explicatives de la démarche.

¹ Decoufle et Maruani (1987) donnent des significations différentes aux termes de marché de l'emploi (conditions d'accès) et de marché du travail (conditions de travail). Il nous sera difficile de tenir systématiquement compte de cette distinction car nous nous référons souvent aux deux indistinctement.

² C'est par ce terme que Bertaux (1977) désigne les processus sociaux qui assignent aux personnes leur place dans la structure des inégalités. Dans le débat récent sur la pertinence de la stratification et sur le rôle du monde du travail dans les sociétés post-industrielles (Bell 1973, Matthes 1983, Beck 1983, Clark et Lipset 1991), l'hypothèse de sa centralité a souvent été contestée. Nous la reprendrons dans nos conclusions.

Les structures du marché de l'emploi ne sont pas les seules qui nous intéressent, mais elles occupent une place privilégiée dans la mesure où elles interviennent aux moments cruciaux des parcours professionnels : c'est par les procédures d'accès aux emplois que les personnes professionnellement actives atteignent les positions qui nous intéressent dans une perspective classique de stratification. Nous développerons donc d'abord l'aspect de la segmentation du marché de l'emploi, pour reprendre ensuite la question de la participation ou non au monde professionnel, déjà abordée dans le contexte de la mobilité, et, finalement, celle du positionnement vertical.

Nous ne pouvons ici présenter tout l'éventail des dimensions sous-tendant les différenciations ou segmentations du marché de l'emploi dont la littérature internationale soulève la pertinence (Piore 1970, Kalleberg et Sørensen 1979), et encore moins rendre compte de cette littérature, voire nous placer au niveau de sophistication qui correspondrait à l'état actuel de la discussion. Elle s'est développée particulièrement aux Etats Unis et a reçu une impulsion importante de l'article programmatique de Baron et Bielby (1980) qui donnait une consistance théorique au courant anglo-saxon du «nouveau structuralisme». Parmi les distinctions les plus utilisées, nous retenons celle entre les marchés du travail interne et externe et celle entre les marchés du travail primaire et secondaire, analogue à celle entre entreprises centrales et entreprises périphériques.³ Ces distinctions renvoient à différentes formes de segmentation du marché de l'emploi et exigeraient en principe aussi de distinguer entre plusieurs niveaux systémiques (par exemple rôle ou poste, entreprise, secteur ou branche). Ce genre de recherches est encore peu développé en Suisse ; les analyses qui existent à notre connaissance concernent la segmentation sexuelle, dont l'analyse a également été fortement stimulée par les auteurs américains déjà cités (Bielby et Baron 1986).⁴ Nos choix concep-

³ Une autre distinction parfois mise en avant est celle entre marchés du travail ouverts et fermés (Paradeise 1988), où le contrôle de l'accès peut être exercé par les syndicats (comme dans le cas du closed shop anglais), par une autre forme de contrôle corporatiste (comme dans le cas de certaines professions "libérales", par exemple les avocats ou les médecins dont les associations professionnelles décernent elles-mêmes les certificats autorisant l'exercice), ou de manière plus informelle comme c'est le cas du "business ethnique". Notre questionnaire ne fournit pas d'informations directes à ce sujet.

⁴ Exception: l'analyse de Borkowsky et Streckeisen (1989: 110-122) qui se réfèrent à la

tuels et techniques ne peuvent guère se référer à des recherches de validation existantes et contiendront forcément des éléments d'arbitraire ; le récent travail de Charles (1995) est la première analyse approfondie et doit être salué tout particulièrement. Nous entendons procéder au «défrichage» de deux types de segmentation, la segmentation «fonctionnelle» et la segmentation sexuelle.⁵

9.2 Segmentation du marché de l'emploi

9.2.1 Segmentation fonctionnelle

Nous appelons segmentation fonctionnelle la différenciation du marché du travail par des structures et des logiques organisationnelles susceptibles de favoriser des types spécifiques d'embauche, d'emploi et de promotion, notamment par le recours inégal aux marchés de l'emploi extérieur et intérieur à l'entreprise. Pour tester la pertinence de ce concept dans le contexte suisse, nous nous servons d'une typologie développée en Allemagne à partir d'une tradition de recherches déjà bien établie (Blossfeld et Mayer 1988). Après avoir passé en revue quelques études importantes effectuées dans leur pays, ces auteurs optent pour une combinaison de deux distinctions : celle entre petites et grandes entreprises et celle entre emplois qualifiés et non qualifiés. A priori, cette distinction concerne aussi la Suisse, étant donné son tissu économique et scolaire très fortement marqué – d'après les résultats du chapitre 3 – par les petites et moyennes entreprises et par la tertiairisation, qui engendre une augmentation des emplois intermédiaires dont les exigences de qualification semblent avoir été satisfaites par l'expansion scolaire.

segmentation fonctionnelle pour étudier la dynamique spécifique des carrières féminines.

⁵ Il serait intéressant et important de faire le même exercice pour la nationalité, et ce n'est que par économie que nous y renonçons. Il est fort probable qu'on pourrait constater une segmentation ethnique ("nationalitaire") assez marquée en Suisse; nous avons trouvé au chapitre 3 des indications du fait que les différents statuts juridiques réservés aux étrangers fonctionnent comme un système de contrôle sur leur mobilité ascendante. Ce fait n'est pas sans rappeler les résultats d'études faites dans d'autres pays (Bonacic 1972, 1976; Semyonov et Lewin-Epstein 1987, Evans et Kelley 1991).

Selon les études disponibles dans d'autres pays, ces deux dimensions sont associées aux pratiques d'embauche : les petites entreprises mènent une politique à plus court terme, réagissant plus rapidement aux fluctuations conjoncturelles que les grandes par l'embauche ou les licenciements, et dépendent pour le recrutement davantage du marché de l'emploi externe, alors que les grandes entreprises développent une politique à plus long terme, ont plus facilement les moyens de garantir une certaine stabilité de l'emploi face aux changements conjoncturels, et investissent de manière plus systématique dans leur «capital humain» en aménageant des plans de carrière, c'est à dire en développant leurs marchés de l'emploi internes. On a des raisons de penser que la tendance à l'agrandissement des entreprises augmente l'ampleur de la division du travail au niveau sociétal, renforçant de ce fait globalement les marchés de l'emploi internes et, partant, le degré d'institutionnalisation des parcours professionnels.

Dans la distinction classique entre marchés de l'emploi primaire, dont les postes sont stables et bien rémunérés, et secondaire, aux emplois plus précaires et mal rémunérés, les emplois qualifiés se situent davantage sur le premier, les emplois non qualifiés sur le second.

Le recrutement de personnes qualifiées reste tributaire du marché de l'emploi externe dans la mesure où les qualifications recherchées ne sont pas produites à l'intérieur de l'entreprise. On peut cependant penser que la politique de recrutement des grandes entreprises est telle que les personnes qualifiées n'arrivent au niveau hiérarchique approprié à leur formation (et éventuellement à d'autres critères) que par le biais d'une mobilité interne qui permet à l'entreprise de les «tester» et de les socialiser à sa culture propre. Ceci suggère l'hypothèse que les petites entreprises «exigeantes» recrutent davantage sur le marché de l'emploi externe pour trouver des experts alors que les grandes puisent davantage dans leur marché de l'emploi interne.

Lutz et Sengenberger (1974) combinent les dimensions du recrutement interne ou externe et des emplois stables ou précaires. Ils parlent à cet égard d'un marché de l'emploi professionnel (*fachlicher Arbeitsmarkt*), externe à l'entreprise, d'un marché de l'emploi d'entreprise, interne (*betrieblicher Arbeitsmarkt*), et finalement d'un marché de l'emploi non spécifique et précaire (*Jedermannsarbeitsmarkt*) ; le premier concerne surtout les rangs d'experts et de cadres hautement qualifiés, le second les niveaux dirigeants, le troisième les fonctions auxiliaires soumises aux fluctuations de la demande.

L'agrandissement des entreprises devrait alors se traduire par l'augmentation de l'importance des marchés de l'emploi internes, et la généralisation des pratiques de sous-traitance faisant appel au marché de l'emploi extérieur, précaire et non spécifique. Toutefois, l'extension de formes de production (de biens autant que de services) exigeant des niveaux de qualification élevés pourrait engendrer une tendance inverse : renforcement des marchés de l'emploi externes à haute ou moyenne qualification. Les deux tendances pourraient se neutraliser, mais leurs effets doivent être observables.

Bien que les deux dimensions ne soient pas intrinsèquement dichotomiques, elles sont généralement traitées comme telles par les chercheurs. Nous ne sommes pas convaincus du bien-fondé théorique de cette habitude, mais elle nous convient pour des raisons pratiques ; nous la reprenons donc à ce titre, en utilisant les mêmes critères que les travaux allemands cités pour caractériser, cette fois, nos répondants par des attributs structurels de leur environnement social. Nous considérons comme petites des entreprises employant moins de 50 collaborateurs, et comme non qualifiés des emplois n'exigeant pas de certificat d'apprentissage.⁶ Notre typologie combine ainsi une caractéristique propre aux entreprises, leur taille, et une caractéristique propre aux champs professionnels de nos interlocuteurs, leur catégorie socioprofessionnelle. La combinaison des deux dichotomies donne, à l'image des travaux de Blossfeld et Mayer (1988), les quatre types de marchés de l'emploi définis par le tableau 9.1. Pour simplifier, nous parlerons par la suite d'entreprises (grandes ou petites) exigeantes ou peu exigeantes, sans oublier que l'exigence indiquée par nos informations concerne la profession individuelle et que le niveau de qualification et la prépondérance des différents types de profession peuvent varier à l'intérieur d'une entreprise ; on peut néanmoins

⁶ La classification par qualification a été opérée sur la base des CSP personnels (catégorie 8 = non qualifié, autres catégories = qualifié). Ceci implique que les CSP ne pourront être utilisées dans nos analyses impliquant cette typologie de marchés d'emploi. Une contrainte inévitable, au biais sans doute homogénéisateur, vient du fait que nous ne pouvons éviter de nous servir ici d'informations individuelles pour opérationnaliser des caractéristiques de type contextuel. En basant une dimension de la typologie sur les CSP nous aurons trop peu de personnes avec formation postobligatoire dans les segments aux exigences de qualification faible, alors qu'il peut y en avoir indépendamment de leur formation personnelle. Aussi, les corrélations impliquant la formation seront factices et non interprétables dans les deux segments peu exigeants.

considérer les quatre types de notre typologie comme une approximation des types d'entreprises où prévalent les professions en question.

Il serait sans doute imprudent de considérer la distribution des fréquences du tableau 9.1 comme un reflet direct de la structure du marché de l'emploi en Suisse, dans la mesure où la limitation des segments non ou peu qualifiés aux seules professions non qualifiées est assez restrictive ; mais il paraît plausible que les segments à qualification moyenne ou élevée aient à peu près deux fois l'importance numérique des segments non qualifiés. Ce ne sont cependant pas ces proportions qui nous intéressent avant tout, mais les différences entre les segments ainsi définis.

Un premier aspect, central aux théories de la segmentation, est le type de recrutement. A ce sujet, nous avons demandé par quelle voie nos interlocuteurs ont obtenu leur poste actuel (ou, le cas échéant, leur dernier poste – question 158), en proposant une large gamme de possibilités. Notre liste de possibilités a été composée ad hoc et n'est peut-être pas exhaustive ; elle suffit pour montrer que la dichotomie, courante dans la littérature, entre recrutement interne ou externe à l'entreprise, est réductrice (tableau 9.2).

Tableau 9.1 : Typologie fonctionnelle de marchés de l'emploi (entre parenthèses distribution des personnes professionnellement actives)⁷

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	modestes	élevées
petite	marché de l'emploi «tout venant» de PME (11.3%)	marché de l'emploi professionnel (37.2%)
grande	marché de l'emploi «tout venant» de grande entreprise (10.6%)	marché de l'emploi d'entreprise (41.0%)

Effectif : 1298 cas (= 100%)

Regroupées selon différents critères, les fréquences des différentes possibilités permettent des constats intéressants :

1. La grande majorité des personnes à la recherche d'un poste affrontent le marché de l'emploi directement, sans recourir à une agence (5 et 6 ne totalisent que 5.5%).
2. Par rapport à la dichotomie interne/externe (embauche selon une logique organisationnelle ou une logique de marché), on peut considérer que les voies 2, 4 et 6 (totalisant 42.2%) peuvent être assimilées au recrutement externe, les voies 1 et 5 (13.6%) au recrutement interne. Le recrutement externe prévaut par un rapport d'environ 3 : 1.

⁷ Vu que ce chapitre vise l'exploration des structures actuelles du champ professionnel et non le positionnement des individus en son sein, l'analyse des segmentations sera limitée aux personnes professionnellement actives.

Tableau 9.2 : Voies d'accès à l'emploi

Comment avez-vous obtenu le poste que vous occupez maintenant / le dernier poste que vous avez occupé ?	%
1.promotion interne, ancienneté	12.2
2.réponse à une annonce	24.8
3.une connaissance l'a proposé	33.5
4.suite à une offre spontanée	13.3
5. d'abord pour une agence de travail temporaire, puis resté	1.4
6. placé par une agence	4.1
7. indépendant, créé l'entreprise	10.7
total (N)	100.0 (1298)

3. La proposition du poste par une connaissance apparaît comme une troisième voie ; il serait arbitraire de l'attribuer sans autre à l'une ou l'autre des précédentes. D'un point de vue conceptuel, elle combine des caractéristiques qui distinguent les recrutements interne et externe : l'élément «universaliste» (venir de l'extérieur de l'entreprise) et l'élément «particulariste» (être promu grâce à un réseau de connaissances personnelles). D'un point de vue quantitatif, elle est la plus fréquente des 7 possibilités proposées. Dans les analyses où nous nous limitons à la distinction dichotomique, nous attribuons cette voie au recrutement externe, mais dans les autres, nous la considérons comme une troisième possibilité.⁸ Un argument semblable peut être développé concernant la dernière possibilité, celle qui consiste à créer soi-même son poste en s'établissant comme indépendant ; nous l'attribuons cependant, de manière apparemment paradoxale, au recrutement externe car elle correspond davantage à la logique du marché qu'à une logique organisationnelle.

4. Un autre regroupement des voies d'accès à l'emploi peut être effectué selon le caractère universaliste ou particulariste de l'établissement de contact. A ce titre, les voies 1 et 3, partiellement aussi 5 sont plutôt particularistes (47.1%) dans la mesure où le contact repose sur une connaissance interpersonnelle préalable, les voies 2, 4 et 6 plutôt universalistes (42.2%) car passant initialement par des voies anonymes.

⁸ Il est intéressant de noter que la trichotomie que font apparaître les fréquences simples correspond conceptuellement à la distinction de trois formes fondamentales de structuration ou de coordination sociale: celle entre organisations, marchés et réseaux (par exemple Thompson et al. 1991).

Nous n'attribuons pas, cette fois, la création de sa propre raison sociale car elle ne relève pas a priori d'un contact qui serait constitutif du recrutement final.⁹

Ajoutons que les voies de recrutement se distinguent passablement selon le niveau hiérarchique du poste. Le recrutement interne s'avère particulièrement pratiqué pour l'engagement des dirigeants : 9.0% des exécutants ont accédé à leur poste par cette voie, 25.4% des cadres, et 31.5% des dirigeants. Le recrutement externe prédomine aux niveaux intermédiaire et inférieur (50.7% et 47.6%, contre 46.1% pour les dirigeants), alors que la voie des relations personnelles joue un rôle particulièrement important pour l'accès aux postes d'exécution (43.4% ; CCC=.32).

L'entrée sur le marché de l'emploi mériterait un développement à part. Notons simplement que le rôle important des relations personnelles s'affirme, selon nos données, non seulement à l'entrée, mais aussi par la suite – elle est même clairement plus importante auprès des jeunes (en dessous de 25 ans) qui occupent un deuxième emploi (45.3 %) qu'auprès de ceux qui en sont à leur premier (37.0%) ou à leur troisième emploi, (38.6%).

Nous retenons, face aux thèses courantes sur la nature anonyme et universaliste du marché du travail, le poids étonnamment important des accès particularistes où la connaissance préalable entre les personnes joue un rôle fondamental, que ce soit parce que les candidats sont déjà connus par leur travail antérieur dans l'entreprise, de par le jeu des relations personnelles. L'importance des réseaux personnels qui rendent compte, selon les réponses à notre question, d'environ un tiers des obtentions de postes est un fait à relever tout particulièrement car il n'est guère pris en considération dans les recherches sur la question. Par conséquent, nous ignorons dans quelle mesure il s'agit là d'un phénomène global – et globalement ignoré – ou d'une spécifi-

⁹ Il serait tout à fait intéressant de mieux cerner ces "créateurs d'entreprises", surtout dans une époque où le mythe de l'entrepreneur devient particulièrement ambigu, à la fois exalté face à la morosité économique et dévalorisé par l'apparition d'occupations indépendantes "reaganiennes", à faible rendement, qui peuvent même se conjuguer avec la pauvreté; nos données le permettraient, mais nous n'avons pas ici l'espace pour le faire.

cité des marchés de l'emploi suisses qui pourrait être liée à leur caractère très local.¹⁰

Tableau 9.3 : Proportion du recrutement interne par segments fonctionnels

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	2.2%	6.6%
grande	8.4%	24.1%

Effectif : 1034 cas ; % par case

Examinons maintenant dans quelle mesure les hypothèses courantes sur les différences de pratiques de recrutement entre les segments du marché de l'emploi se vérifient. Nous incluons le recrutement par connaissance comme troisième voie¹¹ et privilégions les deux voies principales, qui diffèrent de l'image simpliste d'un marché du travail anonyme et homogène. On observe dans le tableau 9.3 que le recrutement interne est d'autant plus important que les entreprises sont plus grandes et les emplois qualifiés. Il atteint un maximum dans les grandes entreprises aux exigences de qualification élevées (pour donner corps à cette situation, on peut penser à une grande entreprise chimique ou une banque) ; le minimum se trouve dans les petites entreprises à niveau de qualification faible (on peut penser à une entreprise de nettoyage). Les deux dimensions ont donc un effet cumulatif assez remarquable sur ce mode de recrutement (CCC=.31, version dichotomique interne / externe). Ceci correspond aux hypothèses de la segmentation qui prévoient effectivement une plus grande importance du recrutement interne dans les grandes entreprises. Quant au niveau d'exigences, il est surtout associé à la distinction entre marchés d'emploi primaire et secondaire ; si l'on considère que les pre-

¹⁰ Les termes que nous utilisons pourraient suggérer une interprétation purement individualiste. En fait, nous ne savons pas sous quelles formes précises ces relations sont organisées et mises en œuvre. En principe, elles peuvent relever de connaissances interindividuelles effectivement disparates et purement personnelles aussi bien que de rapports qui s'inscrivent dans des logiques de cloisonnement corporatiste, de solidarité clanique, de filières familiales et autres. Ce champ reste entièrement à explorer.

¹¹ Le caractère mutuellement exclusif de ces trois voies nous est dicté par la logique de notre question. D'un point de vue théorique il ne s'impose pas, on peut parfaitement imaginer que toutes les combinaisons entre les deux dimensions du recrutement interne ou externe et de son caractère personnalisé ou dépersonnalisé existent.

miers sont associés à la qualification (on suppose que les entreprises cherchent à stabiliser davantage les employés qualifiés que les non qualifiés), on peut s'attendre à une plus grande importance du marché du travail interne dans ces cas que dans ceux qui fonctionnent à bas niveau de qualification ; nos données le confirment.

Tableau 9.4 : Proportion du recrutement par réseau personnel, par segments fonctionnels

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	66.9%	31.5%
grande	41.4%	25.8%

Effectif : 1034 cas ; % par case

L'accès aux postes diffère-t-il également par rapport à l'intervention du réseau personnel ? Nous ne disposons pas d'hypothèses éprouvées qui pourraient nous guider à ce propos. Le tableau 9.4 montre de nouveau des différences assez affirmées qui vont dans un sens contraire au recrutement interne : le recrutement par réseau atteint son importance maximale dans les petites entreprises à exigences modestes, minimale dans les grandes à exigences élevées ($CCC=.41^{12}$). Le recrutement par connaissance personnelle semble donc associé aux petites entreprises et aux postes inférieurs, car on constate une association prononcée ($CCC=.32$) entre le niveau hiérarchique et la voie par laquelle le poste a été obtenu, avec 41.4% par le réseau personnel chez les exécutants contre 23.6% et 25.4% chez les cadres et les dirigeants (par contre, entre ces catégories le pour cent de postes obtenus par promotion interne augmente de 7.8% à 30.8%).

Ces caractéristiques évoquent, d'après les résultats de recherche provenant d'autres pays, le marché du travail secondaire. Cela indique-t-il qu'en Suisse, ce type de marché du travail s'est moins développé qu'ailleurs ou qu'il y a d'autres caractéristiques parce qu'il reste pour une large part encadré dans des réseaux informels au lieu d'être ano-

¹² En distinguant les trois voies principales, interne/externe/par relations. L'importance relative du recrutement externe correspond donc au complément des deux autres types sur 100% et ressort des tableaux 9.8 et 9.9; aussi nous renonçons à présenter un tableau du recrutement externe. Il est intéressant de constater que le maximum du recrutement externe se trouve dans les petites entreprises exigeantes, le minimum dans les petites entreprises peu exigeantes.

nyme et géré par des agences ? La part très modeste des postes obtenus par l'intermédiaire d'une agence semble corroborer cette hypothèse. Nous devons ici nous contenter de poser ces questions.

Une manière de valider nos interprétations consiste à comparer les segments quant à la nature plus ou moins complexe du travail effectué, quant aux types d'emplois et quant aux types de population recrutés. Faisons un bref tour des tableaux suivants dans cette perspective.

Tableau 9.5 : *Proportion de postes avec un taux élevé de travail manuel ($\geq 67\%$, estimation subjective des interviewés), par segments fonctionnels*

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	62.7%	28.4%
grande	55.8%	18.1%

Effectif : 1045 cas ; % par case

Le tableau 9.5 confirme d'abord clairement la distinction, opérée sur une base différente, entre postes (et entreprises) à exigences faibles et élevées, ainsi qu'une variation selon la taille de l'entreprise avec une proportion de travail manuel plus importante dans les petites entreprises (CCC=.39, variable en quatre catégories).

Quant à la proportion de femmes dans les quatre segments (tableau 9.6), elle varie considérablement, et on constate qu'elles sont plus présentes dans les petites entreprises que dans les grandes, notamment dans les professions à exigences faibles, où elles constituent près de deux tiers de la main d'œuvre. La forte préférence pour le travail féminin que semblent avoir les petites entreprises à faible qualification évoque surtout une interprétation économique : ces entreprises travaillent dans des conditions de faible rendement sans pouvoir bénéficier d'économies d'échelle, elles seront donc particulièrement intéressées à une main d'œuvre bon marché. Nous rencontrons ici une première indication de l'existence d'une base structurelle spécifique à la discrimination des femmes, que nous examinerons davantage.

Une autre question que l'on peut se poser est celle de savoir s'il existe un lien entre l'importance particulière du recrutement par connaissance personnelle dans les PME à faible niveau de qualification et la forte présence de femmes. Nos résultats donnent une réponse négative.

tive : ce n'est que dans les PME exigeantes que les femmes recourent un peu plus souvent aux relations que les hommes (différence de 12.5%). Dans les petites entreprises peu exigeantes on constate, certes, le recours le plus fréquent à cette voie d'entrée et l'absence quasi totale de recrutement interne, mais pas de différence interprétable entre hommes (68.3%) et femmes (64.6%) ; dans les grandes entreprises peu exigeantes, la situation s'inverse, les hommes sont 43.8% à avoir passé par une «filière», les femmes 33.3%. Le recours privilégié aux connaissances dans le segment fonctionnel le plus féminisé semble être davantage lié à son profil économique – grande importance de travaux non qualifiés – qu'à la présence de femmes.

Tableau 9.6 : Proportion de femmes par segments fonctionnels

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	62.7%	42.7%
grande	28.1%	32.3%

Effectif : 1077 cas ; % par case

Tableau 9.7 : Proportion d'étrangers, par segments fonctionnels (entre parenthèses, % de saisonniers)

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	52.9% (36.7%)	10.8% (9.4%)
grande	61.5% (44.7%)	13.8% (8.6%)

Effectif : 1049 cas ; % par case

La présence des étrangers dans la main d'œuvre (tableau 9.7) ne ressemble que partiellement à la distribution des femmes : comme elles, ils sont nettement plus présents dans les entreprises à faible exigence de qualification (et ce sont celles-là qui s'appuient particulièrement sur le travail des saisonniers), mais contrairement aux femmes, ils sont plus présents dans les grandes entreprises que dans les PME ; ils ne semblent jouer qu'un rôle marginal (autour de 10%) dans les segments à haute qualification, ce qui n'est pas le cas des femmes. Ceci correspond bien à l'évolution indiquée par le graphique 4.16, selon lequel l'augmentation des postes de niveau intermédiaire a largement profité aux Suisses alors que l'effectif des étrangers a surtout augmenté dans les postes de niveau inférieur.

La comparaison des tableaux 9.6 et 9.7 fait ressortir une différence intéressante entre les logiques qui semblent sous-tendre l'embauche des femmes et des étrangers, qui constituent deux des catégories de main d'œuvre fréquemment discriminées : les femmes sont particulièrement recherchées par les PME, surtout celles à faible qualification, alors que les étrangers le sont davantage par les grandes entreprises ; l'intérêt porté aux étrangers paraît plus systématiquement lié au niveau modeste de qualification que ce n'est le cas pour les femmes. La différence pourrait s'expliquer par la qualification moyenne soit moindre, soit moins bien considérée auprès des étrangers qu'auprès des femmes¹³ (nous nous intéresserons davantage aux différences de genre en lien aux segments du marché de l'emploi dans la section suivante). Les femmes, et particulièrement les Suissesses, procureraient alors aux entreprises à bas salaires un apport bon marché de qualification, tandis que les ouvriers étrangers fourniraient un apport de «force de travail pure», sans qualification, utilisée pour des travaux de routine pratiqués surtout par des grandes entreprises. (Les pratiques d'attribution de contingents de saisonniers pourraient avoir une influence sur cette dernière spécificité.) Un élément supplémentaire qui pourrait expliquer cette différence réside probablement dans l'ancrage des PME – et peut-être surtout des PME à basse qualification – dans le tissu socio-économique local ou régional. Les PME recrutent localement et trouvent souvent une convergence d'intérêts avec les femmes mariées sur le terrain des horaires flexibles et des emplois précaires. L'intérêt des entreprises à ces formes de flexibilité paraît évident dans une perspective économique ; cela n'exclut cependant pas d'autres types d'intérêt qui relèvent davantage de la solidarité locale, voire de diverses formes d'échange qui incluent une dimension économique sans s'y réduire. Les femmes peuvent trouver un intérêt dans la proximité de la place de travail ainsi que dans la flexibilité quand celle-ci n'est pas entièrement dictée par l'employeur et permet d'ajuster les temps du travail professionnel et du travail domestique. Ces conditions ne sont pas aussi aisées à négocier dans le

¹³ Les corrélations entre les trois indicateurs positionnels classiques montrent effectivement un régime spécial réservé aux étrangers: le lien est un peu plus étroit entre formation et position hiérarchique chez les étrangers que chez les Suisses (gamma de .64 contre .57), mais celui entre formation et position hiérarchique d'une part, et le revenu d'autre part est au contraire plus fort chez les Suisses (.51 et .70 contre .40 et .51). Cela semble indiquer que l'on exige des étrangers une adéquation plus stricte entre formation et position, mais qu'on les en rémunère moins bien.

cas d'entreprises plus grandes qui recrutent une main d'œuvre plus anonyme (et plus masculine) dans des bassins d'emploi plus vastes.

Distinguer des segments dans le marché de l'emploi implique l'idée de différences de fonctionnement qui ne se réduisent pas au mode de recrutement. Nous les abordons très brièvement, d'abord par rapport aux différences de revenu, ensuite de manière plus sommaire. Les salaires varient fortement entre les segments fonctionnels. Si l'on détermine par interpolation la valeur médiane (revenu mensuel de la personne qui se trouve exactement au milieu, entre ceux qui gagnent moins et ceux qui gagnent plus), les montants pour les personnes travaillant à plein temps se situent, arrondies à la centaine, à 4100.- francs dans les PME exigeantes, à 5300.- dans les grandes entreprises exigeantes, mais à 1600.- dans les PME peu exigeantes et à 2000.- dans les grandes entreprises peu exigeantes. Le décalage s'affirme avant tout en fonction du niveau d'exigences, secondairement en fonction de la taille de l'entreprise.

Tableau 9.8 : *Corrélations de critères positionnels par segments fonctionnels (gammas, personnes avec activité professionnelle)*

critères	petite/ exigeante	grande/ exigeante	petite/ peu exig.	grande/ peu exig.
formation/position hiérar.	.59	.54	*	*
formation/revenu	.43	.48	*	*
position hiérar./revenu	.58	.69	.07	.38
revenu/genre	.73	.70	.15	.33
position hiérar./genre	.47	.61	.12	.03
revenu/nationalité	.23	.29	.24	.50
position hiérar./national.	.15	.39	.52	.46
N (maximal par segment)	550	557	237	165

* Comme nous l'avons expliqué dans la note 7, la variation de la formation est trop restreinte dans les deux segments peu exigeants pour permettre une interprétation des coefficients de corrélation qui impliquent cette variable.

Pour une vue d'ensemble plus large, nous procédons à une comparaison des corrélations entre la formation, la position hiérarchique et le revenu et de celles entre ces trois variables positionnelles d'une

part et le genre et la nationalité d'autre part (tableau 9.8).¹⁴ Trois constats principaux se dégagent :

1. La cristallisation entre les trois critères positionnels est relativement prononcée dans les deux segments exigeants ; l'inspection des tableaux montre qu'elle est effectivement moindre dans les deux autres segments, pour lesquels nous n'avons pas pu calculer de coefficients dans tous les cas. La faiblesse de la corrélation entre position hiérarchique et revenu peut étonner – elle est pratiquement de zéro ($r = .07$) dans les petites entreprises peu exigeantes, modeste (.38) dans les grandes entreprises, mais nettement plus affirmée dans les segments plus exigeants (.58 et .69). D'autres facteurs doivent jouer un rôle particulièrement déterminant pour le niveau salarial dans ce segment – on peut penser au travail à temps partiel, par exemple.

2. Si l'on admet, à titre d'exploration, la simple corrélation¹⁵ d'un critère acquis avec un critère attribué comme indice de discrimination (au contraire du fonctionnement méritocratique), la discrimination des femmes paraît plus nette que celle des étrangers dans les deux segments exigeants, les corrélations avec le genre y étant systématiquement supérieures à celles avec la nationalité. Dans les deux autres segments – qui sont ceux qui recourent particulièrement à la main d'œuvre étrangère – les rapports sont inversés.

3. La discrimination sexuelle semble ainsi, paradoxalement, être plus forte dans les segments qui fonctionnent davantage selon le modèle méritocratique, c'est à dire ceux des entreprises à haute qualification, alors que tendanciellement, la discrimination selon la nationalité est plus forte dans les deux autres segments. Est-ce que cette méritocratie se limite aux seuls hommes ? Est-ce que les atouts de positionnement sont ici plus fortement liés au genre qu'ailleurs ? Est-ce que le travail à temps partiel, fortement féminisé, joue ici un rôle de joker ? Une analyse plus approfondie devrait établir la structure causale de ces différences.

¹⁴ On pourrait se demander s'il n'y a pas lieu de distinguer entre personnes employées à plein et à mi temps. Il s'avère cependant que les corrélations sont passablement les mêmes, avec un niveau plus fort dans la première catégorie.

¹⁵ La corrélation signifie que les hommes gagnent plus et sont hiérarchiquement plus haut placés que les femmes. De manière analogue, les corrélations avec la nationalité mesurent le décalage entre Suisses mieux placés et étrangers moins bien placés.

Ajoutons quelques indications sur ce qu'on pourrait appeler l'ambiance socio-économique dans les quatre segments, en nous servant de deux questions d'évaluation personnelle déjà utilisées dans les chapitres 2 et 4, l'une sur la stabilité de l'emploi actuel (question 161), l'autre (question 163a) sur la probabilité qu'on attribue à une promotion interne. Quant à la question sur la *stabilité*, les avis varient essentiellement entre les réponses «très stable» et «assez stable» (seulement 9.9% des répondants ont choisi «peu stable», «très précaire» ou «temporaire»). Nous prendrons donc comme critère la proportion de ceux qui jugent leur emploi comme très stable. Il en résulte un classement assez plausible dans le sens que la stabilité des emplois paraît la plus élevée dans le segment des grandes entreprises exigeantes (61.4%), moyenne dans les petites entreprises exigeantes, et modeste dans les deux segments peu exigeants (39.7% «très stable» dans les petites entreprises, 45.4% dans les grandes). C'est dans ce dernier segment que l'on trouve le taux de temporaires le plus important (12.7% contre 1.0% à 3.8% dans les autres) – c'est donc surtout là qu'il semble possible de localiser le marché de l'emploi secondaire. Ainsi, les femmes et les étrangers s'avèrent particulièrement concernés par les segments les moins stables ; en revanche, le segment le plus stable est celui qui est le plus masculinisé. A l'intérieur des quatre segments, on trouve un décalage entre hommes et femmes quant à leur appréciation de la stabilité, à l'exception du segment le plus stable. Les hommes jugent leur position plus stable dans les trois autres segments, la différence la plus importante s'observant encore dans le segment des PME à exigence faible : 47.9% «très stable» chez les hommes, 26.5% chez les femmes.

En ce qui concerne les chances d'une *mobilité ascendante dans l'entreprise* que s'attribuent nos interlocuteurs, les réponses se distribuent de manière moins unilatérale ; les différences se situent entre les réponses «certitude» ou «bonnes chances» d'un côté, «peu probable» ou «aucune chance» de l'autre. Selon ce critère, nous obtenons à peu près le même classement des segments que pour la stabilité : les chances de promotion sont estimées les meilleures dans les grandes entreprises exigeantes (52.4%), moyennes dans les petites entreprises exigeantes (44.1%) et les grandes entreprises peu exigeantes (32.3%), les moins bonnes dans les petites entreprises peu exigeantes (23.3%). Par rapport à ce critère aussi, les hommes se donnent de meilleures chances de monter que les femmes dans les quatre segments (les différences sont de l'ordre de 20% partout). S'ajoute à cela que parmi les per-

sonnes ayant eu plusieurs emplois, on trouve la plus faible proportion de personnes qui estiment que l'emploi actuel constitue une amélioration comparé au précédent (60.1%) dans les PME peu exigeantes ; dans les trois autres segments fonctionnels elle varie entre 74.0% et 79.1%.

Le constat global s'enrichit ainsi d'un aspect subjectif qui confirme le tableau général : le segment des grandes entreprises exigeantes est celui où l'on trouve le plus d'employés ayant obtenu leur poste par mobilité interne (promotion), fait bien perçu par les intéressés qui y voient subjectivement les meilleures perspectives de mobilité ; le contraire semble être le cas des PME peu exigeantes.

Avant de quitter l'analyse de la segmentation fonctionnelle, examinons brièvement la part qu'y prennent les *employeurs publics*. Le tableau 9.9 montre un lien non négligeable : le segment des grandes entreprises exigeantes, qui représente, selon notre opérationnalisation, le plus grand effectif, est aussi celui où la part d'employeurs publics est la plus importante, alors que le segment des PME peu exigeantes n'en compte quasiment pas. On constate généralement que, conformément aux attentes, la stabilité de l'emploi est jugée plus sûre dans le public que dans le privé, avec quelques variations entre les segments, alors qu'on ne trouve pas de différences quant à l'anticipation de mobilité professionnelle, à la seule exception des petites entreprises qualifiées où c'est le privé qui semble plus prometteur aux yeux de nos interviewés. Contrairement à ce qui serait exigé par la loi, le secteur public ne paraît guère plus exempt de discrimination que le privé : les corrélations entre position hiérarchique et revenu d'une part, et genre, voire nationalité d'autre part, sont substantielles dans les deux secteurs. Celles avec la nationalité sont plus élevées dans le privé, celles avec le genre plus élevées dans le public pour le revenu, sans différence pour la position hiérarchique. Nous nous contentons de cette incursion rapide ; elle suffit pour montrer que si l'on constate certaines différences entre le privé et le public, le fonctionnement structurel de ces deux types d'employeurs n'est pas assez différent pour interférer fortement avec la segmentation fonctionnelle que nous venons d'analyser.

Nous quittons maintenant l'analyse de la segmentation fonctionnelle, mais y reviendrons brièvement après avoir introduit la segmentation sexuelle afin d'analyser les liens entre ces deux dimensions de la structure du marché de l'emploi.

Tableau 9.9 : *Employeurs publics, par segments fonctionnels*

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	8.7%	25.6%
grande	23.7%	45.5%

Effectif : 950 cas ; % par case

9.2.2 Segmentation sexuelle

En comparant les quatre segments fonctionnels, nous avons trouvé des différences importantes concernant les positions qu'y atteignent hommes et femmes, la segmentation fonctionnant dans le sens de reproduire le décalage professionnel entre les genres. On peut, à partir de là, se demander s'il n'existe pas, outre la segmentation fonctionnelle – qui n'est pas en elle-même définie par rapport au genre – une segmentation ou ségrégation professionnelle qui est directement liée au genre et qui représente un élément structurel supplémentaire, renforçant les inégalités professionnelles entre les genres. Nous l'avons dit, quelques études ont déjà confirmé l'existence et l'importance de ce type de ségrégation professionnelle en Suisse (Charles 1987, 1995 ; Buchmann et Charles 1994, Flückiger et Silber s.a., Flückiger et al. 1995, Jobin 1995) ; dans une comparaison de 25 pays industrialisés (Charles 1992), la Suisse se signale par sa deuxième place en ce qui concerne le taux de ségrégation sexuelle.¹⁶ Il n'est donc pas besoin de répéter le constat de base, rappelons simplement quelques-unes des conclusions majeures de ces auteurs (en nous appuyant surtout sur le récent ouvrage de Charles 1995).

1. La ségrégation sexuelle au niveau des professions est forte ; plus on considère des catégories professionnelles précises, plus cette ségrégation apparaît clairement (les regroupements larges ont donc tendance

¹⁶ Une des premières présentations – sinon la première – de la concentration différente des genres dans les professions est le travail de diplôme de Flückiger-Häfliger (1967). Il ne se réfère pas encore au concept de la segmentation, mais fait déjà ressortir que le nombre des professions féminisées est particulièrement petit. Un panorama récent de la recherche anglo-saxonne est donnée par Reskin (1993), une excellente discussion théorique se trouve chez Heintz et al. (1996).

à l'occulter). Elle a une très faible tendance à diminuer au cours des vingt années passées.

2. Les femmes sont concentrées dans un nombre plus limité de professions que les hommes (en 1990, les dix catégories professionnelles qui comptent le plus d'hommes en chiffres absolus réunissent 27.9% de tous les hommes professionnellement actifs, le chiffre analogue pour les femmes est de 52.8%).

3. Les emplois masculins sont plus ségrégués que les emplois féminins (les catégories professionnelles comptant au moins 90% d'hommes sont nettement plus nombreuses que celles avec autant de femmes). L'accès des femmes aux emplois masculins apparaît comme plus limité que l'accès des hommes aux emplois féminins.

3. Les professions fortement masculinisées se situent principalement dans le secteur de la production, les professions féminisées dans celui des services. Les catégories professionnelles auxquelles l'accès semble particulièrement peu lié au genre, c'est à dire pour lesquelles la proportion des genres correspond de près à celle qui caractérise la totalité des personnes professionnellement actives, se situent dans des branches «modernes» des services, relativement qualifiées, et ont un effectif relativement restreint.

4. La ségrégation professionnelle tend à augmenter au long du parcours de vie.

5. Les disparités régionales influencent la ségrégation sexuelle des professions dans le sens suivant : plus un canton est économiquement fort et urbanisé, moins la ségrégation est forte.¹⁷

6. En comparaison internationale, la ségrégation est généralement assez élevée ; la Suisse se situe parmi les pays industrialisés ou postindustriels qui ont les plus hauts taux de ségrégation sexuelle.

Pour distinguer entre secteurs professionnels masculinisés, féminisés et mixtes, c'est moins le degré de ségrégation globale (pour la mesure duquel plusieurs indices ont été développés : Flückiger et Silber s.a., Flückiger et al. 1994) qui nous intéresse que les différences qui peu-

¹⁷ Des différences analogues dans d'autres domaines ont déjà été constatées par Held et Levy (1975: 52-53): la scolarisation des filles au niveau gymnasial est plus importante et la discrimination salariale des femmes est plus faible dans les cantons économiquement plus forts.

vent exister entre les personnes qui travaillent dans l'un ou l'autre de ces segments, car nous cherchons à évaluer dans quelle mesure il est possible de dire que certaines inégalités sont liées non pas au genre de la personne, mais au caractère «sexué» de la catégorie professionnelle. Cette perspective nous permet de nous contenter du critère de la répartition des genres dans une profession, emboîtant en cela le pas à Buchmann et Charles (1994), qui ont repris les seuils utilisés par Jacobs (1989). Aussi, nous considérerons une profession comme masculinisée si elle compte plus de 70% d'hommes, comme féminisée si elle compte plus de 70% de femmes, comme mixte si les proportions sont moins écartées.¹⁸ Le classement des professions a été établi sur la base du recensement de la population de 1990 en utilisant les catégories professionnelles fines définies par l'Office fédéral de la statistique.¹⁹ Il distingue 382 professions dont 61.3% s'avèrent masculinisées, 13.1% féminisées et 25.7% mixtes, selon le critère retenu. Si nous classons nos interviewés selon le même critère, 40.2% travaillent dans une profession masculinisée, 42.2% dans une profession féminisée, et 17.5% dans une profession mixte. Le décalage entre les deux distributions – celle du recensement concerne les professions, celle de notre enquête des personnes – s'explique par le fait que les professions comptent des effectifs très inégaux, ce qui est conforme à l'un des constats cités : les femmes se concentrent dans un nombre de professions passablement plus limité que les hommes. Soulignons que nous mesurons ainsi la segmentation sexuelle par rapport aux champs professionnels, définis à un niveau relativement fin, ce qui laisse toute sa place à la variation – qui peut être considérable – à l'intérieur des entreprises.

¹⁸ Ce choix implique de se référer à la prédominance d'un genre dans une profession et non à la chance respective des hommes et des femmes d'y aboutir. D'autres seuils utilisés dans la littérature prennent comme référence un critère d'égalité des chances en exigeant que la proportion d'un genre dépasse d'un minimum - qui peut être fixé à 20%, comme le font Charles (1987) et Jobin (1995), ou plus haut - la proportion du genre en question dans la main d'œuvre en général. Etant donné que notre perspective part ici du champ professionnel et non des individus et de leurs parcours, la logique de Jacobs est plus adéquate. Elle correspond aussi mieux à la notion de typification: dans la mesure où les femmes sont minoritaires dans l'ensemble de la main d'œuvre, elles seront minoritaires non seulement dans des professions où leur chances d'accès sont proportionnellement moindres, mais aussi là où elles correspondent à leur proportion globale; autrement dit, la situation de minorité qui importe ici, non celle de la sous-représentation.

¹⁹ Nous tenons à remercier Maria Charles pour nous avoir mis à disposition ses données avant même la publication de son rapport.

Tableau 9.10 : Répartition des genres par segments sexuels du marché de l'emploi (en %)

	masculinisé	mixte	féminisé	ensemble
hommes	84.9	57.4	32.1	59.7
femmes	15.1	42.6	67.9	40.3
total (N)	100.0% (522)	100.0% (213)	100.0% (456)	100.0% (1191)

La typification sexuelle des professions est forte ($CCC=.62$) : les hommes constituent la grande majorité des personnes travaillant dans des professions masculinisées, les femmes une majorité un peu moins forte pour les professions féminisées, alors que la répartition des genres dans les professions mixtes correspond de très près à la proportion globale parmi les personnes économiquement actives (tableau 9.10). Si elle est très affirmée, cette typification n'est cependant pas assez extrême pour interdire des analyses comparatives qui devront nous permettre de mieux distinguer ce qui est rattaché au genre de la personne et ce qui caractérise les «structures sexuées» dans le cadre desquelles la personne est appelée à évoluer.

Tableau 9.11 : Importance relative de trois voies d'accès au poste par segments sexuels du marché de l'emploi (en %)

accès	masculinisé	mixte	féminisé
interne	17.6	6.6	12.5
externe	52.0	58.0	50.7
réseau	30.3	35.3	36.8
total (N)	100.0% (501)	100.0% (205)	100.0% (438)

Effectif : 1244 cas

Rappelons que l'analyse de la segmentation fonctionnelle a fait ressortir une concentration des femmes dans un segment spécifique, celui des petites entreprises à qualification modeste. Ce constat amène à poser la question plus générale de la relation entre les deux types de segmentation : ce segment est-il aussi caractérisé par une concentration des professions féminisées ? Il s'avère que tel n'est pas le cas, les deux dimensions de segmentation étant relativement indépendantes l'une de l'autre. En ce qui concerne les trois voies principales pour obtenir un poste, on ne constate pratiquement pas de différences entre les trois segments sexuels – le marché du travail interne est le plus important dans le segment masculinisé, le moins dans le segment

mixte (tableau 9.11), et la gradation inverse vaut pour le recours au réseau personnel – mais l'association est très faible (CCC=.15).

Tableau 9.12 *Segmentations fonctionnelle et sexuelle : % de personnes par segment fonctionnel travaillant dans une profession masculinisée / féminisée*

taille de l'entreprise	exigences de qualification	
	faibles	élevées
petite	23.7 / 51.0	46.3 / 36.5
grande	40.4 / 40.1	44.3 / 41.6

Effectif : 1021 cas ; % par case

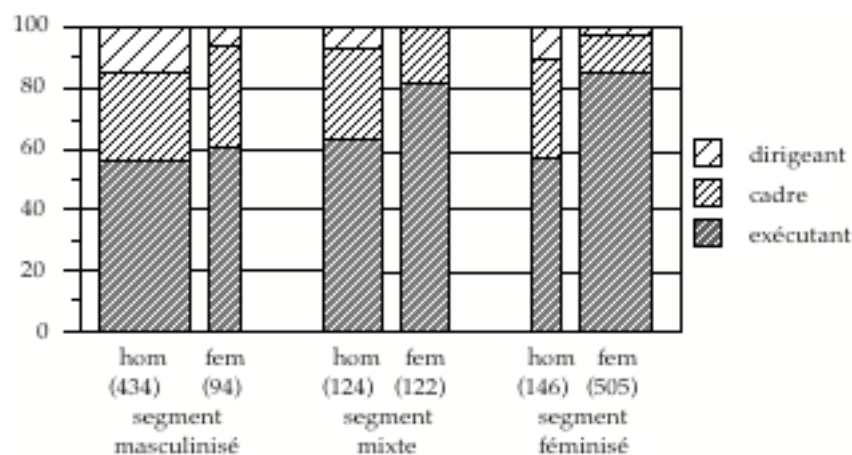
Un constat semblable vaut pour le croisement direct des deux types de segmentation (CCC=.18). Le tableau 9.12 donne à la fois la proportion de professions masculinisées – qui varie le plus fortement entre les segments fonctionnels – et celle des professions féminisées. Il confirme la concentration maximale des professions féminisées et minimale des professions masculinisées dans le segment des petites entreprises peu exigeantes. La segmentation sexuelle globale (professions féminisées et masculinisées par opposition aux professions mixtes) s'avère légèrement plus élevée dans les grandes entreprises, plus élevée également dans les entreprises à haute qualification.

Avant d'examiner plus en détail les segments sexuels, ce constat nous amène à *retourner brièvement à la segmentation fonctionnelle*, car les analyses faites à son égard peuvent maintenant être enrichies d'éléments supplémentaires que nous citons rapidement. Ceux-ci témoignent d'un véritable cumul d'aspects négatifs dans celui des segments fonctionnels que l'on peut dire le plus féminin. C'est dans les petites entreprises à exigences de qualification modestes que nous avons trouvé les plus faibles taux d'engagement (travail à temps partiel, souvent de caractère occasionnel), la plus grande fréquence du travail de week-end (mais il faut ajouter que les autres formes d'horaires atypiques comme les heures supplémentaires, le travail sur appel, le travail de nuit ne varient guère entre les segments), nous y trouvons le plus haut taux d'employeurs privés (tableau 9.9). C'est encore là que les taux de la fonction exécutante et la proportion des personnes effectuant un travail manuel sont les plus élevés, et que la proportion de celles dont le travail comprend avant tout la manipulation de symboles (lire, écrire, calculer, dessiner etc.) est la plus restreinte. C'est aussi le segment – nous l'avons vu plus haut – où les pers-

pectives subjectives sont les moins positives, les postes les moins stables et où les gens rêvent le plus de s'établir comme indépendants ; enfin, c'est là que l'on trouve le nombre minimal de postes déjà occupés, indiquant qu'il s'agit soit d'un segment cul-de-sac, soit d'un segment où l'on fait tout pour ne pas rester longtemps. Contrairement aux autres segments, son profil correspond d'assez près à ce que la sociologie allemande appelle la *Randbelegschaft*, le marché de l'emploi secondaire. Bref, nous trouvons la plus grande concentration de femmes dans le segment fonctionnel le moins attrayant (où il s'agit plus, semble-t-il, de faire le travail que de le penser) – et cette affirmation peut être corroborée par un dernier élément, plus économique : ce même segment compte les proportions minimales d'entreprises dans les branches industrielles et de service à haut rendement (7.0% contre 10.8% à 13.9% pour l'industrie, 9.8% contre 13.8% à 23.5% pour les services aux entreprises). Rappelons qu'en matière de «discrimination structurelle», ces conditions peu enviables semblent être largement réservées aux femmes, car nous avons trouvé (tableau 9.7) que les étrangers, autre groupe désavantagé sur le marché du travail, se trouvent surproportionnés dans l'autre segment peu exigeant en qualification, celui des moyennes et grandes entreprises.

Reprenons maintenant l'analyse de la segmentation sexuelle. La question qui s'impose le plus immédiatement est celle de savoir si les genres sont traités de façon différente selon la typification sexuelle des segments. On pourrait par exemple s'attendre à ce que dans un marché de l'emploi tablant sur la *différence* entre les genres, les hommes se placent particulièrement bien dans «leur» segment et les femmes dans le leur. Si, par contre, ce marché fonctionne selon une logique de *discrimination*, nous devrions trouver non seulement que les conditions sont généralement moins bonnes dans le segment féminisé, mais que les hommes sont particulièrement privilégiés quand ils se trouvent engagés dans ce segment-là. Pour éclaircir cette question, nous anticipons sur l'analyse hiérarchique et comparons la position qu'occupent hommes et femmes dans les trois segments à l'aide du graphique 9.1 ; la largeur des colonnes indique la proportion des genres dans chacun des segments.

Graphique 9.1 : Distribution hiérarchique des genres selon les segments sexuels



Ce graphique (9.1) donne une réponse claire à la question. Il en ressort que

1. plus un segment est féminisé, plus les fonctions d'exécution sont prédominantes ; à l'opposé les fonctions d'encadrement augmentent proportionnellement à la masculinisation du segment ;
2. dans les trois segments, les femmes occupent les rangs inférieurs dans une proportion plus forte que les hommes ;
3. leur accès aux fonctions de direction semble le plus aisé dans le segment masculinisé ; plus généralement, les différences de positionnement hiérarchique entre hommes et femmes augmentent avec la féminisation du segment ;
4. l'importance numérique de femmes dans un segment ne semble nullement affecter favorablement leur positionnement, au contraire : plus un segment est féminisé, plus les femmes se situent au bas de l'échelle.

Examinons encore, comme nous l'avons fait pour la segmentation fonctionnelle, divers aspects du fonctionnement de la segmentation sexuelle, sans en donner tous les détails chiffrés ; à plusieurs égards, les différences sont nettement moindres que dans le cas de segments fonctionnels. Ainsi, les voies d'accès ne diffèrent guère entre les seg-

ments sexuels, avec toutefois une légère augmentation du recrutement interne dans le segment masculinisé et une très légère progression du taux d'utilisation du réseau personnel entre ce dernier (30.5%), le segment mixte (35.3%) et le segment féminisé (36.8%). Comme le laisse anticiper ce que nous avons vu des différences hiérarchiques, on trouve le plus haut taux d'universitaires et le plus faible taux de personnes n'ayant pas dépassé l'école primaire dans le segment masculinisé, le taux le plus faible de personnes avec apprentissage dans le segment mixte (23.4% contre 32.4% et 32.6%); ceci pourrait être lié au fait que le taux d'étrangers est légèrement plus élevé dans le segment mixte (32.1% contre 18.0% et 20.5%); la tendance générale va vers des niveaux de formation plus élevés dans les segments plus masculinisés.

Les différences concernant les catégories socioprofessionnelles sont analogues, et on ne sera pas étonné de constater que les revenus suivent également cette régularité. Exprimé de nouveau sous forme de valeurs médianes arrondies, on trouve, pour les segments féminisé, mixte et masculinisé, 3100.-, 3600.- et 4900.- francs. Ce sont là les revenus effectifs, touchés selon les conditions des segments respectifs; la fréquence du travail à temps partiel compte parmi ces conditions – il ne faut donc pas confondre ces valeurs avec des salaires qui correspondraient à un plein temps; ceux-ci se situent aux niveaux suivants: 3600.-, 3600.- et 5000.- francs. Le décalage marqué entre le segment masculinisé et les deux autres résulte de plusieurs éléments dont le contrôle statistique est rendu impossible du fait des effectifs trop petits. Là où le calcul peut être fait, les données indiquent que des différences de salaire entre hommes et femmes subsistent à l'intérieur des segments et que les différences salariales entre les genres ne sont pas entièrement explicables par leurs niveaux hiérarchiques différents et par les différences entre les segments.

La dynamique interne des segments sexuels nous intéresse autant que dans le cas des segments fonctionnels. Le tableau 9.13 donne des éléments de réponse concernant les personnes travaillant à plein temps (40 heures ou plus).

Tableau 9.13 : *Corrélations de critères positionnels par segments sexuels (gammas, personnes avec activité professionnelle à plein temps)*

critères	segments		
	masculinisé	mixte	féminisé
formation/position hiérarchique	.68	.58	.56
formation/revenu	.69	.72	.51
position hiérarchique/revenu	.83	.87	.74
revenu/genre	.43	.56	.52
position hiérarchique/genre	.34	.67	.79
revenu/nationalité	.79	.75	.57
position hiérarchique/nationalité	.64	.67	.75
N (maximal par segment)	645	300	744

Nous considérons à nouveau, en analogie au tableau 9.8, l'association entre les critères positionnels comme indice du degré d'universalisme du fonctionnement du marché du travail. Les tendances observables dans le tableau 9.13, en dépit de l'importance souvent modeste des variations, permettent de considérer que c'est surtout le segment mixte, en deuxième lieu le segment masculinisé qui semblent fonctionner selon le modèle universaliste et méritocratique (corrélations relativement élevées entre les critères de positionnement social qu'entre ceux-ci et les appartenances «ascriptives» que représentent le genre et la nationalité). Ceci vaut en général (les trois premières lignes) et pour les femmes en particulier. Celles-ci sont en outre nettement plus désavantagées – peut-être paradoxalement – dans le segment féminin que dans les deux autres (corrélations avec le genre), surtout en ce qui concerne leur positionnement hiérarchique. Par contre, ce constat ne vaut que partiellement pour les étrangers (corrélations avec la nationalité) qui se positionnent systématiquement moins bien que les autochtones, surtout dans les segments mixte et masculinisé. Leurs revenus demeurent cependant fortement liés à leur statut de non nationaux.

On le sait, les hommes qui travaillent à temps partiel sont rares : seuls 8.3% des hommes contre 42.7% des femmes parmi nos interviewés travaillent moins de 40 heures par semaine, dont 0.9% et 11.9% moins de 20 heures. Ce régime est particulièrement pratiqué dans le segment féminin : 35.9% des employés le pratiquent dans ce segment, contre 23.4% dans le segment mixte et 11.8% dans le segment mascu-

linisé. Nous devons renoncer à analyser systématiquement la situation des personnes travaillant à temps partiel, les deux segments non féminisés ayant des effectifs à temps partiel trop modestes dans notre échantillon. Mais nous pouvons noter que tendanciellement, les corrélations sont plus élevées pour le travail à plein temps ; parmi les exceptions concernant le temps partiel figurent les corrélations très élevées entre revenu et genre dans les segments non féminisés. Le fait que les coefficients des personnes travaillant à plein temps soient plus élevés indique que d'autres facteurs que ceux traditionnellement considérés dans les analyses de l'acquisition de statut jouent un rôle plus important chez celles qui travaillent à temps partiel. Les coefficients concourent à signaler que la différence de salaire entre hommes et femmes pour le travail à temps partiel est particulièrement marquée dans ces deux segments.

Le constat le plus général qui se dégage de notre examen de la segmentation sexuelle du marché de l'emploi est qu'il s'agit là d'une structure mésosociale aussi marquée que la segmentation fonctionnelle et qui se profile comme un support structurel important de la discrimination des femmes dans le monde professionnel ; nos résultats rejoignent, sans en avoir le degré d'élaboration méthodologique, ceux rapportés par Bielby et Baron (1986).

9.2.3 Segmentation et stratification

Une première exploration des liens entre segmentation et positionnement social peut se faire sur la base des clusters empiriques. Dans le cas de la segmentation fonctionnelle, il faut garder à l'esprit qu'il existe un lien formel entre les deux typologies puisque toutes deux incluent la formation. Toutefois, le type d'inclusion et les seuils ne sont pas les mêmes dans les deux cas,²⁰ si bien que l'on peut considérer que le tableau 9.14 exprime une articulation ($CCC=.66$) qui est nettement plus forte que ce qui serait dû à la seule parenté formelle par la construction des indices.

²⁰ Rappelons que l'identification des segments se fait sur la base des catégories socioprofessionnelles (peu exigeant = profession non qualifiée) et donc seulement indirectement sur la formation personnelle; les clusters tiennent compte de la formation, de la position professionnelle et du revenu, transformés en scores numériques avant l'identification des regroupements empiriques (chapitre 2, parties 2.3.3 et 2.4.3).

Tableau 9.14 : *Segmentation fonctionnelle et appartenance aux clusters*
(% en ligne)

cluster	segments fonctionnels				ensemble
	petit/ exigeant	grand/ exigeant	petit/ peu exig.	grand/ peu exig.	
1	8.6	4.5	42.6	44.3	100.0% (70)
2	35.6	42.8	5.7	15.9	100.0% (163)
3	42.7	14.1	22.5	20.7	100.0% (71)
4	52.7	47.3	0.0	0.0	100.0% (30)
5	37.3	46.9	4.3	11.5	100.0% (62)
6	39.3	60.7	0.0	0.0	100.0% (118)
7	60.7	39.3	0.0	0.0	100.0% (39)
8	37.1	62.9	0.0	0.0	100.0% (145)
ensemble	36.8	43.6	8.3	11.3	100.0% (698)

Selon ce tableau, le cluster inférieur – qui est celui qui comprend, entre autres, les saisonniers et le gros des travailleurs non qualifiés – est le seul à se concentrer fortement dans les deux segments peu exigeants, ce qui reflète sans doute en grande partie le découpage des segments qualifiés et peu qualifiés. Les femmes qui se trouvent dans ce groupe se concentrent dans les PME peu exigeantes (65.5%), les hommes dans les grandes entreprises (69.2%). Tous les autres clusters ont des effectifs plus importants dans les deux segments qualifiés, mais avec des variations. Le cluster 2, qui regroupe davantage que le premier les travailleurs peu qualifiés suisses, est concentré dans les deux segments qualifiés. Le cluster 3 connaît une implantation non négligeable dans les segments peu qualifiés, mais connaît aussi un ancrage important dans les PME qualifiées. Selon le chapitre 2, ce cluster apparaît comme relativement hétérogène quant aux situations professionnelles et se distingue des deux premiers par son taux élevé de femmes ; cette hétérogénéité se confirme ici. Les clusters 4 à 8 sont tous fortement, voire exclusivement implantés dans les segments qualifiés, avec des variations qu'il serait intéressant d'explorer davantage. Notons surtout la forte concentration dans le segment des grandes entreprises exigeantes du cluster des «experts» (6) et du cluster supérieur qui comprend ce que l'on peut appeler l'élite socio-économique, les dirigeants puissants.

La segmentation sexuelle est également articulée avec les clusters, mais plus modérément (CCC=.39). Nous retenons sommairement 1.

que les deux clusters inférieurs (1 et 2) se distribuent de manière peu spécifique, 2. que les clusters «inférieurs suisses» (3 et 4) avec leur proportion plus élevée de femmes se concentrent dans le segment féminisé (respectivement 58.7% et 63.3%), et 3. que les clusters moyens et supérieurs (5 à 8) se concentrent davantage dans le segment masculinisé, particulièrement le cluster correspondant à l'élite socio-économique (70.1%). Le segment mixte paraît peu spécifique quand aux clusters. Les différences d'implantation des hommes et des femmes par cluster indiquent que les chances des femmes d'atteindre les niveaux les plus élevés (clusters 7 et 8) sont nettement meilleures dans le segment masculinisé que dans le segment féminisé.

Les articulations entre les clusters empiriques et la segmentation du marché de l'emploi sont suffisamment fortes pour appuyer l'hypothèse que ces structures organisationnelles, d'ordre mésosocial, sont un des éléments clé de l'institutionnalisation de la stratification.

Ce lien entre segmentation et stratification soulève la question de savoir si les segments sont associés à des régimes de *mobilité* différents. Nous reprenons deux aspects de la mobilité verticale intergénérationnelle, par rapport à la formation et par rapport à la catégorie socioprofessionnelle (à l'âge de 45 ans), et deux aspects de la mobilité intragénérationnelle, la mobilité verticale entre 25 et 45 ans par rapport à la catégorie socioprofessionnelle et la mobilité horizontale entre 25 et 45 ans concernant la branche. On peut résumer les résultats principaux comme suit :

1. Les différences de mobilité entre les segments sont importantes (à quelques exceptions près). Globalement, on constate que les segments fonctionnels à haute qualification – et ici surtout les PME – et le segment masculinisé semblent être les plus favorables à la mobilité ascendante.²¹
2. Ces différences concernent surtout la mobilité verticale. La seule différence saisissable en matière de mobilité horizontale concerne les segments sexuels, les femmes changeant plus souvent de branche en

²¹ On constate par ailleurs des relations très faibles entre la mobilité et les canaux de recrutement. Elles indiquent cependant que la formation et le recours aux relations personnelles tendent à constituer des alternatives: les relations semblent être une ressource à laquelle on fait appel pour compenser un manque d'atouts de formation.

dehors du segment masculinisé (52.0% et 47.6% dans les segments mixte et féminisé contre 28.1% dans le segment masculinisé).²²

3. La mobilité varie davantage entre les segments fonctionnels qu'entre les segments sexuels.

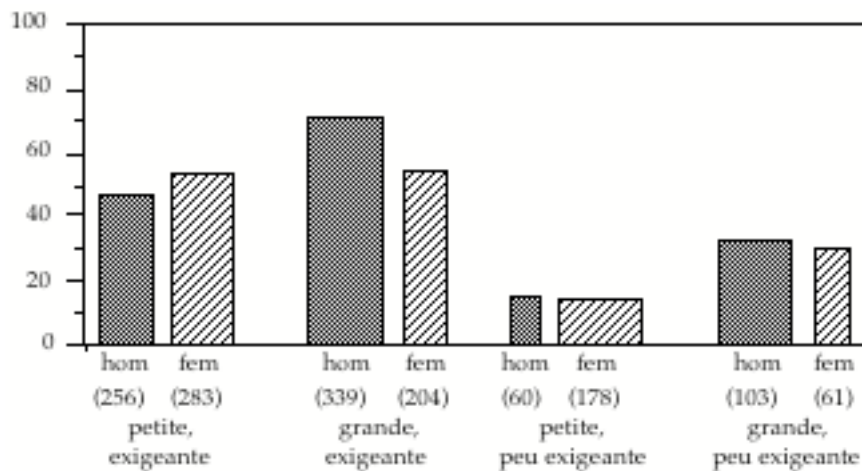
4. A quelques exceptions près, les différences de mobilité entre les segments (fonctionnels et sexuels) sont les mêmes pour hommes et femmes, surtout concernant la mobilité intragénérationnelle. Les différences de mobilité entre les genres (femmes plus mobiles horizontalement, hommes plus «ascendants») s'avèrent donc moins liées à leur traitement différent à l'intérieur des segments qu'aux différences entre les segments.

Dans le même ordre d'idées il est intéressant de constater que le recours à la *formation continue* (question 21) diffère fortement entre les segments. Nos résultats indiquent que celle-ci est un important outil de mobilité (surtout ascendante), qu'elle soit inter- ou intragénérationnelle ; elle est systématiquement, bien que modestement, corrélée à tous les indicateurs de mobilité. Elle est liée plus particulièrement à la mobilité interne à l'entreprise (et particulièrement peu à l'obtention d'un poste par le réseau des connaissances personnelles). Or il s'avère que la pratique de la formation continue est clairement plus fréquente dans les segments fonctionnels exigeants et dans les segments sexuels typés ; elle est la plus fréquente dans le segment masculinisé, le moins dans le segment mixte (graphique 9.2 ; la largeur des colonnes indique la proportion des genres dans chacun des segments). Les différences entre hommes et femmes (globalement, selon nos données, 51.9% des hommes et 39.0% des femmes ont bénéficié d'une formation complémentaire) sont importantes dans le segment fonctionnel qui offre le plus de possibilités d'ascension par promotion interne, alors qu'elles sont inexistantes dans les deux segments à basse qualification où la mobilité ascendante et le recours à la formation continue sont particulièrement rares. Il est étonnant de voir la proportion des femmes excéder celle des hommes dans le premier segment. Les autres résultats laissent peu de crédibilité à l'hypothèse optimiste selon laquelle les femmes seraient particulièrement encouragées dans ce segment ; il se pourrait plutôt qu'on exige d'elles une surqualifica-

²² Rappelons que dans les analyses du chapitre 6, le changement de branche s'est avéré être une condition indispensable à la mobilité professionnelle ascendante des femmes.

tion, qu'elles acquièrent partiellement par la formation complémentaire.

Graphique 9.2 : Proportion d'hommes et de femmes ayant bénéficié d'une formation complémentaire, par segments fonctionnels



Au terme de cette exploration du phénomène de la segmentation du marché de l'emploi, nous ajouterons que la *structure contextuelle* y joue également un rôle ; s'agissant de marchés de l'emploi, nous considérons ici seulement la typologie régionale car les entités territoriales qu'elle regroupe correspondent mieux aux bassins de recrutement effectifs que les communes. Les deux dimensions de la segmentation sont en effet associées aux différences contextuelles, mais si faiblement que les CCC restent modestes. La segmentation fonctionnelle est assez clairement liée à la dimension centre/périphérie sur le plan régional (tableau 9.15, CCC= .26). Les grandes entreprises exigeantes se situent dans les régions les plus centrales où elles occupent la moitié des personnes employées. Au pôle opposé, dans les régions périphériques et agraires, ce sont les PME œuvrant à un niveau de basse qualification qui sont le plus fortement présentes, elles y fournissent un tiers des emplois. Les PME qualifiées sont particulièrement présentes dans les petits centres, mais les différences les concernant ne sont pas très prononcées ; l'implantation des grandes entreprises peu exigeantes varie peu en fonction du contexte. Quant à la segmentation sexuelle, elle varie moins selon les contextes (CCC=.13 pour la typologie régionale), mais on constate une présence plus forte

typologie régionale), mais on constate une présence plus forte du segment féminisé à la fois dans les régions périphériques (40.8%) et centrales (44.1%) que dans les deux types de régions intermédiaires (34.9% et 34.4%).²³

Tableau 9.15 : Segmentation fonctionnelle et structure régionale

segment	type de région			
	grand centre	centre moyen	petit centre	périphérie
petit/qualifié	33.2	38.5	40.8	35.0
grand/qualifié	50.0	38.9	36.9	16.6
petit/peu qualifié	8.7	9.1	12.7	33.6
grand/peu qualifié	8.1	13.4	9.6	14.7
total (N)	100.0 (372)	100.0 (344)	100.0 (304)	100.0 (57)

Ce qui mérite sans doute le plus d'être souligné en résumé, c'est le constat que les structures de segmentation du marché du travail, et plus particulièrement celles de la ségrégation sexuelle ne sont pas une simple vue de l'esprit ou un artifice technique produit par l'agrégation de cas individuels. Nous avons observé des différences systématiques entre les segments au-delà des attributs individuels, qui montrent notamment que les possibilités qui s'offrent aux individus d'améliorer leur situation professionnelle varient entre les segments ; ceci fait écho au résultat de l'analyse de la mobilité au chapitre précédent, selon lequel la mobilité est fortement liée au fait de changer de branche, ce changement étant même pour les femmes une condition indispensable à une mobilité ascendante.

²³ Ces résultats peuvent fournir un fond structurel supplémentaire à ceux de Bühler et al. (1996) qui ont trouvé une présence renforcée de la main d'œuvre féminine dans les régions périphériques - régions industrielles pour les non qualifiées, régions touristiques pour les qualifiées.

9.3 Insertion professionnelle : participation et position

9.3.1 Conditions d'insertion professionnelle

Après avoir analysé une série d'informations dans la perspective de mettre à jour les structures du champ professionnel, intéressons-nous brièvement aux conditions qui favorisent ou défavorisent l'insertion dans ce champ. Les résultats du chapitre précédent suggèrent que nous trouverons les éléments les plus discriminants dans la situation familiale et la place qu'elle attribue aux hommes et aux femmes. 30.5% de nos interviewés déclarent ne pas avoir d'activité professionnelle au moment de l'entretien.²⁴ Parmi les raisons citées, deux sont largement prédominantes : 47.7% sont retraitées, 40.4% s'occupent de leurs enfants.²⁵ Les 11.9% restants sont malades (3.4%), en formation (4.2%), au chômage (1.7%) ou donnent d'autres raisons, diverses (2.5%). Les différences entre hommes et femmes sont nettes et reflètent l'organisation traditionnelle de la structure familiale que nous avons déjà rencontrée : la raison largement prépondérante de l'absence d'une activité professionnelle chez les hommes est la retraite (76.7%), suivie de loin par la maladie ou l'invalidité (8.8%) puis par la formation (6.2%). 3.3% des hommes sans activité professionnelle se disent chômeurs. Chez les femmes, le fait de s'occuper des enfants prime sur la retraite (54.7% contre 38.4%) ; les autres raisons sont encore moins fréquentes que chez les hommes (formation 2.8%, maladie 2.1%, chômage 0.6% et divers 1.5%).

L'analyse de régression multiple pas à pas («stepwise») confirme les impressions que l'on peut retirer des raisons données par nos interlocuteurs pour leur non participation au monde du travail ; nous en résumons rapidement les résultats. Dans l'échantillon entier, c'est avant tout le genre qui est prépondérant : les hommes sont plus souvent insérés professionnellement que les femmes ($\beta = .38$, $R^2 = .14$). D'autres

²⁴ Question 141. L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) donne 33.4% pour 1991. Rappelons que notre enquête a été effectuée avant l'augmentation massive du chômage suite à la récession de 1991/92.

²⁵ A l'exception d'une seule personne sur les 221 qui donnent cette raison, il s'agit de femmes.

aspects, comme le fait de vivre en couple et la présence d'enfants dans le ménage, sont clairement secondaires (le R^2 passe à .15 si on ajoute la vie en couple, à .16 si on choisit comme deuxième variable le fait d'être marié) ; l'âge ajouté comme troisième variable n'ajoute rien aux résultats. Si on analyse les situations des hommes et des femmes séparément, la variation et les taux d'explication statistique à l'intérieur de chacun des deux groupes diminuent fortement (les R^2 sont de l'ordre de .02 pour les hommes, .08/.11 pour les femmes). Chez les hommes, c'est avant tout le fait de vivre en couple qui compte (l'âge et la présence d'enfants n'ajoutent rien), alors que chez les femmes, c'est au contraire la présence d'enfants ; l'inclusion de l'âge et de la vie en couple n'ajoute que peu en faisant passer le R^2 de .08 à .11. Si l'on considère uniquement les personnes vivant en couple, le taux d'occupation des femmes ne varie plus guère et se situe à 50% (50.3% avec enfants dans le ménage, 52.4% sans enfants), alors que pour les hommes vivant en couple, la présence d'enfants rend l'activité professionnelle pour ainsi dire obligatoire (95.9% contre 65.1% sans enfants). Le lien entre la vie en couple et la présence d'enfants est très fort (corrélations Spearman de .61 pour les femmes et .66 pour les hommes).

Nous connaissons la situation professionnelle de nos interlocuteurs non seulement au moment de l'entretien, mais aussi à l'âge de 25 ans, ce qui donne la possibilité d'étudier son évolution par cohortes. Le graphique 9.3 montre une convergence récente entre les genres. Le taux d'emploi des femmes à 25 ans a été longtemps inférieur d'environ 20% à celui des hommes ; depuis la décennie 1965-75, il s'est élevé et rejoint ce dernier. Si le non emploi des femmes à 25 ans est ainsi devenu aussi rare que celui des hommes, ses raisons obéissent, à la différence de celui des hommes, avant tout à la logique de l'attribution sexuelle des rôles familiaux. En effet, la formation est au non emploi des hommes en début de carrière (80.5%) ce qu'est la présence d'enfants à celui des femmes (81.0%). Dans la succession des cohortes, on constate cependant une légère tendance à la diminution de l'importance des enfants et une augmentation parallèle de l'importance de la formation comme facteur de non emploi, surtout entre les cohortes qui avaient 25 ans avant ou après 1975.

Graphique 9.3 : Taux d'emploi des hommes et femmes à l'âge de 25 ans, par cohortes successives²⁶



Il serait intéressant d'étudier dans ce contexte aussi les modalités de l'entrée en emploi, ce d'autant plus que ce passage dans les parcours de vie devient de plus en plus problématique depuis la crise de la première moitié des années 1990. Nous avons déjà abordé la question dans le cadre de l'analyse de la segmentation du marché de l'emploi et ne pouvons guère aller plus loin. La question sur le nombre de postes qu'on a déjà occupés (question 159) nous permet de préciser que le réseau de connaissances personnelles semble jouer un rôle particulier pour l'entrée en emploi. Son importance relative diminue légèrement avec le nombre de postes (34.2% chez les personnes qui se trouvent à leur deuxième poste, 27.2% chez celles qui ont déjà eu quatre ou plus) ; elle est plus élevée chez les jeunes qui ont jusqu'à 25 ans (47.0% pour le deuxième, 36.7% pour le quatrième ou plus). Assez systématiquement (chez les jeunes comme chez les autres), le deuxième poste a été plus souvent obtenu par des connaissances que le premier. Nous l'avons déjà signalé, cette voie «particulariste», qui est largement ignorée par la recherche sur les marchés de l'emploi, semble avoir son importance surtout pour des emplois de rang hiérarchique inférieur.

²⁶ Les N des cohortes varient pour les hommes et les femmes entre 116 et 226.

Jusque-là nous avons traité l'activité professionnelle comme un phénomène compact et homogène. Cependant, l'importance de cette activité peut être modulée par différents facteurs. Nous nous intéressons ici brièvement à deux : le travail à temps partiel et le travail accessoire.

1. Le *travail à temps partiel*, nos données le confirment, est un domaine largement féminin : 61.8% des femmes que nous avons interrogées travaillent 40 heures ou plus par semaine, 26.7% entre 20 et 39 heures, 11.6% moins de 20 heures, alors que 92.0% des hommes travaillent à plein temps.²⁷ Le travail à temps partiel concerne surtout les Suisses : seuls 9.1% des étrangers interrogés comptent moins de 40 heures hebdomadaires ; la nationalité prédomine dans la détermination des taux d'occupation, puisque 94.8% des hommes étrangers travaillent à plein temps, pour 86.8% des étrangères, alors que la proportion des Suissesses est de 56.8%. Pour le reste, nos données font ressortir la même relation entre genre, travail à temps partiel et niveau ou type de travail que les analyses de Dellsperger (1995) qui sont probablement les premières du genre en Suisse. Le travail à temps partiel, fortement féminisé comme nous venons de le voir, est concentré aux échelons inférieurs. Il convient d'ajouter que contrairement à un cliché, ce type de travail n'est pas en majorité précaire mais fait au contraire l'objet de contrats à durée indéterminée.

2. Le *travail accessoire* – déclaré comme tel par nos interlocuteurs – n'est pas négligeable et mériterait d'être mieux étudié. 14.0% de nos répondants salariés et 18.1% des indépendants déclarent exercer un travail annexe, sans différence significative entre hommes (14.8%) et femmes (16.4%). Dans trois quarts des cas le travail accessoire est salarié, mais plus d'un quart (27.0%) des salariés et autant d'indépendants (29.0%) déclarent avoir un travail annexe en tant qu'indépendant. Trois quarts (71.6%) des personnes ayant une activité annexe déclarent y gagner jusqu'à un quart de leur revenu personnel. La comparaison de leurs revenus personnels avec les personnes sans activité annexe ne montre qu'une différence ponctuelle : pas moins de 25.8% des personnes ayant un travail annexe gagnent moins de 1000.-francs au total. Il y a donc une composante de la main d'œuvre – au

²⁷ Au total, nous comptons 23.4% de personnes occupées à temps partiel; les statistiques donnent pour la même année (1991) 25.5% (Office fédéral de la statistique 1995b).

minimum un quart des «travailleurs accessoires», donc près de 5% de toutes les personnes avec activité professionnelle – qui pratiquent les «petits boulots» exclusivement. Toutefois, la majorité du travail annexe ne semble pas être un corollaire de pauvreté, mais une pratique véritablement lucrative, car on constate une nette augmentation de son exercice au fur et au mesure que la catégorie socioprofessionnelle est élevée (11.3% pour les non qualifiés, 30.1% pour les dirigeants). Sa pratique est d'ailleurs maximale dans les classes d'âge entre 45 et 55 ans. Nous constatons un troublant parallélisme avec la pratique de la formation continue : plus on est haut placé, plus on a des activités et des gains annexes – le travail annexe semble donc, lui aussi, s'insérer dans une logique d'accumulation et non de compensation.

Le phénomène du «double travail» ou de la «multi-activité» a jusqu'alors été largement ignoré en Suisse. A défaut de pouvoir l'étudier plus à fond à l'aide de nos données, il importe de signaler son existence et son ambiguïté. Numériquement, il semble être au moins aussi répandu que la condition d'indépendant.²⁸

9.3.2 Hiérarchie professionnelle

Nous nous sommes déjà penchés sur ce sujet au chapitre 2 en analysant différents indices à son sujet et nous contentons ici d'en rappeler les résultats principaux. Nous avons trouvé une concordance assez importante de plusieurs aspects (encadrement, conception, décision, supervision, autonomie – graphique 2.3). Nos analyses factorielles ont fait ressortir l'existence d'une dimension hiérarchique commune, qui combine des éléments de pouvoir, de responsabilité, de qualification, de reconnaissance sociale et de privilèges (surtout en termes d'autonomie) tout en laissant une marge importante à des variations. Dans les entreprises plus grandes, cette dimension est plus clairement dominée par la hiérarchie du pouvoir que dans les petites où les différents aspects inclus dans l'analyse pèsent à égalité sur le résultat. Par contre, nous n'avons pas trouvé d'indications qui permettraient de conclure à l'existence d'une dimension supplémentaire, dans le sens de l'ancienne distinction managériale entre ligne et «staff» (ou

²⁸ Selon l'ESPA (1994), 70'772 personnes (autant d'hommes que de femmes) ont plusieurs emplois; 184'453 (dont 78.3% de femmes) sont employés pour 1-5 heures par semaine seulement. Leur nombre est donc loin d'être négligeable.

état-major); l'élément hiérarchique semble être l'axe principal de structuration à l'intérieur des entreprises.

L'analyse de la segmentation du marché de l'emploi a montré que des dimensions supplémentaires interviennent entre les entreprises, différences qui sont partiellement liées à la branche, mais davantage encore à la structure de l'entreprise.

Rappelons aussi les décalages systématiques du positionnement hiérarchique que nous avons trouvés au chapitre 2 entre hommes et femmes ainsi qu'entre Suisses et étrangers (tableaux 2.2 – 2.5).

Les cohérences entre éléments hiérarchiques autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du champ professionnel sont nombreuses et attestent que la centralité de ce champ pour le positionnement social au sens plus général demeure considérable.

9.3.3 Conditions de travail

Etant donné la centralité de l'insertion professionnelle telle qu'elle s'est avérée dans nos analyses précédentes, il paraît adéquat d'explorer, même si ce n'est que sous forme d'instantanés, trois aspects de la «qualité» de cette vie au travail : les conditions d'indépendant ou de salarié, les horaires atypiques, et la nature intrinsèque de l'activité.

Reprenons d'abord les *différences entre indépendants et salariés*. Nous avons souligné l'extrême hétérogénéité de cette catégorie, toute restreinte qu'elle soit d'un point de vue purement quantitatif. Quelles sont les spécificités des indépendants ? Ont-ils des choses en commun malgré cette diversité ? Ce qu'ils partagent avant tout selon nos résultats, c'est leur degré d'autonomie, qui est nettement plus élevé que pour les autres catégories socioprofessionnelles. Nous avons posé la question de l'autonomie dans le travail par rapport à quatre critères : l'horaire du travail, la prise de congés, le rythme de travail et le choix des tâches. Si nous considérons comme effectivement autonome une personne qui peut agir sans se référer à autrui dans au moins deux de ces quatre domaines (réponse : «sans autre» plutôt que «après négociation» ou «non»), nous trouvons parmi les indépendants 92.5% de personnes autonomes dans leur travail contre 65.6% parmi les salariés. Un autre élément commun aux indépendants et distinctif par rapport aux salariés est le fait qu'ils possèdent leur outil de travail, quel qu'il soit (le savoir-faire de l'avocat, l'atelier et l'outillage de

l'ébéniste ou l'usine de l'industriel). Ce dernier exemple nous rappelle que la seule qualité d'être indépendant ne suffit certainement pas pour localiser quelqu'un dans la structure sociale, même pas dans l'ensemble particulièrement flou des «classes moyennes». Nous les avons trouvés dans trois de nos huit clusters qui marquent des positions distinctes dans la stratification ; cependant, ils sont pratiquement absents des positions les plus privilégiées et les plus défavorisées.

Un deuxième aspect dont nous avons vu l'importance est le temps passé à l'activité professionnelle. L'examen du temps partiel a souligné sa féminisation prononcée, sa concentration au bas de l'échelle hiérarchique, et dans les segments féminisés et non qualifiés du marché de l'emploi. Qu'en est-il d'autres formes *d'horaires atypiques* ? D'abord, ils sont plus fréquents selon les réponses de nos interlocuteurs que l'on a tendance à le penser : selon l'ordre de grandeur, 53.8% déclarent travailler le week-end, 38.0% le soir, 21.7% la nuit et 21.6% sur appel ; 21.9% disent travailler selon un horaire totalement libre. Il est intéressant de constater que les régimes horaires les plus pénibles ne sont pas systématiquement réservés aux échelons inférieurs. Si 9.9% des exécutants travaillent la nuit, 15.1% des cadres et 11.1% des dirigeants sont dans la même situation ; le travail dans la soirée et le travail du week-end sont distribués de manière analogue tout en étant généralement plus répandus. Les horaires incluant travail de nuit, de soir et de week-end forment souvent un ensemble (coefficients de corrélation entre .32 et .43) ; 11% de nos interlocuteurs ayant une activité professionnelle cumulent les trois variantes, 41% n'en pratiquent aucune. Une très faible corrélation relie les horaires sur appel et libre ; ces deux formes s'observent plus souvent aux échelons supérieurs de la hiérarchie professionnelle. Les horaires atypiques sont le plus souvent pratiqués dans les PME qualifiées, mais les variations entre segments sont peu systématiques.

Une conclusion quelque peu étonnante s'impose : contrairement à une attente répandue, les horaires pénibles ne semblent pas faire partie des désavantages liés aux positions professionnelles inférieures ; de même, ils ne sont pas systématiquement réservés aux catégories défavorisées dans le monde de travail que sont les femmes et les étrangers.

Considérons, pour terminer, un domaine par définition difficile à apprécier : la «*nature*» de l'activité professionnelle. Un grand nombre de

caractéristiques serait intéressant dans ce domaine.²⁹ Pour choisir un seul critère, synthétique et déjà validé par la recherche, nous nous sommes inspirés des travaux menés par Kohn depuis les années soixante (1969, Kohn et Schooler 1983, Kohn et Slomczynski 1990) sur les rapports entre les caractéristiques intrinsèques du travail d'une part et divers aspects du fonctionnement relationnel et personnel de l'autre. Selon ces auteurs, trois pôles permettent de capter des éléments de l'activité professionnelle qui peuvent se combiner de manière variable, mais dont aucun ne peut être réduit aux autres : l'activité physique (travail sur des objets), l'activité mentale (travail sur des symboles), et l'activité sociale (travail relationnel). Pour disposer d'une approximation, nous avons simplement demandé à nos interlocuteurs d'indiquer leur estimation du poids relatif de ces trois éléments dans leur activité quotidienne, exprimée en pour cent.³⁰ Nous distinguons quatre types d'activité (tableau 9.16) ; si un type «pèse» d'au moins 60%, nous le considérons prédominant, sinon nous considérons qu'il s'agit d'une constellation mixte.

Tableau 9.16 : Position hiérarchique et type d'activité professionnelle

type d'activité	position hiérarchique			ensemble
	dirigeants	cadres	exécutants	
manuel	6.7	12.2	43.2	32.8
symbolique	36.8	29.1	18.5	22.6
relationnel	24.7	23.4	11.7	15.6
mixte	31.8	35.2	26.6	29.0
total (N)	100.0 (119)	100.0 (320)	100.0 (936)	100.0 (1375)

Les trois niveaux hiérarchiques distingués dans le tableau se différencient clairement selon ce critère (CCC=.39) : le travail manuel est concentré sur l'échelon des exécutants, le travail symbolique au contraire parmi les dirigeants ; le travail relationnel est rare à l'échelon infé-

²⁹ Jencks et al. (1988) analysent treize traits non monétaires de l'emploi qui sont des déterminants puissants de sa désirabilité sociale; aucun de ces traits n'est cependant intrinsèque, ils concernent tous des aspects institutionnels du travail professionnel (comme c'est le cas de la majorité des études sur les bases du prestige professionnel - voir déjà, pour ne citer qu'un exemple ancien, Reiss 1962).

³⁰ Question 177; elle ne semble pas avoir posé de problème particulier lors de l'interview.

l'échelon inférieur et présent à égalité aux deux autres niveaux, à l'image de la combinaison mixte. Cette manière de caractériser le travail s'avère hautement pertinente dans plusieurs contextes, elle distingue surtout, mais non seulement, les niveaux hiérarchiques distingués par nos diverses classifications ; nous en avons utilisé une version simplifiée comme critère hiérarchique dans nos analyses de validation au chapitre 2 (tableau 2.20). Les catégories socioprofessionnelles sont, elles aussi, fortement profilées : le travail manuel prédomine chez les non qualifiés et chez les ouvriers qualifiés, le travail symbolique se trouve fortement représenté d'une part dans les trois catégories d'employés intermédiaires (employés qualifiés, intermédiaires et professions intellectuelles), d'autre part chez les dirigeants, alors que le travail relationnel caractérise particulièrement les professions intellectuelles ; le travail mixte est le moins spécifique.

Tableau 9.17 : *Segmentation fonctionnelle et type d'activité*

type d'activité	segments fonctionnels			
	petit/ qualifié	grand/ qualifié	petit/ non qualifié	grand/ non qualifié
manuel	29.6	20.1	57.4	54.4
symbolique	22.9	32.6	2.5	15.1
relationnel	15.9	17.9	8.9	11.4
mixte	31.6	29.4	31.1	19.1
total (N)	100.0 (516)	100.0 (521)	100.0 (203)	100.0 (145)

D'apparence peu normatif, cet aspect de l'activité au travail est un élément important pour l'évaluation que l'on en fait personnellement. Les «notes» que nous avons demandé à nos interviewés de donner à leur travail (question 174 : chiffre entre 0 et 100) varient clairement en fonction de cet indice, les valeurs deviennent plus positives du travail manuel jusqu'au travail relationnel en passant par le travail symbolique ; le travail mixte atteint la même note moyenne que le travail symbolique.

Entre hommes et femmes, on ne constate guère de différences (CCC=.13), mais elles sont fortes entre Suisses et étrangers, puisque le taux de travail manuel effectué par ces derniers est le double de celui des autochtones (CCC=.33). De manière analogue, on trouve peu de différences entre les segments sexuels du marché de l'emploi (CCC=.18, la seule différence forte est la concentration du travail ma-

nel dans le segment mixte et sa faible présence dans le segment féminisé).

Par contre, la segmentation fonctionnelle est fortement profilée (CCC=.38, tableau 9.17). Les différences les plus importantes concernent le travail manuel, très fortement présent dans les segments non qualifiés et particulièrement peu dans les grandes entreprises exigeantes ; c'est au contraire dans ce même segment que le travail symbolique est le plus fréquent alors qu'il est pratiquement absent du segment des PME peu exigeantes. Ceci suggère que cette caractéristique inhérente à l'activité professionnelle dépend largement de la structure mésoscopique du champ économique, et qu'elle constitue un des vecteurs par lesquels cette structure se transforme en effets pratiques auprès des individus.

Certaines différences peuvent être constatées entre les types de contextes. C'est la dimension centre/périphérie entre régions qui produit les tendances les plus systématiques (CCC=.12) : la proportion du travail manuel augmente (de 28.3% à 47.8%) en allant vers les périphéries alors que le travail symbolique diminue selon cet axe (de 25.2% à 16.2%). La typologie communale différencie de manière analogue (CCC=.16) : le travail manuel atteint son maximum dans les communes les plus décentrées (41.4%) et son minimum dans les centres moyens et grands, en revanche le travail symbolique est le plus présent dans ces deux types de centre ; le travail relationnel connaît une présence maximale dans les centres moyens. Nous pouvons ainsi constater que là encore, la dimension contextuelle intervient, aux deux niveaux considérés, faiblement mais de manière cohérente.

Tableau 9.18 : Salaires (médianes) par type de travail et par genre (personnes occupées à plein temps seulement)

genres	type d'activité			
	travail manuel	travail symbolique	travail relationnel	travail mixte
hommes (N=232/164/93/190)	3200.-	5800.-	6300.-	5200.-
femmes (N=166/121/104/169)	1400.-	3000.-	2600.-	1900.-
ratio hommes/femmes	2.3	1.9	2.4	2.7

Intéressons-nous finalement à la rémunération de ces types d'activité, sans oublier que pris globalement, les types de travail retenus peuvent sans doute se retrouver sur divers échelons hiérarchiques, même

si le tableau 9.16 a fait ressortir un lien manifeste entre ces deux dimensions. Le tableau 9.18 fait apparaître des différences assez nettes – dont une analyse plus poussée devrait établir dans quelle mesure elles sont dues à la rémunération différentielle de ces types de travail ou au fait que ceux-ci se concentrent à des échelons spécifiques et exigent des qualifications différemment valorisées.

Cette classification pouvant s'appliquer à n'importe quelle activité, nous avons soumis la question également aux ménagères sans activité professionnelle. Il est intéressant de constater que leur profil d'activité s'apparente à celui des travailleurs non qualifiés ou de ceux travaillant dans le secteur industriel traditionnel : haute proportion du travail manuel et mixte, faible part du travail symbolique et relationnel (voir pour une analyse analogue Schooler et al. 1983). Force est de constater que les réponses des ménagères sur la nature de leur travail ne correspondent guère à l'image d'Épinal de l'orthodoxie familiale.

Là encore, nous devons nous contenter de signaler des pistes de recherche prometteuses sans pouvoir les suivre dans le présent ouvrage. Rappelons simplement que dans les travaux de Kohn déjà cités, cette caractéristique du travail (appelée par lui «substantive complexity») influence un grand nombre d'autres «fonctionnements», psychiques et relationnels, y compris les comportements éducatifs.

9.4 Synthèse

Consacré à l'exploration des structures du champ économique sous l'aspect des activités professionnelles, ce chapitre nous a donné l'occasion non seulement de faire une brève incursion dans le domaine des conditions de travail sous un angle quantitatif et qualitatif, mais surtout d'explorer les deux dimensions de la segmentation du marché de l'emploi que sont la segmentation fonctionnelle des entreprises et des professions et la ségrégation sexuelle des professions. Nous avons profité de cette occasion pour pousser l'exploration un peu plus loin que ne l'aurait justifié le seul intérêt pour la relation entre ces structures méso-sociales et la stratification. Ceci nous a permis de nous rendre compte que la segmentation est un phénomène multiple et dense qui mérite un approfondissement bien plus important que ce qu'il nous était possible de faire.

En étudiant les voies d'accès à l'emploi, nous avons mis en évidence l'importance, en Suisse, des relations personnelles pour l'accès à l'emploi, aspect trop ignoré dans les recherches courantes sur les modes de recrutement propres aux différents segments.³¹ Les marchés de l'emploi, en tous cas dans ce pays, ne correspondent que très partiellement à l'image de la rencontre universaliste entre des demandeurs et des offreurs anonymes, ils sont en partie importante structurés par des rapports particularistes entre acteurs.

Les segments fonctionnels et sexuels se distinguent par leurs structures et leur fonctionnement, notamment en matière de placement hiérarchique en modulant différemment la mobilité verticale et horizontale des hommes et des femmes, des autochtones et des étrangers. Nous avons quelque peu privilégié les différences de genre dans nos analyses en nous intéressant plus particulièrement à la question de savoir si l'argument peut être empiriquement soutenu selon lequel la discrimination des femmes ne se ferait pas seulement sur un plan individuel, mais serait soutenue par des arrangements structurels relativement indépendants des caractéristiques individuelles.

Nos résultats permettent d'esquisser un premier profil des segments, notamment fonctionnels. Le segment des grandes entreprises exi-

³¹ Toutefois, l'importance des réseaux dans la recherche d'emplois a été soulignée par Granovetter (1973, 1975).

geantes apparaît comme celui de la «grande» économie, moderne et dynamique, où la mobilité ascendante est possible et la discrimination des genres peu présente, qui est le lieu principal du pouvoir et des privilèges à l'échelle de toute la société. C'est vers ce segment que semblent tendre les aspirations économiques. Peu de femmes ont accès à ce segment, mais celles qui réussissent à y pénétrer ont de réelles chances d'avancement. A l'opposé on trouve le segment des PME peu exigeantes qui offrent des conditions de travail et d'avancement médiocres et qui se présentent à plusieurs égards comme des cul-de-sac de l'activité professionnelle de femmes peu disponibles et peu dotées de ressources. Le segment des PME exigeantes semble un peu moins clairement profilé, mais il apparaît comme un lieu d'amorce de carrière professionnelle intéressant, aux conditions de travail favorables. Le dernier segment fonctionnel, celui des grandes entreprises peu exigeantes, représente surtout les industries et les services en perte de vitesse ou peu rentables et à faible valeur ajoutée, qui s'appuient fortement sur la main d'œuvre étrangère et qui offrent des conditions de travail souvent mauvaises ; c'est là que nous avons trouvé les seuls signes de la présence d'une précarité professionnelle institutionnalisée.

Il ressort de nos analyses que si une part de discrimination est sans doute attachée au genre, une autre part, indépendante de la première et supplémentaire à elle, est le propre de la typification sexuelle du segment dans lequel on travaille, qui revêt effectivement un caractère structurel (Petersen 1995). Nos résultats rejoignent ceux de recherches étrangères dont on peut résumer les conclusions principales de la manière suivante : plus une profession est féminisée, plus elle est mal payée et moins elle confère des avantages comme l'accès à la formation, la possibilité de promotion, l'accroissement des responsabilités et l'autonomie (Maruani 1992, Reskin 1993). Les structures de segmentation sexuelle du marché de l'emploi sont probablement – avec le maintien du modèle masculin de l'emploi à plein temps et l'appui institutionnel de la structure familiale traditionnelle – un des éléments majeurs qui consolident et reproduisent l'inégalité professionnelle entre les genres et qui bloquent les aspirations professionnelles des femmes.

En ce qui concerne la segmentation sexuelle, le débat entre chercheurs oppose deux tendances théoriques principales. La première est celle des explications économistes néoclassiques, en règle générale individualistes (par exemple l'approche du capital humain et du

choix rationnel des individus), selon lesquelles les femmes et les hommes chercheraient, par exemple, à obtenir des postes qui mettent le mieux en valeur leurs capacités et disponibilités différentes, avec des tendances analogues chez les employeurs. La deuxième est celle des explications institutionnelles (aussi appelées structurelles) qui tablent davantage sur des mécanismes structurels de discrimination – de la part des travailleurs masculins et des employeurs – liés à des conflits d'intérêt, véhiculés et légitimés par des processus de socialisation.

La recherche empirique, quand elle tient compte de ces aspects, tend en général à accréditer le deuxième type d'explication (Rudolph 1994, Reskin 1993, Charles 1995). Les spécificités des segments du marché de l'emploi sont rattachés aux facteurs institutionnels. D'autres facteurs de ce type sont à chercher parmi les mécanismes qui stabilisent la structure familiale – sa répartition particulière des profils d'insertion masculins et féminins. Un troisième élément est la typification sexuelle des individus, de leurs ressources et de leurs identités. Elle intervient quasiment par automatisme dans la formation professionnelle et semble être particulièrement prononcée en Suisse (Borkowsky 1992) ; ses effets ne doivent pas être sous-estimés, autant sous la forme de qualifications typées que sous la forme d'aménagements de l'organisation du travail basés sur les étiquettes de genre. La formation professionnelle est un mécanisme institutionnel particulièrement sournois car elle dote les hommes et les femmes – qu'elle accueille après une formation scolaire générale peu typifiante, voire égale – d'une qualification professionnelle sexuellement typée, qualification qui les oriente «naturellement» vers les segments correspondants du marché du travail (selon les estimations de Charles et Buchmann 1994, environ 50% des femmes et plus de 70% des hommes suivent une formation professionnelle dans un métier sexuellement typé). De la sorte, elle transforme des égalités, voire des équivalences (de bagage scolaire général) en différences (de formation professionnelle) qui deviennent des inégalités par voie de «stratification sexuelle» des professions (Born et al. 1996).

Malgré la plausibilité du caractère structurel de la typification sexuelle des professions, il est important de ne pas perdre de vue une différence conceptuelle entre les deux axes de segmentation que nous avons analysés. La segmentation fonctionnelle correspond à une conception structurelle du marché de l'emploi basée sur des éléments qui concernent la structure d'opportunité et les types de relations

d'embauche. La segmentation sexuelle se fonde par contre sur la seule concentration d'un genre ou de l'autre dans les diverses professions. Nos résultats démontrent la fécondité empirique de cette conception. Son statut théorique reste cependant à clarifier.

Nos résultats ont montré qu'un certain nombre de présupposés de la vision macro-économique néolibérale du marché du travail ne correspondent pas à la réalité, car celui-ci n'est ni homogène, ni amorphe, mais au contraire clairement différencié selon un nombre d'axes qui est sans doute supérieur à ceux que nous avons examinés. Pour comprendre son fonctionnement, des approches institutionnelles, non purement individualistes, sont indispensables.

Par leur rôle important pour le placement des personnes dans les hiérarchies professionnelles, les segments du marché de l'emploi apparaissent comme des médiateurs cruciaux du positionnement des individus dans la stratification sociale au sens large. Nous supposons que c'est leur importance même qui hypothèque les analyses standard de la stratification. Celles-ci trouvent souvent – comme la nôtre – des relations statistiques plutôt modestes entre le positionnement et les pratiques ou les représentations qui sont censé refléter ces positions. Dans la mesure où la segmentation du marché de l'emploi exerce une influence réelle sur l'anthroponomie, elle est une source autonome de variation qui n'est pas opérationnalisable par les indicateurs de statut individuel propres à ce genre d'analyses. La négligence, courante dans les études «mainstream» de la stratification et de la mobilité, de ces phénomènes qui appartiennent aux niveaux mésostructurels de l'ordre social, ne saurait être sans conséquences pour le pouvoir explicatif des analyses macrosociologiques. Ces structures de niveau intermédiaire – structures organisationnelles, voire institutionnelles dans un sens plus vaste – s'avèrent être des facteurs importants de la structuration des possibilités de participation et de positionnement qui s'offrent aux acteurs. Nous avons pu en faire la démonstration pour certaines dimensions de la segmentation du marché du travail. D'autres dimensions mériteraient d'être mieux explorées que nous n'avons pu le faire, notamment la segmentation régionale (Bühler et al. 1996) et celle par citoyenneté.

10 Participations : séquences d'insertion

10.1 Introduction : parcours biographiques entre famille et profession

L'analyse de l'insertion familiale et professionnelle serait incomplète si elle se limitait à une approche statique, car les participations aux différents champs sociaux changent dans le temps pour former des parcours de vie, et leurs changements ont des conséquences importantes pour les acteurs. Dans une perspective structurelle, on peut distinguer des changements concernant les positions et ceux concernant l'insertion dans les champs sociaux. D'habitude, les analyses sociologiques s'intéressent davantage aux changements positionnels que participationnels, le plus souvent sous l'appellation de mobilité ascendante ou descendante ; nous y avons consacré les chapitres 5 et 6. Sous l'angle des parcours de vie, l'aspect de l'insertion dans un champ donné, l'absence d'insertion ainsi que la succession et le parallélisme des insertions s'avère tout aussi intéressant, car lourd de conséquences et sujet à des décisions souvent difficiles. Ces changements d'insertion obéissent à leur tour à des règles concernant leur début, leur durée, leur fin et leurs séquences. En fait, nous postulons une relation intime entre la stratification (et plus généralement la structure sociale) et les parcours de vie, car une partie considérable des parcours individuels peut s'analyser non pas comme un déroulement «naturel», mais au contraire comme un mouvement dans la structure sociale, partiellement imposé, partiellement choisi (Levy 1977, Kohli 1985). Les recherches récentes sur les parcours de vie ont amplement démontré les multiples façons dont les parcours sont organisés socialement ainsi que le rôle joué par cette régulation pour le maintien des différences entre les genres en dépit de l'individualisation croissante.

La question de l'organisation sociale de différents développements, surtout sur le plan microsocial, a longtemps été délaissée par la sociologie. La recherche sur le cycle de vie familial a longtemps véhiculé les notions développementalistes, psychologisantes et naturalisantes du concept des tâches développementales de Havighurst (1952) qui

l'a inspiré. Depuis la fin des années 1970, ce champ de recherches a connu un intérêt renouvelé, mais il a souffert d'une double division, interne et externe. Division interne entre les approches interprétatives, culturalistes (analyse biographique, récits de vie : Bertaux 1981, Ferrarotti 1983) et les approches quantitatives, plus objectivistes, fortement orientées initialement sur les carrières professionnelles, sur l'évolution du revenu, mais aussi sur le développement psychique (étude des parcours de vie, Lebenslaufforschung : Baltes 1979, Mayer 1987). Division externe aussi, entre ce nouveau champ et la tradition des recherches sur la stratification. L'option que nous avons choisie nous oriente plutôt vers l'étude quantitative des parcours de vie, du moins techniquement, alors que théoriquement, nous estimons essentielle la référence au lien fondamental entre la conception structurelle de l'ordre social, notamment en termes de champs «parallèles» et de hiérarchie, et le parcours de vie des individus. Nous les concevons comme des mouvements, en partie socialement ordonnés et institutionnalisés, à travers l'espace social. Le parcours de vie se présente ainsi sociologiquement comme une séquence, plus ou moins standardisée socialement, de profils d'insertion, avec trois aspects qui caractérisent chacune des insertions : participation ou non à un champ donné, position hiérarchique dans ce champ, et rôle (droits et devoirs) lié à la position en question (Levy 1996). Dans cette perspective intégrative, les participations et surtout les changements de participation, c'est à dire l'entrée et la sortie de différents champs sociaux et leurs raisons, s'avèrent tout aussi intéressants que les changements à l'intérieur des champs (par exemple la mobilité professionnelle).

Après avoir étudié l'insertion des individus dans les champs de la famille et de la vie professionnelle, nous abordons dans ce chapitre quelques éléments de la dynamique biographique, quand bien même nous nous heurterons à l'obstacle d'informations lacunaires. Une véritable reconstruction des parcours exigerait des informations rétrospectives relativement fines et datées. Dans le cadre de notre recherche, leur récolte aurait nécessité des interviews beaucoup trop longs, étant donné les autres sujets à traiter en même temps. Nous serons donc obligés de nous contenter d'informations ponctuelles et, en ce qui concerne les parcours familiaux, non rétrospectives, avec les flous d'interprétation que cela engendre. Toutefois, dans la logique largement exploratoire qui est celle de ce travail, nous préférons les conjectures basées sur des données approximatives à l'abstention prudente

devant ce sujet central à la vie pratique des hommes et des femmes dans notre société.

Ce chapitre procède en trois étapes : il esquisse d'abord les parcours professionnels en termes de séquences d'emploi (sans reprendre le sujet de la mobilité à l'intérieur de ce champ, abordée au chapitre précédent), ensuite les parcours familiaux, pour finalement examiner les relations entre les deux.

10.2 Parcours professionnel

L'étude des séquences biographiques en matière de participation au monde professionnel consisterait à recenser toutes les entrées et sorties par rapport à ce champ ainsi que tous les mouvements en son sein. Si 20% de nos interlocuteurs n'ont eu qu'un seul poste jusqu'au moment de l'interview, 18% en ont occupé plus de 5 ; la reconstruction complète serait un exercice qui dépasse largement les objectifs et les moyens de notre recherche.¹ L'option minimale se limiterait à ne relever que la situation professionnelle actuelle des personnes interrogées. Entre ces extrêmes, nous avons choisi une voie médiane qui nous fournit des informations pour quatre périodes de la vie au maximum, selon l'âge de nos interlocuteurs : avant 25 ans, entre 25 et 49 ans, entre 50 ans et la retraite (62 ans pour les femmes, 65 pour les hommes), et après l'âge de la retraite.² Dans chacune de ces quatre

¹ Nous pouvons ajouter que sur l'ensemble de notre échantillon, nos données ne contiennent guère d'indications d'une baisse notable de la stabilité de l'occupation des postes avant le début des années 1990. Ventilée par âge, la moyenne maximale se trouve dans la classe d'âge du milieu (41-50 ans : 4.1), chez les plus jeunes (20-30 ans) elle est de 3.0, chez les plus âgés (plus de 65 ans) de 2.8. La période d'entrée sur le marché de l'emploi, surtout en ce qui concerne l'ambiance conjoncturelle, est probablement plus déterminante qu'une tendance linéaire dont nous n'avons pas de trace (voir par contre les résultats de Sheldon, 1995, sur les changements de profession depuis 1970). Le nombre de postes occupés est maximal pour les indépendants (moyenne de 4.1), les dirigeants (3.7) et les cadres (3.7), minimal pour les non qualifiés et les professions libérales (chaque fois 3.1). Le nombre élevé des indépendants pourrait indiquer que la composante de comportements du type «essai et erreur» est importante dans cette catégorie qui ne correspond plus que très partiellement à l'image traditionnelle de l'indépendance économique.

² Ces informations ont été reconstituées par des questions concernant leur activité professionnelle aux âges de 23 à 27 ans, 43 à 47 ans, et leur activité actuelle qui peut

périodes, une personne peut avoir une activité professionnelle ou non ; dans quelques cas, l'information nous manque. Pour ne pas confondre l'information concernant l'absence d'insertion avec le manque d'information, nous distinguons trois possibilités comme nous l'avons déjà fait en analysant les profils d'insertion. Ainsi, formellement, $3^4 = 81$ séquences sont possibles ; en réalité, nous n'en avons trouvé que 22, et leurs fréquences sont très inégales.³ Le tableau 10.1 donne la répartition entre hommes et femmes et l'importance relative des 8 séquences qui comptent au moins 50 personnes dans notre échantillon ; les 14 autres sont regroupées dans une catégorie résiduelle. Les signes indiquent pour chacune des périodes biographiques la présence (+) ou l'absence (-) d'un emploi ; un point signale l'absence d'information. La quasi-totalité des absences d'information est due au fait que la personne en question n'a pas encore atteint l'âge correspondant, les points peuvent donc être interprétés comme indicateurs de l'âge en termes des quatre catégories retenues.

tomber, selon leur âge, avant la limite d'une de ces deux périodes ou encore avant ou après l'âge officiel de la retraite (65 ans pour les hommes, 62 pour les femmes).

³ La proportion des personnes en âge de retraite correspond, avec 17%, assez bien à leur proportion dans toute la population (1992 : 16% selon l'ESPA). Cela nous permet d'explorer toute l'étendue de la vie professionnelle même au-delà de la retraite.

Tableau 10.1 : Séquences d'insertion professionnelle par genre en %

séquences	hommes	femmes	total (N)	% du total
1. + /· /· /·	54.9	45.1	100.0 (167)	8.4
2. - /· /· /·	45.2	54.8	100.0 (95)	4.8
3. + / + /· /·	65.2	34.8	100.0 (804)	40.4
4. - / + /· /·	24.8	75.2	100.0 (75)	3.8
5. + / - /· /·	12.4	87.6	100.0 (147)	7.4
6. - / - /· /·	16.3	83.7	100.0 (76)	3.8
7. + / + / + /	68.8	31.2	100.0 (167)	8.4
8. + / + / + / -	57.8	42.2	100.0 (197)	9.9
9. 14 autres séquences	18.8	81.2	100.0 (262)	13.2
total (N)	49.5	50.5	100.0 (1990)	100.0

Exemple de lecture : La séquence 5 est celle des personnes ayant eu un emploi jusqu'à 25 ans, puis cessé, et qui sont trop jeunes pour avoir entamé la troisième et la quatrième période biographique. 7.4% des nos interlocuteurs se trouvent dans cette situation, 75.2% de ces personnes sont des femmes.

Le tableau 10.1 donne un aperçu résumé en intégrant la différence entre hommes et femmes. L'examen détaillé de la typification sexuelle des 22 séquences donne des résultats très parlants. Quatre séquences sont fortement masculinisées (proportion de plus de 60.0%) et regroupent deux tiers des hommes (67.3%), 15 séquences sont fortement féminisées et regroupent un peu moins de la moitié des femmes (45.7%). Les séquences féminines sont donc considérablement plus nombreuses tout en regroupant une moindre proportion de femmes, ce qui signale que les parcours professionnels féminins sont beaucoup plus divers et correspondent moins à un déroulement type que les parcours masculins. Seules trois séquences sont peu typées par genre, deux sont celles des interrogés les plus jeunes (séquences 1 et 2 dans le tableau), l'autre celle des «retraités classiques» qui ont eu un emploi durant les trois périodes et cessé leur vie professionnelle au moment de la retraite (séquence 8 dans le tableau 10.1).

Il est en outre frappant de constater que les séquences fortement masculines correspondent au modèle de la vie professionnelle sans interruption jusqu'à la retraite, alors que des interruptions qui peuvent survenir presque sans distinction dans n'importe laquelle de nos qua-

tre périodes sont typiques pour les femmes.⁴ Le contraire de l'insertion professionnelle continue, c'est à dire l'absence complète d'activité professionnelle après la phase de formation initiale, est quasi inexistant chez les hommes, plus répandu mais numériquement faible chez les femmes – les trois séquences qui lui correspondent, sans tenir compte des plus jeunes dont la majorité (70%) est encore en formation, totalisent 10.2% chez les femmes, 1.3% chez les hommes.⁵

Il faut noter que ces différences très importantes entre les genres n'apparaissent que grâce à la différenciation entre périodes de la vie. Pour les hommes, la forte permanence de l'insertion professionnelle fait qu'il y a cohérence entre la prépondérance des séquences d'emploi sans interruption et le haut pourcentage de leur activité professionnelle au moment de l'interview (83.3%). Pour les femmes, ce pourcentage est de 52.8%, mais nous venons de voir que 90% des femmes passent par des périodes souvent importantes d'activité professionnelle au cours de leur vie. Nous constatons donc que sur la base de statistiques statiques ou statiques-comparatives (non véritablement diachroniques), l'importance de l'activité professionnelle dans les biographies féminines est largement sous-évaluée en raison des fréquentes interruptions que l'on ne trouve pas chez les hommes ; le taux d'emploi des femmes est nettement inférieur aux taux des femmes qui connaissent des périodes importantes d'activité professionnelle au cours de leur vie.

⁴ Notons au passage que les étrangers correspondent encore plus strictement au régime du travail continu que les Suisses, et ce surtout dans la mesure où leur statut légal est précaire. Une partie de cette spécificité est sans doute due à leur âge; les saisonniers et les détenteurs de permis B (annuels) sont en effet plus jeunes que la population autochtone. La proportion de personnes ayant toujours eu un emploi descend de 95.7% chez les saisonniers à 76.2% chez les annuels (permis B) pour se situer à 66.0% chez les résidents (permis C).

⁵ Nos chiffres ne nous permettent pas de connaître le nombre d'interruptions; ils peuvent de ce fait sous-estimer le nombre d'hommes et de femmes qui en ont connu. De plus, il faut garder à l'esprit que si nous attribuons, par exemple, la séquence +/+/·/· à un parcours professionnel sans interruptions, cette pratique est correcte jusqu'au moment de l'interview mais n'a aucune valeur pronostique – il est en principe possible que dans les périodes ultérieures de leur vie, ces personnes connaîtront des interruptions. Nous supposons cependant que cette sous-estimation de la permanence professionnelle n'est pas très forte; le chômage est devenu plus important en Suisse seulement après notre enquête (graphique 4.12).

Tableau 10.2 : Mobilité professionnelle intergénérationnelle selon la constance de la trajectoire professionnelle et le genre⁶

type de mobilité	trajectoires professionnelles			
	hommes		femmes	
	constantes	interrompues	constantes	interrompues
ascendante	24.4%	14.5%	22.7%	19.9%
stable	40.4%	50.9%	34.0%	26.9%
descendante	35.2%	34.6%	43.4%	53.2%
total (N)	100.0% (117)	100.0% (119)	100.0% (44)	100.0% (113)

L'analyse des *raisons de l'absence d'une insertion professionnelle* indique que le facteur principal qui fait varier l'engagement professionnel des femmes est la présence d'enfants (nous attendons une confirmation supplémentaire de cette interprétation par l'analyse du cycle de vie familial dans la partie suivante).

Si l'engagement familial semble ainsi conditionner largement l'engagement professionnel des femmes, d'autres facteurs ne doivent pas être négligés. Nous résumons ci-après très brièvement les résultats les plus saillants de l'analyse détaillée de la prépondérance de différents types de parcours professionnels selon la formation, la catégorie socioprofessionnelle et la mobilité, en tenant compte de l'âge.

1. Chez les hommes, la trajectoire professionnelle ininterrompue est clairement prépondérante (hommes avec interruptions 18.7%, femmes 45.3%); les variations (dues principalement à la formation prolongée aux échelons supérieurs et universitaire) restent marginales.
2. En revanche, chez les femmes, plus la formation est élevée, plus fréquente est l'activité professionnelle et son maintien au long de la vie; elle apparaît comme stabilisateur principal de l'insertion

⁶ Les effectifs de ce tableau sont particulièrement petits en raison du cumul de restrictions qu'imposent les variables qu'il met en jeu. La mobilité intergénérationnelle telle qu'elle se constate à l'âge de 45 notamment n'est connue que pour les personnes ayant à peu près cet âge, ce qui exclut tous ceux qui sont plus jeunes ou plus âgés. C'est à cette sélection qu'est due la proportion égale des N avec et sans interruption de la trajectoire professionnelle chez les hommes qui semble en contradiction avec la prépondérance quantitative de la trajectoire ininterrompue constatée. 52% des hommes avec trajectoire interrompue l'ont simplement commencée après 25 ans en raison d'une formation prolongée.

professionnelle. Les séquences disparates et interrompues sont les plus fréquentes dans les catégories socioprofessionnelles inférieures et parmi les femmes de formation modeste.

3. La mobilité professionnelle intergénérationnelle (à 45 ans) est plus ascendante et moins descendante pour les femmes dont l'insertion professionnelle est constante que pour celles ayant interrompu leur trajectoire (tableau 10.2, CCC=.19). On trouve une différence analogue chez les hommes, mais elle ne concerne pas le mouvement descendant : les hommes dont la trajectoire est interrompue sont plus stables (mais pas plus descendants) que les autres alors que ceux ayant une trajectoire continue sont plus ascendants (et moins stables) que les premiers (CCC=.13).

Ces résultats sont assez stéréotypés : peu de variations systématiques avec la position sociale, carrière professionnelle ininterrompue jusqu'à la retraite pour la quasi totalité des hommes, va-et-vient entre les mondes professionnel et familial pour les femmes (à qui le soin des enfants incombe toujours de manière prioritaire), et de mobilité descendante induite par les interruptions professionnelles pour raisons familiales, qui sont typiques des trajectoires féminines. Ils reflètent la tendance, constatée au chapitre précédent, à une organisation traditionnelle des rôles dans les couples, en en faisant ressortir l'aspect dynamique, liée aux parcours professionnels.⁷

Les résultats fortement profilés que nous a fourni l'analyse de la *segmentation du marché de l'emploi* nous incitent à vérifier s'il y a des liens entre cette segmentation et les trajectoires, surtout au niveau de la comparaison entre trajectoires constantes et interrompues (tableau 10.3). Chez les hommes, on ne constate guère de lien saisissable entre la constance de leur trajectoire professionnelle et le segment où ils travaillent actuellement (CCC=.08). Les différences (faibles) vont cependant dans le sens d'un très léger renforcement de leur présence dans les deux segments exigeants lorsqu'ils ont des trajectoires conti-

⁷ Selon des études plus fines en Allemagne, la descente sociale serait moins prononcée que l'on pourrait s'y attendre et concernerait particulièrement des femmes qui débutent leur vie professionnelle dans des métiers exigeant un apprentissage (Mayer 1991). L'estimation de son ampleur dépend fortement de la méthodologie, car nombre de descentes temporaires, typiques des parcours féminins, sont escamotées par la méthode habituelle qui consiste à ne comparer que l'emploi actuel avec le premier emploi. De plus, le critère du prestige réagit plus finement que celui des catégories socioprofessionnelles (Huinink 1989).

nues. Chez les femmes, cette tendance s'affirme plus nettement ($CCC=.29$), et les différences concernent particulièrement les segments les plus opposés : les trajectoires professionnelles interrompues les «mènent» moins souvent dans le segment attractif des grandes entreprises exigeantes et plus souvent dans le segment «cul-de-sac» des petites entreprises peu exigeantes. La forte présence des femmes dans un segment particulièrement peu attrayant du marché de l'emploi paraît donc être directement liée à ces interruptions de carrière. Contrairement à la segmentation fonctionnelle, la segmentation sexuelle ne semble pas liée à des différences de trajectoire. Ceci est conforme à l'interprétation selon laquelle les interruptions d'activité professionnelle des femmes résultent effectivement de leur situation familiale et que les segments qui les accueillent profitent ainsi de leur situation affaiblie sur le marché du travail.

L'examen détaillé de la distribution des séquences professionnelles par segments confirme ces interprétations ; nous en résumons quelques éléments. Les trajectoires masculines tendent plus que proportionnellement à commencer dans les PME exigeantes et à converger sur les grandes entreprises exigeantes ; la concentration des hommes dans le segment des grandes entreprises exigeantes augmente régulièrement entre les trois groupes d'âge avant la retraite : 26.0% – 46.0% – 58.4%.⁸

La situation est plus variée pour les femmes. Si elles sont nettement moins nombreuses que les hommes à connaître des trajectoires constantes, celles-ci se situent, comme celles des hommes, de manière croissante dans le segment des grandes entreprises exigeantes ; la série de pourcentages pour les trois groupes d'âge est la suivante : 26.0% – 37.1% – 55.2%.⁹ Une autre particularité des trajectoires féminines est à noter : les séquences éparées – qui comportent surtout des interruptions et dont aucune n'est prépondérante (et qui sont une

⁸ Chez les retraités, la proportion retombe à 40.0%, mais demeure la plus importante entre les quatre segments. Cette classe d'âge est aussi celle qui connaît la plus forte présence dans le segment des grandes entreprises peu exigeantes (22.0%), ce qui reflète sans doute assez largement les changements structurels de l'économie suisse durant la deuxième moitié du siècle que nous avons documentés au chapitre 3.

⁹ Comme les hommes, les femmes retraitées ont moins souvent fini leur trajectoire professionnelles dans ce segment (28.1%), mais contrairement aux hommes, elles ont travaillé davantage dans les deux segments de petites entreprises (exigeantes 39.0%, peu exigeantes 23.5%).

particularité des parcours féminins) – se concentrent très fortement dans le segment des PME peu exigeantes (45.5% contre 24.2% pour l'ensemble des trajectoires) ; elles sont aussi plus présentes dans celui des grandes entreprises peu exigeantes (13.0% contre 7.8% pour l'ensemble). Ceci est une indication supplémentaire que l'interruption des trajectoires professionnelles des femmes sont un facteur clé dans la constitution biographique de leur aboutissement professionnel défavorisé.

Tableau 10.3 : *Segmentation fonctionnelle du marché de l'emploi et constance de la trajectoire professionnelle par genre*

segments	trajectoires professionnelles			
	hommes		femmes	
	constantes	interrompues	constantes	interrompues
petit/exigeant	34.7%	30.2%	40.2%	38.2%
grand/exigeant	45.1%	43.9%	37.2%	22.3%
petit/peu exigeant	7.2%	10.3%	15.7%	29.0%
grand/peu exigeant	13.1%	15.5%	6.9%	10.5%
total (N)	100.0% (628)	100.0% (138)	100.0% (349)	100.0% (331)

Par rapport à la *segmentation sexuelle*, les trajectoires masculines ne montrent qu'une particularité très ponctuelle : les hommes qui connaissent des séquences professionnelles éparses sont concentrés dans le segment masculinisé et moins présents dans les deux autres segments. Pour le reste, aucun lien particulier entre la segmentation sexuelle et les trajectoires des hommes n'apparaît. Chez les femmes en revanche, on constate un mouvement qui semble faire écho à la convergence des trajectoires ininterrompues – masculines ou féminines – vers le segment des grandes entreprises exigeantes : la concentration des femmes dans le segment féminisé diminue avec l'âge pour les femmes ayant une trajectoire ininterrompue, alors que celles qui ont des séquences éparses se concentrent dans le segment féminisé ; celui-ci apparaît comme un refuge pour femmes aux atouts professionnels modestes. Tout se passe comme si les femmes qui cherchent à se soustraire aux contraintes qui leur sont imposées par les structures du marché de l'emploi, c'est à dire du segment féminisé en général et du segment des petites entreprises peu exigeantes en particulier, ne peuvent le faire qu'à la condition d'une carrière professionnelle ininterrompue – et probablement, selon nos analyses de la

mobilité professionnelle, impliquant un changement de branche – qui seule leur permet d'évoluer vers le segment des grandes entreprises exigeantes. Les PME peu exigeantes se profilent comme des lieux d'accumulation de la main-d'œuvre féminine la moins qualifiée ou la moins engagée dans une carrière professionnelle, lieux qui ne leur offrent guère de possibilités de promotion.¹⁰

En résumé, nous constatons la coexistence de deux régimes biographiques assez différents en matière d'activité professionnelle, celui des hommes, marqué par une grande régularité et constance de l'insertion dans le champ professionnel jusqu'à l'âge de la retraite, et celui des femmes, caractérisé par un va-et-vient sous forme d'une multitude de séquences dont aucune ne ressort clairement comme modèle prédominant. Ceci confirme un constat fait dans l'analyse des profils d'insertion : la différence principale entre hommes et femmes n'est pas la ségrégation stricte et caricaturale selon laquelle la femme mariée reste à la maison alors que son époux assure tous les liens avec le monde extrafamilial. Nous avons pu constater qu'au contraire, l'insertion dans le champ professionnel est aussi présente dans les biographies féminines que masculines, mais que cette insertion est soumise à des interruptions fréquentes pour les femmes, phénomène mieux analysé que nous ne pouvons le faire ici par Borkowsky et al. (1985), Borkowsky et Streckeisen (1989) et Streckeisen (1991). Tout se passe comme si l'activité professionnelle des hommes (mariés ou non) était une constante, alors que celle des femmes mariées était principalement suspendue à la présence d'enfants et d'autres tâches familiales.

L'analyse en fonction de *l'état civil* fournit un élément de vérification de cette interprétation. En fait, les séquences professionnelles des femmes célibataires ressemblent d'assez près à celles des hommes célibataires ou mariés. La multitude de séquences peu fréquentes (les 14 séquences «autres» du tableau 10.1), typique des femmes en général, ne s'observe pas chez les femmes célibataires, ni chez les hommes en général (le maximum de 9.9% de séquences autres se trouve chez les

¹⁰ Nos résultats coïncident assez bien avec ceux de Charles et Buchmann (1994) selon lesquels la typification sexuelle de la formation professionnelle ainsi que celle des premiers emplois est très prononcée, que la mobilité professionnelle tend à la renforcer chez les hommes, à l'affaiblir quelque peu chez les femmes; que la mobilité vers le segment masculinisé permet une véritable ascension professionnelle, alors que celle vers le segment féminisé est largement descendante.

hommes séparés ou divorcés, pour les femmes de cet état civil la proportion est de 22.1%). Par contre, les séquences des femmes mariées sont relativement différentes des trois que nous venons de citer, et ce à nouveau en raison de la fréquence élevée de mouvements de va-et-vient (7.2% pour la séquence +/·/·/, 20.9% pour son inverse -/·/·/). La séquence sans insertion professionnelle durant les deux premières périodes (-/·/·/) compte 10.2%, celle de l'insertion «constante» 26.5%.

La comparaison des états civils confirme l'interprétation générale que l'insertion familiale intervient fortement dans la continuité ou la discontinuité du cursus professionnel des femmes, mais non des hommes, et que l'interruption du cursus professionnel constitue un handicap majeur pour les femmes en les confinant dans les segments les moins attrayants du marché de l'emploi. Nous allons reprendre le thème des interférences entre les deux champs d'insertion qui nous intéressent ici après avoir effectué une exploration du parcours familial, analogue à ce que nous venons de faire pour le parcours professionnel.

10.3 Parcours familial

Les analyses de la composition des ménages et celle des parcours professionnels ont fourni de fortes indications de la prépondérance du modèle familial traditionnel en y ajoutant notamment l'élément de la subordination, pour les femmes et non pour les hommes, de leur parcours professionnel à la vie familiale. Elles restent cependant limitées par leur caractère statique quant à la situation familiale ; une part de l'hétérogénéité des catégories retenues pourrait être liée à un effet de télescopage (par moyennisation statistique) résultant de la non prise en compte du déroulement biographique et du cycle de vie familial, même si nos vérifications des répartitions d'âge ne confirment guère cette possibilité. Bien que nous n'ayons pas pu inclure dans notre enquête une véritable reconstruction du parcours familial (contrairement à l'insertion professionnelle), nous disposons d'informations qui nous permettent l'exercice, certes problématique, de construire une typologie de situations familiales que l'on peut, avec certaines réserves, interpréter comme représentant des étapes successives de l'insertion et du parcours familial. Pour ce faire, nous nous référons non

seulement au cycle de vie familial tel qu'il a été décrit (et critiqué) dans la littérature depuis longtemps (Glick 1947, Cuisenier et Segalen 1977), mais aussi à la notion plus générale de parcours de vie individuel et de son institutionnalisation sociale (Levy 1977, 1996 ; Heinz 1991a, 1991b). En analogie à notre analyse des parcours professionnels en termes de séquences d'insertion dans le champ professionnel, nous définissons le parcours familial comme une séquence d'insertions dans le champ familial. Cependant, pour mieux faire ressortir la dimension biographique, notre critère ne se limitera pas à la participation ou non à une famille ; nous distinguons plusieurs phases de l'insertion familiale, et ce de manière classique en fonction des étapes institutionnelles des cursus des enfants dans la famille.¹¹

En raison des limitations de notre démarche, l'utilisation de notre typologie du parcours familial sera entachée de deux problèmes. Premièrement, elle n'est pas à même de distinguer entre parcours linéaires et parcours en «boucles». Deuxièmement, il ne sera pas possible de distinguer strictement, sur le plan analytique, entre effets d'âge (voire de parcours de vie) et de période. L'ambiguïté liée à la relation plus ou moins étroite entre les phases successives et l'âge rendra délicat de distinguer, parmi les effets des constellations d'insertion familiale, ceux qui sont dus à l'aspect structurel capté par ces constellations, et ceux qui sont reliés à l'âge par un autre type de mécanisme. Mais comme ailleurs, nous préférons une exploration provisoire à la négligence de l'aspect majeur de notre problématique qu'est l'étude de la dynamique de l'insertion structurelle des individus.

10.3.1 Une typologie du parcours familial

La question principale que pose la construction d'une variable de parcours familial, surtout dans un cas où les informations disponibles ne sont pas rétrospectives, demeure celle de l'hétérogénéité temporelle des configurations qu'il est possible d'identifier. Comme dans l'étude de la composition des ménages, nous ne pouvons que rendre plus ou moins plausibles les interprétations biographiques des cons-

¹¹ On pourrait construire une variable d'insertion familiale plus strictement analogue à celle de l'insertion professionnelle en distinguant seulement entre participation et absence de participation. Elle aurait le désavantage de distinguer des groupes de taille très inégale et de réunir des situations assez différentes, comme l'indiquent les fréquences du tableau 10.4.

tellations par des vérifications supplémentaires. Le schéma précis de la construction et des considérations détaillées concernant l'homo- ou hétérogénéité des différentes catégories est donné par le graphique 10.1. Cette variable du parcours de vie familial ne constitue de toute évidence pas une typologie suffisante pour saisir tous les types de cohabitation qu'il pourrait être intéressant de distinguer d'un point de vue social ou sociologique ; elle est conçue dans une perspective strictement structurale. Aussi, nous considérons que du point de vue du champ familial et de son évolution structurelle, une famille monoparentale avec des enfants en âge préscolaire ressemble à beaucoup d'égards à une famille à deux parents avec des enfants en âge préscolaire.¹² Ceci ne nous empêchera pas de tenir compte de ces différences et ne doit surtout pas nous amener à surestimer l'importance relative d'un éventuel parcours standard ; probablement, à l'instar de notre reconstruction du parcours professionnel quoique dans une mesure moindre, notre variable du parcours familial sous-estime également les interruptions et les bifurcations.

Construction de la variable du parcours familial : Cette variable s'inspire de la recherche sur les «life cycles» ou parcours de vie ; elle représente approximativement les principales étapes du parcours familial des individus en admettant un certain flou sur quelques délimitations et en ignorant des nuances supplémentaires quant aux situations et séquences effectivement existantes ; il représente une approximation sans doute simplificatrice, mais relativement plausible selon nos vérifications aussi longtemps que l'on ne prétend pas l'utiliser pour étudier les parcours individuels avec précision.

Le graphique 10.1 présente la logique de sa construction ; les chiffres devant les appellations des catégories signalent l'ordre biographique théorique (en admettant un relatif parallélisme entre les catégories 2, 3 et 4 en termes d'âge et de séquence, et aussi, même si plus partiellement, pour les catégories 8 et 9).

Cette variable constitue une *typologie de situations familiales ou domestiques* tout en se référant explicitement au parcours de vie standard, ce que plusieurs vérifications rendent fortement plausible. Elle ne doit cependant pas être réifiée outre mesure et inclut, du moins en principe, une certaine hétérogénéité dans la plupart des catégories. Bien

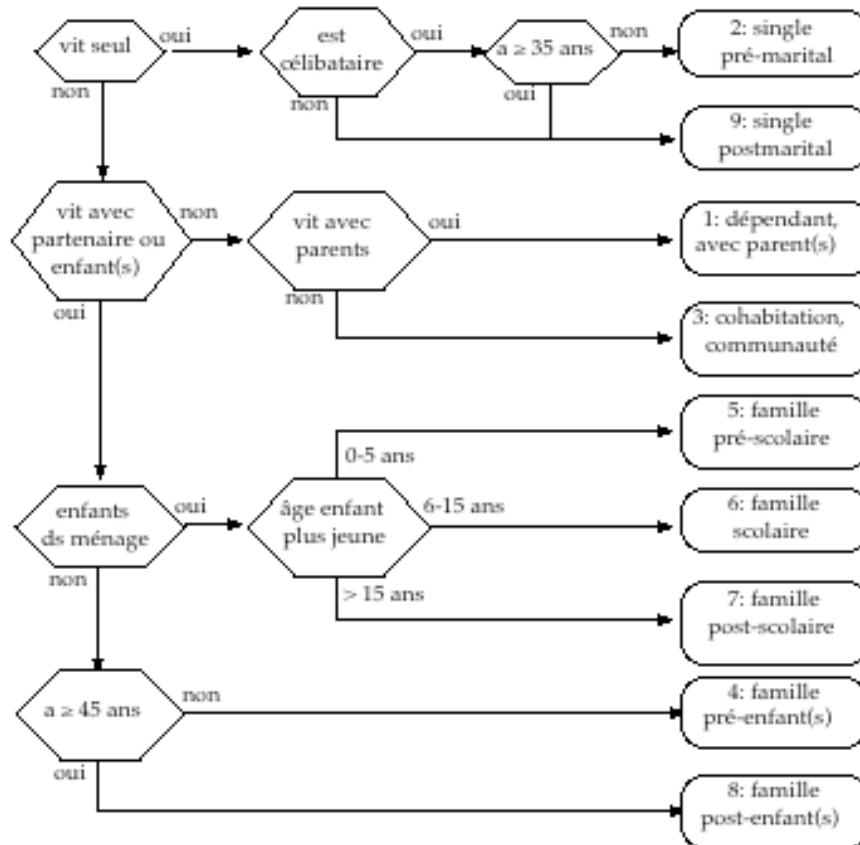
¹² Les particularités de la situation des parents seuls ont récemment été étudiées par Husi et Meier (1996).

que de construction relativement complexe, elle ignore – par les contraintes des informations disponibles – des situations et séquences plus spécifiques. Nos informations concernent la situation de cohabitation actuelle et ne visent pas à reconstruire leur évolution passée.

Ainsi, il ne nous a pas été possible d'identifier des *ménages ou familles recomposées* (par remariage formel après divorce ou séparation ou par cohabitation séquentielle non formalisée) ou toute autre «boucle» dans les parcours de vie. De même, nous ne pouvons identifier des *couples qui ne vivent pas ensemble* mais se considèrent comme tels ; ils apparaissent comme vivant seuls. La dichotomisation des «singles» en pré- et postmaritaux est purement statistique et ignore forcément une période d'âge qui est, du moins théoriquement, ambiguë à cet égard.

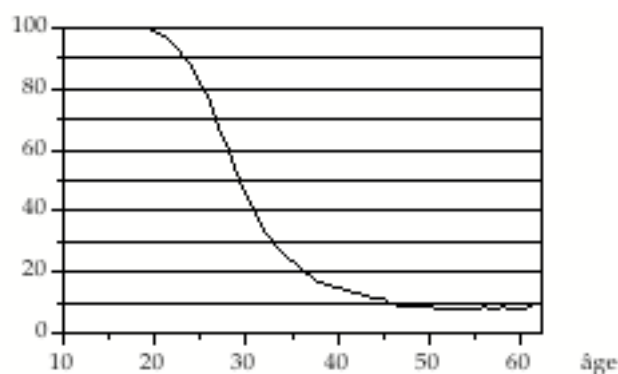
D'autres cas d'hétérogénéité à l'intérieur de certaines de nos catégories sont repérables : Une petite partie (15%) des *personnes cohabitant avec leur père ou mère seulement* (catégorie 1, avec parent) ont un âge qui suggère un autre type de ménage que celui indiqué par l'appellation choisie (on peut penser par exemple à des femmes divorcées emménageant avec leur mère, etc.) ; la forte prépondérance de personnes jeunes qui s'exprime aussi par l'âge moyen de cette catégorie (25 ans) justifie cependant l'appellation. Les *personnes cohabitant avec frères ou sœurs* (mais sans les parents) sont jeunes et se retrouvent pour leur quasi-totalité (96.3%) dans la catégorie 3 (cohabitation non maritale) ; l'âge moyen dans cette catégorie est de 28 ans.

Graphique 10.1 : Construction de la typologie du parcours familial



Le petit nombre de cas où des (grand-)parents habitent avec une personne adulte qui vit avec partenaire ou enfant est attribué aux familles nucléaires (au lieu de définir une catégorie séparée de *famille à trois générations*) ; le petit nombre de *ménages monoparentaux* est également assimilé aux familles nucléaires du même «stade» du cycle de vie familial. La typologie ne distingue donc ni entre couples formellement mariés ou «libres» ni entre couples ou familles monoparentales. Pour les identifier, le cas échéant en combinaison avec la variable du parcours familial, nous utiliserons une distinction séparée entre les cinq situations suivantes : couples ou libres, avec ou sans enfants, et familles monoparentales.

Graphique 10.2 : % de célibataires selon l'âge, 1990



Source : OFS, Recensement de la population 1990 (nos calculs)

Les *questions* utilisées pour l'opérationnalisation concernent l'âge de la personne interrogée (question 2), son état civil (13), la composition de son ménage (36a, b : père ou mère, frères ou sœurs, épouse ou époux, concubin ou concubine, enfants, autres parents, autres personnes), l'âge du plus jeune des enfants dans le ménage (17). Les critères d'âge choisis sont : 0-5 ans pour âge préscolaire, 6-15 ans pour âge scolaire (minimum obligatoire), plus de 15 ans pour âge post-scolaire (ce qui est sans doute très restrictif, mais quelque peu compensé par le fait qu'il s'agit du plus jeune enfant), 45 ans pour trancher entre les personnes seules ayant encore ou non une chance statistique de se marier (graphique 10.2) et également 45 pour distinguer les personnes vivant en couple selon la chance d'avoir encore des enfants.¹³ L'identification des personnes vivant avec des enfants se fait à l'aide de la question 36b. Toutefois, 19 personnes répondaient positivement à la question 16 sans mentionner d'enfant dans le ménage à la question 36b ; elles en indiquaient aussi l'âge. Elles sont comptées parmi les parents vivant avec enfant(s).

¹³ Les choix de seuils d'âge peuvent apparaître quelque peu arbitraires. Ils sont effectivement discutables, surtout dans des limites relativement étroites (par exemple pourquoi 45 ans et non 50), mais leur incidence pratique sur nos analyses est négligeable étant donné les distributions des cas et les distributions d'âge généralement assez serrées dans les catégories que distingue la variable du parcours familial (graphique 10.6).

10.3.2 Configurations atemporelles ou séquence biographique ?

Il est important de souligner que les constellations biographiques que nous avons définies n'expriment pas sans ambiguïté le parcours familial, et que cette typologie, par effet d'agrégation, sous-estime sans doute la multiplicité des parcours véritables. Par conséquent, elle ne peut pas servir à estimer l'importance quantitative d'un parcours type, même si elle l'exprime. Par contre, nous estimons qu'il est possible de l'interpréter comme indication approximative de l'étape du parcours de vie dans laquelle se trouvent nos interlocuteurs. Nous présenterons quelques éléments qui rendent cette interprétation plausible. Un premier élément est la distribution des âges par «catégorie du parcours familial» (tableau 10.4). Cette distribution s'avère être très resserrée.¹⁴

Tableau 10.4 : Distribution d'âge dans les catégories du parcours familial

Catégories du parcours familial	%	Age moyen	Ecart type
1. avec parents	4.0	25.4	8.6
2. seul préfamilial	8.6	28.9	7.2
3. cohabitation non familiale	7.7	28.1	14.0
4. famille pré-enfants	8.6	30.6	6.8
5. famille avec enf. d'âge préscolaire	8.8	31.6	5.5
6. famille scolaire	14.6	39.2	6.7
7. famille post-scolaire	21.5	50.0	9.4
8. famille post-enfants	14.9	62.8	10.1
9. seul non ou post-familal	11.3	62.1	16.7
total (N)	100.0 (2021)	43.9	16.9

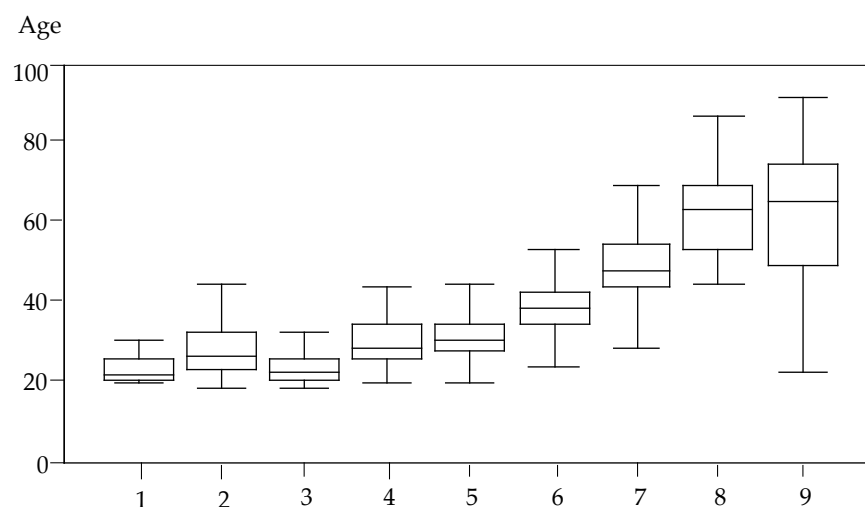
Le graphique 10.3 présente les mêmes informations de manière plus imagée. Les «boxplots»¹⁵ des distributions d'âge par situation sont en

¹⁴ Ceci n'est pas dû à l'utilisation de l'âge pour définir certaines des catégories, car à l'exception de la famille pré-enfants ce ne sont pas celles-là qui ont les écarts-type les plus serrés.

¹⁵ Les «boxplots» – une manière de présenter des distributions qui fait partie des techniques d'analyse exploratoire – indiquent pour chaque situation biographique la

général assez resserrées, à l'exception relative des personnes en situation post-enfants et de celles vivant seules en situation postfamiliale.

Graphique 10.3 : Catégories du parcours familial et âge (médiane et quartiles)



Légende : 1. avec parents (N=80) 2. seul préfamilial (N=174) 3. cohabitation non-maritale (N=156) 4. famille pré-enfant (N=174) 5. famille pré-scolaire (N=179) 6. famille scolaire (N=294) 7. famille post-scolaire (N=434) 8. famille post-enfant (N=300) 9. seul ou post-familial (N=228)

De surcroît, à l'exception de la situation de personne seule avant un engagement familial, les distributions, tout en se chevauchant largement, se situent clairement dans un ordonnancement selon l'âge, ce qui donne un élément de crédibilité à l'interprétation biographique. Il est plausible que les deux situations présentant la plus grande dispersion soient propres à des personnes d'âges plus variés que les autres. Il est intéressant de constater que l'autre catégorie des personnes vivant seules regroupe, elle aussi, des personnes ayant des âges un peu

médiane d'âge, entourée par les quartiles inférieurs et supérieurs (les deux parties de la «boîte» dont la situation par rapport à l'axe de l'âge indique l'étendue de la distribution des deux quarts des cas entourant la médiane), et les endroits où se situent le cas le plus jeune et le cas le plus âgé qui ne dépassent pas 1.5 fois la longueur de la boîte. L'analyse analogue, mais basée sur les écarts-type fournit des résultats largement identiques.

plus dispersés, mais dans une moindre mesure ; c'est la situation de cohabitation non maritale qui a la distribution d'âge la plus «pointue». Par endroits, nous considérerons plus en détail la situation propre aux personnes sans insertion familiale en les différenciant selon l'âge.

Si nous utilisons dans la plupart des cas cette typologie dans sa totalité et si nous interprétons les résultats en termes de parcours, il faut garder à l'esprit que stricto sensu, toutes les situations ne peuvent pas être classées sans ambiguïté selon un ordre biographique séquentiel. Cet ordre est approché le plus directement par les situations de participation familiale, c'est à dire 1, (2/3), 4, 5, 6, 7 et 8. Entre les situations 2 et 3, aucun ordre séquentiel ne peut être postulé. Le même constat est valable pour les situations familiales (4 à 8), considérées en bloc, et la situation 9, plus exactement les personnes de cette catégorie qui ont toujours vécu seules (selon le tableau 10.5, seuls 16.5% des personnes dans cette catégorie sont célibataires). Par définition, les situations 2 et 9 se différencient par l'âge – nous ignorons a priori dans quelle mesure d'autres facteurs coïncident avec cette distinction (on pourrait penser, par rapport à 2, notamment à la différence entre une étape de vie seul(e) qui représente un épisode précédé et suivi d'épisodes de vie en commun et, en ce qui concerne 9, à une situation délibérément choisie dans une perspective à long terme, ou encore à une situation sans option alternative). Ces considérations sont indispensables à l'interprétation des tableaux et graphiques de cette section. L'analyse des distributions d'âge nous a donné une première indication empirique de la plausibilité d'une interprétation en termes de parcours ; d'autres sont nécessaires avant de nous engager dans une véritable analyse.

L'analyse de ces situations en termes *d'état civil* (tableau 10.5) fournit des éléments supplémentaires qui confortent leur appréhension comme étapes du parcours familial des individus. Dans les deux premières situations (avec parents, seul préfamilial), caractéristiques des personnes les plus jeunes de notre échantillon, nous trouvons exclusivement des célibataires, ce qui vaut à peu près aussi pour la troisième catégorie (cohabitation non familiale, 88.0%). Par ailleurs, une partie importante des personnes de la première et de la troisième situation est *en formation* (28.8% et 39.7%) alors qu'elles ne sont que

8.7% dans l'ensemble.¹⁶ La cohabitation non maritale est la situation où l'on trouve la plus forte concentration de jeunes encore en formation : un tiers de tous ceux qui disent être en formation se trouvent ici. Cette forme de cohabitation comprend des situations variées et ne correspond pas en premier lieu à la « communauté d'habitation » ; 62.8% des « cohabitants » vivent avec leurs frères ou sœurs (mais sans parents ni conjoint).

Tableau 10.5 : Proportions des états civils par catégorie du parcours familial

catégories du parcours familial	célibataire	marié	séparé, divorcé	veuf	total (N)
vit avec parents	97.8%	0.0%	1.1%	1.1%	100.0% (79)
seul pré-familial	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0% (174)
cohab. non fam.	88.0%	4.6%	2.7%	4.6%	100.0% (156)
fam. pré-enfant	42.3%	52.9%	4.7%	0.0%	100.0% (173)
fam. pré-scolaire	5.5%	90.3%	3.7%	0.5%	100.0% (179)
fam. scolaire	4.4%	89.7%	3.2%	6.6%	100.0% (294)
fam. post-scolaire	0.7%	83.0%	9.7%	6.6%	100.0% (434)
fam. post-enfants	1.1%	93.6%	4.1%	1.1%	100.0% (300)
seul post-familial	16.5%	8.4%	28.1%	47.0%	100.0% (228)

La situation de famille pré-enfants est pour l'essentiel partagée entre 42.3% de célibataires et 52.9% de mariés, les 4.7% restants étant séparés ou divorcés. Les quatre situations suivantes (famille préscolaire, scolaire, post-scolaire et post-enfant) sont très largement le fait des mariés (entre 83.0% et 93.6%). La dernière situation (seul postfamilial) est dominée par les veufs / veuves (47.0%) et les séparés ou divorcés (28.1%). Les célibataires âgés en représentent 16.5%, les non célibataires jeunes (en dessous de 45 ans) 15.4%.

Lors de l'analyse de la composition des ménages, nous nous sommes posé la question du caractère passager ou permanent de la situation de couple non marié. L'analyse des états civils a déjà fourni une forte indication, mais on peut considérer que c'est moins un statut formel

¹⁶ Ceci correspond à une évolution bien documentée par les recensements depuis 1970 : la proportion de jeunes de 18 ans, mais aussi – à un niveau nettement plus bas – celle des personnes de 23, voire de 25 ans, qui sont encore en formation augmente, et également celle – plus élevée – des personnes habitant toujours chez leurs parents.

qui est déterminant que la réalité des types de cohabitation. L'analyse, en fonction du parcours familial, d'une typologie qui distingue couples mariés, couples libres et familles monoparentales nous donne une réponse assez parlante qui confirme ce qui précède (tableau 10.6).

Comme le reflètent les états civils, la proportion entre mariés et non mariés parmi les couples qui n'ont pas encore d'enfants est de 50 :50.¹⁷ Par contre, la grande majorité des couples vivant avec des enfants sont mariés (entre 82.8% et 89.6%); dans les trois phases de cohabitation avec des enfants, la proportion des familles monoparentales est même plus élevée que celle des couples libres.¹⁸ S'il y a donc probablement une très petite minorité de personnes qui choisissent d'être parents non mariés, le mariage est préféré par une majorité qu'on est tenté de qualifier d'écrasante, ce qui permet de conclure que la situation du couple pré-enfant non marié s'insère comme une étape de transition dans un parcours familial qui ressemble par ailleurs au parcours traditionnel. Plutôt que de constituer une alternative, elle semble être devenue pour la moitié des couples une nouvelle étape dans un parcours de vie familiale qui demeure prépondérant tout en permettant des variations ponctuelles.

¹⁷ Bien que nous analysions un échantillon limité, on pourrait s'étonner de la différence que l'on constate, dans la catégorie des familles pré-enfant, entre les 52.9% de mariés dans le tableau 10.5 et les 49.5% de personnes vivant avec leur époux ou épouse du tableau 10.6. Elle nous semble assez petite pour être expliquée par la possibilité que même à l'âge relativement jeune que nous avons constaté pour cette catégorie, certaines personnes mariées cohabitent familialement avec un conjoint avec lequel ou laquelle elles ne sont pas mariées.

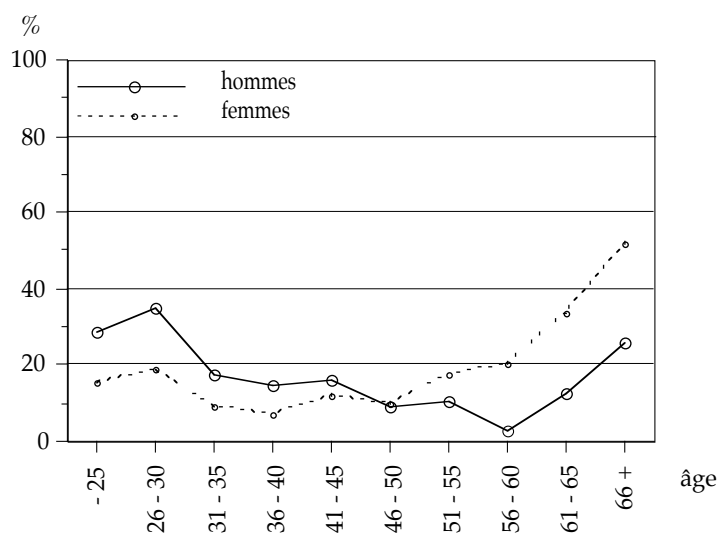
¹⁸ Il est en outre intéressant de constater que plus une personne est avancée dans le parcours familial, plus elle risque (bien que faiblement) de se trouver à la tête d'une famille monoparentale. Ceci contredit l'idée que ce type de famille deviendrait de plus en plus fréquent (dans ce cas, cette situation devrait concerner surtout des parents plus jeunes) et accredit le caractère d'accident de parcours de cette situation.

Tableau 10.6 : *Parcours familial et type de cohabitation*

catégories du parcours familial	couple marié	couple non marié	famille monoparentale	total (N)
famille pré-enfant	49.5%	50.5%	0.0%	100.0% (174)
famille pré-scolaire	89.6%	4.9%	5.5%	100.0% (179)
famille scolaire	89.4%	2.6%	7.9%	100.0% (294)
famille post-scolaire	82.8%	2.5%	14.6%	100.0% (434)
famille post-enfants	93.2%	6.8%	0.0%	100.0% (300)

La comparaison des distributions des situations familiales entre nos données de 1991 et celles de Held et Levy (1975) pour 1971 fait ressortir une augmentation de l'importance de la situation pré-enfants (de 6.8% à 12.6%) et de la situation post-enfants (de 7.1% à 21.8%) et une diminution des situations de famille pré-scolaire (de 20.1% à 12.9%) et scolaire (de 33.3% à 21.3%). Ces changements reflètent surtout l'importance nouvelle de la situation pré-enfant en tant que véritable étape du parcours familial, la diminution du nombre d'enfants et une stabilité de la vie en couple (d'origine ou reconstitué) au-delà de la phase avec enfants.

Graphique 10.4 : Proportion d'hommes et de femmes vivant seuls, par âge



Toutefois, tout le monde ne vit pas en famille, une certaine partie n'y entre même jamais (sur la base du taux de célibataires parmi les personnes de 50 ans, on peut estimer cette proportion à 8.5%). Avant de poursuivre l'analyse des parcours familiaux, intéressons-nous brièvement à ces personnes. Le graphique 10.4 donne pour chaque classe d'âge la proportion des personnes qui se trouvent dans les situations 2, 3 ou 9 de notre typologie biographique (nous incluons donc les personnes vivant avec d'autres, mais de manière non familiale). Leur proportion par groupe d'âge apparaît, en bonne logique, comme le négatif du parcours familial : elle se situe entre 30% et 40% jusqu'à 30 ans, demeure en dessous de 20% jusqu'à 65 ans pour les hommes, 60 pour les femmes, et remonte vers l'âge plus avancé. Il est intéressant de constater en outre que l'on compte plus d'hommes que de femmes seules avant la cinquantaine, alors qu'au-delà de cet âge la relation s'inverse (ceci en raison à la fois de l'espérance de vie plus élevée des femmes et du taux de remariage plus élevé des hommes).

Tous âges confondus, environ 20% des personnes interrogées ne vivent pas en famille. La composition de cette catégorie selon l'état civil et l'âge confirme qu'une trajectoire solitaire durant toute la vie est le fait d'une petite minorité. Les célibataires constituent près de la totalité des classes d'âge en dessous de 30 ans. Après cet âge, leur propor-

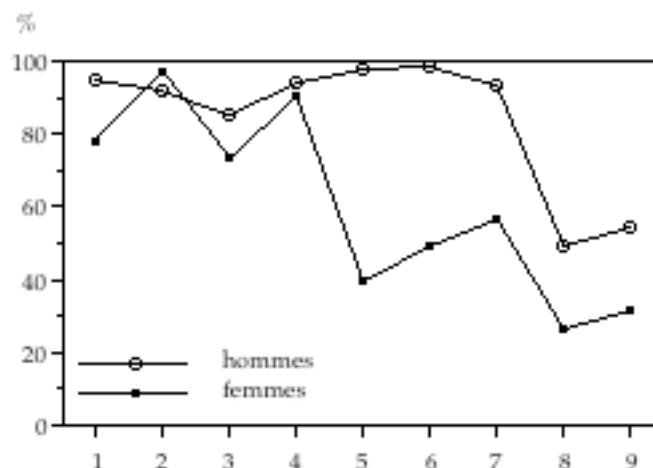
tion diminue jusqu'à 10.7% chez ceux qui ont plus de 65 ans. Très peu de personnes vivant seules se déclarent mariées (4.7%) ; on les trouve surtout dans les classes d'âge intermédiaires (26 à 45 ans) ; après 40 ans, la proportion des divorcés et séparés commence à l'emporter par rapport aux célibataires (45.1% et 43.0% entre 46 et 60 ans) ; au-delà de 55 ans, ce sont les veuves et les veufs qui constituent la plus forte proportion parmi les personnes vivant seules (75.6% au-delà de 65 ans). La majorité des personnes vivant seules sont donc dans cette situation avant ou après un parcours familial. Malgré le fait que de manière formelle, nous ne pouvons savoir d'une personne qui vit seule au moment de l'interview si elle est véritablement engagée dans un parcours «a-familial» (qu'il soit délibéré ou non), l'analyse que nous venons de faire montre que le flou qui résulte de ce fait ne concerne qu'une très petite partie de l'ensemble. Si le groupe de ceux qui resteront durant toute leur vie hors famille n'est pas identifiable pour nous, nos résultats montrent qu'il est quantitativement minime. Nous renonçons dès lors à tenter des analyses spécifiques les concernant.

Nous retenons de ces premières explorations que si les catégories 2 et 3 de notre typologie doivent être considérées comme non successives en termes biographiques, les autres catégories peuvent être interprétées –«cum grano salis» comme nous l'avons expliqué – comme appartenant principalement à un parcours type qui, pris en soi, ne semble pas différer fondamentalement entre femmes et hommes, mais qui pourrait bien avoir des conséquences différentes pour les genres par la nature, la qualité, le «contenu» différent de leur participation familiale. C'est à l'examen des interférences entre les insertions familiale et extrafamiliales que nous consacrons la fin de ce chapitre.

10.3.3 Parcours familial et insertion professionnelle

L'aperçu le plus important de ces interférences concerne la comparaison des participations professionnelles des genres en fonction du parcours familial, participations aux deux champs qui se sont avérés centraux dans nos analyses. Le graphique 10.5 fait ressortir une différence nette et d'ailleurs classique (pour la Suisse et concernant 1971, voir Held et Levy 1975 : 147).

Graphique 10.5 : Insertion professionnelle selon le genre et parcours familial



Légende : 1. avec parents 2. seul préfamilial 3. cohabitation non-maritale 4. famille pré-enfant 5. famille pré-scolaire 6. famille scolaire 7. famille post-scolaire 8. famille post-enfant 9. seul ou post-familial

L'insertion professionnelle des hommes se présente comme régulière à un niveau très élevé à partir de la catégorie famille pré-enfant, culminant dans la catégorie de la famille avec enfants en âge scolaire et descendant abruptement, en raison de la retraite, au passage à la catégorie post-enfants. On se rappelle le parallélisme biographique des situations 2 et 3 qui ne peuvent être interprétées comme successives ; dans les situations 1, 2 et 3 où le taux d'insertion professionnelle est plus faible et plus variable chez les hommes et les femmes, nous trouvons le plus de personnes qui sont encore en formation. Après ces situations qui précèdent l'entrée en famille en tant qu'adulte, l'insertion professionnelle des hommes est stable et pour ainsi dire complète tout au long des étapes familiales de leur biographie.

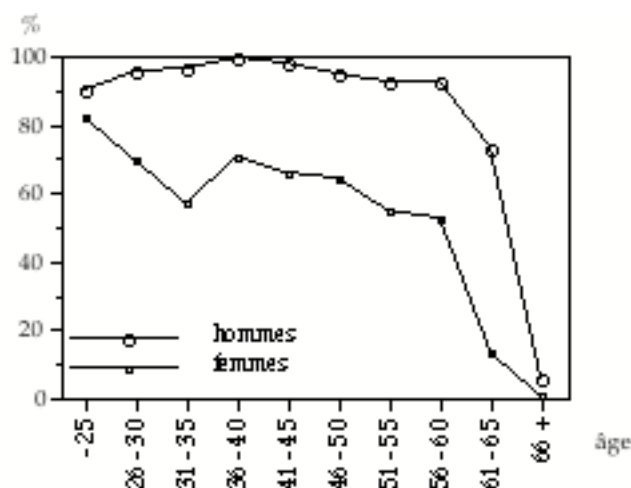
Il en va différemment pour les femmes. Leur insertion professionnelle au moment de l'entrée en famille (couple vivant encore sans enfants) a pratiquement la même ampleur que pour les hommes, hormis des variations plus fortes dans les situations préfamiliales. C'est dans le passage à l'étape de la famille avec enfants en âge préscolaire, soit avec l'arrivée d'enfants, que le taux d'activité professionnelle des femmes chute de plus de moitié – mais il importe aussi de noter qu'il

se situe, dans cette situation, encore à 39.7%. Il augmente ensuite de nouveau grâce au «recyclage» des femmes mariées ayant interrompu leur activité professionnelle au profit de leurs rôles intrafamiliaux – sans toutefois atteindre son niveau «initial» ; entre les trois dernières étapes biographiques que nous distinguons, il évolue en parallèle, mais en décalage constant, à celui des hommes. Nos données nous permettent d'analyser, pour les situations familiales, la répartition de l'activité professionnelle entre les époux. Les résultats montrent que le graphique 10.4 pourrait être lu comme une approximation de la situation des couples quand bien même il représente des hommes et des femmes de couples différents. Dans 82.6% des familles pré-enfants, chacun des membres du couple a un emploi. Cette proportion tombe à 35.1% dans les familles préscolaires pour remonter légèrement à 44.9% dans les familles scolaires et 50.3% dans les familles post-scolaires, l'autre configuration des couples vivant cette situation étant l'emploi masculin unique. Parmi les familles post-enfants, un quart peut compter sur un emploi double, un quart sur un emploi masculin unique alors que presque la moitié est formée de couples à la retraite.

Avant de poursuivre notre analyse de l'impact du parcours familial, clarifions une dernière fois la question de la pertinence de notre typologie. Le graphique 10.3 a montré une association étroite entre l'âge et les étapes que nous distinguons. Le fait que l'âge ne varie que peu à l'intérieur de chacune de nos étapes «structurelles» et que les moyennes augmentent régulièrement nous a servi d'indice de plausibilité de notre construction. Et si cette construction n'était après tout qu'une mesure déguisée de l'âge ? Il est impossible de départager complètement les deux aspects par l'analyse statistique, car empiriquement, ils sont trop imbriqués ; plusieurs étapes que l'on peut considérer comme successives en termes structurels interviennent à des âges semblables. Nous pouvons cependant comparer les variations de l'insertion professionnelle entre les étapes du parcours familial avec celles entre catégories d'âge relativement fines.

Une possibilité de vérifier la pertinence de notre approche structurale de l'évolution biographique de l'insertion extrafamiliale est la différence que l'on pourra constater entre le parcours familial et l'âge quant aux écarts de participation que chacune des ces deux variables fait ressortir. Le graphique 10.6, comparé au graphique précédent, ressemble beaucoup aux graphiques provenant des recensements (Diserens et Briant 1996 : 45).

Graphique 10.6 : Taux d'activité professionnelle par âge et genre

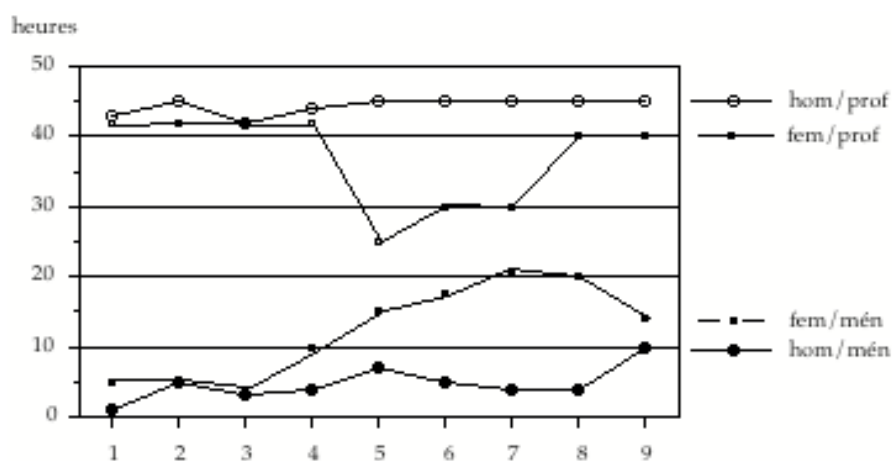


Le taux d'emploi féminin des différents groupes d'âge est systématiquement inférieur au taux masculin et il évolue différemment. Les variations selon l'âge sont claires et bien «lisibles», surtout la sortie du champ professionnel à l'âge de la retraite, mais aussi l'irrégularité de l'insertion des femmes dans la catégorie d'âge qui correspond à la naissance de leur premier enfant. Les covariations avec l'âge sont cependant moins fortement profilées que celles selon le parcours familial – et même à cet égard il faut noter une différence entre les genres. Les variations des taux masculins se ressemblent entre les deux graphiques, ils témoignent surtout de la grande continuité de l'insertion professionnelle jusqu'à la retraite. Les femmes connaissent au contraire une variation considérable, et le parcours familial profile les taux d'insertion professionnelle mieux que l'âge.¹⁹ Les éléments d'interprétation qui viennent à l'esprit à l'inspection des courbes selon l'âge se réfèrent très largement au parcours familial. Ceci suggère la conclusion que le caractère structurel du parcours familial comme

¹⁹ «Mieux» veut dire ici que la courbe est plus marquée et plus intelligible. D'un point de vue purement statistique, avant tout en raison de la définition de la retraite par l'âge, les CCC sont plus élevés pour la relation de l'insertion professionnelle avec l'âge qu'avec le parcours familial (.66 contre .56 pour les femmes, .87 contre .64 pour les hommes). Les coefficients plus élevés pour les femmes reflètent l'opposition entre continuité professionnelle masculine et discontinuité féminine.

nous l'avons défini est plus pertinent que l'âge (à l'exception du passage à la retraite qui lui est institutionnellement lié) pour comprendre les variations de l'insertion professionnelle des femmes, alors que pour les hommes la distinction est moins importante car visiblement – et contrairement aux femmes – leur insertion professionnelle est largement indépendante de leur parcours familial.

Graphique 10.7 : Heures de travail professionnel et ménager selon le parcours familial, par genres



Légende : 1. avec parents; 2. seul préfamilial; 3. cohabitation non-maritale; 4. famille pré-enfant; 5. famille pré-scolaire; 6. famille scolaire; 7. famille post-scolaire; 8. famille post-enfant; 9. seul ou post-familial.

Dans notre analyse du traditionalisme de la division sexuelle des activités familiales, les heures de travail ont été un indicateur parlant ; nous les reprenons brièvement. Les heures investies (par semaine, uniquement pour les personnes exerçant une activité professionnelle) dans le travail professionnel et dans le travail domestique varient selon la logique du parcours familial déjà mise à jour (graphique 10.7). Vu le caractère souvent asymétrique des distributions des indications pour les heures travaillées, nous choisissons la médiane pour indiquer les valeurs qui sont typiques des genres et des situations du parcours familial. Le graphique se lit dans tous les sens et reflète, lui aussi, une dynamique assez classique entre insertion familiale et professionnelle. Les heures professionnelles des hommes demeurent tout au long du parcours d'un niveau très élevé (40 à 45 heures), pratique-

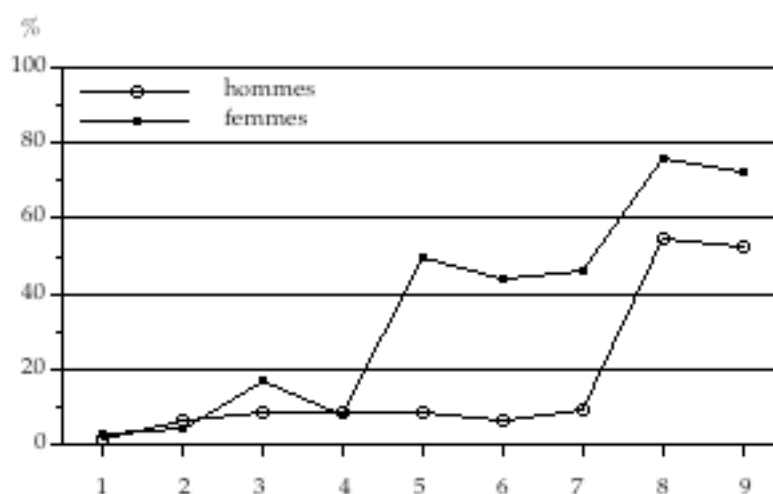
ment sans variation entre les situations familiales. Celles des femmes, au contraire, accusent fortement l'influence de ces situations par une diminution entre la famille pré-enfants et la famille pré-scolaire, puis par une lente reprise jusqu'à la famille post-enfants. Les heures de ménage varient partiellement, à l'inverse des heures professionnelles. Celles des hommes demeurent à un niveau très modeste indépendamment des situations, à l'exception de ceux qui vivent seuls en situation post-familiale ; on note néanmoins une légère augmentation jusqu'à la famille préscolaire, puis une diminution. Les heures ménagères des femmes suivent – à un niveau clairement supérieur aux hommes – un mouvement contraire et soutenu en augmentant jusqu'à leur maximum dans la situation post-scolaire où elle s'élèvent à plus du quintuple du chiffre moyen des hommes. Le décalage ménage entre hommes et femmes est le plus faible, voire inexistant, dans les situations hors famille et chez les jeunes qui vivent encore chez leurs parents.

Si le parcours familial – particulièrement les stades du cycle de vie familial qui se caractérisent par des changements typiques de la structure interne de la famille – conditionne fortement les variations de la participation et de l'investissement professionnels des femmes, on doit s'interroger sur les conséquences de cette influence sur leur parcours professionnel. Nous nous limitons, pour le faire, à deux coups de sonde concernant la continuité ou non de l'insertion professionnelle et le positionnement hiérarchique des genres selon le parcours familial ; il serait intéressant de faire le même type d'analyse concernant la mobilité professionnelle, mais il nécessite un degré de combinaison d'informations qui ne fournit plus assez de cas dans au moins la moitié des catégories du parcours, ce qui le rend inintéressant.

En ce qui concerne la continuité (graphique 10.8), la différenciation des genres apparaît à nouveau fortement dans les phases familiales du parcours. Chez les personnes vivant seules on observe une augmentation de la proportion de parcours interrompus quasiment proportionnelle à l'âge (avec une légère accélération). En revanche, les phases du cycle familial interviennent fortement chez les personnes vivant en famille. Chez les hommes, le pour cent des parcours interrompus reste insignifiant jusqu'à la situation de la famille post-enfant, où son augmentation est très largement due à la retraite (anticipée ou non) ; chez les femmes, on constate d'abord une augmentation marquée au moment du passage à la famille préscolaire, puis une deuxième augmentation au moment de la retraite. Le parcours pro-

professionnel est donc fortement rythmé par le parcours familial pour les femmes, alors qu'il demeure constant pour les hommes.

Graphique 10.8 : Proportion d'hommes et de femmes ayant un parcours professionnel discontinu, selon le parcours familial

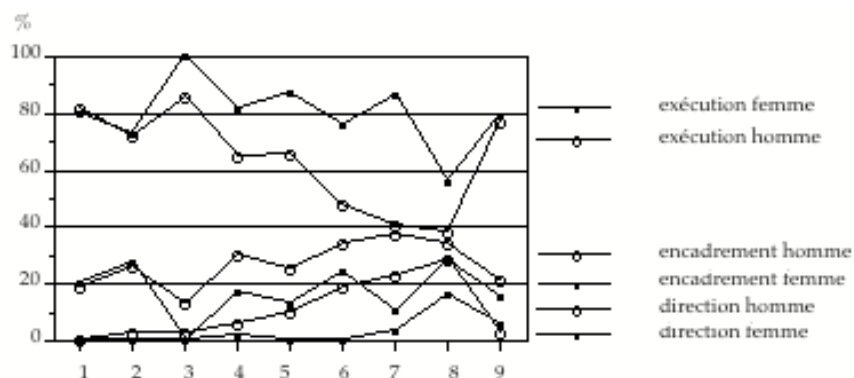


Légende : 1. avec parents; 2. seul préfamilial; 3. cohabitation non-maritale; 4. famille pré-enfant; 5. famille pré-scolaire; 6. famille scolaire; 7. famille post-scolaire; 8. famille post-enfant; 9. seul ou post-familial.

La différence entre les genres est moins marquée quant à la position hiérarchique dans le champ professionnel (graphique 10.9). Dans toutes les situations du parcours familial, les femmes se trouvent en proportion plus grande que les hommes dans des fonctions d'exécutantes ; l'inverse est vrai pour les niveaux d'encadrement et de direction. Les proportions de femmes à ces trois niveaux fluctuent sans tendance claire, surtout entre les cinq phases d'insertion familiale ; à noter cependant que ce n'est que dans les familles post-enfants que nous trouvons une proportion relativement importante de femmes dirigeantes : 16.2%. Par contre, les proportions d'hommes aux différents niveaux correspondent à l'image d'un mouvement de mobilité ascendante durant le parcours familial, qui trouve son point culminant dans les familles post-scolaires : la proportion des exécutants diminue régulièrement (de 85.1% chez les cohabitants non familiaux jusqu'à 37.9% dans les familles post-enfants), alors que les proportions de cadres et de dirigeants augmentent (maximum de cadres :

37.3% dans les familles post-scolaires, maximum de dirigeants : 28.1% dans les familles post-enfants).

Graphique 10.9 : Répartition des hommes et femmes ayant un emploi par niveaux hiérarchiques, selon le parcours familial



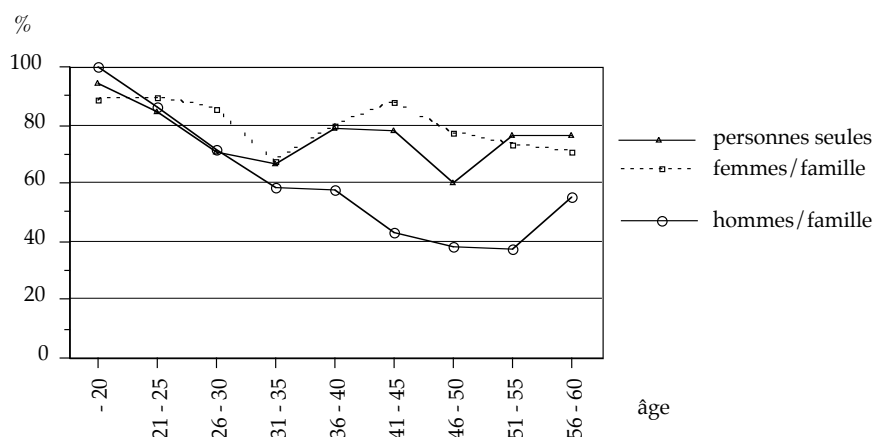
Légende : 1. avec parents; 2. seul préfamilial; 3. cohabitation non-maritale; 4. famille pré-enfant; 5. famille pré-scolaire; 6. famille scolaire; 7. famille post-scolaire; 8. famille post-enfant; 9. seul ou post-familial.

Dans la catégorie des personnes vivant seules en situation post-familiale, la distribution hiérarchique des hommes correspond à celle des hommes seuls en situation pré-familiale, pratiquement sans dirigeants et avec un haut pourcentage d'exécutants – comme si, à l'opposé de la dynamique observée chez les femmes, le parcours familial des hommes, au lieu d'interrompre ou de freiner leur carrière professionnelle, était au contraire un facteur qui la favorise. Nos résultats ne suffisent pas à donner un appui important à cette conjecture, mais elle est renforcée par l'observation que les personnes sans insertion familiale – rappelons que leurs effectifs dans notre échantillon ne suffisent pas à les distinguer selon le genre – connaissent une variation de leur distribution sur les trois échelons hiérarchiques selon l'âge qui ressemble davantage à celle des femmes engagées dans un parcours familial qu'à celles des hommes (graphique 10.10).

Sans nous prononcer sur les questions de valeurs liées aux activités ménagères et professionnelles, nous observons donc que la participation familiale est plus favorable à l'essor professionnel de l'homme qu'à celui de la femme comme l'ont montré différents auteurs pour

d'autres pays (Finch 1983, Barthez et Delphy 1984, de Singly 1987, Höpflinger et al. 1991).

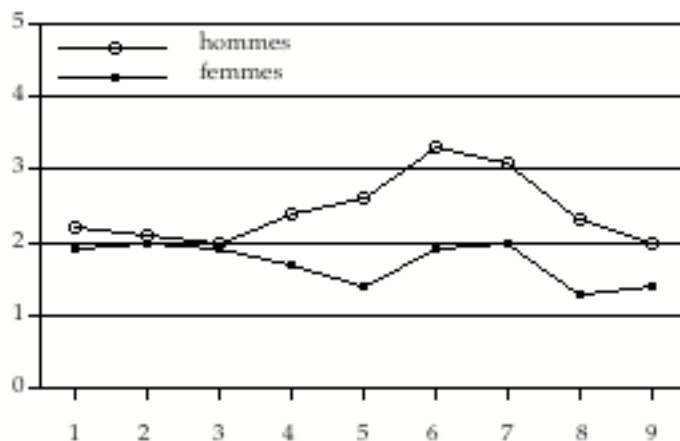
Graphique 10.10 : Proportion de positions d'exécutant-e-s chez les hommes et les femmes vivant en famille et chez les personnes vivant seules, selon l'âge



10.3.4 Parcours familial et participations extra-familiales en général

Passons alors en revue plus brièvement d'autres aspects de la participation à des champs extrafamiliaux, en nous tenant aux six champs non familiaux que nous avons sélectionnés au chapitre 7. Pour chacun d'eux (associations, activité bénévole, église, fonction publique ou politique, association professionnelle, organisation politique) on constate, avec des nuances, deux choses : une participation plus élevée des hommes, et une tendance à l'augmentation de la participation jusqu'à la dernière ou l'avant-dernière phase du parcours familial. Les décalages entre hommes et femmes sont parfois faibles, voire irréguliers (surtout concernant la participation ecclésiale), parfois importants et réguliers (surtout concernant les associations professionnelles ou l'engagement politique). Le graphique 10.10 en donne un résumé en comptant simplement, sur les six champs possibles (sans la famille), le nombre moyen de participations pour chaque catégorie du parcours familial.

Graphique 10.11 : Nombre moyen de participations non familiales (sur six) et parcours familial, par genre



Légende : 1. avec parents; 2. seul préfamilial; 3. cohabitation non-maritale; 4. famille pré-enfant; 5. famille pré-scolaire; 6. famille scolaire; 7. famille post-scolaire; 8. famille post-enfant; 9. seul ou post-familial.

Le graphique 10.11 ne montre ni de différences de genre ni de variation entre les trois catégories qui se situent avant la création d'une famille propre. Par contre, durant la partie familiale du parcours, un décalage croissant s'opère entre hommes et femmes concernant les situations de famille pré-enfants et préscolaire, décalage qui demeure en faiblissant très peu dans les familles post-enfants. La participation moyenne des hommes atteint son maximum dans les familles scolaires où la différence entre les moyennes des genres est d'une participation et demie. La diminution de la participation entre les trois dernières situations respecte, elle aussi, le décalage des genres, qui diminue cependant quelque peu.

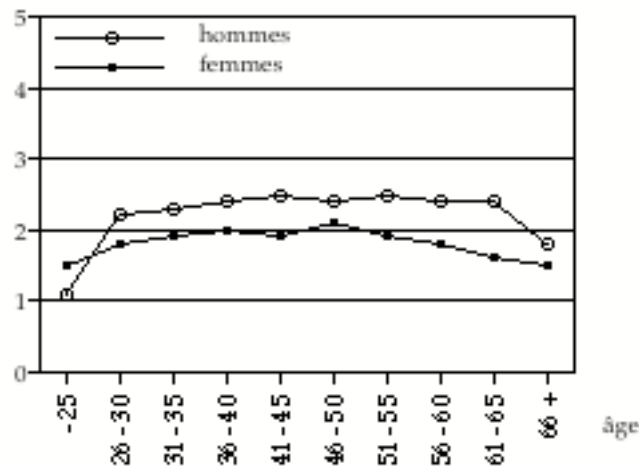
Le graphique 10.12 montre, pour la comparaison, la relation entre l'âge et le nombre de participations non familiales pour les personnes vivant en famille. Il nous permet de nouveau le constat d'un profil plus marqué par le parcours familial que par l'âge.

Dans cette comparaison encore, la trame du parcours familial fournit un profil plus marqué que celle de l'âge.

En résumé, nos analyses montrent de manière cohérente que les effets de la participation familiale et, par son intermédiaire, des étapes du

cycle de vie familial, sur la participation extra-familiale sont très différents pour les deux conjoints : favorisant l'insertion et l'ascension professionnelles pour l'homme, la défavorisant pour la femme.

Graphique 10.12 : Nombre moyen de participations non familiales (sur six) et âge des personnes vivant en famille



10.3.5 Parcours stratifiés ?

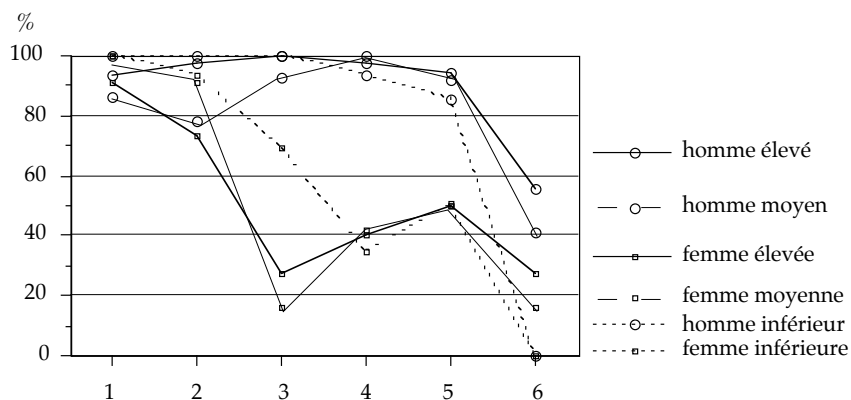
Contrairement aux autres chapitres de ce travail, l'analyse des parcours professionnel et familial a été largement menée en termes de participation et non de position dans des champs spécifiques ou dans la stratification. Nos résultats ont démontré l'importance de cet aspect souvent négligé du positionnement des personnes dans la structure sociale, particulièrement pour la comparaison des dynamiques d'insertion structurelle par genres. Revenons pour finir à la question de la stratification : influence-t-elle de manière significative les parcours ou relèvent-ils d'une dynamique qui interagit peu avec la dimension verticale de l'ordre social ? Résumant les résultats de nos explorations sur le rapport entre la position sociale et la participation aux deux champs principaux qui nous intéressent dans ce chapitre, nous pouvons dire globalement que l'activité professionnelle des conjoints est liée à leur position sociale par le biais de l'activité de la femme (CCC=.29 pour les catégories socioprofessionnelles), mais guère par celle de l'homme, qui ne varie que peu (CCC=.17). Ce-

pendant, cette relation n'est pas simple. Par rapport aux catégories socioprofessionnelles, c'est dans les familles de non qualifiés et d'employés qualifiés que les femmes restent le moins au foyer (16.8% et 22.0%) alors que chez les ouvriers qualifiés cette proportion est maximale (55.8%). A partir des ménages d'intermédiaires, elle est moyenne, oscillant entre 32.4% et 38.9%. En ce qui concerne la formation, le constat est semblable, dans la mesure où elle est un facteur plus puissant pour renforcer l'insertion professionnelle des femmes (CCC=.30) que celle des hommes (CCC=.22) ; chez les femmes, on observe une association linéaire prononcée, allant de 34.3% d'employées parmi les femmes au niveau inférieur à 74.4% au niveau universitaire.

Le graphique 10.13 confirme ce tableau en le projetant sur les phases du cycle de vie familial. Nous excluons les catégories non familiales du parcours pour simplifier la lecture et distinguons trois strates sociales formées selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage, en choisissant, pour les couples non homogames, la catégorie la plus élevée entre les conjoints pour déterminer la situation commune.²⁰ En raison des effectifs, nous réunissons les catégories 1 – 5 (dirigeants - intermédiaires) pour former une strate moyenne supérieure (les ménages véritablement privilégiés n'influençant que peu les résultats en raison de leur petit nombre), les catégories 6 et 7 (ouvriers et employés qualifiés) pour former une strate moyenne inférieure, et la catégorie 8 (non qualifiés) pour former une strate inférieure.

²⁰ L'explication détaillée des catégories socioprofessionnelles du ménage se trouve au chapitre 2, partie 2.5.

Graphique 10.13 : Insertion professionnelle selon le genre et cycle de vie familial, pour trois strates²¹



Légende : 1. seul préfamilial; 2. famille pré-enfant; 3. famille pré-scolaire; 4. famille scolaire; 5. famille post-scolaire; 6. famille post-enfant;

La forme typiquement différente des distributions masculine et féminine demeure le résultat le plus saillant. Les hommes sont en principe continuellement insérés professionnellement jusqu'à la retraite, qui intervient pour la plupart dans la situation de la famille post-enfants. Les femmes diminuent leur insertion professionnelle au mariage et plus fortement encore lors de l'arrivée d'enfants, puis une certaine proportion d'entre elles reprend une activité professionnelle dans la situation de famille scolaire et post-scolaire.

Les différences entre les trois strates sont ponctuelles et peu prononcées. Chez les hommes, on observe une entrée dans l'activité professionnelle un peu moins complète pour les familles les moins bien placées, mais les différences ne sont pas très importantes ; la retraite intervient de manière clairement échelonnée : plus la position sociale est élevée, moins strictement les hommes – et d'ailleurs aussi les femmes – semblent arrêter leur activité professionnelle au moment de la retraite (mais il est possible que des différences d'âge brouillent quelque peu la comparaison entre les strates). Chez les femmes, le niveau d'insertion professionnelle est légèrement inférieur pour les familles à statut élevé dans les stades initiaux du cycle familial et la di-

²¹ Les types de lignes représentent les trois strates, les symboles les genres.

minution après le mariage plus accusée que dans les deux autres strates ; cette diminution est par contre «ralentie» dans les familles à statut inférieur : le taux d'insertion se situe plus haut au début, demeure nettement plus élevé dans les familles pré-scolaires, descend au même niveau que pour les deux autres strates et participe au mouvement de recyclage dans les familles post-scolaires. Le taux d'insertion professionnelle descend le plus fortement avec le premier enfant chez les femmes des milieux intermédiaires après être resté élevé après l'entrée en couple ; il remonte aussi le plus fortement dans les étapes ultérieures.

Nous constatons essentiellement trois différences entre les strates : 1. la diminution du taux d'activité professionnelle féminine plus faible et retardée dans les familles les moins bien loties, 2. la réaction de ce taux à l'arrivée d'un enfant plus forte (vers le bas, ensuite vers le haut) dans les milieux intermédiaires, et 3. l'échelonnement de l'interruption d'activité professionnelle selon la position sociale, analogue pour les hommes et les femmes. On peut voir dans ces différences avant tout l'expression de différentes conditions économiques : dans les milieux défavorisés, elles augmentent la pression sur le maintien de l'activité professionnelle des femmes jusqu'à la retraite, dans les autres milieux, elles laissent plus de place aux choix personnels.

10.4 Synthèse : parcours combinés – parcours sexués

Ce chapitre nous permet de faire converger nos analyses de l'insertion des hommes et des femmes dans divers champs sociaux en incluant la dimension biographique (chapitres 7-10).

Reprenons d'abord les résultats principaux de ce dernier chapitre. Nous avons démontré la grande différence entre les trajectoires professionnelles masculines et féminines : les premières ne connaissent en règle générale pas d'interruption jusqu'à la retraite, respectant en cela un modèle biographique unique d'insertion constante, les secondes sont au contraire caractérisées par des interruptions et une multitude de séquences, défiant toute tentative d'y voir l'expression d'un modèle bien identifiable.

Notre typologie de situations de cohabitation dont la majeure partie peut correspondre à une séquence biographique s'est avérée relati-

vement pertinente et crédible, malgré sa «vulnérabilité méthodologique» découlant de l'absence d'informations rétrospectives. Si elle définit d'abord des situations structurelles, l'analyse de celles-ci par rapport à une série de participations sociales et de leurs modalités en a démontré le caractère séquentiel sans exclure une certaine variation quant au calendrier précis des transitions. A cet égard, on peut noter une certaine évolution. La situation de vie en couple *avant* l'arrivée d'enfants est devenue, en comparaison avec 1971, une phase du cycle de vie familial qui semble avoir acquis son propre sens au lieu de n'être qu'une situation transitoire ; la situation de vie en couple *après* le départ des enfants gagne également en importance quantitative.

Dans les recherches sur les parcours de vie, l'idée de la «mise en séquence» et de la «chronologisation» progressive des étapes et des transitions biographiques a connu un intérêt croissant (Kohli 1985). Dans quelle mesure des transitions sont-elles simplement ordonnées dans le sens de séquences socialement standardisées, dans quelle mesure sont-elles liées à des seuils d'âge par des interventions institutionnelles ? La retraite est de toute évidence une transition liée à l'âge par voie institutionnelle. Les étapes de la vie familiale semblent au contraire constituer des séquences qui interviennent, certes, dans un ordre relativement fixe, mais à des moments d'âge qui peuvent diverger passablement entre les couples. Nos résultats correspondent assez bien à cette distinction : la participation professionnelle se termine plus clairement en fonction de l'âge qu'en fonction du parcours familial, alors que durant les autres phases, elle semble plus directement liée à ce dernier, du moins en ce qui concerne les femmes. Les autres participations suivent également plus clairement le parcours familial que l'âge de la personne.

Contrairement à l'insertion professionnelle qui varie fortement entre femmes et hommes, l'insertion familiale est largement la même pour les deux genres. Ce qui est fort différent, c'est l'influence qu'a le changement de la structure familiale sur les genres à travers les étapes définies par la biographie des enfants, elle-même rythmée par des institutions extrafamiliales. Le parcours professionnel paraît incompressible et constant chez les hommes, alors qu'il reflète chez les femmes principalement leur disponibilité pour les tâches familiales, avec une légère influence des conditions économiques du ménage, qui peuvent constituer une pression au maintien de l'activité lucrative parallèle de la femme, et de la formation qui influence sans doute l'attrait des options et possibilités professionnelles qui s'offrent à elle.

Sans être le seul facteur pertinent, l'élément crucial des interruptions de l'insertion professionnelle féminine paraît être l'arrivée d'enfants dans la famille. Elle engendre une altération de la structure relationnelle familiale qui se présente comme l'inducteur principal d'un retour à un certain traditionalisme familial sur le plan de la répartition des rôles, qui semble d'ailleurs être largement indépendant des convictions normatives des conjoints. En cela, nos conclusions concordent avec celles d'autres études récentes (Born et al. 1996, Diserens et Briant 1996).

En résumé, on peut affirmer que les interférences entre les insertions professionnelle et familiale sont nettement plus perturbantes chez les femmes que chez les hommes ; en effet, elles vont dans le sens de favoriser non seulement l'insertion professionnelle, mais aussi l'ascension des hommes, alors que chez les femmes, par le biais des interruptions notamment, elles tendent à induire déqualification et descente professionnelle, mais aussi plus généralement une participation extrafamiliale moindre. Nous avons rencontré deux facteurs qui peuvent permettre aux femmes d'échapper à ces interruptions : éviter le parcours familial ou disposer de ressources particulières, par exemple de formation, qui favorisent le maintien de l'insertion professionnelle. Notons encore que nos observations, conformément à d'autres (les récentes analyses de Blossfeld et al. 1995 pour l'Allemagne, particulièrement affinées, peuvent ici représenter un grand nombre d'études semblables), invalident une des hypothèses fondamentales de l'approche du «choix rationnel» à la dynamique familiale (Becker 1981) selon laquelle l'insertion professionnelle des conjoints dépendrait de leur potentiel de gain salarial. Ostensiblement, d'autres facteurs, et non seulement intrafamiliaux, jouent un rôle important.

Notre analyse a largement insisté sur les différences entre les trajectoires masculines et féminines, ce qui pourrait avoir pour effet de les faire apparaître comme homogènes et très standardisées prise chacune séparément. Ceci serait en contradiction avec une tendance de la recherche récente qui souligne plutôt la destandardisation et l'individualisation des parcours (Buchmann 1989, Kohli 1989, Beck et Beck-Gernsheim 1990). La contradiction n'est qu'apparente, car il y a en effet co-présence entre phénomènes de standardisation persistants et phénomènes de diversification ou de pluralisation – ils ne concernent pas les mêmes éléments. Nous n'excluons cependant pas un certain effet idéologique, induit par la thèse générale de l'individualisation postmoderne (Lyotard 1979, Beck 1983, 1986) et qui amène cer-

tains analystes d'insister davantage sur les changements «post-structuraux» que sur les permanences, effet que nous ne voulons pas analyser ici.

En dépit d'un certain nombre de variations qui témoignent de la diversité des situations, force est de constater une série d'éléments qui se cumulent dans le sens du maintien d'une organisation familiale traditionnelle, fondée en grande partie sur la différenciation de rôles sexués. Nous avons vu que ce traditionalisme familial ne doit pas être défini comme une séparation sexuelle stricte des rôles intra- et extra-familiaux dans le couple, mais plutôt selon le modèle d'une insertion dominante, prépondérante par rapport aux autres, intrafamiliale pour les femmes, extrafamiliale pour les hommes. Nous avons trouvé des indications de ce phénomène dans nos analyses des profils d'insertion ; les résultats sur les parcours leur font écho : pour les hommes, c'est l'activité professionnelle qui est constante et en quelque sorte non contingente, pour les femmes c'est l'insertion familiale. Le constat sommaire selon lequel, sous des apparences changeantes et des formes qui se diversifient, le lien familial n'a guère perdu de sa prépondérance (de Singly 1991), vaut visiblement autant pour la Suisse que pour d'autres pays européens.

Le problème le plus important que soulève cette analyse reste cependant l'interaction, différente selon les genres, entre les parcours familial et professionnel. Le constat que la carrière familiale favorise la carrière professionnelle des hommes et empêche celle des femmes correspond à bon nombre d'autres travaux, en Suisse et dans d'autres pays, qui montrent surtout que si pour les femmes, la double insertion familiale et professionnelle est pour le moins problématique, sinon contradictoire, ce n'est pas le cas pour les hommes (pour la Suisse Held et Levy 1975, Levy 1977). La participation familiale fait partie, pour les hommes, d'un modèle d'intégration généralisée dans la société, alors que pour les femmes, elle a plutôt un effet de désintégration sociétale. Dans la construction de leur parcours de vie, ce fait place la plupart des femmes, au contraire des hommes, devant un choix entre une carrière familiale ou professionnelle. On pourrait résumer certains de nos résultats en rappelant cette «vérité» : les hommes ont plus à gagner de la complémentarité de rôles sexués au sein des couples.

Face à cette situation, il est nécessaire de reposer la question des facteurs qui stabilise ce modèle familial. Sont-ils à chercher avant tout à

l'intérieur de la famille ou à l'extérieur ? Résultent-ils d'un accord libre entre les partenaires, qui pour des raisons de socialisation (identités de genres en phase avec la complémentarité des insertions dominantes) ou de choix rationnel (en anticipant la discrimination extrafamiliale des femmes) sont si nombreux à préférer l'arrangement traditionnel à d'autres ?

Cela reviendrait à supposer une très grande autonomie du micro-système social que constitue la famille face aux influences qui s'adressent à elle de la part des institutions sociétales (école, économie, politique, vie associative etc.). Or, il est douteux que la complémentarité des profils d'insertion masculins et féminins trouve son seul ressort dans la constitution d'identités de genre, différentes et complémentaires, par la socialisation des individus qui reproduiraient, sur cette base culturelle commune, dans leur couple le même modèle familial. Une force supplémentaire, probablement plus importante, se trouve à l'extérieur de la famille. Elle est véhiculée par le fonctionnement ordinaire d'un grand nombre de champs institutionnels qui contribuent à structurer l'environnement quotidien dans lequel fonctionnent les familles (écoles, commerces, infrastructures et services publics etc.). Toutes ces institutions, ou plus exactement cet environnement institutionnel dans sa totalité (y compris ses «manques»), induit une forme de cohabitation particulière par ce que nous appelons son fonctionnement ordinaire : le modèle de la famille nucléaire caractérisée par des profils d'insertion complémentaires selon le genre. Les personnes qui ne se conforment pas à ce modèle (en vivant seules ou en couple atypique, par exemple en pratiquant véritablement le partage des rôles ou en poursuivant des carrières professionnelles conjointes) rencontrent des difficultés supplémentaires, plus ou moins grandes, qui peuvent constituer des motivations puissantes pour préférer le modèle traditionnel.²² Ces difficultés sont

²² Merz (1996) propose une analyse systématique des éléments d'incitation à une répartition traditionnelle des rôles familiaux inhérents au cadre institutionnel (droit matrimonial, assurances sociales, prise en charge extrafamiliale des enfants, système scolaire, horaires de travail). Elle conclut sèchement: «Le fonctionnement conjoint de la famille et de l'environnement institutionnel se présente comme un appui au déroulement lisse du cours de vie masculin, alors qu'il agit comme perturbateur du déroulement des parcours féminins. ... Les conditions institutionnelles sont telles qu'elles rendent difficile, voire impossible (aux femmes) de réaliser la combinaison d'une activité professionnelle avec les tâches de prise en charge des enfants» (1996: 115, notre traduction).

probablement «digérées» par le modèle familial traditionnel, mais en les déplaçant vers la femme (qui les «intérieurise») plutôt qu'en les résolvant.

Ceci fait apparaître la complexité des facteurs qui stabilisent à la fois une forme particulière de la cohabitation familiale et la discrimination extrafamiliale des femmes. Nous supposons que c'est l'importance de l'institutionnalisation multiple, directe et indirecte, de la forme traditionnelle de la famille qui rend compte de la résistance de celle-ci aux pressions vers le changement et qui expliquent aussi une composante décisive des discriminations que rencontrent les femmes surtout dans la vie professionnelle. Cette dernière résulterait donc pour une partie importante du maintien de la forme traditionnelle de la famille, elle-même stabilisée davantage par le fonctionnement des institutions extrafamiliales que par les préférences des conjoints.

Si, d'un point de vue structurel, la famille en tant que groupe micro-social doit sans doute être vue comme faible, avant tout influencé et non influençant, vis-à-vis des structures méso- et macrosociales, et donc influençable par celles-ci, elle n'en est pas moins «forte», relativement contraignante vis-à-vis de ses membres. Nos résultats montrent que le cadre structurel de la famille, avec son cycle de vie caractéristique, est un facteur très structurant de la vie de ses membres féminins. A cet égard se justifie notre choix de considérer la famille comme un champ social institutionnalisé au même titre que les autres champs sociaux que nous avons considérés.

La confirmation du lien entre les séquences d'insertion familiale et professionnelle, dont la force et le caractère diffèrent clairement entre hommes et femmes, n'est certes pas inattendue, mais lourde de conséquences à la fois pratiques (pour les couples dans leur vie quotidienne, pour les acteurs sociaux quant il s'agit de décider de la aménagement d'institutions encadrant la vie familiale²³) et heuristiques (pour la recherche scientifique). Pour cette dernière, elle indique que l'étude de l'insertion sociale par champs séparés (par exemple en termes d'activité professionnelle uniquement) et par personnes individuelles reste incomplète dans la mesure où l'insertion dans un champ est co-déterminée par celle dans d'autres champs, dans la me-

²³ Rappelons la disponibilité, particulièrement faible en comparaison européenne, de possibilités de prise en charge hors de leur famille d'enfants d'âge préscolaire et scolaire (OFS 1993c, 1996).

sure aussi où les règles d'insertion ne sont pas les mêmes pour les deux partenaires vivant en couple, et que ces différences n'existent pas sans le lien de couple ; ce dernier constitue la base structurelle de la complémentarité des deux systèmes d'insertion dominants.

11 Pratiques familiales, culturelles et politiques

Introduction : des positions à l'action

Alors que les précédents chapitres se sont concentrés sur la définition du positionnement social et sur l'éventail des participations, essentiellement familiales ou professionnelles, celui-ci pose la question du lien entre position et action. En d'autres termes, dans quelle mesure la position sociale est-elle un déterminant des pratiques sociales ? Cette question est d'autant plus importante à traiter que la thèse d'une individualisation croissante des comportements et des pratiques sociales est largement répandue et tend à remettre en cause la pertinence de la stratification comme variable explicative. Tout au long de ce chapitre – et du suivant –, nous entendons faire un état de la question, en considérant successivement les relations entre différentes dimensions constitutives de la position sociale et des comportements précis.

Le choix des proches, qu'il s'agisse d'un conjoint ou d'amis, constitue un acte des plus importants pour la vie d'un individu. En outre, au même titre que la mobilité sociale, analysée dans le chapitre 5, indique dans quelle mesure la société se renouvelle

ou se reproduit au fil des générations,¹ la manière dont les proches, semblables ou différents, sont sélectionnés peut être considéré comme un signe de fermeture ou d'ouverture des structures sociales.

L'éventail des pratiques sociales renvoie cependant à une infinité de domaines et il est bien sûr impossible de les traiter tous ici. Ainsi, trois champs vont particulièrement nous intéresser ici.

1. Les participations associatives au sens large, qu'il s'agisse de syndicats, d'associations tournées vers l'action ou la constitution de groupes de loisirs sont, par hypothèse, dépendantes de la position sociale dans la mesure où elles concourent, selon le mot de Putnam (1995), à la création d'un capital social.
2. L'action politique, dans la mesure où la plupart des théories postulent que les clivages politiques, à la base de l'action, reposent sur des différenciations sociales, ou les représentent. La participation politique² en tant que telle, que nous analyserons ici, doit alors, en théorie, dépendre de la position so-

¹ Le terme de fluidité sociale, utilisé par certains auteurs (Goldthorpe 1995) notamment, est d'ailleurs significatif à cet égard.

² Dans ce chapitre, suivant les travaux de science politique, nous utiliserons le terme de «participation politique» au sens d'action engagée vers un but politique, par opposition au chapitre précédent où, conformément à la

ciale aussi bien que l'orientation politique, qui, elle, sera abordée dans le chapitre 12.

3. Les pratiques culturelles, dans la mesure où des travaux, parfois anciens (Goblot 1925), montrent qu'elles ne sont pas seulement socialement déterminées mais qu'elles sont également déterminantes, fonctionnant, par exemple après une expérience de mobilité, comme une barrière à l'intégration dans une nouvelle catégorie sociale.

En fait, une hypothèse principale se cache derrière ces dimensions et explique leur choix : aussi bien l'attitude envers la culture que les différentes modalités de participation associative ou politique témoignent d'une capacité à contrôler, voire à mobiliser, l'environnement social. Dès lors, de telles aptitudes doivent être reliées aux ressources sociales proprement dites, à commencer par celles qui définissent la position dans le système de stratification.

Dans tous ces cas, il s'agit de montrer systématiquement l'impact de la position personnelle dans le système de stratification sur ces pratiques. Les variables de position sont bien connues maintenant : elles ont été présentées dès les chapitres 2

tradition sociologique, le terme de participation renvoyait seulement à l'appartenance à un champ.

et 3, et utilisées comme variables explicatives tout au long du livre. Rappelons néanmoins les caractéristiques suivantes pour l'analyse :

1. Pour décrire la stratification, le chapitre 2 a montré l'intérêt qu'il y a à utiliser simultanément une pluralité de dimensions : formation, situation dans la profession, voire revenu, aussi bien sous une forme désagrégée que regroupée à travers les CSP, les catégories de Wright ou les «clusters». Ces derniers mettent en évidence la cristallisation, c'est à dire le caractère transversal des inégalités entre les différents systèmes sociaux hiérarchisés.
2. Le plus souvent ces variables font référence à la position individuelle et actuelle, en particulier pour les répondants qui ont une activité. Mais, en parallèle, il est important de tenir compte, dans la mesure du possible, de «l'itinéraire» en termes de mobilité sociale ou spatiale ou de son «contexte» : situation du ménage, éventuels décalages entre position personnelle et position des proches mais aussi contexte d'habitat et de travail.³ Bref, les acquis des chapitres 3, 4 et 5

³ Notons que les débats sont de plus en plus vifs sur les relations entre la mesure statique de la position sociale et des perspectives plus dynamiques sur les trajectoires. Cf. notamment Paugam (1996).

s'imposent pour évaluer directement les hypothèses qui en sont issues.

3. Tant les pratiques socio-politiques que culturelles sont mesurées par des batteries complexes d'indicateurs. Un des premiers enjeux de l'analyse sera précisément de réduire cette grande quantité d'information en un ensemble plus facilement utilisable. L'hypothèse sous-jacente est ici que, s'il existe une accessibilité différente aux ressources suivant la position sociale, les méthodes statistiques multivariées doivent permettre de dégager différents types de comportements reliés à la stratification sociale.

Ainsi énoncé, le programme d'analyse paraît pour le moins vaste. Dans une optique de simplification, nous allons d'abord faire un état des lieux descriptif, en reprenant l'impact actuel de la stratification sur les thématiques abordées ici, avant d'aborder une perspective multidimensionnelle permettant de réfléchir sur l'impact des variables qui reflètent le système de stratification. Plus concrètement, après avoir repris la question de la proximité sociale, en termes d'homogamie et d'homosocialité, nous reprendrons celle de la participation aux champs associatifs, politiques et culturels.

Pratiques de reproduction I : homogamie**11.1.1 Introduction**

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons voir dans quelle mesure le choix du conjoint est marqué par les structures sociales, quand bien même il semble ne relever que de l'affectif.

L'homogamie, comprise comme «la mesure de la distance – en particulier la distance socio-économique – entre les conjoints» (Delphy : 1977) peut être comprise comme un indicateur du degré de fermeture ou d'ouverture de la société. Dans cette optique, le couple se trouve être à la fois le résultat du processus de reproduction sociale et un acteur essentiel de ce processus en tant que principale médiation, par la conception et l'élevage des enfants, de la reproduction.

Dans une étude classique de la fin des années cinquante, Girard (1974) note la proximité géographique des futurs conjoints – inférieure dans la plupart des cas aux limites extrêmes d'un département – et la distance sociale et culturelle réduite qui les séparent. Il constate qu'il y a des institutions sociales spécifiques, telles que le bal, qui sont «(...) destinées à favoriser des mariages entre personnes du même groupe ou de groupes voisins.» (Girard 1974 : 195). Dans la même veine, Bozon et Héran (1987) distinguent entre les lieux publics, les lieux réservés ou

choisis, et les lieux privés comme espaces de rencontre des conjoints. Les lieux publics seraient ainsi ouverts au tout venant, sans autre principe de sélection qu'un droit d'entrée (fêtes publiques, foires, bals, rue, etc.). Pour les lieux réservés ou choisis, par contre, l'admission reposerait sur l'application d'un *numerus clausus* qui pourrait formellement être obtenu par le recours à des épreuves de sélection ou à des procédures de cooptation ou, sur un mode plus symbolique, par l'effet dissuasif qu'exercent certaines règles de comportement propres à l'institution (université, lieu de travail, restaurant, concert). Les lieux privés correspondraient à des rencontres entre amis ou en famille. Ces espaces différents définiraient des publics différents : lieux publics pour les milieux populaires, alors que les lieux réservés seraient investis par des individus possédant un capital culturel ou scolaire plus élevé et que, finalement, les lieux privés seraient privilégiés les cadres du privé et les professions libérales.

Par contre, il n'est pas question de détailler ici la dynamique propre du couple ni les institutions mises en jeu par la constitution de ce dernier, cette question dépassant l'objectif de ce chapitre.

Il s'agit maintenant de considérer quels sont les critères pertinents dans notre contexte pour analyser l'homogamie. Les analyses classiques, en grande partie d'origines américaine et bri-

tannique, mettent en évidence une homogamie liée à l'appartenance ethnique, à la religion, à l'origine ou au statut social, ou encore au lieu de résidence (Whyte 1990). Dans ce contexte, il convient de relever que la définition de l'homogamie renvoie à la structure démographique, sociale et culturelle particulière à chacun de ces pays. On peut constater que la définition qu'en donnent les chercheurs dépend pour l'essentiel des clivages perçus par les acteurs sociaux dans un contexte et un espace donné. Ainsi les chercheurs américains conféraient beaucoup d'importance à l'appartenance ethnique définie comme «race» et à l'effet de l'hétérogamie sur la stabilité des couples (Rogoff 1966). Aujourd'hui, l'homogamie est plutôt appréhendée au travers du niveau de formation des conjoints et de leurs catégories socioprofessionnelles ; c'est également ce que nous ferons.

Plus concrètement, notre échantillon se compose de 1156 couples mariés vivant ensemble et de 136 couples vivant maritalement. Même si les informations concernant le conjoint ont été données par le répondant, et dépendent donc de son évaluation, nous les considérerons de la même manière.

11.1.2 Homogamie de formation





Nous avons repris ici la variable éducation décrite au chapitre 2 et nous avons regroupé les catégories *gymnase*, *technicum* et éco-



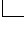
les professionnelles supérieures tant pour des raisons d'effectifs que pour hiérarchiser cette variable. Le tableau 11.1 se lit en sachant que le premier chiffre *en italique* représente le pourcentage en ligne et le second, **en gras**, le pourcentage en colonne ; ainsi 38.3% des femmes ayant reçu une formation élémentaire vivent avec un homme ayant reçu la même formation alors que 61.8% des hommes ayant ce niveau d'éducation vivent avec une femme du même niveau. Le dégradé de gris indique le rapport entre les fréquences observées et les fréquences attendues, c'est-à-dire le nombre de cas que l'on trouverait dans chaque case s'il n'y avait pas d'homogamie.

Tableau 11.1 : Homogamie de formation, % en ligne et % *en colonne*

femmes	hommes					total
	école pri- maire	École se- condaire	apprentis- sage	gymn.,tech. prof. sup.	université	
école pri- maire	38.3 61.8	17.3 26.8	32.9 15.7	9.6 5.2	1.9 2.1	16.4
école se- condaire.	10.6 19.4	26.6 46.8	39.3 21.2	20.6 12.9	2.9 3.6	18.6
apprentis- sage	4.9 16.0	5.9 18.6	47.7 46.4	35.6 39.9	6.0 13.5	33.5
gymn., tech. éc. prof. sup	1.1 2.6	3.0 7.1	20.5 14.7	46.6 38.6	28.8 47.6	24.7
université	0.3 0.2	1.0 0.7	9.7 1.9	15.4 3.5	73.6 33.1	6.7
total (N)	10.2	10.6	34.4	29.9	15.0	100.0 (1220)

Légende : Rapport fréquences observées / fréquences attendues

 Supérieur à 3
 2-3
 1.5-2
 1-1.5

 0.5-1
 0.2-0.5
 Inférieur à 0.2

En considérant les différents niveaux, on observe, à un extrême, que 0.2% des hommes n'ayant suivi que l'école primaire vivent avec une universitaire alors que 73.6% de ces dernières partagent le toit d'un homme de même formation.

D'une manière générale, on note une importante concentration autour de la diagonale, concentration d'autant plus sensible

lorsque l'on considère la sursélection par rapport aux fréquences attendues. Enfin l'homogamie est plus forte aux extrêmes de l'échelle, précisément là où des éléments de cristallisation ont été observés.

Si l'on admet, à titre indicatif, que cette variable est non seulement ordonnée, mais définit une métrique, on peut mesurer des distances entre les conjoints (tableau 11.2). On note alors que 44% de nos couples sont purement homogames par rapport au critère éducation et que 83% de notre population vit avec un conjoint qui a suivi une formation identique ou adjacente (distance de 0 à 1).

Le dégradé régulier du rapport entre fréquences observées et attendues montre bien que le processus d'homogamie ne touche pas que les couples homogames, mais concerne l'ensemble des distances possibles. S'il y a près de deux fois plus de couples homogames qu'en cas de distribution «normale», il y a près de dix fois moins de couples à la distance maximale possible de notre opérationnalisation.

Tableau 11.2 : Distance de niveau de formation entre les conjoints

distance	homme supérieur	femme supérieure	homo- gamie	% total	% attendu	rapport obs./att.
0	0.0	0.0	43.7	43.7	23.6	1.9
1	29.2	10.0	0	39.2	37.8	1.0
2	11.3	3.0	0	14.3	24.5	0.6
3	2.1	0.3	0	2.4	10.9	0.2
4	0.3	0.0	0	0.3	3.1	0.1
total (N)	42.9	13.3	43.7	100.0 (1220)	100.0	

On soulignera encore que l'homme a un niveau de formation supérieur à celui de sa femme dans 43% des cas alors que l'inverse n'est vrai que pour 13% des couples ; cela s'explique bien sûr par le niveau moyen d'éducation plus élevé des hommes. Plus globalement, ce phénomène laisse aussi penser que le couple composé d'un homme à un niveau donné et d'une femme au niveau directement inférieur n'est qu'une autre forme d'homogamie en quelque sorte contrainte par les marginales du tableau et qui reproduit l'asymétrie des rapports sociaux de sexe que nous avons décrite dans les autres chapitres.

11.1.3 Homogamie socioprofessionnelle

Par la force des choses, nous ne considérons ici que la sous-population des couples formés de deux personnes profession-

nellement actives, ce qui fait diminuer notre échantillon de près de deux tiers.

Le nombre de catégories plus élevé que pour la formation et la plus grande typification sexuelle des catégories socioprofessionnelles suisses – 4.7% d’ouvrières qualifiées contre 15.2% d’ouvriers, par exemple – fait apparaître un tableau (11.3) plus flou que le précédent (11.1). On notera cependant le fort taux d’homogamie, pour les hommes, des *travailleurs non-qualifiés* (75%), des *employés qualifiés* (60%) et pour les femmes des *cadres et professions intellectuelles* (64%) et des *travailleuses non-qualifiées* (55.3). De manière générale, les hommes semblent plus concentrés dans certaines cases que les femmes, c’est particulièrement vrai pour les *ouvriers qualifiés* qui sont 53% à vivre avec une *employée qualifiée*, alors que ces dernières, fort nombreuses, sont réparties de manière presque égale entre *intermédiaires*, *employés* et *ouvriers*.

Tableau 11.3 : Homogamie socioprofessionnelle, % en ligne et % en colonne

femmes	hommes							total
	dir.	ind.	cadre	interm.	empl.	ouvr.	n. qual.	
dirigeante	0.0	3.7	66.2	14.5	0.0	15.5	0.0	1.6
prof. libérale	0.0	0.4	8.1	1.2	0.0	1.6	0.0	
indépendante	3.0	40.5	10.5	17.3	11.1	14.3	3.3	10.4
	10.6	26.2	8.5	9.2	6.8	9.8	2.2	
cadre	3.3	8.8	63.8	15.6	8.5	0.0	0.0	4.8
intellectuelle	5.3	2.6	23.5	3.8	2.4	0.0	0.0	
intermédiaire	4.9	23.0	25.1	29.1	10.4	7.5	0.0	19.3
	32.1	27.6	37.5	28.7	11.8	9.5	0.0	
employée qualifiée	3.9	10.4	6.5	24.1	27.7	21.5	6.0	37.2
	48.5	24.0	18.5	45.8	60.3	52.7	13.8	
ouvrière qualifiée	2.2	15.8	10.8	7.2	22.9	12.2	28.8	4.7
	3.5	4.7	4.0	1.7	6.4	3.8	8.5	
travailleuse non-qualifiée	0.0	10.8	0.0	8.6	9.8	15.6	55.3	21.9
	0.0	14.6	0.0	9.6	12.5	22.6	75.5	
Total (N)	3.0	16.1	13.0	19.6	17.1	15.2	16.0	100.0 (446)

Nous avons ici aussi tenté de mesurer des distances entre les conjoints ; cet exercice est cependant particulièrement périlleux avec cette catégorisation. En effet les CSP suisses, de par leur multi-dimensionalité ne sont en rien une échelle métrique, les catégories ne sont mêmes pas hiérarchisées. Nous nous sommes cependant permis de les considérer comme telles à un titre pu-

rement indicatif. Pour leur donner un semblant de hiérarchie, nous avons admis une équivalence entre la position d'*indépendant* d'une part et celles d'*intermédiaires* et de *cadres* de l'autre. Nous avons également considéré qu'*employés* et *ouvriers qualifiés* se situaient au même niveau.⁴

Tableau 11.4 : Distance socioprofessionnelle entre les conjoints

distance	homme supérieur	femme supérieure	Homo- gamie	% total	% attendu	rapport obs./att.
0	-	-	52.7	52.7	30.5	1.7
1	17.6	4.2	-	21.8	18.7	1.2
2	5.0	5.1	-	10.1	19.6	0.5
3	7.2	1.4	-	8.6	17.4	0.5
4	2.2	1.5	-	3.7	7.3	0.5
5	2.5	0.6	-	3.1	5.6	0.6
6	0.0	0.0	-	0.0	0.9	0.0
total (N)	34.5	12.8	52.7	100.0 (446)	100	

Ceci énoncé, nous retrouvons sensiblement la même structure que pour la formation (tableau 11.2) : un taux d'homogamie élevé (53%), en cas d'hétérogamie, une sur-sélection de la catégorie la plus proche (22%), une très forte sous-sélection des ca-

⁴ Sur ces équivalences, voir le chapitre 6.

tégories les plus éloignées et une position masculine dans des catégories considérées plus favorisées.

Tableau 11.5 : Degré d'homogamie par cohortes

éducation					cohortes	CSP				
homog	f sup	h sup	CCC	N		homog	f sup	h sup	CCC	N
41.6	14.3	44.0	0.68	203	avant 1930	50.6	18.6	30.7	*	17
42.7	11.5	45.7	0.69	174	1930-1940	42.9	10.8	46.3	0.72	53
44.1	8.4	47.6	0.74	336	1940-1950	50.2	12.2	37.6	0.77	140
44.0	16.9	39.1	0.64	333	1950-1960	54.2	14.2	31.7	0.68	151
45.3	17.6	37.0	0.64	174	1960-1970	60.7	11.1	28.3	0.78	86
43.8	13.5	42.7	0.68	1220	ensemble	52.7	12.6	34.6	0.68	447

11.1.4 Degré d'homogamie par cohortes

Nous avons voulu savoir si la tendance à une baisse générale du degré d'homogamie qu'observe Vallet (1986) sur des données françaises de 1962 à 1982 se confirme en Suisse. Cependant, comme nous ne disposons pas ici de série temporelle, nous devons nous contenter d'une analyse par cohortes. Au vu de ce que nous avons appris des chapitres précédents, nous pouvons faire l'hypothèse que le niveau d'homogamie devrait augmenter pour les cohortes les plus jeunes ; tant en raison d'un effet de génération pour les CSP dû à la plus faible mobilité intra-générationnelle des femmes, qu'à un effet de change-

ment structurel pour l'éducation : l'accession plus grande des femmes à la formation supérieure.

Conformément à ces hypothèses, le taux d'homogames (tableau 11.5) augmente effectivement légèrement, si bien que nous ne pouvons pas confirmer la thèse de Vallet. Nous ne l'infirmerons pas non plus, n'ayant pas les moyens de contrôler l'effet de génération, mais il nous semble néanmoins que le degré d'homogamie reste stable et que l'on observe pas d'ouverture marquante de la société suisse à cet égard.

Si l'on se souvient que près de 40% des répondants ont le même niveau de formation que leur père, on constate que le taux d'homogamie se situe à un niveau très légèrement supérieur (44%), mais cette différence doit être nuancée par l'absence vraisemblable d'effets de génération dans les couples. Nous ne pouvons donc que reprendre l'image du verre à moitié vide et à moitié plein que nous évoquions au chapitre mobilité. Cependant, l'analyse en terme de degré donne l'image d'une structure forte qui va plus dans le sens du cloisonnement ou de la reproduction sociale que dans celui de l'ouverture, d'autant plus que nous n'avons pas pu identifier de tendance à une diminution du degré d'homogamie.

Pratiques de reproduction II : homosocialité**11.1.5 Introduction**

Nous avons observé une structure que nous avons qualifiée de «forte» en analysant l'homogamie et il s'agit maintenant de déterminer si ce cloisonnement relatif se retrouve dans les réseaux d'amitiés. On pourrait en effet penser que ces derniers – n'ayant pas le même enjeu «macro-social», la reproduction au sens premier de la société, que le choix du conjoint – sont plus ouverts, même si les principaux acquis de la sociologie rendent cette hypothèse peu vraisemblable.

Pour ce faire, nous avons demandé aux trois-quarts⁵ de nos répondants de répondre à des questions sur leurs deux amis les plus proches.

11.1.6 Homosocialité de formation

Comme pour l'homogamie, le tableau 11.6 montre une structure nette, tant en pourcentage qu'en rapport entre fréquences observées et attendues. Ce sont aussi les extrêmes qui montrent la plus forte homosocialité.

Tableau 11.6 : Niveau de formation des amis en %

total	ami 1					ego	ami 2					total
	5	4	3	2	1		1	2	3	4	5	
14.1	5.6	5.0	24.8	16.5	48.1	1 école primaire	45.8	15.4	25.7	6.5	6.5	11.1
13.4	4.7	15.3	33.1	31.3	15.7	2 école secondaire.	12.7	38.3	33.4	13.4	2.3	13.2
29.9	4.6	20.3	60.1	10.8	4.3	3 appren- tissage	5.5	9.9	56.1	19	9.6	29.5
28.8	12.1	53.1	26.3	6.4	2.1	4 gymnase, technicum	2.8	5.8	32.7	46.4	12.3	30.9
13.8	50.8	32.3	11.6	3.9	1.4	5 université	0.2	3.5	7.4	38.1	50.7	15.2
100.0 (1296)	13.3	28.6	35.1	12.1	10.9	total (N)	9.3	12.0	35.1	28.2	15.4	100.0 (1107)

Les degrés d'homosocialité, opérationnalisés de la même manière que pour l'homogamie, montrent une tendance analogue : le « même » est plus encore choisi comme ami que comme conjoint. Peut-être est-ce dû ici à l'absence de l'effet de genre dans la mesure où 74% des amis sont du même genre que le répondant. On notera également qu'il y a une proportion à peu près identique d'amis ayant suivi un cursus scolaire plus long et plus court que le répondant.

⁵ Pour limiter la taille du questionnaire, certaines questions n'ont pas été posées à l'ensemble des répondants, ce qui explique le plus petit nombre de répondants (N) dans les tableaux suivants.

Tableau 11.7 : Catégorie socioprofessionnelle des amis en %.

répondant	ami 1							total
	dir.	ind.	cadres	interm.	empl.	ouvr.	n. qual.	
dirigeant	9.1	19.5	12.6	27.1	12.1	11.5	8.2	2.6
prof. libérales								
indépendants	4.4	40.9	7.6	15.3	21.1	6.5	4.2	8.4
cadres, prof. intellectuelles	12.5	8.1	44.7	23.9	9.2	1.5	0.0	8.6
intermédiaires	2.2	10.8	12.8	38.9	21.1	10.7	3.5	22.1
employés qualifiés	1.8	11.0	9.7	17.0	37.3	16.1	7.1	25.6
ouvriers qualifiés	2.6	19.3	3.9	10.7	26.7	23.6	13.3	13.3
travailleurs non-qualifiés	0.0	5.0	2.4	11.0	19.4	15.1	47.0	19.5
total (N)	3.0	13.4	11.1	20.6	24.4	13.6	14.1	100.0 (704)

répondant	ami 2							total
	dir.	ind.	cadres	interm.	empl.	ouvr.	n. qual.	
dirigeant	10.7	10.9	25.0	20.4	16.5	9.1	7.4	2.1
prof. libérales								
indépendants	3.4	24.9	9.4	24.4	17.9	11.8	8.2	8.7
cadres, prof. intellectuelles	11.8	6.3	40.6	23.2	16.7	0.0	1.5	10
intermédiaires	2.2	11.9	13.4	30.1	28.4	9.5	4.5	23.1

employés qualifiés	5.1	10.4	9.1	15.4	44.4	8.7	7.0	25.1
ouvriers quali- fiés	7.4	12.2	7.9	8.7	22.1	33.5	8.1	10.9
travailleurs non-qualifiés	4.0	7.4	2.8	7.9	23.7	13.4	40.8	20.2
total (N)	5.1	11.2	12.2	18.2	28.4	11.9	12.9	100.0 (633)

Hachures : voir Tableau 11.1

11.1.7 Homosocialité socioprofessionnelle

Une fois encore, une structure de réponses analogue aux autres analyses de ce passage apparaît clairement. On signalera toutefois la relative proximité des ouvriers et des indépendants, proximité qui apparaît plus dans les déclarations des ouvriers. En matière de distances, on constate que les amis sont plus nombreux à avoir une catégorie socioprofessionnelle plus «noble» que le répondant, alors que ce n'était pas le cas pour le niveau de formation. Est-on, comme le constatait Boltanski (1966) dans les années soixante, enclin à indiquer comme ami quelqu'un qui aurait «réussi», pour ainsi marquer une proximité avec les classes supérieures ? Le décalage entre les ouvriers

qui déclarent un ami employé et la réciproque pourrait le laisser penser.

Signalons encore que la diminution du rapport entre fréquences observées et attendues est moins régulière pour le deuxième ami. Ceci pourrait indiquer que le positionnement social se fait plutôt en fonction de l'ami le plus important et que le deuxième a moins valeur de classement.

11.1.8 Degré d'homosocialité par cohorte

S'il n'y pas ici non plus d'effet de genre, on peut cependant supposer un effet du cycle de vie professionnelle tant en termes de catégorie socioprofessionnelle – plus ce dernier étant long, plus il est probable que des amis de longue date s'éloignent ou se différencient en terme de position sociale – que d'éducation – plus on s'éloigne du temps de sa formation, plus on risque de s'éloigner, relationnellement cette fois, de ses amis de jeunesse –. A quelques incohérences près, ces deux tendances se confirment et on ne note en tout cas pas de diminution du degré d'homosocialité.

Comme on pouvait s'y attendre, le choix du conjoint n'apparaît pas comme un phénomène particulier mais comme le résultat de réseaux, finalement relativement cloisonnés, qui produisent une même tendance à épouser son semblable (ou son proche)

de la même manière que l'on fréquente «en société» des amis de son monde. Il reste maintenant à voir si ce cloisonnement produit des cultures de classe, ou du moins des représentations communes et des pratiques culturelles et politiques communes.

Tableau 11.8 : Degré d'homosocialité par cohorte

formation	ami 1					ami 2				
	homo- soc.	rép. sup.	ami sup.	CCC	N	homo- soc.	rép. sup.	ami sup.	CCC	N
tous	51.3	23.4	25.3	0.70	1104	48.8	26.4	24.7	0.68	795
avant 1930	47.7	18.2	34.1	0.65	207	46.2	17.6	36.3	0.69	156
1930-1940	53.0	16.9	29.7	0.76	134	42.3	25.6	32.1	0.60	134
1940-1950	47.7	26.7	25.6	0.70	259	46.6	29.4	24.0	0.74	259
1950-1960	54.3	22.7	23.0	0.75	246	53.5	29.4	17.0	0.74	246
1960-1970	53.4	26.6	20.2	0.69	315	51.2	26.0	22.8	0.73	315
catégories socioprofessionnelles										
tous	50.4	19.5	30.1	0.63	574	47.3	21.7	31.2	0.58	520
avant 1930	45.3	20.3	34.4	*	15	39.4	25.6	35.1	*	9
1930-1940	47.5	18.8	33.9	0.68	67	42.4	22.5	35.1	*	69
1940-1950	47.7	22.9	29.4	0.70	153	43.5	27.0	29.4	0.62	131
1950-1960	49.0	18.5	32.2	0.68	163	49.9	20.0	30.0	0.73	147
1960-1970	57.1	17.0	26.1	0.69	176	52.6	16.5	30.8	0.67	164

11.1.9 Synthèse

Nous avons déjà constaté une nette tendance à l'homosocialité et à l'homogamie ; ils s'agit maintenant de savoir dans quelle mesure ces tendances font système, c'est-à-dire si ces processus reproduisent des groupes fermés au sens du cloisonnement social de Weber. Si tel était le cas, nous devrions constater une forte homogénéité entre un individu, ses parents, son conjoint et finalement ses amis. Pour ne pas alourdir la comparaison, nous mettons ici l'accent sur la dimension culturelle mesurée par le niveau de formation atteint.

Le tableau 11.9 est à considérer avec précaution tant en raison des effectifs que de l'absence d'un indice de sursélection sur un tableau qui a jusqu'à cinq dimensions. Il permet cependant de constater une convergence avec certains résultats des chapitres précédents :

- Nous retrouvons sans surprise l'effet d'ascenseur intergénérationnel en matière de formation, décrit au chapitre 6, qui explique la baisse des pourcentages plus importante entre le conjoint et le responsable du ménage parental qu'entre ce dernier et les amis.
- Nous avons noté une cristallisation sociétale plus forte aux extrêmes et l'existence de barrières à la mobilité sociale prin-

ciement liées au niveau de formation ; nous remarquons ainsi que ce sont les personnes ayant le niveau de formation le plus bas qui possèdent des amis et conjoints situés au même niveau de formation (21.3%).

Tableau 11.9 : Homogénéité de formation entre le répondant, son conjoint, le responsable du ménage familial de son enfance et ses amis (en %)

niveau de formation du répondant	conjoint même niveau	conjoint «père» même niveau	conjoint «père» amis même niveau
école primaire	44.7	36.5	21.3
école secondaire.	32.4	14.0	6.7
apprentissage	53.3	23.1	11.6
gymnase, technicum	40.3	13.5	3.5
université	40.5	17.1	5.3
ensemble (N)	43.6 (532)	20.0 (232)	8.4 (53)
y compris les niveaux directement adjacents			
école primaire	62.4	53.2	42.6
école secondaire.	86.0	76.0	68.0
apprentissage	88.0	68.4	59.1
gymnase, technicum	87.7	68.0	66.3
université	78.4	54.1	49.4
ensemble (N)	82.9 (1010)	65.5 (759)	59.4 (373)

Ce tableau de synthèse montre que, même en multipliant le nombre de personnes proches, l'essentiel de nos fréquentations et actions concernent des individus d'un niveau social très voisin.

Les participations associatives

La participation au champ associatif constitue l'une des thématiques importantes pour mettre en évidence la relation entre la position sociale et l'ensemble des réseaux qui fondent la vie en société. Nous avons retenu ici deux thématiques principales, l'une qui fait référence à l'ensemble des participations associatives en général, et donc à la vie sociale, et l'autre plus proche du monde du travail : la participation aux syndicats, qui fera l'objet d'une analyse spécifique.

11.1.10 L'ensemble des participations associatives

Sans espérer être véritablement exhaustifs, nous avons élaboré une liste longue et diverse de types d'associations (question 91) que nous reproduisons ici :⁶

- organisations caritatives ou humanitaires ;
- sociétés folkloriques (danse, costume, etc.) ;
- organisations religieuses ou paroissiales ;

⁶ Notons cependant qu'une telle liste a été utilisée dans beaucoup d'enquêtes analogues en Europe et en Suisse, ce qui permettra un certain nombre de comparaisons.

-
- associations regroupant des gens de même origine nationale ou régionale (jurassiens de l'extérieur, club espagnol, etc.) ;
 - parents d'élèves ;
 - clubs sportifs ;
 - clubs de loisirs ;
 - ensembles de musique, fanfares, chorales ;
 - organisations pour la jeunesse (scouts, sociétés d'étudiants, jeunesses campagnardes, etc.) ;
 - groupes militants (associations de consommateurs, de quartier, de locataires, etc.) ;
 - parti politique ;
 - associations professionnelles ;
 - sociétés philanthropiques ou d'entraide (Rotary, Kiwanis, etc.).

Nous y ajoutons trois possibilités de participation supplémentaires : les activités bénévoles ou volontaires au niveau local (question 90), une fonction publique ou politique (question 93), et l'appartenance à un syndicat (question 171a). Au départ,

nous considérons donc 16 types de participation qui pourraient être regroupés dans un nombre de types plus réduit, mais dont le regroupement précis n'est pas évident, contrairement aux autres champs de notre liste principale qui se démarquent plus clairement les uns des autres (famille, activité professionnelle, Eglise).⁷

La liste est évidemment hétérogène, qu'il s'agisse du degré d'institutionnalisation ou de formalisation des champs ou de leur rapport avec d'autres champs institutionnels. Ainsi les partis politiques et les groupes militants sont en rapport évident avec le domaine politique, ainsi que le fait d'occuper une fonction publique ou politique. De même, les associations professionnelles et les syndicats sont liés à l'activité professionnelle. Nous acceptons dans un premier temps l'hétérogénéité de cette liste dans la mesure où sa fonction principale est de proposer un éventail aussi vaste que possible pour permettre à tous de retrouver leurs participations. Nous essayerons par la suite de réduire l'éventail pour l'analyse des profils d'insertion. Intéressons-nous alors brièvement à la structure de ces participations associatives – si structure il y a. Pour ce faire, nous nous ser-

⁷ En outre la classification est encore plus difficile si l'on pense à des exemples qui touchent manifestement à plusieurs champs comme un groupe de sport encouragé par une entreprise ou un groupe de jeunes organisé par une Eglise.

vons de l'analyse des corrélations entre les participations et de l'analyse en composantes principales.⁸

Tableau 11.10 : Nombre de types de participations associatives (sur 16 types)

nombre de participations	%
aucune	30.7
une	25.6
deux	14.8
trois et plus	29.0
total	100.0
(N)	(2030)

Selon le point de vue, on peut considérer que les participations à ces champs sont plutôt rares ou plutôt fréquentes : les proportions d'interviewés qui les déclarent varient entre 3.3% (associations de jeunes) et 28.3% (associations sportives), et les pourcentages au dessous de 10% prédominent. Le tableau 11.10 montre qu'il y a peu de cumul même si près de la moitié des personnes interrogées participent à deux types d'associations ou plus.

En comparaison internationale, ces chiffres sont élevés. En fait les travaux récents en la matière (Aarts 1995, Van Deth 1996)

⁸ Rappelons que le principe même de l'analyse factorielle consiste à regrouper un ensemble de variables suivant des dimensions sous-jacentes.

montrent qu'il existe trois groupes de pays en Europe : 1) certains pays comme la France, ou plus généralement les pays du sud de l'Europe, où la participation à des associations se situe autour d'un tiers des habitants (Barthélémy 1994, Joye et Laurent 1996) ; 2) la Grande-Bretagne, voire l'Allemagne où elle se situe un peu au-dessus de la moitié et 3) des petits pays comme la Hollande où le Danemark, où ce chiffre s'établit entre les deux tiers et les trois quarts des répondants.⁹ L'explication de cette diversité reste lacunaire, dans la mesure aussi où la participation associative n'est qu'une formalisation parmi d'autres de l'insertion dans les réseaux sociaux,¹⁰ mais elle témoigne néanmoins, en comparaison internationale, d'une intégration assez forte en Suisse.

D'un point de vue temporel, la comparaison est également délicate dans la mesure où les types de participation sont suscepti-

L'interprétation se base sur les corrélations entre les variables observées et les axes ainsi définis.

⁹ La question de la mesure de la participation associative est difficile dans la mesure où l'implication ne se mesure pas au seul fait d'être membre et que les taux de participation varient en fonction des listes proposées. Notons cependant que, en l'occurrence, la manière de poser la question dans notre enquête était assez proche des mesures utilisées dans les autres pays : une liste de types d'associations par rapport auquel les gens se situaient.

¹⁰ Même si de telles hypothèses devraient être précisées et plus systématiquement testées, il semblerait que les formes alternatives de participation sociale, à commencer par la discussion informelle dans les espaces publics, seraient davantage développées dans les pays latins du sud de l'Europe.

bles d'avoir eux-mêmes changé. Ainsi, par exemple, la littérature insiste-t-elle de plus en plus sur l'attitude «consommatrice» plutôt que militante de membres de grands groupes de pression à l'instar de Greenpeace ou du WWF. Sans entrer dans ce genre de débat, notons que l'enquête suisse de 1975 indiquait que 60 % des répondants étaient membres d'une association au moins, ce qui tendrait à montrer que, vue globalement, la participation associative est loin de décroître en Suisse.

En reprenant les résultats de manière détaillée, il faut d'abord souligner que les différences de genre sont moins nombreuses (elles concernent neuf des 16 types d'associations et d'organisations) et aussi moins fortes que ce à quoi l'on pourrait s'attendre ; dans la plupart des différences, les taux de participation sont supérieurs pour les hommes (syndicats, sport, parti politique, association professionnelle). Dans les deux cas où les taux sont plus élevés pour les femmes, les différences sont moindres (organisations religieuses, parents d'élèves). Dans tous les autres cas, on ne constate pas de différences saisissables entre hommes et femmes (y compris la fréquentation de l'Eglise que le sens commun attribue volontiers aux femmes). Le résultat principal est ici le taux d'engagement globalement, mais sélectivement, moindre des femmes dans des champs associatifs. Nous constatons par ailleurs que les participations associatives sont systématiquement plus nombreuses

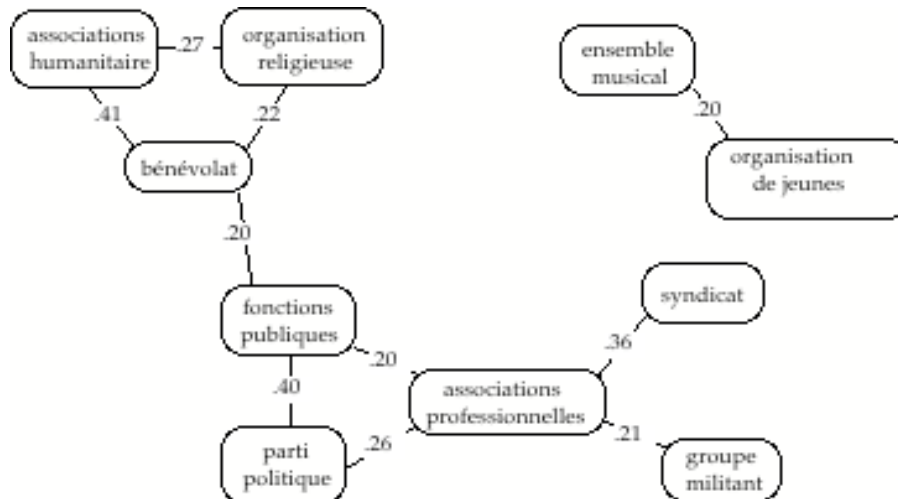
dés lors que les personnes sont mieux placées dans la hiérarchie sociale, que l'on se réfère à leur niveau de formation (gamma .34, CCC .37) ou à leur catégorie socio-professionnelle (CCC .38). Ce sont les personnes au bagage scolaire le plus élémentaire ou travaillant comme manœuvres qui participent le moins à la vie associative (53.8% de non participants parmi les personnes n'ayant pas dépassé l'école primaire, 48.2% dans celle des ouvriers non qualifiés). Ceci correspond à des résultats obtenus antérieurement en Suisse (Kellerhals 1974) et dans d'autres pays.

L'inspection du tableau des corrélations (coefficients Spearman) entre 16 types d'associations et d'organisations (voir annexe) montre des coefficients très bas, témoignant d'une grande dispersion des participations. Pas plus de 10 corrélations sur les 120 de la matrice atteignent des valeurs d'au moins .20 – critère généreux en ce qu'il constitue un seuil très bas.¹¹ Six des seize types n'entrent dans aucune corrélation qui respecte ce seuil : les sociétés folkloriques, les associations regroupant des gens de même origine nationale ou régionale, les parents d'élèves, les clubs sportifs, les clubs de loisir et les sociétés philanthropiques.

¹¹ En adoptant un seuil si bas, nous nous inscrivons dans la perspective explorative et heuristique qui marque la majeure partie de nos analyses. Ce choix augmente le risque d'interpréter des associations trop faibles, mais exclut pratiquement celui d'en ignorer.

Les corrélations qui dépassent notre seuil s'organisent en trois groupes (graphique 11.1).

Un premier groupe est formé par trois variantes d'engagement «social» dans un sens relativement traditionnel et «chrétien» du terme, bien qu'il soit intéressant de constater que les deux corrélations avec l'appartenance à des organisations religieuses ou paroissiales sont plus faibles que celle, peut-être plus «politique», entre associations caritatives ou humanitaires et le bénévolat.

Graphique 11.1 : Corrélations entre participations (Spearman)¹²

Ce groupe qui forme un modèle cohérent est faiblement relié à un deuxième dont l'orientation est plus franchement politique et qui semble se composer de trois branches distinctes, toutes articulées par l'appartenance à des associations professionnelles : une branche d'engagement politique institutionnel, une autre d'engagement syndical, et une troisième d'engagement plus

¹² Etant donné que la plupart des types associatifs comptent peu de participants, on peut se demander si cela fausse les corrélations en concentrant dans chaque tableau un nombre élevé de cas dans la cellule -/-. Nous considérons cependant que c'est là une réalité empirique et non un artifice technique et qu'il n'y a donc pas lieu à le corriger. Si l'on exclut les personnes ne participant à aucun type associatif du calcul des corrélations, celles-ci deviennent effectivement plus faibles, et il n'y a plus que deux qui dépassent

contestataire. La corrélation relativement forte entre l'appartenance à un parti politique et l'occupation d'une fonction publique ou politique reflète probablement le rôle important que jouent les partis politiques dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux de l'organisation administrative et politique, y compris le niveau local, et particulièrement en matière de recrutement pour des «fonctions de milice» (Geser et al. 1994). La corrélation, également plus forte que les autres entre associations professionnelles et syndicats, pourrait faire penser que certains interviewés ont pu considérer leur syndicat comme une association professionnelle. L'analyse plus détaillée des réponses montre cependant qu'un nombre plus élevé de personnes ont indiqué faire partie d'une association professionnelle mais non d'un syndicat (16.1%) que des deux à la fois (10.0%) ; l'appartenance à un syndicat mais non à une association professionnelle est par contre plus rare (5.6%).

Enfin, nous constatons une corrélation qui correspond, de justesse, à notre seuil, liant les participations à un ensemble musical et à une organisation pour jeunes. Ce lien est si faible et isolé qu'il ne mérite pas d'interprétation particulière.¹³

notre seuil, celles entre associations humanitaires et religieuses et entre associations professionnelles et syndicats.

¹³ Le constat d'une grande dispersion des participations associatives se confirme d'ailleurs par l'analyse factorielle qui produit cinq facteurs totalisant à peine la moitié de la variance totale (46.8%), des communalités faibles

Si la structure générale de la participation à la vie associative s'avère relativement peu profilée, à l'exception des trois ou plutôt deux regroupements constatés, il peut être intéressant de voir si les modèles de participation sont les mêmes pour les femmes et les hommes. On trouve effectivement des différences, d'abord entre les genres, ensuite aussi par état civil en distinguant célibataires et mariés. Globalement, les participations des hommes sont moins fortement intégrées dans des regroupements que celles des femmes et sont structurées différemment. Chez les *hommes*, on trouve surtout un complexe de participations à la vie publique et politique qui regroupe partis politiques, associations professionnelles, fonctions publiques et groupes militants, auxquels sont associés de manière plus partielle syndicats (via associations professionnelles) et engagement bénévole (lié aux fonctions publiques). La seule corrélation bien affirmée est celle entre parti politique et fonction publique (.43). Chez les *femmes*, le bénévolat semble occuper une position plus centrale (sans être plus fréquent), les organisations religieuses, humanitaires, de parents d'élèves, les partis politiques et les fonctions publiques lui sont associées sans être systématiquement liées entre elles. La corrélation la plus élevée est celle entre le bénévolat et les organisations caritatives ou

(entre .23 et .66) et des facteurs peu «rassembleurs». Dans ces conditions, l'examen plus détaillé des résultats de l'analyse factorielle ne présente aucun

humanitaires (.47), une autre associe syndicats et associations professionnelles (.35, semblable à celle de .32 qu'on trouve chez les hommes) qui forment une «dyade» de participation à part, non reliée aux autres. Ainsi on trouve des signes assez prononcés d'une typification sexuée des structures de participation qui n'est pas quantitative (on pourrait imaginer que les femmes participent généralement moins que les hommes aux associations) mais qualitative, dans le sens qu'elle obéit à une autre structuration : orientation plus politique et axée sur le pouvoir chez les hommes, plus humanitaire et organisée autour du service à autrui chez les femmes.

Une distinction supplémentaire selon l'état civil fait ressortir des structures différentes pour les célibataires, alors que celles caractérisant les mariés ressemblent de très près aux structures qui viennent d'être décrites ; en raison des effectifs différents des catégories d'état civil, les structures de participation sont très largement déterminées par celles des personnes mariées. La distinction entre hommes et femmes est plus forte chez les célibataires que chez les mariés. Les participations des hommes célibataires sont moins profilées et regroupées, mais trois ensembles se distinguent : on trouve à nouveau un axe d'engagement politique, mais qui est – si on adopte une interprétation en ter-

intérêt.

mes de parcours de vie – encore moins clairement centré sur le pouvoir, avec un axe d’engagement humanitaire (béné-volat et organisations caritatives associées par un coefficient de .35) et un autre plus institutionnel (parti et fonctions publiques reliés par un coefficient de .34) ; à part, on trouve comme avant les associations professionnelles liées aux syndicats (.40), et un groupe qui n’apparaît pas autrement, formé des groupes folkloriques et de ceux liés à l’origine nationale ou «ethnique» (.24). Contrairement aux hommes, les femmes célibataires montrent une structure de participation fortement intégrée et profilée, qui se distingue également assez clairement de celle des femmes mariées. Les différentes formes d’engagement socio-politique sont ici plus intégrées, la composante religieuse et le bénévolat en font également partie, mais paraissent plus distantes de ce complexe que chez les femmes mariées. D’une part, les femmes célibataires ont donc une structure de participation associative plus cohérente et intégrée que les hommes, célibataires notamment ; d’autre part, cette structure se présente d’une manière plus sécularisée que chez les femmes mariées, et moins conforme au stéréotype féminin traditionnel.

Pratiques syndicales

Environ 19% des salariés de notre échantillon déclarent être membre d’un syndicat, sans que nous sachions s’il s’agit là d’un syndicat à proprement parler ou d’une association profession-

nelle d'entreprise ou de branche ; même si la question (171a) utilisait le terme «syndicat», la confusion est fréquente en Suisse. Ce chiffre est sensiblement plus faible que ceux de la statistique officielle qui estime le taux de syndicalisation à environ 28%, soit 18% pour l'Union Syndicale Suisse, le reste se répartissant entre les syndicats chrétiens et les associations professionnelles (employés de commerce, de banque, infirmières, etc...) (Süri 1993).

Tableau 11.11 : Taux de syndicalisation par catégorie socio-professionnelle

CSP2	membre d'un syndicat %	membre d'un syndicat autrefois %	N de la catégorie
dirigeants	18.0	12.8	16
cadres et intellectuels	20.7	6.9	100
intermédiaires	21.7	12.5	220
employés qualifiés	12.5	10.0	286
ouvriers qualifiés	30.6	10.2	143
travailleurs non-qualifiés	18.9	7.5	263
total (N)	19.5 (201)	9.7 (100)	1028

Le croisement par les CSP (Tableau 11.11) indique bien les difficultés endémiques du syndicalisme suisse qu'ont relevés tant des observateurs que des acteurs de la vie syndicale, par exemple Rey (1979), Pedraza (1991), Süri (1993). Il reste principalement cantonné dans son bassin de recrutement traditionnel, ce-

lui des ouvriers qualifiés (30.6%), et peine à regrouper les travailleurs non-qualifiés (18.9%) et surtout les employés qualifiés (12.5%).

De plus, les femmes sont toujours nettement moins syndiquées (12%) que les hommes (24%). Notons cependant que les saisonniers sont un peu plus syndiqués (25%) que les suisses (20%), ce qui laisse à penser que les syndicats ont surmonté leurs réticences des années 60 et 70 vis à vis de la main d'œuvre étrangère.

Des pans entiers de l'économie restent des «déserts syndicaux», qu'il s'agit de «reverdir», pour reprendre l'expression d'un président de l'USS. On constate en effet une présence syndicale importante dans la construction (33%) ou dans l'industrie des machines (27%), alors qu'elle est beaucoup plus faible dans les services du secteur privé, qu'ils soient à forte valeur ajoutée comme la banque (9%) ou qu'il s'agisse de services peu qualifiés, comme la restauration (10%).

Tableau 11.12 : Taux de syndicalisation par branche d'activité et par segments du marché du travail

branche économique	membre d'un syndicat %	membre association professionnelle	N de la catégorie
construction de machines	27.0	26.1	45
bâtiment et génie civil	32.9	23.3	94
restauration et hébergement	9.7	9.4	85
banques, assurances, agences immobilières	8.8	32.8	66
services de santé	11.6	38.1	63

Tableau 11.13 : Taux de syndicalisation par segments du marché du travail

segment du marché du travail	membre d'un syndicat %	N de la catégorie
petit/qualifié	10.3	281
grand/qualifié	26.2	436
petit/non-qualifié	8.6	122
grand/non-qualifié	33.3	113

Note : La construction des segments du marché du travail est décrite au chapitre 9.

Notons encore que les segments du marché du travail montrent un impact beaucoup plus important de la taille que de la qualification. La structure très atomisée des PME helvétiques expliquerait ainsi, partiellement tout au moins, la difficulté de recru-

tement des syndicats. Peut-on généraliser ce faible engagement dans la lutte syndicale à l'ensemble des pratiques politiques ?

Pratiques politiques

Avec une participation politique se détournant de plus en plus de la politique partisane pour utiliser d'autres modes d'expression, la distinction entre une participation à des associations actives dans un domaine et la participation politique à proprement parler est délicate. En conséquence, le découpage entre ce sous-chapitre et le précédent n'est pas aisé. Toutefois, nous nous intéresserons ici essentiellement aux *mouvements*, tandis que le précédent faisait référence aux associations.

11.1.11 Les activités politiques

Si l'on observe les fréquences des réponses à ces questions, il faut d'abord constater le caractère marginal des activités politiques à proprement parler. Seuls 10 % de l'échantillon sont membres d'un parti et 5 % l'ont été. Il faut noter que ce premier chiffre n'est pas très éloigné de la proportion de répondants ayant occupé une charge politique : 8 %. Un peu plus d'un tiers de l'échantillon (38 %) peut désigner un parti duquel il se sent proche.

*Tableau 11.14 : Pourcentage de réponse aux activités politiques
(N=1492)*

pour chacune de ces activités, pouvez-vous me dire si vous la pratiquez...	discuter politique	d'essayer de convaincre des amis de voter comme vous	réunion de quartier ¹⁴
1 souvent	35 %	7 %	12 %
2 parfois	36 %	17 %	19 %
3 rarement	17 %	14 %	16 %
4 jamais	12 %	62 %	53 %
moyenne	2.06	3.31	3.10
1975, moyenne	2.57	3.53	3.43
1985, moyenne	2.46	3.40	3.45

Quant à la fréquence du vote, un tiers des répondants dit aller systématiquement voter, plus de 50 % disent aller voter huit fois sur dix au moins, et seul 10 % disent n'aller jamais voter. On sait pourtant depuis longtemps que ces chiffres sont surévalués étant donné que le vote reste une occupation socialement valorisée.¹⁵

¹⁴ Les questionnaires de 1975 et 1985 parlaient de réunions politiques.

¹⁵ Ainsi les analyses VOX trouvaient, à la fin des années 80, une différence de 15 % en moyenne entre la participation réellement observée aux votations et la participation obtenue à partir des données de sondage.

Trois items sont particulièrement intéressants à étudier de plus près car ils ont été utilisés en 1975 et 1985 (Joye et Papadopoulos 1986). Les réponses dressent un portrait double puisqu'on affirme tout à la fois discuter de politique relativement fréquemment (souvent ou parfois pour les deux tiers des répondants à cette question) mais s'investir relativement peu dans des actions plus concrètes : une moitié ne participe jamais à des réunions locales, les deux tiers n'essayent pas de convaincre leurs amis de voter comme eux.

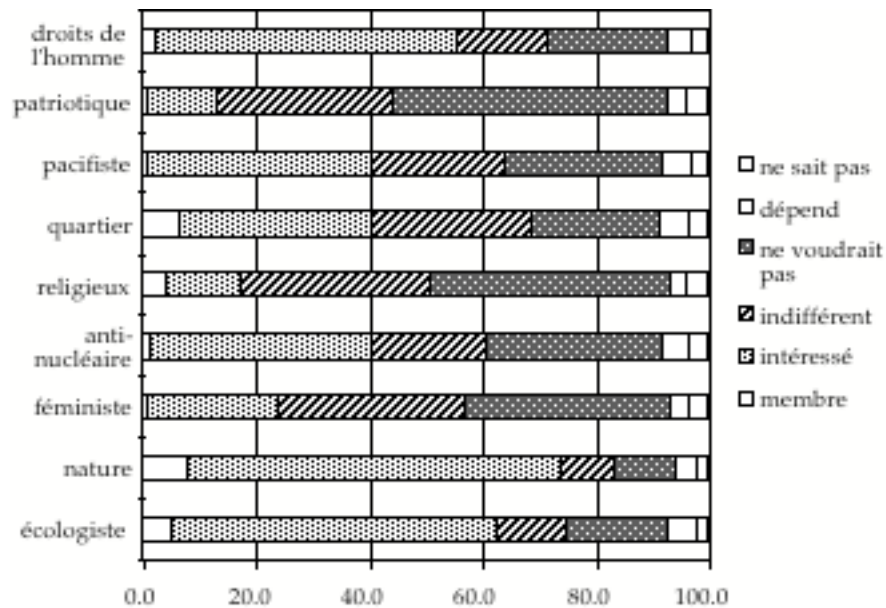
L'évolution temporelle est cependant loin de ne dessiner qu'un processus constant d'éloignement de la politique : la tendance identifiée en 1986 se poursuit. L'information et l'intérêt ne diminuent pas même si l'engagement n'augmente pas dans la même mesure. En d'autres termes, si les hypothèses classiques qui postulaient une augmentation de la participation politique avec l'augmentation du niveau moyen de formation sont clairement infirmées, on ne peut en déduire pour autant un désintérêt général et une anomie en augmentation régulière. C'est un des arguments qui militent aussi en faveur d'un examen soigneux de l'articulation entre pratiques politiques, associatives et engagement dans divers mouvements.

11.1.12 Les mouvements

À priori, une forte participation à des mouvements devrait correspondre à une forte propension à s'engager dans les mouvements associatifs. En fait, un examen détaillé permet de montrer qu'il s'agit de dimensions relativement distinctes, comme si la dimension d'engagement public était explicitement reconnue derrière l'idée de mouvement et non à travers le travail associatif, que nous avons décrit quelques pages auparavant.

Le graphique 11.2 montre tout à la fois une participation relativement faible mais un intérêt très fort à la participation dans les mouvements proposés ici. L'intérêt est certes le plus grand pour les mouvements écologistes et de protection de la nature, qui semblent ainsi avoir gagné leur place. À contrario, le soutien aux mouvements patriotiques ou religieux divise bien davantage les répondants.

Graphique 11.2 : Participation à des mouvements



D'un point de vue sociologique, la plupart des mouvements montre avant tout un soutien des universitaires et des catégories sociales supérieures. Ce résultat incite à construire un indice global décrivant les pratiques politiques.

11.1.13 Pour une systématisation des pratiques politiques

Les quelques lignes consacrées aux mouvements confirment une fois encore le caractère multidimensionnel de la participation politique en particulier voire, plus généralement, des diverses formes d'insertion dans des réseaux orientés vers

l'action. Mais décrire la position sociale de ceux qui participent à ces différents champs implique de disposer d'indicateurs plus simples que les quelques vingt items qui, d'une manière ou d'une autre, se rapportent à ce sujet.

L'analyse en composantes principales représente ici un moyen de réduire la complexité des indicateurs et de déterminer, le cas échéant, si les pratiques politiques s'organisent suivant des ensembles cohérents.

Tableau 11.15 : Structure factorielle de l'activité politique

	facteur 1 «politique convent.»	facteur 2 «mouv. sociaux»	comm- unalité
Etes-vous actuellement ou avez-vous été membre d'un parti politique?	0.66	0.12	0.45
Occupez-vous ou avez-vous occupé une fonction publique ou politique (maire, député, etc.) ?	0.58	0.12	0.35
Voici quelques activités qui concernent la politique. Pour chacune de ces activités pouvez-vous me dire si vous la pratiquez souvent, parfois ou jamais ?			
a) discuter politique	0.60	-0.20	0.40
b) essayer de convaincre des amis de voter comme vous	0.51	-0.10	0.27
c) assister à une réunion de quartier ou de commune pour un problème d'aménagement local	0.68	-0.02	0.46
Si vous pensez aux dix dernières occasions de voter, combien de fois êtes-vous effectivement allé voter ?	-0.64	0.07	0.42
Etes-vous proche d'un parti politique ¹⁶	0.51	-0.13	0.27
Il existe des groupes et des mouvements qui cherchent l'adhésion du public. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous me dire si vous en êtes membre ou si éventuellement vous y adhérez (regroupées en 1) ou si vous ne le feriez pas (indifférent)			

¹⁶ Plus exactement, la question était posée ainsi : «De quel parti politique vous sentez-vous le plus proche ?» et a été dichotomisée dès lors qu'un répondant pouvait donner le nom d'un parti dont il se sentait effectivement proche.

ou jamais (opposé) (regroupées en 0)?			
a) mouvements écologistes	-0.08	0.73	0.54
b) mouvements pour la protection de la nature	-0.09	0.66	0.44
c) mouvements féministes	-0.11	0.60	0.37
d) mouvements antinucléaires	0.02	0.66	0.43
e) mouvements religieux	-0.16	0.19	0.06
f) groupements d'intérêts locaux ou régionaux, mouvements de quartier	-0.50	0.19	0.29
g) mouvements pacifistes	-0.01	0.71	0.51
h) mouvements patriotiques	-0.28	0.05	0.08
i) mouvements contre le racisme et l'apartheid, de défense des droits de l'homme	-0.04	0.61	0.38
variance expliquée	18 %	18 %	36 %

Un peu plus d'un tiers de la variance expliquée (36 %) est un résultat satisfaisant en l'occurrence. Certes, les différentes dimensions de participation politique ne sont pas épuisées par ces deux facteurs mais le portrait obtenu peut être raisonnablement utilisé. Il est d'ailleurs significatif que les variables les moins bien expliquées ont un caractère un peu plus éloigné de notre problématique puisqu'il s'agit des mouvements religieux et patriotiques dont le contenu politique n'est pas aussi immédiat que les autres items proposés.

Les deux facteurs obtenus apparaissent comme remarquablement clairs : le premier se rapporte à des activités politiques à

proprement parler tandis que le deuxième renvoie à toute la problématique des mouvements sociaux (écologistes, pacifistes, féministes). Nous les appellerons respectivement « participation politique conventionnelle » et « participation dans les mouvements ».

Ces deux formes d'activités socio-politiques apparaissent donc comme indépendantes l'une de l'autre. En d'autres termes, l'investissement d'un interviewé dans l'une de ces activités ne préjuge en rien de l'activité qu'il peut développer sur un autre plan. Cette structure multidimensionnelle laisse supposer un système complexe d'explication.

Comme des procédures semblables seront utilisées tout au long de ce chapitre, il vaut la peine de détailler les principales caractéristiques de ces variables et l'usage qui peut en être fait. D'un point de vue technique, les deux facteurs issus de l'analyse factorielle sont deux variables continues, qui résument l'information des variables de base. Mais quelle est alors la relation entre ces facteurs et la position sociale ? Et comment la mesurer ? La question de la mesure est double. D'une part, d'un point de vue statistique, quelles sont les variables décrivant la position dans la structure sociale qui sont les plus explicatives ? Et, d'autre part, du point de vue de l'interprétation, comment représenter utilement les résultats ?

Si la réponse à la première question est simple puisqu'il suffit de reprendre le coefficient de corrélation approprié,¹⁷ celle de l'information utile est plus complexe. En général, nous avons choisi de représenter la moyenne des groupes sur un plan (graphique 11.3 et suivants), ne mentionnant les labels que des variables éloignées du centre et suffisamment dispersées pour avoir la place de les identifier clairement. En d'autres termes, seuls les libellés les plus lisibles, au sens propre du terme, seront utilisés pour l'interprétation graphique, quand bien même un tableau reproduisant l'essentiel des résultats est donné en annexe.

¹⁷ Dans la mesure où les variables explicatives comme les CSP ou les catégories de Wright sont avant tout des variables nominales, il s'agira le plus souvent de coefficients Eta décrivant la variance de la variable à intervalle dépendante en fonction des catégories de la variable indépendante.

Tableau 11.16 : Coefficient de corrélation (Eta)

	facteur 1 «politique conventionnelle»	facteur 2 «mouvements sociaux»	N
sexe	0.22	0.13	1164
formation	0.33	0.19	1159
Wright 3	0.34	0.17	649
CSP-CH	0.36	0.15	632
CSP -CH du ménage	0.36	0.12	866
position professionnelle	0.33	0.15	595
âge	0.26	0.15	1162
typologie communale	0.18	0.09	1164
mobilité intergénéral. CSP-CH	0.11	0.10	552
mobilité géographique	0.10	0.05	1155
mobilité intergénéral. formation	0.22	0.12	1094
clusters	0.41	0.24	454
revenu	0.36	0.17	822
précarité	0.11	0.08	715

Le premier facteur est clairement « expliqué », au sens statistique du terme. Il donne lieu à des résultats bien connus quand à la « stratification politique » (Roig 1975). Les individus les mieux intégrés dans le monde du travail et dans la force de l'âge sont les premiers à utiliser les formes conventionnelles de participation. Ainsi la position professionnelle est importante et

ceci explique sans doute l'effet du genre, qui voit les femmes participer moins que les hommes à cette dimension.

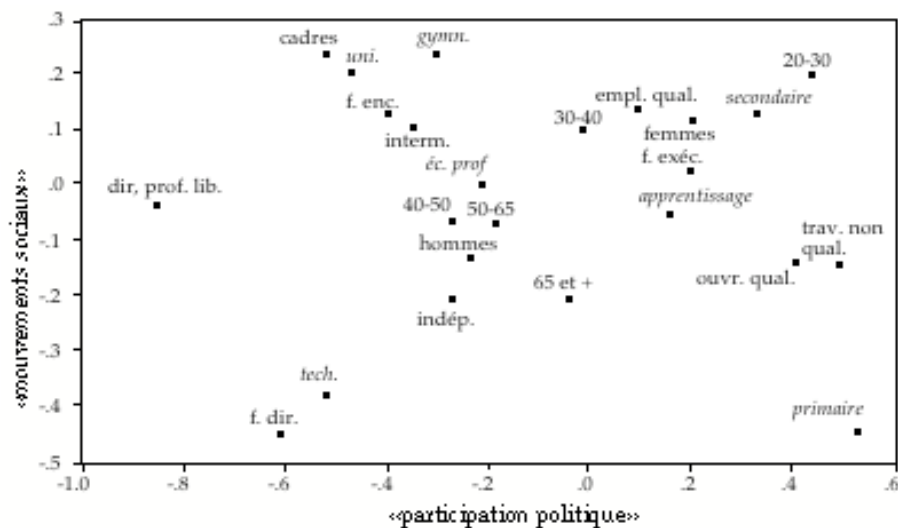
Le second facteur, décrivant la proximité à des mouvements sociaux, n'est pas indépendant de la position sociale, ni de l'âge. Les clusters ont ainsi un poids non négligeable qu'il s'agira de préciser en examinant le détail des relations entre les indicateurs constituant la position sociale.

Notons encore qu'aussi bien la mobilité géographique que la typologie communale ont un faible poids explicatif. Dans ce sens, ce type de pratique apparaît comme relativement uniforme à travers le pays. De même, la mobilité intergénérationnelle est nettement moins importante que la position actuelle : seule cette dernière détermine significativement les pratiques de participation politique. À propos de cette dernière, soulignons encore une fois que la position sociale du ménage n'est pas plus explicative que la position personnelle du répondant. Il y a là encore un indice supplémentaire de l'importance de l'insertion sociale du répondant lui-même.

Contrairement aux hypothèses que l'on pourrait faire à partir des travaux sur la désaffiliation (Castel 1995), la précarité perçue de son travail n'est que peu corrélée avec ces dimensions de participation politique. Il faut cependant souligner qu'au moment de l'enquête, la précarisation du monde du travail était

certainement moins forte qu'aujourd'hui et que, par conséquent, les processus susceptibles d'isoler les individus des divers champs d'intégration sociale n'avaient pas encore l'ampleur qu'ils ont actuellement.

Graphique 11.3 : Centre de gravité de diverses catégories sur les facteurs de participation politique et aux mouvements sociaux (N=1164)



Il est particulièrement intéressant de reprendre le paysage dessiné par le centre de gravité des groupes. En effet, même si la variance est parfois forte, la structure est particulièrement nette et utilise les deux axes. Certaines variables ont même des catégories qui dessinent des diagonales dans le schéma, participant par là même à l'utilisation des 2 dimensions dégagées. Ainsi la

formation primaire est située à l'angle inférieur droit tandis que la formation universitaire est proche de l'angle supérieur gauche alors que l'apprentissage et la formation professionnelle supérieure apparaissent comme intermédiaires à cet égard. L'âge quant à lui, tend à dessiner une dynamique opposée : les catégories les plus jeunes sont situées à l'angle supérieur droit, celles intermédiaires un peu à gauche du centre du graphique et les plus âgées sont en retrait. En d'autres termes, pour les plus jeunes, la participation politique est avant tout le fait des mouvements ; pour les personnes d'âge mûr, la dimension conventionnelle prend davantage d'importance ; après l'âge de la retraite, il y a un repli de la vie publique qui éloigne ces répondants aussi bien d'une participation en termes de mouvements que de participation politique conventionnelle.

La dimension de participation politique conventionnelle, représentée par l'axe horizontal, est clairement liée à une compétence politique acquise à travers la formation et la position hiérarchique. Le deuxième facteur, s'il est moins discriminant, montre néanmoins une opposition entre le monde de la hiérarchie et le monde du savoir à proprement parler : les universitaires et les cadres se retrouvent en effet fortement engagés dans les mouvements, tandis que les techniciens et les managers se distinguent par un engagement plus faible dans de tels mouvements. On retrouve clairement là les analyses sur le potentiel de mili-

tants des nouveaux mouvements sociaux (Kriesi 1993), davantage caractérisé par un capital culturel plutôt qu'économique.

Les comportements écologistes

Le questionnaire comportait également un très bref volet consacré aux comportements témoignant d'un souci de l'environnement naturel. Trois questions étaient ainsi formulées (Question 197) : « Vous personnellement, avez-vous changé vos habitudes en matière d'écologie ? Par exemple a) vous avez cessé d'utiliser des sprays dangereux pour l'environnement ; b) vous veillez à ne pas utiliser la voiture pour des petits trajets ; c) vous tâchez d'éteindre les lumières non utilisées. ».

Il faut d'abord souligner que l'accord est très élevé sur ces items : plus de la moitié des répondants disent avoir changé leurs comportements en la matière. Dans ce sens, ce taux important, qui ne présage pas nécessairement de comportements réels, montre clairement que ce type de préoccupation a dorénavant une légitimité très grande.

Mais, au-delà de ce constat, ces variables, aussi bien prises isolément que dans un indice global, ne montrent guère de relations avec les dimensions de stratification que nous avons retenues. Mentionnons trois exemples : 1) l'utilisation de spray dangereux pour l'environnement a été systématiquement abandonnée par 57 % des cadres et par 61 % des travailleurs

non qualifiés, différence faible qui ne s'organise pas systématiquement suivant la position sociale ; 2) renoncer à utiliser la voiture pour de petits trajets montre aussi une différence faible, oscillant entre 44 et 48 %, et 3) éteindre systématiquement les lampes est le fait de 56 % des catégories supérieures et de 61 % des répondants de position sociale inférieure. Autrement dit, avec des coefficients de contingence faible, il y a une tendance à ce que les répondants disposant de moins de ressources sociales annoncent un peu plus souvent un comportement respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, les femmes annoncent généralement un comportement un peu plus respectueux de l'environnement (66 % contre 54% d'hommes ont renoncé aux sprays dangereux pour l'environnement ; 56 % contre 43 % des hommes n'utilisent plus la voiture pour les petits trajets et 66 % contre 55 % s'inquiètent des lumières allumées). Quant à la génération comme facteur explicatif, ce sont les personnes les plus âgées qui disent avoir réduit leurs déplacements en voiture et, de manière encore plus nette, faire attention à l'éclairage (75 % des plus âgés contre 50 % des plus jeunes).

Il faut enfin mentionner une corrélation avec l'engagement dans les mouvements écologistes ou de protection de la nature, plus forte d'ailleurs dans le premier cas que dans le second. Cette corrélation reste relativement modeste : un CCC de 0.31

pour l'abandon des sprays, de 0.30 quant à l'utilisation de la voiture et de 0.18 seulement s'agissant des lumières domestiques allumées.

Ces résultats sont quelque peu paradoxaux dans la mesure où deux aspects se superposent. D'une part, ce sont les plus jeunes et ceux ayant bénéficié d'une formation longue qui sont les plus actifs dans les mouvements écologistes, et donc effectivement attentifs à l'environnement, mais, d'autre part, ce sont surtout les personnes plus âgées et pas nécessairement dotées d'une formation poussée qui déclarent veiller à ces menus détails qui témoignent d'un souci de protection de l'environnement ; à moins que, hypothèse alternative, ce souci du quotidien corresponde à une volonté d'économie, héritée d'une socialisation dans des contextes plus difficiles.

En tout état de cause et en tenant compte de la difficulté de mesure de ce type de comportement, ce paragraphe montre qu'un certain nombre de comportements échappe clairement à une relation directe avec la position sociale. Par rapport à l'ensemble des thèmes abordés dans l'enquête, il s'agit cependant plutôt d'une exception que d'une règle générale.

Pratiques culturelles

L'accès à une culture dominante est, depuis longtemps, considéré comme un moyen de distinction dans la tradition sociolo-

gique. Dans ce sens, la théorie postule une forte relation à des positions structurellement définies dans l'espace social. Plus précisément, dans l'optique qui nous intéresse ici, il s'agit de savoir si, et jusqu'à quel point, cette correspondance est toujours vraie et à quelles dimensions de la stratification elle fait référence.¹⁸

La liste des pratiques culturelles qu'une enquête est susceptible d'aborder est quasiment infinie. En outre, la manière de poser les questions en la matière n'est pas définie de manière univoque. De facto, la petite partie de l'enquête qui était consacrée à ces variables était constituée des items suivants, détaillés dans les sous-chapitres qui suivent :

1. les trois genres musicaux préférés, choisis parmi 13 possibles (Question 190) ;
2. achat de livres, fréquence et lieux (Question 191) ;
3. lectures des différentes rubriques dans les journaux (Question 192) ;
4. heures à regarder la télévision (question 193).

¹⁸ Dans ce sens, il serait particulièrement utile de disposer d'enquêtes comprenant un même corpus de questions pour établir un éventuel chan-

En fonction des travaux classiques dans le domaine, on peut s'attendre non seulement à ce que ces items ne soient pas totalement indépendants les uns des autres mais aussi qu'ils décrivent un nombre limité de dimensions structurant l'espace culturel. Après une première analyse factorielle, il est apparu opportun de travailler d'une part avec deux facteurs décrivant les préférences musicales, auxquels on peut adjoindre l'achat de livres dans la mesure où cet item renvoie bien à un aspect de la culture savante et, d'autre part, avec un indice simple du rapport à la lecture et à l'information. Commençons par ce dernier point.

11.1.14 La lecture

La lecture des journaux est tout à la fois un moyen d'acquérir de l'information, et donc d'améliorer sa capacité d'action sur le monde environnant, qu'un signe de « distinction ». Une corrélation avec la position sociale est alors fort probable. Il est bien clair que toutes les sortes de lecture ne sont pas équivalentes sous cet aspect. Dans ce sens, le questionnaire distinguait les réponses suivant le type de rubrique abordé.

gement. Malheureusement, les grandes enquêtes qui se sont déroulées en Suisse n'ont, à notre connaissance, jamais développé cette thématique.

Tableau 11.17 : Fréquence de lecture des rubriques dans les journaux (%)

	informa- tions locales	politique nationale	affaires in- ternationa- les	chronique culturelle	rubrique sportive	faits divers
tous les jours	69.5	48.9	52.4	25.6	34.3	56.0
une fois par se- maine	20.1	27.6	27.0	37.9	19.9	26.4
une fois par mois	3.5	7.5	7.9	13.1	8.4	6.5
jamais	6.9	16.0	11.8	21.8	36.2	11.1
total (N)	100 (2014)	100 (2013)	100 (2011)	100 (1999)	100 (2006)	100 (2010)

Là aussi une analyse factorielle permet de résumer l'information : 2 facteurs rendent compte de près de 60 % de l'information statistique. L'un d'eux s'articule autour de l'information «noble» – politique nationale et internationale – et l'autre autour de celle réputée plus «facile» – faits divers, sport et télévision.

Tableau 11.18 : Saturations factorielles, pratiques de lecture
(N=1957)

lecture de certaines rubriques dans les journaux ou heures quotidiennes de télévision	facteur 1 «culture savante»	facteur 2 «divertissement»	communalité
les informations locales	0.65	0.39	0.58
les rubriques de politique et d'information nationale	0.86	0.03	0.73
les articles concernant les affaires internationales	0.81	0.11	0.67
la chronique culturelle	0.70	0.04	0.49
la rubrique sportive	0.24	0.67	0.51
les faits divers	0.47	0.58	0.55
heures quotidiennes de télévision	0.40	-0.67	0.61
variance expliquée	39 %	20 %	59 %

En résumé, le premier facteur reprend une dimension classique de l'information «savante» tandis que le deuxième fait référence à une littérature réputée divertissante. En d'autres termes, les deux facteurs décrivent deux aspects bien différents de l'accès à l'information. Par hypothèse, la deuxième dimension devrait se trouver assez également répandue parmi la population interviewée, la seule barrière étant l'accès à la lecture des informations sportives ou des faits divers tandis que la première serait plus discriminante.

Pour préciser le pouvoir explicatif des variables, au sens statistique du terme, il s'agit de considérer un tableau reprenant une mesure de corrélation entre les variables. L'effet de la stratification sociale apparaît alors important. Certes la plupart des variables sont avant tout corrélées au premier facteur, définissant la forme la plus classique d'intérêt pour l'information ; c'est avant tout le cas des variables liées à la mobilité, qu'elle soit sociale ou géographique, mais la formation et les CSP sont également liées au deuxième facteur, montrant l'influence d'un facteur général régissant l'accès à l'information.

En termes de corrélation, la position sociale et la formation jouent un rôle très important avec des valeurs Eta de l'ordre de 0.40 pour les CSP et la formation et même un coefficient de 0.48 pour les clusters. De manière peu étonnante, la formation est ici plus importante que le revenu. Notons encore que le contexte spatial ne joue ici qu'un rôle faible, de même d'ailleurs que l'âge, le genre voire même la mobilité sociale. Là encore, la position personnelle paraît plus déterminante que le parcours de vie ou la position du ménage.

Tableau 11.19 : Coefficient de corrélation (Eta), facteurs de pratiques de lecture

	facteur 1 «culture savante»	facteur 2 «divertissement»	N
sexe	0.09	0.18	1957
formation	0.39	0.25	1944
Wright 3	0.29	0.20	1159
CSP	0.40	0.21	1122
CSP du ménage	0.35	0.21	1457
position professionnelle	0.22	0.09	1064
âge	0.14	0.08	1953
typologie communale	0.12	0.13	1957
mobilité intergénéral. CSP	0.15	0.04	959
mobilité géographique	0.23	0.09	1927
mobilité intergénéral. formation	0.23	0.16	1807
clusters	0.48	0.26	789
revenu	0.33	0.12	1343
nationalité	0.28	0.07	1795
précarité	0.17	0.10	1239

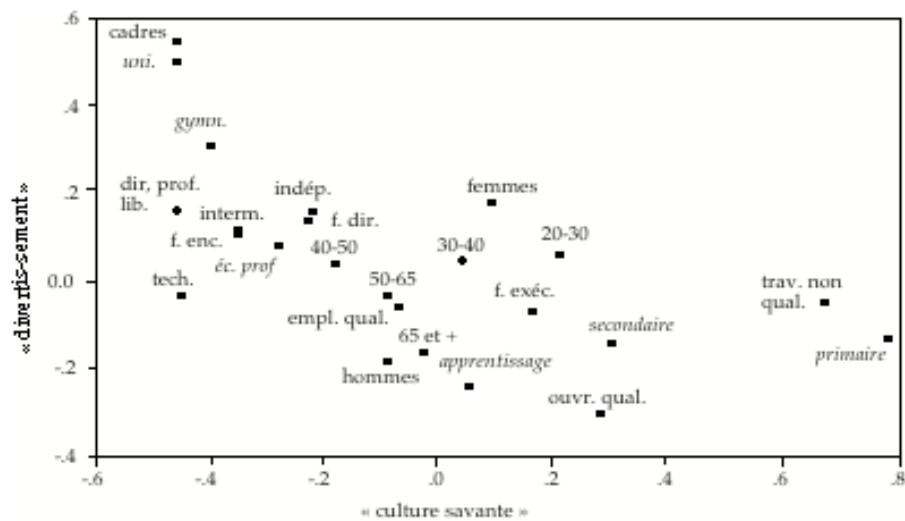
Quant au deuxième facteur, qui reprend le rapport à des lectures réputées plus faciles, la formation joue encore un rôle non négligeable, mais l'on distingue également un petit effet de genre. L'inclusion de la lecture de la rubrique sportive dans la presse est sans doute un élément qui explique cela : 50 % des

hommes la lisent tous les jours, contre seulement 20 % des femmes.

Comme le montre le graphique 11.4, la position sociale crée un paysage assez diversifié. La forme de la distribution, dessinant une sorte de «L», montre un double effet. S'agissant de l'information «noble», la séparation se fait entre le monde des «cols bleus» et celui des «cols blancs», entre les non-qualifiés et les autres, autrement dit entre la seule formation obligatoire et les formations plus longues. L'idée de maîtrise de l'environnement, liée à la position sociale, trouve donc sa confirmation.

Mais la position sociale est aussi importante quand au deuxième axe, puisque les ouvriers définissent un pôle et les professions intellectuelles et d'encadrement l'autre. Autrement dit, quelle que soit la nature de l'information, la lecture des journaux est modulée par le niveau des ressources (CSP ou formation). La lecture n'établit pas seulement des barrières quant à ses modalités savantes mais aussi quant au simple rapport à l'écrit.

Graphique 11.4 : Centre de gravité de diverses catégories sur les facteurs des pratiques de lecture (N=1957)



11.1.15 Les goûts musicaux

Les goûts en matière artistique sont considérés comme un moyen de « distinction » (Bourdieu 1976), dont on sait depuis longtemps (Goblot 1925) qu'ils sont fortement liés à la stratification sociale. En effet, ils permettent l'affiliation à un groupe, socialement déterminé, et le positionnement de ce dernier par rapport aux autres groupes sociaux.

Sans en exagérer l'importance, mentionnons que les répondants à l'enquête ont eux-mêmes donné un argument qui va dans ce sens. À la question 59 sur ce qui est important ou non pour la

vie en commun dans un couple, la réponse «des goûts communs» est la deuxième en ordre d'importance : 62.5 % jugent cet aspect assez ou très important ; il se situe entre «posséder des qualités complémentaires» (83 %) et «avoir une origine commune» (53 %).

Tableau 11.20 : Saturations factorielles, goûts musicaux et achat de livres (N=2030)

je vais maintenant vous montrer une liste. Pouvez-vous me dire si le type de musique suivant est l'un de vos trois préférés ?	facteur 1 «moderne» vs «patriotique»	facteur 2 «classique» vs «pop-rock»	communalité
musique classique	0.14	0.74	0.56
jazz, gospel et blues	0.54	0.03	0.29
rock	0.54	-0.49	0.53
pop	0.47	-0.47	0.44
variétés	-0.07	-0.22	0.05
musique classique contemporaine	0.02	0.20	0.04
musique populaire suisse	-0.71	-0.15	0.53
musique folklorique d'autres pays	-0.42	-0.11	0.19
opéra	0.02	0.57	0.33
opérette	-0.40	0.11	0.17
marches militaires	-0.49	-0.12	0.25
musique religieuse	-0.04	0.41	0.17
chanson française ¹⁹	0.07	-0.09	0.01
achat de livres	0.37	0.43	0.33
variance expliquée	15 %	13 %	28 %

L'analyse porte ici sur un sous-ensemble bien précis : les goûts musicaux, mesurés à partir de types de musique généraux. Si

¹⁹ En adaptant la question à la langue du questionnaire.

l'avantage de ce type de mesure est de permettre à tout le monde de se classer sans ambiguïté, l'inconvénient est le manque de précision dans l'identification des goûts de chacun. L'alternative réside, à l'exemple de Bourdieu, dans l'utilisation de cibles extrêmement précises, avec toute la difficulté d'ajustement que cela peut demander et la multiplication des questions qui en résulte.²⁰ L'analyse factorielle représente également ici un moyen puissant pour réduire l'information et étudier la structure sous-jacente.²¹

Les deux facteurs obtenus dégagent une structure claire : une opposition pour le premier entre musique «moderne» (jazz, rock, pop) d'une part et musique «patriotique» de l'autre (musique populaire suisse, marches militaires notamment). Le deuxième facteur quant à lui est marqué par l'opposition entre la musique classique et l'opéra d'une part et le rock et le pop de

²⁰ Bourdieu (1976) utilisait des pièces de musique bien définies comme le «clavecin bien tempéré de Bach», la «danse du sabre» de Khatchatourian ou «l'Arlésienne» de Bizet. La pré-enquête utilisait également ce type de question en demandant si des musiciens comme Frescobaldi, Mc Coy Tyner ou U2, par exemple, étaient connus et, si oui, appréciés. Il est rapidement apparu que chaque élément significatif n'était retenu que par une infime minorité de l'échantillon et qu'il était donc difficile d'obtenir un portrait global de goûts sans recourir à une multitude d'indicateurs.

²¹ D'un point de vue purement méthodologique, notons que l'utilisation de coefficients de corrélation de Pearson comme base d'une analyse en composantes principales à partir de variables dichotomiques représente une simplification que les puristes peuvent réprocher. La structure obtenue par une analyse factorielle des correspondances est pourtant semblable.

l'autre ; bref entre le classique et le moderne. En fait, cette structure peut également s'interpréter comme un plan factoriel déterminant trois pôles : traditionnel, classique et moderne respectivement.

Tableau 11.21 : Coefficient de corrélation (*Eta*), goûts musicaux

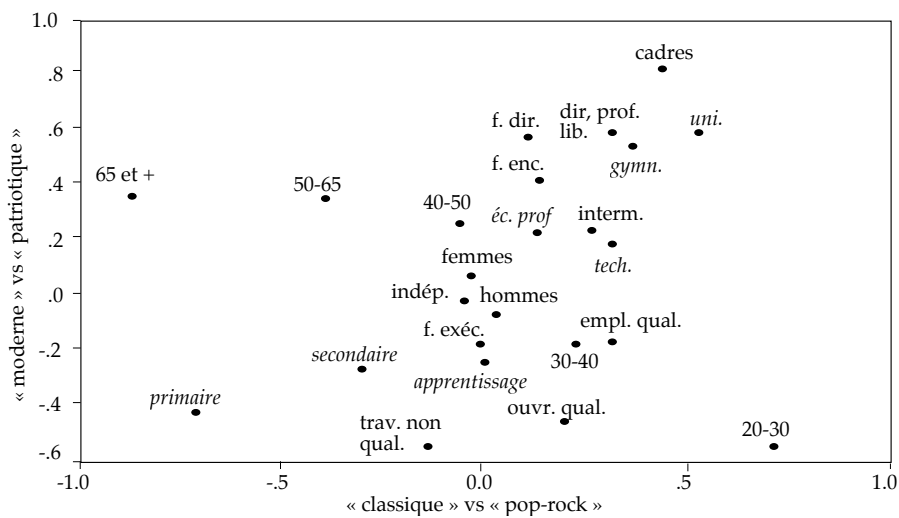
	facteur 1 «moderne» vs «pa- triotique»	facteur 2 «classique» vs «pop-rock»	N
sexe	0.05	0.05	2030
formation	0.39	0.37	2017
Wright 3	0.15	0.38	1198
CSP-CH	0.20	0.42	1160
CSP -CH du ménage	0.32	0.29	1511
position professionnelle	0.10	0.29	1652
âge	0.58	0.34	2025
typologie communale	0.18	0.18	2030
mobilité. intergéné. CSP-CH	0.01	0.11	988
mobilité géographique	0.05	0.21	1997
mobilité intergéné. formation	0.10	0.09	1867
clusters	0.21	0.44	811
revenu	0.17	0.28	1380
nationalité	0.06	0.13	1863
précarité	0.02	0.14	1280

A partir des coefficients de corrélation, le genre ne joue aucun rôle. Autrement dit, les goûts, tels que définis, s'organisent de

la même manière pour les hommes et pour les femmes. Il faut également noter que la corrélation est faible avec la mobilité intergénérationnelle. Autrement dit, et contrairement à de nombreux travaux, on ne retrouve pas dans ces données un hyperconformisme des personnes mobiles par rapport aux valeurs de la catégorie d'arrivée. Ce résultat peut s'expliquer aussi bien par une indépendance réelle de cette variable que par la juxtaposition de deux comportements : l'hyperconformisme aux valeurs de la classe d'arrivée pour certains et une fidélité aux valeurs de la classe de départ pour d'autres.

Par ailleurs, la typologie communale est également corrélée avec les goûts. Il ne s'agit pas seulement ici de l'effet d'une composition sociale différente des types communaux, mais le contexte spatial a un effet qui lui est propre. En d'autres termes, le contexte, comme espace de proximité, intervient bien comme élément constituant.

Graphique 11.5 : Centre de gravité de diverses catégories sur les facteurs de goûts musicaux (N=2030)



Du point de vue des variables explicatives, la simple distinction entre une culture dominante, représentée par la musique classique, une culture plus spécifique aux groupes relativement jeunes (pop, rock à défaut du jazz) et une musique traditionnelle, laisse supposer un effet complexe de l'âge et de la position sociale.

En fait, un examen détaillé du graphique 11.5 montre que les catégories d'âge s'organisent selon une diagonale, du coin inférieur droit au coin supérieur gauche, et que les degrés de for-

mation s'ordonnent selon l'autre diagonale, du coin inférieur gauche à l'angle supérieur droit. En pensant aux genres musicaux qui structurent le graphique, l'interprétation suivante peut être proposée : pour les catégories sociales caractérisées par une formation longue, le rapport à la musique classique, et les éléments qui lui sont proches (opéra, achat de livres, etc.) fonctionne comme un élément d'identification, et ce d'une manière relativement indépendante de l'âge. Par contre, pour les catégories moins dotées en capital culturel, l'âge devient un facteur déterminant dans les choix entre musique populaire traditionnelle, d'une part, et moderne de l'autre (pop, rock).

Appartenances culturelles : langue et religion

L'analyse menée jusqu'ici a privilégié l'insertion structurelle. Mais est-ce que les clivages culturels classiques, langue et religion, mesurés au niveau de l'appartenance individuelle, ont également un impact sur les pratiques sociales examinées jusqu'ici ? S'agissant de la religion, il importe en outre de faire la différence entre l'appartenance déclarée et la pratique réelle qui, d'après les travaux de Campiche (1992) notamment, détermine bien davantage les comportements.

Par hypothèse, nous nous attendons à des relations faibles dans la mesure où les formes de participation associative et politique sont avant tout déterminées par des positions structurelles plu-

tôt que des appartenances culturelles. Ainsi, par exemple, ni la lecture, ni les goûts musicaux, ni l'appartenance à un mouvement écologiste n'ont a priori de raisons d'être reliées à la langue ou à la religion. Les Eglises n'ont d'ailleurs, à notre connaissance, guère élaboré de discours spécifiques à ce propos. Mentionnons tout de même quelques éléments qui permettent de poser l'hypothèse d'une relation. D'abord, certaines associations et mouvements ont un lien avec la religion, qu'il soit direct comme dans le cas des mouvements de paroisse, ou indirect comme dans celui des œuvres humanitaires et de l'action bénévole. De même, la catégorie «musique religieuse», utilisée dans la construction des goûts culturels, fait bien évidemment référence à la religion. Enfin, et peut-être surtout, le fonctionnement helvétique a déterminé des espaces politiques, les cantons, différenciés en termes de langue et de religion, qui ont, pour différentes raisons, des règles de fonctionnement qui leur sont propres, ce que certains analystes appellent des «structures d'opportunités politiques»,²² et qui peuvent se refléter à travers ces variables individuelles.

²² Pour l'extension de ce concept au niveau local, cf. notamment Kriesi (1995).

Tableau 11.22 : Coefficients de corrélation (Eta) entre pratiques sociales et appartenances religieuse et linguistique

	langue	religion	pratique religieuse
goûts «moderne» vs «patriotique»	0.07	0.14	0.23
goûts «classique» vs «pop-rock»	0.07	0.11	0.17
lecture «culture savante»	0.29	0.14	0.09
lecture «divertissement»	0.11	0.14	0.11
activités «politique»	0.10	0.08	0.20
activités «mouvements sociaux»	0.10	0.14	0.05

Dans l'ensemble, les corrélations sont effectivement faibles (voir tableau 11.22). Mais deux coefficients au moins méritent un commentaire. Premièrement, et ce résultat est a priori étonnant, la lecture des quotidiens diffère suivant la langue maternelle : qu'il s'agisse des informations locales, nationales ou internationales, les alémaniques déclarent systématiquement les lire davantage que les francophones ou les italophones.

Tableau 11.23 : *Proportion de répondants mentionnant une lecture quotidienne, par langue*

langue	locale	nationale	inter-nationale	culturelle	sportive	faits divers	N
français	68.8	40.4	45.1	23.5	34.5	51.9	421
allemand	76.0	57.5	59.1	28.6	35.2	61.5	1166
italien	67.5	35.8	45.1	27.5	41.4	60.0	183
autre	43.1	33.5	44.0	17.7	28.3	36.2	258

La différence est significative : 10 % environ de plus, parmi les répondants, mentionnent une lecture quotidienne (voir tableau 11.23). Ce résultat n'est pas limité à la politique nationale, que l'on pourrait supposer mieux couverte par la presse alémanique, mais se retrouve aussi bien pour les informations locales ou internationales.

Deuxièmement, la pratique religieuse est corrélée à la participation politique conventionnelle. À y regarder de près, deux groupes se distinguent à cet égard comme ayant une participation plus forte : ceux fréquentant l'église plusieurs fois par semaine et ceux ne la fréquentant jamais. En d'autres termes, il s'agit des répondants ayant les comportements les plus tranchés en matière religieuse qui témoignent d'un plus grand activisme politique.

Synthèse

Dans l'ensemble de ce chapitre, on a pu voir une relation importante entre la position sociale et les pratiques observées. Bien sûr, cette relation ne suffit jamais, à elle seule, à expliquer totalement les comportements mais les pratiques sociales apparaissent clairement ancrées dans la structure sociale.

En outre, d'une manière générale, la CSP du répondant est plus explicative des comportements que celle du ménage.²³ En d'autres termes, c'est la position individuelle qui rend le mieux compte des pratiques, en tous cas comparée à un hypothétique contexte familial. Deuxièmement, si la mobilité, tant sociale que géographique, n'a guère méritée de commentaires détaillés, c'est bien que son influence est généralement faible. Dans ce sens, s'il est établi, à partir du chapitre 6, que la mobilité sociale est bornée par les ressources formelles des diplômés, qui eux sont liés à la position des parents, les pratiques sont bien davantage ancrées dans la position actuelle.²⁴

Il n'est cependant pas inutile de rappeler que les comportements observés ne recouvrent qu'une partie des pratiques sociales que l'on pourrait considérer. Parler des goûts, de l'accès à

²³ Ceci est d'ailleurs également vrai si l'analyse se limite aux répondants ayant une CSP individuelle différente de la CSP du ménage.

la connaissance ou du comportement politique se justifie bien sûr dans la mesure où il s'agit de champs bien balisés par la théorie sociologique mais ils ne recouvrent bien sûr pas l'ensemble des pratiques sociales que l'on peut supposer enracinées dans la structure sociale.

Ceci dit, si ces différents champs sont caractérisés par une relation forte avec la position sociale, existe-t-il une cohérence qui permette de les mettre en rapport ? Autrement dit, quelles sont les dimensions communes qui unissent les pratiques considérées ? Une fois encore, l'analyse factorielle est un moyen de répondre à cette question et trois facteurs apparaissent suffisants pour résumer plus de la moitié de la variance (22 % et 16 % et 15 % respectivement).

24 Le chapitre suivant permettra d'ailleurs d'approfondir ce point.

Tableau 11.24 : Corrélations et saturations de l'analyse d'ensemble

	prat1	prat2	prat3
associations d'action	0.64	0.09	0.09
associations culturelles et religieuses	0.45	-0.28	0.30
associations sportives	0.25	0.20	-0.71
participation politique conventionnelle	-0.80	0.11	0.14
participation politique alternative	0.14	0.66	0.19
culture jeune	-0.05	0.80	-0.14
culture cultivée	0.49	0.10	0.55
lecture information	-0.61	-0.21	0.08
lecture divertissement	0.08	0.41	0.62
variance expliquée	0.22	0.16	0.15
formation linéarisée	0.35	0.30	-0.01
CSP linéarisée	-0.34	-0.05	-0.09
âge	0.16	-0.48	0.24
sexe	-0.16	0.06	0.27

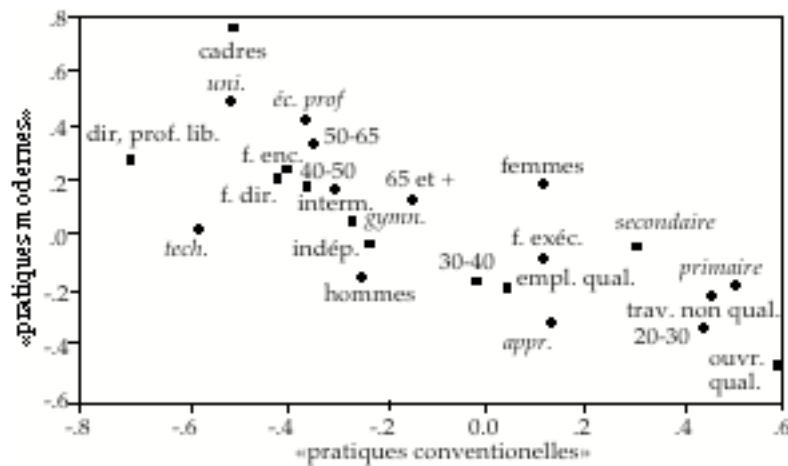
Effectivement une structure simple oppose des activités réputées conventionnelles, au niveau politique notamment, et un autre ensemble qui concerne aussi bien la participation dans les mouvements que l'amour de la musique jeune (jazz, pop, rock, etc.). De même, il faut également souligner le lien qui apparaît dans l'analyse entre l'associationnisme et la politique conven-

tionnelle. En bref, les trois facteurs utilisés ici peuvent être dénommés respectivement 1) pratiques conventionnelles puisque l'on y retrouve aussi bien la participation politique classique, l'associationnisme que le goût pour la musique classique ; 2) pratiques modernes puisque c'est la participation dans les nouveaux mouvements sociaux et le goût pour la musique moderne qui sous-tendent ce facteur ; et 3) pratiques sportives.

L'intérêt de cette démarche n'est pas seulement académique en montrant la logique de recoupement de dimensions abstraites. Un tel tableau permet également de préciser quels aspects de la stratification sont explicatifs.²⁵ Ici, la dimension hiérarchique domine évidemment le premier facteur ($\text{Eta}=0.25$) mais la formation reçue intervient également ($\text{Eta}=0.33$) tout en étant liée aux deuxième et troisième facteurs ($\text{Eta}=0.30$ dans les deux cas). Dans ce sens, on retrouve explicitement le côté multidimensionnel de la stratification, prenant en compte aussi bien le capital économique que le capital culturel.

²⁵ En l'occurrence, nous avons utilisé la simple propriété qui veut que les saturations de l'analyse factorielle soient des coefficients de corrélation de Pearson pour traiter les variables de position sociale comme des variables supplémentaires dans l'analyse.

Graphique 11.6 : Centre de gravité de diverses catégories sur les facteurs de l'analyse d'ensemble



Deux raisons au moins soulignent l'intérêt de ces deux dimensions, formation et position professionnelle, dans le système explicatif. Premièrement, c'est parce que les constructions de Wright, de même d'ailleurs que les CSP helvétiques, les utilisent explicitement, postulant par là même le côté multidimensionnel de la stratification, qu'il est intéressant de retrouver empiriquement une telle influence. Deuxièmement, la théorie des nouveaux mouvements sociaux postule un soutien privilégié dans les milieux caractérisés par un capital économique relativement faible ou moyen, mais un fort capital culturel, ce qui implique de facto une telle structure multidimensionnelle.

L'âge, et/ou la position dans le cycle de vie, interviennent avec force dans l'explication des pratiques. D'abord, le premier facteur qui regroupe, rappelons-le, les pratiques conventionnelles, n'est pas le fait des répondants âgés de moins de 30 ans. Mais, à regarder de près le parcours de vie, c'est semble-t-il l'arrivée des enfants dans le système scolaire qui fait basculer les pratiques de participation conventionnelle dans une phase active. L'âge intervient bien évidemment aussi dans ce que nous avons qualifié de «pratiques modernes», où une barrière se dessine autour des 40 ans. Mais son impact le plus décisif ($\eta^2=0.52$) est lié aux «pratiques sportives».

Finalement, peut-on déduire des analyses présentées ici l'existence en Suisse de classes, dont les pratiques seraient strictement différenciées ? Notre commentaire montre que ce n'est pas le cas. Ce ne sont pas systématiquement les mêmes groupes qui se trouvent avoir des comportements différents. Par contre, on ne peut en déduire une faible influence de la position sociale. Au contraire, un certain nombre de barrières, dont certaines ont déjà été évoquées dans les chapitres précédents, se retrouvent à l'œuvre ici. Reprenons rapidement les plus importantes.

- La position hiérarchique, particulièrement de niveau encadrement ou direction, est fortement explicatrice des pratiques conventionnelles. Mais cet effet est renforcé par

l'appartenance au monde ouvrier proprement dit. La barrière n'est pas seulement ici basée sur la position hiérarchique ou la formation mais se trouve aussi entre cols blancs et cols bleus. Les CSP montrent ainsi une forte discrimination entre employés et ouvriers qualifiés.

- La deuxième dimension, qualifiée de «pratiques modernes», montre encore une fois une opposition entre le monde des professions intellectuelles et d'encadrement et le monde ouvrier. Mais cette opposition se retrouve ici à travers deux catégories particulières qui dénotent l'importance de facteurs culturels : formations techniques d'un côté et gymnase et université de l'autre.

En somme, l'analyse des pratiques sociales entreprise ici montre un enchevêtrement complexe de différenciations sociales qui peuvent constituer autant de barrières. Si la position hiérarchique en constitue clairement une, la formation en fait autant. Et, à analyser attentivement les différences observées, on s'aperçoit que le fait d'avoir ou non fait un apprentissage, comme d'avoir ou non suivi la filière longue des études jusqu'à l'université, constituent des barrières spécifiques, à l'instar de ce que nous avons mis en évidence dans le chapitre 5 consacré à la mobilité. Mais à ces barrières structurelles, il faut ajouter la différenciation entre les mondes ouvrier et employé qui restent fortes en

termes de pratiques sociales. Le chapitre suivant permettra d'établir s'il en est de même pour les représentations.

12 Représentations

12.1 Introduction : valeurs, images et orientations

L'ensemble des résultats exposés jusqu'ici dans ce livre réaffirme l'importance des positions structurelles pour comprendre aussi bien le fonctionnement global de la société que le comportement des individus. Les représentations que les individus se font de la société n'échappent sans doute pas à cette règle et doivent pouvoir être expliquées, dans une certaine mesure du moins, par la position sociale. Cette proposition a constitué pour de nombreux auteurs un point incontournable de l'approche sociologique.

Cet énoncé demande cependant à être vérifié, en particulier dans un monde où les caractéristiques individuelles, où les spécificités psychologiques sont de plus en plus souvent affirmées, au détriment des appartenances collectives. Ce que l'on peut désigner sous le nom «d'individualisation» est largement présenté, dans tous les pays occidentaux, comme une réalité incontournable, dont le poids ne ferait qu'augmenter. Et il faut bien reconnaître à ce type de propos une qualité auto-réalisatrice qui doit contribuer à diminuer l'importance explicative de la position structurelle. Si cette hypothèse se vérifie, les corrélations observées entre représentations et position sociale tendront à être faibles.

La problématique posée ici permet d'aller plus loin. En effet dans un monde en rapide changement, quelles sont les catégories explicatives pertinentes : la formation entendue comme capacité à maîtriser de l'information ? Où alors l'insertion dans le monde du travail ? D'autres dimensions encore, comme par exemple celles que nous avons vues à l'œuvre dans la première partie : revenu, contexte spatial ou expérience de vie ? En d'autres termes encore, et en reprenant l'expression de Esping-Andersen (1993), les catégories d'analyses font-elles encore référence à une réflexion largement marquée par des conceptions fordistes ou le système de référence utilisé rend-il compte d'un monde appréhendé dans des termes post-fordistes ?

Un des enjeux de cette partie est ainsi de faire un inventaire des dimensions sociales et des classifications explicatives des représentations de la société. Suivant le modèle développé dans la première partie de ce livre, les analyses présentées ici reprennent un croisement systématique avec les indicateurs de base : le sexe, l'âge, la nationalité ou l'expérience de migration, mais aussi les principales variables décrivant la position et la mobilité sociale.

Mais quelles représentations sociales utiliser comme critères ? Principalement, nous allons parcourir ici quatre domaines. D'abord, quelles sont les valeurs défendues s'agissant du travail, des rapports sociaux de genre ou de l'éducation des enfants ? Ensuite, comment les individus se situent-ils dans la société : positivement ou négativement ? comme sujet d'action ou objet des contraintes extérieures ? comme individu ou membre d'une classe sociale ? Par ailleurs, cette société est-elle globalement juste ou injuste ? cohérente ou fragmentée ? suivant quels critères ? Enfin, dans quelle mesure ces représentations sociales sont-elles liées à une possible perspective politique ? En d'autres termes, quelles sont les conceptions politiques, si tant est qu'il y en ait, qui correspondent à une position dans la structure sociale ? Voilà les aspects que nous reprendrons dans ce chapitre.

L'approche adoptée ici sera avant tout descriptive, et, dans ce sens, les outils utilisés resteront simples. Il ne s'agit pas de vérifier une hypothèse spécifique quant aux relations entre position de classe, mobilité et représentations, à l'instar de travaux liant position sociale et comportement politique par exemple (Cautrès 1995, De Graaf et al. 1995) mais, si possible, de dresser un tableau d'ensemble des représentations de la société et de voir lesquelles sont les plus fortement connectées à la structure sociale, telle que nous l'avons définie.

12.2 Valeurs sociales

Les valeurs que les individus mentionnent font partie de leur système de représentations. Elles sont, par hypothèse, tout à la fois socialement déterminées et structurantes des comportements.

Il est inutile de dire que la liste des valeurs potentiellement intéressantes pour une étude telle que la nôtre est quasiment infinie. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les portraits qui ont pu être tirés de

l'une ou l'autre enquête (Stoetzel 1983, Melich 1991). Nous allons ici nous concentrer sur trois domaines, qui font référence à trois thématiques déjà largement abordées, d'une manière ou d'une autre, dans les chapitres précédents : la question du travail avec des questions portant sur la « morale du travail », celle des rapports hommes/femmes avec la division souhaitée des rôles et celles d'une perception sociale générale à travers les qualités doit développer l'éducation des enfants.

12.2.1 Morale et travail

Quatre questions, reprises d'une étude de Jaeger et Dürrenberger (Jaeger 1987), permettaient d'explorer l'attitude des Suisses par rapport à leur travail. Notons d'emblée qu'il s'agit de questions relativement indépendantes les unes des autres, qu'il sera quasiment impossible de traiter à travers un indice synthétique. Rappelons d'abord la formulation (Question 184).

- On devrait juger un travailleur dans une entreprise par rapport à ce qu'il sait faire et pas seulement par rapport à ce qu'on lui demande de faire.
- Notre travail, c'est une partie de nous-mêmes.
- Beaucoup de gens disent qu'il n'est pas nécessaire d'être consciencieux en faisant un travail bête.
- La Suisse appartient aux pays du monde où le temps de travail est le plus long. Il y a des gens qui sont d'avis que nous devrions moins travailler au cours de notre vie.

Ces quatre affirmations ne se laissent pas réduire à une simple dimension de « morale du travail » mais décrivent bien des perspectives spécifiques. Reprenons rapidement les résultats, considérés sous forme d'une moyenne.¹

¹ Rappelons que, d'un point de vue statistique pur, il est certainement abusif de calculer une moyenne à partir de variables ordinales allant de 1, tout à fait d'accord, à 5 pas du tout d'accord, mais il s'agit ici de donner rapidement une image globale de l'ordre des réponses. Dans ce sens, une telle procédure est utile pour résumer l'information.

Il faut d'abord souligner que si les différences ne sont pas nulles dans ce Tableau 12.1 consacré aux valeurs attachées au travail, elles restent relativement faibles et même quasiment les plus faibles parmi celles que nous aurons à examiner dans ce chapitre. Ce résultat est d'ailleurs intéressant en soi. Ainsi, le fait d'être un homme ou une femme ne change en rien les représentations que l'on se fait du travail, et ce alors même que l'insertion des unes et des autres dans le marché du travail est très différente.

Tableau 12.1 : Moyenne des items « morale du travail » suivant la position sociale, le genre et l'âge

CSP	savoir faire	partie de soi	conscientieux	travail trop long	N (minimum)
dir, prof. lib.	2.36	1.62	3.11	2.32	28
indépendants	1.96	1.43	2.70	2.71	108
cadres	1.93	1.60	3.30	2.31	100
intermédiaires	2.05	1.65	3.16	2.09	227
employés qual.	1.98	1.80	2.86	2.13	280
ouvriers qual.	1.87	1.57	2.93	2.00	141
trav. non qual.	1.73	1.50	2.79	2.14	253
eta	0.11	0.14	0.12	0.15	
genre					
hommes	1.95	1.63	2.94	2.37	950
femmes	1.88	1.58	2.88	2.82	980
eta	0.03	0.02	0.02	0.03	
âge					
20-30	2.02	1.91	2.74	1.91	467
31-40	2.01	1.60	2.99	2.14	393
41-50	1.98	1.57	2.92	2.30	449
51-65	1.87	1.41	3.27	2.65	239
66 et +	1.62	1.36	2.82	2.92	377
eta	0.13	0.23	0.11	0.27	

La CSP a une importance un peu plus marquée que le genre, mais qui reste faible. Deux éléments sont néanmoins à souligner. Premièrement, son rôle explicatif est, dans l'ensemble, plus fort que celui de la

position hiérarchique stricto sensu.² Deuxièmement, il ne s'agit pas d'une relation simple et systématique opposant les catégories les plus favorisées aux moins favorisées suivant un continuum régulier, mais d'une configuration spécifique à chaque item. Ainsi, la durée du travail est-elle spécifiquement approuvée par les indépendants, plus que les dirigeants et professions libérales. Devoir se montrer consciencieux est une attitude défendue par les intermédiaires, quasiment au même titre que les cadres. De même, l'affirmation que le travail est une partie de soi est-elle plus contestée par les employés qualifiés que par les ouvriers qualifiés ou les travailleurs non qualifiés. Cette batterie d'items montre donc un système complexe de différenciations entre les CSP.

Une variable explicative a un effet relativement net : l'âge des répondants. Aussi bien la durée du travail, jugée plus fréquemment excessive par les plus jeunes, que la centralité du travail dans la vie – le travail est une partie de soi – mettent en évidence une évolution assez importante. Le deuxième chapitre de ce livre avait d'ailleurs rappelé que plusieurs travaux, aussi bien helvétiques qu'internationaux, avaient déjà mis en exergue cette tendance. Trois remarques plus détaillées méritent cependant d'être formulées ici. Premièrement, si cet effet d'âge est observable s'agissant du temps de travail ou l'importance du travail dans la vie, il ne l'est pas sur les items renvoyant au savoir-faire ou à une exécution consciencieuse. Dans ce sens, c'est plus la centralité du travail qui est remise en cause que la « morale au travail » à proprement parler. Deuxièmement, les données à disposition ne permettent pas de dire s'il s'agit d'un effet d'âge ou de génération ; autrement dit les répondants les plus jeunes vont-ils adopter les valeurs de leurs aînés au fur et à mesure de leur parcours de vie où vont-ils garder cette plus grande distance à l'égard du travail ? Troisièmement, et la question est liée, cette distanciation progressive à la centralité du travail est-elle due à un contexte favorable de croissance économique d'ensemble – les trente glorieuses – et va-t-elle se retourner avec la conjoncture ? Les données à disposition ne permettent pas une telle approche longitudinale mais d'autres aspects, comme les valeurs post-matérialistes (point 12.5.3) examinées plus

² La seule exception où la position hiérarchique est plus importante se rapporte à la nécessité d'être consciencieux lors d'un travail peu intéressant : dans ce dernier cas les répondants ayant fonction de direction se démarquent.

loin dans ce chapitre, ont été fréquemment observées et permettront de donner quelques éléments de solution.

12.2.2 Les qualités souhaitables

Participer à la société implique différentes qualités. Certains privilégient la stricte observance des normes sociales tandis que d'autres favorisent des capacités individuelles. Les travaux de psychologie sociale suggèrent d'ailleurs que les groupes mis en situation d'infériorité tendent à affirmer des valeurs collectives tandis que ceux qui sont valorisés tendront à privilégier l'affirmation de qualités individuelles (Moscovici 1996, Lorenzi-Cioldi 1988). C'est dans ce sens, que différentes qualités souhaitées à travers l'éducation des enfants étaient proposées au choix des répondants.

Tableau 12.2 : Qualités à développer chez les enfants (en %) considérées comme importantes (N=1512, 3 réponses possibles)

qualité	% répondants
les bonnes manières	42.9
l'indépendance	37.9
l'application au travail	17.0
le sens des responsabilités	54.4
l'imagination	14.5
la tolérance et le respect des autres	56.6
l'esprit d'économie	8.2
la bonne humeur	11.6
la générosité	10.5
l'obéissance	11.0
savoir s'adapter facilement	15.2
vouloir réussir professionnellement	12.9

Quatre items sont beaucoup plus fréquemment cités que les autres : tolérance et sens des responsabilités sont mentionnés par plus de la moitié des répondants, bonnes manières et indépendance par 40 % environ. Il faut souligner que parmi ces qualités, certaines font référence à des registres différents : l'indépendance implique une valorisation de soi tandis que les bonnes manières évoquent une idée de conformité. C'est dans ce sens, et à partir d'une analyse factorielle,

que nous avons utilisé la recodification d'ensemble suivante, qui reprend les items mentionnés par plus de 10 % des répondants :

- Être conforme aux exigences de la société : bonnes manières, application au travail, esprit d'économie, obéissance et volonté de réussite professionnelle.
- Développer des qualités personnelles : indépendance, sens des responsabilités, imagination et respect des autres.

De fait, ces deux dimensions ne sont que très faiblement corrélées et constituent par conséquent un moyen utile pour repérer les priorités mentionnées pour l'éducation.

Tableau 12.3 : *Qualités de conformité et d'indépendance, suivant la CSP, l'âge et le genre, moyenne des scores factoriels*

	conformité	indépendance	N
dir, prof. lib.	0.43	1.59	27
indépendants	0.61	1.15	115
cadres	0.25	1.67	103
intermédiaires	0.49	1.43	233
employés qual.	0.57	1.34	293
ouvriers qual.	0.72	1.22	146
trav. non qual.	0.96	0.75	270
eta	0.25	0.27	
hommes	0.68	1.20	1014
femmes	0.68	1.22	1016
eta	0.00	0.01	
20-30	0.57	1.25	499
31-40	0.56	1.32	423
41-50	0.65	1.23	471
51-65	0.79	1.24	251
66 et +	0.93	0.99	381
eta	0.16	0.10	

Il faut d'abord souligner que le genre du répondant ne joue aucun rôle dans la définition des qualités souhaitées chez les enfants, contrairement à d'autres études où la cible, garçon ou fille, était précisée, ceci expliquant cela. Cette variable fait donc sans doute beaucoup plus référence à des valeurs sociales générales qu'à des situa-

tions particulières, où la distinction des rôles masculins et féminins prend une place plus grande.

Par contre, l'âge montre un léger effet, les répondants les plus âgés favorisant systématiquement des attitudes plus conformes. Quant aux qualités d'indépendance et d'autoréalisation, ce sont les générations socialisées après la seconde guerre mondiale qui les plébiscitent. Ce résultat, lié à un événement historique précis, dont Inglehart (1977) a largement souligné l'importance, est un indice pour trancher en faveur d'un effet de génération plutôt que d'âge à proprement parler. Cette observation irait dans le sens d'une individualisation croissante.

Une telle individualisation n'est pas indépendante de la position sociale et les CSP sont importantes à cet égard. L'idée de conformité sociale est ainsi nettement moins répandue chez les professions intellectuelles et d'encadrement que chez les travailleurs non qualifiés ! Il faut souligner ici qu'il existe une importante différence entre le monde des employés et celui des ouvriers, qui privilégient une plus grande conformité sociale. Dans ce contexte, les indépendants, se rapprochent du monde ouvrier. Les qualités d'indépendance montrent en fait un schéma très semblable, où seule la faible adhésion des travailleurs non qualifiés mérite d'être mentionnée.

Ce résultat est confirmé par les clusters ($\eta=0.32$ et 0.35 respectivement) qui met en évidence la distance qui séparent les moins favorisés (cluster 1) des autres catégories pour l'affirmation des qualités personnelles. Soulignons qu'il ne s'agit pas seulement d'un effet culturel lié à la nationalité ($\eta=0.15$ et 0.14 respectivement) mais bien d'un impact de la position sociale elle-même.

12.2.3 Les rôles des hommes et des femmes

Alors que la répartition des activités entre hommes et femmes a été décrites dans le chapitre 8, la question de la représentation de cette répartition reste à établir. Deux questions, d'ailleurs peu corrélées (0.25 d'après Spearman), reprenaient ce thème, d'une part sous l'angle de l'activité politique et, d'autre part, sous celui du partage des tâches (questions 52 a et b).

À l'affirmation que les femmes sont douées pour autre chose que la politique – et donc qu'elles ne le sont pas pour ce domaine –,

l'opposition est assez générale, même si un quart de l'échantillon affirme être plus ou moins d'accord avec une telle proposition. L'âge intervient puisque les répondants âgés de plus de 50 ans, et surtout de plus de 65 ans, sont nettement plus fréquemment d'accord avec une telle proposition. En d'autres termes, ce sont ceux qui ont eu leur majorité civique avant l'octroi du droit de vote aux femmes (en 1971 sur le plan fédéral) qui soulignent encore aujourd'hui cette différenciation des rôles. Par contre le genre ne marque aucune différence significative, ce qui montre bien l'intériorisation des rôles par l'un et l'autre sexe.

Notons encore que cette division des rôles en matière politique est plus souvent affirmée dans les régions périphériques ($\eta^2=0.14$). Le principal facteur explicatif en la matière est cependant le fait de la position sociale. La corrélation atteint en effet une valeur relativement élevée ($\eta^2=0.27$, $CCC=0.42$). Mais si l'on décompose la CSP entre la position hiérarchique et la formation, c'est bien cette dernière qui joue le rôle déterminant ($\eta^2=0.36$), la coupure se jouant entre l'école obligatoire (école primaire ou secondaire uniquement) et les formations plus longues.

Le partage des tâches ménagères, par lequel l'homme et la femme sont censés s'occuper du ménage et de la famille conjointement, est encore plus largement accepté puisque seul un dixième de l'échantillon le refuse (10.6 %). Cette quasi unanimité explique sans doute que les coefficients de corrélation avec les variables explicatives soient généralement plus faibles qu'à propos de l'aptitude des femmes à faire de la politique. Ainsi aucune corrélation n'atteint la valeur, pourtant faible, de 0.20. La formation a cette fois-ci un poids plus faible que la position sociale mesurée à partir des catégories socioprofessionnelles ce qui tendrait à donner un plus grand poids explicatif à l'insertion dans le monde du travail, avec les réseaux qui en découlent, qu'à la transmission de valeurs à travers le système scolaire en tant que tel.

12.2.4 Les sources du prestige

Quelles sont les bases de l'estime que l'on peut accorder à quelqu'un ? Autrement dit, qu'est-ce qui fonde la considération, et donc, indirectement, la position sociale ? Notre questionnaire reprenait cette question, tant d'un point de vue normatif — qu'est-ce qui de-

vrait déterminer l'estime que l'on accorde à quelqu'un, en toute justice (Question 100) — que d'un point de vue descriptif, soit les principales raisons qui influencent la considération qu'on a pour quelqu'un dans l'état actuel des choses (Question 99).

D'un point de vue *normatif*, les réponses sont strictement méritocratiques : les qualités personnelles sont plébiscitées par près de 90 % des répondants, avant les diplômes ou la position professionnelle qui ne sont retenus que par un petit tiers de l'échantillon. Mentionner famille ou relations n'est le fait que d'un septième des gens. L'analyse détaillée suivant les CSP ne bouleverse pas ce tableau global. Tout au plus s'agit-il de mentionner qu'un critère comme le sexe est plus souvent repris par les travailleurs non-qualifiés (14.1 %) tandis que l'âge est également énoncé par les employés et ouvriers qualifiés (20 % en moyenne, en comptant également les non qualifiés). Famille et apparence sont également mentionnées un peu plus souvent par ces derniers. Autrement dit, les catégories supérieures insistent presque exclusivement sur des valeurs personnelles tandis que l'appartenance à des groupes sociaux est un critère plus souhaitable pour les répondants placés dans des situations moins favorisées.

Tableau 12.4 : Bases de la considération et de l'estime, descriptif (N=1458) et normatif (N=1478), 5 réponses possibles pour chacune

	descriptif	normatif
l'âge	15.4	17.8
la position professionnelle	69.4	28.7
le revenu	34.2	4.2
la fortune	37.4	3.1
la position militaire	22.5	1.7
les diplômes	39.0	33.2
la famille dont on est issu	36.0	17.8
l'apparence extérieure, l'habillement	30.9	14.9
l'appartenance à des associations	15.0	5.5
les qualités personnelles	37.1	89.1
les relations	29.0	13.2
la religion	3.7	3.1
être un homme ou une femme	10.7	4.1
la nationalité	28.4	6.7

Au niveau *descriptif*, la situation est beaucoup plus contrastée. Certes la position professionnelle est retenue par plus des deux tiers des répondants mais huit autres éléments de réponses sont mentionnés par plus d'un quart des interviewés : dans l'ordre diplômes, fortune, qualités personnelles, famille, revenu, apparence, relations et nationalité. Le genre n'est cité par contre que par un dixième de l'échantillon.

La dispersion des réponses entre ces différents items est considérable. Pour essayer de la réduire, une analyse multivariée³ nous a amenés à retenir trois groupes d'items : 1) ascriptif (âge, sexe, nationalité) ; 2) méritocratique (position professionnelle, diplômes et qualités personnelles) et 3) particulariste (fortune, famille et relations). La corrélation avec les variables décrivant la position sociale est alors généralement faible (eta inférieur à 0.2). Il faut cependant souligner que les catégories sociales supérieures, y compris les intermédiaires, utilisent davantage les critères méritocratiques pour rendre compte de l'état actuel de la société tandis que seuls les travailleurs non qualifiés recourent fréquemment à des critères d'appartenance ascriptive (genre, âge, nationalité). En d'autres termes, l'hypothèse générale qui voit les

³ Analyse typologique hiérarchique sur les variables par la méthode de Ward.

catégories supérieures justifier leur position à partir de critères individuels et les catégories les moins favorisées utiliser la référence à des caractéristiques attribuées tend à être confirmée, les coefficients de corrélation étant faibles mais significatifs.

La comparaison entre le réel et l'idéal montre un intéressant décalage : les qualités personnelles sont perçues comme fortement sous-évaluées dans la situation réelle tandis que des critères comme le revenu, la fortune ou la position personnelle sont fortement surévalués. En d'autres termes, d'une manière générale, les qualités individuelles sont insuffisamment prises en compte tandis que les caractéristiques sociales sont jugées trop déterminantes pour évaluer l'estime que l'on doit accorder à quelqu'un.

Les décalages entre situation observée et désirée peuvent aussi être calculés suivant les trois dimensions mentionnées : ascriptif, méritocratique et d'assise sociale, mais ils ne s'expliquent ni par un sentiment d'injustice à propos de la situation en Suisse (Question 101) et à peine par la position sociale ($\eta^2=0.14$ au maximum, à la limite de la significativité). Il semble donc que ces différences entre situation perçue et observée soient relativement consensuelles en Suisses.

12.3 Soi dans la société

L'image de sa propre position dans la société peut elle-même être abordée sous une multitude d'angles. Nous avons sélectionné ici trois perspectives : premièrement, en supposant que la société ait une dimension verticale, comment les répondants s'y situent-ils ? Deuxièmement, les individus se reconnaissent-ils une capacité d'action dans la société et, troisièmement, se définissent-ils par une appartenance de classe ? En d'autres termes, ces perspectives parcourent trois thématiques, la perception de sa propre position, l'acceptation de l'environnement et la référence implicite à une position en termes de classe.

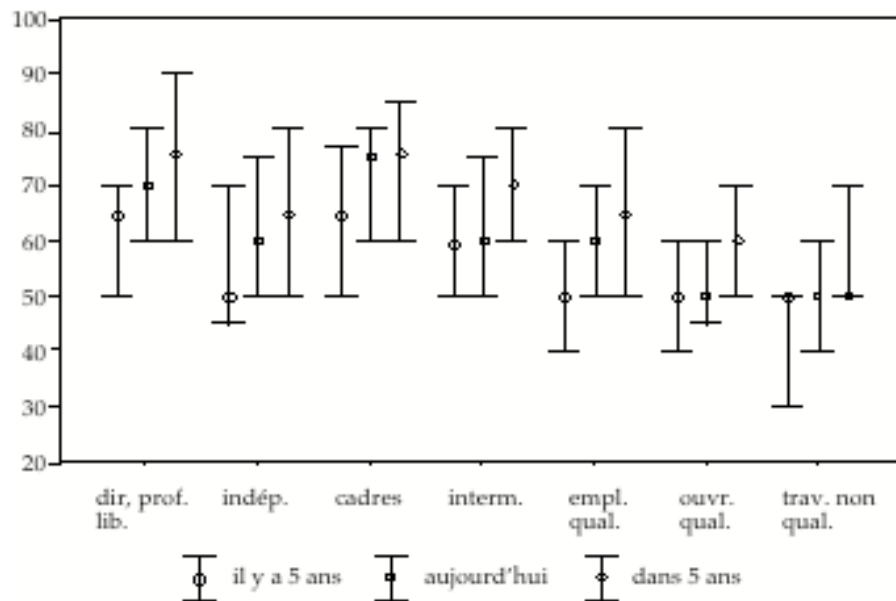
12.3.1 La position sociale

Que les inégalités soient fondées sur les mérites personnels ou des contraintes sociales, quasiment tout le monde s'accorde à dire que la société est inégale et que les gens jouissent de situations sociales différentes. Cette notion était reprise à travers les questions «Si on représente l'échelle sociale comme allant de 0, la situation la moins enviable, à 100, la situation la meilleure qui soit... comment situez-vous votre position sur l'échelle sociale à l'heure actuelle ?» «Où vous seriez-vous situé sur cette même échelle il y a cinq ans» «Et où pensez-vous vous situer dans cinq ans» (question 108). A priori, le faible nombre de données manquantes (entre 2 et 5 %) confirme l'idée que cet indicateur a été considéré par les répondants comme une manière «naturelle» de se situer.

Le Graphique 12.1 reprend les indications de la position des répondants, aujourd'hui, il y a 5 ans et dans 5 ans, en fonction des CSP helvétiques. S'agissant de variables quantitatives, nous avons choisi d'indiquer graphiquement la médiane et les quartiles de la distribution pour chaque groupe. Il faut cependant souligner que si l'évolution générale est vue comme positive pour les 5 prochaines années, à l'exception des non qualifiés pour lesquels la situation est vue, «en médiane», comme stable, cela tient certainement aussi au moment de l'enquête, 1991. Il est fort probable que si l'enquête était

réalisée au jour où nous écrivons ces lignes, soit en 1996, le pessimisme serait sans doute de mise.⁴

Graphique 12.1 : Représentation de sa propre position : il y a cinq ans (N=1142), aujourd'hui (N=1144), et dans cinq ans (N=1096), moyenne sur une note de 1 à 100



Notons d'emblée que l'information contenue dans le Graphique 12.1 est extrêmement riche : elle montre aussi bien la position actuelle que l'évolution passée ou à venir, en tant que représentations, sont fonction de la position objective. En même temps, une telle figure met en évidence une variation assez importante suivant les catégories. Quels sont alors les résultats principaux ?

- La position actuelle est nettement différenciée suivant les catégories socioprofessionnelles. Sous cet angle, les professions dirigeantes et libérales ainsi que les professions intellectuelles et d'encadrement sont caractérisées par des positions élevées tandis

⁴ Un sondage de l'hebdomadaire «L'Hebdo», paru le 4 juillet 1996, donne la répartition suivante à la question «Craignez-vous de perdre votre emploi ou que votre salaire diminue ?» : 28 % pas du tout, 41 % un peu et 31 % beaucoup.

que les travailleurs non qualifiés donnent une valeur minimale. S'il n'est rien d'étonnant jusque là, il faut souligner que, pour cet indicateur, le clivage se situe entre ouvriers et employés qualifiés et non entre ouvriers qualifiés et travailleurs non qualifiés ; c'est donc ici encore le monde ouvrier qui se distingue du monde des «cols blancs».

- L'évolution entre la position il y a cinq ans et la position attendue dans cinq ans montre, presque toujours, une progression. Mais celle-ci est plus marquée pour les catégories fortement dotées que pour celles qui le sont le moins. En d'autres termes, si les représentations individuelles devaient se réaliser en tant qu'évolution sociale, les écarts tendraient à s'accroître.
- En comparant les indicateurs faisant référence à la position sociale, il faut d'abord souligner que la catégorie socioprofessionnelle est le meilleur indicateur empirique de la position actuelle ($\eta^2=0.41$). Ceci est non seulement vrai en la comparant à d'autres indices décrivant la position objective, comme par exemple, la classification de Wright ($\eta^2=0.34$), mais aussi par référence à la CSP du ménage ($\eta^2=0.32$). Autrement dit, il semble ici que le lien au monde du travail reste un déterminant fort pour une estimation subjective de la position sociale.
- L'âge intervient quant à lui avant tout pour expliquer le changement de position dans les cinq ans à venir, beaucoup plus que dans l'auto-évaluation. En d'autres termes, l'âge détermine les perspectives mais pas la position actuelle. En outre, l'interaction est quasiment nulle avec la CSP pour l'évaluation de la position actuelle, indice supplémentaire que la position subjective fait avant tout référence aux conditions actuelles plus qu'au parcours ou au contexte social.
- Dans le même sens, il faut noter que la mobilité sociale apparaît, à première vue, comme constituant un facteur explicatif : un niveau moyen de 54 sur une échelle allant jusqu'à 100 pour ceux qui sont caractérisés par une mobilité descendante, 59 pour les stables et 64 pour ceux qui sont en mobilité ascendante (Corrélation globale de $\eta^2=0.2$ pour ces deux dernières variables). Cependant, si l'on contrôle par la CSP, la mobilité n'a plus d'effet significatif. Ainsi,

la réponse à la situation actuelle est entièrement déterminée par la CSP présente et non par le parcours.⁵

- Enfin, il faut souligner que, pris globalement, le fait d'être un homme ou une femme n'a pas d'impact significatif sur la position sociale que l'on s'attribue. Ceci est également vrai en contrôlant cette attribution par la CSP.

Derrière la représentation de sa propre position se dessine également un contexte géographique. En résumé, il apparaît que l'on se représente la position sociale comme plus basse dans les régions périphériques (49 plutôt que 59 sur notre échelle de 0 à 100, $\eta^2=0.11$) mais là encore, la position dans le système régional n'est une explication qu'en interaction avec la position sociale. De même, la mobilité géographique a un impact sur la représentation de sa position (η^2 de 0.15 et des moyennes de 60 pour les migrants suisses, de 58 pour les stables et de 52 pour les migrants internationaux). La clé de l'explication réside cependant dans la composition sociale différente de ces groupes plutôt que dans un effet propre de la migration.

L'amélioration des conditions prévue pour les 5 prochaines années est la plus forte, en moyenne, pour les répondants des catégories sociales les moins favorisées, ce qui explique également que les répondants caractérisés par une mobilité descendante définissent des perspectives légèrement meilleures que les autres interviewés. Ce résultat souligne encore une fois le caractère prépondérant dans la réponse à cette question de la position actuelle, plutôt que du chemin parcouru.

La dispersion des réponses est aussi intéressante dans ce contexte. S'il n'est pas étonnant de voir qu'elle est forte pour les indépendants, dont on a vu par ailleurs qu'il s'agissait d'une catégorie peu homogène allant du petit artisan à l'entrepreneur de PME, il faut souligner que les écarts sont grands pour toutes les catégories de «cols blancs» qui se sont fortement modifiées ces dernières décennies, plus grands en tout cas que dans le monde ouvrier. Ce résultat pourrait indiquer que les formes d'individualisation que nous avons observées pourraient être liées à une définition moins stricte de la position dans la structure sociale.

⁵ Il en est d'ailleurs de même si l'on considère la mobilité intergénérationnelle en termes de formation : l'effet, important pris isolément, disparaît en contrôlant par la CSP actuelle.

12.3.2 Estime de soi et capacité d'action

La capacité à agir est aussi déterminée par la représentation que l'on a de sa compétence et de l'effet supposé d'une action. Dans ce sens, la stratification sociale, qui admet une dimension verticale, doit se retrouver derrière les représentations que les répondants se font de leur capacité à agir. En même temps, l'estime de soi, définie en termes psychologiques, pourrait aussi être liée à la position sociale dans la mesure où le sens commun attribue une meilleure image de soi aux catégories sociales les mieux dotées.

Pour répondre à cette question, nous avons soumis une échelle très classée⁶ à une analyse en composantes principales.

La structure de réponses, qui reprend plus de la moitié de la variance, (Tableau 12.5), est remarquablement claire : le premier facteur renvoie à une image de soi, positive ou négative, tandis que le second insiste sur la capacité à agir et à maîtriser son environnement.

⁶ «Je vais vous lire maintenant une série d'affirmations. Pouvez-vous me dire pour chacune si vous êtes d'accord ou non avec elle» «1) tout-à-fait d'accord ; 2) assez d'accord ; 3) en partie d'accord, en partie pas d'accord ; 4) plutôt pas d'accord ; 5) pas du tout d'accord» (question 112).

Les quatre premiers items sont tirés (avec une modification pour le deuxième) de Strodbeck (1958). Les deuxième, troisième et quatrième ont également été utilisés par Held et Levy (1975). Les deux derniers proviennent de Rosenberg, 1979).

Tableau 12.5 : Saturations factorielles, image de soi (N=1941)

	estime de soi	capacité à agir	communalité et variance
souvent cela ne vaut pas la peine de faire des projets car trop de choses sont im- prévisibles	.08	.81	.67
j'ai l'impression d'avoir peu d'influence sur les événements de ma vie	-.06	.82	.68
je viens finalement à bout des problèmes inattendus	.75	.00	.55
en général, je n'ai pas de difficultés à choisir entre deux possibilités	.69	.11	.49
il m'arrive de me sentir inutile	-.48	.39	.39
finalement je suis plutôt content de moi	.66	-.06	.44
variance expliquée	29 %	25 %	54 %

Quelles sont alors les variables qui permettent d'expliquer ces réponses ? Rappelons que, par hypothèse, la capacité à agir doit être associée à la position sociale tandis que l'image de soi doit relever avant tout d'une causalité individuelle, dont les déterminants sont d'un autre ordre. D'un point de vue empirique, les corrélations entre les variables indépendantes utilisées tout au long de ce chapitre et les deux facteurs retenus constituent la manière la plus simple de savoir quelles dimensions sont explicatives des résultats obtenus.⁷

Ces quelques résultats montrent d'abord que s'il existe une liaison entre position sociale et estime de soi, celle-ci reste faible. Tout au plus peut-on noter une moyenne plus élevée pour les professions intellectuelles et d'encadrement et une moyenne plus basse pour les ouvriers qualifiés et les indépendants. Dans ce cas, il faut souligner que ce ne sont pas les travailleurs non qualifiés qui obtiennent la valeur la plus basse en termes d'image de soi, ce qui pourrait s'interpréter par une satisfaction relative quant à la place qui leur est attribuée.

⁷ Ici aussi, dans la mesure où les scores factoriels sont des variables à intervalles et nos variables explicatives largement nominales, nous utiliserons comme indicateur les valeurs *eta* issues de l'analyse de variance.

Tableau 12.6 : *Corrélation (eta) entre indicateurs structurels et facteurs d'estime de soi et de capacité à agir*

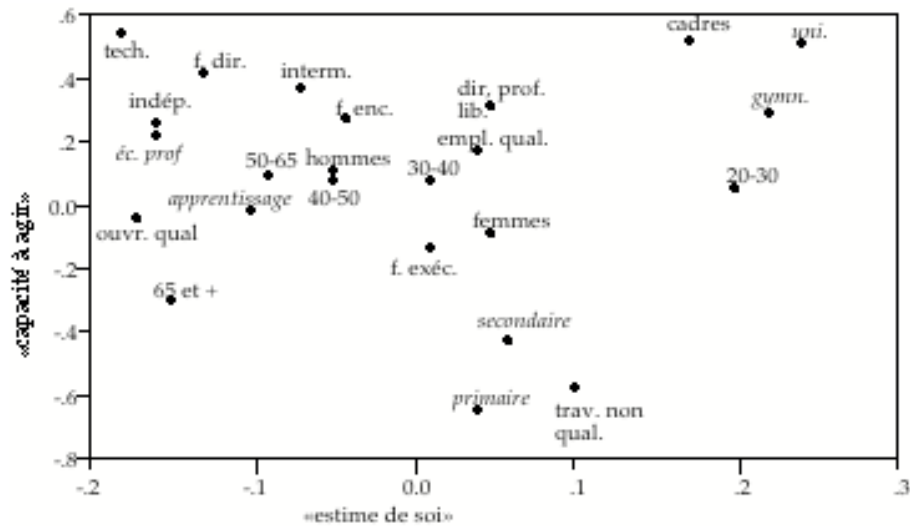
eta	estime de soi (facteur 1)	capacité à agir (facteur 2)	N
CSP	0.11	0.37	1128
Wright 2	0.14	0.27	1123
formation	0.13	0.39	1932
cluster	0.15	0.39	795
mob. intergéné. formation	0.01	0.23	1792
mob. intergéné. CSP	0.02	0.13	967
typol. communale	0.08	0.07	1941
typol. régionale	0.04	0.08	1941
âge	0.12	0.14	1936
genre	0.05	0.09	1941

Par contre pour le deuxième facteur, décrivant la capacité à agir, la relation est forte avec les variables explicatives puisque la position sociale décrite par la CSP et, dans une moindre mesure, l'âge et la mobilité sociale interviennent.⁸ Même si la variance n'est pas négligeable, la capacité à agir dans la société est donc, conformément aux hypothèses, reliée à la position sociale.

Il faut également souligner que les variables de position actuelle ont une valeur explicative nettement supérieure à celles décrivant la mobilité sociale et géographique. En d'autres termes c'est une fois encore la position acquise qui détermine la capacité à maîtriser son environnement, beaucoup plus que le chemin parcouru.

⁸ Une analyse multivariée basée simultanément sur la position sociale et l'âge montre cependant que ce dernier n'a alors plus d'effet significatif.

Graphique 12.2 : Moyenne des variables sociologiques



L'examen des catégories dans ce plan montre une relation intéressante dans la mesure où les catégories d'âge se distribuent le long du facteur décrivant l'estime et la confiance en soi, alors que la position hiérarchique et la formation décrivent une structure en V : tant les dirigeants que les universitaires occupent le «haut» du graphique 12.2, témoignant d'une forte capacité de maîtriser sa vie, mais les répondants caractérisés par une position hiérarchique élevée ont une meilleure confiance en eux que les universitaires extérieurs aux tâches de direction. Ce résultat est intéressant car il montre clairement qu'une structure multidimensionnelle de la stratification est aujourd'hui indispensable pour rendre compte des représentations sociales.

12.3.3 La position de classe

Traditionnellement la notion de classe n'a guère constitué un moyen de se définir largement adopté par l'ensemble de la population en Suisse, en tout cas depuis la paix du travail signée dans les années

trente.⁹ En effet seuls 30 % de notre échantillon répondent «oui» à la question «Pensez-vous appartenir à une classe sociale particulière ?». Mais il faut souligner qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau. En 1975, la proportion de réponses identiques à la même question était à peine différente (34 %).

Notons que la répartition des réponses est très éloignée de ce qu'une hypothèse ouvriériste affirmerait : ce sont les catégories supérieures qui affirment clairement une appartenance de classe (plus de 50 % pour les professions intellectuelles et d'encadrement) alors que cette proportion tombe à 20 % environ pour le «prolétariat».

Tableau 12.7 : Proportion de répondants affirmant appartenir à une classe

CSP	pourcentage	N
dirigeants, prof. libérales	45.6	13
indépendants	35.4	38
cadres	59.3	57
intermédiaires	31.5	69
employés qualifiés	24.8	69
ouvriers qualifiés	27.4	38
travailleurs non qualifiés	20.8	52
CCC	0.31	

Le questionnaire insistait sur ce point avec la question suivante : «Si vous aviez à choisir sur la liste que voici, à quelle classe diriez-vous appartenir ?».¹⁰ La répartition des réponses met en exergue l'importance d'une grande classe moyenne mais deux modalités de réponse apparaissent néanmoins comme révélatrices :

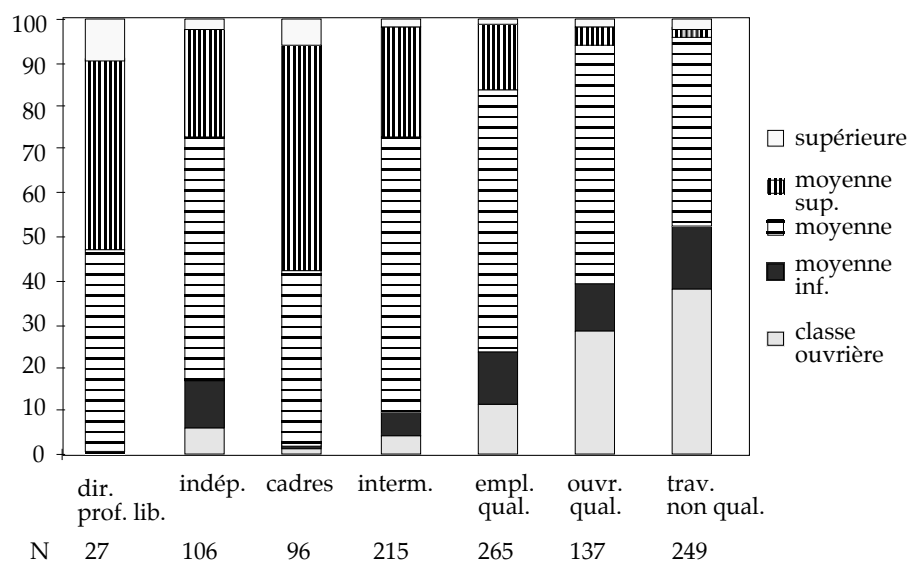
- «classe moyenne supérieure» qui est fortement liée aux professions dirigeantes, libérales ou intellectuelles et d'encadrement, ce qui ne constitue guère une surprise ;

⁹ Cet effet est sans doute renforcé par des difficultés de traduction dans la mesure où «Klasse» en allemand fait référence à la sociologie marxiste encore plus nettement qu'en français. Les sondages d'opinion, et notre enquête n'a pas fait exception à cette règle, utilisent d'ailleurs le concept de «Schicht», plus proche de «couche».

¹⁰ La comparaison n'est malheureusement plus possible ici avec les données de 1975, la formulation de la question différant légèrement.

- «classe ouvrière» qui est certes reliée aux travailleurs les moins bien situés en termes de ressources sociales mais sans que cela soit exclusif. Cet indicateur est suffisamment important, en termes d'histoire de la sociologie, pour mériter un examen spécifique.

Graphique 12.3 : Classe auto-déclarée par CSP-CH



Le tableau détaillé (Tableau 12.8) montre une série d'indices intéressants quant à ce qui est recouvert aujourd'hui par l'idée de classe ouvrière.

- Entre la position du répondant et la position du ménage, les réponses sont très proches. Les indices de corrélation sont toutefois plus élevés pour la position du répondant lui-même, ce qui tendrait à accréditer l'idée que la représentation subjective de la position de classe est dépendante de l'activité exercée plutôt que de la situation familiale. En conséquence de ce premier résultat, les différences entre hommes et femmes sont faibles.¹¹

¹¹ Une analyse de variance montre aussi bien un impact non significatif du genre qu'une interaction non significative entre genre et position sociale.

Tableau 12.8 : Proportion de répondants affirmant appartenir à la classe ouvrière

	% de répondants mentionnant la classe ouvrière	
	ego	ménage
CSP	eta=0.37	eta=0.32
lib et dirigeants	0	0
autres indépendants	5	7
prof. intell. et cadres	1	2
intermédiaires	4	8
employés qualifiées	10	11
ouvriers qualifiés	27	25
travailleurs non qualifiés	36	38
âge		eta=0.10
20-30	18	
30-40	16	
40-50	12	
50-60	11	
60 et plus	8	
mobilité CSP		eta=0.08
1 «descendante»	17	
2 «stabilité stricte»	15	
3 «ascendante»	9	
mobilité de formation		eta=0.20
1 «descendante»	12	
2 «stabilité stricte»	19	
3 «ascendante»	4	

- L'âge a un impact assez faible (eta de 0.10) mais la distribution voit une classe ouvrière mentionnée beaucoup plus souvent par les plus jeunes. Ce résultat s'explique bien sûr par la position objective des répondants : les plus jeunes n'ont pas encore accompli un parcours, généralement ascendant, de mobilité intragénérationnelle (Chapitre 6). Mais il est intéressant de constater que cette idée de classe ouvrière a toujours une réalité actuelle, y compris pour les générations les plus jeunes.
- Le contexte communal semble avoir un impact, quoique faible, avec une classe ouvrière affirmée dans les centres et, surtout, les communes périphériques. Cette relation s'explique toutefois par la

ségrégation sociale : il n'y a pas d'effet spécifique lié au contexte si l'on contrôle par la position sociale. Mentionnons cependant que les migrations restent importantes comme facteur explicatif : la proportion de répondants affirmant appartenir à la classe ouvrière double pour atteindre 30 % lorsqu'il y a eu une migration internationale.¹²

- La mobilité sociale est aussi intéressante dans ce contexte. La question, et nous y reviendrons, est de savoir si une personne mobile maintient l'auto-attribution de sa classe d'origine ou adopte, parfois avec hyperconformisme, celle de la classe d'arrivée. Si la position individuelle représente l'élément déterminant, il n'est certes pas étonnant de voir les répondants en mobilité ascendante se déclarer appartenir à une autre classe que la classe ouvrière mais la relation est moins forte que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. En fait, au niveau de ces représentations, la mobilité de formation semble donner une clé intéressante : la classe ouvrière est avant tout mentionnée en cas de formation équivalente à celle du répondant familial et donc à une mobilité obtenue par un changement de position hiérarchique. Une formation plus élevée que celle de ses parents amènerait alors nécessairement à adopter la position de la classe d'arrivée. Ce résultat est important car si la formation constitue, comme on l'a vu au chapitre 5, une barrière essentielle pour la mobilité sociale, elle constitue aussi un moment d'apprentissage des normes et valeurs de la catégorie d'arrivée.

12.4 Clivages et inégalités

12.4.1 Les clivages en Suisse et leur importance actuelle

Pendant très longtemps, la Suisse a été décrite comme un «Sonderfall» dont le secret du «bonheur» tenait dans sa capacité à résoudre les conflits. Cette ambiance bucolique et harmonieuse avait pour une

¹² Ce qui est d'ailleurs très lié à la structure de l'immigration en Suisse, extrêmement polarisée, qui voit arriver aussi bien des dirigeants d'entreprises que des travailleurs peu qualifiés.

part sa source dans le fait que les clivages s'entrecroisaient à tel point qu'aucun ne dominait. Aujourd'hui cette vision idyllique est remise en cause, soit parce que certains clivages sont censés s'effacer (religion, voire classe) au profit d'autres dans un contexte marqué par de «nouveaux» enjeux (ouverture sur l'extérieur par exemple), soit parce que d'anciens équilibres se modifient.

Un point mérite d'être souligné ici : le débat est actuellement loin d'être serein en Suisse à ce propos dans la mesure où des intérêts symboliques mais aussi matériels sont en jeu.¹³ Parler des clivages, comme d'autres représentations sociales d'ailleurs, est susceptible d'entraîner des effets de mobilisation importants. Il n'est en l'occurrence pas question pour nous d'entamer ici un débat sur l'importance relative des clivages en Suisse¹⁴ mais de voir leurs relations aux positions structurelles.

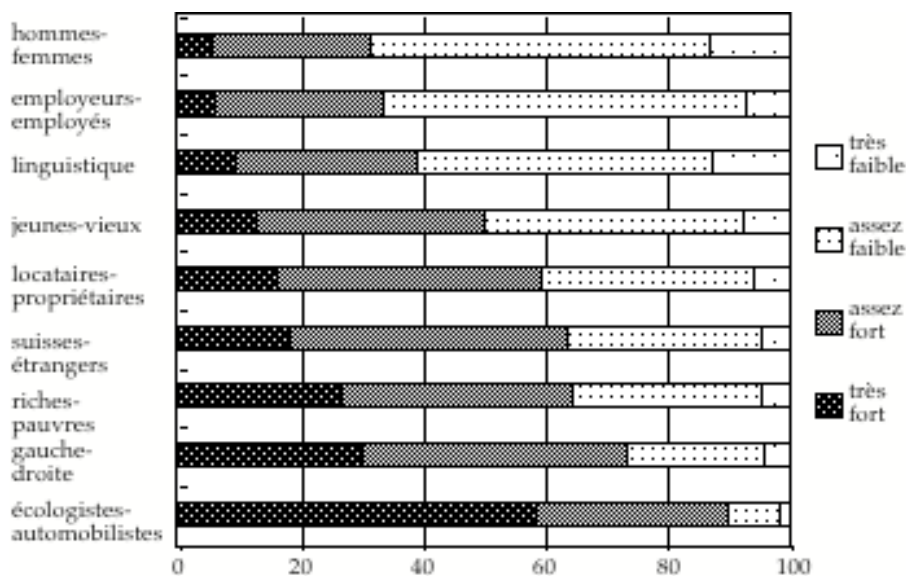
D'un point de vue descriptif, la question 107 «dans tous les pays, il peut y avoir des divergences, voire même des conflits, entre divers groupes sociaux. Quelle force ont ces divergences d'après vous en Suisse aujourd'hui ?» permet de dresser un premier tableau.

Trois clivages ressortent nettement du graphique 12.4 : entre riches et pauvres, gauche et droite, écologistes et automobilistes, les deux premiers étant mentionnés comme très importants par un tiers environ des répondants et le dernier par la moitié. Il faut souligner que ce sont précisément des clivages politiques dont l'importance est mise en exergue.

¹³ Il n'est ainsi pas indifférent de voir que le clivage linguistique définit de facto le marché actuel de la presse au détriment des structures régionales ou cantonales qui prédominèrent durant un siècle. Ce clivage est précisément surexploité par ces mêmes médias, au risque de donner une valeur auto-réalisatrice à son développement.

¹⁴ Sur ce point, cf. Joye et al. 1992 ; Knuesel 1994 ou Kerr 1974.

Graphique 12.4 : L'importance des différents clivages



Une analyse factorielle va bien dans ce sens en dégageant deux facteurs de différenciation, l'un décrivant la conflictualité en général et l'autre plus spécifiquement politique (tableau 12.10). En effet le premier facteur regroupe ce qu'il y a en commun à la plupart des items : précisément une vision conflictuelle ou non de la réalité suisse. Le deuxième est avant tout composé de deux clivages ayant donné naissance à des partis politiques : gauche-droite et écologistes-automobilistes.

A priori, la position dans la stratification sociale devrait davantage correspondre à un engagement politique qu'à une appréciation des clivages. Si une telle hypothèse se vérifiait, les corrélations entre les variables utilisées tout au long de l'analyse seraient modestes. De facto, c'est effectivement le cas : toutes les corrélations sont faibles. Ce résultat signifie que la perception des clivages n'est que très peu diversifiées socialement et qu'un certain consensus s'est établi à cet égard. On peut supposer que le rôle des médias, dans la manière dont ils rendent compte de l'actualité, est déterminant en l'occurrence. Mais un tel résultat implique également que cette description de l'acuité des clivages n'est pas nécessairement liée à une propension à l'action politique s'il se révèle que celle-ci est fonction

de la position sociale. Nous reviendrons sur ce point dans un prochain sous-chapitre (12.5).

Tableau 12.10 : Saturations factorielles, importance des clivages (N=1189)

	conflictualité «générale»	conflictualité «politique»	commu- nalité
entre Suisses et travailleurs étrangers	.62	.05	.39
entre locataires et propriétaires	.67	.10	.48
entre riches et pauvres	.62	.29	.45
entre groupes de langues différentes	.60	.09	.37
entre employeurs et employés	.65	.11	.44
entre hommes et femmes	.45	.40	.37
entre gauche et droite	.12	.77	.62
entre jeunes et vieux	.36	.48	.37
entre écologistes et automobilistes	.00	.79	.63
variance expliquée	26 %	19 %	45 %

12.4.2 Injustice et société

Les représentations de la justice, ou de l'injustice sociale, sont sans doute complexes et multiples. Nous allons utiliser ici une construction simple en créant un indice additif reprenant les questions 101 «Pensez-vous qu'il y a des gens qui n'obtiennent pas ce qu'ils méritent, ni même le minimum de ce qu'ils sont en droit d'attendre» ; 102 «Pensez-vous qu'il y a des gens qui obtiennent plus que ce qu'ils méritent, plus que le minimum de ce qu'ils sont en droit d'attendre» et 104 «Si vous comparez votre propre revenu à celui des autres, est-ce que vous pensez que la répartition des revenus en Suisse est juste ou injuste ?»¹⁵

La société suisse est perçue comme relativement injuste : le 80 % des répondants pensent que certains n'obtiennent pas le minimum de ce qu'ils sont en droit d'attendre ; le 75 % que certains obtiennent trop

¹⁵ Dans ce dernier cas, 2 points étaient accordés pour la réponse «tout à fait injuste» et 1 point pour la réponse «assez injuste».

et, par référence à leur propre situation, le 50 % estime que la répartition des revenus est plutôt injuste.¹⁶

D'une manière générale, la corrélation entre le sentiment de justice et la position sociale est faible :¹⁷ seuls les dirigeants et les professions libérales donnent un score en moyenne inférieur, alors même que la variance reste forte. Ce résultat est d'ailleurs assez semblable à ce qui a été observé dans d'autres enquêtes de même type, notamment aux états-Unis (Kluegel et Smith 1986). La relation est à peine plus forte ($\eta^2=0.12$) en considérant la position du ménage. Il faut mentionner que, dans ce dernier cas, la relation va bien dans le sens des hypothèses, même si la variance est forte, avec les catégories les plus favorisées, salariées ou non, trouvant la situation actuelle moins injuste que le reste de la population.

La mobilité sociale n'a strictement aucun effet. De même les migrations ne changent guère la relation. L'âge ne montre non plus aucun effet systématique. Tout au plus peut-on noter que les femmes tendent un peu plus que les hommes à trouver la société suisse injuste (score moyen de 2.5 plutôt que 2.25) mais là encore la corrélation est faible ($\eta^2=0.11$).

L'ensemble de cette section montre que les représentations des inégalités et des clivages recouvrent un spectre large, peu déterminé structurellement. Ceci va plutôt dans le sens d'une perspective individualiste plutôt que d'un effet structuré de la position sociale. En d'autres termes, bien des représentations de la société ne sont que peu déterminées par la position que l'on y occupe. Des items plus précis, plus «politiques» montrent-ils la même relation et permettent-ils de parler de la fin des positions de classe ?

¹⁶ Ce sentiment d'injustice est sans doute resté assez constant. L'enquête de 1975 comportait une question très semblable : «Pensez-vous qu'il y ait en Suisse des groupes qui obtiennent plus qu'ils méritent ou qui ont une position privilégiée» 75 % répondaient oui (5 % que cela dépend). Cette stabilité mérite d'être soulignée dans la mesure où le chapitre 4 a montré que la société était sans doute objectivement moins inégalitaire il y a vingt ans qu'aujourd'hui.

¹⁷ Les corrélations sont situées entre 0 et 0.11. Si la significativité statistique est parfois atteinte, cela est lié à la taille de l'échantillon mais en aucun cas à la force de la relation.

12.5 Les enjeux socio-politiques

Depuis les années soixante, un intense débat a insisté sur la perte de pertinence des conflits sociaux pour mettre en exergue les questions relatives à la protection du cadre de vie ou à la réalisation de soi. En fait, si l'apparition de cette thématique a sans doute correspondu au moment où la distribution des ressources tendait à un minimum d'inégalités, sa diffusion s'est faite alors même que les sociétés occidentales glissaient vers des modèles de dualisation, où l'exclusion de certaines catégories tendait à redevenir de plus en plus marquée. Trois indicateurs sont particulièrement importants à discuter dans ce contexte : la conception du pouvoir en Suisse, l'attitude face aux travailleurs et une position plus ou moins matérialiste – ou post-matérialiste, pour reprendre une opposition célèbre.

12.5.1 Le pouvoir en Suisse

La représentation du pouvoir, et de son partage, définit un des premiers enjeux d'une démocratie. C'est pourquoi la question 106 demandait aux interviewés de choisir entre trois modèles : 1) la conception pluraliste pour laquelle les groupes (partis, syndicats, etc.) sont capables de jouer la concurrence ; 2) la version inspirée par l'idée du complexe militaro-industriel de Mills qui définit une élite du pouvoir et 3) le pouvoir contrôlé par l'économie selon le modèle marxiste (Form et Rytina 1969).

Tableau 12.11 : Conception du pouvoir et position sociale

	pluraliste	élitiste	économique	N
professions libérales	35.4	41.9	22.7	27
indépendants	23.4	35.1	41.5	108
cadres et intellectuels	23.7	48.2	28.0	98
intermédiaires	18.3	45.9	35.8	224
employés qualifiés	15.9	45.6	38.5	280
ouvriers qualifiés	14.1	50.2	35.7	140
non qualifiés	18.8	37.6	43.6	224

D'une manière globale, les interviewés ont répondu sans difficultés particulières à une question dont l'énoncé est pourtant complexe

puisque l'on a dénombré 7.1 % de «ne sait pas». Sur les réponses valides, un cinquième a préféré le modèle pluraliste (19.4 %) tandis que deux cinquièmes ont retenu les autres modèles (41.7 % et 38.9 % respectivement). Nous pouvons d'ores et déjà retenir une nette prépondérance d'une image concentrée du pouvoir sociétal.

Tableau 12.12 : Saturations factorielles, échelle «Proworkers» (N=1479)

	travailleurs- possédants	inégalités imposées, inégalités méritées	communalité
les bénéficiaires des grandes entreprises profitent à leurs propriétaires mais ni aux travailleurs, ni aux consommateurs	.58	.10	.35
dans les sociétés industrielles, il sera toujours nécessaire d'avoir des experts qui décident et des gens qui exécutent leurs décisions	-.20	.36	.17
durant une grève, la loi devrait interdire à la direction d'engager de nouveaux travailleurs à la place des grévistes	.56	-.22	.37
une société moderne peut fonctionner efficacement sans être axée sur le profit	.61	.01	.54
les grandes entreprises ont beaucoup trop de pouvoir en Suisse	.73	-.05	.44
tout irait mieux en Suisse aujourd'hui si les gens s'accommodaient de la place qui est la leur	.32	.59	.41
s'il y a des pauvres, c'est que dans toute société certains sont plus favorisés que d'autres	.04	.64	.52
c'est parce qu'ils ne veulent pas travailler que beaucoup de gens restent pauvres	-.11	.71	.43
les différences de revenus sont trop grandes en Suisse	.65	-.10	.43
l'État doit garantir à chacun un revenu minimal	.60	.06	.37
variance expliquée			39.7 %

La position sociale, mesurée à partir de la CSP, intervient comme facteur explicatif, sans qu'il s'agisse d'un véritable déterminant (CCC=0.17). Deux tendances sont nettes : 1) privilégier le modèle pluraliste dans les catégories supérieures et 2) insister sur le modèle éli-

tiste parmi les ouvriers et les employés qualifiés. Ce résultat va bien dans le sens de la légitimation d'un pouvoir démocratique par ceux qui sont dans une position favorisée, et d'un sentiment d'inégalité dans la répartition du pouvoir par les autres.

La proximité partisane est en l'occurrence un meilleur prédicateur ($CCC=0.29$) dans la mesure où les répondants proches des partis de gauche tendent à privilégier la conception d'un pouvoir dominé par l'économique et ceux proches des partis du centre-droit celle du modèle pluraliste. Les écologistes et les libéraux s'alignent sur la conception élitiste. Cette remarque nous suggère que la perception du pouvoir est en fait liée à une perspective politique et, comme telle, nous en reprendrons l'étude dans le tableau d'ensemble des représentations que nous tenterons à la fin de ce chapitre.

12.5.2 Les attitudes face aux travailleurs

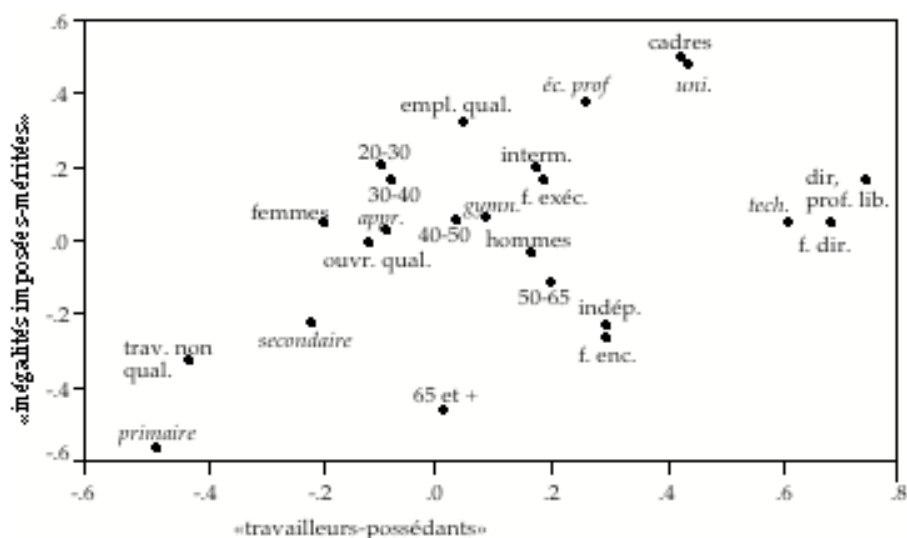
La divergence d'intérêt entre travailleurs et propriétaires d'entreprises est à la base d'une opposition importante aussi bien d'un point de vue scientifique, faisant référence à la définition même des classes, que politique puisqu'il s'agit d'un fondement à l'opposition entre gauche et droite, souvent considérée comme clivage premier en politique.¹⁸ Dans une optique de stratification, il importe de faire le point sur la question. Là encore de très nombreux travaux nous ont précédés et des batteries de questions, plus ou moins standardisées, ont été élaborées. Nous avons choisi de reprendre les indicateurs élaborés par Wright (1985) (question 103) dans la mesure où il s'agit de tester la pertinence actuelle des conflits prépondérants dans la perspective marxiste (tableau 12.12).

L'analyse factorielle dégage ici encore clairement deux facteurs. Le premier décrit précisément cette attitude face aux travailleurs dont

¹⁸ La définition précise de ce qui se cache derrière une opposition «gauche-droite» n'est pas fixée une fois pour toutes et dépend aussi bien des références des répondants que du contexte politique (Cf. notamment Bobbio 1996). Ce qui n'empêche pas l'immense majorité des gens d'être capables de se situer sur une telle dimension, fut-elle vide d'un sens particulier (Bon 1979).

nous parlions¹⁹ tandis que le second reprend une description «fataliste» des inégalités. En d'autres termes, le discours sous-jacent à cette deuxième dimension postule que chacun doit rester à la place qui lui a été socialement assignée. Il est certes inutile de dire que de telles valeurs ont un contenu idéologique assez marqué mais il faut souligner que ce schème de représentation est indépendant de l'attitude face aux travailleurs.

Graphique 12.5 : Moyenne des facteurs, suivant la position



Pour un facteur comme pour l'autre la position sociale, telle que mesurée par la catégorie socioprofessionnelle,²⁰ est l'un des indicateurs les plus déterminants ($\eta^2=0.25$), avec la formation ($\eta^2=0.31$ pour chaque facteur). Cette symétrie dans l'explication se distingue clairement sur le Graphique 12.5 dans la mesure où la plupart des catégories se retrouvent alignées sur la diagonale. Un examen détaillé mon-

¹⁹ Notons que Wright a utilisé simplement un indice additif basé sur les 5 premiers indicateurs. Holtmann a proposé de supprimer le dernier qui ne participerait pas à cette dimension. Pour notre part, c'est plutôt le deuxième item qui fait problème. De toute manière le premier facteur tel que défini ici est très fortement corrélé à l'une ou l'autre de ces constructions.

²⁰ Ici encore la position personnelle est plus explicative que celle du ménage.

tre cependant une légère asymétrie : le revenu est plus fortement associé au premier facteur qu'au deuxième ($\eta^2=0.41$ vs $\eta^2=0.13$). Ce résultat est intéressant car il signifie que le revenu détermine la perception des relations entre travailleurs et possédants tandis que les autres paramètres de la stratification doivent être pris en compte pour comprendre plus généralement la manière de se représenter les conflits entre valeurs de gauche et de droite.

12.5.3 La construction du «post-matérialisme»

Depuis une vingtaine d'années, la notion de «post-matérialisme» a pris une grande importance dans les sciences sociales. Telle que originellement formulée par Inglehart (1971), l'idée, faisant largement référence à la thèse de la fin des idéologies de Bell, postule que des individus élevés dans un contexte de croissance et de bien-être vont tendre à avoir des demandes de réalisation personnelle plus que de satisfactions matérielles. Dans ce sens, en faisant référence à une idée de Maslow (1954), il y aurait une échelle des besoins, dont les plus élevés seraient les besoins esthétiques, et qui ne deviendraient un enjeu que dans la mesure où les besoins les plus «primitifs» seraient satisfaits. Cette conception a amené Inglehart à définir un axe opposant «matérialisme» à «post-matérialisme».²¹ Si cette opérationnalisation est présentée par Inglehart lui-même en référence à des concepts psychologiques, les valeurs et les normes sous-jacentes font aussi référence à des approches proprement sociologiques.

Utilisé dans de nombreuses enquêtes cet indice connaît deux opérationnalisations distinctes, l'une basée sur 12 indicateurs, l'autre sur quatre seulement. C'est cette dernière version que nous avons retenue ici (question 198).²²

En 1975, on comptait respectivement 33 % de matérialistes, 50 % de mixtes et 16 % de post-matérialistes en Suisse alors qu'en 1991, ces

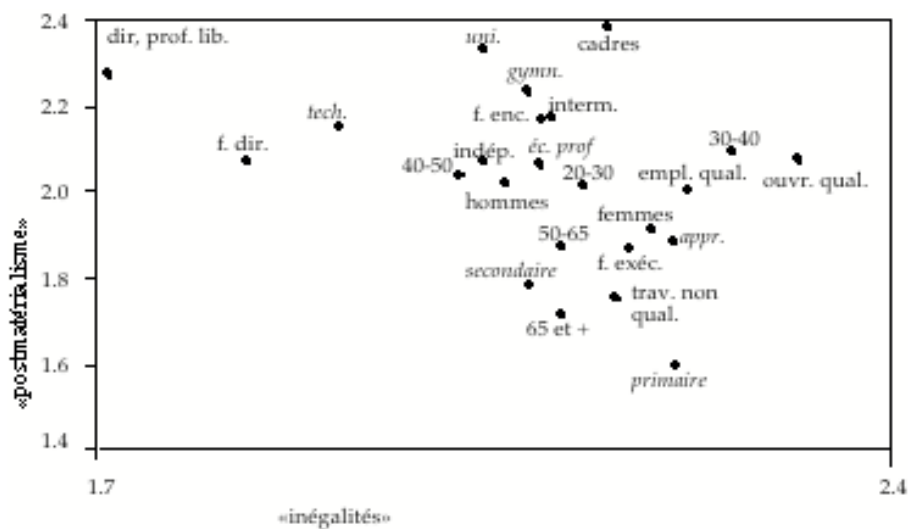
²¹ C'est à partir d'une analyse factorielle, d'ailleurs discutable, qu'Inglehart arrive à opposer ces deux notions. D'autres analyses les présentent plutôt comme des dimensions indépendantes l'une de l'autre.

²² Une personne est dite matérialiste si elle choisit le maintien de l'ordre et la lutte contre l'inflation comme priorités politiques ; post-matérialiste s'il s'agit de garantir la liberté d'expression ou d'augmenter la participation, et mixte dans les autres cas.

proportions étaient respectivement de 25 %, 55 % et 20 %. Cette différence relativement faible peut être justifiée par l'effet de génération : en effet, dans l'hypothèse d'Inglehart, les individus socialisés jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, période difficile dans le contexte européen, auront majoritairement des positions matérialistes tandis que ceux socialisés postérieurement développeront davantage des positions post-matérialistes.

La position sociale est ici encore un facteur explicatif non négligeable : plus elle est élevée et plus la tendance à adopter des positions post-matérialistes est élevée. Ce résultat est conforme à la conception psychologisante d'Inglehart qui voit la position post-matérialiste liée à un confort matériel assuré. De même, les personnes âgées ont plus souvent une position «matérialiste», ce qui est conforme à une socialisation réalisée durant les années de prospérité : la coupure se situe effectivement entre les générations socialisées avant – ou pendant – et après la seconde guerre mondiale.

Graphique 12.6 : Moyenne des indicateurs de position sur l'échelle d'inégalité et de post-matérialisme



La convention d'un graphique à deux dimensions nous oblige à retenir la seule autre variable «orpheline» de ce chapitre : celle décrivant le sentiment d'inégalité. Ce choix ne relève pas seulement du hasard dans la mesure où un fort sentiment d'inégalité devrait, dans l'hypo-

thèse d'Inglehart, s'accompagner de positions matérialistes. Or le Graphique 12.6 montre précisément que des groupes se distinguent par un score élevé sur ces deux variables. C'est particulièrement le cas des professions intellectuelles et d'encadrement et des répondants âgés de 30 à 40 ans. Cette question d'une situation caractérisée par une perception forte des inégalités allant de pair avec des valeurs «post-matérialistes», contraire au modèle théorique d'Inglehart, mérite un examen plus détaillée.

12.5.4 Deux dimensions socio-politiques ?

Tant l'orientation sur une échelle plus ou moins favorable aux travailleurs, qui est à la base de la dimension gauche-droite si prisée par les politologues,²³ que la notion de post-matérialisme, sont des grandes dimensions, régulièrement utilisées en matière de comportement électoral ou de stratification. Mais quels sont les liens qui les unissent ?

La théorie énoncée par Inglehart veut que la dimension post-matérialiste décrive un axe dont une extrémité est constituée par un pôle «matérialiste». Au fur et à mesure de la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires, les individus, à commencer par les mieux nantis, se déplaceraient vers une nouvelle catégorie d'enjeux, abandonnant par là-même la question de la défense des intérêts matériels. Un certain nombre d'indices laissent pourtant supposer qu'il s'agit de dimensions indépendantes. En effet, on observe des corrélations de 0.04 et 0.41 entre l'indice de post-matérialisme et les deux facteurs «travailleurs-possédants» et «inégalités imposées, inégalités méritées». En d'autres termes, et contrairement au modèle, le clivage «travailleurs-possédants» n'est pas lié aux valeurs post-matérielles.

L'enjeu est d'importance car, à la lumière de ces résultats, il ne s'agit plus d'une opposition entre des préoccupations classiques, matérialistes, d'équité sociale et d'autres revendiquant une meilleure capacité d'auto-réalisation, mais de deux dimensions indépendantes, l'importance de l'une ne s'exerçant pas au détriment de l'autre. En d'autres termes, il peut y avoir à la fois des enjeux sociaux, fortement

²³ Pour l'usage de ces dimensions et la manière dont elles structurent le champ politique cf. notamment Inglehart et Sidjanski (1975).

liés à la position sociale et d'autres types d'enjeux qui reposent sur une autre logique. C'est ce que nous allons reprendre en synthèse de ce chapitre, après être revenu sur la probabilité de chacun de donner une réponse.

12.6 Et les non-réponses ?

Jusqu'ici nous avons largement ignoré les non-réponses, les laissant hors de l'analyse. Mais y a-t-il des probabilités de réponse différentes suivant la position dans la stratification ? Par rapport à une théorie largement inspirée par les travaux de Bourdieu et de Champagne (1990), la «probabilité d'avoir une opinion» devrait être beaucoup plus élevée pour les répondants des catégories favorisées.

En matière d'analyse factorielle, la procédure que nous avons retenue était extrêmement exigeante puisqu'un répondant se voyait assigner une valeur «donnée manquante» s'il ne répondait pas à un quelconque des items constituant l'échelle et était donc exclu de l'analyse. Cet effet cumulatif rend sans doute le fait de répondre ou non à une batterie de questions plus sélectif. L'enjeu de cette analyse des non-réponses est donc potentiellement important.

La proportion de non-réponses varie fortement suivant les sujets abordés. Ainsi, décrire sa position sur une hypothétique échelle sociale ne pose guère de problèmes à l'immense majorité des répondants. De même, la question de la maîtrise de son environnement ou de la satisfaction de soi est-elle généralement bien acceptée par les répondants : 4 % de non-réponses. D'autres échelles paraissent plus délicates. Ainsi la petite batterie de questions renvoyant aux valeurs post-matérialistes échappe à une proportion double de répondants : 7.6 %.²⁴ La question des clivages et de leur pertinence actuelle voit

²⁴ Notons que nous avons retenu ici une opérationnalisation stricte, demandant une réponse aux deux choix les plus importants en matière de priorité de développement social. Mais, plus généralement, la manière de construire l'échelle de post-matérialisme, basée sur des priorités prises deux à deux, paraît peu orthodoxe. Cette méthodologie d'enquête peut être reliée aux questions de dimensionnement que nous avons évoquées. Il est en tout cas certain que d'autres manières d'aborder la question aboutissent naturellement à deux axes indépendants reliés pour l'un aux enjeux matérialistes et pour l'autre aux enjeux post-matérialistes (Joye et al. 1995).

encore une fois doubler le nombre de répondants qui s'abstiennent alors qu'enfin, l'attitude face aux travailleurs, l'une des batteries les plus lourdes du questionnaire, compte plus d'un quart de personnes ayant déclaré leur incompetence ou refusé de répondre à au moins un de ces items.

Par ailleurs les corrélations entre les variables décrivant les «données manquantes» sont faibles : une seule corrélation est supérieure à 0.20, entre position face aux travailleurs et actualité des clivages, les deux batteries les plus longues. Dans ce sens, on ne peut invoquer un manque global de compétence pour expliquer les absences de réponses mais la «capacité subjective à répondre» est liée à l'interrogation en jeu.

Tableau 12.13 : Réponses et non-réponses par dimension de représentations

	proportion de non-répondants	eta par CSP	eta par genre	eta par âge
post-matérialisme	7.6	0.10	0.04	0.05
estime de soi	4.0	0.10	0.04	0.10
travailleurs-possédants	28.1	0.19	0.10	0.11
conflictualité	16.0	0.14	0.10	0.09
position actuelle	2.2	0.07	0.04	0.10

Ceci ne veut cependant pas dire que la probabilité de répondre ou non à une question est indépendante de la position sociale. Mais il faut souligner que les coefficients de corrélation sont faibles dans l'immense majorité des cas : les valeurs «eta» sont systématiquement inférieures à 0.20 pour les CSP et à 0.11 pour l'âge ou le genre. D'une manière générale, la relation va bien dans le sens attendu : les dirigeants, les membres des professions libérales ou des professions intellectuelles et d'encadrement ont une plus forte probabilité de répondre que les autres salariés, l'extrême étant évidemment le fait des travailleurs non qualifiés. Il faut cependant noter que plus la question est longue, plus la corrélation avec la position sociale est forte. Si cette hypothèse se vérifiait, la compétence linguistique pourrait être un facteur explicatif complémentaire à la compétence sociale proprement dite.

12.7 Des cohérences dans l'espace social ?

Après avoir parcouru l'ensemble de ces domaines, peut-on établir une cohérence globale des représentations examinées jusqu'ici et, si oui, quel est leur ancrage par rapport à la position sociale ? D'un point de vue méthodologique, nous proposons de reprendre l'ensemble des indicateurs présentés dans ce chapitre pour établir la structure qui les sous-tend. Là encore, l'analyse factorielle permet une telle construction.

Si l'analyse a été limitée ici à deux facteurs ce n'est pas parce que la valeur explicative du modèle serait d'une quelconque manière exceptionnelle mais bien parce que ces deux facteurs, ayant nettement plus de variance expliquée que les suivants, émergent en définissant une structure nette.

Il faut d'abord souligner que ce ne sont pas toutes les variables qui sont fortement décrites par cette structure. Ainsi les raisons de la considération portée à quelqu'un (chapitre 2.2.4) sont relativement indépendantes. De même, le fait de déclarer spontanément son appartenance à une classe ou la conflictualité des sujets politiques n'appartiennent pas à ces grandes dimensions.

La première dimension est avant tout dominée par une opposition entre, d'une part, les qualités de conformité sociale à développer dans l'éducation des enfants et, d'autre part les qualités de développement personnel. À ce pôle s'ajoute la conception méritocratique des inégalités et les valeurs postmatérialistes. On a donc ici un facteur qui s'organise strictement autour des *valeurs individuelles et méritocratiques*.

Le deuxième facteur est nettement plus proche des conflits sociaux puisque sur un pôle il regroupe l'appartenance à la classe ouvrière et la perception d'inégalités et sur l'autre, la conception pluraliste du pouvoir, l'image de la position du répondant sur l'échelle sociale, l'importance des clivages dans la société aujourd'hui et l'attitude en faveur/en opposition aux travailleurs. On parlera ici d'un facteur relatif aux *conflits se référant aux inégalités structurelles*.

À priori, seul le deuxième facteur a un contenu politique direct. C'est effectivement ce que l'on observe en le corrélant avec la proximité partisane : se dire proche des partis libéral ou socialiste implique une

corrélation, en valeur absolue, supérieure à 0.2 avec le deuxième facteur, le signe de cette corrélation étant bien évidemment opposé. Un seul parti politique se trouve relié aux deux facteurs avec une corrélation supérieure à 0.2 : le parti écologiste qui est proche du parti socialiste quand aux enjeux sociaux mais dont les sympathisants se retrouvent nombreux à défendre les valeurs individuelles.

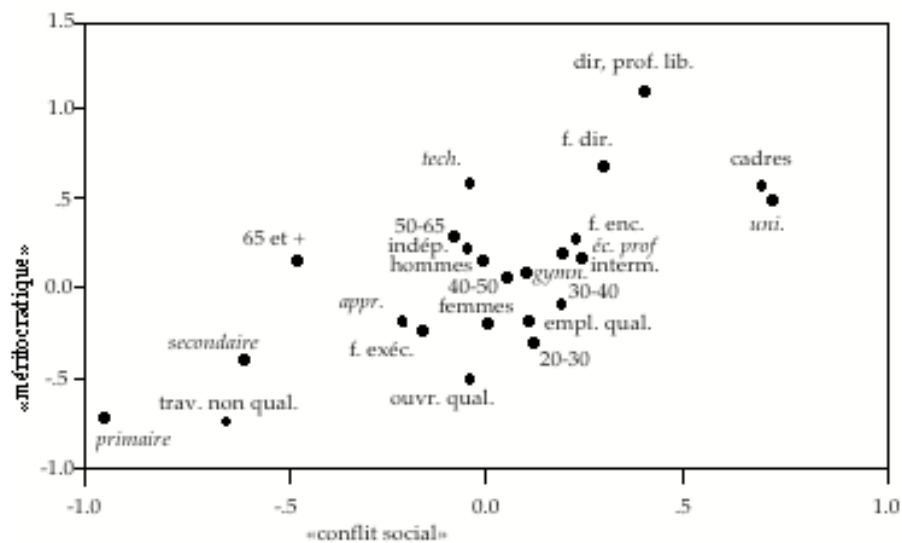
Tableau 12.14 : Saturations factorielles d'ensemble

descriptif	facteur 1 «valeurs individuelles ou méritocratiques»	facteur 2 «conflits sociaux»	communalité
conformité	-0.79	0.14	0.64
indépendance	0.82	-0.10	0.68
position sur l'échelle sociale	0.38	0.42	0.32
estime de soi	0.14	-0.30	0.11
capacité à agir	0.56	0.34	0.43
appartenance à la classe ouvrière	-0.33	-0.30	0.20
conflictualité «géné- rale»	-0.04	0.58	0.34
conflictualité «poli- tique»	-0.10	0.17	0.04
conception plura- liste du pouvoir	-0.08	0.49	0.25
travailleurs- possédants	0.23	0.73	0.59
inégalités impo- sées/méritées	0.64	-0.30	0.50
postmatérialisme	0.65	-0.15	0.45
perception des iné- galités	0.06	-0.61	0.38
variance expliquée	0.22	0.16	0.38

Le graphique 12.7 montre clairement que la position sociale est liée aux représentations. Ce point est important à mettre en rapport avec la discussion portant sur la diminution voire l'extinction du vote de classe (Lipset et Clark 1991). Nos résultats vont clairement à l'encontre d'un tel modèle en réaffirmant que la vision de la société, y compris dans les orientations politiques, dépend fondamentalement de la place qu'on y occupe. Dans ce contexte, il faut mentionner que

d'autres auteurs ont également trouvé une pertinence plus grande aux positions structurelles et au clivage «gauche-droite» qu'ils ne s'y étaient attendus (Franklin et al. 1992). De même, la persistance de clivages, au delà des conditions objectives, est souvent soulignée (Bartolini et Mair 1984).

Graphique 12.7 : Moyenne des indicateurs sur les facteurs d'ensemble



Il faut souligner que les *deux* facteurs se retrouvent marqués par la position sociale même si un certain nombre de différences apparaissent. Mentionnons rapidement les plus saisissantes.

La formation est plus fortement liée à l'affirmation de valeurs individuelles qu'à l'expression de conflits sociaux.

- Le genre rend également compte d'une différenciation sur ce dernier point, beaucoup plus qu'à travers l'affirmation de valeurs individuelles ou méritocratiques, ce qui peut être lié aux différences d'insertion dans le marché du travail.
- La différenciation régionale apparaît plus importante en matière de conflits sociaux que la typologie communale qui, elle, renvoie à la dimension individualisante.

Tableau 12.15 : *Corrélation (eta) entre indicateurs structurels et les facteurs de l'analyse d'ensemble*

	eta pour F1 «valeurs méritocratiques»	eta pour F2 «conflits sociaux»
CSP	0.45	0.35
Wright 3	0.38	0.31
mob. intergénéér. CSP-CH	0.10	0.08
mob. intergénéér. formation	0.32	0.15
typologie communale	0.19	0.06
typologie régionale	0.14	0.16
formation	0.54	0.27
âge	0.19	0.21
genre	0.0	0.20

Mais il faut souligner aussi que ces résultats mettent en évidence un paradoxe saisissant. Outre une grande dimension de différenciation renvoyant aux inégalités sociales, les représentations mettent en évidence une affirmation des valeurs individualisantes et méritocratiques. Ce résultat va partiellement dans le sens de théories qui, à l'instar de celle d'Inglehart, postulent un changement de valeurs. Celles-ci, en l'occurrence, ne s'opposent pas aux valeurs traditionnelles, ne s'y substituent pas, mais constituent une dimension alternative de classement. Mais cette affirmation de l'individu est elle-même fortement ancrée dans la structure sociale. Tout au plus, le critère qui apparaît alors essentiel n'est pas nécessairement la position professionnelle mais bien davantage le capital scolaire. À ces deux dimensions des représentations sociales correspondent alors bien deux dimensions de la stratification sociale.

Dans l'hypothèse d'une cohérence globale entre stratification et représentations, on peut également se poser la question de la correspondance avec les pratiques, même si cet exercice devient ici un peu périlleux dans la mesure où le très grand nombre de variables utilisées comme indicateurs multiplie les risques qu'un individu soit éliminé de l'analyse pour ne pas avoir répondu à l'une ou l'autre des questions. Cette tendance est encore plus forte dans la mesure où les questions utilisées appartiennent à différents «blocs» du questionnaire. Si l'effectif théorique descend alors à 1'000 personnes, ce ne sont guère plus de 200 individus qui ont répondu intégralement à

toutes les questions utilisées, même si la technique statistique permet de facto d'inclure bien davantage de répondants dans l'analyse.

Comment comparer ces structures ? Une analyse factorielle des scores, en tant que dimensions stables issues de l'analyse des comportements et des représentations est un outil qui permet de le faire, en se basant sur les dimensions les plus structurantes et en écartant les infinies variations aléatoires. Dans ce cas, les résultats montrent bien une cohérence d'ensemble : 2 facteurs globaux expliquent 60 % de la variance alors que ce dernier chiffre ne serait que de 40 % en situation d'indépendance. Il y a donc une interrelation non négligeable. Plus précisément, on peut parler d'une corrélation forte entre, d'une part, les pratiques politiques conventionnelles et les représentations liées aux conflits sociaux et, d'autre part, les pratiques alternatives et l'individualisation. En d'autres termes, on retrouve la superposition entre un système politique traditionnel, où une forme ou l'autre d'opposition gauche-droite reste dominantes, et les nouvelles formes d'expression liées aux nouveaux mouvements.

La formation est importante dans les deux cas ($\eta^2 = 0.47$ et 0.42 respectivement) mais la CSP l'est davantage pour le deuxième facteur ($\eta^2 = 0.30$ et 0.57 respectivement), de même que l'âge (0.19 et 0.43). Les clusters, qui jouent aussi bien sur la position professionnelle, le salaire que la formation montrent dans les deux cas une forte corrélation ($\eta^2 = 0.48$). Ces quelques résultats montrent que ce type de représentation est bel et bien ancré dans la stratification sociale.

12.8 Et la dynamique ?

Les résultats présentés jusqu'ici s'appuient essentiellement sur la position actuelle du répondant. Cependant, aussi bien la mobilité, le cycle de vie que les expériences individuelles peuvent intervenir pour expliquer les représentations des interviewés. Ce sous-chapitre nous donne l'occasion de reprendre ces aspects.

Dans l'optique d'une analyse biographique, il est clair que l'expérience du chômage peut constituer un élément de précarisation, de fragilisation synonyme de pratiques et de représentations particulières. Mais seules 19 personnes parmi les 2000 que nous avons interrogées ont connu une expérience du chômage, que ce soit à l'époque de

l'enquête (9) ou aux autres moments retenus au cours de la carrière : 10 personnes à 25 ans, aucune à 45 ans. Si ces chiffres sont plausibles, quoique peut-être légèrement sous évalués, par rapport au contexte social de la Suisse jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, ils ne permettant pas une analyse particulière d'un groupe aussi restreint. L'aspect dynamique de la biographie se trouve également sous-jacent dans la mesure où le chapitre 6 a montré que les carrières interrompues ne favorisent pas la mobilité ascendante. Dans ce sens, il y a un effet cumulatif des handicaps sociaux tels qu'ils se dessinent tout au long du cycle de vie.

Le cycle de vie lui-même peut constituer un facteur explicatif, en tout cas si l'on considère les représentations comme l'expression d'un habitus. Sans entrer dans les détails, il faut souligner que les conflits les plus directement organisés à partir du travail ne montrent qu'une faible corrélation ($\eta^2=0.08$) avec la dimension en faveur des travailleurs. En d'autres termes, quelle que soit sa propre biographie, les rapports sociaux sont susceptibles de constituer un enjeu majeur. Par contre l'affirmation de valeurs individuelles est plus forte dans les premières étapes du cycle de vie. Ce dernier résultat n'est d'ailleurs guère étonnant si l'on se souvient de l'importance de l'âge et de l'effet de génération sur les transformations de valeurs.

Deux autres variables pourraient également être utilisées dans une perspective dynamique : le fait d'être maître de son destin professionnel (question 164) ou l'optimisme quant au développement local (question 189). L'analyse montre ici que ces deux ensembles de questions décrivent des dimensions indépendantes. De manière peu étonnante, la perspective locale ou régionale ne montre guère de différence suivant la position sociale mais la maîtrise de son destin est bien liée à la position sociale telle que les CSP la mesurent. Il faut cependant souligner que si, au début des années nonante en Suisse, moment où l'enquête a été réalisée, la crise commençait à frapper les catégories sociales les moins favorisées, le sentiment de précarité restait limité à ces catégories.

La mobilité sociale, dont nous avons vu qu'elle n'avait qu'une faible influence sur les représentations, peut aussi être abordée ici. Mentionnons d'abord que d'autres recherches sont arrivées à la même conclusion. Turner (1992 : 219) note par exemple «The central thesis of the volume – indeed, the great surprise to its authors as they gathered and analyzed the data for it, and the element most likely to

make it somewhat controversial as well – is the finding that mobility per se does not affect political attitudes.» Ce manque de corrélation global pourrait, par hypothèse, s'expliquer par la présence de deux types d'interviewés dans l'échantillon : ceux qui restent fidèles aux valeurs de la classe d'origine et ceux qui, au contraire, se définissent par un hyper-conformisme à la classe d'arrivée. Malheureusement les questions à disposition ne permettent pas de tester cette hypothèse. Cette absence de corrélation pourrait également s'expliquer par le fait que la mobilité est définie par la simple comparaison de la position du responsable de la famille lors de la socialisation et du répondant au moment de l'enquête alors même que la signification d'appartenir à l'une ou l'autre catégorie sociale dépend du moment de référence : par exemple, il était beaucoup moins probable d'être universitaire en 1940 qu'en 1990 ! Enfin, il faut encore mentionner que bon nombre de parcours de mobilité ne sont pas achevés pour les répondants et qu'ils peuvent dès lors voir leur position actuelle comme transitoire. Le chapitre 6 a ainsi clairement montré l'importance des phénomènes de rattrapage en cours de carrière que permet la mobilité intragénérationnelle. Tous ces facteurs pourraient contribuer à expliquer la plus grande importance de la position actuelle que celle du parcours effectué jusque-là.

12.9 Synthèse

En conclusion, même si la procédure retenue induit une cohérence assez forte au niveau des réponses, il faut bien souligner l'impact important de la position sociale, en tout cas telle qu'on la retrouve à partir des différentes mesures proposées ici. Dans ce sens, à un moment où les clivages traditionnels restent présents, où la position sociale ne perd pas de son acuité et où les conditions globales vont vers une distribution moins équitable des ressources, on peut s'attendre à une reprise en force de la conflictualité, basée aussi bien sur un accès inégal aux ressources que traduit la position sociale que sur une représentation pessimiste de la situation et des possibilités d'action, que décrivent des données récentes.

Ce point permet d'ailleurs de relier les débats sociologiques sur l'exclusion à notre travail sur la stratification. En effet, l'ensemble de ce chapitre montre que la position dans la structure sociale est avant

tout liée à une capacité à agir sur le monde dans lequel on vit beaucoup plus qu'à une représentation du monde lui-même. Or c'est précisément cette capacité à agir que les processus d'exclusion mettent en cause. Paugam (1996 : 15) écrit d'ailleurs à ce propos : «Le succès de la notion d'exclusion est qu'elle met l'accent, au moins implicitement, sur une crise du lien social. Tout en continuant à se référer à la thématique des inégalités, la notion d'exclusion la dépasse en lui donnant un sens nouveau fondé non principalement sur l'opposition des intérêts entre groupes sociaux et la lutte pour la reconnaissance sociale, mais plutôt sur la faiblesse, voire l'absence de revendications organisées et de mouvements susceptibles de renforcer la cohésion identitaire des populations défavorisées».

Ce point est à mettre en relation avec les facteurs que nous avons identifiés dans ce chapitre. Il s'agit en effet d'une part d'une dimension qui renvoie aux conflits sociaux classiques, basés sur les inégalités dans la répartition des ressources à commencer par la classique opposition entre employeurs et employés, mais aussi, d'autre part, d'une dimension méritocratique ou individualisante dont l'opposé logique est précisément le confinement de chacun à la place qui lui est assignée. Or, paradoxe que nous avons déjà souligné, aussi bien la première, qui fait référence à des valeurs collectives, que la seconde dimension, qui elle renvoie plutôt à l'individu, sont largement fonction de la position dans la structure sociale, en jouant sur le double registre de la hiérarchie organisationnelle et de la formation. A cette trame générale, s'ajoute la différenciation entre employés et ouvriers qualifiés : ces derniers restent plus sensibles à la tradition des conflits sociaux. Ce résultat est encore une fois important dans la mesure où, d'un point de vue de description sociale, il montre que la vieille opposition entre cols bleus et cols blancs fonctionne toujours au niveau des représentations. Or si cette dichotomie est explicitement reprise dans la définition des CSP, elle ne se retrouve pas dans les typologies de Wright ou, plus simplement, dans les clusters. Par contre ces derniers intègrent le revenu et deviennent donc de meilleurs prédicteurs lorsque la dimension méritocratique est en cause.

Peut-on à partir de là affirmer qu'il y a bel et bien des classes en Suisse ? Encore une fois la réponse est sans doute négative. Mais il faut bien admettre que des conditions objectivement semblables façonnent les représentations sociales. Dans ce sens, l'ensemble des critères que nous avons utilisés s'avère pertinent. En particulier, les barrières que les diplômés obtenus dessinent, analysées au chapitre 5,

contribuent clairement à définir des systèmes de représentations différents et façonnent par conséquent la capacité subjective à agir des habitants de ce pays. Les représentations, ou du moins certaines d'entre elles, sont dès lors fonction de la position sociale, à commencer par celle qui affirment l'autonomie de l'individu !

13 Conclusion : quelle stratification en Suisse ?

13.1 Les inégalités et leur système

Nos analyses nous ont permis de faire un large tour des questions liées à la stratification, questions que nous avons abordées par une approche globale de la structure sociale et de l'expérience qu'en font les individus. Dans ce chapitre final, il s'agit de résumer nos résultats et d'en faire le bilan. A partir des différents aspects des inégalités factuelles et de leur reproduction, nous passerons en revue les résultats les plus saillants concernant les deux critères ascriptifs que nous avons considérés, le genre et la nationalité, l'organisation de la structure sociale en contextes spatialisés, les parcours personnels à travers l'espace social ainsi dimensionné, et enfin les pratiques et représentations, notamment en matière d'inégalité et de perspectives d'action sur le monde. Le bilan concernera à la fois la connaissance factuelle des inégalités en Suisse et notre cadre théorique ; il nous permettra d'esquisser quelques pistes de recherche qui nous paraissent prioritaires pour l'avenir.

Reprenons d'abord la question la plus générale : dans quelle mesure peut-on affirmer que le phénomène de la stratification sociale au sens fort n'est pas qu'une vue de l'esprit ? A cet égard, nous avons accumulé des résultats fort différenciés et nuancés dont se dégage un premier constat global qui comprend trois volets :

- les inégalités par rapport à un ensemble central de biens sociaux (matériels, symboliques, positionnels) sont considérables;
- elles sont reliées entre elles dans une mesure non négligeable;
- elles forment un tout cohérent qui est, certes, différencié, mais qui répond d'une logique hiérarchique d'ensemble.

Avant même d'aborder la question des mécanismes qui maintiennent ce système, on peut donc affirmer que la stratification est, au début

des années 1990, une donnée forte et fondamentale de l'ordre social en Suisse, aux incidences multiples selon nos analyses ; à cet égard, la société suisse ressemble d'ailleurs à toutes les sociétés comparables.

La cristallisation des inégalités existe bel et bien et ne donne guère de signes d'une diminution linéaire ; elle est plus prononcée en bas et en haut de l'échelle sociale alors qu'au milieu, nous trouvons plus de variations dans les configurations positionnelles. L'analyse des pratiques d'association avec des personnes significatives, par le choix du conjoint et des amis proches, a fait ressortir des taux d'homogamie et d'homosocialité relativement importants qui confirment l'existence de mécanismes de reproduction des inégalités par association préférentielle ou, pour utiliser une notion de Max Weber quelque peu oubliée, de stratégies de cloisonnement social. Ces logiques s'affirment clairement, mais elles ne sont pas absolues et laissent une marge non négligeable au changement, même si celui-ci concerne davantage la distribution des personnes entre les échelons de la structure des inégalités que cette structure elle-même.

D'autres éléments viennent enrichir et consolider l'image d'une stratification cohérente, aux effets multiples. La mobilité, notamment professionnelle, s'avère à la fois relativement importante par rapport au nombre de personnes qui effectuent des mouvements hiérarchiques, surtout ascendants, mais l'analyse intergénérationnelle montre qu'une large part de cette mobilité ne fait que reproduire les situations de départ. On peut en effet affirmer que le système des inégalités en Suisse fonctionne de telle sorte qu'une partie importante de la population entre sur le marché du travail à des échelons professionnels inférieurs à ceux de leur parents, mais qui leur permettent une mobilité de rattrapage, mobilité qui ne dépasse cependant que rarement le niveau de départ. Ces tendances à la reproduction intergénérationnelle des positions sont en parfaite cohérence avec l'existence de forces visant au cloisonnement et contribuant à maintenir les inégalités dans leur ensemble. De plus, nos analyses font ressortir la grande importance de la formation pour le placement dans la hiérarchie professionnelle, dans le double sens d'une ressource et d'une barrière à la mobilité ascendante. Si les niveaux de formation élevés facilitent grandement l'accès à des positions professionnelles élevées, des niveaux de formation modestes, y compris l'apprentissage, fixent aussi un plafond à l'ascension sociale. En cela, le régime de mobilité suisse correspond davantage à celui des autres pays germaniques (où le niveau scolaire conditionne assez fortement le positionnement pro-

fessionnel) qu'à ceux des pays scandinaves (qui connaissent une plus grande ouverture du système de formation à une mobilité permettant de compenser des lacunes initiales, notamment par la formation continue) ou des pays anglo-saxons (où la formation est moins décisive pour la position professionnelle).

Le constat que l'intégration sociale par la participation multiple est également liée à la position dans la stratification, ainsi que la préférence pour l'engagement politique institutionnel, complète un tableau des inégalités relativement classique qui correspond aussi à une intégration relativement prononcée, sinon complète, entre différents domaines institutionnels. Il n'est dès lors guère étonnant que nous ayons observé qu'un certain nombre de pratiques culturelles (goûts musicaux, rapport à l'information) sont également corrélées avec la position sociale, même si ces corrélations sont parfois faibles.

Face à ces cohérences, il importe de souligner qu'il s'agit là de tendances assez claires, mais suffisamment modérées pour laisser de la marge à des variations importantes. La stratification suisse, comme celle d'autres sociétés postindustrielles, est clairement multidimensionnelle. Elle est constituée par des structures et des fonctionnements distincts dans le sens que ceux-ci appartiennent à des champs institutionnels différents, auxquels les individus participent soit en séquence, soit en même temps. Toutefois, nos analyses ont montré que si le système des inégalités est composite, que ce soit en général ou plus particulièrement par rapport au monde du travail, il n'en obéit pas moins à une logique inégalitaire sous-jacente, commune et cohérente. Selon nos analyses (notamment factorielles concernant les positionnements, mais aussi loglinéaires concernant la mobilité) les dimensions constitutives sont toutes suffisamment liées entre elles pour autoriser de parler d'une seule et prépondérante stratification sociale. Ceci n'exclut ni l'existence de «taux d'échange» différents entre les ressources que constituent les capitaux donc disposent les acteurs (par exemple différents entre hommes et femmes, entre nationaux et étrangers, entre cohortes entrant sur le marché de l'emploi à différents moments historiques), ni le fait que certains de ces capitaux ont des effets qui leur sont plus ou moins spécifiques. Ainsi, nous avons trouvé des associations plus importantes avec la formation qu'avec la position professionnelle dans le domaine des pratiques et des goûts culturels, ce qui illustre bien la notion de stratification multidimensionnelle, notamment la distinction des capitaux matériel et

culturel qui est à la base de différentes conceptualisations récentes (Bourdieu, Wright).

Cet ensemble de résultats fournit une base empirique à la préférence que nous avons indiquée dès le chapitre 2 pour des indicateurs ou classifications dont la construction reflète la multidimensionalité, que leur fondement soit davantage théorique (par exemple Wright ou les catégories socioprofessionnelles) ou empirique (notamment nos clusters). Leur comparaison a produit le constat que tout en étant proches les unes des autres, elles ne différencient pas de la même façon entre des catégories-test importantes. Ainsi, les manières pertinentes de grouper des catégories dans le système des inégalités s'avèrent multiples tout en étant reliées entre elles sur le plan empirique. Nous en tirons la conclusion qu'il est largement justifié de considérer ce système comme consolidé, fortement structurant et auto-reproducteur.

13.2 Genre et stratification

Nous avons souligné dans l'introduction l'absence de la catégorie de genre dans les théories classiques de la stratification. Cette catégorie n'étant pas prise en compte dans leurs grilles d'analyse, elle leur reste «invisible». Les théories ne peuvent pas être considérées comme neutres du point de vue du genre; elles correspondent largement, sans l'affirmer explicitement, à la figure masculine et à son parcours de vie. Pour éviter de répliquer cette distorsion, nous avons voué une attention particulière aux situations vécues selon le genre, non seulement en comparant systématiquement les hommes et les femmes dans nos analyses, mais surtout en ajoutant à l'étude classique des positionnements et de la mobilité un volet supplémentaire concernant les parcours et les profils d'insertion dans plusieurs champs sociaux.

Pour commencer par l'approche classique, nos analyses de la stratification et de la mobilité permettent, en incluant systématiquement et explicitement les femmes, de dégager d'abord les inégalités déjà bien connues sous forme de décalages positionnels : en matière de formation, position professionnelle, salaire, participation politique et associative, les femmes sont clairement moins bien placées que les hommes. En outre, ces analyses font apparaître quelques différences plus parlantes quant aux processus qui produisent ces inégalités :

- la cristallisation positionnelle s'avère clairement plus prononcée chez les hommes que chez les femmes ;
- la formation est beaucoup plus déterminante pour le placement professionnel des femmes que des hommes (ces derniers pouvant plus facilement bénéficier d'autres atouts comme notamment la propriété) ;
- les femmes sont confrontées à des conditions moins favorables que les hommes pour l'échange de leurs acquis scolaires en positionnement professionnel : elles doivent faire valoir des niveaux de formation supérieurs aux hommes pour accéder aux mêmes niveaux professionnels et salariaux ;
- elles sont moins souvent insérées dans des filières de promotion professionnelle que les hommes ;
- les femmes retrouvent plus difficilement que les hommes le niveau social de leurs parents par voie de mobilité scolaire et professionnelle ;
- les carrières ascendantes des femmes nécessitent des détours professionnels plus importants (notamment des changements de branche et l'entrée dans des marchés de travail masculins) ;
- dans la détermination, multiple, des revenus féminins demeure un résidu important, non expliqué par des différences d'acquis et de taux d'activité, qui renvoie à une discrimination salariale et promotionnelle pure ;
- les femmes se concentrent dans des situations relativement spécifiques, par exemple en termes des configurations de formation + position professionnelle + revenu, identifiées par notre analyse de clusters ; elle se trouvent, de par leurs positions personnelles, surtout dans des configurations de travail peu qualifié, et particulièrement peu dans les configurations qui se trouvent au sommet de l'échelle sociale.

En un mot, les *régimes de mobilité* de formation et professionnelle des hommes et des femmes se distinguent d'une manière qui est nettement plus favorable aux premiers qu'aux secondes. Plus particulièrement, les femmes parcourent des itinéraires biographiques qui engendrent souvent des descentes professionnelles par rapport à leur statut d'origine (parents). Ceci laisse supposer que la mobilité par mariage, qui aboutit pour une proportion importante de femmes à

une situation d'hypergamie, demeure une voie d'ascension importante, avec tout ce qu'elle comporte de dépendance économique et sociale.

La participation familiale est autant le fait d'hommes et de femmes, mais elle a des conséquences très différentes pour les genres. Pour les hommes, elle constitue un stabilisateur de leur insertion professionnelle et fait partie d'un ensemble d'insertions qui participent de la réussite sociale par l'intégration et le pouvoir. Pour les femmes, elle constitue la source principale, difficile, voire «coûteuse» à contourner, de discontinuité de leur insertion professionnelle qui, quand elle ne les écarte pas durablement de l'activité professionnelle, les conduit majoritairement vers des conditions de travail défavorisées et des culs-de-sac professionnels, problématiques à plusieurs points de vue.

Nous avons observé que la *segmentation du marché de l'emploi* selon plusieurs dimensions (fonctionnelle, sexuelle) joue un rôle important sinon décisif dans la différenciation des options et des structures d'opportunité que rencontrent hommes et femmes dans leurs carrières professionnelles. La discrimination des femmes semble se construire non seulement par leur traitement inégalitaire à titre individuel, en raison de leur genre (traitement différent à l'intérieur des segments), ce qui correspondrait à la notion habituelle de l'ascription positionnelle, mais aussi par le biais de différences structurelles entre les segments vers lesquels elles sont aiguillées prioritairement, que ce soit par leur formation professionnelle (ségrégation sexuelle) ou par leurs trajectoires, souvent marquées par des discontinuités professionnelles, déqualifiantes et précarisantes (segmentation fonctionnelle).

L'étude de la segmentation du marché de l'emploi est un complément qui s'est avéré indispensable et riche en informations supplémentaires. Ces segmentations sont multiples et contredisent de manière flagrante certaines suppositions propres aux analyses en termes de choix rationnel et de concurrence individualiste sur un marché de l'emploi homogène et atomistique. Entre autres, nous avons vu que les relations personnelles jouent un rôle très important pour l'acquisition de l'emploi, rôle qui semble être simplement ignoré par les théories courantes.

Au-delà des informations descriptives et des hypothèses et explications concernant les différences de genre dans le domaine de la participation et du positionnement social, nos résultats soulignent l'impor-

tance de la prise en considération des structures mésosociales qui interviennent dans une mesure non négligeable dans les processus qui nous intéressent. Les ignorer priverait l'analyse structurelle d'une partie très importante de sa capacité explicative.

L'analyse des *profils de participation* à différents champs sociaux a montré que femmes et hommes connaissent tout un éventail de participations, mais que celles-ci sont pondérées d'une manière spécifique selon le genre ; les deux champs de la famille et de l'activité professionnelle ont un poids prédominant par rapport aux autres : la participation sociale des hommes gravite prioritairement autour de l'insertion professionnelle, celle des femmes autour de l'insertion familiale. Nous retrouvons ainsi le principe de la différence sous forme de complémentarité, propre au modèle de la famille bourgeoise, à la différence près que la séparation complète des tâches familiales entre les genres n'est qu'un cas de figure extrême d'un principe qui peut s'exprimer par une multitude d'autres constellations. Il va de soi que cette complémentarité n'est pas a priori synonyme de symétrie ou d'égalité dans la différence. Par contre, elle constitue un lien de solidarité organique au sens fort, structurel du terme.

Du point de vue conceptuel, il nous paraît capital d'élargir la notion de séparation sexuée des tâches familiales à celle de profils d'insertion féminins et masculins, qui peuvent se recouvrir dans une mesure variable, mais qui se distinguent par une pondération différente, spécifique au genre. On peut à cet égard parler d'insertion dominante par rapport aux autres participations d'une personne.¹ La dominance d'une participation au sein d'un profil d'insertion signifie que les acteurs peuvent développer d'autres participations au gré des disponibilités et des opportunités que leur laisse la première, mais non à ses frais. Elle signifie aussi que des innovations sont plus facilement réalisées dans les sphères de participation non dominantes, donc pour les femmes dans des champs extrafamiliaux, pour les hommes dans le champ familial, alors que tout est entrepris pour assurer la permanence de la participation dominante. Le régime de va-

¹ Nous reprenons par ce terme une idée avancée par Hughes (1945) pour élaborer un cadre conceptuel servant à l'analyse des situations sociales des blancs et des noirs aux États-Unis. Il considère que parmi les différents statuts propres à une personne, le statut lié à l'appartenance « raciale » est prédominant par rapport aux autres: « Membership in the Negro race, as defined in American mores and/or law, may be called a *master status-determining trait*. » (p. 357).

ses communicants que nous postulons ne fonctionne pas seulement entre la participation dominante et les autres, non dominantes, d'une seule et même personne, mais aussi entre les partenaires formant un couple ; c'est ainsi qu'il y a un lien direct, mais peu thématiqué entre la permanence de l'activité professionnelle des hommes durant leur parcours familial et la discontinuité du côté de leurs femmes: les interruptions du côté de la femme appuient la continuité du côté de l'homme. L'inverse semble moins évident ou prend un autre caractère; ce serait le renforcement de l'insertion familiale des femmes par le «renoncement» y relatif des hommes – évolution que nos données documentent effectivement, mais qui font apparaître une situation d'inégalité et de dépendance plutôt que d'échange d'apports équivalents.

Nous avons vu que les structures familiales demeurent relativement traditionnelles, surtout à partir de l'arrivée des enfants, et que les trajectoires masculines et féminines, qui passent très majoritairement par une insertion familiale de durée considérable, restent fort différentes. La vie en couple lie ces trajectoires dans une complémentarité qui contribue à leur inégalité, inégalité dont un des aspects saillants est le soutien qu'offre la flexibilité de l'insertion professionnelle des femmes pour des raisons familiales à la continuité et à l'ascendance de l'insertion professionnelle des hommes. Il est pour le moins douteux que l'accomplissement des tâches familiales constitue pour les femmes un bien équivalent à l'accomplissement des tâches extrafamiliales pour les hommes.

Le constat global de l'importance, de l'omniprésence et de la constitution complexe des inégalités entre les genres n'est que très partiellement relativisé par les changements constatés. Ces changements vont effectivement dans le sens d'inégalités moindres, surtout dans la formation, y compris la formation professionnelle. Des analyses approfondies attestent l'idée que si le rôle de la formation dans la reproduction de la stratification est très important, il est moins prépondérant pour le maintien des inégalités entre les genres que l'on pourrait le croire, en raison du maintien d'autres structures qui reproduisent les inégalités (orientation vers des professions sexuellement typées, segmentation du marché de l'emploi, désincitations institutionnelles concernant l'activité professionnelle féminine). L'opinion publique surestime sans doute le changement pour la double raison qu'il est davantage thématiqué que les permanences, et que certains éléments changent effectivement (par exemple la recombinaison des couples et

la cohabitation sans mariage officiel) sans pour autant se soustraire au modèle global de cohabitation conjugale et de complémentarité sexuée des rôles.

Deux éléments méthodologiques méritent d'être rappelés ici. En ce qui concerne le positionnement dans la stratification, nous avons trouvé qu'il était possible de construire des classifications qui permettent d'attribuer de manière plausible une position aux partenaires d'un couple qui n'ont pas d'activité professionnelle au moment de la récolte d'information. Pour la plupart des comparaisons réalisées dans le domaine des attitudes et représentations, les positions individuelles s'avèrent légèrement plus structurantes que les positions de couples construites de cette manière, ce qui indique que la solution de remplacer les positions personnelles d'une femme mariée par celles de son mari n'est pas très satisfaisante, même si la plupart des résultats n'en seraient pas affectés de manière importante. Une telle classification du couple peut être considérée comme une solution d'approximation préférable à la pratique d'exclure de l'analyse les personnes - majoritairement des femmes - pour lesquelles on ne dispose pas d'informations sur le statut personnel actuel.

Un autre élément méthodologique à retenir est la forte intervention des parcours qui faussent, par la variabilité de la continuité professionnelle, la signification de statistiques synchroniques et non diachroniques. Si l'on ne tient pas compte des parcours, qu'on se fonde sur le taux d'activité professionnelle des femmes comparativement aux hommes et qu'on interprète ces taux comme reflétant le contact respectif de chaque genre avec le monde du travail, on sous-estime très gravement la proportion de femmes qui connaissent, pendant une ou plusieurs périodes de leur vie, une insertion importante, et on risque de ne pas tenir compte de manière adéquate des parcours professionnels féminins interrompus. Ceci n'est évidemment qu'un exemple du fait plus général que la situation des femmes par rapport aux hommes ne peut être appréhendée de manière adéquate qu'en intégrant deux axes d'analyse qui sont peu communs dans les études de la stratification : l'axe temporel des parcours et l'axe transversal de l'éventail de participations simultanées avec leurs interférences non seulement auprès des individus, mais aussi au sein du couple.

13.3 Nationalité et stratification

Contrairement à d'autres pays, par exemple les Etats-Unis ou la France, la Suisse est souvent considérée comme une société qui ne connaît pas de stratification ethnique ; tout au plus associe-t-on au phénomène ethnique la coexistence de plusieurs communautés linguistiques. Il est sans doute vrai que le système de stratification suisse ne peut pas être caractérisé de raciste au sens que revêt ce terme depuis les travaux de van den Berghe (1967). Dans un sens moins fort, on doit cependant s'intéresser à l'effet que peut avoir, sur la stratification, la différenciation des statuts juridiques à précarité variable que la Suisse réserve aux étrangers qui vivent et travaillent sur son territoire. C'est dans l'optique de pouvoir étudier le degré auquel on peut parler d'une typification des inégalités par la nationalité que nous avons tenu non seulement à intégrer les étrangers dans nos analyses, mais à vérifier si leurs différents statuts, inférieurs au statut de citoyen suisse et hiérarchisés par rapport aux droits de domicile et au choix en matière d'emploi, ont des corollaires sociaux plus larges, surtout quant à leur positionnement dans la stratification. C'est ainsi que nous avons affiné certaines de nos analyses en introduisant, au-delà de la simple distinction entre suisses et étrangers, une gradation plus fine selon le «niveau de citoyenneté», où le statut de citoyen suisse constitue le maximum, le statut de saisonnier le minimum.

Nos données confirment que la majorité des étrangers est concentrée au bas de l'échelle sociale, surtout en termes de position professionnelle, alors qu'une minorité occupe des positions d'experts, en partie dans l'économie suisse, en partie dans les organisations internationales et dans le corps diplomatique. Toutes les classifications complexes que nous avons utilisées regroupent la majorité des étrangers dans leur catégorie inférieure (et ce bien davantage que les femmes), et ils effectuent particulièrement souvent des travaux manuels. Le poids de la nationalité s'avère aussi fort que celui du genre dans l'analyse complexe des déterminants des revenus, non seulement par le fait que la majorité des étrangers travaillant en Suisse ont une formation modeste et des emplois qui lui correspondent, mais aussi en tant que facteur d'influence directe en faisant abstraction des autres éléments. L'analyse de la mobilité a montré que le régime de mobilité suisse n'est pas valable pour les immigrants. Non seulement ceux-ci sont

nombreux à ne disposer que d'une formation minimale, ce qui fait qu'une ressource centrale à la mobilité ascendante leur fait défaut, mais on constate de plus, à l'image des femmes, que la valeur d'échange des acquis scolaires des étrangers est clairement inférieure ou difficile à faire valoir pour eux. Par ailleurs, nous avons constaté qu'ils sont fortement concentrés dans les segments du marché de l'emploi à faible qualification et exercent plus que d'autres une activité précaire, notamment dans les grandes entreprises et dans des branches à faible valeur ajoutée. C'est aussi dans les segments où ils sont particulièrement concentrés que la nationalité est le plus fortement associée à des décalages hiérarchiques et salariaux. Ostensiblement, les étrangers sont de préférence embauchés là où on ne cherche qu'une main d'œuvre bon marché sans qualification, ce qui est conforme aux thèses selon lesquelles l'utilisation de cette main-d'œuvre permettrait de stabiliser des branches et des exploitations qui autrement devraient transformer leur structure, voire disparaître. De là à supposer que les étrangers peuplent surtout des entreprises marginales est un pas que l'on ne peut franchir sans autre, mais nos explorations des changements ont montré que depuis les années soixante-dix, ce sont eux qui ont subi le plus directement les baisses conjoncturelles successives, ce qui les fait apparaître, plus que les femmes, comme une main-d'œuvre de réserve.

Nous avons observé une gradation du positionnement hiérarchique en accord avec les trois statuts d'étrangers ; le placement subjectif dans un schéma de classes sociales fournit la même gradation. Il n'est pas exagéré de dire que la strate sociale inférieure dans la structure sociale suisse est aujourd'hui largement constituée d'étrangers dont une proportion importante, notamment les saisonniers, ont un statut de citoyenneté fort précaire. La question se pose de savoir si ces statuts juridiques ne doivent pas être interprétés comme un outil de gestion délibérée de ces positions inférieures.

Si nous trouvons donc des faisceaux d'éléments complexes, mais cohérents qui signalent un phénomène de discrimination à l'égard des femmes et des étrangers, il faut aussi souligner les différences qui existent entre les conditions qui sont faites à ces deux catégories. Les logiques d'embauche sont différentes, les conditions de travail et les horaires également, les deux catégories sont concentrées dans des segments différents du marché de l'emploi – comme s'il y avait une complémentarité dans la discrimination. Un prolongement logique de ces constats pour la recherche serait une exploration visant à déter-

miner l'existence éventuelle d'une véritable segmentation du marché de l'emploi selon la nationalité, voire la citoyenneté, exploration qui n'a pu trouver sa place dans le présent travail.

13.4 Contextes et stratification

Nous avons voué une attention particulière à la dimension contextuelle de l'ordre social en Suisse en vérifiant, par rapport à la plupart des grands thèmes abordés dans nos analyses, dans quelle mesure ils étaient modulés par cet axe généralement peu pris en compte. A la fin de l'exercice, nous ne pouvons que confirmer un bilan intermédiaire déjà énoncé : les différences contextuelles sont toujours relativement faibles, mais rarement absentes, et elles vont systématiquement dans le même sens. Les deux dimensions considérées, l'échelle communale et l'échelle régionale, produisent des résultats analogues si l'on tient compte des différences de leur construction. La première permet surtout de distinguer entre communes périphériques, agglomérations semi-périphériques et centrales avec, en plus, une distinction entre les centres et les communes satellites dans ces agglomérations; la deuxième représente essentiellement la dimension centre/périphérie. Dans les contextes périphériques (communes et régions), nous avons trouvé des structures professionnelles et familiales plus traditionnelles et des inégalités peut-être moins étendues entre les positions extrêmes, mais à la distribution plus pyramidale. Nos résultats donnent aussi quelques indications de différences structurelles entre contextes, plus subtiles et moins faciles à mesurer, notamment concernant la considération sociale des positions hiérarchiques où nous avons trouvé des décalages de prestige entre des professions qui prédominent différemment selon les contextes à l'intérieur des catégories socioprofessionnelles.

Du point de vue de la cristallisation, les petits centres, c'est à dire les communes centrales des petites et moyennes agglomérations, présentent des structures moins traditionnelles, mais aussi intégrées que les contextes périphériques, alors que les grands et petits centres sont particulièrement peu cristallisés. Les différences entre les centres et les communes satellites des grandes agglomérations s'affirment également assez régulièrement dans le sens d'une concentration de catégories moyennes et privilégiées dans les satellites ; ceci correspond à

une différenciation spatiale bien connue dans les agglomérations importantes de toutes les sociétés industrielles et postindustrielles ; la cristallisation modeste des centres dans ces agglomérations s'explique sans doute principalement par le fait qu'une partie particulièrement homogène de «leur» population habite ailleurs.

Tous ces résultats permettent d'affirmer que la dimension contextuelle a une pertinence réelle, qu'il y a effectivement un phénomène de «diffraction» contextuelle de la stratification et des processus qui lui sont liés, à l'intérieur même du territoire limité de la Suisse. Nos résultats correspondent d'ailleurs à plusieurs égards à ceux obtenus vingt années plus tôt par Held et Levy (1975) qui avaient distingué des contextes selon leur traditionalisme structurel.

On peut d'ailleurs se demander si la modestie de nos résultats ne cache pas une réalité plus forte dans la mesure où nous avons dû nous servir de typologies qui ne fournissent que des approximations synthétiques de contextes effectifs. N'oublions pas que dans nos analyses, les types comparés ne constituent pas des contextes spatialement unis, ils sont représentés par des personnes venant de plusieurs contextes (régions et communes) dont la structure est suffisamment semblable pour les regrouper dans un même type. La vérification de cette hypothèse méthodologique demanderait d'étudier quelques-uns de ces contextes réels et de les comparer pour voir si les différences que nous avons trouvées entre les types se confirment et ressortent plus clairement.

13.5 Pratiques, représentations, valeurs

Si les pratiques et les représentations ne font pas directement partie de la stratification, elles lui sont fortement liées, et ce à deux titres. D'une part, elles peuvent la concerner par leur sens ou par leurs effets, manifestes ou latents ; d'autre part, elles peuvent être structurées par elle. Nous les avons incluses pour essayer d'examiner ces deux aspects tout en devant admettre que les relations deviennent, dans ce domaine, plus complexes, indirectes et multiples, et qu'il faudra donc se contenter d'indications moins concluantes que dans les analyses plus purement structurelles.

Dans le domaine des *pratiques*, nous avons étudié une gamme relativement large dont une partie peut être reliée directement à la problématique de la stratification sur le plan de ses effets. C'est notamment le cas des tendances à s'associer avec des personnes de même situation sociale quand il s'agit de choisir conjoints et amis. Que ce soit intentionnel ou non – nous n'avons pas cherché à le savoir – nous constatons des degrés d'homogamie et d'homosocialité assez prononcés ; ils ne nous permettent certainement pas de parler de milieux hiérarchiques fermés, car une partie non négligeable d'associations personnelles se situe en dehors de cette logique, mais les tendances vont clairement dans ce sens. Il s'agit là sans doute de mécanismes qui participent à la reproduction sociale des inégalités.

D'autres formes de pratiques que nous avons étudiées touchent moins la stratification de par leur sens, comme par exemple les préférences d'information et les goûts musicaux ou encore la participation à la vie associative et politique. Il s'avère cependant qu'elles sont toutes, dans une mesure modérée, mais cohérente, liées à la stratification. Ce lien existe entre autres car l'insertion multiple, celle qui concerne les deux champs les plus incontournables – famille et profession – reflète une participation à l'exercice du pouvoir dans la société, quels que soient son contexte et ses ressources : mieux on est placé, plus on participe aux différents champs sociaux et à leur maîtrise.

Si les logiques qui s'expriment dans les pratiques examinées sont sans doute multiples à plusieurs titres (tantôt individuelles, tantôt collectives, tantôt revendicatives, tantôt affirmatives, tantôt compétitives, tantôt orientées vers la sociabilité, la solidarité, voire l'épanouissement personnel), il est néanmoins possible d'y déceler aussi la présence certaine de la stratification comme axe structurant.

Il en va de même des *représentations* et des *valeurs* que nous avons également voulu considérer bien qu'elles constituent des phénomènes encore plus diversifiés et difficiles à appréhender par les outils que nous avons à notre disposition. Un premier intérêt s'est porté sur la perception et le jugement de la stratification elle-même, c'est-à-dire des inégalités sociales et de leur caractère juste ou injuste. Résumés très succinctement, nous tirons de nos résultats les conclusions suivantes :

- Les inégalités (de revenu et de fortune, de pouvoir, de situation sociale en général, de privilèges entre hommes et femmes et entre d'autres catégories sociales) ne sont pas ignorées mais au con-

contraire assez clairement perçues. Si la notion de «classe» n'est pas répandue dans le discours quotidien, nos interviewés ne trouvaient pas particulièrement incongru de s'auto-attribuer à l'une ou l'autre d'une série de catégories hiérarchiques tout en préférant, se situer dans la «classe moyenne», ce qui est une tendance bien connue. Mais nous constatons des associations assez prononcées entre ce placement subjectif (ou dans son autre version, la «note» entre 0 et 100 donnée à sa position sociale) et le positionnement structurel selon nos critères de statut. Il est intéressant d'ajouter que sur le plan des représentations, nous trouvons un écho à la cristallisation qui s'est avérée particulièrement prononcée à la base et au sommet de la hiérarchie sociale. C'est aussi dans les catégories inférieures (notamment auprès des étrangers peu stabilisés et concentrés au rang le plus défavorisé) et supérieures (chez les dirigeants notamment) que l'auto-attribution de «classes» relève le moins de la tendance à la moyennisation. S'y ajoute qu'un certain nombre de clivages entre catégories sociales sont assez clairement perçus et non pas niés, notamment ceux entre des catégories opposées dans un rapport d'inégalité. Finalement, mieux on est placé, plus on privilégie des réponses qui relativisent les inégalités.

- Les inégalités ainsi perçues n'apparaissent pas comme légitimes, mais plutôt comme injustes. Nos interlocuteurs sont nombreux à mentionner sans hésitation des groupes qui, à leur avis, reçoivent clairement «trop» ou «pas assez» dans la société suisse d'aujourd'hui, et des proportions importantes donnaient des réponses analogues à d'autres questions qui abordent les inégalités d'un point de vue normatif. Là encore, on constate des variations non aléatoires dans le sens que les personnes les mieux loties ont tendance à trouver les inégalités davantage justifiées que les autres, à considérer le système d'un point de vue méritocratique et à penser que la pauvreté résulte d'abord d'un manque d'effort de la part des intéressés ou encore d'une fatalité qu'il serait vain de vouloir combattre.
- Si l'on compare la perception de l'importance factuelle d'un certain nombre de critères de différenciation sociale à leur importance souhaitée, on voit que la quasi-totalité des critères proposés, notamment les critères positionnels de la stratification que nous avons analysés (formation, position professionnelle, revenu, fortune), sont considérés comme trop importants: ils sont vus

comme plus importants dans les faits qu'ils ne devraient l'être idéalement ; seul le critère des qualités personnelles figure dans la catégorie inverse (de facto moins important que souhaité). Même si la comparaison est ténue, on peut retenir que par rapport à une enquête de 1971 (Blancpain et Häuselmann, canton de Zurich) la légitimité du rôle que jouent les principaux critères d'inégalité paraît, vingt années plus tard, globalement plus problématique.

Ces constats ne reflètent pas l'absence de conflits sociaux importants durant les décennies récentes en Suisse ; en outre, ils témoignent d'une conscience bien plus aiguë des inégalités que l'étude de 1987 réalisée par Zwicki. Parmi les facteurs, sans doute multiples et d'ordres divers, qui neutralisent la critique de l'ordre existant et le sentiment d'injustice à son égard, il faut probablement mentionner avant tout le bien-être matériel relativement élevé dont bénéficie une majorité de Suissesses et de Suisses. Cependant, dans nos analyses statistiques, nous avons vu non seulement les inégalités de revenu et de fortune se creuser depuis les années cinquante, mais aussi le pouvoir d'achat stagner depuis environ vingt ans. Un effet structurel supplémentaire intervient probablement dans le sens d'une dissociation entre les représentations et les positions structurelles, engendrée par des situations qui ne correspondent pas à la cristallisation des positions ; ces situations renforcent, sur le plan structurel, l'individualisation – qui a également d'autres ressorts, notamment culturels – ce qui défavorise l'interprétation collective et structurelle de leur situation par les acteurs. Nos analyses montrent d'ailleurs que cette individualisation n'est pas une tendance à laquelle toute la société serait soumise de manière homogène, mais qu'elle est surtout située dans les milieux intermédiaires et privilégiés.

Toutefois, depuis la réalisation de notre enquête, la situation socioéconomique s'est nettement détériorée. On peut dès lors avancer l'hypothèse qu'il y a aujourd'hui (1996) en Suisse, en dépit des apparences, un potentiel de conflit social encore dormant, assez considérable même s'il est lent à s'articuler. Les associations globales attestent une certaine structuration de ces représentations par les inégalités, mais les coefficients sont relativement faibles ; l'ancrage positionnel des représentations n'est pas très prononcé ou alors si complexe que nos analyses n'étaient pas assez fines pour en tenir compte. Ceci signifie que le sentiment d'injustice face aux inégalités, ainsi que le sentiment que la société fonctionne sur des critères jugés peu pertinents, ne peut pas sans autre être attribué à des positions bien précises dans la strati-

fication, mais qu'il s'agit d'un jugement qui se renforce dans la culture globale de la société suisse aujourd'hui.

Par contre, d'autres représentations et valeurs, notamment une attitude individualiste et une vision méritocratique de la société, s'avèrent assez clairement associées à la position sociale. En raccourci: plus on est privilégié, plus on considère que c'est mérité. C'est ainsi que la légitimité des inégalités sociales apparaît aujourd'hui particulièrement prononcée parmi les nantis de la société suisse, alors qu'en bas de l'échelle sociale, le doute sur le bien-fondé des inégalités s'installe.

13.6 Quelle stratification en Suisse ?

Pour clore ce travail, tentons d'apprécier ce que nos analyses nous ont appris sous trois angles : théorique, descriptif et prospectif.

13.6.1 Théories de la stratification : pistes de renouvellement

Sur le plan théorique, on peut distinguer entre des acquis qui se confirment et des faiblesses qui nécessitent des renouvellements.

Un premier acquis concerne la pertinence de la stratification et de la place centrale qu'y occupe l'économie. Depuis les années soixante-dix, une interrogation persistante s'est développée dans les sociologies européenne et anglo-saxonne sur l'importance de la stratification en général et sur la centralité de l'activité économique en tant que déterminant des conditions de la vie quotidienne (Berger et Hradil 1990b, Clark et Lipset 1991). Sans entrer dans les détails de ces débats (qui souffrent surtout d'une généralisation excessive de la portée de certains résultats, incontestables en tant que tels), nous pouvons affirmer, avec d'autres auteurs (Lamprecht et Graf 1991, Hout et al. 1993), que si la forme précise de la stratification n'est pas simple à identifier,

- les inégalités demeurent un axe central de l'ordre social ;
- elles forment une stratification véritablement multidimensionnelle, même si elle s'organise selon une logique hiérarchique unique ;

- le secteur économique et la position qu'on y détient continuent de jouer un rôle crucial au sein de cet ensemble ;
- la formation joue également un rôle spécifique, tout en faisant partie de l'ensemble des inégalités, elle en est la seule composante qui différencie significativement les représentations ; en outre, elle a un poids prépondérant dans la reproduction des inégalités ;
- la cristallisation sociétale est moyenne, mais ne donne pas de signes cohérents de diminution à long terme ;
- ce système des inégalités demeure un élément structurant de nombre de pratiques et de représentations ;
- les mécanismes de reproduction de ce système ne donnent guère de signes convaincants d'affaiblissement.

Tous ces éléments permettent d'affirmer que la réalité de la stratification demeure entière, donc aussi sa pertinence comme problématique et objet de théorisation sociologique ; cette tradition importante de la sociologie est un acquis qu'il ne saurait être question d'abandonner sans de fortes raisons empiriques.

C'est aussi dans ce sens que nous concluons à la pertinence de notre cadre de référence, exposé dans le chapitre introductif, particulièrement en tant qu'outil de sensibilisation heuristique. Sans avoir l'ambition de formuler une nouvelle théorie de la stratification, nous avons voulu inclure des éléments peu développés dans les théories classiques, notamment en prenant très explicitement au sérieux la *multidimensionnalité de la stratification*, au niveau macrosocial, mais aussi au niveau de l'insertion structurelle des personnes. Ceci nous a amenés à penser la localisation structurelle en termes de profils d'insertion et de configurations positionnelles. Une autre considération supplémentaire, propre à notre démarche et dépassant le cadre théorique classique, concerne l'importance des *structures mésosociales* et de la *famille* ; elle a porté ses fruits en nous permettant de développer une analyse plus adéquate des participations et des parcours masculins et féminins. Par ailleurs, nos tentatives de procéder à des analyses véritablement longitudinales sur la base de données rétrospectives ont clairement montré la différence entre l'analyse comparative-statique (telle qu'elle est pratiquée quand on compare des données de recensements successifs) et l'analyse proprement dynamique ; l'exemple des taux d'activité professionnelle des femmes a été particulièrement parlant.

Il nous semble sur la base de nos résultats que l'innovation théorique la plus urgente doit concerner la prise en compte plus systématique de la structure institutionnelle de la société, surtout aux niveaux intermédiaires que nous avons qualifiés de meso-sociaux. Nous en avons surtout rencontré sous deux formes : celle de la différenciation de l'espace macrosocial en *contextes* de niveau subnational, et celle de la *segmentation du marché de l'emploi*. Nos analyses ont produit des indications cohérentes de l'intervention certaine de ces structures dans les associations descriptives et dans les mécanismes explicatifs qui intéressent traditionnellement les théories de la stratification. La *famille* joue un rôle non négligeable dans la détermination des structures d'opportunité qui constituent le cadre dans lequel se construisent les conduites personnelles. Nous l'assimilons ici aux structures mésosociales quand bien même la famille individuelle se situe, de par son caractère de groupe face-à-face, au niveau microsocial. L'analyse adéquate des parcours et des logiques de positionnement des individus n'est possible que moyennant

- la considération de l'insertion simultanée des hommes et des femmes dans la famille et dans des champs extrafamiliaux ;
- la prise en compte de la pondération institutionnelle inégale, spécifique au genre, des différents éléments du profil d'insertion ;
- la prise en compte du changement de la structure interne de la famille en fonction des trajectoires externes de ses membres, adultes et enfants ;
- la considération des structures d'opportunité extrafamiliales rencontrées par les deux membres du couple.

Ces éléments permettent de formuler un nouvel argument théorique concernant la faiblesse de certains résultats d'analyses dans le domaine de la stratification.

A partir du constat de la pertinence de structures intermédiaires ou mésosociales, nous postulons que les hypothèses des théories classiques de la stratification, par exemple celles concernant le rapport entre la position sociale et les préférences politiques, sont correctes, c'est à dire théoriquement acceptables, uniquement dans la mesure où les structures intermédiaires sont soit inexistantes, soit parfaitement «transparentes» ou homogènes. Dans la mesure où, au contraire, ces structures médiatisent les mécanismes généraux et qu'elles ne sont pas homogènes, leur intervention doit affaiblir les rapports en ques-

tion. Des analyses qui ne tiennent pas systématiquement et explicitement compte de ces structures sont alors condamnées à produire les rapports descriptifs modestes que l'on connaît de la littérature.

Cet argument nous paraît à la fois cohérent avec une orientation structurelle, de nature à compléter la réflexion théorique sans recourir à un culturalisme ad hoc, et plus adéquat à l'évolution des sociétés postindustrielles, car il est vrai que leur structure était inconnue aux théoriciens classiques qui supposaient en règle générale, mais sans se prononcer très explicitement sur la question, une relation immédiate entre les structures macrosociales et les acteurs individuels.

En élargissant le cadre à d'autres aspects que nous avons trouvés importants, nous pouvons concrétiser cet argument en postulant que l'on peut ignorer «sans pertes» ces structures mésosociales seulement si quatre conditions minimales sont remplies :

1. la stratification, multiple, est fortement cristallisée ;
2. la mobilité ascendante et descendante est limitée par de forts mécanismes de cloisonnement ;
3. les organisations de niveau mésosocial correspondent très largement à un seul modèle ;
4. la «diffraction» de l'organisation macrosociale par la différenciation contextuelle est faible.

Il paraît pour le moins plausible qu'aucune des trois premières conditions n'est remplie dans la période actuelle ; tout au plus peut-on affirmer que nos résultats suggèrent une intervention relativement faible de la différenciation contextuelle. Par contre, on constate des degrés moyens de cristallisation, peu de signes de cloisonnement sauf pour les positions les plus élevées et les plus modestes, et la multiplication de modèles d'organisation, surtout dans l'économie. Si l'on se fie à nos hypothèses sur l'intervention des structures intermédiaires, les résultats (faiblesse de corrélations entre positions structurelles et représentations où affinités politiques) invoqués dans la littérature pour mettre en doute la pertinence de la stratification, voire même de toute analyse structurelle, seraient donc au contraire attribuables à des phénomènes structurels (c'est-à-dire aux différenciations mésosociales), ignorés par la plupart des recherches sur la stratification, dont une meilleure prise en compte devrait permettre d'obtenir des explications plus convaincantes.

Si nous affirmons, à un niveau très abstrait, que l'ordre social doit être conceptualisé en tenant compte non pas de deux, mais de trois dimensions fondamentales de différenciation, hiérarchique, horizontale et systémique, c'est pour intégrer pleinement les structures institutionnelles d'ordre mésosocial en leur accordant une place dans la systématique théorique.

Qu'en est-il après ces réflexions du statut théorique de l'approche des styles ou modes de vie, parfois présentée comme alternative, voire même successeur aux théories de la stratification ? (Cathelat 1986, 1989, Berger et Hradil 1990, Juan 1991, Müller 1992, Vester et al. 1993) Nous l'avons incluse de manière plutôt marginale dans nos analyses, sans doute insuffisamment pour en apprécier pleinement les potentialités empiriques. La recherche, y compris la nôtre dans la mesure où elle reprend certains ingrédients des genres de vie, indique qu'il ne s'agit pas véritablement d'une alternative, mais plutôt d'un complément «en aval» de la problématique structurelle. S'il est possible de construire des regroupements empiriques de personnes partageant certaines attitudes et modèles de consommation, ceux-ci s'avèrent non moins reliés à des positions dans l'espace structuré par la stratification et ses composantes que d'autres éléments que nous avons examinés (Vester et al. 1993, Lüdtke 1992). En outre, on doit se demander dans quelle mesure des regroupements, en général identifiés par des analyses de correspondance, correspondent effectivement à des milieux socioculturels au plein sens du terme. On peut voir dans ces recherches des tentatives de «remonter» des comportements et des attitudes vers les structures, alors que la démarche classique effectue le mouvement inverse.

L'exclusion est une autre notion que certains lecteurs pourraient trouver manquante dans ce travail. Est-ce un phénomène qui se situe en dehors de l'inégalité? C'est un concept mal défini, utilisé pour désigner des situations tellement diverses que l'on se demande souvent ce qui peut bien justifier de leur appliquer le même terme. Une partie importante des phénomènes d'exclusion sont cependant en rapport direct avec la stratification sociale, à plus forte raison avec la structure sociale dans son ensemble ; ils se multiplient avec la différenciation sociale et avec l'accroissement des inégalités. Souvent d'ailleurs, on utilise le terme de manière si floue qu'il désigne le déclassement, c'est à dire le fait de rétrograder dans une hiérarchie sociale. Toutefois, dans un sens plus strict, on est exclu surtout quand on est empêché, pour une raison ou une autre, de participer à un champ social impor-

tant et de bénéficier ainsi des ressources, contacts et satisfactions que cette participation peut procurer ; le chômage - l'exclusion du champ professionnel - et ses séquelles illustrent en creux, une fois encore, la centralité de ce champ. Et, plus important, on devient exclu dans la mesure où on parcourt une trajectoire biographique caractérisée par une accumulation de précarisations (Paugam 1996). A ce titre, ce sont surtout les transitions biographiques, les passages entre participations, qui comportent des risques. Dans un sens moins radical, la concentration spatiale de personnes à conditions sociale défavorable est également un aspect d'exclusion, car là encore, un des enjeux principaux est l'accès à des institutions, des infrastructures, des marchés de travail et de consommation. Dans un troisième sens, on peut dire que la position inférieure dans le système d'inégalités constitue elle-même une exclusion dans la mesure où elle comporte l'impuissance, le manque de possibilités d'influencer le contexte structurel dans lequel on vit. Enfin, dans un sens encore plus large, les tendances au cloisonnement social que nous avons documentées relèvent, elles aussi, d'une forme d'exclusion, non pas d'un champ institutionnel dans sa totalité, mais d'un milieu hiérarchique et de ses liens de sociabilité. On peut donc conclure que si nous n'avons pas traité directement de la situation de groupes particuliers d'exclus, leurs situations font très largement partie de la problématique que nous avons analysée et qui permet de mieux rendre compte de leurs problèmes.

13.6.2 Y a-t-il des classes en Suisse ?

Sur un plan plus descriptif, nous nous devons de reprendre la question de savoir à quoi ressemble la stratification sociale en Suisse. Est-elle faite de classes, de strates, de simples inégalités, ou encore de communautés culturelles médiatisées qui n'ont en commun que des styles de vie susceptibles de changer rapidement ? Quelle image générale de la stratification sociale en Suisse aujourd'hui se dégage-t-elle de notre recherche ?

La question de l'existence de classes – question amplement discutée dans la littérature – nous paraît propice à éclairer la situation de manière synthétique, car elle est particulièrement pointue. Parmi les critères qui permettent de parler de classes dans un sens général, les quatre proposés par Müller (1990) nous paraissent particulièrement

opérationnels ; ils tentent d'intégrer les analyses marxiste et weberienne :

1. situations économiques distinctes et identifiables ;
2. circuits de relations sociales relativement fermés sur la base de ces situations ;
3. intérêts collectifs et antagonistes qui en découlent ;
4. identité collective, milieux socioculturels.

La question de l'existence de classes en Suisse se concrétise ainsi : dans quelle mesure ces éléments dominant-ils dans la période actuelle par rapport à d'autres principes de structuration ? Nous reprenons brièvement nos résultats en fonction de ces quatre critères.

ad 1. Nous avons trouvé quelques situations économiques distinctes et identifiables, pour le moins approximativement, mais elles ne recouvrent de loin pas la majorité de la population, et leur identification reste vague et peu satisfaisante dans la plupart des cas. Nos classifications selon les clusters, selon les catégories socioprofessionnelles et selon d'autres critères se sont avérées assez discriminantes par rapport à une série d'aspects. Etant donné leur construction analytique, il serait toutefois hasardeux de les considérer directement comme des «classes», car les critères par rapport auxquels elles sont homogènes sont très rares et n'attestent l'homogénéité que de certaines catégories. Par exemple, les catégories socioprofessionnelles comme les clusters identifient une catégorie inférieure particulièrement mal lotie, constituée largement d'étrangers (surtout de saisonniers) peu qualifiés, aux emplois caractérisés par des conditions de travail et d'embauche peu enviables et concentrés dans des segments particuliers du marché de l'emploi, occupant de manière cohérente les positions inférieures selon tous les critères hiérarchiques. C'est peut-être la catégorie la plus clairement profilée ; c'est probablement celle qui pourrait être qualifiée de «prolétaire». Elle concerne moins d'un quart de la population.

A l'opposé, des signes indiquent la présence d'une catégorie particulièrement privilégiée selon tous les critères, dans laquelle se trouveraient sans doute aussi les élites du pouvoir, les dirigeants d'organisations puissantes et les détenteurs de grandes fortunes – mais en dépit de nos efforts de surreprésentation, la catégorie de dirigeants que nous avons saisie demeure trop vaste et variée et le groupe le

plus privilégié y est trop restreint pour l'identifier. Même si nous avons plusieurs indications de la concentration des grands privilèges et du pouvoir en Suisse, nous ne pouvons donc prétendre avoir identifié une «classe dirigeante», pour autant qu'elle existe.

En ce qui concerne les positions intermédiaires, elles sont assez diverses sans toujours être bien profilées. On peut essayer de reconnaître une catégorie qui ressemble à l'idée de la «nouvelle classe moyenne» dont les atouts principaux résident dans les savoirs, dans des qualifications particulières d'ordre symbolique. On peut aussi tenter d'identifier une classe moyenne plus traditionnelle, qui correspondrait aux indépendants – mais on devrait recourir à des critères supplémentaires pour la cerner, car nous avons vu que la seule condition d'être indépendant et non salarié fournit la catégorie la plus hétérogène de toutes, et les analyses faites à l'aide de la typologie de Wright qui introduit explicitement ce critère montrent qu'à bien des égards, les différences parmi les salariés (selon d'autres critères positionnels) sont plus importantes qu'entre eux et les indépendants.

Il n'est donc pas exclu que des analyses plus complexes et plus fines que celles que nous avons effectuées à ce stade permettraient de mieux cerner des catégories structurelles qui correspondraient au critère de situations économiques distinctes et identifiables, mais il nous paraît douteux qu'il soit possible de le faire de manière satisfaisante, ne serait-ce que pour la majorité de la population, notamment en incluant les femmes. Ce premier critère qui a un rôle fondateur par rapport aux autres ne paraît donc, au stade actuel de nos analyses, guère satisfait.

ad 2. Un raisonnement semblable vaut pour nos analyses des rapports privilégiés entre personnes. Nous avons trouvé des taux d'homogamie et d'homosocialité relativement prononcés (surtout si on considère les catégories immédiatement adjacentes comme suffisamment proches pour être concernées par le principe de l'affinité aux semblables); ils attestent d'une tendance réelle au cloisonnement social. Cependant, nos résultats ne nous permettent pas de situer clairement des barrières ou des seuils généraux, à critères multiples, où les contacts aussi bien que les mouvements de mobilité se briseraient d'une façon clairement plus nette qu'ailleurs. Par ailleurs, l'inverse des taux mentionnés, c'est à dire la proportion de couples non homogames et d'amitiés non homosociales n'est pas négligeable. Si le critère relationnel indique de fortes tendances à l'affinité positionnelle et

au cloisonnement, il ne semble guère rempli au degré qui permettrait de conclure à l'existence de classes qui ne s'interpénétreraient pas.

ad 3. Pouvons-nous déceler des éléments de «conscience de classe» en Suisse ? La question peut paraître rhétorique. Pourtant, elle demeure pertinente si l'on entend par là une interrogation sur la structure et la qualité des représentations de l'ordre social et de la position que l'on y détient soi-même. Nos analyses ont en effet montré qu'il est possible d'affirmer que bon nombre de représentations «politiques» (en prenant cette notion dans un sens très large) sont structurées par les positions sociales, qu'un lien de base existe à cet égard. Nous avons aussi trouvé qu'à certains égards, les réponses à ces questions relèvent de dimensions communes qui leur donnent une certaine cohérence. Ces structures de cohérence nous paraissent cependant très éloignées de ce qui permettrait de parler d'intérêts ou d'orientations politiques bien organisées, clairement liées à une position dans la stratification (par exemple, les «experts» relativement privilégiés expriment, à certains égards, des avis aussi critiques des inégalités que ceux qui sont le moins bien placés), et antagonistes. Là encore, nous trouvons une variation et une structuration cohérentes avec des hypothèses générales sur le lien entre position structurelle et représentations, mais sans avoir des traces clairement reconnaissables d'une conscience de classe, excepté le fait que les saisonniers hésitent le moins à se qualifier de «classe ouvrière», les dirigeants le moins à s'auto-attribuer à la «classe supérieure».

ad 4 : Nous n'avons pas essayé d'identifier de manière soutenue des milieux socioculturels. Les résultats de nos analyses globales des représentations, valeurs et attitudes (politiques ou autres) font ressortir une certaine structuration par les axes de la stratification, mais ne fournissent aucune piste prometteuse qui serait basée sur des cohérences culturelles ou idéologiques prononcées. Nos outils ne sont peut-être pas entièrement satisfaisants pour entreprendre de telles explorations (il était notamment impossible d'élargir le questionnaire d'autant que l'aurait exigé la pleine prise en compte de la notion de genres de vie, et à certains égards, des entretiens approfondis avec analyse qualitative avaient été mieux à même de sonder les structures sous-jacentes aux attitudes facilement exprimées), si bien que notre diagnostic concernant ce quatrième critère n'est pas l'affirmation que pareils milieux n'existent pas, mais, plus prudemment, que nous n'en avons pas trouvé de trace.

Notre conclusion de cette synthèse est la suivante : selon nos résultats, certaines catégories semblent avoir un profil social (surtout structurel) bien spécifique, mais elles ne regroupent pas la majorité de la population et ne constituent que partiellement des milieux socioculturels homogènes et cloisonnés ; nos différentes tentatives de les délimiter ne nous ont pas permis de les identifier de manière univoque, mais seulement de les cerner de manière plus ou moins approximative (CSP, Wright, cluster). Parmi ces catégories, on peut citer les indépendants traditionnels, les paysans, les travailleurs non qualifiés, surtout étrangers au statut précaire (que l'on peut peut-être qualifier de «prolétariat», mais non de *underclass*), en partie les «experts» ou travailleurs du savoir – et les dirigeants que nous n'avons pas eu la possibilité de profiler de manière approfondie. On peut dès lors exclure de considérer la société suisse actuelle comme une société de classes. C'est une société fortement inégalitaire et stratifiée, mais suffisamment divisée et multiple pour neutraliser une partie importante des tensions qui pourraient naître de ces inégalités. Dans sa structure multidimensionnelle, il peut y avoir des regroupements stables qui s'approchent de la notion de classe, il y en a sans doute d'autres – et ils semblent concerner la majorité de la population – qui sont moins constitués et délimités, et qui ressemblent de ce fait davantage à des «strates» ou «couches» sociales, à des situations structurelles plus ou moins stables dans un système inégalitaire, qui ne donnent pas lieu à l'élaboration d'une identité sociale bien visible et saisissable.

13.6.3 La structure sociale suisse : évolution et perspectives

Notre travail débouche ainsi sur la conclusion que si l'on ne peut pas, à l'heure actuelle, qualifier la société suisse actuelle de société de classes au sens fort du terme, il n'en demeure pas moins que la stratification en tant que système inégalitaire différencié, néanmoins cohérent et structurant existe bel et bien ; la reproduction de ces inégalités fonctionne au-delà de ce qui correspondrait à un système purement méritocratique.

Quelle a été l'évolution de ce système, et quel pronostic peut-on avancer pour son avenir proche ? Le débat sociologique a mis en exergue un ensemble de changements de la stratification des sociétés postindustrielles qui auraient surtout caractérisé la deuxième moitié

du 20e siècle. Avec Lamprecht et Graf (1990), on peut résumer ce débat en quatre thèses qui se contredisent partiellement :

1. La thèse de la *pluralisation* postule une multiplication des inégalités, surtout un gain d'importance de «nouvelles» inégalités (genre, ethnie, âge, région) par rapport aux «anciennes» qui sont seules à être prises en considération par les modèles théoriques conventionnels, mais qui seraient en perte de pertinence.
2. La thèse de l'*égalisation* postule que les différences entre les positions privilégiées et défavorisées par rapport aux inégalités principales auraient diminué si bien que le potentiel de conflit que celles-ci comportent se serait amenuisé.
3. La thèse de l'*effet d'ascenseur* ne postule pas la diminution des inégalités, mais leur relativisation par un mouvement ascendant de l'ensemble de la population, même si les inégalités relatives sont maintenues.
4. La thèse de la déstructuration, voire de la *décristallisation* postule que les différents critères d'inégalité se dissocient au point où la structure inégalitaire d'ensemble cesse d'exister, car les configurations caractérisées par des positions équivalentes partout deviendraient si rares qu'elles n'auraient plus d'importance sociale.

Sans nous engager dans un examen détaillé des fondements empiriques de ces thèses, nous pouvons, sur la base de nos analyses, refuser la thèse de l'*égalisation*. Même dans le secteur de la formation où une importante expansion du système a effectivement été réalisée, l'égalisation s'observe par rapport à certaines discriminations spécifiques (par le genre et les différences régionales), mais on constate que la tendance à la reproduction des inégalités prédomine et que si la formation s'avère être une ressource cruciale à la mobilité, notamment professionnelle, elle n'a que peu perdu de sa sélectivité sociale.

La thèse de l'*effet d'ascenseur* est sans doute correcte pour la formation, peut-être pour l'idée ancienne de la distinction entre cols bleus et cols blancs, et jusque dans les années soixante-dix pour le niveau de vie matériel (à en juger, par exemple, par l'évolution des budgets des ménages), mais guère dans le sens des hiérarchies professionnelles. Leur relative stabilité a provoqué une certaine dévalorisation des titres scolaires. Ainsi, l'effet d'ascenseur a sans doute pu produire des conséquences sur le plan des styles de consommation et des mentalités, mais il n'a pas affecté la structure profonde des inégalités.

Nous avons vu que la thèse de la *décrystallisation* ne trouve pas de confirmation empirique globale, qu'il y a des différences peu consistantes là où des comparaisons sont possibles, si bien que l'on peut supposer qu'une certaine *décrystallisation* a pu avoir lieu avant les années soixante-dix, alors que depuis, on constate plutôt une stabilisation à un niveau moyen, non négligeable, voire même quelques indications de recristallisation.

Reste la thèse de la *pluralisation*. Elle rejoint, en avançant d'autres critères, certaines propositions concernant les styles ou genres de vie. Les critères proposés par cette thèse manquent effectivement largement dans les approches classiques de la stratification, il s'agit de les intégrer. Si nous reprenons les quatre exemples cités plus haut, notre démarche a essayé de faire la démonstration à la fois de leur pertinence et de la possibilité de les intégrer de manière théoriquement cohérente. Le *genre* et l'*appartenance ethnique* – dans notre cas le statut de citoyenneté – ne sont pas, théoriquement parlant, d'autres critères de stratification, mais des critères qui interviennent de manière très forte dans le placement des individus dans la stratification définie selon les critères classiques. Nous avons mis à jour des indices, surtout dans le cas des différences entre hommes et femmes, qui accèdent à l'idée qu'il ne s'agit là pas seulement de processus d'ascription (dans le sens de la distinction parsonienne entre critères attribués et critères acquis) à titre individuel, mais de processus fortement institutionnalisés. Les critères en question, particulièrement le genre, sont en quelque sorte devenus structure et fonctionnent sans tenir compte de la situation spécifique d'un individu (nous avons développé cette réflexion surtout à l'égard de l'élément dominant dans les profils d'insertion, institutionnalisés différemment selon le genre). L'*âge* peut, certes, être une dimension d'évaluation sociale en tant que telle, par exemple dans les procédures d'embauche et de licenciement. Une large part des phénomènes qu'on lui associe dans la perspective de la pluralisation concerne cependant l'institutionnalisation sociale des parcours de vie. Par rapport à celle-ci, nous avons développé une autre forme de théorisation qui nous paraît plus prometteuse que le fait de considérer l'âge comme un critère d'inégalité supplémentaire. Il ne s'agit pas, là encore, d'un phénomène de stratification alternatif, mais d'une régulation sociale des mouvements biographiques dans la stratification – y compris les entrées et les sorties par rapport à divers champs sociaux – qui constituent le parcours de vie. Le dernier critère, les *différences régionales*, appelle le même type de commentaire ; il

a trouvé une place dans notre cadre de référence qui nous paraît plus adéquate et plus cohérente que dans la thèse de la pluralisation structurelle, qui reprend à son compte la vision de Blau mentionnée dans l'introduction sans pour autant dépasser la vision relativement éclairée d'une société différenciée selon un nombre potentiellement indéfini de «critères».

Face à ces quatre thèses sur le changement récent des structures inégalitaires dans les sociétés postindustrielles, nos résultats nous incitent à une retenue que nous n'avions pas escomptée au départ. Nous retenons que les changements semblent être d'une portée moins large et moins fondamentale que ce que l'on suggère fréquemment, et qu'il faut se garder de l'extrapolation simple d'une tendance observée à court terme. Les évolutions sociales, même structurelles, ne sont pas nécessairement linéaires, pour aucun des trois aspects de la stratification (écarts entre positions extrêmes, distribution asymétrique de ces biens, et dissolution de groupes fermés et stables). Notamment, nos données permettent de conclure qu'en matière de richesse matérielle, la société suisse redevient plus inégalitaire. Nous l'avons constaté pour les dernières décennies; depuis la réalisation de notre enquête, la globalisation et les réponses qu'y donne un nombre croissant d'entreprises risquent de renforcer la polarisation entre riches et pauvres, ce qui implique notamment un appauvrissement des classes moyennes qui sont sans doute, comme dans le passé, un des piliers de la paix sociale et de la politique consensuelle typiques de la Suisse.

A cet égard, il peut être éclairant de citer Caplow et Mendras (1994 : 8) à propos d'une comparaison entre les États-Unis, le Québec, la France et l'Allemagne de l'Ouest : «Paradoxically, the United States, which began its social evolution earlier and had a very large middle class by the 1920s, now has a class structure closer to that of the nineteenth century, whereas in France, Germany and Quebec there has emerged something that might be called multidimensional stratification – multiple social groups in a constantly changing configuration.» Nous ne prenons pas à notre compte l'idée que les différences entre les sociétés comparées se résument à de simples décalages d'avancement sur un seul et même chemin, mais l'insistance sur la possibilité d'une inversion dans l'évolution de la structure des inégalités nous paraît fort pertinente.

Il va de soi qu'un champ de recherche aussi vaste que celui de la stratification sociale n'est jamais traité de manière exhaustive. Nos analy-

ses ont produit un certain nombre d'acquis que nous avons résumé dans ce chapitre de conclusion. A partir de là, des questions d'approfondissement et d'élargissement se posent. Pour terminer nos réflexions, énumérons quelques-unes des questions qui nous paraissent particulièrement urgentes ou prometteuses dans le champ de la sociologie de la stratification ; certaines d'entre elles peuvent être abordées par des analyses approfondies de nos propres données, d'autres nécessitent des démarches et des méthodologies différentes :

- Existe-t-il une segmentation du marché de l'emploi par la citoyenneté ?
- Plus généralement, comment les phénomènes de segmentation se présentent-ils en Suisse ? Très étudiés dans d'autres pays, ils méritent d'être explorés plus systématiquement que nous n'avons pu le faire, par exemple dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active.
- Quelle est le véritable poids de la différenciation en contextes ? Une démarche plus «réaliste», comparant des contextes spatiaux entiers et non seulement des types synthétiques, permettrait-elle une appréciation plus directe ?
- Comment les parcours de vie, surtout en termes d'insertion professionnelle et familiale, sont-ils institutionnalisés et différenciés ? Ici, il est indispensable de procéder à des reconstructions biographiques à large échelle et de combiner à cet effet des méthodes quantitatives et qualitatives.
- Quels sont les mécanismes institutionnels d'ordre économique, politique, culturel qui interviennent, parallèlement aux processus plus microsociaux que nous avons abordés, dans la régulation de la dynamique inégalitaire ?
- Nos résultats indiquent que les "taux d'échange" entre divers capitaux ou ressources de positionnement varient selon la position sociale occupée ou selon l'appartenance de genre, de cohorte. Une exploration plus systématique de ces différences s'impose.
- Selon quels processus les milieux dirigeants se consolident ou se transforment-ils dans les différents secteurs institutionnels ? Hormis des descriptions peu analytiques ou des analyses centrées sur le domaine politique, l'étude des catégories sociales dans lesquelles la fortune et le pouvoir organisationnel de haut niveau jouent

pleinement leur rôle reste largement à faire en Suisse. En revanche, on dispose d'un nombre croissant d'études sur l'autre extrême de l'échelle sociale où se situe la pauvreté et où il ne reste qu'à subir la dynamique des inégalités et non à l'influencer.

- Quels sont les structures et les processus qui régulent la transformation des tensions dues aux inégalités en action politique, au-delà d'une culture politique relativement contractuelle ? La structure sociale suisse est-elle particulièrement «divisée» dans le sens des cross-cutting cleavages ? Quel rôle joue le fait que les positions les plus désavantagées sont largement détenues par des étrangers au statut de citoyenneté diminué et précaire ? Quel rôle joue la différenciation institutionnelle en contextes, surtout sur le plan politique où elle est particulièrement prononcée sous la forme du fédéralisme ?

Bibliographie

- Aarts, K. (1995), Intermediate Organizations and Interest Representation, in H.-D. Klingemann & D. Fuchs, *Citizens and the State*, Oxford : Oxford University Press.
- Acker, Joan (1973), Women and Social Stratification : A Case of Intellectual Sexism, *American Journal of Sociology*, 4/78, 936-945.
- Alexander, Jeffrey C. et al. (1987), *The Micro-Macro-Link: Problems and Prospects*. Berkeley, Los Angeles, London : Angeles [etc.] : University of California Press.
- Alschuler, Lawrence R. (1973), Status Equilibration, Reference Groups, and Social Fields, *General Systems*, 18, 99-118.
- Alzon, Claude (1973), *La femme potiche et la femme bonniche. Pouvoir bourgeois et pouvoir mâle*, Paris : Maspéro.
- Amacher, Paul (1991), L'enseignement en Suisse : structures, données générales, In : *Système de formation en Suisse. Eléments d'une mosaïque*, Berne : Office fédéral de la statistique, 15-25.
- Andrews, Kenneth H. et Denise B. Kandel (1979), Attitude and Behavior : A Specification of the Contingent Consistency Hypothesis, *American Sociological Review* 2/44, 298-310.
- Archer, Margaret S. (1988), *Culture and Agency. The Place of Culture in Social Theory*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Ariès, Philippe (1960), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Plon.
- Aron, Raymond (1964), *La lutte de classe*, Paris: Gallimard.
- Ascher F. (1995), *Métapolis*, Paris : Odile Jacob.
- Bairoch, Paul (1995), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. Paris : La découverte.
- Baltes, Paul (1979), Life-span Development Psychology, in : Paul Baltes et Orville Brim, eds, *Life-span Development and Behavior, vol. II, ,* New York : Academic Press, 255-279.
- Barel, Yves (1973), *La reproduction sociale*, Paris : Anthropos.
- Barnes, Samuel H. et Max Kaase (1979), *Political Action. Mass Participation in Five Western Democracies*, London : Sage.
- Baron, James N. et William T. Bielby (1980), Bringing the Firms Back In: Stratification, Segmentation, and the Organization of Work, *American Sociological Review*, 5/45, 737-765.

- Baron, James N. (1984), Organizational Perspectives on Stratification, *Annual Review of Sociology*, 10, 37-69.
- Barthélémy M. (1994), *Les associations dans la société française : un état des lieux*, 2 tomes, Paris : Les cahiers du CEVIPOF.
- Bartolini S. et Mair P. (éds), (1984). *Party politics in contemporary Western Europe*, London : F. Cass.
- Bassand, Michel, Marie-Claude Brulhardt, François Hainard et Martin Schuler (1985), *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Lausanne : Presses polytechniques romandes.
- Bassand, Michel et Jean-Pierre Fragnière (1976), *Les ambiguïtés de la démocratie locale : la structure du pouvoir de deux villes jurassiennes*, Saint-Saphorin : Georgi.
- Bassand, Michel et Jean-Pierre Fragnière (1978), *Le pouvoir dans la ville : essai sur la démocratie urbaine*, Vevey : Delta.
- Bassand, Michel et François Hainard (1985), *Dynamique socio-culturelle régionale*, Lausanne : Presses polytechniques romandes.
- Bassand, Michel; François Hainard, Yves Pedrazzini et Roland Perrinjaquet (1986), *Innovation et changement social*, Lausanne : Presses polytechniques romandes.
- Bassand, Michel et Jean Kellerhals (1975), *Familles urbaines et fécondité*, Genève : librairie de l'université.
- Bauer, Tobias (1993), Lohnrückstand von über 10 Milliarden, *SMUVZeitung* Nr. 44, 27.10.1993, p. 3.
- Baxter J. (1994), Is Husband's Class enough? Class location and Class identity in the United States, Sweden, Norway and Australia, *American Sociological Review*, 59, 220-235.
- Beck, Ulrich (1983), Jenseits von Stand und Klasse? Gesellschaftliche Individualisierungsprozesse und die Entstehung neuer sozialer Formationen und Identitäten, in : Reinhard Kreckel, Hrsg., *Soziale Ungleichheiten*, Göttingen : Schwartz, 35-74.
- Beck, Ulrich (1986), *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt/Main : Suhrkamp.
- Beck, Ulrich et Elisabeth Beck-Gernsheim (1990), *Das ganz normale Chaos der Liebe*, Frankfurt/Main : Suhrkamp.
- Beer, Valerie et al. (1986), Berufsbezogene sozio-ökonomische Gruppen für die Schweiz : sozialwissenschaftliche Grundlagen und Untersuchungen zur Validität, *Médecine sociale et préventive*, 31, 274-80.
- Bell, Daniel (1973), *The Coming of Postindustrial Society*, New York : Basic Books.

- Bénéton, Philippe (1978), Les frustrations de l'égalité. Contribution aux recherches sur la relativité des aspirations et la perception des inégalités, *Archives européennes de sociologie*, 19, 74-140.
- Benoît-Smullian, Edward (1944), Status, Status Types, and Status Interrelations, *American Sociological Review*, 9, 151-161.
- Beobachter (1960), *Comment vivent-ils? 10 ans plus tard*, Bâle : Verlagsgesellschaft Beobachter.
- Berger, Peter A. et Stefan Hradil (Hrsg.) (1990a), *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen : Schwartz Sonderband 7.
- Berger, Peter A. & Stefan Hradil (1990b), Die Modernisierung sozialer Ungleichheit - und die neuen Konturen ihrer Erforschung, in : Peter A. Berger et Stefan Hradil, éd., *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*. Göttingen : Schwartz Sonderband 7, 3-24.
- Berger, Peter L. et Thomas Luckmann (1966), *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Garden City : Doubleday.
- Berghe, Pierre L. van den (1967), *Race and Racism. A Comparative Perspective*, New York : Wiley.
- Bergier, Jean-François (1984), *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne : Payot.
- Bernard, Jessie (1981), *The Female World*, New York : Free Press.
- Bernegger, Michael (1988), *L'économie suisse sous le régime des changes flottants*, Genève : Georg.
- Bertaux, Daniel (1993), Mobilité sociale: l'alternative, *Sociologie et sociétés*, 2/15, 211-222.
- Bertaux, Daniel (1977), *Destins personnels et structure de classes*, Paris : Presses universitaires de France.
- Bertaux, Daniel (éd.) (1981), *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Beverly Hills : Sage.
- Bertram, Hans (éd.) (1991), *Die Familie in Westdeutschland. Stabilität und Wandel familialer Lebensformen*, Opladen : Leske+Budrich.
- Bieri, Stephan et al. (1977), *Die Kluft zwischen armen und reichen Kantonen in der Schweiz*, Bern : Haupt.
- Bihl, Alain et Roland Pfefferkorn (1995), *Déchiffrer les inégalités*, Paris : Syros.
- Birnbaum P. et Leca J. (éds) (1986), *Sur l'individualisme*, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Blalock, Hubert M. (1966), The Identification Problem and Theory Building : The Case of Status Inconsistency, *American Sociological Review*, 1/31, 52-61.

- Blalock, Hubert M. (1967), Tests of Status Inconsistency, Social Mobility, Status Integration, and Structural Effects, *American Sociological Review*, 6/32, 790-801.
- Blancpain, Robert et Erich Häuselmann (1974), *Zur Unrast der Jugend*, Frauenfeld : Huber.
- Blancpain, Robert et al. (1983), *Erwachsen werden*, Bern : Haupt.
- Blau, Peter M. (1974), Parameters of Social Structure, *American Sociological Review*, 5/39, 615-35.
- Blau, Peter M. (1977), *Inequality and Heterogeneity : A Primitive Theory of Social Structure*, New York : Free Press.
- Blau, Peter M. et Otis Dudley Duncan (1967), *The American Occupational Structure*, New York : Wiley.
- Blau, Peter M. et Jerome E. Schwartz (1984), *Cross-cutting Social Circles. Testing a Macrostructural Theory of Intergroup Relations*, Orlando : Academic Press.
- Blood, Robert O. et Donald H. Wolfe (1960), *Husbands and Wives. The Dynamics of Married Living*, New York : Free Press.
- Blossfeld, Hans-Peter et Karl Ulrich Mayer (1988), Arbeitsmarktsegmentation in der Bundesrepublik Deutschland. Eine empirische Ueberprüfung von Segmentierungstheorien aus der Perspektive des Lebenslaufs, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 2/40, 262-283.
- Bobbio N. (1996), *Droite et gauche*, Paris : Seuil.
- Bögenhold, Dieter (1995), Selbständige Erwerbsarbeit in sozial- und wirtschaftshistorischer Perspektive in: Jürgen Schmude, éd., *Neue Unternehmen. Interdisziplinäre Beiträge zur Gründungsforschung*, Heidelberg : Physica, 17-23.
- Boltanski, Luc (1966), *Le bonheur suisse*, Paris : Minuit.
- Boltanski, Luc (1982), *Les cadres*, Paris : Minuit.
- Bolte, Karl Martin (1990), Strukturtypen sozialer Ungleichheit. Soziale Ungleichheit in der Bundesrepublik Deutschland im historischen Vergleich, in : Peter A. Berger et Stefan Hradil, éd., *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen : Schwartz, 27-50.
- Bon F. (1979), Qu'est-ce qu'un vote, *Histoire*.
- Bonacich, Edna (1972), A Theory of Ethnic Antagonism: The Split Labor Market, *American Sociological Review*, 5/37, 547-559.
- Bonacich, Edna (1976), Advanced Capitalism and Black/White Relations in the United States: a Split Labor Market Interpretation, *American Sociological Review*, 1/41, 34-51.
- Bonvalet C. (1994), Transports, modes de vie, stratégies résidentielles dans les périphéries urbaines, in : Duhem B. et al., éd., *Villes et transports. Ac-*

- tes du séminaire Tome 1*, Paris : Plan urbain - Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 151-158.
- Borkowsky, Anna (1992), Berufsbildung: die letzten 15 Jahre, *Volkswirtschaft*, 3, 46-51.
- Borkowsky, Anna; Elisabeth Kaestli, Katharina Ley et Ursula Streckeisen (1985), *Zwei Welten - ein Leben. Berichte und Anregungen für Frauen zwischen Familie und Beruf*, Zürich : Unionsverlag.
- Borkowsky, Anna et Ursula Streckeisen (1989), *Arbeitsbiographien von Frauen. Eine soziologische Untersuchung struktureller und subjektiver Aspekte*, Grösch : Rüegger.
- Born, Claudia; Helga Krüger & Dagmar Lorenz-Meyer (1996), *Der unentdeckte Wandel. Annäherung an das Verhältnis von Struktur und Norm im weiblichen Lebenslauf*, Berlin : Sigma.
- Borner, Silvio et Felix Wehrle (1984), *Die Sechste Schweiz. Ueberleben auf dem Weltmarkt*, Zürich : Orell Füssli.
- Bornschiefer, Volker (1984), Zur sozialen Schichtung in der Schweiz, *Revue suisse de sociologie*, 3/10, 647-88.
- Bornschiefer, Volker (1986), Social Stratification in Six Western Countries : The General Pattern and Some Differences, *Social Science Information*, 4/25, 797-824.
- Bornschiefer, Volker (1991a), *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo.
- Bornschiefer, Volker (1991b), Soziale Schichtung im keynesianischen Gesellschaftsmodell in : Volker Bornschiefer, éd., *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo, 37-72.
- Bornschiefer, Volker et Peter Heintz (1977), Statusinkonsistenz und Schichtung : Eine Erweiterung der Statusinkonsistenztheorie. *Zeitschrift für Soziologie*, 1/6, 29-48.
- Bott, Elisabeth (1957), *Family and Social Network, Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Families*, London : Tavistock.
- Boudon, Raymond (1974), *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris : Colin.
- Bourdieu, Pierre (1966), Condition de classe et position de classe, *Archives européennes de sociologie*, 2/7.
- Bourdieu P. (1976), Anatomie du goût, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5.

- Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris : Minuit.
- Bourdieu P. (1994) *Raisons pratiques*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre et Jean Claude Passeron (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre et Jean Claude Passeron (1970), *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Minuit.
- Bovay, Claude et al. (1987), *L'énergie au quotidien*, Lausanne : Labor et Fides.
- Boymond, Martine et al. (1995), *La ségrégation sexuelle sur le marché du travail en Suisse*, Genève : Université de Genève.
- Bozon M., Héran F., 1987, La découverte du conjoint, *Population*, 6, 943-986.
- Brand, Karl W. (Hrsg.) (1985), *Neue soziale Bewegungen in Westeuropa und den USA*, Frankfurt/Main : Campus.
- Braudel, Fernand (1979), *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme*, Paris : Colin.
- Braun, Michael et Walter Müller (1996), *Measurement of Education in Comparative Research*, Article non encore publié.
- Braun, Rudolf (1988), *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse*, Lausanne : Edition d'en bas.
- Briand, Jean-Pierre et Jean-Michel Chapoulie (1985), *Les classes sociales*, Paris : Hatier.
- Browning, Harley et Joachim Singelmann (1978), The transformation of the US Labor Force: The Interaction of Industry and Occupation, *Politics and Society*, 481-509.
- Brun J. et Rhein C. (éds) (1994), *La ségrégation dans la ville*, Paris : L'harmattan.
- Buchmann, Marlis (1989), *The Script of Life. Entry into Adulthood in a Changing World*, Chicago : University of Chicago Press.
- Buchmann, Marlis (1991), Soziale Schichtung im Wandel: Zur Differenzierung der Struktur sozialer Ungleichheit in der Schweiz, in: Volker Borschier, éd., *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo, 215-231.
- Buchmann Marlis et al. (1996) *Berufliche Aufstiegschancen und Arstiegsrisiken im Wandel*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Buchmann, Marlis et al. (1993), The Lifelong Shadow. Social Origins and Educational Opportunities in Switzerland. In: Yossi Shavit et Hans-Peter Blossfeld, éds, *Persistent Inequality. Changing Educational Attainment in Thirteen Countries*, Boulder : Westview, 177-192.

- Buchmann, Marlis et Stefan Sacchi (1995), Zur Entwicklung der Einkommensungleichheit in der Schweiz seit den siebziger Jahren. Eine Forschungsnotiz, *Revue suisse de sociologie*, 1/21, 177-185.
- Bühler Elisabeth et al. (1996) *Regionale Arbeitsmärkte für Frauen und Männer*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Buhmann, Brigitte (1988), *Wohlstand und Armut in der Schweiz. Eine empirische Analyse für 1982*, Grösch : Rüegger.
- Burckhardt, Luzius (1975), Gesellschaft, in : Niklaus Flüeler et Roland Gfeller-Corthésy, éds, *Die Schweiz vom Bau der Alpen bis zur Frage nach der Zukunft*, Zürich : Ex Libris, 115-199.
- Burt, Ronald (1982), *Toward a Structural Theory of Action : Network Models of Social Structure, Perception, and Action*, New York : Academic Press.
- Campiche R. (1992), *Croire en Suisse(s)*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Caplow, Theodore et Henri Medras (1994), Convergence or Divergence?, in: Simon Langlois et al., *Convergence or Divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*, Frankfurt/Main et Montreal : Campus et McGill Queen's University Press, 1-21.
- Castells Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Fayard.
- Cathelat, Bernard (1986), *Styles de vie* (2 vols.), Paris : Editions d'organisation.
- Cathelat, Bernard (1989), *Socio-styles systèmes*, Paris : Editions d'organisation.
- Cautrès Bruno (1995) Mobilité sociale et comportement électoral. Taxinomie des modèles de relations, *Revue française de sociologie*, 3/36, 185-224.
- Champagne, Patrick (1990), *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris: Minuit.
- Charles, Maria (1987), Geschlechterspezifische Arbeitsmarktsegregation in der Schweiz, *Revue suisse de sociologie*, 1/13, 1-27.
- Charles, Maria (1992), Cross-National Variation in Occupational Sex Segregation, *American Sociological Review*, 4/57, 483-502.
- Charles, Maria (1995), *Berufliche Gleichstellung - ein Mythos? Geschlechter-Segregation in der schweizerischen Berufswelt*, Bern : Bundesamt für Statistik.
- Charles, Maria et Marlis Buchmann (1994), Assessing Micro-Level Explanations of Occupational Sex Segregation: Human-Capital Development and Labor Market Opportunities in Switzerland, *Revue suisse de sociologie*, 3/20, 595-620.
- Charles M. et Grusky D. B. (1995), Models for Describing the Underlying Structure of Sex Segregation, *American Sociological Journal*, 4/100, 931-971.
- Chombart de Lauwe P.-H. (1982), *La fin des villes ?*, Paris : Calmann-Levy.

- Clark Jon et al. (1990), *John H. Goldthorpe, Consensus and Controversy*, London, New York and Philadelphia: The Falmer Press.
- Clark, Terry Nichols et Seymour Martin Lipset (1991), Are Social Classes Dying?, *International Sociology*, 4/6, 397-410.
- Clement, Wallace et John Myles (1994), *Relations of Ruling: Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montreal and Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Coenen-Huther, Josette (1994), *La mémoire familiale: un travail de reconstruction du passé*, Paris : L'Harmattan.
- Coleman, James S. (1973), Loss of Power, *American Sociological Review*, 1/38, 1-17.
- Collins, Randall (1971), A Conflict Theory of Sexual Stratification, *Social Problems*, 1/19, 3-12.
- Collins, Randall (1975), *Conflict Sociology. Toward an Explanatory Science*, New York : Academic Press.
- Collins, Randall (1979), *The Credential Society*, New York : Academic Press.
- Collins, Randall (1981), On the Microfoundations of Macrosociology, *American Journal of Sociology*, 5/86, 984-1014.
- Compagnon A. et Kaufmann V. (1995), *La ville mal aimée*, Adlswil et Lausanne : UNIVOX, GfS et IREC.
- Cornioley, Claude (1992), Deux statistiques différentes pour mesurer le chômage en Suisse, *La Vie économique*, 6.
- Coxon A.P.M. et Davies P. M. (1986), *Images of Social Stratification*, London, Beverly Hills and New Dehli : Sage.
- Critical Sociology (1988), Symposium on Wright's Classes. *Critical Sociology*, 1/15.
- Crompton Rosemary (1993), *Class and Stratification*, London : Polity Press.
- Crompton, Rosemary et Michael Mann (éds.) (1986), *Gender and Stratification*, Cambridge : Polity Press.
- Crozier, Michel et Ewald Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Paris : Seuil.
- Cuénoud, François (1995), *Allocations familiales en Suisse de 1943 à 1961. De l'espoir à l'enlisement. Mise en perspective pour 1991*, Lausanne : Réalités sociales.
- Cuin Ch.-H. (1993) *Les sociologues et la mobilité sociale*, Paris : PUF.
- Cuisenier, Jean et Martine Segalen (éds) (1977), *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, Paris - La Haye : Mouton.
- Dahrendorf, Ralf ([1959] 1972), *Classes et conflits de classe dans la société industrielle*, Paris - La Haye : Mouton.

- Davis, Kingsley et Wilbert E. Moore (1945), Some Principles of Stratification, *American Sociological Review*, 2/10, 242-249.
- De Graaf, Nan Dirk et Anthony Heath (1995), *Class Identity Among Dual-earner, Single-earner and No-earner Couples : the British Case*, Paper presented at the ISA RC 28 spring conference, Zürich, May 25-27.
- de Rham, Gérard et al. (1986), *L'entrée dans la formation professionnelle.*, Lausanne : Rapport du PNR "Education et vie active".
- de Singly, François (1987), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris : Presses universitaires de France.
- de Singly, François (1991), Post-scriptum. In: François de Singly, éd., *La Famille. L'état des savoirs*, Paris : La découverte, 435-441.
- Decoufle André-Clément et Margaret Maruani (1987), Pour une sociologie de l'emploi, *Revue française des affaires sociales*, 3, 7-29.
- Dellsperger, Christine (1995), *Le travail atypique des femmes en Suisse. Travail féminin et formes d'emploi*, Genève : Rapport dans le cadre du Programme national de recherche no. 35.
- Delphy, Christine (1977), Les femmes dans les études de stratification, in : Andrée Michel, éd., *Femmes, sexisme et sociétés*, Paris : PUF, 25-38.
- Dembinski, Paul H. et Helga Unterlerchner (1994), *L'internationalisation des petites et moyennes entreprises suisse à l'horizon de l'an 2000*, Genève : Georg.
- Desrosières Alain et Gollac Michel (1982), Trajectoires ouvrières, systèmes d'emploi et comportements sociaux, *Economie et statistique*, 147, 43-66.
- Desrosières, Alain, A. Goy et Laurent Thévenot (1983), L'identité sociale dans le travail statistique, *Economie et statistique*, 152, 55-81.
- Desrosières, Alain et Laurent Thévenot (1988), *Les catégories socio-professionnelles*, Paris : La Découverte.
- Diserens, Marc-Etienne & Henri Briant (1996), *Production et reproduction: la femme entre conjoint, enfants et activité professionnelle*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Donzé, Laurent (1995), *La situation socio-économique des ménages suisses de personnes âgées en 1990*, Bellinzona : Istituto di ricerca economica.
- Dubet François (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil.
- Dupoirier E. (1994), *Les régions françaises à la recherche de la mobilisation citoyenne*, Montréal : Colloque Politique et management public.
- Duvanel, Laurent et René Levy (1984), *Politique en rase-mottes. Mouvements et contestation suisses*, Lausanne : Réalités sociales.
- Eichler, Margrit (1973), Women as Personal Dependents. A critique of theories of the stratification of the sexes and an alternative approach, in : M. Stephenson, éd., *Women in Canada*, Toronto : New Press, 36-55.

- Eisner, Manuel (1991), *Politische Sprache und sozialer Wandel*, Zürich : Seismo.
- Enderle, Georg (1987), *Sicherung des Existenzminimums im nationalen und internationalen Kontext - eine wirtschaftsethische Studie*, Bern : Haupt.
- Erikson R. et Goldthorpe J.H. (1992) *The constant flux*, Oxford : Clarendon Press.
- ESPA (1993), *Communiqué de presse 1993 sur l'Enquête sur la population active 1993*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- ESPA (1994a), Comparability of Labour Force Data from Different Sources: The First Step towards a Labour Accounting System, *SAKE-NEWS* 3/94, Berne : Office fédéral de la statistique.
- ESPA (1994b), Unterschiede zwischen der BFS-Erwerbslosenstatistik und der BIGA-Arbeitslosenstatistik, *SAKE-NEWS* 1/94, Berne : Office fédéral de la statistique.
- ESPA (1995), Erwerbslosenstatistik nach internationalen Definitionen, *SAKE-NEWS* 6/95, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Esping-Andersen Gøsta (1993), *Changing Classes : Stratification and Mobility in Post-industrial Societies*, London, Newbury Park and New Dehli : Sage.
- Evans, M.D.R. et Jonathan Kelley (1991), Prejudice, Discrimination, and the Labor Market: Attainments of Immigrants in Australia, *American Journal of Sociology*, 3/97, 721-59.
- Farago Peter et al. (1996) *Ausländische Erwerbstätige in der Schweiz, Eine Strukturanalyse*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Featherman, Donald L. et Robert M. Hauser (1978), *Opportunity and Change*, New York : Academic Press.
- Ferrarotti, Franco (1983), *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris : Méridiens.
- Ferréol G. (1995) *Vocabulaire de la sociologie*, Paris : PUF, Coll. Que sais-je?.
- Fischer, Claude S. (1982), *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, Chicago : University of Chicago Press.
- Fischer, Hardi et Uri Paul Trier (1962), *Das Verhältnis zwischen Deutschschweizer und Westschweizer*, Bern : Huber.
- Flückiger, Yves et Jacques Silber (sans année), *The Measurement of Segregation in the Labor Force*. Genève.
- Flückiger, Yves, Martine Boymond et Jacques Silber (1995), *Ségrégation entre hommes et femmes sur le marché du travail. Une analyse sur la base de l'indice de Gini*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Flückiger-Häfliger, Yvonne (1967), *Berufstätigkeit der Frau und Frauenberuf*, Dipl., Solothurn.

- Form, William H. et Joan Rytina (1969), Ideological Beliefs on the Distribution of Power in the United States. *American Sociological Review*, 1/34, 19-31.
- Forsé Michel (1991) *L'analyse structurelle du changement social : le modèle de Louis Dirn*, Paris : PUF.
- Fourastié, Jean (1949), *Le grand espoir du XXe siècle: progrès technique, progrès économique, progrès social*, Paris : Presses universitaires de France.
- Franklin M. et al. (1992), *Electoral change : responses to evolving social and attitudinal structures in western countries*, Cambridge : Cambridge Univ. Press.
- Frei, Daniel et Henry Kerr (1974), *Wir und die Welt*, Bern : EDMZ.
- Fuchs, Dieter (éd.) (1995), *Citizens and the State*, Oxford University Press, Oxford.
- Galtung, Johan (1964), Foreign Policy Opinion as a Function of Social Position, *Journal of Peace Research*, 1, 206-31.
- Gaxie, Daniel (1978), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil.
- Germann, Raimund E. (1978), Les experts et la politique, *Revue suisse de sociologie*, 2/4, 99-127.
- Geschwender, James A. (1967), Continuities in Theories of Status Consistency, *Social Forces*, 48, 127-135.
- Geser, Hans et al. (1994), *Die Schweizer Lokalparteien*, Zürich : Seismo.
- Giddens, Anthony (1984), *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Oxford : Polity Press.
- Gilliand, Pierre (1983), *Rentiers AVS. Une autre image de la Suisse*, Lausanne : Réalités sociales.
- Girard, Alain (1974), *Le choix du conjoint*, Paris : Presses universitaires de France.
- Girod R. et Fricker Y. (1971), Mobilité séquentielle, *Revue française de sociologie*, 1/12, 3-18.
- Girod, Roger (1977), *L'école et la vie*, Aarau : Sauerländer.
- Girod, Roger et al. (1977), *Inégalité inégalités. Analyse de la mobilité sociale*, Paris : Presses universitaires de France.
- Giugni Marco G. (1995), *Entre stratégie et opportunité : les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*, Zurich : Seismo.
- Giugni, Marco G. et Hanspeter Kriesi (1990), Nouveaux mouvements sociaux dans les années '80: évolution et perspectives, *Annuaire suisse de science politique*, 30, 79-100.
- Glatthard, Alexander (1987), *Unternehmenskonzentration in der Schweiz*, Bern : Lang.

- Glick, Paul C. (1947), *The Family Cycle*, *American Sociological Review*, 14, 164-174.
- Goblot, Etienne ([1925] 1967), *La barrière et le niveau*, Paris : Presses universitaires de France.
- Goldthorpe, John H. (1983), *Women and Class Analysis : In Defence of the Conventional View*, *Sociology*, 17, 465-488.
- Goldthorpe John H. ([1980] 1987), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford : Clarendon Press.
- Goldthrope J.H. (1995), *Le noyau dur : fluidité sociale en Angleterre et en France dans les années 70 et 80*, *Revue française de sociologie*, 36, 61-79.
- Goldthorpe, John et Keith Hope (1974), *The Social Grading of Occupations*, Oxford : Clarendon Press.
- Goldthorpe J. H. et Portocarero L. (1981), *La mobilité sociale en France 1953-1970 — Nouvel examen*, *Revue française de sociologie*, 22, 151-166.
- Gollac, M. et B. Seys (1984), *Les professions et catégories socioprofessionnelles : premier croquis*, *Economie et statistique*, 172-172.
- Goux Dominique et Eric Maurin (1995), *Origine sociale et destinée scolaire*, *Revue française de sociologie*, 36, 81-121.
- Graf, Hans Georg (1994), *Alleingang versus EU-Beitritt. Branchenszenarien für die Schweiz*, Chur / Zürich : Rüegger.
- Granovetter, Mark S. (1973), *The Strength of Weak Ties*, *American Journal of Sociology*, 6/78, 1360-1380.
- Gundelach P. (1995) "Grass-roots Activity" in Van Deth J.W. et Scrabrough E., eds, *The Impact of Values*, Oxford : Oxford University Press.
- Gurny, Ruth et al. (1984), *Karrieren und Sackgassen. Wege ins Berufsleben junger Schweizer und Italiener in der Stadt Zürich*, Diessenhofen : Rüegger.
- Gurvitch, Georges (1971), *Etudes sur les classes sociales*, Paris : Gonthier.
- Habermas, Jürgen (1981), *Theorie des kommunikativen Handelns* (2 Bde.), Frankfurt/Main : Suhrkamp.
- Hachen D. S. (1993) *Intragenerational mobility regimes in the United States and Canada - A comparative analysis*, in: *Research in Social Stratification and Mobility*, JAI Press Inc, 12, 3-41.
- Halaby C. H. et Weakliem D. L. (1993), *Ownership and Authority in the earnings Function: nonnested tests of alternative specifications*, *American Sociological Review*, 58, 16-30.
- Haller M. König W. Krause P. et Kurz K. (1985), *Patterns of career mobility and structural positions in advanced capitalist societies: a comparison of men in Austria, France and the United states*, *American Sociological Review*, 50, 579-603.

- Hartman, Heidi (1976), Capitalism and Patriarchy, and Job Segregation by Sex, in: Martha Blaxall et Barbara Reagan éds, *Women and the Workplace*, Chicago : University of Chicago Press, 137-169.
- Havighurst, Robert (1952), *Developmental Tasks and Education*, New York : Longmans Green.
- Heeb, J.-L. (1995), *Analyse de la mobilité sociale: de la circulation sociale à la filiation sociale*, Mémoire en sociologie et anthropologie, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques.
- Heintz, Bettina et al. (1996), *Ungleich unter Gleichen. Studien zur geschlechtsspezifischen Segregation des Arbeitsmarktes*, Rapport de recherche du PNR 35, projet no. 4035-35468, Zürich.
- Heintz, Peter (1968), *Einführung in die soziologische Theorie*, Stuttgart : Enke.
- Heintz, Peter (éd.) (1972a), *A Macrosociological Theory of Societal Systems*, Bern : Huber.
- Heintz, Peter (1972b), Stand und Einschätzung der Soziologie in der Schweiz, *Revue européenne des sciences sociales Cahiers Vilfredo Pareto*, 27/10, 5-11.
- Heintz, Peter (1973), *The Future of Development*, Bern : Huber.
- Heintz, Peter (1976), Das Ende der Jugendrevolte?, *Schweizerische Monatshefte* 6/56, 471-78.
- Heintz, Peter (1978), *The Relationship Between Internal and External Sectors in Small Countries, with special Consideration of Switzerland*. Manuscript, Institut de sociologie, Université de Zurich.
- Heintz, Peter (1980), Socioeconomic Changes of the Swiss Cantonal System and Some Political Consequences, in : Michel Bassand, *Urbanisation, développement régional et fédéralisme*, St. Saphorin : Georgi.
- Heintz, Peter (1981), Subjektive und institutionalisierte Werte in der Gegenwartsgesellschaft, in: H. von Allemann, éd., *Soziologie in weltbürgerlicher Absicht*, Opladen : Westdeutscher Verlag, 158-174.
- Heintz, Peter, Thomas Held, Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny et René Levy (1978), Strukturelle Bedingungen von sozialen Vorurteilen, in : Anitra Karsten, éd., *Vorurteil - Ergebnisse psychologischer und sozialpsychologischer Forschung*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 321-350.
- Heinz, Walter (éd.) (1991a), *Theoretical Advances in Life Course Research*, Weinheim : Deutscher Studienverlag.
- Heinz, Walter (ed., 1991b), *The Life Course and Social Change: Comparative Perspectives*, Weinheim : Deutscher Studienverlag.
- Held, Thomas et René Levy (1975), *Femme, famille et société*, Vevey : Delta.

- Held, Thomas (1978), *Soziologie der ehelichen Machtverhältnisse*, Neuwied : Luchterhand (ST 110).
- Héran F. (1988), Le monde associatif, *Economie et statistique*, 208.
- Hirst P. (1994), *Associative Democracy*, Cambridge : Polity Press.
- Hoby, Jean-Pierre et Brigit Schindler (1972), Centralized and Decentralized Development of National Subunits : Switzerland, in : Peter Heintz, éd., *A Macrosociological Theory of Societal Systems I*. Bern : Huber, 170-94.
- Hoel Marit et Knutsen Oddbjørn (1989), Social Class, Gender and Sector Employment as Political Cleavages in Scandinavia, *Acta Sociologica*, 32, 181-201.
- Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim (1973), *Soziologie des Fremdarbeiter-problems. Eine theoretische und empirische Analyse am Beispiel der Schweiz*, Stuttgart : Enke.
- Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim et al. (1982), *Planspiel Familie*, Diessenhofen : Rüegger.
- Holtmann D. (1990), Klassen in der Bundesrepublik heute : zur Theorie und Empirie der Ausdifferenzierung von Handlungsressourcen, *Revue suisse de sociologie*, 1/16, 79-106.
- Hondrich, Karl Otto (1984), Der Wert der Gleichheit und der Bedeutungswandel der Ungleichheit, *Soziale Welt*, 267 ss.
- Höpflinger, François (1980), *Das unheimliche Imperium. Wirtschaftsverflechtung in der Schweiz*, Zürich : Eco.
- Höpflinger, François (1986), *Bevölkerungswandel in der Schweiz*, Grusch : Rüegger.
- Höpflinger, François; Maria Charles & Annelies Debrunner (1991), *Familienleben und Berufsarbeit. Zum Wechselverhältnis zweier Lebensbereiche*, Zürich : Seismo.
- Hout M. (1985), *Mobility tables*, Beverly-Hills, London, New-Dehli : Sage.
- Hout, Mike, Clem Brooks & Jeff Manza (1993), The Persistence of Classes in Post-Industrial Societies, *International Sociology*, 3/8, 259-277.
- Hradil, Stefan (1993), New German Social Structure Analysis, *Revue suisse de sociologie*, 3/19, 663-688.
- Hughes, Everett Cherrington (1945), Dilemmas and Contradictions of Status, *American Journal of Sociology*, 50, 353-359.
- Huinink, Johannes (1989), Ausbildung, Erwerbsbeteiligung von Frauen und Familienbildung im Kohortenvergleich, in : Gert Wagner, Nottburga Ott & Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny, eds, *Familienbildung und Erwerbstätigkeit im demographischen Wandel*, Springer, Heidelberg / Berlin, 137-158.

- Huissoud, Thérèse et al. (1987), *Habitations parcimonieuses en sol et aspirations résidentielles*, Lausanne : Institut de Recherche sur l'Environnement Construit.
- Husi, Gregor et Marcel Meier Kressig (1996), *Alleineltern und Einzeltern. Forschungsergebnisse zu den Lebenslagen "Alleinerziehender"*, Zürich : Seismo.
- Hutmacher, Walo (1993), *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois*, Genève : Cahier 36, Service de la recherche sociologique.
- Imhof, Beda et al. (1984), *Die Zürcher Mittelschulen, 1833-1983. 150 Jahre Schulentwicklung im Spiegel der Schülerzahlen, Schulen und Schultypen*, Bildungsstatistische Berichte Heft 25, Pädagogische Abteilung, Erziehungsdirektion des Kantons Zürich.
- Inglehart, Ronald (1971), The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Changes in Post-Industrial Societies, *American Political Science Review*, 65, 991-1017.
- Inglehart, Ronald (1977), *The Silent Revolution*, Princeton : Princeton University Press.
- Inglehart Ronald (1990), *Culture Shift in advanced industrial society*, Princeton : Princeton University Press.
- Ishida H, Goldthorpe J. H. et Erikson R. (1991), Intergenerational Classe Mobility in Postwar Japan, *American Sociological Journal*, 4/96, 954-992.
- Ishida Hiroshi, Müller Walter et Ridge John M. (1995), Class Origin, Class Destination and Education A Cross-National Study of Ten Industrial Nation, *American Journal of Sociology*, 101, 145-193.
- Jacobs, Jerry A. (1989), *Revolving Doors: Sex Segregation and Women's Careers*, Stanford : Stanford University Press.
- Jaeger C. (1987), Berufsethik und Humanisierung der Arbeit, *Revue suisse de sociologie*, 1/13, 47-62.
- Jans, Armin (1990), Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung, in: Peter Bohley et Armin Jans, édés, *Einführung in die Wirtschafts- und Sozialstatistik der Schweiz*, Bern : Haupt, 323-375.
- Jencks, Christopher; Lauri Perman et Lee Rainwater (1988), What Is a Good Job? A New Measure of Labor Market Success, *American Journal of Sociology*, 6/93, 322-357.
- Jencks, Christopher et Paul E. Petersen (édés) (1991), *The Urban Underclass*, Washington : Brookings Institution.
- Jobin, Claire (1995), *Entre les activités professionnelle et domestique: la discrimination sexuelle*, Lausanne : Editions d'en bas.
- Joye, Dominique (1987), *Structure politique et structures sociales*, Grenoble : BDSF.

- Joye, Dominique et al. (1988), *Le système des communes suisses*, Berne et Lausanne : Office fédéral de la statistique, Office fédéral de l'aménagement du territoire, et IREC.
- Joye, Dominique, Michel Bassand et Martin Schuler (1988), Ségrégations et différenciations dans les agglomérations, in Michel Bassand, Dominique Joye et Martin Schuler, éd., *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomérationsprobleme in der Schweiz*, Berne : Lang.
- Joye, Dominique, Huissoud Th. et Schuler M. (1995), *Habitants des quartiers, citoyens de la ville*, Zurich : Seismo.
- Joye D. & Laurent A. (1996), *Associative and Political Participations : a comparison between three political contexts*, Paper presented at the ECPR Joint Sessions, Oslo, 2 April 1996.
- Joye, Dominique et René Levy (1994), Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse, *Revue suisse de sociologie*, 2/20, 405-437.
- Joye Dominique et Papadopoulos Yannis, (1986), La mobilisation partisane est-elle en crise ?, *Annuaire suisse de science politique*, 47-62.
- Joye D., Schuler M. et Busset Th. (1992), Clivages et différenciations géographiques de la Suisse, in : Hugger P., *Les Suisses : modes de vie, traditions, mentalité*, vol 2, Lausanne . Payot, 661-684.
- Joye, Dominique et Martin Schuler (1995), *La structure sociale de la Suisse. Catégories socioprofessionnelles*, Berne : Office fédéral de la statistique.
- Juan, Salvador (1991), *Sociologie des genres de vie. Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales*, Paris : Presses universitaires de France.
- Kalleberg, Arne L. et Aage B. Sørensen (1979), The Sociology of Labor Markets, *Annual Review of Sociology*, 5, 351-379.
- Karin Hausen (1976), Die Polarisierung der "Geschlechtscharaktere", in: Werner Conze, éd., *Sozialgeschichte der Familie in der Neuzeit Europas*, Stuttgart : Klett.
- Kaufmann V. et Bassand M. (1994), Mobilité quotidienne et pratiques modales : esquisse théorique, *Revue suisse de sociologie*, 2, 355-370.
- Kellerhals, Jean (1974), *Formes et fonctions de l'action communautaire dans la société moderne*, Lausanne : Payot.
- Kellerhals, Jean (1974), *Les associations dans l'enjeu démocratique*, Lausanne : Payot.
- Kellerhals, Jean (1989), Action collective et intégration sociale : éléments pour une typologie de la participation associative, in, *L'autogestion disait-on !*, Paris : PUF, Cahiers de l'IUED.
- Kellerhals, Jean et al. (1982), *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne : P.-M. Favre.

- Kellerhals, Jean et Cléopâtre Montandon (1991), *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.
- Kerckhoff, Alan C. (1995), Institutional Arrangements and Stratification Processes in Industrial Societies, *Annual Review of Sociology*, 15, 323-47.
- Kerr Henry (1974), *Switzerland : Social Cleavages and Partisan Conflict*, London/Beverly Hills : Sage.
- Kluckhohn, Clyde (1951), Values and value orientations in the theory of social action: An exploration in definition and classification, in: Talcott Parsons et Edward A. Shils, éd., *Toward a general theory of action*, Cambridge : Harvard University Press.
- Kluegel James R. et Smith Eliot R. (1986), *Beliefs about inequality*, New York : De Gruyter.
- Kneschaurek, Francesco (1980), *Der 'Trendbruch' der siebziger Jahre und seine wirtschaftlichen Konsequenzen*, Diessenhofen : Rüegger.
- Kneschaurek, Francesco (1982), *Gedanken über den wirtschaftlichen "Trendbruch" der siebziger Jahre und seine Auswirkungen auf den Dienstleistungssektor*, St. Gallen : Institut für Versicherungswissenschaft HSG.
- Kneschaurek, Francesco et Peter Meier (1983), *Der sektorale Strukturwandel in der Schweiz von 1960 bis 1980*, Diessenhofen : Rüegger.
- Knüsel RenŽ (1994), *Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoires : l'exemple du cas helvétique*, Lausanne : Payot.
- Kocka, Jürgen (1979), Stand - Klasse - Organisation. Strukturen sozialer Ungleichheit in Deutschland vom späten 18. bis zum frühen 20. Jahrhundert im Aufriss, in: H.-U. Wehler, éd., *Klassen in der europäischen Sozialgeschichte*, Göttingen : Vandenhoeck et Ruprecht, 137-165.
- Kohli, Martin (1985), Die Institutionalisierung des Lebenslaufs. Historische Befunde und theoretische Argumente, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 1/37,1-29.
- Kohli, Martin (1989), Institutionalisierung und Individualisierung der Erwerbsbiographie. Aktuelle Veränderungstendenzen und ihre Folgen, in: D. Brock et al., éd., *Subjektivität im gesellschaftlichen Wandel*, München : DJI-Verlag, 249-278.
- Kohn, Melvin L. (1969), *Class and Conformity*, Dorsey : Homewood Ill.
- Kohn, Melvin L. et Carmi Schooler (1983), *Work and Personality: An Inquiry into the Impact of Social Stratification*, Norwood, NJ : Ablex Publishing Co.
- Kohn, Melvin et Kazimierz Slomczynski (1990), *Social Structure and Self-Direction*, Oxford : Blackwell.
- Kornhauser, William (1959), *The Politics of Mass Society*, Glencoe : Free Press.

- Kreckel, Reinhard (1985), Zentrum und Peripherie. "Alte" und "neue" Ungleichheiten in weltgesellschaftlicher Perspektive, in : Hermann Strasser et John H. Goldthorpe, éds, *Die Analyse sozialer Ungleichheit*, Opladen : Westdeutscher Verlag, 307-323.
- Kriesi, Hanspeter (1980), *Entscheidungsstrukturen und Entscheidungsprozesse in der Schweizer Politik*. Campus, Frankfurt/Main.
- Kriesi, Hanspeter (éd.) (1985), *Bewegung in der Schweizer Politik. Fallstudien zu politischen Mobilisierungsprozessen in der Schweiz*, , Frankfurt / Main : Campus.
- Kriesi Hanspeter (1993a) *Political mobilization and social change*, Avebury : Adelshot.
- Kriesi, Hanspeter (éd.) (1993b), *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, Zürich : Seismo.
- Kriesi Hanspeter (1995) *Le système politique suisse*, Paris : Economica.
- Kriesi H., Koopmans R., Dyvendak J.W. et Giugni M.G. (1995), *New Social Movements in Western Europe*, Minneapolis : University of Minesota Press.
- Kriesi, Hanspeter, René Levy, Gilbert Ganguillet et Heinz Zwicky (1981), *Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978*, Diessenhofen : Rüeegger.
- Krüger, Helga (1995), Prozessuale Ungleichheit, Geschlecht und Institutionenverknüpfungen im Lebenslauf, in: Peter A. Berger et Peter Sopp, éds, *Sozialstruktur und Lebenslauf*, Opladen : Leske et Budrich, 133-154.
- Lalivé d'Épinay Christian (1990), *Les suisses et le travail*, Lausanne : Editions Réalités sociales.
- Lalivé d'Épinay, Christian; Michel Bassand, Etienne Christe et Dominique Gros (1982), *Temps libre : culture de masse et culture de classes aujourd'hui*, Lausanne : Favre.
- Lalivé d'Épinay, Christian et Carlos Garcia (1988), *Le mythe du travail en Suisse. Splendeur et déclin au cours du XXe siècle*, Genève : Georg.
- Lamprecht, Markus et Martin Graf (1991), Statuszuweisung in den siebziger und achtziger Jahren, in : Volker Bornschiefer, éd., *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo, 189-214.
- Lamprecht Markus et Stamm Hanspeter (1994), *Die soziale Ordnung der Freizeit*, Zürich : Seismo.
- Lamprecht Markus et Stamm Hanspeter (1996), *Soziale Ungleichheit im Bildungswesen*, Berne: Office fédéral de la statistique.
- Landecker, Werner S. (1963), Class Crystallization and Class Consciousness, *American Sociological Review*, 2/28, 219-229.

- Landecker, Werner S. (1981), *Class Crystallization*, New Brunswick : Rutgers University Press.
- Lasch, Christopher (1977), *Haven in A Heartless World: The Family Besieged*, New York : Basic Books.
- Laswell, T. E. (1965), *Class and Stratum*, Dallas : Houghton Mifflin.
- Lemel, Yannick (1991), *Stratification et mobilité sociale*, Paris : Armand Colin.
- Lenski, Gerhard E. (1954), Status Crystallization : A Non-Vertical Dimension of Status, *American Sociological Review*, 19, 405-412.
- Lenski, Gerhard E. (1966), *Power and Privilege. A Theory of Social Stratification*, New York: McGraw-Hill.
- Leresche Jean-Philippe et Levy René (éds) (1995), *La Suisse et la coopération transfrontalière: repli ou redéploiement ?*, Zurich : Seismo.
- Leresche, Jean-Philippe, Dominique Joye et Michel Bassand (éds) (1995), *Métropolisations. Interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Genève : Georg.
- Leu, Robert E.; Brigitte Buhmann et René L. Frey (1988), Einkommens- und Vermögensverteilung: Die Begüterten und die weniger Begüterten, in: René L. Frey et Robert E. Leu, éds, *Der Sozialstaat unter der Lupe. Wohlstandsverteilung und Wohlstandsumverteilung in der Schweiz*, Basel : Helbing et Lichtenhahn, 33-73.
- Levy, René (1977), *Der Lebenslauf als Statusbiographie*, Stuttgart : Enke.
- Levy, René (1981), Politische Basisaktivität im Bereich der Umweltproblematik, *Annuaire suisse de science politique*, 21, 9-37.
- Levy, René (1983a), Eigentum und Macht in der modernen Industriegesellschaft, *Studia Philosophica Supplementum*, 12, 145-160.
- Levy, René (1983b), *Structure sociale de la Suisse*, Zurich : Pro Helvetia (édition mise à jour: 1996).
- Levy, René (1984), La «réalité statistique» du divorce, praticiens et sociologues face aux chiffres, in : Pierre Gilliard, éd., *Familles en rupture, pensions alimentaires et politique sociale*, Lausanne : Réalités sociales, 129-53.
- Levy, René (1986), Arbeit zwischen Wert und Unwert : Grundwelle des Kulturwandels oder publizistischer Sturm im Wasserglas?, *Revue suisse de sociologie*, 1/12, 25-48.
- Levy, René (1990), Votes populaires et disparités contextuelles en Suisse, *Revue française de science politique*, 4/40, 586-606.
- Levy, René (1991), Structure-Blindness: A Non-Ideological Component of False Consciousness, *International Journal of Sociology and Social Policy*, 6-8/11, 61-74.

- Levy, René (1992a), Citoyens actifs, in: Paul Hugger, éd., *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités*, Lausanne : Payot, 925-951.
- Levy, René (1992b), Le «déclin» de la famille - cellule de base universelle de la société?, *UNI Lausanne*, 29-30.
- Levy, René (1995), Toward a Theory of Life Course Institutionalization, in: Ansgar Weymann et Walter Heinz, éd., *Society and Biography. Interrelationships between Social Structure, Institutions and the Life Course*, Beverly Hills : Sage.
- Levy René et Joye Dominique (1994), What is Switzerland's stratification like : classes, Prestige, Gradation, Professional categories ? *International Sociology*, 3/9, 313-335.
- Levy, René; Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann (1996), *L'enquête « stratification » de 1991. Rapport technique*, Lausanne : Rapports de l'IREC.
- Lewin, Kurt (1931), Der Uebergang von der Aristotelischen zur Galileischen Denkweise in Biologie und Psychologie. *Erkenntnis*, 1, 421-66 (trad. française dans Kurt Lewin, *Psychologie dynamique; les relations humaines*, chap. III. Presses universitaires de France, Paris 1959).
- Lipovetsky, Gilles (1983), *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard.
- Liska, Allen E. (1974), Emergent Issues in the Attitude-Behavior Controversy, *American Sociological Review*, 2/39, 261-272.
- Lorenzi-Cioldi, Fabio (1988), *Individus dominants et groupes dominés*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Lorenzi-Cioldi, Fabio et Dominique Joye (1988), Représentations sociales de catégories socio-professionnelles : aspects méthodologiques, *Bulletin de psychologie*. 384, 377-390.
- Lorenzi-Cioldi, Fabio et Michel Bassand (1986), *Une approche typologique des modes d'habiter*, Lausanne : IREC.
- Lötscher, Fredy (1984), *Gesellschaftliche Rahmenbedingungen für unternehmerisches Handeln*, Hergiswil : Rapport IHA.
- Lüdtke, Hartmut (1992), Der Wandel von Lebensstilen, in: Wolfgang Glatzer, éd., *Entwicklungstendenzen der Sozialstruktur*, Frankfurt/Main : Campus, 36-60.
- Lüscher, Kurt et Heribert Engstler (1991), *Formen der Familiengründung in der Schweiz. Eine Analyse amtlicher Daten über die Geborenen. 1979-1987*, Bern : Office fédéral de la statistique.
- Lüscher, Kurt et Rüdiger Thierbach (1993), Die Vielfalt privater Lebensformen im Spiegel der Volkszählung, *Neue Zürcher Zeitung*, 290, 13.12.1993, 17.

- Lüscher, Kurt & Rüdiger Thierbach (1996), Facetten des unverheirateten Zusammenlebens. Wissenschaftliche Analyse der Schweizer Volkszählungsdaten, *Neue Zürcher Zeitung*, 77, 1.4.1996, 17.
- Lutz, Burkart (1989), *Der kurze Traum immerwährender Prosperität. Eine Neuinterpretation der industriell-kapitalistischen Entwicklung im Europa des 20. Jahrhunderts*, Frankfurt/New York : Campus.
- Lutz, Burkart et Werner Sengenberger (1974), *Arbeitsmarktstrukturen und öffentliche Arbeitsmarktpolitik*, Göttingen : Kommission für wirtschaftlichen und sozialen Wandel.
- Lyotard, Jean-François (1979), *La condition postmoderne*, Paris : Minuit.
- Machonin, Pavel et Milan Tucek (1994), Historical Comparison of Social Stratification Structures in the Czech Republic in the Years 1984 - 1993, *Czech Sociological Review*, 2/2, 149-172.
- Machonin, Pavel (1970), Social Stratification in Contemporary Czechoslovakia, *American Journal of Sociology*, 5/75, 725-741.
- Marshall, Gordon; Howard Newby, David Rose et Carolyn Vogler (1989), *Social class in modern Britain*, London : Unwin Hyman.
- Maruani, Margaret (1992), The Position of Women on the Labour Market. Trends and Developments in the Twelve Member States of the European Community 1983-1990, *Supplements to Women of Europe No 36*, Bruxelles : Commission of the European Communities.
- Maslow, Abraham H. (1954), *Motivation and Personality*, New York : Harper et Row.
- Masnata, François et Claire Rubattel (éds) (1991), *Le pouvoir suisse 1291-1991*, Lausanne : Editions de l'Aire.
- Matthes, Joachim (1983), *Krise der Arbeitsgesellschaft? Verhandlungen des 21. Deutschen Soziologentages in Bamberg 1982*, Frankfurt/Main : Campus.
- Matthew Snipp C. (1985), Occupational Mobility and Social Class: Insights from Men's Career Mobility, *American Sociological Review*, 50, 475-493.
- Mauss Marcel ([1947] 1967), *Manuel d'ethnographie*, Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Mayer, Karl-Ulrich (1987), Lebenslaufforschung, in : Wolfgang Voges, éd., *Methoden der Biographie- und Lebenslaufforschung*, Opladen : Leske + Budrich.
- Mayer, Karl Ulrich (1991), Berufliche Mobilität von Frauen in der Bundesrepublik Deutschland, in : Karl Ulrich Mayer, Jutta Allmendinger et Johannes Huinink, éds, *Vom Regen in die Traufe: Frauen zwischen Beruf und Familie*, Frankfurt/New York : Campus, 57-90.
- McRae Susan (1986), *Cross-Class Families, A study of wives' occupational superiority*, Oxford : Clarendon Press.

- Meier, Hans-Peter et al. (1982), *Zwischen Zentren und Hinterland. Probleme, Interessen und Identitäten im Querschnitt durch die Regionstypen der Schweiz*, Diessenhofen : Rüegger.
- Meier, Hans-Peter et Moritz Rosenmund (1982), *CH-Cement. Das Bild der Schweiz im Schweizervolk*, Zürich : Eco.
- Melich Anna (éd.) (1991), *Les valeurs des Suisses*, Bern : Lange.
- Merllié Dominique (1990), Les classements professionnels dans les enquêtes de mobilité, *Annales ESC*, 6, 1317-1333.
- Merton, Robert (1968), *Social Theory and Social Structure*, New York : Free Press.
- Merz, Michaela (1996), *Lohnt es sich für Schweizer Frauen, einer Erwerbstätigkeit nachzugehen? Auswirkungen institutioneller Rahmenbedingungen auf die Entscheidung zwischen Familie und Beruf*, Zürich : Seismo.
- Meulemann, Heiner (1992), Expansion ohne Folgen? Bildungschancen und sozialer Wandel in der Bundesrepublik, in : Wolfgang Glatzer, éd., *Entwicklungstendenzen der Sozialstruktur*, Frankfurt/ Main : Campus, 123-156.
- Meyer G.; Joye D. et Bassand M. (1992), *Vivre en métropole ?*, Lausanne : Rapport IREC No 97, IREC.
- Meyer, John W. et al. (1977), The World Educational Revolution, 1950-1970, *Sociology of Education*, 50, 242-258.
- Meyer, Ruth et al. (1982), *Fragen an die Zukunft*, Aarau : Sauerländer.
- Meyer, Werner (1985), Soziale Schichtung, in : Jörg Oetterli et Peter Zeugin, eds, *Einführung in die Gesellschaftskunde*, Zürich : IPSO, 194-214.
- Mills, C. Wright (1956), *The Power Elite*, New York : Oxford University Press.
- Mittenecker, Erich (1964), *Planung und statistische Auswertung von Experimenten*, Wien : F. Deuticke.
- Moen, Phillis (1992), Successful Aging: A Life-Course Perspective on Women's Multiples Roles and Health, *American Journal of Sociology* 6/97, 1612-1638.
- Morris, Lydia (1994), *Dangerous Classes. The Underclass and Social Citizenship*, London : Routledge.
- Mottaz, Arlette (1991), *L'école vaudoise de 1971 - 1981. Système expérimental: les zones pilotes de Rolle et de Vevey*, Lausanne : Réalités sociales.
- Mouvement populaire des familles (1979), *Comment vivent-ils ? Les ménages salariés romands en chiffres*, Genève : Imprimeries populaires.
- Müller, Hans-Peter (1992), *Sozialstruktur und Lebensstile. Der neuere theoretische Diskurs über soziale Ungleichheit*, Frankfurt/Main : Suhrkamp.
- Müller, Walter (1990), Was bleibt von den Klassenstrukturen?, in : Peter Flora, éd., *Westeuropa im Wandel*, Frankfurt/Main : Campus.

- Nef, Rolf (1977), *Grösse, Entwicklung und Struktur differenzierung im System der Schweizer Kantone*, Zürich : Rapport, Soziologisches Institut der Universität Zürich.
- Nef, Rolf (1979), *Bundesabstimmungen 1950-1977*, *Bulletin des Soziologischen Institutes der Universität Zürich*, 37.
- Nef Rolf (1980), *Stuktur, Kultur und Abstimmungsverhalten*, *Revue suisse de sociologie* 2/6, 155-190.
- Neumann, W. Russell (1981), *Differentiation and Integration : Two Dimensions of Political Thinking*, *American Journal of Sociology*, 6/86, 1236-68.
- Nock, Steven L. et Peter H. Rossi (1978), *Ascription versus Achievement in the Attribution of Family Social Status*, *American Journal of Sociology*, 3/84, 565- 590.
- OCDE (1993), *OECD in Figures. Statistics on the Member Countries, Supplement to the OECD Observer*, 182, June-July 1993.
- OFS et Eurostat (1991), *Des chiffres pour se connaître. Un portrait statistique de la Suisse dans l'Espace économique européen*, Berne et Luxembourg : Office fédéral de statistique.
- OFS (1981), *Indicateurs sociaux pour la Suisse*, Fascicule no. 3: Emploi, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1991), *Système de formation en Suisse. Eléments d'une mosaïque*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1993a), *Bildungsindikatoren Schweiz*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1993b), *Comptes nationaux de la Suisse 1992*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1995a), *La formation continue en Suisse. Enquête de 1993*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1995b), *Nouvelle statistique du volume de travail. Communiqué de presse no. 76/95*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1995c), *Les indicateurs de l'enseignement en Suisse*, Berne : Office fédéral de statistique.
- OFS (1995d), *La formation continue en Suisse. Enquête de 1993*. Bern.
- OFS (1996), *Vers l'égalité? La situation des hommes et des femmes en Suisse. Deuxième rapport statistique*, Berne : Office fédéral de statistique.
- Paradeise, Catherine (1988), *Les professions comme marchés du travail fermés*, *Sociologie et sociétés*, 2/20, 9-21.
- Parkin, Frank (1972), *Class Inequality and Political Order*, Frogmore : Paladin.
- Parkin, Frank (1974), *Strategies of Social Closure in Class Formation*, in : Frank Parkin, éd., *The Social Analysis of Class Structure*, London : Tavistock, 1-18.

- Parkin, Frank (1979), *Marxism and Class Theory. A Bourgeois Critique*, London : Routledge.
- Paugam Serge (1991), *La disqualification sociale*, Paris : PUF.
- Paugam Serge (éd.) (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La découverte.
- Pedraza, Aristides (1991), Syndicalisme suisse : variations entre le désert et l'espérance , in: François Masnata et Claire Rubattel, édts, *Le pouvoir suisse 1291-1991*, Lausanne : Editions de l'Aire, 349-359.
- Perrenoud, Philippe (1984), *La fabrication de l'excellence scolaire dans l'enseignement primaire : du curriculum aux pratiques d'évaluation*, Genève : Droz.
- Petersen, Karen Kay et Jeffrey E. Dutton (1975), Centrality, Extremity, Intensity. Neglected Variables in Research on Attitude-Behavior Consistency, *Social Forces* , 2/54, 393-414.
- Petersen, Trond (1995), Separate and Unequal: Occupation-Establishment Sex Segregation and the Gender Wage Gap, *American Journal of Sociology*, 2/102, 329-365.
- Petit, André (1981), *Production de l'école - production de la société. Analyse socio-historique de quelques moments décisifs de l'évolution scolaire en Occident*, Genève : Droz.
- Piore, Michael (1970), The Dual Labor Market: Theory and Implications, in : Samuel Beer et Richard E. Barringer, édts, *The State and the Poor*, Cambridge : Winthrop Publ., 55-59.
- Piotrkowski, Chaya S. et al. (1987), Families and Work, in : Marvin B. Sussman and Suzanne K. Steinmetz, édts, *Handbook of Marriage and the Family*, New York : Plenum Press, 251-283.
- Poulantzas Nicos (1974), *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris : Seuil.
- Putnam R. (1995), Tuning In, Tuning Out : The Strange Disappearance of Social Capital in America, *Political Science & Politics*, 4/28.
- Reichman, S. (1983), *Les transports : servitude ou liberté*, Paris : PUF.
- Reiss, Albert J. (1962), *Occupations and Social Status*, Glencoe : Free Press.
- Reskin, Barbara (1993), Sex Segregation in the Workplace, *Annual Review of Sociology*, 19, 241-270.
- Reszler, André (1986), *Mythes et identités de la Suisse*, Genève : Georgi.
- Rey, Jean-Noël (1979), *Le syndicalisme suisse à la recherche de nouvelles voies*, Berne : Peter Lang.
- Ries, Heinz et Hanspeter Kriesi (1974), *Studienverlauf und Studienerfolg*, Aarau : Hochschule Aarau.
- Riesman, David ([1953] 1964), *La foule solitaire*, Paris : Arthaud.

- Riklin, Alois et Roland Kley (1981), *Stimmabstinenz und direkte Demokratie*, Bern/Stuttgart : P. Haupt.
- Robinson, Robert V. et Jonathan Kelley (1979), Class as Conceived by Marx and Dahrendorf : Effects on Income Inequality and Politics in the United States and Great Britain, *American Sociological Review*, 1/44, 38-58.
- Rocher, Guy (1968), *L'action sociale*, Paris : Seuil.
- Rogoff Ramsay Natalie (1966), Assortive mating and the structure of cities, *American Sociological Review*, 6/31.
- Roig Ch. (1975), La stratification politique, in Sidjanski et al., éd., *Les Suisses et la politique*, Berne et Francfort : Lang.
- Rokeach, Milton (1973), *The Nature of Human Values*, New York : Free Press.
- Rokkan, Stein (1973), Cities, States, and Nations: A Dimensional Model for the Study of Contrasts in Development, in : Samuel Noah Eisenstadt et Stein Rokkan, éd., *Building States and Nations*, Beverly Hills : Sage.
- Rosenbaum, Heidi (1982), *Formen der Familie. Untersuchungen zum Zusammenhang von Familienverhältnissen, Sozialstruktur und sozialem Wandel in der deutschen Gesellschaft des 19. Jahrhunderts.*, Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- Rosenberg M. (1979), *Conceiving the self*, New York : Basic Books.
- Rudolph, Hedwig (1994), Jenseits der «behäbigen Gegend» — Wie weiblich wird der Arbeitsmarkt?, in : Wolfgang Zapf et Meinolf Dierkes, éd., *Institutionenvergleich und Institutionendynamik (WZB-Jahrbuch 1994)*, Berlin : Sigma.
- Ruegg Jean et al. (1996), *Le management territorial*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires.
- Rüschemeyer, Dietrich (1986), *Power and the Division of Labour*, Stanford : Stanford University Press.
- Ruschetti, Paul et Hanspeter Stamm (1991), Muster der Statusverknüpfung in sechs westlichen Ländern, in : Volker Bornschie, éd., *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo, 99-125.
- Rychen, Dominique Simone (1995), *La formation professionnelle continue*. *Vie économique* 12, 40-46.
- Sacchi, Stefan (1991), Politische Orientierungen und soziale Schichtung im verselbständigten Handlungssystem, in : Volker Bornschie, éd., *Das Ende der sozialen Schichtung? Zürcher Arbeiten zur gesellschaftlichen Konstruktion von sozialer Lage und Bewusstsein in der westlichen Zentrumsgesellschaft*, Zürich : Seismo, 235-273.
- Saunders Peter (1990), *Social Class and Stratification*, London : Routledge.

- Schiffer, Jürg (1981), *Zeitverwendung in der Schweiz*, Bern : Bundesamt für Statistik.
- Schmid, Carol (1981), *Conflict and Consensus in Switzerland*, Berkeley : University of California Press.
- Schmidt, Manfred G. (1995), Vollbeschäftigung und Arbeitslosigkeit in der Schweiz. Vom Sonderweg zum Normalfall, *Politische Vierteljahresschrift*, 1/36, 35-48.
- Schnegg, Brigitte (1984), Femmes, contributions à l'histoire du travail et des conditions de vie des femmes en Suisse, *Revue Suisse d'Histoire*, 34, édition spéciale, 370-384.
- Schuler, Martin (1994), *Les niveaux géographiques de la Suisse*, Bern : Office fédéral de la statistique.
- Schuler Martin et al. (1985), *Atlas structurel de la Suisse*, Zurich : Ex Libris.
- Schuler, Martin et Dominique Joye (1995), D'un recensement à l'autre: la dynamique spatiale en Suisse, in : Olivier Blanc et al., édcs, *La population en Suisse*, Bern : Office fédéral de la statistique, 109-172.
- Schuler Martin et Vincent Kaufmann (1996), Pendularité à longue distance, la vitesse des transports comme facteur structurant de l'urbain, *DISP*, 126, (en cours de publication).
- Schuler, Martin et Rolf Nef (1983), *Räumliche Typologien des schweizerischen Zentren-Peripherie-Musters*, Bern : Rapports de travaux no. 35, Programme national de recherche "Problèmes régionaux en Suisse".
- Schwartz, B. (1981), *Vertical Classification. A Study in Structuralism and the Sociology of Knowledge*, Chicago : University of Chicago Press.
- Schweizer, Willy (1980), *Die Wirtschaftliche Lage der Rentner in der Schweiz*, Bern : Haupt.
- Sciarini, Pascal et al. (édcs) (1991), *Les partis politiques à coeur ouvert*, Lausanne : LEP.
- Semyonov, Moshe et Noah Lewin-Epstein (1987), *Hewers of Wood and Drawers of Water. Noncitizen Arabs in the Israeli Labor Market*, Ithaca : Cornell University.
- Sennett, Richard (1970), *Families against the City*, Cambridge : Harvard University Press.
- Shavit Yossi and Blossfeld Hans-Peter (1993), *Persistent Inequality : Changing Educational Attainment in Thirteen Countries*, Boulder : Westview Press.
- Sheldon, George (1995), *Die berufliche Flexibilität im Spiegel der Zeit*, Bern : Bundesamt für Statistik.
- Shils, Edward (1975), *Center and Periphery. Essays in Macrosociology*, Chicago : University of Chicago Press.
- Shorter, Edward (1977), *Naissance de la famille moderne*, Paris : Seuil.

- Sidjanski, Dusan et al. (1975), *Les Suisses et la politique*, Bern : Lang.
- SIDOS (1996), *Recherches en sciences sociales: catalogue des données*, Neuchâtel : Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales.
- Sigg, Roland (1970), *Das Autostereotyp des Schweizers erhoben bei jungen Arbeitern, Studenten und Bauern*, Bern : Lang.
- Simmel, Georg (1908), *Soziologie. Untersuchung über die Formen der Vergesellschaftung*, Leipzig : Duncker & Humblot.
- Simon, William et John H. Gagnon (1976), The Anomie of Affluence : A Post-Materialist Concept, *American Journal of Sociology*, 2/82, 356-78.
- Slomczynski, Kasimierz M. (1989), Effects of Status Inconsistency on the Intellectual Process : The United States, Japan, and Poland, in : Melvin L. Kohn, éd., *Cross-National Research in Sociology*, , Newbury Park/London/New Delhi : Sage, 148-166.
- Smeeding T. M. (1991), Cross-National Comparisons of Inequality and Poverty Position, in Lars Osberg, éd., *Economic Inequality and Poverty. International Perspectives*, Armonk : Sharpe, 39-59.
- Sobel M. E, Hout M. et Duncan O. D. (1985), Exchange, Structure, and Symmetry in Occupational Mobility, *American Sociological Journal*, 2/91, 359-372.
- Sobel M. E. (1983), Structural Mobility, Circulation Mobility and the analysis of Occupational Mobility: a Conceptual Mismatch, *American Sociological Review*, 48, 721-727.
- Sørensen, Aage B. (1991), On the Usefulness of Class Analysis in Research on Social Mobility and Socioeconomic Inequality, *Acta Sociologica*, 1/34, 71-88.
- Sørensen, Aage B. (1996), The Structural Basis of Social Inequality, *American Journal of Sociology*, 5/101, 1333-1365.
- Sørensen, Annemette (1994), Women, Family and Class, *Annual Review of Sociology*, 20, 27-47.
- Sorokin P.A. (1927), *Social Mobility*, New York : Harper and Brothers.
- Stalder, Anne-Marie (1984), Die Erziehung zur Häuslichkeit. Ueber den Beitrag des hauswirtschaftlichen Unterrichts zur Disziplinierung der Unterschichten im 19. Jahrhundert in der Schweiz (Themenband Frauen: Zur Geschichte weiblicher Arbeits- und Lebensbedingungen in der Schweiz, hrsg. Brigitte Schnegg et Regina Wecker), *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 34, 370-397.
- Stanworth, Michelle (1984), Women and Class Analysis : a Reply to Goldthorpe, *Sociology*, 18, 159-170.

- Steinmetz, George et Erik Olin Wright (1989), The Fall and Rise of the Petty Bourgeoisie: Changing Patterns of Self-Employment in the Postwar United States, *American Journal of Sociology*, 5/94, 973-1018.
- Stoetzel, Jean (1983), *Les valeurs du temps présent*, Paris : Presses universitaires de France.
- Strahm, Rudolf H. (1987), *Wirtschaftsbuch Schweiz*, Zürich : Ex Libris.
- Strahm, Rudolf H. (1995), Personenfreizügigkeit und Europa-Strategie. Zur Enttabuisierung eines Themas in der Ausländerpolitik, *Widerspruch*, 29, 119-131.
- Streckeisen, Ursula (1991), *Statusübergänge im weiblichen Lebenslauf. Ueber Beruf, Familie und Macht in der Ehe*, Frankfurt/Main : Campus.
- Strodtbeck F.L. (1958) Family Interactions, Values and Achievement, in : David C. McClelland et al., *Talent and Society*, Princeton : Van Nostrand, 135-194.
- Süri, Daniel (1993), La paix du travail, du plomb dans l'aile ?, in : Bernard Voutat, éd., *Penser le politique : Regards sur la Suisse*, Lausanne : Le livre politique, Institut de science politique, 183-196.
- Tetlock, Philip E. (1983), Accountability and Complexity of Thought, *Journal of Personality and Social Psychology*, 1/45, 74-83.
- Thome, Hans (1985), Wandel zu postmaterialistischen Werten ? Theoretische und empirische Einwände gegen Ingleharts Theorie-Versuch, *Soziale Welt*, 1/36, 27-59.
- Thompson, Grahame et al. (eds.) (1991), *Markets, Hierarchies et Networks. The Coordination of Social Life*, London : Sage.
- Tilly, Charles et al. (1975), *The Rebellious Century, 1830-1930*, Cambridge : Harvard University Press.
- Tofigh, Firouz (1964), *Du choix des professions. Etude sociologiques*, Genève : Droz.
- Touraine, Alain (1987), *Le retour de l'acteur.*, Paris : Fayard.
- Treiman D.J. (1977), *Occupational Prestige in Comparative Perspective*, New York : Academic Press.
- Tumin, Melvin M. (ed.) (1970), *Readings on Social Stratification*, Englewood Cliffs : Prentice-Hall.
- Turner Frederick C. (1992), *Social Mobility and Political Attitudes*, New Brunswick and London : Transaction Publishers.
- Turner, Jonathan H. (1984), *Societal Stratification. A Theoretical Analysis*, New York : Columbia UP.
- Urio, Paolo et al. (1989), *Sociologie politique de la Haute administration publique de la Suisse*, Paris : Economica.

- Vallet Louis-André (1986), Activité professionnelle de la femme mariée et détermination de la position sociale de la famille, un test empirique: la France entre 1962 et 1982, *Revue française de sociologie*, 27, 655-696
- Vannemann, Reeve et Fred C. Pampel (1977), The American Perception of Class and Status, *American Sociological Review*, 3/42, 422-37.
- Veltz P. (1996), Ressorts du développement économique régional, in Ruegg Jean et al., éd(s), *Le management territorial*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 75-87.
- Vester, Michael et al. (1993), *Soziale Milieus im gesellschaftlichen Strukturwandel. Zwischen Integration und Ausgrenzung*, Köln : Bund Verlag.
- Walby, Sylvia (1986), Gender, class and stratification. Towards a new approach, in : Rosemary Crompton et Michael Mann, éd(s), *Gender and stratification*, Cambridge : Polity Press.
- Walby, Sylvia (1990), *Theorizing Patriarchy.*, Oxford : Blackwell.
- Wallace Michael et Jepperson Ronald L. (1986), Class structure and political culture, *Research in Social Stratification and Mobility*, 321-361, Greenwich Conn. : JAI Press.
- Wallerstein, Immanuel (1974), *The modern World system*, New York : Academic Press.
- Walter-Busch, Emil (1980), *Schweizer Regionenspiegel*, Aarau : Sauerländer.
- Weiss, Pierre (1986), *Mobilité sociale*, Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je?).
- West, C. et D. H. Zimmermann (1987), Doing Gender, *Gender and Society*, 2/1.
- Western M. et Wright E. O. (1994), The Permeability of Class Boundaries to Intergenerational Mobility among men in the United States, Canada, Norway and Sweden, *American Sociological Review*, 59, 606-629.
- Whyte Martin King, 1990, *Dating, Mating and Marriage, Social Institutions and social change*, New York : Aldine de Gruyter.
- Willy, Victor (1966), *Grundlagen einer empirischen Soziologie der Werte und Wertsysteme*, Zürich : Orell Füssli.
- Wilson, William Julius (1987), *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago : University of Chicago Press.
- Woodtli, Susanna (1977), *Du féminisme à l'égalité politique. Un siècle de luttes en Suisse, 1868-1971*, Lausanne : .
- Wright, Erik Olin (1978), *Class, Crisis and the State*, London : Verso Press.
- Wright, Erik Olin (1985), *Classes*, London : Verso Press.
- Wright, Erik Olin (1989a), *The Debate on Classes*, London : Verso Press.
- Wright, Erik Olin (1989b), Women in the class structure, *Politics and Society*, 1/17(1), 35-66.

- Wright, Erik Olin et al. (1982), The American Class Structure, *American Sociological Review*, 6 / 47, 709-26.
- Wright, Erik Olin et Luca Perrone (1977), Marxist Class Categories and Income Inequality, *American Sociological Review*, 1 / 42, 32-55.
- Yasuda S. (1964), A Methodological Inquiry into Social Mobility, *American Sociological Review*, , 16-23.
- Zwicky, Heinrich (1984), Eine Methode zur Schätzung der personellen Einkommensverteilung in den Schweizer Kantonen, *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 2, 191-221.
- Zwicky, Heinrich (1985), Konsequenzen sozialer Schichtung, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 1 / 37, 75-95.
- Zwicky, Heinrich (1986), Mobilisierung und Verteilung. Makrosoziologische Analysen im schweizerischen Kontext, *Revue suisse de sociologie*, 3 / 12, 417-444.
- Zwicky, Heinrich (1987), *Die Verteilung von Macht und Wohlstand in der Schweiz*, Zurich : Manuscrit.
- Zwicky, Heinrich (1989), *Eine deskriptive Analyse der Wahrnehmung sozialer Ungleichheit in der Schweiz*, Zürich : Bericht SNF.
- Zwicky, Heinrich (1992), Die «neuen Selbständigen». Deklassierung und Neugestaltung der sozialen Sicherung. Zur SP-Diskussion über Garantiertes Mindesteinkommen, *Widerspruch* , 23, 55-68.
- Zwicky, Heinrich (1993), *Selbständig arbeiten. Ergebnisse einer Befragung von 200 Selbständigen in der Agglomeration Zürich 1992*, Rapperswil : Rapport de recherche.
- Zwicky, Heinrich et al. (1989), *Die Wahrnehmung sozialer Ungleichheit in der Schweiz*, Zürich : Schlussbericht an den Nationalfonds.
- Zwicky, Heinrich et Guido Hischier (1992), Soziale Ungleichheit in der Schweiz. Verteilungskritik und Klassenmobilisierung, *Widerspruch*, 23 / 12, 76-89.

Annexe I : Rapport technique¹

I.1 Réalisation

I.1.1 Prétest

Le prétest portait sur 100 interviews, conduites en novembre 1990, pour moitié en Suisse romande par MIS et pour moitié en Suisse allemande par I&E. Une dizaine des interviews en Suisse romande ont été réalisées «in hall», soit en notre présence, le reste par des interviewers expérimentés. Le «débriefing», c'est à dire le rapport de terrain par les enquêteurs, s'effectuait par écrit en Suisse allemande, oralement lors d'une discussion de groupe entre les enquêteurs et nous-mêmes en Suisse romande. La révision du questionnaire était basée sur les indications et commentaires des enquêteurs et des responsables des deux instituts de sondage et sur une analyse statistique, en partie sommaire, en partie approfondie des résultats qui étaient à notre disposition en janvier 1991 sous forme d'un fichier SPSS.

Sans entrer dans les détails, nous pouvons constater qu'en dehors de quelques problèmes de compréhension mineurs de la part des enquêteurs et des enquêtés, la difficulté principale était la longueur du questionnaire et non la qualité ou le contenu des questions. Le prétest facilitait grandement la sélection des questions définitives, l'affinement de leur formulation et l'appréciation du temps qu'elles exigeaient. Un grand effort fut consenti pour «dégraisser» le questionnaire à plusieurs reprises avec l'objectif de ne pas dépasser une durée moyenne d'une heure.

¹ Version fortement abrégée du rapport technique final (Levy et al. 1997).

I.1.2 Cinq versions du questionnaire

Le questionnaire final comprenait quelque 200 questions. Des tests montraient qu'il risquait d'être encore trop long. Afin de ne pas perdre définitivement d'autres informations, quatre blocs de questions furent définis qui étaient éliminés à tour de rôle des questionnaires.² Cette manière de faire a produit cinq versions du questionnaire final : quatre dont chacune était diminuée d'un bloc de questions, et une cinquième qui était complète et qui servait à instruire les enquêteurs (chaque enquêteurs devait remplir un questionnaire complet pour lui – ou elle – même avant de procéder aux interviews, ce qui permet certains contrôles et analyses méthodologiques, par exemple concernant l'éventualité d'une influence de certaines caractéristiques – sexe, âge, niveau de formation, opinions personnelles, etc. – de l'enquêteur sur les réponses).

Concrètement, les questions 60-84 (réseau des amis) ont constitué le bloc A, les questions 94 à 96, 99, 100, 188 et 189 (politique et motifs de considération) le bloc B, 194 à 199 (technique et environnement) le bloc C et 56 à 59 ainsi que 107 (répartition des rôles entre hommes et femmes) le bloc D.

I.1.3 Cinq langues

Une enquête qui vise à couvrir tout l'éventail de la stratification sociale ne saurait se limiter aux langues nationales étant donné l'importance de la main d'oeuvre étrangère sur les rangs les plus modestes de l'échelle économique et sociale. La composition nationale du segment allogène dans la société suisse du début des années 90 est autrement plus complexe qu'il y a encore 10 ou même 20 ans. Un examen attentif des plus récentes statistiques sur les étrangers en Suisse (les données de 1990 ont été aimablement mises à disposition par le registre fédéral des étrangers) nous a montré qu'il était irréaliste de viser à inclure seulement les 4-5 nationalités les plus représentées

² Pour analyser chacun de ces blocs, l'échantillon est donc réduit d'un quart (au maximum 1500 personnes au lieu de 2000), pour analyser des relations entre des questions appartenant à deux blocs il est réduit à la moitié.

parmi les saisonniers et les «annuels».³ Afin de nous assurer une présence minimale au moins des saisonniers, nous avons décidé d'inclure un sous-échantillon contrôlé de 100 saisonniers choisis selon les branches, les nationalités et les régions de plus forte présence (voir chap. 2.1.3.2.). Le compromis qui nous parut défendable entre l'économie de la recherche et la représentativité de l'échantillon nécessita d'ajouter aux questionnaires en allemand, français et italien – destinés à l'échantillon principal – des versions en serbo-croate et en portugais à l'intention des saisonniers. Un petit nombre de questions était supprimé dans ces deux versions, n'ayant pas le même sens pour des étrangers vivant temporairement en Suisse que pour des résidents, voire aucun sens (il s'agit des questions Q31, Q48, Q95, Q97+liste 6, Q124, Q137, Q150, Q188, Q189). L'enquête fut donc réalisée au moyen de 5 versions du questionnaire dont chacune existait en 5 langues; la version française servant d'original, les quatre autres versions ont été formulées par des traducteurs professionnels et vérifiées soit par nos soins, soit par des locuteurs avertis des langues respectives.

I.2 Echantillonnage

I.2.1 Sélection par quota et non aléatoire

La situation du choix entre les deux méthodes de sélection ne se présentait pas dans la symétrie. Parmi les raisons qui nous ont amenés à renoncer à la formule aléatoire qui eut été en principe préférable à

³ La complexité de la situation est augmentée par le fait que les différentes catégories d'étrangers présents en Suisse - qui sont plus nombreuses que les quatre «classique» qu'on a l'habitude d'énumérer - se composent de manière fort différente. Rappelons simplement que l'ESPA mentionne plus de dix statuts légaux; nous avons retenus les huit qui nous ont paru les plus importants: saisonniers - permis B - permis C - frontalier - fonctionnaire international ou diplomate - requérant d'asile - permis de courte durée (L, B), passant sur les clandestins (dont l'effectif est actuellement estimé à «plus de 100'000»). Le régime différent de ces catégories (notamment concernant qui est l'autorité compétente pour délivrer le permis) a pour conséquence qu'on ne dispose d'aucune statistique homogène et complète en la matière qui permettrait une appréciation précise ne serait-ce que de l'importance numérique des différentes nationalités selon les catégories.

nos yeux, figurait le fait que notre démarche nécessitait l'inclusion de *deux échantillons spécifiques supplémentaires* représentant les extrémités inférieure et supérieure de la stratification sociale, les saisonniers et les personnes particulièrement privilégiées.

Le choix réel auquel nous étions confrontés était donc celui entre un échantillonnage entièrement par quota ou un échantillonnage mixte, aléatoire pour l'échantillon principal, par quotas pour les deux échantillons supplémentaires. Cette formule mixte ne nous semblait pas préférable à une formule basée entièrement sur une seule et même méthode de sélection; or dans nos circonstances, seule la sélection par quotas pouvait être appliquée à la totalité de notre échantillon. En plus des problèmes posés par la longueur du questionnaire qui soit interdisaient l'interrogation par téléphone, soit nous demandaient des coupes, donc des pertes d'information trop importantes, c'était une raison supplémentaire de choisir la sélection par quotas.⁴

I.2.2 Stratification par types de commune

Dès le début de la recherche, nous insistions sur les différences de contexte que représentaient les communes en Suisse. Pour en tenir compte, nous avons retenu la typologie des communes de l'OFS (Joye et al., 1988), réduisant toutefois les 22 types en 11 grandes catégories tout en conservant les principales oppositions : centres, métropoles ou périphéries, communes d'emploi ou d'habitat communes à forte pendularité ou définies par la structure de leurs emplois.

La sélection s'est faite proportionnellement à la population, en choisissant des individus de manière aléatoire et en retenant pour l'enquête leur commune de domicile. Un seuil minimal de 10 entretiens par commune était demandé.⁵

⁴ Mentionnons encore une raison qui est intervenue secondairement et qui concerne le prétest. Si nous avions choisi la formule mixte, nous aurions dû travailler sur une version informatisée du questionnaire et sur une version papier; l'installation de la version informatisée étant relativement chère, le fait de ne pas pouvoir réaliser tous les interviews par ce moyen nous aurait fait perdre une partie de l'économie que promettait l'interrogation par téléphone.

⁵ En d'autres termes, en comptant un échantillon de 1'800 personnes sur environ 7'000'000 d'habitants, seules les communes de plus de 30'000 habitants sont représen-

Ainsi notre échantillon est stratifié, en partie proportionnellement, à deux niveaux. Il est d'abord stratifié de manière non-proportionnelle entre les trois sous-échantillons: échantillon principal (n = 1800), échantillon «saisonniers» (n = 100) et échantillon «élite» (n = 100). Ensuite, chacun des sous-échantillons est stratifié selon une logique qui lui est appropriée. Les paragraphes qui suivent décrivent en détail les principes de sélection et leur réalisation.

I.2.3 Trois échantillons complémentaires

a) *Echantillon principal*

L'échantillon principal a été construit selon des quotas déterminés par le sexe, l'âge, la nationalité, l'activité et une indication de position sociale (indépendant, cadre supérieur, cadre ou autre salarié). Cette dernière indication a été difficile à contrôler strictement mais elle figurait dans le micro-recensement de 1989 et constituait dès lors un précieux garde-fou.

Plus généralement, il était d'abord envisagé de ne contrôler que des quotas simples. La mise en garde des instituts contre la tendance des enquêteurs à choisir les «cibles» les plus faciles nous a cependant incitées à retenir, au moins de manière indicative, des quotas combinés. Les données transmises aux instituts comprenaient donc, pour chaque région, un tableau distinguant en même temps le sexe, la nationalité et la position sociale. La base nécessaire à ce travail nous a aimablement été fournie par l'Office Fédéral de la Statistique.⁶

Si le tirage des communes était une directive fixe pour les instituts, ces derniers avaient toutefois la possibilité de procéder à certains échanges en respectant deux contraintes :

1. choisir une commune de même type ;
2. la retenir dans une même région REMP (recherches et études des moyens publicitaires SA).

Les instituts ont utilisé très modérément cette possibilité.

tées conformément à leur population tandis que les autres comptaient le minimum de 10 entretiens, éventuellement 9 pour obtenir un effectif correct dans la région.

⁶ Nous remercions ici très vivement Mme Claire Jobin et M. Franz Haag pour toutes les données qu'ils nous ont transmises avec amabilité et rapidité.

Les quatre versions du questionnaire constituaient de facto un quota supplémentaire dans une planification d'enquête très complexe. Cette contrainte a été résolue de deux manières différentes puisque, dans un cas, chaque petite commune comprenant 10 entretiens a été attribuée à un type de questionnaire tandis que, dans l'autre, les différents types ont été réalisés partout.

b) Echantillon «saisonniers»

Le sous-échantillon «saisonniers» doit garantir une représentation minimale des échelons inférieurs de la stratification sociale. On ne peut cependant partir du principe qu'il s'agit là d'une population particulièrement homogène. Bien au contraire, elle est selon toute vraisemblance très hétérogène, comprenant des segments aussi différents que des clochards, nomades et autres sans abris, d'autres membres du «quart monde», des travailleurs saisonniers et clandestins, des drogués et alcooliques marginalisés, prostituées, anciens et nouveaux pauvres. Si nous privilégions les saisonniers dans cette catégorie, c'est pour des raisons principalement pratiques. Ils en constituent sans doute la composante numériquement la plus importante, ils occupent plus clairement que d'autres une place plus ou moins précise au bas de la hiérarchie économique, et ils indiquent des positions dont l'insertion dans la structure sociale de la société est indubitable; finalement, c'est également la composante qui est statistiquement le mieux documentée.

Dans une logique analogue, nous avons choisi les deux branches où les saisonniers se concentrent le plus, la construction (49.1%) et l'hôtellerie/restauration (29.9%), étant ainsi représentatifs de trois quarts des postes occupés par des saisonniers. En ce qui concerne l'implantation régionale, nous avons choisi les cinq cantons où se concentrent le plus de saisonniers (ZH 11.4%, BE 10.3%, GR 11.6%, VD 10.0% et VS 10.1%), couvrant ainsi 53.4% du total. Étant donné le caractère approximatif de cette représentation par rapport au total des saisonniers et, à plus forte raison, par rapport à toute la catégorie censée être représentée par ce sous-échantillon, il a été jugé inutile de payer le prix exorbitant qu'aurait coûté une procédure de quota dans un sens stricte. En tenant compte de la répartition combinée des saisonniers des deux nationalités dans les deux branches et les cinq cantons retenus, nous avons choisi cinq sites où vingt saisonniers répondant aux critères retenus devaient être interrogés. Ces considérations ont finalement amené à déterminer le plan d'échantillonnage suivant:

L'institut chargé de sélectionner et d'interroger l'échantillon «saisonniers» (I&E) avait, dans les limites indiquées par ce plan, le choix des cinq localités précises; dans chacune, 20 interviews étaient à réaliser.

c) Echantillon «élite»

L'échantillon «élite», comprenant 100 interviews de personnes faisant partie des catégories sociales les plus privilégiées qui non seulement sont peu nombreuses dans un échantillon général en raison de leur faible proportion effective, mais tendent de plus à être sous-représentées en raison des difficultés de fixer des rendez-vous. Il devait compenser ces problèmes, autrement inévitables, et a été réalisé par celui des deux instituts qui disposait en la matière d'une certaine expérience et qui était disposé à utiliser pour notre enquête un panel de cette catégorie élaboré pour des études antérieures (MIS). Le plan d'échantillonnage a été arrêté en partant d'une proposition de l'institut, avec quelques modifications afin de mieux respecter la répartition géographique des ménages aisés.

Selon le cadre général suivant : salaire personnel supérieur à 80'000.-, 40 interviews en Suisse romande (à parts égales à Lausanne et à Neuchâtel), 60 en Suisse alémanique (dont 40 à Bâle et St-Gall, 20 à la «Goldküste» du Lac de Zurich).

I.3 Réalisation pratique

I.3.1 Réalisation des plans d'échantillonnage

a) Echantillon principal

Le plan d'échantillonnage a été globalement bien respecté à deux exceptions près : les étrangers les plus difficiles à atteindre sont légèrement sous-représentés tandis que les jeunes Suisses sont légèrement sur-représentés. Ceci se traduit d'ailleurs l'effectif global de 1'824 personnes au lieu de 1'800. Au lieu de perdre des individus en ramenant l'échantillon aux quotas, nous avons pondéré légèrement les données pour éviter ce problème paradoxal d'un trop grand nombre d'entretiens.

b) Echantillon saisonniers

L'échantillon des saisonniers répond aux conditions posées : 98 saisonniers et 2 permis B, 60 entretiens en portugais et 40 en serbo-croate, des revenus inférieurs à 2'000.- par mois pour les trois quarts, 40 dans le bâtiment et 52 dans l'hôtellerie, 11 à Winterthur, 7 à Lucerne, 15 à Flims, 13 à Lausanne et 9 à Sion pour ne citer que les principales communes de travail. Les effectifs prévus et le plan envisagé ont été respectés.

c) Echantillon élite

A l'instar des interviews de saisonniers, les entretiens ont été réalisés de manière égale dans cinq zones géographiques, choisies par leurs caractéristiques contextuelles : les régions lausannoise et neuchâtoise en Suisse romande et les régions bâloise, zurichoise et saint-galloise en Suisse alémanique.

Il faut cependant reconnaître que tous les critères formels n'ont pas été respectés comme prévu. Cependant, la contrainte essentielle, un échantillon des salaires les plus élevés, est effectivement obtenue. Dans ce sens, cet échantillon «élite» complète comme prévu les données de base.

I.4 Instituts et représentativité de l'échantillon

I.4.1 La comparaison des deux instituts

Dans quelle mesure les deux instituts ont-ils travaillé de manière similaire et comparable ? Les quotas étaient détaillés pour chacun d'eux, de telle sorte qu'aucune différence significative ne doive apparaître pour les données de base. Ceci est une condition nécessaire mais non suffisante pour garantir une parfaite homogénéité.

A l'examen, aucune différence significative ne se marque effectivement lors de la comparaison de l'âge ou du sexe des interviewés. Par contre la comparaison montre une sur-représentation des employés et des intermédiaires chez les enquêtés de MIS (26.6 % et 34.9 % vs 21.9 % et 31.2 %) et une sous-représentation des ouvriers (8.0 % vs 13.0 %) mais ceci peut s'expliquer par des terrains légèrement diffé-

rents : la Suisse romande était plus couverte par MIS que par IPSO (338 au lieu de 149 interviews) tandis que la Suisse italienne était étudiée par IPSO uniquement.

I.4.2 Type de questionnaire et échantillon

Pour réduire la durée du questionnaire, les répondants étaient répartis en 4 groupes qui, chacun, échappaient à une partie du questionnaire. Dans quelle mesure chacun de ces échantillons peut-il être considéré comme représentatif ?

L'analyse montre clairement qu'aucune différence ne peut être observée entre les 4 conditions. Ceci est vrai aussi bien pour des variables définissant l'échantillon comme l'âge, des variables sociales comme la formation, ou des questions d'opinion. Dans ce sens, chacun des sous-échantillons peut être considéré comme représentatif, en tout cas au même titre que l'échantillon principal.

I.4.3 Représentativité de l'échantillon

Si les quotas garantissent une certaine représentativité à l'échantillon, dans quelle mesure cette dernière peut-elle être étendue à d'autres variables ? Un micro-recensement réalisé en 1989 fournit encore une fois une base de comparaison, notamment pour la religion et la formation.

La comparaison montre une structure assez semblable si ce n'est que plus de répondants ont mentionné la catégorie «autre religion» dans notre enquête. Ceci peut s'expliquer par le choix plus vaste de possibilités de réponses que nous donnions, de telle manière que les grandes catégories comme catholique ou protestant se sont un peu appauvries. De ce point de vue, notre échantillon peut donc être considéré comme valide.

La formation constitue un autre point de comparaison. En l'occurrence, notre échantillon apparaît comme un peu mieux formé que la population de référence, ce qui s'explique assez facilement en pensant aux probabilités différentes de répondre suivant la position sociale. Il faut cependant bien admettre que les différences restent mineures et, partiellement tout au moins, s'expliquent par les codifications retenues pour l'une ou l'autre enquête. Ainsi, globalement, notre échantil-

lon représente une estimation acceptable de la population suisse de 1991.

I.4.4 Pondération

Pour l'ensemble des analyses présentées dans ce livre, nous avons travaillé sur l'ensemble de l'échantillon, y compris élites et saisonniers, mais en le pondérant par rapport aux variables de bases utilisées pour définir les quotas. Ainsi, plutôt que de donner lieu à des analyses comparatives pour lesquelles les effectifs des deux échantillons supplémentaires auraient été trop modestes, ces derniers ont permis d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon global jusqu'aux extrêmes de la stratification.

Annexe II : Questionnaire

Les Suisses et leur société

Positionnement et valeurs

Consignes

Les consignes aux enquêteurs sont indiquées par une écriture en italique. De même, il y a des possibilités de réponse qui peuvent être utilisées mais ne doivent pas être lues. Elles aussi sont en italiques.

Les catégories "Ne sait pas", indiquées par NSP, ne doivent jamais être lues.

Un problème peut se poser avec la définition des indépendants. Il faut retenir la règle suivante : est-ce que l'AVS est payée par l'employeur ? Si non, l'interviewé est indépendant, si oui, même partiellement, il est à considérer comme employé ou ouvrier.

Pour raccourcir la durée de l'entretien, les répondants sont divisés en quatre groupes. Pour chacun de ces groupes, quelques questions sont sautées :

premier groupe, ne pas poser les questions sur les amis, No 60 à 84;

deuxième groupe, ne pas poser toutes les questions politiques, en particulier sauter les No 94, 95, 96, 99 et 100, 188 et 189;

troisième groupe, ne pas poser les questions techniques et environnement, No 194 à 199;

quatrième groupe, sauter les questions sur la structure de la vie quotidienne, No 56 à 59, plus la question 107.

Les réponses aux questions 101 et 102 sont à noter exactement mais ne sont pas à coder.

Les enseignants ont un rôle d'encadrant pour la question sur le rôle effectif de leur travail.

1 Itinéraire

1	<i>Notez le sexe du répondant</i>	1 2	masculin féminin
2	Quelle est votre âge ?	00 ans NSP
3	Dans quelle commune avez-vous principalement vécu durant votre enfance ? <i>Noter aussi le canton ou le pays</i>	99 NSP
4	Avez-vous déjà habité plus d'une année dans une commune située dans la même région ?	1 2 3	oui non NSP
5	et ... dans la même zone linguistique mais hors de votre région ?	1 2 3	oui non NSP
6	et ... ailleurs en Suisse ?	1 2 3	oui non NSP
7	et ... dans un autre pays ?	1 2 3	oui non NSP
9	Quelle est votre nationalité ? <i>Si Suisse, relancer pour savoir si c'est d'origine ou par naturalisation</i>	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	suisse d'origine <i>quest. 12</i> suisse acquisition ou par mariage allemande française italienne espagnole <i>quest. 10</i> portugaise autrichienne yougoslave turque autre
10	Quel est votre statut en Suisse ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	saisonnier permis B permis C frontalier fonctionnaire int. ou diplomate requérant d'asile réfugié permis de courte durée (L, B) autre NSP

11	Depuis combien d'années habitez-vous en Suisse ?	99	depuis la naissance années
12	Et quelle est votre langue maternelle ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9	français allemand, suisse allemand italien espagnol portugais serbe, croate tchèque ou slovaque autre NSP
13	Quel est votre état-civil ?	1 2 3 4 5	célibataire marié séparé ou divorcé veuf NSP
14	<i>Poser la question à tous, mariés ou célibataires, quelle que soit la composition du ménage</i> Avez-vous des enfants ?	1 2	oui non <i>quest. 15</i> <i>quest. 16</i>
15	Combien ?	0 1 2 3 4	aucun un deux trois plus de trois
16	Y a-t-il des enfants qui vivent actuellement dans votre ménage? Si oui, combien? <i>(Enquêteur, compter aussi les enfants du compagnon/compagne, mais pas des frères et soeurs ou des petits enfants)</i>	99 <i>Si 0 quest. 18</i> NSP
17	Quel âge ont-ils ? enfant 1 enfant 2 enfant 3 enfant 4 enfant 5	ansansansansans
18	Quelle a été la formation la plus élevée que vous ayez achevée ? <i>liste 1</i>	1 2 3 4 5 6	école primaire école secondaire, collège apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum

	7 8	université, hautes écoles NSP	
19 Etes vous actuellement en formation ?	1 2	oui non	<i>quest. 20</i> <i>quest. 21</i>
20 Laquelle ? <i>liste 1</i>	1 2 3 4 5 6 7 8	école primaire école secondaire, collège apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum université NSP	
21 Avez-vous reçu une formation complémentaire ? Si oui, laquelle ?	1 2 3 4 5 6	non oui, des stages d'entreprises oui, des cours du soir oui, un perfectionnement composé de plusieurs cours suivis pendant plusieurs années oui, une formation complètement nouvelle NSP	

Nous aimerions maintenant parler de votre enfance

22 Quand vous aviez quinze ans environ, qui vivait avec vous dans le même ménage ? <i>Multiréponses</i>	1 2 3 4 5	père mère frères et soeurs autres parents autres personnes	
23 Quelle était alors la personne qui pourvoyait principalement aux besoins du ménage, votre père, votre mère, un autre membre de la famille ou un tuteur ?	1 2 3 4 5 6 7	votre père votre mère les deux au même titre un autre membre de la famille un tuteur autre situation (seul, institution) NSP, personne n'est mentionné	

Si quelqu'un dit "les deux au même titre" prendre le père si l'entretien se fait un jour pair (par exemple le 12 du mois), la mère s'il s'agit d'un jour impair.

24 Nous aimerions connaître la profession de cette personne à ce moment D'abord, est-ce qu'elle avait une activité professionnelle à l'époque ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 26</i> <i>quest. 25</i> <i>quest. 26</i>
25 Pour quelles raisons n'avait-elle pas d'activité professionnelle ?	1 2 3	maladie, invalidité chômage formation	

	4 5 6	s'occuper du ménage <i>quest 34</i> retraite autre
26 Et quelle était exactement sa profession ?	999 NSP
27 Dans quelle branche était-ce ? <i>liste 02</i>	99	NSP
28 Etait-il (ou elle) alors	1 2 3 4 5	salarié <i>quest. 30</i> indépendant <i>quest. 29</i> agriculteur <i>quest. 33</i> aide bénévole dans une entreprise familiale <i>quest. 32</i> NSP <i>quest. 34</i>
29 En tant qu'indépendant, combien de personnes employait-il (elle) sur une base régulière ?	1 2 3 4 5 6 7 8	0 1 à 4 5 à 9 10 à 24 <i>quest. 34</i> 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP
30 Est-ce qu'il (elle) était employé par une entreprise privée ou par un organisme public ?	1 2 3	entreprise privée <i>quest. 32</i> organisme public <i>quest. 31</i> NSP <i>quest. 32</i>
31 Est-ce qu'il s'agissait d'une organisation internationale, de la Confédération, d'un canton ou d'une commune ?	1 2 3 4 5	organisation internationale Confédération, CFF, PTT Canton Commune NSP
32 Est-ce qu'il (elle) avait une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement <i>quest. 34</i> d'exécution <i>autre</i> NSP

33	Quelle était la surface du domaine ? Diriez-vous qu'il s'agissait ...	1 2 3 4	d'un grand domaine d'un domaine moyen d'un petit domaine NSP
34	Et quelle était la formation la plus élevée qu'elle ait achevée ? <i>Liste 01</i> <i>Si père=chef de ménage et mère mentionnée à la quest.. 22, parler maintenant de la mère</i> <i>Si mère=chef de ménage et père mentionné à la quest.. 22, parler maintenant du père</i>	1 2 3 4 5 6 7 8	école primaire école apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum université NSP
35	Est-ce que votre mère (père) avait alors une activité professionnelle ?	1 2 3	oui non NSP
36	Et quelle était la formation la plus élevée qu'elle ait achevée ? <i>liste 01</i>	1 2 3 4 5 6 7 8	école primaire école apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum université NSP
36a	Vivez-vous actuellement seul ou avec d'autres personnes ?	1 2 3 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	seul <i>quest. 38</i> avec d'autres NSP présent non présent
36b	Pouvez-vous me dire qui sont ces autres personnes ? <i>Plusieurs réponses possibles</i>	1 2 3 4 5 6	époux, épouse compagne, compagnon <i>quest. 37</i> père ou mère <i>quest. 52</i> frères ou soeurs enfants autres parents

	7	autres personnes	
37 Nous aimerions maintenant connaître la profession de votre époux/épouse, compagnon/compagne D'abord, est-ce qu'il (elle) a une activité professionnelle actuellement ?	1 2	oui non	<i>quest. 42</i> <i>quest. 38</i>
38 Pourquoi ?	1 2 3 4 5 6 7 8	maladie, invalidité chômage formation s'occuper du ménage retraité service militaire autre NSP	
39 A-t-il (elle) travaillé auparavant ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 40</i> <i>quest. 41</i>
40 Depuis combien d'années ne travaille-t-il (elle) plus ?	99 NSP	
41 Est-ce qu'il (elle) en cherche un actuellement ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 43</i> <i>quest. 51</i>
J'ai quelques questions à vous poser sur son activité professionnelle 42 Combien d'heures par semaines cela représente-t-il ? <i>Si le compagnon n'a pas de travail actuellement, poser les quest. 43 à 50 par rapport à son dernier travail</i>	99 NSP	
43 Quelle est (était) exactement sa profession ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
44 Dans quelle branche est-ce (était-ce) ? <i>Liste 02</i>	99 NSP	
45 Est-il (était-il) employé, indépendant ou travaille-t-il (travaillait-il) dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4	salarié indépendant agriculteur aide bénévole dans une	<i>quest. 47</i> <i>quest. 46</i> <i>quest. 50</i>

	5	entreprise familiale NSP	<i>quest. 49</i>
46 En tant qu'indépendant, combien de personnes employait-elle sur une base régulière ?	1 2 3 4 5 6 7 8	0 1 à 4 5 à 9 10 à 24 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 34</i>
47 Est-ce qu'il (elle) était employé par une entreprise privée ou par un organisme public ?	1 2 3	entreprise privée organisme public NSP	<i>quest. 32</i> <i>quest. 31</i> <i>quest. 32</i>
48 Est-ce qu'il s'agissait d'une organisation internationale, de la Confédération, d'un canton ou d'une commune ?	1 2 3 4 5	organisation internationale Confédération, CFF, PTT Canton Commune NSP	
49 Est-ce qu'il (elle) avait une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i> NSP	<i>quest. 34</i>
50 Quelle était la surface du domaine ? Diriez-vous qu'il s'agissait ...	1 2 3 4	d'un grand domaine d'un domaine moyen d'un petit domaine NSP	
51 Et quelle était la formation la plus élevée qu'elle ait achevée ?	1 2 3 4 5 6 7 8	école primaire école apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum université NSP	

2 Logement

Parlons maintenant de votre logement actuel		
52 A quel titre occupez-vous ce logement. Etes-vous ? <i>S'il s'agit d'un jeune chez ses parents, demander le statut des parents</i>	1 2 3 4 5	sous-locataire locataire d'un meublé locataire d'un non-meublé propriétaire NSP
53 Et depuis combien d'années habitez-vous dans cette commune (quartier) ?	99 années NSP

<i>Parler de quartier dans les grandes villes</i>		
54 Dans quel type d'immeuble ce logement est-il situé ? Est-ce plutôt dans une ferme, une maison individuelle, un petit ou un grand immeuble ? <i>Un petit immeuble n'a pas plus de 3 étages et 12 logements</i>	1	ferme
	2	maison individuelle ou à 2 ou 3 ménages
	3	petit immeuble
	4	grand immeuble
	5	NSP
55 Sans compter la cuisine, combien de pièces compte votre logement ?	5 pièces NSP

3 Vie quotidienne

<i>Si il y a un conjoint ou un compagnon si non quest. 57</i>		
56 Dans le ménage, chacun des partenaires peut avoir ses tâches bien définies. Dans votre cas pourriez-vous nous préciser ce que fait d'habitude chacun des deux ?	1	plutôt l'homme
	2	plutôt la femme
	3	les deux ensembles
	4	quelqu'un d'autre
	5	NSP
	a régler les formalités administratives (impôts, paiements, etc.)	1 2 3 4 5
b faire les repas	1 2 3 4 5	
c penser à des cadeaux pour la famille ou les amis	1 2 3 4 5	
d faire des petites réparations	1 2 3 4 5	
e organiser les vacances	1 2 3 4 5	
57 Tout le monde n'a pas les mêmes idées sur la répartition des tâches entre hommes et femmes. Comment vous situez-vous par rapport aux propositions suivantes ?	1	tout à fait d'accord
	2	plutôt d'accord
	3	en partie d'accord et en partie pas
	4	plutôt pas d'accord
	5	pas du tout d'accord
	6	NSP
a Les femmes sont douées pour d'autres choses que la politique; c'est pourquoi elles devraient agir dans les domaines où elles peuvent être utiles et laisser la politique aux hommes	1 2 3 4 5 6	
b Il serait préférable que les tâches soient partagées entre la femme et l'homme : les deux travaillent et les deux s'occupent du ménage et de la famille.	1 2 3 4 5 6	

58	Voici une liste de qualités que les parents peuvent chercher à encourager chez leurs enfants. Pouvez-vous me dire celles que vous considérez comme particulièrement importantes ? <i>En accepter trois au maximum liste 04</i>	1	les bonnes manières			
		2	l'indépendance, l'esprit critique			
		3	l'application au travail			
		4	le sens des responsabilités			
		5	l'imagination			
		6	la tolérance et le respect des autres			
		7	l'esprit d'économie			
		8	la bonne humeur			
		9	la générosité			
		10	l'obéissance			
		11	savoir s'adapter facilement			
		12	vouloir réussir professionnellement			
		13	NSP			
59	Je vais vous citer des choses qui peuvent contribuer au succès de la vie en commun. Veuillez me dire si personnellement vous pensez que c'est très important, assez important, peu important ou pas important du tout ...	1	très important			
		2	assez important			
		3	peu important			
		4	pas important du tout			
		5	pas d'avis			
a	que les deux appartiennent au même milieu social	1	2	3	4	5
b	que les deux partagent les mêmes goûts et les mêmes centres d'intérêt	1	2	3	4	5
c	que les deux aient des qualités et des défauts complémentaires	1	2	3	4	5
d	que les deux aient des tâches ou des responsabilités bien distinctes	1	2	3	4	5

4 Insertion dans les réseaux informels

J'ai maintenant quelques questions à propos des gens qui vous sont les plus proches, parenté ou amis. Pensez s'il vous plaît aux deux personnes dont vous vous sentez le plus proche, sans compter les personnes avec qui vous vivez ou votre parenté directe (père, mère, frères et soeurs, enfant)

Pouvez-vous me donner leurs initiales ou leur prénom pour savoir après de qui on parle.

Initiales ou prénom 1 *Intervieweur, insister SVP.
Si aucune réponse, écrire 99 et quest 85.*

Initiales ou prénom 2 *Intervieweur, insister SVP pour 2 amis
Si un seul d'ami déclaré, malgré une relance, écrire 99*

J'aimerais en savoir un peu plus de chacune de ces personnes, à commencer par la première, c'est-à-dire

donner les premières initiales ou le premier prénom

60	Est-ce que c'est un homme ou une femme ?	1 2	homme femme	
61	Et quelle est sa nationalité ?	1 2 3	suisse étranger NSP	
62	Quelle est la formation la plus élevée qu'elle ait achevée ? <i>liste 01</i>	1 2 3 4 5 6 7 8	école primaire école secondaire apprentissage école professionnelle sup. gymnase technicum université NSP	
63	Pourriez-vous me dire comment vous avez connu cette personne ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	par la parenté, membre de la famille par le travail par des amis communs par des associations par du sport en commun par des études en commun par des vacances ami d'enfance autres NSP	
64	Est-ce qu'il (elle) a une activité professionnelle actuellement ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 66</i> <i>quest. 65</i> <i>quest. 70</i>
65	Pourquoi ?	1 2 3 4 5 6 7 8	maladie, invalidité chômage formation s'occuper du ménage retraité service militaire autre NSP	<i>quest. 70</i>
66	Quelle est exactement sa profession ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
67	Est-il (elle) employé, indépendant ou travaille-t-il dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4 5	salarié indépendant agriculteur aide bénévole dans une entreprise familiale NSP	<i>quest. 69</i> <i>quest. 68</i> <i>quest. 70</i> <i>quest 69</i> <i>quest 70</i>
68	En tant qu'indépendant, combien de	1	0	

personnes emploie-t-il (elle) sur une base régulière ?	2 3 4 5 6 7 8	1 à 4 5 à 9 10 à 24 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 70</i>		
69 Est-ce qu'il (elle) a une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i> NSP			
70a Est ce que vous parleriez de problèmes professionnels avec lui (elle) ?	1 2 3 4 5	oui, très facilement (ou je le fais) oui, assez facilement non pas facilement non pas du tout NSP	1	2	3
70b Et de problèmes sentimentaux ?			4	5	
71 Quand vous discutez avec lui (elle), est-ce que vous êtes d'un avis semblable ou différent sur les sujets suivants ?	1 2 3 4 5 6	tout à fait semblable plutôt semblable assez différent tout à fait différent <i>n'en discute jamais</i> NSP			
a les différences d'impôts payés par les riches et les pauvres			1	2	3
b la pollution entraînée par le trafic automobile			4	5	6
c les inégalités de salaire entre hommes et femmes			1	2	3
			4	5	6

Parlons maintenant de la deuxième personne qui vous est proche, il s'agit donc de
Donner les initiales ou le prénom, reportées de la page 14

72 Est-ce que c'est un homme ou une femme ?	1 2	homme femme
73 Et quelle est sa nationalité ?	1 2 3	suisse étranger NSP
74 Et la formation la plus élevée qu'elle ait achevée ? <i>liste 01</i>	1 2 3 4 5	école primaire école secondaire apprentissage école professionnelle sup. gymnase

	6 7 8	technicum université NSP	
75 Pourriez-vous me dire comment vous avez connu cette personne ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	par la parenté, membre de la famille par le travail par des amis communs par des associations par du sport en commun par des études en commun par des vacances ami d'enfance autres NSP	
76 Est-ce qu'il (elle) a une activité professionnelle actuellement ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 78</i> <i>quest. 77</i> <i>quest. 82</i>
77 Pourquoi ?	1 2 3 4 5 6 7	maladie, invalidité chômage formation s'occuper du ménage retraité service militaire autre	<i>quest. 82</i>
78 Quelle est exactement sa profession ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
79 Est-il (elle) employé, indépendant ou travaille-t-il dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4 5	salarié indépendant agriculteur aide bénévole dans une entreprise familiale NSP	<i>quest. 81</i> <i>quest. 80</i> <i>quest. 82</i> <i>quest. 81</i> <i>quest. 82</i>
80 En tant qu'indépendant, combien de personnes emploie-t-il (elle) sur une base régulière ?	1 2 3 4 5 6 7 8	0 1 à 4 5 à 9 10 à 24 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 82</i>
81 Est-ce qu'il (elle) a une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i>	

	5	NSP
	1	oui, très facilement (ou je le fais)
	2	oui, assez facilement
	3	non pas facilement
	4	non pas du tout
	5	NSP
82a Est ce que vous parleriez de problèmes professionnels avec lui (elle) ?	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5
82b Et de problèmes sentimentaux ?	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5
83 Quand vous discutez avec lui (elle), est-ce que vous êtes d'un avis semblable ou différent sur les sujets suivants ?	1 2 3 4 5 6	tout à fait semblable plutôt semblable assez différent tout à fait différent <i>n'en discute jamais</i> NSP
a les différences d'impôts payés par les riches et les pauvres		1 2 3 4 5 6
b la pollution entraînée par le trafic automobile		1 2 3 4 5 6
c les inégalités de salaire entre hommes et femmes		1 2 3 4 5 6
84 Nous avons parlé de vos amis proches. Pensez, s'il vous plaît, aux relations entre eux. Est-ce qu'ils se connaissent l'un l'autre ?	1 2 3 4 5	oui, ils se connaissent et nous nous voyons souvent ensemble oui, ils se connaissent mais se voient rarement ensemble non, ils ne se connaissent pas mais ont entendu parler l'un de l'autre non ils ne se connaissent pas du tout. NSP

5 Insertion dans des réseaux formels

85 Quelle est votre confession ou religion ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9	catholique romaine catholique chrétienne protestant ou réformée autre confession chrétienne juive musulmane autre sans confession ou religion NSP <i>quest. 88</i>
86 A quelle fréquence prenez-vous part	1 2	plusieurs fois par semaine une fois par semaine

à des services religieux ?	3 4 5 6 7	tous les 15 jours environ une fois par mois seulement à l'occasion des fêtes religieuses seulement à l'occasion de cérémonies familiales telles que les baptêmes, les mariages ou les enterrements jamais
87 Hors des services religieux, participez-vous à d'autres activités organisées par votre communauté religieuse ?	1 2	oui non
88 Avez-vous fait le service militaire ? <i>Poser la question à tous, hommes et femmes</i>	1 2	oui non
89 Quel est votre grade militaire ?	1 2 3 4 5 6	oui <i>quest. 89</i> non <i>quest. 90</i> soldat, appointé sous-officier officier subalterne officier supérieur <i>complémentaire</i> NSP
90 Participez-vous à des activités bénévoles ou volontaires dans votre commune (pompier, samaritain, caritas, magasins du monde, ouvroir des dames, etc.) ?	1 2 3	oui non NSP
91 Voici maintenant une liste d'associations. Pourriez-vous me dire si vous êtes actuellement membre de telles associations ou si vous l'avez été à un moment donné de votre vie ?	1 2 3 4	oui, maintenant oui, autrefois non, jamais NSP
a organisations caritatives ou humanitaires		1 2 3 4
b sociétés folkloriques (danse, costume, etc.)		1 2 3 4
c organisations religieuses ou paroissiales		1 2 3 4
d associations regroupant des gens de même origine nationale ou régionale (jurassiens de l'extérieur, club espagnol, etc.)		1 2 3 4
e parents d'élèves		1 2 3 4
f clubs sportifs		1 2 3 4

g	clubs de loisirs (bricolage, intérêts scientifiques)		1	2	3	4
h	ensemble de musique, fanfares, chorales		1	2	3	4
i	organisation pour la jeunesse (scouts, sociétés d'étudiants, jeunesses campagnardes, etc.)		1	2	3	4
j	groupe militant (associations de consommateurs, de quartier, de locataires, etc.)		1	2	3	4
k	parti politique		1	2	3	4
l	associations professionnelles		1	2	3	4
m	sociétés philanthropiques ou d'entraide (Rotary, Kiwanis, etc.)		1	2	3	4
92	Y-en-a-t-il où vous exercez ou avez exercé des responsabilités particulières (président, membre du comité, etc.) ?	1 2 3 4	oui, maintenant oui, autrefois non NSP			
93	Occupez-vous ou avez-vous occupé une fonction publique ou politique (maire, député, etc.) ?	1 2	oui non			
	Si oui, lesquelles ? <i>Si par hasard, il s'agit de quelqu'un ayant eu un véritable cursus politique, limiter aux trois fonctions les plus importantes</i>				

6 Appartenances politiques et sociales

94	Voici quelques activités qui concernent la politique. Pour chacune de ces activités, pouvez-vous nous dire si vous la pratiquez souvent, parfois, rarement ou jamais ?	1 2 3 4 5	souvent parfois rarement jamais NSP				
a	discuter politique		1	2	3	4	5
b	essayer de convaincre des amis de voter comme vous		1	2	3	4	5
c	assister à une réunion de quartier ou de commune pour un problème d'aménagement local		1	2	3	4	5
95	Si vous pensez aux dix dernières occasions de voter, combien de fois êtes-vous effectivement allé voter ?	98 99 · n'a pas le droit de vote				

		NSP
96	On parle aujourd'hui d'introduire le droit de vote pour les étrangers résidents depuis longtemps en Suisse, par exemple depuis plus de 10 ans. Etes-vous personnellement pour ou contre le principe de leur donner le droit...	
a	en matière communale	1 pour 2 contre 3 NSP
b	en matière cantonale	1 pour 2 contre 3 NSP
c	en matière fédérale	1 pour 2 contre 3 NSP
97	De quel parti politique vous sentez-vous le plus proche ? <i>Si le répondant déclare d'emblée qu'il ne peut choisir entre deux partis, noter les deux</i>	1 alliance des indépendants 2 démocrate-chrétien 3 socialiste 4 union démocratique du centre du travail 5 radical 6 libéral 7 écologiste 8 action nationale, vigilance, démocrates 9 évangélique protestant 10 mouvement républicain 11 parti des automobilistes 12 autre 13 aucun 14 NSP
98	Il existe des groupes et des mouvements qui cherchent l'adhésion du public. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous me dire si vous en êtes membre, si éventuellement vous y adhérez ou si vous ne le feriez jamais ?	1 en est membre 2 intéressé, se sent proche 3 indifférent 4 ne voudrait pas y adhérer 5 <i>ça dépend</i> 6 sans réponse/NSP
a	mouvement écologiste	1 2 3 4 5 6
b	mouvement protection de la nature	1 2 3 4 5 6
c	mouvements féministes	1 2 3 4 5 6
d	mouvements anti-nucléaires	1 2 3 4 5 6
e	mouvements religieux	1 2 3 4 5 6

f	groupes d'intérêts locaux ou régionaux, mouvements de quartier		1	2	3	4	5	6
g	mouvements pacifistes		1	2	3	4	5	6
h	mouvements patriotiques		1	2	3	4	5	6
i	mouvements contre le racisme et l'apartheid, de défense des droits de l'homme							
99	Dans la Suisse d'aujourd'hui, certaines personnes jouissent de davantage de considération que d'autres. Dans la liste suivante, pourriez-vous mentionner les principales raisons qui influencent la considération qu'on a pour quelqu'un dans l'état actuel des choses ? <i>limiter à 5 au maximum</i>	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	l'âge la position professionnelle le revenu la fortune la position militaire les diplômes la famille dont on est issu l'apparence extérieure, l'habillement l'appartenance à des organisations les qualités personnelles les relations la religion être un homme ou une femme la nationalité NSP					
100	Et, si vous pouviez influencer les choses, qu'est-ce qui devrait, d'après vous, déterminer l'estime que l'on accorde à quelqu'un, en toute justice ? <i>limiter à 5 au maximum</i>	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	l'âge la position professionnelle le revenu la fortune la position militaire les diplômes la famille dont on est issu l'apparence extérieure, l'habillement l'appartenance à des organisations les qualités personnelles les relations la religion être un homme ou une femme la nationalité NSP					

7 Perception des inégalités

101	Pensez-vous qu'il y a en Suisse des gens qui n'obtiennent pas ce qu'ils	1 2	oui non
-----	---	--------	------------

	méritent, ni même le minimum de ce qu'ils sont en droit d'attendre ? Si oui, lesquels <i>noter exactement</i>	3	NSP
102	Pensez-vous qu'il y a en Suisse des gens qui obtiennent plus que ce qu'ils méritent, plus que ce qu'ils sont en droit d'attendre ? Si oui lesquels ? <i>noter exactement</i>	1 2 3	oui non NSP
103	J'aimerais maintenant vous lire une série d'affirmations sur la vie économique en Suisse. Comment réagissez-vous à chacun de ces arguments ?	1 2 3 4 5	approuvez complètement approuvez en partie désapprouvez en partie désapprouvez complètement NSP
	a Les bénéficiaires des grandes entreprises profitent à leur propriétaire et non aux travailleurs		1 2 3 4 5
	b Dans les sociétés industrielles, il sera toujours nécessaire d'avoir des experts qui décident et des gens qui exécutent leurs décisions		1 2 3 4 5
	c Durant une grève, la direction ne devrait pas avoir le droit d'engager de nouveaux travailleurs à la place des grévistes		1 2 3 4 5
	d Une société moderne peut fonctionner efficacement sans être axée sur le profit		1 2 3 4 5
	e Les grandes entreprises ont beaucoup trop de pouvoir en Suisse		1 2 3 4 5
	f Tout irait mieux en Suisse aujourd'hui si les gens s'accommodaient de la place qui est la leur.		1 2 3 4 5
	g Il n'y a pas assez de femmes dans des postes à responsabilité		1 2 3 4 5
104	Si vous comparez votre propre revenu à celui des autres, est-ce que vous pensez que la répartition des revenus en Suisse est juste ou injuste ?	1 2 3 4 5	la répartition est tout à fait juste la répartition est assez juste la répartition est assez injuste la répartition est tout à fait injuste NSP
105	Depuis un certain temps, on entend parler de pauvreté en Suisse. Quelle est votre avis à ce propos ?	1 2 3	approuvez complètement approuvez en partie désapprouvez en partie

	4 5	désapprouvez complètement NSP
a S'il y a des pauvres, c'est que dans toute société, certains sont plus favorisés que d'autres.		1 2 3 4 5
b C'est parce qu'il ne veulent pas travailler que beaucoup de gens restent pauvres		1 2 3 4 5
c les différences de revenu sont trop grandes en Suisse		1 2 3 4 5
d l'Etat doit garantir à chacun un revenu minimal		1 2 3 4 5

8 Perception de la Suisse et de sa propre position

106 Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond le mieux à votre manière de voir la situation en Suisse ?	1	le pouvoir est réparti entre beaucoup de groupes différents : partis, syndicats, Eglises, experts qui sont chacun assez forts pour faire entendre leur avis
	2	le pouvoir est concentré entre les mains des représentants du monde politique, militaire et économique. Ensemble, ils contrôlent les décisions.
	3	le pouvoir réel est exercé par les grandes entreprises et les banques. Ce sont elles qui contrôlent les décisions.
	4	NSP
107 Dans tous les pays, il peut y avoir des divergences, voire même des conflits entre divers groupes sociaux. Quelle force ont ces divergences d'après vous en Suisse aujourd'hui ?	1	de divergences très fortes
	2	des divergences assez fortes
	3	des divergences assez faibles
	4	pas de divergences
	5	NSP
	a entre Suisses et travailleurs étrangers	1 2 3 4 5
	b entre locataires et propriétaires	1 2 3 4 5
	c entre riches et pauvres	1 2 3 4 5
	d entre groupes qui parlent des langues différentes	1 2 3 4 5
e entre employeurs et employés	1 2 3 4 5	
f entre hommes et femmes	1 2 3 4 5	
g entre gauche et droite	1 2 3 4 5	

		1	2	3	4	5
h	entre jeunes et vieux					
i	entre écologistes et automobilistes					
108	Si on représente l'échelle sociale comme allant de 0, la situation la moins enviable, à 100, la situation la meilleure qui soit, a Comment situez-vous votre position sur l'échelle sociale à l'heure actuelle ? b Où vous seriez-vous situé sur cette même échelle il y a cinq ans ? c Et où pensez-vous vous situer dans cinq ans?	-10	NSP			
109	Pensez-vous appartenir à une classe sociale particulière ?	1 2 3	oui non NSP			<i>quest 110</i> <i>quest. 111</i> <i>quest 111</i>
110	De quelle classe sociale s'agit-il ? <i>Ne rien suggérer, noter textuellement la réponse</i>	1 2 3 4 5	classe ouvrière classe moyenne classe supérieure autre NSP			<i>quest. 112</i>
111	Si vous aviez à choisir sur la liste que voici, à quelle classe diriez-vous appartenir ?	1 2 3 4 5 6	classe ouvrière classe moyenne inférieure classe moyenne classe moyenne supérieure classe supérieure NSP			
112	Je vais vous lire maintenant une série d'affirmations. Pouvez-vous me dire pour chacune si vous êtes d'accord ou non avec elle ? a souvent cela ne vaut pas la peine de faire des projets car trop de choses sont imprévisibles b j'ai l'impression d'avoir peu d'influence sur les événement de ma vie c Je viens facilement à bout des problèmes inattendus d en général, je n'ai pas de difficultés à	1 2 3 4 5 6	tout à fait d'accord assez d'accord en partie d'accord, en partie pas d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord NSP			
			1 2 3 4 5 6			
			1 2 3 4 5 6			
			1 2 3 4 5 6			
			1 2 3 4 5 6			

choisir entre deux possibilités						
e il m'arrive de me sentir inutile		1	2	3	4	5 6
f finalement, je suis plutôt content de moi		1	2	3	4	5 6
113 Et comment diriez-vous que va votre santé ces temps. Est-elle plutôt excellente, bonne, pas vraiment bonne ou mauvaise ?	1 2 3 4 5	excellente bonne pas vraiment bonne mauvaise NSP				
114 Et est-ce que vous diriez que vous êtes en moins bonne forme qu'autrefois ?	1 2 3 4 5	oui tout à fait oui, plutôt non, pas tellement non, pas du tout NSP				

9 Travail

Nous aimerions maintenant parler de certains de vos emplois.

115 D'abord, avez-vous exercé au moins une fois dans votre vie une activité professionnelle pour une durée de plus de six mois ?	1 2 3	oui non NSP
<i>Si non, sauter à la quest. 176</i>		

Si le répondant a moins de 25 ans passer au travail actuel, quest. 141

Nous aimerions savoir maintenant quelle était votre occupation quand vous aviez 25 ans

116 Est-ce que vous aviez un emploi quand vous aviez 25 ans ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 119</i> <i>quest. 119</i>
117 Pour quelle raison n'en aviez-vous pas ?	1 2 3 4 6 7 8	maladie, invalidité chômage formation s'occuper du ménage service militaire autre NSP	
118 Avez-vous exercé une activité professionnelle pendant plus de six mois entre 23 et 27 ans ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 119</i> <i>quest 128 si âge > 50 ans</i> <i>quest. 141 si âge < 50 ans</i>
119 De quelle profession s'agissait-il ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
120 Dans quelle branche était-ce ? <i>liste 02</i>	99 NSP	

121	Etiez-vous alors employé, indépendant ou travailliez-vous dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4 5	employé, ouvrier indépendant agriculteur aide bénévole dans une entreprise familiale NSP	<i>quest. 123</i> <i>quest. 122</i> <i>quest. 126</i> <i>quest. 125</i> <i>quest. 127</i>
122	En tant qu'indépendant, combien de personnes employiez-vous sur une base régulière ?	1 2 3 4 5 6 7 8	0 1 à 4 5 à 9 10 à 24 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 127</i>
123	Est-ce que vous étiez employé par une entreprise privée ou par un organisme public ?	1 2 3	entreprise privée organisme public NSP	<i>quest. 125</i> <i>quest. 124</i> <i>quest. 125</i>
124	Est-ce qu'il s'agissait d'une organisation internationale, de la Confédération, d'un canton ou d'une commune ?	1 2 3 4 5	organisation internationale Confédération, CFF, PTT Canton Commune NSP	
125	Est-ce que vous aviez une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i> NSP	<i>quest. 127</i>
126	Quelle était la surface du domaine ? Diriez-vous qu'il s'agissait ...	1 2 3 4	d'un grand domaine d'un domaine moyen d'un petit domaine NSP	
127	S'agissait-il d'un travail à plein temps ou à temps partiel ?	1 2 3 4 5	plein temps plus qu'un mi-temps mi temps moins qu'un mi-temps NSP	

si le répondant a moins de 50 ans, passer au travail actuel, quest. 141

Nous arrivons maintenant à votre occupation quand vous aviez 45 ans.

128	Est-ce que vous aviez un emploi quand vous aviez 45 ans ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 131</i> <i>quest. 129</i> <i>quest. 130</i>
129	Pour quelle raison n'en aviez-vous pas ?	1 2 3	maladie, invalidité chômage formation	

	4 5 6 7 8	s'occuper du ménage retraité service militaire autre NSP	
130 Avez-vous exercé une activité professionnelle pendant plus de six mois entre 43 et 47 ans ?	1 2 3	oui non <i>nsp</i>	<i>quest. 131</i> <i>quest. 141</i> <i>quest. 141</i>
131 Est-ce qu'il s'agit exactement du même travail et du même poste qu'à 25 ans ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 141</i> <i>quest. 132</i> <i>quest. 132</i>
132 De quelle profession s'agissait-il ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
133 Dans quelle branche était-ce ? <i>liste 02</i>	99 NSP	
134 Étiez-vous alors employé, indépendant ou travailliez-vous dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4 5	employé, ouvrier indépendant agriculteur aide bénévole dans une entreprise familiale NSP	<i>quest. 136</i> <i>quest. 135</i> <i>quest. 139</i> <i>quest. 138</i>
135 En tant qu'indépendant, combien de personnes employiez-vous sur une base régulière ?	1 2 3 4 5 6 7 8	0 1 à 4 5 à 9 10 à 24 26 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 140</i>
136 Est-ce que vous étiez employé par une entreprise privée ou par un organisme public ?	1 2 3	entreprise privée organisme public NSP	<i>quest. 138</i> <i>quest. 137</i> <i>quest. 138</i>
137 Est-ce qu'il s'agissait d'une organisation internationale, de la Confédération, d'un canton ou d'une commune ?	1 2 3 4 5	organisation internationale Confédération, CFF, PTT Canton Commune NSP	
138 Est-ce que vous aviez une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i> NSP	<i>quest. 140</i>
139 Quelle était la surface du domaine ? Diriez-vous qu'il s'agissait ...	1 2 3	d'un grand domaine d'un domaine moyen d'un petit domaine	

	4	NSP
140 S'agissait-il d'un travail à plein temps ou à temps partiel ?	1 2 3 4 5	plein temps plus qu'un mi-temps mi temps moins qu'un mi-temps NSP

Parlons enfin de votre travail actuel (ou du dernier travail que vous ayez exercé)

S'il s'agit d'un retraité ayant un travail accessoire, parler maintenant du dernier travail exercé .

141 A l'heure actuelle, avez-vous un emploi ?	1 2 3	oui non NSP	<i>quest. 144</i> <i>quest. 142</i> <i>puis poser toutes les questions pour le dernier travail</i> <i>quest. 156</i>
142 Pourquoi n'avez-vous pas d'emploi actuellement ?	1 2 3 4 5 6 7	maladie, invalidité chômage formation s'occuper du ménage retraité autre NSP	
143 Est-ce que vous en cherchez un actuellement ?	1 2 3	oui non NSP	
144 Est-ce que nous avons déjà parlé de ce travail, est-ce qu'il correspondait exactement à celui que vous exerciez à 25 ou 45 ans ?	1 2 3	à 25 ans à 45 ans non	<i>quest. 156</i> <i>quest. 156</i> <i>quest. 145</i>
145 De quelle profession s'agit-il (s'agissait-il) ? <i>Faire préciser</i>	999 NSP	
146 Dans quelle branche est-ce/était-ce ? <i>liste 02</i>	99 NSP	
147 Etes-vous (étiez-vous) employé, indépendant ou travail(i)ez-vous dans une entreprise familiale ?	1 2 3 4 5	employé, ouvrier indépendant agriculteur aide bénévole dans une entreprise familiale NSP	<i>quest. 149</i> <i>quest. 148</i> <i>quest. 152</i> <i>quest. 151</i>
148 En tant qu'indépendant, combien de personnes employ(i)ez-vous sur une	1 2	0 1 à 4	

base régulière ?	3 4 5 6 7 8	5 à 9 10 à 24 25 à 49 50 à 99 100 et plus NSP	<i>quest. 153</i>
149 Est-ce que vous êtes (étiez) employé par une entreprise privée ou par un organisme public ?	1 2 3	entreprise privée organisme public NSP	<i>quest. 151</i> <i>quest. 150</i> <i>quest. 151</i>
150 Est-ce qu'il s'agit (s'agissait) d'une organisation internationale, de la Confédération, d'un canton ou d'une commune ?	1 2 3 4 5	organisation internationale Confédération, CFF, PTT Canton Commune NSP	
151a Est-ce que vous av(i)ez une fonction dirigeante, d'encadrement ou d'exécution ?	1 2 3 4 5	dirigeante d'encadrement d'exécution <i>autre</i> NSP	<i>quest. 153</i>
151b Est-ce que votre travail comporte (comportait) des tâches de conception, conseil ou analyse ?	1 2 3 4 5	oui, le plus souvent oui, assez souvent oui, rarement non, pas du tout NSP	
152 Quelle est (était) la surface du domaine ? Diriez-vous qu'il s'agit (s'agissait) ...	1 2 3 4	d'un grand domaine d'un domaine moyen d'un petit domaine NSP	
153 Combien d'heures par semaine pass(i)ez-vous à ce travail ?	99 heures NSP	
154 Dans un mois ordinaire, vous arrive-t-il (arrivait-il) de travailler selon un des horaires suivants ... <i>Une réponse par ligne</i>	1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	oui non travail de nuit (24 -6 heures) travail de soirée (19 - 24 heures) travail samedi ou dimanche travail sur appel horaire totalement libre	
155 Et dans quelle commune exerc(i)ez-vous cet emploi ? <i>Canton ou pays si à l'étranger</i>	99 NSP	

Nous aimerions maintenant en savoir un peu plus sur votre plus récente activité professionnelle

156 Combien de personnes travaillent (travaillaient) sur le même site que vous (bâtiment, endroit précis) ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 à 4 5 à 9 10 à 19 20 à 24 25 à 49 50 à 99 100 à 499 500 à 999 plus de 1000 NSP
157 Et combien de personnes travaillent (travaillaient) au total dans l'entreprise ? Si l'employeur est la Confédération, le canton ou la commune, prendre le chiffre total de l'administration fédérale, cantonale ou communale.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 à 4 5 à 9 10 à 19 20 à 24 25 à 49 50 à 99 100 à 499 500 à 999 plus de 1000 NSP
158 Comment avez-vous obtenu le poste que vous occupez maintenant (le dernier poste que vous ayez occupé) ?	1 2 3 4 5 6 7 8	1 promotion interne 2 réponse à une annonce 3 une connaissance vous a proposé ce travail 4 vous avez fait une offre spontanée à l'entreprise 5 vous avez d'abord travaillé pour une agence de travail temporaire dans cette entreprise et puis vous y êtes resté 6 placé par une agence 7 indépendant, a créé son entreprise 8 NSP
159 Et au total, combien d'emplois et de postes différents avez-vous eu ? <i>S'il y a des postes en parallèle, les compter tous</i>	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 et plus 9 NSP <i>quest. 161 164 si retraité</i> <i>quest 160</i>
160 Et si vous comparez votre travail actuel au précédent, diriez-vous que votre situation s'est améliorée, est restée la même ou n'est plus aussi	1 2 3	1 s'est améliorée 2 est restée la même 3 n'est plus aussi bonne

bonne ?	4	NSP
161 Est-ce que vous diriez que votre emploi est stable, que vous pouvez le garder aussi longtemps que vous le voulez ou diriez-vous qu'il s'agit d'un emploi précaire, que vous pouvez perdre d'un jour à l'autre ?	1 2 3 4 5 6	c'est un emploi très stable c'est un emploi assez stable c'est un emploi un peu précaire c'est un emploi tout à fait précaire c'est un emploi temporaire NSP
<i>Si indépendant, quest. 163</i> 162 Avez-vous le projet de devenir indépendant ?	1 2 3 4 5	oui, certainement oui, probablement oui, éventuellement non, pas du tout NSP
163 <i>Si indépendant, variante b, si salarié variante a</i> a Si vous deviez parier sur les chances d'être promu à un poste avec plus d'autorité ou des responsabilités dans votre entreprise, diriez-vous <i>Lire les réponses</i> b Si vous deviez parier sur les chances d'un développement notable de votre entreprise ces 5 prochaines années, diriez-vous que ...	1 2 3 4 5 1 2 3 4 5	c'est quasiment une certitude il y a de bonnes chances mais ce n'est pas certain c'est peu probable il n'y a quasiment aucune chance NSP c'est quasiment une certitude il y a de bonnes chances mais ce n'est pas certain c'est peu probable il n'y a quasiment aucune chance NSP
164 Si vous pensez aux événements qui influencent (ont influencé) votre vie professionnelle, est-ce que vous pensez qu'ils dépendent... a plutôt de vous individuellement ou plutôt de démarches communes avec vos collègues ? b plutôt de vous et de vos collègues ou plutôt de vos supérieurs ? c plutôt de l'entreprise ou du service où vous travaillez ou plutôt de l'exté-	1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4	vous, individuellement de démarches communes les deux au même titre NSP votre niveau vos supérieurs les deux au même titre NSP de l'entreprise ou du service de l'extérieur les deux au même titre NSP

rieur ?		
165 Voici une liste de possibilités concernant le travail. Pour chacune, veuillez me dire si, dans le cadre de votre travail actuel, vous pouv(i)ez la faire (que ce soit de façon officielle ou de votre propre chef)		
a Décider quand arriver au travail et quand en repartir ?	1 2 3 4	oui, sans autre oui, après négociation non NSP
b Prendre une journée de congé sans compensation de votre part (perte de salaire, journée de vacances ou de maladie, travailler les heures que vous avez prise) ?	1 2 3 4	oui, sans autre oui, après négociation non NSP
c A votre gré, diminuer considérablement le rythme de votre travail pendant toute une journée ?	1 2 3 4	oui, sans autre oui, après négociation non NSP
d Décider de votre propre gré d'intégrer une nouvelle tâche ou une nouvelle attribution à votre travail ?	1 2 3 4	oui, sans autre oui, après négociation non NSP
166 Dans quelle mesure est-ce (était-ce) facile pour vos supérieurs de contrôler votre travail ?	1 2 3 4 5	très facile assez facile assez difficile très difficile NSP
167 A quelle fréquence, vos supérieurs contrôlent-ils (contrôlaient-ils) votre travail ?	1 2 3 4 5 6 7	jamais moins d'une fois par semaine environ une fois par semaine plusieurs fois par semaines environ une fois par jours plus souvent NSP
168 Est-ce que superviser le travail d'autres personnes ou leur dire ce qu'ils doivent faire, fait (faisait) officiellement partie de votre travail ?	1 2 3	oui non NSP
169 De combien de personnes contrôl(i)ez-vous le travail ?	-1 personnes NSP
170 Est-ce que, dans le cadre de votre travail, vous particip(i)ez à des décisions	1 2	oui, vous participez aux décisions

sions, ou donn(i)ez des avis sur les produits ou les services de l'entreprise, le nombre d'employés, les budgets, etc.	3 4	oui, vous donnez votre avis non NSP
171		
a Etes-vous membre d'un syndicat ?	1 2 3	oui non NSP
b Et dans le passé, l'avez-vous été ?	1 2 3	oui non NSP
c Et avez-vous déjà participé à une grève ou un arrêt de travail ?	1 2 3	oui non NSP
d Est-ce qu'il y a (avait) un syndicat sur votre lieu de travail ?	1 2 3	oui non NSP
e Avez-vous déjà occupé des responsabilités dans un syndicat ?	1 2 3	oui non
172 Dites-moi maintenant pour lequel des avantages suivants vous seriez (auriez été) prêt (e) à sacrifier 10 % de votre revenu mensuel ... et en deuxième lieu <i>En premier lieu, et en deuxième lieu</i>	1 1 2 2 3 3 4 4 5 5 6 6 7 7	pour plus de sécurité d'emploi pour la promesse d'un avancement dans la carrière pour plus de diversité dans le travail pour diminuer le stress au travail pour plus de temps libre <i>ne les sacrifierait en aucun cas</i> NSP
173 Comment jugez-vous votre qualification par rapport à votre travail actuel (dernier travail). Diriez-vous que...	1 2 3 4 5	votre qualification est, ou était, insuffisante, et vous avez, ou auriez dû, la compléter votre qualification correspond (ait) bien au travail que vous effectuez votre qualification va (allait) plus loin que ce que vous utilis(i)ez couramment votre qualification n'a (avait) aucun lien avec votre travail actuel NSP
174 Si vous deviez donner une note à votre travail allant de 0 (je ne le supporte	

pas) à 100 (je l'adore), quelle note donneriez-vous à votre travail ?	-1	NSP
175 Supposons que vous soyez votre propre patron, comment jugeriez-vous votre expérience professionnelle ? Vous diriez qu'elle est ... <i>Lire les réponses</i>	1 2 3 4 5 6	très large assez large moyenne plutôt limitée très limitée NSP
<i>À tous, hommes comme femmes</i> 176 Combien d'heures par semaine consacrez-vous aux travaux ménagers ?	99 heures NSP
<i>Poser également cette question aux ménagères.</i> <i>Pour les retraités, faire référence au dernier travail</i> 177 Le temps de travail peut être réparti entre plusieurs types d'activité. Je vais vous lire trois types d'activité et vous me direz pour chacun quelle proportion il représente (représentait) par rapport à votre temps de travail total, en pour-cent ? <i>liste 14</i> a construire, fabriquer quelque chose, porter des objets b lire, écrire, rédiger des rapports, manipuler des dossiers, faire des calculs ou remplir des formulaires, dessiner, programmer c rencontrer d'autres personnes ou discuter avec, avoir des réunions, soigner, enseigner	-1 -1 -1% NSP% NSP% NSP <hr/> 100 % =====
178 Avez vous un travail annexe qui vous procure des revenus complémentaires ?	1 2	oui non NSP
179 Pourriez-vous préciser cette activité ?	999 NSP
180 L'exercez-vous en tant que salarié ou indépendant ?	1 2 3	salarié indépendant NSP

181 Quelle part de votre revenu personnel est amenée par cette activité?	1 2 3 4 5 6	moins de 30 %, un quart 31 à 45 %, un tiers 45-55 %, la moitié 56-70 %, les deux tiers plus de 70 %, les trois quarts et plus NSP
182 et combien d'heures de travail y consacrez-vous en moyenne chaque semaine ?	99 heures NSP
<i>Pour les ménagères, quest. 184</i>		
183 Au total, combien d'heures travaillez-vous en moyenne chaque semaine, sans compter le travail ménager ?	99 heures NSP
184 J'aimerais maintenant vous lire quatre affirmations et vous demander si vous êtes plutôt d'accord ou pas avec chacune ?	1 2 3 4 5 6	tout à fait d'accord plutôt d'accord en partie d'accord, en partie en désaccord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord NSP
<i>Tendre la liste 03</i>		
a On devrait juger un travailleur dans une entreprise par rapport à ce qu'il sait faire et pas seulement par rapport à ce qu'on lui demande de faire		1 2 3 4 5 6
b Notre travail, c'est une partie de nous-même		1 2 3 4 5 6
c Beaucoup de gens disent qu'il n'est pas nécessaire d'être consciencieux en faisant un travail bête		1 2 3 4 5 6
d La Suisse appartient aux pays du monde où le temps de travail est le plus long. Il y a des gens qui sont d'avis que nous devrions moins travailler au cours de notre vie		1 2 3 4 5 6

Nous aimerions maintenant parler un peu des biens et des revenus de votre ménage

185 D'une manière globale, comment situez-vous le revenu total de votre ménage sur la liste que voici ?	1	<1000.-
	2	1001-2000
	3	2001-3000
	4	3001-4000
	5	4001-5000
	6	5001-6000
	7	6001-8000
	8	8001-10000
	9	10001-15000
	10	15001-20000
	11	>20000
	12	Refus
	13	NSP
	14	Vit seul
186 Et votre revenu personnel ?	1	<50'000.-
	2	50'001-100'000
	3	100'001-250'000
	4	250'001-500'000
	5	500'001-1'000'000
	6	1'000'000-10'000'000
	7	>10'000'000
	8	Refus
	9	NSP
187 Et pourriez-vous indiquer où se situe la fortune de votre ménage sur cette liste ? <i>Inclure les valeurs immobilières : maison, ferme, terrain, etc.</i>	1	<50'000.-
	2	50'001-100'000
	3	100'001-250'000
	4	250'001-500'000
	5	500'001-1'000'000
	6	1'000'000-10'000'000
	7	>10'000'000
	8	Refus
	9	NSP

10 Insertion locale

188 Voici une liste de sujets dont s'occupent les autorités, pour chacun d'eux vous me direz par qui, à votre avis, il doit plutôt être pris en charge, la Confédération, le canton ou la commune.	1	confédération				
	2	canton				
	3	commune				
	4	<i>impossible d'établir une priorité</i>				
	5	NSP				
a le traitement des déchets	1	2	3	4	5	
b les universités	1	2	3	4	5	
c l'aide aux régions pauvres	1	2	3	4	5	
d la prise en charge des drogués	1	2	3	4	5	
189 Globalement, vous attendez-vous à un développement économique plutôt favorable ou défavorable ...	1	très favorable				
	2	assez favorable				
	3	sans changement				
	4	assez défavorable				
	5	très défavorable				
	6	NSP				
	a de votre région par rapport à la	1	2	3	4	5

Suisse						
b de la Suisse par rapport à l'Europe	1	2	3	4	5	6
c de l'Europe par rapport au reste du monde	1	2	3	4	5	6

11 Orientations culturelles et médias

190 Je vais maintenant vous montrer une liste. Pourriez-vous me dire quels sont les trois genres de musiques que vous préférez ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14	musique classique jazz, gospel et blues rock pop variétés musique classique contemporaine musique populaire suisse musique folklorique d'autres pays opéra opérette marches militaires musique religieuse chanson française NSP
191 Quand vous vous procurez des livres, où et comment les achetez-vous principalement ?	1 2 3 4 5 6 7 8	dans les librairies dans les grands magasins dans les kiosques par correspondance par abonnement <i>je n'achète pratiquement pas de livres</i> <i>je n'ai pas d'habitudes fixes</i> NSP
192 Il y a toutes sortes de rubriques dans les journaux. Nous aimerions savoir, pour chacune d'elles, si vous les lisez presque tous les jours, une fois par semaine, une fois par mois ou plus rarement ?	1 2 3 4 5	tous les jours ou presque au moins une fois par semaine (ou en fin de semaine) au moins une fois par mois plus rarement ou jamais NSP
a les informations locales		1 2 3 4 5
b les rubriques de politique et d'information nationale		1 2 3 4 5
c les articles concernant les affaires internationales		1 2 3 4 5
d la chronique culturelle		1 2 3 4 5
e la rubrique sportive		1 2 3 4 5

f	les faits divers		
193	Un jour de semaine ordinaire (nous ne parlons pas du samedi ou du dimanche) combien d'heures passez-vous à peu près à regarder la télévision ?	1 2 3 4 5 6 7 8	moins d'une heure entre une heure et deux heures entre deux et trois heures entre trois et quatre heures plus de quatre heures NSP <i>pas de télévision</i> <i>ne regarde jamais la télévision</i>

12 Technique et environnement

194	Je vais vous lire une série d'opinions au sujet du progrès technique et des nouvelles technologies. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non avec chacune d'elles :	1 2 3 4 5 6	tout à fait d'accord plutôt d'accord en partie d'accord, en partie pas d'accord plutôt pas d'accord pas du tout d'accord NSP
a	nous devons accepter certains dangers engendrés par le développement technologique. On éliminera jamais tous les risques	1 2 3 4 5 6	
b	aujourd'hui, il faut avant tout faire confiance aux scientifiques	1 2 3 4 5 6	
c	à long terme, le progrès technique crée plus d'emplois qu'il n'en supprime; c'est pourquoi il faut le favoriser	1 2 3 4 5 6	
d	la science est devenue un apprenti sorcier. Elle lance des choses dangereuses, qu'elle n'arrive pas à maîtriser	1 2 3 4 5 6	
195	Globalement, avez-vous l'impression que ces changements scientifiques et techniques ont plutôt améliorés les conditions de travail ou les ont rendus moins bonnes en Suisse ?	1 2 3 4 5 6	beaucoup améliorées un peu améliorées un peu moins bonnes beaucoup moins bonnes pas d'effets importants NSP
196	La vie économique est faite de périodes où tout va bien et d'autres où les choses vont moins bien. Personnellement, est-ce que vous pensez que dans les prochaines années une crise économique est ...	1 2 3 4 5	très probable assez probable pas très probable pas du tout probable NSP
b	Et si une telle crise devait se produire, pensez-vous que vous person-	1 2	très touché assez touché

nellement seriez ...	3 4 5	pas tellement touché pas du tout touché NSP
197 Vous personnellement, avez-vous changé vos habitudes en matière d'écologie ? Par exemple	1 2 3 4 5 6	oui, systématiquement oui, le plus souvent oui quelquefois non pas encore mais je l'envisage non, pas du tout NSP
a vous avez cessé d'utiliser des sprays qui ne sont pas inoffensifs pour l'environnement		1 2 3 4 5 6
b vous veillez à ne pas utiliser la voiture pour des petits trajets		1 2 3 4 5 6
c vous tâchez d'éteindre les lumières non utilisées		1 2 3 4 5 6
198a On dit beaucoup de choses au sujet des buts que la Suisse devrait s'efforcer d'atteindre au cours de 10 prochaines années. Parmi les buts figurant sur cette liste, voulez-vous m'indiquer celui qui vous paraît le plus important ?... et en second lieu ?	1 1 2 2 3 3 4 4 5 5	maintenir l'ordre dans le pays augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement combattre la hausse des prix garantir la liberté d'expression NSP
199 La recherche scientifique peut être consacrée à des choses différentes. Dites-moi s'il vous plaît, pour chacun des objectifs suivants, si à votre avis la recherche doit s'attaquer en priorité ?	1 2 3 4	oui, en première priorité oui, mais pas plus que maintenant non, pas vraiment NSP
a à diminuer les différences entre régions riches et pauvres en Suisse		1 2 3 4
b à réaliser l'égalité entre hommes et femmes		1 2 3 4
c à connaître les origines de l'univers		1 2 3 4
d à améliorer la force de l'économie suisse		1 2 3 4
e à trouver des bonnes conditions de vie pour les personnes âgées		1 2 3 4
f à développer des sources d'énergie propre		1 2 3 4
200 On parle beaucoup ces jours des rela-	1	oui

tions de la Suisse avec le reste des pays européens. Pensez-vous que la Suisse devrait faire partie de la communauté européenne?	2	non
	3	<i>hésite</i>
	4	NSP

Liste 02

- 01 Agriculture, horticulture, sylviculture, pêche etc.
- 11 Economie énergétique, électricité, gaz, eau
- 12 Mines
- 21 Produits alimentaires, boisson, tabac
- 24 Textiles, habillements, laveries etc.
- 26 Industrie du bois
- 27 Industrie du papier et des plastiques
- 28 Arts graphiques
- 29 Industrie du cuir et de la chaussure
- 31 Industrie chimique
- 33 Industrie de la pierre et des produits minéraux
- 34 Métallurgie
- 35 Construction de machines/ de véhicules
- 36 Horlogerie, bijouterie
- 38 Autres industries manufacturières
- 40 Bâtiment et génie civil
- 51 Commerce de gros et de détail, intermédiaires du commerce
- 57 Restauration et hébergement
- 58 Réparations
- 61 Transport, stockage
- 66 Communications
- 71 Banques, assurances, agences immobilières
- 81 Enseignement, recherche et développement

83	Service de santé / services vétérinaires
84	Déchets, épuration des eaux, protection de l'environnement
85	Homes
86	Eglise, associations religieuses et spirituelles
87	Association d'intérêts (syndicats, organisation de jeunesse...)
88	Culture, sports, loisirs, divertissements
91	Administrations publiques
98	Autres

Annexe III : Moyennes sur les facteurs des chapitres 11 et 12

Label	Activités politiques		Goûts musicaux		Lecture de journaux	
	Politique trad.	Mouv. sociaux	«moderne» vs «patriotique»	«classique» vs «pop-rock»	«culture savante»	«divertissement»
Sexe						
Homme	-0.23	-0.13	0.03	-0.07	-0.09	-0.18
Femme	0.21	0.12	-0.03	0.07	0.09	0.18
Age						
15-30	0.44	0.20	0.72	-0.55	0.21	0.06
30-40	-0.01	0.10	0.23	-0.18	0.04	0.05
40-50	-0.27	-0.06	-0.06	0.26	-0.18	0.04
50-65	-0.19	-0.07	-0.39	0.35	-0.09	-0.03
65 et plus	-0.04	-0.20	-0.87	0.36	-0.03	-0.16
Formation						
primaire	0.53	-0.44	-0.71	-0.43	0.78	-0.13
secondaire	0.33	0.12	-0.30	-0.27	0.30	-0.14
apprentissage	0.16	-0.05	0.00	-0.25	0.05	-0.24
école prof. sup.	-0.21	0.01	0.13	0.23	-0.28	0.08
gymnase	-0.30	0.24	0.37	0.54	-0.40	0.31
technicum	-0.52	-0.37	0.32	0.19	-0.45	-0.03
université	-0.47	0.21	0.53	0.59	-0.46	0.50
position professionnelle						
dirigeant	-0.61	-0.45	0.11	0.58	-0.23	0.14
encadrement	-0.39	0.13	0.14	0.42	-0.35	0.11
exécution	0.20	0.03	-0.01	-0.18	0.16	-0.07
Revenu personnel						
<1000.-	0.16	0.23	-0.03	0.00	0.03	-0.02
1001-2000	0.31	0.15	-0.25	-0.17	0.34	-0.10
2001-3000	0.06	0.10	0.08	-0.13	0.39	0.01
3001-4000	0.12	0.13	0.18	-0.13	0.06	0.06
4001-5000	0.03	0.20	0.08	-0.09	-0.10	0.03
5001-6000	-0.41	-0.07	0.02	0.20	-0.26	-0.07
6001-8000	-0.63	0.01	0.20	0.33	-0.53	-0.12
8001-10000	-0.77	-0.27	0.26	0.79	-0.72	0.15
10001-15000	-0.89	-0.08	0.35	0.78	-0.52	0.35
15001-20000	-0.62	-0.77	-0.18	0.84	-0.38	0.56
>20000	-1.28	-0.60	0.23	0.85	-0.71	0.40
CSP						
lib et dir	-0.85	-0.03	0.32	0.59	-0.46	0.17
indép.	-0.27	-0.20	-0.05	-0.02	-0.22	0.16
cadres	-0.52	0.24	0.44	0.83	-0.46	0.55
interm.	-0.34	0.11	0.27	0.24	-0.35	0.12

empl.	0.10	0.14	0.32	-0.17	-0.07	-0.06
ouvriers	0.41	-0.14	0.20	-0.46	0.28	-0.30
non qual.	0.49	-0.14	-0.14	-0.55	0.67	-0.05

Label	Activités politiques		Goûts musicaux 11.5		Lecture de journaux	
	Politique trad.	Mouv. sociaux	«moderne» vs «patriotique»	«classique» vs «pop-rock»	«culture savante»	«divertissement»
CSP ménage						
lib et dir	-0.75	0.10	0.25	0.70	-0.45	0.45
indép.	-0.21	-0.23	-0.35	0.06	-0.17	-0.01
cadres	-0.60	-0.03	0.28	0.70	-0.40	0.43
interm.	-0.17	0.08	0.16	0.23	-0.27	0.08
empl.	0.18	0.11	0.21	-0.08	-0.05	-0.13
ouvriers	0.37	-0.04	-0.01	-0.40	0.18	-0.31
non qual.	0.44	-0.10	-0.43	-0.43	0.65	-0.02
Wright 3						
empl.	-0.34	-0.27	-0.08	0.05	-0.13	0.06
indép. W	-0.10	-0.06	-0.01	-0.03	-0.27	0.34
man.exp.	-1.00	-0.22	0.43	0.94	-0.59	0.49
man.	-0.46	-0.45	0.12	0.46	-0.08	-0.01
prof.	-0.40	0.31	0.50	0.69	-0.42	0.54
semexp.	-0.36	0.10	0.35	0.24	-0.35	0.17
workers	0.26	0.03	0.08	-0.36	0.27	-0.11
Cluster						
1. BBB R-P	-0.33	0.02	0.13	0.30	-0.25	-0.22
2. MBB R-P	-0.10	0.14	0.46	0.47	-0.25	0.32
3. BBM P-E	-0.29	0.45	0.38	0.20	-0.33	0.44
4. BMB E-P	0.22	-0.05	0.29	-0.34	0.11	-0.14
5. HMM P-E	0.12	0.24	-0.18	-0.21	0.19	-0.20
6. MHM E-P	0.58	-0.23	-0.10	-0.54	0.87	-0.02
7. MMH E-R	0.07	0.46	0.37	-0.42	0.03	-0.04
8. HHH R-E	-0.70	0.00	0.34	0.68	-0.58	0.29
Typol. communale						
centre métrop.	0.20	0.03	0.17	0.07	0.05	0.11
centr non métrop.	-0.08	0.08	-0.10	-0.01	-0.14	-0.05
riches	-0.26	0.14	0.13	0.35	-0.26	0.20
péri. non métrop. sectorielle	-0.29	-0.16	-0.03	0.16	-0.06	-0.06
sectorielle	-0.03	-0.08	-0.27	-0.29	0.13	-0.19
Mobilité CSP						
pos ---	0.08	0.01	0.18	-0.12	0.05	-0.03
pos ===	0.02	-0.05	0.17	-0.15	0.12	0.03
pos +++	-0.19	0.21	0.17	0.13	-0.25	0.07
Mobilité formation						
form---	0.13	0.17	0.34	0.11	-0.11	0.13
form===	0.13	-0.09	-0.17	-0.16	0.14	-0.11
form+++	-0.33	0.14	0.29	0.35	-0.37	0.23
Migration						
immobile	0.08	-0.07	0.06	-0.34	0.03	-0.15
aller-retour	-0.13	0.03	0.04	0.11	-0.15	0.04
migr. CH	-0.03	0.02	-0.03	0.20	-0.17	0.08
migr. internat.	0.24	13.00	-0.06	-0.04	0.43	0.02

Légende : 1. Image de soi 2. Capacité à agir 3. Conflictualité «générale» 4. Conflictualité «politique» 5. Travailleurs-possédants
6. Inégalités imposées/méritées 7. postmatérialisme 8. inégalités
9. valeurs individuelles ou méritocratiques 10. conflits sociaux.

Label	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sexe										
Homme	-0.05	0.10	0.10	0.04	0.18	-0.12	2.02	2.06	-1.88	-0.86
Femme	0.05	-0.10	-0.11	-0.04	-0.20	0.13	1.91	2.19	-1.74	-0.67
Age										
15-30	0.20	0.05	-0.19	-0.03	-0.08	0.14	2.01	2.13	-1.82	-0.65
30-40	0.01	0.07	-0.15	-0.01	-0.06	0.15	2.09	2.26	-1.90	-0.71
40-50	-0.05	0.07	0.02	-0.04	0.04	0.07	2.04	2.02	-1.98	-0.78
50-65	-0.09	0.09	0.38	0.08	0.23	-0.13	1.87	2.11	-1.83	-0.82
65 et plus	-0.15	-0.31	0.12	0.05	-0.01	-0.42	1.71	2.11	-1.46	-0.94
Formation										
primaire	0.04	-0.65	-0.12	0.05	-0.61	-0.57	1.59	2.21	-1.06	-0.87
secondaire	0.06	-0.43	-0.03	0.21	-0.22	-0.27	1.78	2.08	-1.38	-0.78
apprentissage	-0.10	-0.03	0.01	-0.08	-0.09	-0.06	1.88	2.21	-1.69	-0.80
école prof. sup.	-0.16	0.22	0.01	-0.11	0.10	0.02	2.06	2.09	-2.02	-0.85
gymnase	0.22	0.29	-0.01	0.03	0.16	0.44	2.23	2.08	-2.26	-0.56
technicum	-0.18	0.54	0.35	-0.09	0.62	-0.06	2.15	1.91	-2.31	-0.94
université	0.24	0.50	-0.01	0.07	0.44	0.49	2.33	2.04	-2.56	-0.57
position professionnelle										
dirigeant	-0.13	0.41	0.15	-0.14	0.68	0.01	2.07	1.83	-2.39	-0.94
encadrement	-0.04	0.26	0.08	0.04	0.18	0.16	2.17	2.10	-2.18	-0.76
exécution	0.01	-0.14	-0.08	0.01	-0.15	-0.03	1.87	2.17	-1.63	-0.74
Revenu personnel										
<1000.-	0.07	-0.15	-0.02	0.04	-0.23	-0.05	1.86	2.13	-1.72	-0.73
1001-2000	0.12	-0.35	-0.18	0.35	-0.42	-0.06	1.79	2.31	-1.35	-0.64
2001-3000	0.08	-0.12	-0.18	-0.10	-0.19	0.05	1.93	2.29	-1.64	-0.70
3001-4000	0.14	-0.04	-0.22	-0.01	-0.05	0.26	2.08	2.27	-1.79	-0.59
4001-5000	0.01	0.13	-0.12	0.01	-0.11	0.01	2.03	2.33	-1.92	-0.78
5001-6000	-0.10	0.29	-0.11	-0.19	-0.06	0.16	2.04	2.26	-2.08	-0.77
6001-8000	-0.17	0.45	0.23	-0.03	0.34	0.22	2.22	2.07	-2.40	-0.77
8001-10000	-0.16	0.57	0.30	-0.14	0.88	0.20	2.38	1.81	-2.58	-0.87
10001-15000	-0.03	0.76	0.29	0.17	1.08	0.02	2.24	1.94	-2.70	-0.90
15001-20000	-0.22	0.57	0.14	-0.17	1.29	0.20	1.97	1.93	-2.63	-0.87
>20000	-0.01	0.88	0.21	-0.11	1.16	0.08	2.30	1.57	-3.08	-1.01
CSP										
lib et dir	0.05	0.30	0.36	-0.05	0.68	0.30	2.27	1.71	-2.52	-0.72
indép.	-0.16	0.25	0.31	-0.16	0.30	-0.38	2.07	2.04	-1.94	-1.06
cadres	0.17	0.51	-0.12	0.00	0.44	0.54	2.38	2.15	-2.69	-0.59
interm.	-0.07	0.36	0.03	-0.04	0.17	0.18	2.17	2.09	-2.23	-0.76
empl.	0.04	0.16	-0.21	-0.05	0.06	0.29	2.00	2.22	-2.00	-0.62
ouvriers	-0.17	-0.05	0.06	-0.14	-0.11	-0.07	2.07	2.32	-1.63	-0.83
non qual.	0.10	-0.58	-0.10	0.32	-0.43	-0.36	1.75	2.16	-1.14	-0.75

Légende : 1. Image de soi 2. Capacité à agir 3. Conflictualité «générale» 4. Conflictualité «politique» 5. Travailleurs-possédants
6. Inégalités imposées/méritées 7. postmatérialisme 8. inégalités
9. valeurs individuelles ou méritocratiques 10. conflits sociaux.

Label	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
CSP ménage										
lib et dir	0.00	0.50	0.25	0.10	0.60	0.30	2.30	1.70	-2.60	-0.70
indép.	-0.16	-0.01	0.22	-0.09	0.10	-0.32	2.03	2.14	-1.72	-0.99
cadres	0.12	0.44	0.05	-0.04	0.54	0.16	2.25	1.92	-2.45	-0.81
interm.	-0.13	0.23	-0.02	0.01	0.02	0.10	2.07	2.17	-2.01	-0.77
empl.	0.00	0.00	-0.09	0.00	0.01	0.16	1.88	2.17	-1.81	-0.66
ouvriers	-0.17	-0.11	0.16	0.00	-0.20	-0.15	1.90	2.28	-1.59	-0.84
non qual.	0.06	-0.59	-0.13	0.12	-0.46	-0.51	1.70	2.17	-1.10	-0.82
Wright 3										
empl.	-0.31	0.18	0.29	-0.13	0.43	-0.46	2.08	1.86	-1.97	-1.18
indép. W	0.08	0.30	0.23	0.00	0.01	-0.08	2.20	2.31	-1.97	-0.81
man.exp.	0.16	0.60	0.13	0.14	1.13	0.35	2.42	1.88	-2.90	-0.71
man.	-0.17	0.28	0.14	-0.32	0.48	-0.04	2.00	1.90	-2.21	-0.96
prof.	0.26	0.54	-0.29	-0.25	0.26	0.52	2.25	2.08	-2.57	-0.62
semexp.	-0.06	0.37	0.00	0.00	0.23	0.26	2.22	2.11	-2.26	-0.72
workers	0.04	-0.15	-0.05	0.04	-0.14	-0.02	1.91	2.19	-1.61	-0.72
Cluster										
1. BBB R-P	-0.05	0.36	0.03	-0.09	0.32	0.11	2.15	2.14	-2.23	-0.80
2. MBB R-P	0.14	0.34	-0.01	0.26	-0.31	0.30	2.29	2.37	-2.20	-0.58
3. BBM P-E	0.15	0.40	-0.24	-0.17	-0.02	0.24	2.14	2.14	-2.21	-0.70
4. BMB E-P	0.00	0.04	-0.06	-0.20	0.04	0.18	1.98	2.42	-1.80	-0.67
5. HMM P-E	0.00	-0.34	-0.27	0.45	-0.39	-0.17	1.87	2.11	-1.59	-0.79
6. MHM E-P	0.19	-0.66	-0.48	0.38	-0.52	-0.26	1.71	2.09	-1.14	-0.68
7. MMH E-R	0.15	0.07	-0.38	0.51	-0.17	-0.06	1.94	2.00	-1.71	-0.69
8. HHH R-E	-0.11	0.60	0.18	-0.02	0.61	0.32	2.31	2.03	-2.62	-0.74
Typol. communale										
centre métrop.	0.09	0.04	-0.11	0.03	0.01	0.05	1.98	2.05	-1.87	-0.73
centr non	-0.12	0.04	0.08	0.00	0.07	0.08	1.97	2.21	-1.88	-0.75
metrop.										
riches	-0.01	0.05	0.06	-0.16	0.20	0.21	2.13	2.19	-1.94	-0.69
péri. non	-0.11	0.02	0.02	-0.16	0.08	-0.10	2.00	2.14	-1.86	-0.90
metrop.										
sectorielle	-0.01	-0.14	0.11	0.06	-0.18	-0.18	1.87	2.15	-1.58	-0.81
Mobilité CSP										
pos ---	0.02	-0.02	-0.06	0.09	0.07	0.06	2.01	2.20	-1.72	-0.70
pos ===	0.01	-0.01	-0.01	0.01	0.08	0.03	1.98	2.13	-1.85	-0.75
pos +++	-0.04	0.29	-0.06	-0.15	0.04	0.08	2.16	2.12	-2.18	-0.85
Mobilité formation										
form---	0.04	0.11	-0.12	0.04	0.10	0.24	2.12	2.00	-2.00	-0.67
form===	-0.01	-0.16	0.02	-0.02	-0.11	-0.15	1.84	2.17	-1.61	-0.81
form+++	0.00	0.36	0.02	0.02	0.26	0.22	2.17	2.08	-2.27	-0.73
Migration										
immobile	0.08	-0.03	0.04	-0.08	-0.04	-0.07	1.89	2.18	-1.75	-0.78

aller-retour	0.04	0.03	-0.05	-0.12	0.05	0.05	2.01	2.17	-1.88	-0.77
migr. CH	-0.03	0.10	0.02	-0.02	0.06	0.08	2.05	2.18	-1.95	-0.76
migr. internat.	-0.08	-0.18	-0.03	0.30	-0.11	-0.16	1.83	1.92	-1.56	-0.78

Eta sur les facteurs des chapitres 11 et 12

Label	Activités politiques		Goûts musicaux		Lecture de journaux	
	Politique trad.	Mouv. sociaux	«moderne» vs «patriotique»	«classique» vs «pop-rock»	«culture savante»	«divertissement»
Sexe	0.22	0.13	0.03	0.06	0.09	0.18
Age	0.26	0.15	0.54	0.38	0.14	0.08
Nationalité	0.08	0.04	0.06	0.13	0.28	0.07
Formation	0.33	0.19	0.37	0.37	0.39	0.25
Pos. prof.	0.33	0.15	0.06	0.30	0.22	0.09
Revenu	0.36	0.17	0.17	0.28	0.33	0.12
CSP	0.36	0.15	0.22	0.42	0.40	0.21
CSP ménage	0.36	0.12	0.27	0.38	0.35	0.21
Wright 3	0.34	0.17	0.16	0.38	0.29	0.20
Cluster	0.39	0.19	0.22	0.45	0.47	0.25
Typol. com.	0.18	0.09	0.18	0.18	0.12	0.13
Mobilité CSP	0.11	0.10	0.01	0.11	0.15	0.04
Mob. formation	0.22	0.12	0.23	0.22	0.23	0.16
Migration	0.10	0.05	0.05	0.21	0.23	0.09

Légende : 1. Image de soi 2. Capacité à agir 3. Conflictualité «générale» 4. Conflictualité «politique» 5. Travailleurs-possédants
6. Inégalités imposées/méritées 7. postmatérialisme 8. inégalités
9. valeurs individuelles ou méritocratiques 10. conflits sociaux.

Label	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sexe	0.05	0.10	0.10	0.04	0.12	0.12	0.08	0.06	0.07	0.13
Age	0.12	0.14	0.19	0.04	0.21	0.21	0.20	0.07	0.18	0.14
Nationalité	0.04	0.13	0.11	0.16	0.12	0.13	0.09	0.09	0.17	0.03
Formation	0.15	0.37	0.08	0.10	0.31	0.31	0.34	0.07	0.47	0.16
Pos. prof.	0.04	0.21	0.09	0.08	0.08	0.08	0.20	0.10	0.29	0.08
Revenu	0.11	0.30	0.18	0.15	0.41	0.13	0.24	0.14	0.39	0.12
CSP	0.11	0.37	0.16	0.16	0.31	0.31	0.28	0.10	0.50	0.18
CSP ménage	0.10	0.32	0.13	0.08	0.25	0.25	0.26	0.11	0.43	0.13
Wright 3	0.12	0.26	0.12	0.11	0.21	0.21	0.22	0.11	0.37	0.18
Cluster	0.12	0.42	0.21	0.24	0.38	0.20	0.31	0.14	0.51	0.08
Typol. com.	0.09	0.07	0.09	0.08	0.12	0.12	0.09	0.06	0.13	0.08
Mobilité CSP	0.02	0.13	0.02	0.09	0.02	0.02	0.11	0.03	0.18	0.08
Mob. formation	0.02	0.23	0.04	0.02	0.18	0.19	0.22	0.05	0.30	0.07
Migration	0.06	0.10	0.03	0.16	0.09	0.09	0.13	0.10	0.15	0.01

Table des matières détaillée

En guise de mode d'emploi	11
1 Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse	15
1.1 Orientation générale	15
1.2 Paramètres fondamentaux des sociétés contemporaines	16
1.2.1 Axes de différenciation sociale.....	17
1.2.2 Trois traditions théoriques – exclusives ou complémentaires ?	17
1.2.3 Multidimensionalité des inégalités	21
1.2.4 Contextes – systèmes sociaux spatialisés.....	23
1.2.5 L'importance des valeurs	24
1.2.6 Le système et l'expérience quotidienne	26
1.3 Recherches suisses.....	27
1.3.1 La stratification sociale	27
a) Inégalités factuelles	28
b) Inégalités perçues	30
1.3.2 La différenciation contextuelle.....	31
1.3.3 Valeurs et modes de vie.....	33
1.4 Un cadre théorique.....	39
1.4.1 La structure sociale : un modèle ouvert	39
a) Différenciation horizontale et champs sociaux.....	41
b) Hiérarchies.....	42
c) Systèmes emboîtés, niveaux systémiques et contextes spatialisés	43

	d) Relations entre les trois dimensions fondamentales.....	44
1.4.2	Culture, idéologie, représentations	45
1.4.3	Acteurs et structure : localisation structurelle et parcours, valeurs et comportement.....	47
1.5	Notre démarche.....	50
2	Inégalités et hiérarchies.....	55
2.1	Introduction: quelles inégalités ?.....	55
2.1.1	Stratification sociale – une définition de travail	55
2.1.2	Quelles inégalités ?.....	56
2.1.3	La centralité du travail	57
2.2	Tour d’horizon des inégalités.....	61
2.2.1	Formation scolaire et professionnelle	61
2.2.2	Position professionnelle	65
2.2.3	Revenu	75
2.2.4	Fortune.....	80
2.3	Les rapports entre les inégalités	82
2.3.1	Cristallisation structurelle – une notion sous-exploitée	82
	a) Cristallisation des configurations individuelles.....	83
	b) Cristallisation sociétale des inégalités	85
2.3.2	Cristallisation structurelle : analyse des rapports entre inégalités	87
	a) Cristallisation sociétale	88
	b) Un modèle selon Blau et Duncan	92
	c) Comparaison 1975 – 1987 – 1991.....	97
2.3.3	Cristallisation de configurations individuelles : regroupements empiriques	99

2.4	Opérationnaliser la stratification.....	107
2.4.1	Classifications sur la base de la situation professionnelle.....	107
2.4.2	La typologie des classes de Wright.....	108
2.4.3	Les catégories socioprofessionnelles suisses (CSP).....	110
2.4.4	Comparaison des classifications.....	112
2.5	Les unités pertinentes de la stratification sociale : individus ou ménages, personnes professionnellement actives et inactives.....	119
2.6	Synthèse.....	129
3	Contextes	131
3.1	Introduction : l'ordre social spatialisé.....	131
3.2	Contextes social et spatial : théorie et opérationnalisation.....	132
3.2.1	Clivages sociaux et implications spatiales.....	133
a)	Clivages sociaux, clivages territoriaux.....	133
b)	Espaces représentés, espaces pratiqués.....	134
c)	Accessibilité sociale, accessibilité géographique.....	136
3.2.2	Structuration spatiale : deux modèles théoriques.....	138
a)	Centres et périphéries.....	138
b)	Centralités et métropolisation.....	139
3.2.3	Opérationnalisation : deux typologies.....	140
a)	La typologie régionale.....	142
b)	Typologie communale.....	143
c)	Deux typologies : points communs et différences.....	146
3.2.4	Hypothèses.....	147

3.3	L'importance du contexte spatial : validations empiriques.....	148
3.3.1	Position structurelle et contexte spatial.....	149
	a) Les catégories socioprofessionnelles.....	149
	b) Le revenu	152
	c) La formation.....	153
	d) Le travail manuel	154
	e) La position professionnelle : supervision et conception.....	155
	f) Précarité de l'emploi.....	157
	g) Première synthèse	158
3.3.2	Stratification sociale, inégalités spatiales : la cristallisation des positions	159
	a) Revenu personnel, CSP et contexte	161
	b) Position professionnelle et supervision.....	162
	c) Travail manuel.....	163
	d) Prestige	163
3.4	Synthèse	165
4	Changements structurels	169
4.1	Introduction : quels domaines ? – quels changements ?	169
4.2	Les éléments stables du cadre sociétal	172
4.3	Evolution du système scolaire	175
4.4	Dynamique économique et transformation du monde professionnel.....	182
4.4.1	Structure économique : secteurs, branches et entreprises.....	182
4.4.2	Conjoncture, emploi et chômage	196
4.4.3	La main-d'œuvre étrangère.....	203
4.4.4	Pouvoir d'achat et inégalité des richesses.....	207

4.4.5	Décrystallisation sociétale ?	213
4.5	Changement des structures de la vie familiale	215
4.6	Evolution des différences contextuelles	219
4.6.1	L'évolution démographique	219
4.6.2	Développement des emplois et modifications sectorielles.....	220
4.6.3	Urbanisation, pendularité et mobilité.....	221
4.6.4	Inégalités économiques.....	224
4.6.5	Inégalités et clivages.....	226
4.7	Synthèse.....	226
4.7.1	Conséquences des changements économiques sur la structure professionnelle.....	228
4.7.2	Une démocratisation allant de pair avec des inégalités croissantes	232
4.7.3	Disparités régionales, métropolisation et inégalités	233
5	Mobilités : origines et destinations	235
5.1	Introduction : mobilité intergénérationnelle	235
5.2	Entrées et sorties de la vie active : logique d'analyse et sous-échantillons	237
5.3	Mobilités intergénérationnelles : questions de méthode pour une approche globale.....	240
5.4	Mobilité pure et mobilité structurelle	242
5.4.1	Mobilité intergénérationnelle en terme de niveau d'éducation	242
5.4.2	Mobilité intergénérationnelle selon la position hiérarchique et la propriété des moyens de production	245
5.4.3	Mobilité intergénérationnelle selon les catégories socioprofessionnelles suisses	248

	a) Du responsable du ménage parental à la situation actuelle du répondant	248
	b) Du responsable du ménage parental à la situation du répondant à 45 ans.....	253
5.4.4	Mobilité parent-enfant : premier bilan	256
5.5	Barrières et ressources	257
5.5.1	Comparaison internationale.....	259
5.5.2	Le chemin spécifique des enfants d'indépendants	264
5.5.3	Deuxième bilan : résultats et ambiguïtés de l'analyse topologique.....	265
5.6	Genre et migration : deux axes cachés de la mobilité	266
5.6.1	Mobilité intergénérationnelle et genre.....	267
5.6.2	Mobilité intergénérationnelle et migration.....	272
5.7	Synthèse	277
6	Mobilités : montées et descentes.....	281
6.1	Introduction : de l'enfance à la position actuelle	281
6.2	Opérationnalisation.....	282
6.3	La formation continue, rattrapage ou accumulation de capital culturel ?	283
6.4	Les parcours professionnels	287
6.4.1	Parcours professionnel et catégorie socioprofessionnelle.....	288
6.4.2	Parcours professionnel et formation	292
6.4.3	Parcours, position hiérarchique et propriété des moyens de production.....	296
6.4.4	Synthèse : parcours professionnels.....	298
6.5	Genre et parcours professionnels	300
6.5.1	Parcours professionnel et catégorie socioprofessionnelle par genre	300

6.5.2	Parcours professionnels et formation par genre	301
6.5.3	Parcours professionnel, position hiérarchique et propriété des moyens de production par genre	304
6.5.4	Synthèse : intervention du genre	305
6.6	Contexte spatial et parcours professionnels	306
6.6.1	Parcours et catégorie socioprofessionnelle par contexte régional	307
6.6.2	Parcours et formation par contexte régional	308
6.6.3	Synthèse : variations professionnelles	310
6.7	Migration et parcours professionnels	311
6.7.1	Parcours et catégorie socioprofessionnelle selon la migration	311
6.7.2	Parcours et formation selon la migration	313
6.7.3	Synthèse : migration	313
6.8	Synthèse	313
7	Participations : l'éventail des champs	317
7.1	Introduction : une participation multiple	317
7.2	Profils d'insertion	321
7.3	Profils d'insertion et position sociale	328
7.4	Synthèse	332
8	Participations : l'insertion familiale	335
8.1	Introduction : la famille comme champ social	335
8.2	Variations de la composition des familles	338
8.3	Répartition des rôles dans le couple : ségrégation ou partage ?	343
8.3.1	La répartition des rôles familiaux	344
8.3.2	Partage ou ségrégation des rôles ?	345
8.3.3	Structure familiale et stratification sociale	353

8.4	Synthèse	355
9	Participations : l'insertion professionnelle.....	357
9.1	Introduction : structures du champ professionnel	357
9.2	Segmentation du marché de l'emploi.....	359
9.2.1	Segmentation fonctionnelle	359
9.2.2	Segmentation sexuelle	374
9.2.3	Segmentation et stratification	383
9.3	Insertion professionnelle : participation et position.....	389
9.3.1	Conditions d'insertion professionnelle.....	389
9.3.2	Hierarchie professionnelle.....	393
9.3.3	Conditions de travail	394
9.4	Synthèse	399
10	Participations : séquences d'insertion	405
10.1	Introduction : parcours biographiques entre famille et profession	405
10.2	Parcours professionnel	407
10.3	Parcours familial	415
10.3.1	Une typologie du parcours familial	417
10.3.2	Configurations atemporelles ou séquence biographique ?	421
10.3.3	Parcours familial et insertion professionnelle	428
10.3.4	Parcours familial et participations extra-familiales en général	435
10.3.5	Parcours stratifiés ?	437
10.4	Synthèse : parcours combinés – parcours sexués.....	440
11	Pratiques familiales, culturelles et politiques.....	447
11.1	Introduction : des positions à l'action	447

11.2	Pratiques de reproduction I : homogamie	450
11.2.1	Introduction.....	450
11.2.2	Homogamie de formation.....	451
11.2.3	Homogamie socioprofessionnelle	453
11.2.4	Degré d'homogamie par cohortes	455
11.3	Pratiques de reproduction II : homosocialité	456
11.3.1	Introduction.....	456
11.3.2	Homosocialité de formation	457
11.3.3	Homosocialité socioprofessionnelle.....	459
11.3.4	Degré d'homosocialité par cohorte	459
11.3.5	Synthèse	460
11.4	Les participations associatives.....	461
11.4.1	L'ensemble des participations associatives	462
11.5	Pratiques syndicales.....	469
11.6	Pratiques politiques	470
11.6.1	Les activités politiques.....	471
11.6.2	Les mouvements	472
11.6.3	Pour une systématisation des pratiques politiques	473
11.7	Les comportements écologistes	478
11.8	Pratiques culturelles.....	480
11.8.1	La lecture.....	481
11.8.2	Les goûts musicaux	484
11.9	Appartenances culturelles : langue et religion.....	488
11.10	Synthèse	490
12	Représentations	495
12.1	Introduction : valeurs, images et orientations.....	495

12.2	Valeurs sociales	496
12.2.1	Morale et travail.....	497
12.2.2	Les qualités souhaitables	500
12.2.3	Les rôles des hommes et des femmes	502
12.2.4	Les sources du prestige	503
12.3	Soi dans la société	506
12.3.1	La position sociale	506
12.3.2	Estime de soi et capacité d'action	510
12.3.3	La position de classe	513
12.4	Clivages et inégalités.....	517
12.4.1	Les clivages en Suisse et leur importance actuelle	517
12.4.2	Injustice et société.....	519
12.5	Les enjeux socio-politiques	521
12.5.1	Le pouvoir en Suisse	521
12.5.2	Les attitudes face aux travailleurs	523
12.5.3	La construction du «post-matérialisme»	525
12.5.4	Deux dimensions socio-politiques ?	527
12.6	Et les non-réponses ?	528
12.7	Des cohérences dans l'espace social ?.....	529
12.8	Et la dynamique ?	534
12.9	Synthèse	536
13	Conclusion : quelle stratification en Suisse ?.....	539
13.1	Les inégalités et leur système	539
13.2	Genre et stratification.....	542
13.3	Nationalité et stratification	547
13.4	Contextes et stratification.....	550

13.5	Pratiques, représentations, valeurs.....	551
13.6	Quelle stratification en Suisse ?	555
13.6.1	Théories de la stratification : pistes de renouvellement.....	555
13.6.2	Y a-t-il des classes en Suisse ?.....	560
13.6.3	La structure sociale suisse : évolution et perspectives.....	564
	Bibliographie	569
	Annexe I : Rapport technique.....	601
I.1	Réalisation.....	601
I.1.1	Prétest	601
I.1.2	Cinq versions du questionnaire	602
I.1.3	Cinq langues.....	602
I.2	Echantillonnage	603
I.2.1	Sélection par quota et non aléatoire	603
I.2.2	Stratification par types de commune	604
I.2.3	Trois échantillons complémentaires	605
	a) Echantillon principal.....	605
	b) Echantillon «saisonniers».....	606
	c) Echantillon «élite»	607
I.3	Réalisation pratique	607
I.3.1	Réalisation des plans d'échantillonnage	607
	a) Echantillon principal.....	607
	b) Echantillon saisonniers.....	607
	c) Echantillon élite.....	608
I.4	Instituts et représentativité de l'échantillon.....	608
I.4.1	La comparaison des deux instituts.....	608

I.4.2	Type de questionnaire et échantillon	609
I.4.3	Représentativité de l'échantillon	609
I.4.4	Pondération	610
Annexe II : Questionnaire		611
Annexe III : Tableaux des moyennes.....		653
Table des matières détaillée.....		659